ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M
demeurant à
désire, souscrire un abonnement de
au *Petit Bastiais* à partir du
SIGNATURE,

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

Détacher ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec montant de l'Abonnement en un mandat-poste ou chèque postal. Marseille 04-50

Tarif des Abonnements

CORSE — Un an : 62 francs — 6 mois : 31 francs — 3 mois : 16 francs
AUTRES DEPART. — Un an : 84 francs — 6 mois : 43 francs — 3 mois : 17 francs

A chacun son Métier — POMPES & MOTO-POMPES
Exigez sur votre pompe la marque du Spécialiste PAUL DEVEZE, 3-9, rue des Vignerons - Marseille

Exigez la Marque **J. VIDAL**
Se méfier des contrefaçons
CIGARETTES NATIONALES

Imprimerie E. CORDIER & FILS
2, BOULEVARD DU PALAIS, BASTIA - TEL. 0.03
IMPRESSIONS DE LUXE — Lettres — En-tête Lettres Mémorandum — Catalogues Livres de fairy-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.
TRAVAUX DE LABEUR — Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie
ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

REGINA
La Reine des Cigarettes

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi ou Objets perdus : 2 fr. 50 le mot consécutif ; Offres d'emploi, Ventes aux enchères publiques, Locations, Immeubles, Fonds de commerce, Automobiles, Divers : 1 fr. le mot consécutif ; Avis mortuaires : 3 fr. le mot consécutif. Les majorations de 100 % ne s'appliquent pour les insertions supplémentaires prévisibles aux réclames dans les jours de la semaine.

Les lettres chiffres s'adressent aux Bureaux du Journal et donnent droit à un supplément de 2 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payées d'avance.

PERDU territoire Novella, mule âgée 5 ans, taille 1 m. 40 environ, robe noire, bâches blanches sur les côtés, marquée par Pavalouze, ferrée, bouche rouge. Prière donner renseignements à Guidicelli Jacques-Toussaint à Aero.

FAMILLE louerait 3 mois, 3 chambres, pension 4 lits, campagne préférence jardin, cuisine, sommairement meublées indépendante complète chez fermiers. Ecrire conditions Guennegues, 16, rue Navarin, Marseille.

A VENDRE grande villa séparément ou en totalité à proximité de Bastia, située Hon splendide et indépendante avec jardin d'agrément et de rapport. S'adresser aux Bureaux du *Petit Bastiais*.

ON DEMANDE à louer un appartement meublé de cinq pièces, dont une cuisine. S'adresser aux Bureaux du Journal.

ON DEMANDE un vendeur de journaux pour Ajaccio. Conditions intéressantes. Se présenter ou écrire aux bureaux du *Petit Bastiais*.

BANTU CASANOVA
Primavera Corsa
Prix : 12 francs

En vente à la Librairie du « *Petit Bastiais* » et chez l'auteur, 9, rue de l'Hôpital, Bastia (*franco-poste*, 12 fr. 60).

Quand je partirai pour Paris notez l'adresse de :
L'AGENCE HAVAS
69 Rue de Richelieu - Paris
vous pourrez lire chaque jour Le Petit Bastiais

MACHINES A COUDRE SINGER
A VENDRE. Ecrire : M. Lew, Hôtel de France, Bastia.

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gér. : LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS
du 27 Mai 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédent	Cours du jour
3 p. 100 PERPETUEL	51.10	51.25
4 p. 100 1917	74.40	74.40
4 p. 100 1918	63.10	64.10
4 p. 100 1920	62.40	62.35
5 p. 100 1920	86.90	87.40
5 p. 100 1920	86.50	86.40
4 p. 100 1925	91.40	91.40
5 p. 100 1925	96.80	96.80
BONS DU TRESOR 6 p. 100 1922	114.50	114.70
— — 1920	101.30	102.25
— — 1926	100.30	100.25
— — 1927	100	100
OBLIG. CAISSE AUTONOME	405.50	405
CREDIT NATIONAL 1919	440	441
— — 1921	440	440
— — 1923	466	466
— — 1924	466	466
BONS 5 p. 100 1922 AGENT.	1100	1100
— PAS DE CALAIS	530	530
ECART. SEINE 7 p. 100 1936	1100	1100
PARIS 1860	1100	1100
— 1865	—	—
— 1869	—	—
COMMUNALES 1879	1100	1100
— 1898	—	—
TERME		
BANQUE DE FRANCE	14200	14200
— NATION. DE CRI DIT	1010	1010
— PARIS & PAYS BAS	1000	1000
— UNION PAR IS. NE	1370	1360
COMPAGNIE ALGERIENNE	1470	1460
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1000	1000
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1040	1040
CREDIT LYONNAIS	1600	1600
SOCIETE GENERALE	1110	1110
SOCIETE GENER. FONCIERE	1000	1000
SUEZ CAPITAL	1080	1080
SUEZ PARTS	10500	10500
T.S.F. CIVILS	1000	1000
EST civils	1000	1000
LYON civils	1000	1000
MIDI capital	1000	1000
NORD CAPITAL	1000	1000
ORLEANS civils	1000	1000
OUEST-ETAT civils	1000	1000
P.-O.-ST. ELECTRICITE	1000	1000
P.-O.-ST. GEN. ELECTRICITE	1000	1000
THOMSON	1000	1000
TUYAUX DES DU HAVRE	1000	1000
MINES DE CARMAUX	1000	1000
MINES DE LENS	1000	1000
KUHLMANN	1000	1000

	Cours précédent	Cours du jour
PHOSPHATES DU GAFSA	1150	1150
PECHINEY	1150	1150
CHARGEURS REUNIS	1150	1150
TRANSATLANTIQUE ORD.	110	110
VOITURES PARIS	110	110
CULTURES TROPICALES	1150	1150
PATHE CINEMA JOURS	1150	1150
SUCRERIE SAF.	1150	1150
RUSSE 4 p. 100	1150	1150
RUSSE 5 p. 100	1150	1150
SERBE 1895	1150	1150
TURC 4 p. 100	1150	1150
TURC 5 p. 100 1904	1150	1150
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1150	1150
— OTTOMANE	1150	1150
CREDIT FONCIER EGYPTIEN	1150	1150
WAGONS LITS ORD.	1150	1150
CENTRAL MINING	1150	1150
RIO TINTO	1150	1150
ORIENTAL CARPET	1150	1150
PETROLINA	1150	1150
SUCRERIES D'EGYPTE	1150	1150
BONS BELGIQUES 1832	1150	1150
RIBATKA	1150	1150
CAMBOGGE	1150	1150
FINANCIERES CAOUTCHOUC	1150	1150
CHARTERED	1150	1150
CONCORDIA	1150	1150
DE BEERS ORD.	1150	1150
ESTRELLAS	1150	1150
GRAND MOGHOL	1150	1150
HUANCHACA	1150	1150
JAGERSFONTEIN	1150	1150
MALMOSA ORD.	1150	1150
MEXICAN EAGLE ORD.	1150	1150
MODDERFONTEIN	1150	1150
MONTECATINI	1150	1150
NIANZA	1150	1150
RADANG	1150	1150
SAN FRANCISCO MINES	1150	1150
SOUMANO-ATLIER	1150	1150
TANGANIKA	1150	1150

COMPTANT	Cours précédent	Cours du jour
CH. DE FER ROUTES ALGERIE	130	130
CH. DE FER DEPARTEMENT	—	441
DOCKS MARSEILLE	1150	1150
LYONNAISE DES EAUX CAP.	1150	1150
ELECTRICITE PARIS	1150	1150
UNION ELECTRICITE	1150	1150
PERENCHIES	1150	1150
LEBON	1150	1150
GAZ DE PARIS	1150	1150
DURIEUX	1150	1150
FIVES LILLE	1150	1150
SAINT-GOBAIN	1150	1150
VERRERIE CARMAUX	1150	1150
SALINS MIDI capital	1150	1150
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1150	1150
DISTILLERIE INDO-CHINE	1150	1150
POUDRE CHALLENDAR	1150	1150
GALERIES LAFAYETTE	1150	1150
PARIS FRANCE	1150	1150
SUCRERIES	1150	1150
BANQUE FRANCAISE BRESIL PLATA	1150	1150
— ITALIENNE	1150	1150
CREDIT FONCIER AUTRICHE	1150	1150
— MEXICAIN	1150	1150
— LYBA	1150	1150
TABACS PHILIPPINES ordinaire	1150	1150
BANQUE PERNIN, MERCIAIN	1150	1150
— INDUSTRIELLE JAPON	1150	1150
CREDIT FONC. FRANCO-CANADI.	1150	1150
SO-SIETAL	1150	1150
AUTOMOBILES	1150	1150
MEYER CHARLTON	1150	1150
TALCS LUZENAC	1150	1150
ROYAL DEUTCH	1150	1150
SHELL	1150	1150

Fonds d'Etat Etrangers	Cours précédent	Cours du jour
ANGLAIS 2 1/2	1150	1150
ARGENTINE 4 p. 100 1887	1150	1150
ANGLAIS 3 p. 100	1150	1150
ANGLAIS 4 p. 100 1923	1150	1150
ANGLAIS 5 p. 100 1925	1150	1150
CHINE 4 p. 100 1895	1150	1150
CHINE 5 p. 100 1913	1150	1150
HESSE 3 p. 100 1854	1150	1150
MELLEN 5 p. 100 1911	1150	1150
JAPON 4 p. 100 1899	1150	1150
JAPON 5 p. 100 1910	1150	1150
MEXIQUE 4 p. 100 1904	1150	1150
MEXIQUE 5 p. 100 1899	1150	1150
PORTUGAL 3 p. 100	1150	1150
RUSSE 4 p. 100	1150	1150
TURC 4 p. 100	1150	1150

CHANGES	Demande	Offre
Londres	124.90	125.10
New York	25.10	25.15
Allemagne (100 reichsmark)	123.50	123.75
Belgique	354.25	354.50
Espagne	418.75	419.25
Hollande	1150	1150
Italie	1150	1150
Pologne	1150	1150
Suisse	1150	1150

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires
DEPOSITAIRE
les moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.
GRAND ASSORTIMENT
de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.
Louis Rogliano
23, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-42
Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.
LOCATION DE COFFRE-FORTS
Compartiments depuis 20 fr. par an

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
15, pl. St-Nicolas — 34, Cours Paoli à BASTIA
Principales Opérations de la Banque
Escompte et recouvrement au papier — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Location de coffres-forts — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Les Etablissements S. DAMIANI & Cie - Bastia
PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
« Cap Corse Damiani » Hors Concours. Membre du Jury » Nectar Cédrat » « Myrte » « Mandarine » Marque déposée.
PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques que l'on est sûr d'y trouver.
PAR l'assortiment unique de leur rayon de Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers.
PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN ! ?

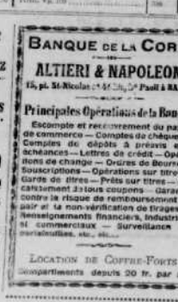

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 16

L'Ange et la Couronne
par PIERRE FREDERIX

VI

Mais enfin, qu'y a-t-il ?

Il y a que j'en ai assez de lui. Assez qu'il soit avec une violence surprenante.

Il ne me quitte pas de l'œil, c'est l'air. Les autres m'évitent ; lui, au contraire, il m'épouse, vous dirait-il, il colle à mes basques, ne veut rien savoir... pas un jour, je l'ai vu qui ne s'installait une feuille de papier, un crayon devant lui. C'est naturel, direz-vous, pour un peintre de portraits, de s'attacher à un modèle. Mais, voyez-vous, ce n'est pas ça. Il a un autre but, et je n'arriverai bien qu'à découvrir lequel par mon attitude. Il ne se révolte pas ou, le peu de fois qu'il l'a fait, il a vite fait de se ressaisir, de se reprendre, de se montrer encore plus aimable, plus empressé, plus attentif, comme pour me faire oublier ses écarts. Il est vrai que, depuis, il ne s'est plus permis de me parler de son amour. Il a compris que c'était inutile, qu'il ne servait à rien de me le répéter. Mais il n'en est pas moins là, présent, toujours présent, à me guetter, à me surveiller, à me suivre, à me poursuivre de ses regards, de ses attentions, de ses prévenances. Et, tenez, ce matin encore, il a fait une scène à Mme Lamy, la femme de chambre, parce qu'elle avait oublié de me donner mon courrier. Il a prétendu que c'était un manque de respect à mon égard, que cette fille devait être renvoyée sur le champ, qu'elle était incapable, maladroite, ridicule ; enfin, il a tout dit, il a tout trouvé pour me prouver qu'il était le seul à me témoigner de la déférence, de la considération, de l'égard. Bref, il a failli me faire mettre la pauvre fille à la porte. Et, pour finir, il a déclaré qu'il ne me quitterait pas de la journée, qu'il m'accompagnerait partout, même à la messe, si je voulais y aller.

Et vous avez accepté ?

Pourquoi pas ? Il est si malheureux, si désespéré, si humble, si soumis, si différent de lui-même, que je ne sais plus que penser. Il a l'air d'un homme qui a perdu la tête, qui ne sait plus ce qu'il fait, qui ne se reconnaît plus lui-même. Il a l'air d'un homme qui a besoin de moi, qui ne peut pas vivre sans moi, qui ne peut pas se passer de moi, qui ne peut pas me quitter, qui ne peut pas me laisser seule, qui ne peut pas me laisser partir, qui ne peut pas me laisser aller à mes affaires, qui ne peut pas me laisser vivre ma vie, qui ne peut pas me laisser faire ce que je veux, ce que je dis. Il note ! Il note ! C'est un espion !

La voix du vieil homme empêcha toute la chambre. Ses yeux brillaient de fureur.

— Il vous espionne ? répéta-t-il. Je vous laisse vous confier à lui, à votre chose. Si vous l'aviez vu tout à l'heure...

La figure de Dan s'était assombrie.

Ah ! pour cela, on doit être l'historien de la loge de Pomiet.

— La loge de Pomiet ?

Oui, Pomiet, en Mandchourie. Une histoire stupide qui est arrivée, cette année ou l'était avec le Lorel, à chacun de plusieurs. Vous savez bien...

Je sais. Et alors...

Eh bien, nous avons dû déboucher dans un cul-de-sac. Il y a eu du désordre, un incendie, une mégère, et finalement des coups de feu... Deux femmes chahut... Des blessés...

C'est vous qui avez tiré ? demanda-t-il la gorge en peu serrée.

Non, mais hommes, on a eu... en face de nous des gens qui n'était une histoire ridicule ; et ce ne fut... » Devant ce déballage, j'étais envahi par des sentiments affreux.

Pourquoi t'énerves-tu ainsi ? Qu'est-ce cela, n'est rien ?

Pourquoi ? grands le mario.

Il venait de s'emparer du jardin japonais qui s'ouvrait sur un guéridon, au mur, et le portait au milieu de la chambre, sous la lampe.

Regarder ça !

Surpris, troublé, j'examinai tour à tour la figure de Dan et le bambin verdâtre.

Vous ne remarquez rien ?

Non ! avouai-je.

Le mario se mit à crier :

Quand on m'a apporté ce jardin, vous l'avez vu, n'est-ce pas ? Qu'y avait-il dans ce paysage ?

Soudain je me souviens.

Une rivière ! Oui, une rivière !

Il maintenant ?

Maintenant on devait au rivage un bord de la mer... Tout a été changé !

Ah ! vous y êtes enfin ! Qui a fait cela ? Pourquoi a-t-on fait cela ?

La voix de Dan se cassa. Sa tête errait dans ses épaules.

Voyez-vous, là-bas, à Pomiet, le plus ressemblait tout à fait à celle-ci : la grande maison, à la maison de chambre, les écuries, le terrain, le tout de ici jamais oublier ! Les tuiez de sont nous. Le jardin de Ning-Chol, c'était l'avant-dernier. Ensuite, venait naturellement j'ai fini par l'arriver cette maudite histoire !

Dan qui tenait le bambin monta sous la lampe. Au moment où la main semblait prête à éclater de lumière, elle hésita. Dan avait sorti en arrière ; il se tenait, les coudes écartés et les mains crispées, devant un lac de porcelaine brisée, de mottes de terre d'où émergeaient pêle-mêle la base du pavillon renversé, des rayures, des feuillages, des baguettes et des fils de fer. Un moment il craignit que les débris du jardin ne se remboîtent, comme les tronçons d'une bête malfaisante. Puis, avançant le pied, il les écrasa sous sa bottine.

Bon débarras ! grommela-t-il. On n'en entendra plus parler !

Je regardai autour de nous, des choses, il ne restait rien qu'une pellicule prête à craquer sous la pression intérieure de formes nouvelles ; et de même que du jardin japonais s'était dégagé le décor de Pomiet, il me semblait maintenant que les objets familiers de la chambre, soulevés par les figures d'un cauchemar, allaient nous dévoiler d'épouvantables mystères...

Le surboubonnais malin, le tourni fous devaient sur le bas de l'oreiller ; se leva était tournoyé vers le lit sud ; les bras convulsionnaient sur le carreau du vestibule, tiens que tissé sous son propre poids, le corps, énorme, couvrait quelques marches.

VII

— Il était onze heures et demie, à peu près, m'expliqua-t-il plus tard. J'ai voulu monter chez vous. Le camp m'a été porté, par derrière, lorsque je me trouvais déjà sur l'escalier. Il a fallu sans doute qu'on se serre d'un maillet pour m'atteindre si haut... Je ne sais pas bien de quelle façon on s'y est pris, mais je sais que j'ai tourné sur moi-même, en voulant me raccrocher quelque part. C'est ainsi que ma tête aura porté d'abord sur le coin de bahut. Il faisait noir, mais j'ai entendu. J'ai dévissé son crâne, à lui, qui se courbait et filait derrière le mur... Plus tard, dans la nuit, je suis revenu à moi ; je n'ai pas eu la force d'ouvrir. Le froid m'a saisi ; je me suis évanoui de nouveau... C'est tout, je crois.

Le récit de cet accent silencieux semblait exigé d'être cauchemar.

Vous supposiez quelqu'un ? dis-je.

C'était presque une affirmation.

Qui voulez-vous que ce soit ? répliqua le blessé, impatienté.

Saisissant sur le coude, il me regardait, paraissant me jeter : « Voyons ! Ne savez pas ? Pourquoi me questionnez-vous ? » et me défier en même temps de prononcer le nom qui nous venait aux lèvres.

Dès le premier instant, une crainte m'empêchait d'insister. Je ne l'exprimais pas, mais elle était là, en moi, à la présence, et si j'commande parfois de ne pas parler, c'est pour ne pas avoir à répondre à des questions que je ne me pose pas à moi-même.

Ning-Chol qui sortait du restaurant. Sa figure ne peut plus chasser, son chapeau melon d'un jaune pâle, son costume européen blanc. Hors cela, rien que de normal en lui. Comme il allait s'éloigner, en effet, il s'est retourné, a fait allusion à l'accident du train.

Un accident ? répéta-t-il.

Je gardais l'accent tout le reste exagéré qui le trahissait. Mais il ne devait pas se douter de ses moindres gestes. Je ne voulais rien laisser paraître de mes soupçons, de mes craintes, de mes hésitations, de mes angoisses. Et pourtant il savait, il devinait, il lisait dans mes yeux, dans mes pensées, dans mes moindres réflexions. Il était là, devant moi, pour me surveiller, pour me guetter, pour me suivre, pour me poursuivre de ses regards, de ses attentions, de ses prévenances. Et, tenez, ce matin encore, il a fait une scène à Mme Lamy, la femme de chambre, parce qu'elle avait oublié de me donner mon courrier. Il a prétendu que c'était un manque de respect à mon égard, que cette fille devait être renvoyée sur le champ, qu'elle était incapable, maladroite, ridicule ; enfin, il a tout dit, il a tout trouvé pour me prouver qu'il était le seul à me témoigner de la déférence, de la considération, de l'égard. Bref, il a failli me faire mettre la pauvre fille à la porte. Et, pour finir, il a déclaré qu'il ne me quitterait pas de la journée, qu'il m'accompagnerait partout, même à la messe, si je voulais y aller.

Et vous avez accepté ?

Pourquoi pas ? Il est si malheureux, si désespéré, si humble, si soumis, si différent de lui-même que je ne sais plus que penser. Il a l'air d'un homme qui a perdu la tête, qui ne sait plus ce qu'il fait, qui ne se reconnaît plus lui-même. Il a l'air d'un homme qui a besoin de moi, qui ne peut pas vivre sans moi, qui ne peut pas se passer de moi, qui ne peut pas me quitter, qui ne peut pas me laisser seule, qui ne peut pas me laisser partir, qui ne peut pas me laisser aller à mes affaires, qui ne peut pas me laisser vivre ma vie, qui ne peut pas me laisser faire ce que je veux, ce que je dis. Il note ! Il note ! C'est un espion !

Les traits du vieil homme empêchait toute la chambre. Ses yeux brillaient de fureur.

— Il vous espionne ? répéta-t-il. Je vous laisse vous confier à lui, à votre chose. Si vous l'aviez vu tout à l'heure...

La figure de Dan s'était assombrie.

Ah ! pour cela, on doit être l'historien de la loge de Pomiet.

— La loge de Pomiet ?

Oui, Pomiet, en Mandchourie. Une histoire stupide qui est arrivée, cette année ou l'était avec le Lorel, à chacun de plusieurs. Vous savez bien...

Je sais. Et alors...

Eh bien, nous avons dû déboucher dans un cul-de-sac. Il y a eu du désordre, un incendie, une mégère, et finalement des coups de feu... Deux femmes chahut... Des blessés...

C'est vous qui avez tiré ? demanda-t-il la gorge un peu serrée.

Non, mais hommes, on a eu... en face de nous des gens qui n'était une histoire ridicule ; et ce ne fut... » Devant ce déballage, j'étais envahi par des sentiments affreux.

Pourquoi t'énerves-tu ainsi ? Qu'est-ce cela, n'est rien ?

Pourquoi ? grands le mario.

Il venait de s'emparer du jardin japonais qui s'ouvrait sur un guéridon, au mur, et le portait au milieu de la chambre, sous la lampe.

Regarder ça !

Surpris, troublé, j'examinai tour à tour la figure de Dan et le bambin verdâtre.

Vous ne remarquez rien ?

Non ! avouai-je.

Le mario se mit à crier :

Quand on m'a apporté ce jardin, vous l'avez vu, n'est-ce pas ? Qu'y avait-il dans ce paysage ?

Soudain je me souviens.

Une rivière ! Oui, une rivière !

Il maintenant ?

Maintenant on devait au rivage un bord de la mer... Tout a été changé !

Ah ! vous y êtes enfin ! Qui a fait cela ? Pourquoi a-t-on fait cela ?

La voix de Dan se cassa. Sa tête errait dans ses épaules.

Voyez-vous, là-bas, à Pomiet, le plus ressemblait tout à fait à celle-ci : la grande maison, à la maison de chambre, les écuries, le terrain, le tout de ici jamais oublier ! Les tuiez de sont nous. Le jardin de Ning-Chol, c'était l'avant-dernier. Ensuite, venait naturellement j'ai fini par l'arriver cette maudite histoire !

Dan qui tenait le bambin monta sous la lampe. Au moment où la main semblait prête à éclater de lumière, elle hésita. Dan avait sorti en arrière ; il se tenait, les coudes écartés et les mains crispées, devant un lac de porcelaine brisée, de mottes de terre d'où émergeaient pêle-mêle la base du pavillon renversé, des rayures, des feuillages, des baguettes et des fils de fer. Un moment il craignit que les débris du jardin ne se remboîtent, comme les tronçons d'une bête malfaisante. Puis, avançant le pied, il les écrasa sous sa bottine.

Bon débarras ! grommela-t-il. On n'en entendra plus parler !

Je regardai autour de nous, des choses, il ne restait rien qu'une pellicule prête à craquer sous la pression intérieure de formes nouvelles ; et de même que du jardin japonais s'était dégagé le décor de Pomiet, il me semblait maintenant que les objets familiers de la chambre, soulevés par les figures d'un cauchemar, allaient nous dévoiler d'épouvantables mystères...

Le surboubonnais malin, le tourni fous devaient sur le bas de l'oreiller ; se leva était tournoyé vers le lit sud ; les bras convulsionnaient sur le carreau du vestibule, tiens que tissé sous son propre poids, le corps, énorme, couvrait quelques marches.

VII

— Il était onze heures et demie, à peu près, m'expliqua-t-il plus tard. J'ai voulu monter chez vous. Le camp m'a été porté, par derrière, lorsque je me trouvais déjà sur l'escalier. Il a fallu sans doute qu'on se serre d'un maillet pour m'atteindre si haut... Je ne sais pas bien de quelle façon on s'y est pris, mais je sais que j'ai tourné sur moi-même, en voulant me raccrocher quelque part. C'est ainsi que ma tête aura porté d'abord sur le coin de bahut. Il faisait noir, mais j'ai entendu. J'ai dévissé son crâne, à lui, qui se courbait et filait derrière le mur... Plus tard, dans la nuit, je suis revenu à moi ; je n'ai pas eu la force d'ouvrir. Le froid m'a saisi ; je me suis évanoui de nouveau... C'est tout, je crois.

Le récit de cet accent silencieux semblait exigé d'être cauchemar.

Vous supposiez quelqu'un ? dis-je.

C'était presque une affirmation.

Qui voulez-vous que ce soit ? répliqua le blessé, impatienté.

Saisissant sur le coude, il me regardait, paraissant me jeter : « Voyons ! Ne savez pas ? Pourquoi me questionnez-vous ? » et me défier en même temps de prononcer le nom qui nous venait aux lèvres.

Dès le premier instant, une crainte m'empêchait d'insister. Je ne l'exprimais pas, mais elle était là, en moi, à la présence, et si j'commande parfois de ne pas parler, c'est pour ne pas avoir à répondre à des questions que je ne me pose pas à moi-même.

Ning-Chol qui sortait du restaurant. Sa figure ne peut plus chasser, son chapeau melon d'un jaune pâle, son costume européen blanc. Hors cela, rien que de normal en lui. Comme il allait s'éloigner, en effet, il s'est retourné, a fait allusion à l'accident du train.

Un accident ? répéta-t-il.

Je gardais l'accent tout le reste exagéré qui le trahissait. Mais il ne devait pas se douter de ses moindres gestes. Je ne voulais rien laisser paraître de mes soupçons, de mes craintes, de mes hésitations, de mes angoisses. Et pourtant il savait, il devinait, il lisait dans mes yeux, dans mes pensées, dans mes moindres réflexions. Il était là, devant moi, pour me surveiller, pour me guetter, pour me suivre, pour me poursuivre de ses regards, de ses attentions, de ses prévenances. Et, tenez, ce matin encore, il a fait une scène à Mme Lamy, la femme de chambre, parce qu'elle avait oublié de me donner mon courrier. Il a prétendu que c'était un manque de respect à mon égard, que cette fille devait être renvoyée sur le champ, qu'elle était incapable, maladroite, ridicule ; enfin, il a tout dit, il a tout trouvé pour me prouver qu'il était le seul à me témoigner de la déférence, de la considération, de l'égard. Bref, il a failli me faire mettre la pauvre fille à la porte. Et, pour finir, il a déclaré qu'il ne me quitterait pas de la journée, qu'il m'accompagnerait partout, même à la messe, si je voulais y aller.

Et vous avez accepté ?

Pourquoi pas ? Il est si malheureux, si désespéré, si humble, si soumis, si différent de lui-même que je ne sais plus que penser. Il a l'air d'un homme qui a perdu la tête, qui ne sait plus ce qu'il fait, qui ne se reconnaît plus lui-même. Il a l'air d'un homme qui a besoin de moi, qui ne peut pas vivre sans moi, qui ne peut pas se passer de moi, qui ne peut pas me quitter, qui ne peut pas me laisser seule, qui ne peut pas me laisser partir, qui ne peut pas me laisser aller à mes affaires, qui ne peut pas me laisser vivre ma vie, qui ne peut pas me laisser faire ce que je veux, ce que je dis. Il note ! Il note ! C'est un espion !

Les traits du vieil homme empêchait toute la chambre. Ses yeux brillaient de fureur.

— Il vous espionne ? répéta-t-il. Je vous laisse vous confier à lui, à votre chose. Si vous l'aviez vu tout à l'heure...

La figure de Dan s'était assombrie.

Ah ! pour cela, on doit être l'historien de la loge de Pomiet.

— La loge de Pomiet ?

Oui, Pomiet, en Mandchourie. Une histoire stupide qui est arrivée, cette année ou l'était avec le Lorel, à chacun de plusieurs. Vous savez bien...

Je sais. Et alors...

Eh bien, nous avons dû déboucher dans un cul-de-sac. Il y a eu du désordre, un incendie, une mégère, et finalement des coups de feu... Deux femmes chahut... Des blessés...

C'est vous qui avez tiré ? demanda-t-il la gorge un peu serrée.

Non, mais hommes, on a eu... en face de nous des gens qui n'était une histoire ridicule ; et ce ne fut... » Devant ce déballage, j'étais envahi par des sentiments affreux.

Pourquoi t'énerves-tu ainsi ? Qu'est-ce cela, n'est rien ?

Pourquoi ? grands le mario.

Il venait de s'emparer du jardin japonais qui s'ouvrait sur un guéridon, au mur, et le portait au milieu de la chambre, sous la lampe.

Regarder ça !

Surpris, troublé, j'examinai tour à tour la figure de Dan et le bambin verdâtre.

Vous ne remarquez rien ?

Non ! avouai-je.

Le mario se mit à crier :

Quand on m'a apporté ce jardin, vous l'avez vu, n'est-ce pas ? Qu'y avait-il dans ce paysage ?

Soudain je me souviens.

Une rivière ! Oui, une rivière !

Il maintenant ?

Maintenant on devait au rivage un bord de la mer... Tout a été changé !

Ah ! vous y êtes enfin ! Qui a fait cela ? Pourquoi a-t-on fait cela ?

La voix de Dan se cassa. Sa tête errait dans ses épaules.

Voyez-vous, là-bas, à Pomiet, le plus ressemblait tout à fait à celle-ci : la grande maison, à la maison de chambre, les écuries, le terrain, le tout de ici jamais oublier ! Les tuiez de sont nous. Le jardin de Ning-Chol, c'était l'avant-dernier. Ensuite, venait naturellement j'ai fini par l'arriver cette maudite histoire !

Dan qui tenait le bambin monta sous la lampe. Au moment où la main semblait prête à éclater de lumière, elle hésita. Dan avait sorti en arrière ; il se tenait, les coudes écartés et les mains crispées, devant un lac de porcelaine brisée, de mottes de terre d'où émergeaient pêle-mêle la base du pavillon renversé, des rayures, des feuillages, des baguettes et des fils de fer. Un moment il craignit que les débris du jardin ne se remboîtent, comme les tronçons d'une bête malfaisante. Puis, avançant le pied, il les écrasa sous sa bottine.

Bon débarras ! grommela-t-il. On n'en entendra plus parler !

Je regardai autour de nous, des choses, il ne restait rien qu'une pellicule prête à craquer sous la pression intérieure de formes nouvelles ; et de même que du jardin japonais s'était dégagé le décor de Pomiet, il me semblait maintenant que les objets familiers de la chambre, soulevés par les figures d'un cauchemar, allaient nous dévoiler d'épouvantables mystères...

Le surboubonnais malin, le tourni fous devaient sur le bas de l'oreiller ; se leva était tournoyé vers le lit sud ; les bras convulsionnaient sur le carreau du vestibule, tiens que tissé sous son propre poids, le corps, énorme, couvrait quelques marches.

VII

— Il était onze heures et demie, à peu près, m'expliqua-t-il plus tard. J'ai voulu monter chez vous. Le camp m'a été porté, par derrière, lorsque je me trouvais déjà sur l'escalier. Il a fallu sans doute qu'on se serre d'un maillet pour m'atteindre si haut... Je ne sais pas bien de quelle façon on s'y est pris, mais je sais que j'ai tourné sur moi-même, en voulant me raccrocher quelque part. C'est ainsi que ma tête aura porté d'abord sur le coin de bahut. Il faisait noir, mais j'ai entendu. J'ai dévissé son crâne, à lui, qui se courbait et filait derrière le mur... Plus tard, dans la nuit, je suis revenu à moi ; je n'ai pas eu la force d'ouvrir. Le froid m'a saisi ; je me suis évanoui de nouveau... C'est tout, je crois.

Le récit de cet accent silencieux semblait exigé d'être cauchemar.

Vous supposiez quelqu'un ? dis-je.

C'était presque une affirmation.

Qui voulez-vous que ce soit ? répliqua le blessé, impatienté.

Saisissant sur le coude, il me regardait, paraissant me jeter : « Voyons ! Ne savez pas ? Pourquoi me questionnez-vous ? » et me défier en même temps de prononcer le nom qui nous venait aux lèvres.

Dès le premier instant, une crainte m'empêchait d'insister. Je ne l'exprimais pas, mais elle était là, en moi, à la présence, et si j'commande parfois de ne pas parler, c'est pour ne pas avoir à répondre à des questions que je ne me pose pas à moi-même.

Ning-Chol qui sortait du restaurant. Sa figure ne peut plus chasser, son chapeau melon d'un jaune pâle, son costume européen blanc. Hors cela, rien que de normal en lui. Comme il allait s'éloigner, en effet, il s'est retourné, a fait allusion à l'accident du train.

Un accident ? répéta-t-il.

Je gardais l'accent tout le reste exagéré qui le trahissait. Mais il ne devait pas se douter de ses moindres gestes. Je ne voulais rien laisser paraître de mes soupçons, de m

ECHOS SPORTS INFORMATIONS LOCALES

Billet Parisien

Un haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, suivant attentivement l'autre après-midi le brillant de l'avenue Wagram, aperçut au-dessus de la pelouse des Tennis et de l'Etoile, il entra dans des nombreuses nuées de moucherons et de hannetons et se dit tout qui bonnet d'ane.

Le personnage s'était-il laissé séduire par les affiches sensationnelles qui annoncent cette pièce ? Oh ! ça n'en serait pas étonnant de la part d'un haut fonctionnaire à l'Agriculture, plutôt habitué à faire jouer à ses chevaux gris.

Il allait, gravement et officiellement, inaugurer l'Exposition future, organisée par le Cat-Club de France.

Et l'on sait que le ministre a tenu à honorer de sa présence d'abord la grande réunion qui allait débuter au Cirque municipal chez les petits chats.

Devant cette perspective, je déloque d'écrire.

Très curieux ! Je n'en ai jamais vu de cette couleur !

Il lui fallait aussi s'extasier devant toute une tribu de damiers, caresser des chatons, admirer un Siamois qu'une dame cajolait dans ses bras et dire un mot aimable à la chatte rose de Turquie qui s'étirait en ronronnant.

Puis, le représentant du ministre de l'Agriculture murmura :

— Nous ne faire deux expositions aujourd'hui.

Il surtait, en effet, de l'Exposition canine des Tuileries.

Car, tout était silence et minauderie chez les chats. Parfois une sonnerie de trompette descendait sur les cages. Pas un souffle, pas un cri.

Et soudain, au beau milieu d'un de ces assoupissements dont les félidés sont coutumiers, ressuscitant les efforts, un tapissier qui mettait la dernière main à la décoration de la salle laissa tomber son gros clouteau sur le parquet. Le bruit métallique de l'instrument redoutable fit bondir les gros mâles qui, toutes griffes dehors, se mirent à miauler désespérément.

Ce fut la panique. Les exposants se bousculèrent pour préserver leurs chers d'une mutilation qu'allait pas prévue au programme, et le délégué, pressé, pressé, pressé, s'évada, se retrouva comme par enchantement sur le trottoir de l'avenue Wagram.... — Gabriel BUCK.

❍❍❍

CALENDRIER

Aujourd'hui mercredi 1er juin, 152e jour de l'année ; 213 à venir.

Soleil, Gémeaux. Ste Pamphile

Demain, Ste Emilie

❍❍❍

EPHEMERIDES CORSES

1er juin 1791. — Le décret de l'Assemblée Nationale, sur la *Constitution civile du Clergé*, ayant mis à bas presque tous les évêchés de Bastia, les prélats Salvadori et Bajetta, curé de St-Jean, font une procession de pénitence à pieds-nus et avancent la corde au cou.

❍❍❍

ERRATUM

Dans notre écho d'hier « Les Favorites » du quai, il faut lire M. Cazanial au lieu de M. Cruniasal.

❍❍❍

DAMIANI
Vin du Cap Corse au Quinquina
Blanc et Rouge
San MAURE & Cie, St Florent Port

❍❍❍

VIEUX PAPIERS

Il y a un an, une vieille dame de Vienne trouva dans ses papiers une liasse de parchemin, qui étaient adressés à l'empereur Ferdinand et qui n'avaient jamais été remis à leur destinataire.

Comme on lui dit que le timbres, appose sur les lettres, avaient une certaine valeur, elle les envoya.

Elle vient de vendre douze exemplaires du « Moniteur » jaune d'Autriche, dont elle a hérité, 100 millions.

Pour ces douze exemplaires, elle a touché trente-mille mark-or, soit un peu plus de cent-quatre-vingt-mille francs en monnaie française.

Pourvu que cet exemple ne pousse pas les facteurs et les concierges à apporter aux familles, destinés aux sont un souffle, des lettres de rebut...

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 31 mai. — « Est-ce une sainte alliance contre le communisme » se demande M. Wyndham Lewis dans *Détective*.

« Pourtant, M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, a cru devoir se rendre à Londres dans l'espoir, a-t-on mot sans bienveillance aux Etats, de célébrer le « Memorial Day », 29 c'est-à-dire en l'honneur des morts de la guerre de sécession.

« Mais, une maladie pareille au cancer ; c'est aussi le virus de la rage et le plus redoutable des poisons.

« C'est au républicain définitif non contre le temple russe, mais contre le régime qu'il établit : « Le Matin, en parlant du discours de M. Myron Herrick :

« L'ambassadeur a pris soin de séparer le peuple russe, dont il a rappelé les preuves d'amitié envers l'Amérique, des maîtres du nouveau régime qui n'ont aucun droit de parler en son nom. Il a comparé les dirigeants bolchevistes à un homme atteint de rage qu'on doit enfermer, mais dont les accès ne doivent point faire oublier le mal qui l'a frappé.

« Il faut que le Gouvernement se préoccupe des mécontents qui vont par dépit au communisme et se défendent bien cependant de vouloir préparer le grand soir », dit *l'Ere Nouvelle*.

« Les radicaux vont-ils se décider pour le nord de l'Amérique ou pour le sud ? » se demande le *Figaro* : « Ils ont depuis 1924 perdu dans l'Aube plus de 9.000 voix ; sur un million 500.000 voix à être invité à reporter les 6434 voix qu'il a recueillies dimanche ? sur le républicain de l'alliance démocratique ou sur le communiste ? Va-t-il remuer le sous-sol du deuxième secteur de Paris et se dédire chaque matin d'un mépris aussi sans franchise le triomphe du radicalisme parisien ? On bien entendra-t-il ces paroles du bon sens qui prononcé hier au cimetière de Suresnes : « Nous les pauvres gens n'avons pas à choisir entre l'ordre et l'anarchie, l'honnêteté et la brigandage, la simple morale et le vice » ?

« Les radicaux vont-ils choisir l'anarchie et le crime ? »

❍❍❍

LA FAILLITE DE L'AUTEUR DE « CHE CHIN CHOW »

Le mot n'est pas de gagner de l'argent, c'est de savoir le garder.

L'auteur Oscar Asche vient d'être, à Londres, déclaré en faillite avec un passif de 44.311 livres de dettes, 85 pour cent de celles-ci sont dues à l'auteur du fameux *Chu Chin Chow*, qui fut joué pendant plusieurs années.

Au cours du procès, il a été révélé que cette pièce lui a rapporté en droits d'auteur, cent mille livres. Gérait de quoi vivre tranquille ! Mais Oscar Asche voulut monter d'autres comédies : il organisa des tournées.

Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour !

❍❍❍

DIDOT BOTTIN COMMERCIAL 1928
BOTTIN MONDAIN 1928
En vente chez tous les libraires

Drame de la jalousie

Paris, 31 mai. — Au cours d'une séance de jalousie dans un logement situé rue de l'Aube à Bois-Colombes, un mari, nommé Francois Bocquet, a tué d'un coup de revolver la dame Soulange Gagnol.

Bocquet s'est aussitôt ensuite un coup de revolver dans la tempe.

Les deux cadavres ont été découverts dans la matinée, étendus sur un lit.

Le commissaire de police de Bois-Colombes a procédé aux constatations.

Le 3e Tour Cycliste de la Corse

Le Tour de Corse réservé aux coureurs licenciés du département, se disputera du 7 au 14 août prochain.

Le Comité de la Ligue Vélocipédique, qui s'est chargé de son organisation et qui, sous la haute présidence de l'ancien « Tour de France » Pierre Bordigoni a fait un si beau palmarès, ne ménagera rien afin que cette épreuve ait un aussi grand succès que les précédentes.

La bataille s'annonce splendide et sera certainement suivie avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la Petite Reine.

Et l'on peut être certain d'avance que les coureurs feront assaut de courage ; le parcours est assez dur, mais à la portée de toutes les paires de jarrets.

Les organisateurs prévoient faire monter sur l'Ominetre de toutes leurs machines. Nous sommes convaincus que beaucoup d'entre eux battront à cette impression qu'il y a toujours en Corse, des Corses qui marchent et ne demandent qu'à disputer de véritables épreuves comme le Tour de Corse. En attendant, les sportsmen de notre beau département feront bien de s'inscrire d'assister à un « event » qui ne peut manquer d'être magnifique.

Le Commissariat spécial du 4e Union Cycliste Américaine continue les souscriptions. Les personnes qui désirent encore en faire parvenir doivent le faire parvenir à M. Pierre Bordigoni, organisateur des « Trois vrais Tours de Corse », 31, Rue Fesch, Ajaccio.

❍❍❍

UN DEFI

La première équipe du Corsica serait désireuse de remporter l'épreuve du vingtième du C. A. B. pour dimanche prochain 5 juin.

La mort du Commandant Bourguignon

Le commandant Bourguignon, de l'Infanterie Coloniale, hors cadres au service des Renseignements au Maroc, chef du Cercle de Ouad-Amellen, qui est tombé héroïquement le 13 mai dernier, victime de son inlassable dévouement à la cause de la civilisation et au service de la patrie, était un peu notre compatriote par son mariage avec Mlle de Gioanni, de l'île Rousse.

C'est pendant qu'il discutait avec un chef rifain que le Commandant Bourguignon a été tué.

Le chef rifain donna par geste l'ordre à ses hommes de tirer sur l'officier français.

La mort de ce brave, stellionat à une trahison, a causé une vive émotion dans tout le Maroc où il était connu comme un modèle de bravoure.

Le commandant Bourguignon qui, depuis plusieurs années déjà, était titulaire de la Légion d'Honneur et de la Médaille de la Reconnaissance du Protectorat, était âgé de 42 ans.

Nous adressons à sa veuve et à sa famille, toutes nos condoléances affectueuses.

❍❍❍

ACQUISITION POUR LA CORSE
D'UNE MOISSONNEUSE LIEUSE-BATTEUSE

Au cours de la dernière session du Conseil Général, le Préfet de la Corse a présenté le rapport suivant dont les conclusions ont été acceptées :

J'ai l'honneur de vous soumettre une demande par laquelle M. le Président de l'Office agricole sollicite le concours financier du département en vue de l'acquisition d'une moissonneuse-lieuse-batteuse Doulibet.

Les débats qui se sont institués devant le Conseil Général au sujet des questions agricoles, témoignent de l'intérêt que porte votre assemblée à l'amélioration des procédés de culture.

On a pu constater pendant ces dernières années des progrès sérieux dans l'utilisation du matériel agricole moderne et dans l'emploi des engrais, dont la qualité utilisée est très supérieure à celle des années précédentes.

Il y a pour le département un rôle d'initiateur à remplir. Nos populations agricoles, éloignées du contact des centres, ont pas placées dans des conditions leur permettant de se rendre pratiquement compte des progrès réalisés dans le domaine agricole.

C'est pourquoi, j'ai été très heureux de recueillir l'avis favorable de la Commission départementale au sujet du projet d'acquisition de cette nouvelle machine dont l'emploi peut, s'il doit être généralisé en Corse, être d'une extrême utilité en permettant de faire la moisson dans un temps très court et en remplaçant une main d'œuvre qui nous fait si grandement défaut.

Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir bien ratifier le crédit de 15.000 frs inscrit au chapitre 19 du projet de budget supplémentaire de 1927, sur lequel vous êtes appelé à délibérer au cours de votre prochaine session.

Accident d'Automobile

Grasse, 31 mai. — Hier après-midi, un car chargé de touristes descendait à une allure rapide la rue des Cuisiniers. Les freins ayant cassés, le chauffeur, pour éviter une catastrophe, dirigea le car dans un bar.

Plusieurs voyageur furent blessés.

Une auto tamponne un motocycliste

Antibes, 31 mai. — L'auto de M. Pierre Clément, entrepreneur à Cagnes, a heurté, à la hauteur de la Caserne Du-gommier, un motocycliste, Alfred Bonelli, 22 ans, maçon, qui a été sérieusement blessé.

A L'HOTEL DE VILLE

Lundi soir, à 6 heures, la Municipalité avait réuni les diverses sociétés sportives de la ville pour fêter la victoire du Sporting Club dans le Championnat de la Corse.

M. de Montera, premier adjoint, assistait de nombreux conseillers municipaux, après s'être réjoui de constater que le titre de champion semble être l'apanage des sportifs bastiais, félicita chaudement l'équipe victorieuse qui doit être d'autant plus fière de sa victoire qu'elle le l'a remportée sur des adversaires de premier ordre.

M. Ornega, Président du Sporting Club, remercie en quelques mots M. de Montera de son accueil et de l'appui chacun doit à la prospérité des sports et félicita vivement les sociétés sportives bastiaises.

Bastia doit-il rester "port à éviter" ?

Nous avons publié récemment un article du dérouté et sympathique M. Marius Sari sur la situation de notre port actuelle comme « port à éviter ».

M. Magnan indiquait que pour ne plus mériter cette fâcheuse désignation, notre port devrait remplir trois conditions, c'est : entres celle de posséder un dépôt de charbon.

Un fait vient de se produire hier qui prouve la justesse de son observation :

Le vapeur *Sahel*, de nationalité italienne, commandé par le capitaine Albertini et qui charge à Solenzara de bois et rondins pour l'Espagne, était obligé ces jours derniers de rallier le port de Bastia pour une réparation. Une avarie réparée, le *Sahel* demandait à s'approvisionner en charbon : Il fut impossible de lui donner satisfaction, le port de Bastia étant dénoureu du dépôt qu'il se devrait d'avoir. Et le *Sahel*, pour remplir ses soutes, a dû partir hier soir pour Livourne d'où il devra retourner sur Solenzara pour terminer son chargement !

On pourrait épiloguer longuement sur cet événement dont l'importance n'échappe à personne et dont une seule conséquence pourrait priver de travail des centaines de dockers, de débardeurs, de portefaix, de lesteurs, de marins, etc.

Nous nous bornerons pour l'instant à signaler une fois de plus l'inconvénient. L'urgente nécessité de doter notre port d'un dépôt de charbon — de 100 tonnes au moins — destiné à ravitailler, le cas échéant, les navires à court de combustible.

❍❍❍

NOS HOTES

Sont descendus à *l'Impérial Palace* : Mme et M. Mugniel, ingénieur en chef de la Cie P. L. M.

Mme et M. le Colonel Margot, Contrôleur Général de la Cie P. L. M. ;

M. Bagnera, administrateur délégué des Garages du Sud Est.

Sont descendus à *l'Hôtel de France* : M. Buisseau, Inspecteur de la Banque de France ;

Mme et M. Giulicelli, inspecteur de la Cie P. L. M. en Corse.

❍❍❍

DEUIL

Nous avons relaté dans notre numéro de samedi le tragique accident d'automobile survenu à Tourmont (Oura) et coûta la vie à trois personnes.

Nous apprenons avec regret qu'une des victimes de cet accident, M. Lamy, fils du Percepteur de Lumio, était le gendre de M. Lucien Ogliastri de Gentile, nos sincères condoléances.

❍❍❍

AU THEATRE

Le célèbre opéra de Verdi *Un Bal Masqué* joué à Bastia d'une façon agréable. Aussi, la représentation de cette œuvre pour la troupe Castelnouvo s'est réalisée, malgré qu'en bandi, devant une salle presque comble.

Si l'œuvre elle-même a retrouvé le succès de jadis, le public a également confirmé ses artistes en sympathie.

Nous ne referons pas l'éloge de Mme Castelnouvo ; ses félicitations vont à tous : à MMmes Bartolomasi, Landi, Teodali ; à MM. Campri, Vecchi, Rocchi, Rossi ; à l'Orchestre et à son talentueux directeur le maestro Castelnouvo.

Une regrettable erreur s'est glissée dans le compte-rendu de la représentation du Trouvère que nous avons publié hier. L'excellent baryton dont nous vantions les belles qualités vocales est le cav. Nello Mirandola et non Amerdola.

❍❍❍

CARNET DE POLICE

Dans la journée d'hier, la police a dressé le procès-verbal de contraventions contre : la dame G. N., pour jet d'immondices ; les sieurs M. A., A. G., T. N., pour tapage injurieux ; le sieur Q. J. qui fumait dans la salle de spectacle du Théâtre ; le sieur P. Q., propriétaire d'un chien errant sans muselière.

❍❍❍

LE TOUR DE CORSE CYCLISTE

L'abondance des matières nous oblige à reporter à demain la liste déjà longue des souscriptions recueillies dans notre ville par M. Pierre Bordigoni, pour l'organisation du troisième Tour de Corse Cycliste.

❍❍❍

AU PORT

Entrées : Goélette *Carlo*, de Porto Vecchio Stefano sur lest ; *Antonio*, de Porto Torres sur lest ; *Ada*, de Nartus, sur lest.

— Sorti : Le *Bengasi* est parti pour Livourne avec 81 passagers.

LA FETE DE CHARITE DE *LA CIGALE*

Les personnes désireuses de retenir une table, dont le nombre est limité, pour le dîner qui sera servi sur la terrasse, sont priées de se faire inscrire à l'une des adresses suivantes : La Cigale (Tél. 17-69), 17bis, M. Daniel, patronner ; *Bastia-Journal* ; *Le Petit Bastiais*.

❍❍❍

Avis à Communications

Avis aux candidats à l'emploi de commis-titulaire des Directions départementales des Contributions directes.

Un concours d'admission à l'emploi de commis-titulaire des Directions départementales des Contributions directes sera ouvert dans le courant du mois de juillet 1927.

Le nombre des emplois mis au concours pour être attribués aux candidats reçus sera fixé par un arrêté ultérieur.

Les épreuves auront lieu dans chacun des chefs-lieux de département.

Pour être admis à concourir, les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus au 1er janvier 1927.

Les demandes d'admission à concourir devront être déposées à la Préfecture du département avant le 15 juin 1927.

Les candidats trouveront auprès du Directeur des Contributions directes et du Contrôleur à Ajaccio, Cours Napoléon, n° 1, tous les renseignements nécessaires sur le programme, les conditions d'admission et la situation pécuniaire des emplois. Une note précisant ces indications leur sera remise sur demande.

Syndicat d'Initiative

MM les Membres du Syndicat d'Initiative de Bastia sont priés de vouloir bien se réunir ce soir mercredi au local habituel à 18 heures.

On le sait, le jour : Taxe de séjour et Chambre climatique ; Jardins et squares ; Plage de Toga ; Questions diverses.

Pour les militaires de carrière

Le décret du 29 mars 1927 et l'instruction du 30 avril 1927 publiés au « Journal Officiel » des 2 avril et 3 mai 1927, pages 3923 et 4741, ont précisé les mesures d'application des articles 25 et 40 de la loi du 1er avril 1923 relatives aux majorations de pensions et au pécule en faveur des militaires de carrière.

Je vous prie d'appeler l'attention des chefs de corps et de services sur ces dispositions, qui devront être portées d'urgence à la connaissance des militaires de carrière sous leurs ordres.

Les fonctionnaires de l'intendance devront, dès leur arrivée à la frontière, faire connaître leur adresse exacte à l'intendant militaire de la région.

Les officiers, sous-officiers et hommes de troupe qui, sous la haute direction de l'intendant militaire, seront chargés de la liquidation des successions, devront être choisis parmi les officiers, sous-officiers et hommes de troupe ayant déjà exercé des fonctions dans l'administration.

Les officiers, sous-officiers et hommes de troupe qui, sous la haute direction de l'intendant militaire, seront chargés de la liquidation des successions, devront être choisis parmi les officiers, sous-officiers et hommes de troupe ayant déjà exercé des fonctions dans l'administration.

Machines à Coudre
SINGER
Les Meilleures, les plus Robustes
Les Moins Chères
Facilités de paiement
Réparations, Aiguilles, Accessoires
Succursales :
BASTIA, 8, boulevard du Palais
AJACCIO, 13, Cours Napoléon
Agences. — *Corte* : M. Bianchi ;
Calvi : M. Nezzetti ; *Porto-Vecchio* : M. Alessandri ; *Bonifacio* : M. Orecchioni.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Nous nous excusons auprès de certains de nos abonnés à qui Le Petit Bastiais n'a pas été adressé hier. Service rétabli aujourd'hui. Nous prions également les nombreux lecteurs qui ont écrit, de bien vouloir excuser notre retard.

Nous remercions nos fidèles correspondants qui nous transmettent de si précieux renseignements et les remercions de la confiance qu'ils nous témoignent.

L. G. L.

A la Chambre

L'organisation de l'armée

(Suite de notre article de première page)

La séance de la Chambre est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Bruneau.

M. Painlevé est au banc du Gouvernement.

La Chambre reprend la discussion du projet sur l'organisation générale de l'armée.

M. Marty, au nom du groupe communiste, s'élève contre les dispositions du projet prévoyant l'emploi de l'armée pour briser un mouvement pour pour le maintien de l'ordre à l'intérieur.

M. Marty conclut en disant que le régime socialiste opère à la guerre qui disparaîtra avec lui.

M. Jacquy, au nom du parti républicain de Bâche, estime qu'il faut avant tout assurer la paix et que rien de fermé ne sera fait tant que l'œuvre de paix n'aura pas pris une direction définitive. Ce rôle peut être dévolu à la France, mais nous devons quand même assurer notre sécurité en résolvant le problème de l'organisation militaire. Pour maintenir la paix nous devons être forts et par conséquent organiser notre armée.

M. Jacquy est remplacé à la tribune par M. Renaudel, mandaté par le groupe socialiste. Sans se dissimuler l'importance de certaines critiques de détail, l'orateur socialiste s'attache à montrer qu'il est capable d'ouvrir à notre pays une organisation militaire assurant à la fois pour payer à bon danger d'agression.

L'orateur constate qu'on est amené aujourd'hui à tenir les promesses électorales en réalisant le service d'un an. Mais on voudrait conserver l'armement ancienne. C'est cela surtout qui différencie le projet du Gouvernement du projet socialiste.

Examinant le principe qui domine le projet socialiste, M. Renaudel estime que le système proposé ne répond pas aux efforts pour l'organisation de l'armée, mais à condition que le pays n'entreprenne pas de guerre sans avoir fait l'armement préalable.

« Si l'on veut le jour du danger, dit-il, que nous les enfants de la Patrie, soient prêts, il faut qu'ils soient convaincus qu'ils ne défendent ni des intérêts de castes, ni des intérêts politiques. »

A LA COMMISSION DES FINANCES DE LA CHAMBRE

Vote de crédits

Paris, 31 mai. — La Commission des Finances de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Malvy, a adopté sur le rapport de M. Landry, un projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit supplémentaire pour le fond national de chômage.

Elle a adopté également sur le rapport de M. Paganon le projet de loi portant ouverture d'un crédit de deux millions pour la participation de la France aux Jeux Olympiques de 1928.

LES EVENEMENTS DE CHINE

Les Nordistes en déroute

Paris, 31 mai. — Un message de Pékin reçu à New York, assure qu'après la fuite définitive des Soldates leur ont infligé les Nordistes sont complètement en déroute et évacuent la province d'Honan.

Un autre message indique que les Nordistes sont battus d'un grand désastre, étant attaqués par trois armées à la fois.

La panique s'est emparée des troupes et a transformé leur retraite stratégique en « sauve qui peut ».

On assure que la ville de Pékin tombera bientôt.

Les japonais ont envoyé à leurs troupes de Tsin Tsin Kordge de rallier Tientsin ; les troupes américaines sont parties pour cette ville ; les forces anglaises, françaises et italiennes seront prochainement envoyées dans la Chine du Nord.

UN GARDIEN VICTIME DU DEVOIR

Troyes, 31 mai. — Les cloîtres de M. René Fayollet, veilleur de nuit, tentaient d'arrêter un cambrioleur à la teinturerie Clément Marot, ont eu lieu dans la matinée. Un milliers de personnes, dont les représentants de la magistrature et de la police, ont accompagné cette victime du devoir, dont le cercueil a été exposé dans la cour de la teinturerie à l'endroit même du drame.

Le ministère de l'Intérieur a fait déposer sur le cercueil la médaille d'argent de sauvetage classe.

Des discours ont été prononcés au cimetière par un camarade du défunt au nom du personnel et de la direction de l'usine.

La teinturerie offre une prime de dix mille francs à toute personne pouvant donner des renseignements permettant d'arrêter l'assassin.

AU MAROC

La baisse des troupes franco-espagnole est réalisée

Casablanca, 31 mai. — Dans la journée d'hier, la liaison des forces franco-espagnole a été effectuée au Sous des Beni Ahmed.

Le colonel Cappel et le général Chambrun, accompagnés par le 32e goumier s'y sont rencontrés.

Trois villages dissidents Ahmoud, Dalba et Aouaud, se sont soumis aujourd'hui ainsi que la tribu des Beni Medrassen.

Cette liaison est un événement extrêmement important. Elle est le couronnement de l'encerclement des derniers dissidents du massif de Chemsan qui se trouvent désormais pris au centre d'une tenaille se resserrant de plus en plus et dont la colonne espagnole Capaz et les colonnes françaises Pétain et Chambrun forment les pièces.

LE DIFFEREND ANGLO-EGYPTIEN

La situation s'aggrave

UN ULTIMATUM ANGLAIS

Londres, 31 mai. — D'après les dernières nouvelles parvenues du Caire, la situation politique serait de plus en plus tendue.

Le colonel égyptien est déjà en train de prendre possession de la note du Gouvernement britannique relative au projet des nationalistes concernant la réorganisation de l'armée égyptienne.

Certains journaux croient savoir que la note britannique contient un ultimatum.

La note britannique est amicale mais ferme

Dans les milieux politiques bien informés on déclare que la note britannique au Gouvernement égyptien sur le mouvement tendant à affaiblir le prestige britannique en Egypte est rédigée en termes amicaux mais fermes.

La note ne contient aucune menace, mais elle déclare nettement que l'Angleterre ne peut pas accepter les propositions mises en avant par l'Egypte.

L'envoi de trois vaisseaux de guerre britanniques en Egypte ne constitue pas une mesure d'intimidation, mais simplement pour protéger la colonie anglaise. Il n'est pas question d'envoyer des troupes supplémentaires de peur de nouvelles manifestations du désordre.

A LA COMMISSION SENATORIALE DE LA MARINE

Le rapport sur le voyage de la délégation à Toulon et en Corse

Paris, 31 mai. — La Commission sénatoriale de la Marine, réunie sous la présidence de M. de Kerguezec, a désigné M. Bio, comme rapporteur du projet de loi sur la navigation cultiers.

Elle a entendu ensuite le rapport de M. Tresser, au nom de la délégation qui alla à Toulon et en Corse, sur la création de Bouïfacio, sur les ateliers de construction de torpilles et de mines sous-marines à Toulon, sur le centre d'études de Toulon et sur les stations de sous-marins dans ce port de guerre.

Tous ces rapports ont été approuvés par la Commission qui approuve également le rapport général présenté par M. de Kerguezec sur la mission à Toulon et en Corse.

La Commission a décidé de demander au ministre de la Marine d'aménager sans délai le croiseur *Edgard-Quinet* qui est en service à Saint-Pierre-et-Miquelon en remplacement de *Jeanne d'Arc*.

Le tarif des douanes

Paris, 31 mai. — La Commission sénatoriale des Colonies, sous la présidence de M. Messimy a désigné M. Maurice Bourgès comme rapporteur pour avis du projet relatif à la revision du tarif général des douanes.

M. Charles Debierre a été désigné comme rapporteur provisoire sur le projet de loi relatif à l'Exposition internationale coloniale de Vincennes.

A l'"Officiel"

LE ROUEN DIRECTEUR DE L'OFFICE DU COMMERCE EXTERIEUR

Paris, 31 mai. — Le « Journal Officiel » publiera le premier juin un décret nommant M. Bernelot-Orgeman, directeur de l'Office national du Commerce extérieur en remplacement de M. Guillemot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, appelé sur sa demande à d'autres fonctions et nommé directeur honoraire.

Intendance de la Marine

Est nommé à l'emploi de commis de troisième classe des services de l'intendance et de santé : M. Antonietti, commis de quatrième classe.

Pensions Civiles

Postes et Télégraphes : M. Colombani Francois, facteur : 525 frs ; Mme Forni Félicité, femme Lebailleur, dame employée : 5581 frs ; M. Mariali Adolphe, commis principal, 4561 frs ; Mme Salicetti Pauline, veuve du facteur Laradour : 1712 francs.

Le Sort de l'"Oiseau Blanc"

Un télégramme du Capitaine Fonck

Paris, 31 mai. — Le capitaine Fonck a télégraphié au *Journal* de Paris de Québec disant : « Depuis dix jours, nous faisons des recherches avec des aviateurs canadiens dans le Labrador, le golfe de Saint Laurent, le nord de Terre-Neuve. Plus de 250 heures de vol ont été effectuées ; nous avons vu plus de cent bateaux de pêche en mer. Aucune nouvelle précise de Nungesser ».

Les recherches des avions canadiens

Paris, 31 mai. — Le correspondant du *Daily Mail* à Montréal télégraphie qu'un hydravion parti à la recherche de Nungesser et Coli, après avoir volé très bas le long de la côte, se dirigea vers la haute mer, près de Belle-Ile où il rencontra le vent et une violente tempête de neige. Il fut alors obligé de descendre à environ soixante kilomètres du village le plus proche qu'ils gagnèrent malgré la neige.

Les recherches vont continuer.

Après le raid de Lindbergh

Une mesure étrange du gouvernement espagnol

Paris, 31 mai. — En réponse au message que le président de la République des Etats-Unis a fait remettre à M. Doumergue, par l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, le Chef de l'Etat a chargé l'ambassadeur français à Washington de remettre à M. Coolidge, le message suivant :

« Les remerciements que Votre Excellence m'adresse pour la réception faite à l'aviateur Lindbergh par le Gouvernement et le peuple français m'ont infiniment touché et seront agréables à tous mes compatriotes. Les acclamations dont une foule immense a salué l'héroïque sportif, dont l'exploit marque une étape décisive dans le rapprochement de nos deux pays, les combats glorieux pour la liberté, aujourd'hui dans les lutes innovantes pour le progrès humain, ont uni les Etats-Unis et la France d'une manière indissoluble et féconde ».

A LA COMMISSION SENATORIALE DE LA MARINE

Le rapport sur le voyage de la délégation à Toulon et en Corse

Paris, 31 mai. — La Commission sénatoriale de la Marine, réunie sous la présidence de M. de Kerguezec, a désigné M. Bio, comme rapporteur du projet de loi sur la navigation cultiers.

Elle a entendu ensuite le rapport de M. Tresser, au nom de la délégation qui alla à Toulon et en Corse, sur la création de Bouïfacio, sur les ateliers de construction de torpilles et de mines sous-marines à Toulon, sur le centre d'études de Toulon et sur les stations de sous-marins dans ce port de guerre.

Tous ces rapports ont été approuvés par la Commission qui approuve également le rapport général présenté par M. de Kerguezec sur la mission à Toulon et en Corse.

La Commission a décidé de demander au ministre de la Marine d'aménager sans délai le croiseur *Edgard-Quinet* qui est en service à Saint-Pierre-et-Miquelon en remplacement de *Jeanne d'Arc*.

Le tarif des douanes

Paris, 31 mai. — La Commission sénatoriale des Colonies, sous la présidence de M. Messimy a désigné M. Maurice Bourgès comme rapporteur pour avis du projet relatif à la revision du tarif général des douanes.

M. Charles Debierre a été désigné comme rapporteur provisoire sur le projet de loi relatif à l'Exposition internationale coloniale de Vincennes.

A l'"Officiel"

LE ROUEN DIRECTEUR DE L'OFFICE DU COMMERCE EXTERIEUR

Paris, 31 mai. — Le « Journal Officiel » publiera le premier juin un décret nommant M. Bernelot-Orgeman, directeur de l'Office national du Commerce extérieur en remplacement de M. Guillemot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, appelé sur sa demande à d'autres fonctions et nommé directeur honoraire.

Intendance de la Marine

Est nommé à l'emploi de commis de troisième classe des services de l'intendance et de santé : M. Antonietti, commis de quatrième classe.

Pensions Civiles

Postes et Télégraphes : M. Colombani Francois, facteur : 525 frs ; Mme Forni Félicité, femme Lebailleur, dame employée : 5581 frs ; M. Mariali Adolphe, commis principal, 4561 frs ; Mme Salicetti Pauline, veuve du facteur Laradour : 1712 francs.

Lindbergh en Angleterre

Londres, 31 mai. — L'aviateur Lindbergh a quitté Croydon dans la matinée à 5 h. 30 sur son avion et s'est rendu à Cherbourg. Il y a été 10 h. 30. Il n'a pas été accueilli qui va être donnée aussi de la traversée en Amérique.

Le roi d'Angleterre a reçu Lindbergh à 10 heures 55 et l'a décoré de la Croix de l'Aviation militaire britannique.

A la Chambre des Communes

Londres, 31 mai. — Le capitaine Lindbergh, accompagné de Lord et Lady Astor, a assisté dans la tribune réservée au début à la Chambre des Communes sur le projet des Trois Colonies.

M. Sam Barlow, député, qui a pris place à côté de l'aviateur, lui a fourni les explications nécessaires pour comprendre le débat.

Une vaste entreprise anglophobe en Chine

Berlin, 31 mai. — Le journal *Tag* publie dans la soirée un sans fil d'Hankou disant que le congrès corporatif a décidé de constituer un service d'espionnage anti-anglais.

Il aurait pour but de faire échec à toute tentative d'intervention armée des Anglais.

Les attributions du nouveau service actuellement en cours d'organisation, sont les suivantes : Il sera chargé de la mobilisation de la classe ouvrière contre l'Angleterre.

Le service actuel comprend des représentants des organisations corporatives de la Russie, de la Chine, du Japon, de la Corée, des Indes, de l'Indonésie et d'Australie. Une vaste propagande sera faite contre l'Angleterre.

Les fortifications allemandes

LE REICH FERAIT DE NOUVELLES PROPOSITIONS

Londres, 31 mai. — Suivant le *Daily Telegraph*, le Gouvernement allemand envisagerait de nouvelles propositions en vue de donner satisfaction aux puissances alliées au sujet de l'inspection des places fortes des fortifications orientales du Reich.

Le Chomage Mondial

Genève, 31 mai. — M. Albert Thomas, directeur général du bureau international du Travail a déclaré que deux millions d'ouvriers chômeront en Europe. Le chômage général évalue à dix millions le nombre des chômeurs dans le monde entier, à la fin de 1928.

Un nouveau sinistre au Japon

Tokio, 31 mai. — Un nouveau sinistre vient de se produire au Japon.

Trois cent soixante douze maisons ont été détruites avant-hier à Hirosa ; un cours d'eau inondé.

Deux mille personnes sont sans abri. Les dégâts s'élèvent à 100.000 livres sterling.

Arrestation d'une bande de pilleurs de gares

Paris, 31 mai. — Depuis plusieurs mois, des gares de triage de la grande banlieue parisienne, situées sur le réseau de l'Etat étaient pillées par une bande d'audacieux malfaiteurs. D'nombreux wagons plombés étaient visités et leur contenu, principalement à Argenteuil-Triage.

A la suite de l'arrestation du surnommé Amilcar Gaudin, un des auteurs de cambriolage de la perception d'Argenteuil, la sûreté générale fut mise sur la piste d'André Vermeire, dit Jojol le Turc, chef de bande, qui vient d'être arrêté par M. Garanger, commissaire de police spécial de la sûreté générale.

M. Garanger a fait arrêter aussi un Italien, Palmerino Gaurinello, anarchiste recherché par la police italienne, et Valérie Crespin, Angèle Nasts et deux commerçants établis aux Mureaux, Robert Bonnet et Henri Bour, qui avaient complice de complicité et de recel.

Sinistre Maritime

Saint-Malo, 31 mai. — Le trois-mats Yeuvre du port de Saint-Malo a coulé sur le banc de Terre-Neuve. L'équipage a été sauvé et ramené à Saint-Pierre par un voilier américain.

Au cours du sauvetage, le patron du navire a été accidentellement et grièvement blessés.

LES DEBATS DE L'AFFAIRE BLANGINO

Monaco, 31 mai. — Les débats de l'affaire Blangino — et non Aprigliano comme nous l'avons dit hier par erreur — se poursuivent. Les témoins de la partie civile s'accordent à déposer dans le même sens que celui de la veuve. Ils ont reçu souvent les confidences de la victime qui se plaignait de l'avarice de son mari et d'être brutalisée.

M. Joseph Jugy, secrétaire de police, confirme que, en 1922, il a reçu des plaintes de la malheureuse.

Les témoins de la défense, presque tous des camarades de l'accusé, disent que Blangino comme un brave homme aimant bien ses artistes et travailleur.

Mettez, un des huissiers de la salle, son ami, l'accuse comme un travailleur mais déclare avoir assisté à des discussions entre les époux.

L'après-midi, Me Sodari, avocat de la partie civile, établit la culpabilité de Blangino. Puis, le Procureur général Allain commence son réquisitoire.

Vif incident à la Chambre belge

Bruxelles, 31 mai. — A la Chambre belge, M. Sonnet, catholique-progressiste, a interpellé M. Vandervelde sur un discours prononcé récemment à Liège et sur les diverses attitudes du ministre des Affaires étrangères au sein de la Commission du Cabinet. Il a rendu hommage au peuple italien, mais a déclaré qu'un régime antidémocratique existe chez lui et le Duce.

M. Jaspar, premier ministre, a confirmé l'accord du Gouvernement et notre avec

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M. ..... demeurant à ..... désire souscrire un abonnement de ..... au *Petit Bastiais* à partir du .....

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

SIGNATURE,

Détacher ce Bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec montant de l'Abonnement en un mandat poste ou chèque postal Marseille 64-59

Tarif des Abonnements

CORSE — Un an : 40 francs — 6 mois : 20 francs — 3 mois : 10 francs
AUTRES DÉPART. — Un an : 65 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs

A chacun son Métier
POMPES & MOTO-POMPES
Exigez sur vos
La marque du Spécialiste PAUL DEVEZE, 3-9, rue des Vignerons - Marseille

PINO - HOTEL LUCCA
M. LUCCA a l'honneur d'informer le public et ses nombreux clientèle que son hôtel sera ouvert à partir du 1er juin.

Exigez la Marque **J. VIDAL**
Se méfier des contrefaçons
CIGARETTES NATIONALES

SANTU CASANOVA
Primavera
Corsa
Prix : 12 francs
En vente à la Librairie du « *Petit Bastiais* » et chez l'auteur, 9, rue de l'Opéra, Bastia *Franco-poste*, 12 fr. 65.

Quand on part pour Paris notez l'adresse de :
L'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu PARIS
vous pourrez lire chaque jour le Petit Bastiais sans le devoir à personne

Imprimerie E. CORDIER & FILS
8, BOULEVARD DU PALAIS, BASTIA - TEL. 0.03
IMPRESSIONS DE LUXE — TRAVAUX DE LABEUR
Factures — En-tête Lettres Mémorandums — Catalogues Lettres de faire-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.
Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie
ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

REGINA
La Reine des Cigarettes

BOURSE DE PARIS
du 31 Mai 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédent	Cours du jour
3 % ancien perpétuel	27.10	27.40
4 % 1917	75.30	75.40
4 % 1918	64.80	64.80
4 % 1919	63.40	63.40
5 % 1920	87.40	87.30
5 % 1920	87.40	87.30
5 % 1920	87.40	87.30
5 % 1920	82.40	82.30
BONS DU TRESOR 5 a. 100 1922	103.50	103.75
— — 1924	102.25	102.50
— — 1926	107.50	107.75
— — 1927	—	—
OBLIG. CAISSE AUTONOME	103	104
CREDIT NATIONAL 1919	445	442
— — 1920	450	450
— — 1921	465	465
— — 1922	465	465
BONS 5 a. 100 1925 AISNE	500	500
— — PAS DE CALAIS	499.50	498.50
DEPART. REME 7 a. 100 1925	500	500
PARIS 1905	102	100
— 1921	—	—
— 1926	—	—
COMMUNALES 1925	500	495.50
— 1926	—	—
TERME		
BANQUE DE FRANCE	11750	11500
— NATION. DE CRÉDIT	1070	1060
— PARIS & PAYS-BAS	1000	1000
— UNION PAR. RIENNE	1000	1000
COMPAGNIE ALGERIENNE	1447	1440
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1442	1440
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1000	1000
CREDIT LYONNAIS	1800	1805
SOCIETE GENERALE	1305	1310
SOCIETE GENER. FONCIERE	1000	1000
SUEZ CAPITAL	1040	1040
SUEZ PARTS	1040	1040
SUEZ CIVILES	1170	1170
EST (ancien)	1000	1000
LYON (ancien)	1355	1355
MIDI (ancien)	1355	1355
NORD CAPITAL	1310	1310
ORLEANS (ancien)	1355	1355
SANTA-FE CIE DE FER	1000	1000
DIST. ELECTRICITE	1000	1000
COMPTOIR ELECTRICITE	1000	1000
THOMSON	340	340
TRAILERIES DU HAVRE	307	305
MINES DE COURRIERES	1000	1000
MINES DE LENS	1000	1000
KULHMANN	1000	1000

PHOSPHATES DU CAFSA	1075	1070
PECHINEY	1000	1000
TRANSBORDEURS REUNIS	1000	1000
TRANSATLANTIQUE ORD.	741	741
VOITURES PARIS	1000	1000
CULTURES TROPICALES	1000	1000
PATHE CINEMA JOINTES	1000	1000
SUCRERIE SAF.	1000	1000
RUSSE 4 a. ob.	21.75	21.75
RUSSE 5 a. 100 1906	21.75	21.75
SERBE 1895	120.50	120.75
TURC 5 a. 100	21.50	21.50
TURC 5 a. 100 1908	21.50	21.50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1000	1000
OTTOMANE	1015	1015
CREDIT FONCIER EGYPTIEN	2000	2000
RAND MINES LTD ORD.	1000	1000
CENTRAL MINING	1000	1000
RIO TINTO	1000	1000
ORIENTAL CARPET	1000	1000
DE BEERS ORD.	1000	1000
RUCHERIES D'EGYPTE	1142	1137
BONS MEXICAINS 1913	1142	1145
BERRAN	1000	1000
CAMBODGE	1000	1000
CAOUTCHOUCS INDOCHINOIS	1000	1000
CHASTELEU	1000	1000
CONGORIENS	1000	1000
DE BEERS ORD.	1000	1000
FORESTAL	1000	1000
FRANCO HYDRAULIC	1000	1000
GRANCHAMP	1000	1000
JAGERSFONTEIN	1000	1000
MALACCA ORD.	1000	1000
MELANGES MALAC. ORD.	1000	1000
MIDDELSONTEIN	1000	1000
MINES DE CARNOU	1000	1000
MZAOTA	1000	1000
PRANGINS	1000	1000
RAND MINES	1000	1000
SOUMARO BELGIQUE	1000	1000
SUCRERIES	1000	1000

CHANGES		
Londres	124.62	124.62
New-York	25.00	25.00
Allemagne (100 reichsmark)	593	593
Belgique	349.50	349.50
Espagne	446	447.50
Hollande	1003	1003
Italie	131.50	131.50
Pologne	281.50	281.50
Suisse	482.50	482.50

COMPTANT		
CIE. DE FER SUDTES ALGERIE	130	130
CIE. DE FER DEPARTEMENT	941	—
DOCKS MARSEILLE	1000	—
LYONNAISE DES EAUX CAP.	1000	1000
ELECTRICITE PARIS	1000	1000
UNION ELECTRICITE	1000	1000
FESSENCHES	1000	1000
GAZ DE PARIS	1000	1000
SCHNEIDER	1000	1000
FIVES LILLE	1000	1000
SAINT-GOBAIN	1000	1000
VERRERIE SARMAUE	1000	1000
SALINS NORD MARIT.	1000	1000
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1000	1000
DISTILLERIE INDO-CHINE	1000	1000
ROULET CHAUSSON	1000	1000
GALERIES LAFAYETTE	1000	1000
PARIS FRANCE	1000	1000
PRINTEMPS	1000	1000
BANQUE FRANCAISE RIO PLATA	1000	1000
LAND BANK OF EGYPT	1000	1000
CREDIT FONCIER AUTRICHE	95	95
— MEXICAIN	1000	1000
— CUBA	1000	1000
TRAVAUX PHILIPPOUX ordinaire	1000	1000
BANQUE PENINS. MEXICAIN	1000	1000
INDUSTRIELLE DE PYON	1000	1000
CREDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1000	1000
DE BEERS DIFF.	1000	1000
HOTCHKISS	1000	1000
MEYER CHARLTON	1000	1000
MELANGES MALAC. ORD.	1000	1000
ROYAL DUTCH	1000	1000
SMELLA	1000	1000

Fonds d'Etat Etrangers		
ARGENTIN 7 %	1000	1000
ARGENTIN 5 % 1886	1000	1000
BELGES 5 a. 100 1920	1000	1000
— 5 a. 100 1925	1000	1000
BULGARES 7 a. 100 1902	1000	1000
— 7 a. 100 1907	1000	1000
EGYPTE UNIFIE	1000	1000
HONGRIE 4 a. 100 1910	1000	1000
ITALIE 3 1/2 1906	1000	1000
ITALIE 5 a. 100 1907	1000	1000
MEXIQUE 4 a. 100 1904	1000	1000
ROUMANIE 4 a. 100 1903	1000	1000
RUSSES 5 a. 100 1906	1000	1000
SERBES 1913	1000	1000
TURC 4 a. 100 1903	1000	1000

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires
DEPOSITAIRE
des meilleurs électriques de la société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.
GRAND ASSORTIMENT
de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Installations électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.
Louis Rogliano
23, Boulevard Paoli - Bastia Tél. 1-47

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
15, pl. St-Nicolas (1er Sce) Paoli à BASTIA
Principales Opérations de la Banque
Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement Coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc...
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Compartiments depuis 20 fr. par an

Les Etablissements S. BANIANI & Cie - Bastia
PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
« Cap Corse Damiani » Hors Concours, Membre du Jury « Nectar Cédrat » « Myrta » « Mandarine » Marque déposée.
PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques que l'on est sûr d'y trouver.
PAR l'assortiment unique de leur savon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers.
PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN !

82me ANNÉE - N° 145
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
JEUDI 2 JUIN 1927
DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION
S, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
10, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-42
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Compte Chèques Postaux Marseille 64-59
ABONNEMENTS
Corse ..... 1 an 40 fr. — 6 mois 20 fr. — 3 mois 10 fr.
Etranger et Colonies 1 an 65 fr. — 6 mois 33 fr. — 3 mois 17 fr.
Changement d'adresse 1 fr. 50 — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois — Le mode de paiement désiré doit être indiqué à la souscription
PUBLICITÉ
La publicité est reçue locale est reçue au BUREAU du Journal, 8, Bd du Palais, à Bastia. Les Bureaux de Paris et les grandes Agences de publicité.

Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN

Nos Services Maritimes

Aurons-nous satisfaction?

Des deux méthodes qui ont été exposées au cours de la dernière session du Conseil général au sujet des services maritimes postaux, ou des deux politiques, l'expérience semble prouver que c'est cette première que M. Emile Sari — et à laquelle du reste, c'est relatif le Conseil général en entier, après discussion — qui est la bonne.

Nous ne sommes pas ici — et ce serait inutile presque uniquement partagé — partisan des solutions extrêmes en d'autres termes s'appliquant à la corse : du tout ou rien. Mais enfin, entre les engagements pris devant l'opinion, entre la position prise par nos représentants devant les commissions du Sénat et de la Chambre, et devant le Gouvernement, il était vraiment primaire d'y avoir vaincu. Il n'y a pas, après tout, que le gouvernement qui compte. Il y a aussi le Parlement qui décide.

Or, nous avons vu que le ministre de travaux publics est disposé à nous donner satisfaction dans la plus large mesure possible, se retranchant seulement derrière le ministre des Finances. Et il n'est pas impossible de faire admettre au ministre des Finances la nécessité d'un sacrifice en faveur de la liaison convenable de tout un département français avec sa métropole : d'un département qui est une île et qui reçoit littéralement la vie du Continent.

Si c'est une question d'argent à un moment où les ministres sont invités à comprimer les dépenses et à n'engager que des crédits nouveaux d'un caractère évidemment et immédiatement productif, il ne faut pas oublier qu'il ne serait pas juste que dans une affaire aussi importante, la Corse continuât à être, partout, la parente pauvre.

Quoi dans ces conditions que ces représentants demandent, s'agissant d'une convention d'une durée de vingt ans que sur deux années, les horaires et les vedettes, les perspectives d'avenir soient sauvegardées.

Elles ne le sont pas avec ce qu'on a annoncé du projet élaboré et en instance. Du point de vue des besoins actuels, on n'a pas grand'chose à objecter à ce projet puisqu'il nous apporterait huit navires neufs, quelque que ceux qu'ils doivent remplacer.

Mais comment admettre le maintien presque indéfini des horaires actuels, la renonciation au câlier, et des types à construire qui ne donneraient qu'une vitesse réduite à l'extrême, au minimum, pendant la durée de la traversée — vingt ans — et même pendant la durée d'utilisation de ces navires qui dépasse vingt ans ?

Comment admettre également le maintien absolu, rigoureux, sans amoindrissement d'aucune sorte, des classes diverses des cantonnements, — car s'il est vrai que les navires sont d'aujourd'hui toutes les marines n'exigent les armateurs se solidarisent pour en empêcher la suppression, il faut aussi considérer le cas spécial d'un petit pays qui reçoit tout du continent, tandis que les autres pays sont alimentés en même temps par la mer et par les routes terrestres. Les classes dangereuses pesent plus lourdement sur la Corse que sur toutes les autres régions. C'est ainsi, par exemple, résultant d'abord du fait signalé et qu'on perd trop souvent de vue, et de cet autre fait que la compagnie Péraissinet est plus qu'aucun autre armateur à la disposition de l'Etat que le principe de solidarité dont elle se prévaut ne doit pas jouer et que des classes différentes doivent être, en ce qui nous concerne, modifiées, sans atteindre la codification et l'application, qui tardent bien, des résolutions de la conférence de Bruxelles.

La position prise, sur ces bases, par nos représentants est donc forte, parce que raisonnable. Si, en définitive, ils ont résolu de s'y maintenir, avec l'espoir du raisonnable à leurs vues le ministre des Finances après celui des Travaux publics, c'est qu'ils ont conscience de ne rien demander d'exagéré, et la preuve qu'ils ne demandent rien d'excessif, c'est l'approbation qu'ils ont rencontrée auprès de la commission de la Marine du Sénat et de la Chambre une approbation unanime. En admettant même que tout ait quelque chose dans à faire de la surenchère à la Chambre, ne reproche ne saurait être adressé aux Sénateurs, et pourtant la Haute assemblée s'est rangée entièrement à l'avis de MM. Emile Sari et Giacobbi. Il est vrai que dans son avis la Haute assemblée a émis des vœux, mais de ce qu'ils se sont par eux-mêmes rendu compte de la situation, c'est une force de plus que dégage leur sentiment à cet égard.

P.B

Au "Journal Officiel"

DANS L'ARMÉE

Paris, 1er juin. — Le *Journal Officiel* publie les nominations et mutations suivantes :

Cavalerie : Sont admis dans le cadre des officiers de réserve et reçoivent les affectations suivantes : avec le grade de chef d'escadron : M. Santoni Pierre, Marie Antoine, chef d'escadron au 3me régiment de chasseurs d'Afrique en retraite et est affecté aux services spéciaux du territoire de la 11me région ; avec le grade de capitaine : M. Angeletti Jean, capitaine de Pétat-major particulier en retraite, est affecté au service d'contrôle des remontes de la 11me région ; avec le grade d'officier d'administration de première classe : M. Delpiot Jean Baptiste, officier d'administration de première classe du 15me Corps d'Armée.

Infanterie coloniale : est nommé adjudant-chef : M. Luci Sobia, adjudant au 3e bataillon de mitrailleurs indochinois ;

Sont nommés adjudants : MM. Pasquini Jean, sergent au 4me bataillon de mitrailleurs malgaches du Levant ; Dominjo Alfred, sergent aux forces de police du Cameroun ; Colonna Antoine, sergent-major au 3me régiment de tirailleurs tonkinois.

Sont nommés sergents-majors : MM. Rotoli Paulin, sergent fourrier au 15me régiment de tirailleurs sénégalais ; Renucci Yean, sergent au bataillon de Changhaï ; Bonvi Jean, sergent au dépôt des colonies de Marseille ; Pedagni Charles, sergent au bataillon de tirailleurs sénégalais de l'Afrique Equatoriale.

Est nommé sous-chef de fanfare de l'infanterie coloniale : M. Bustiani Georges, caporal musicien au 10me régiment d'infanterie coloniale.

Artillerie coloniale : Sont nommés adjudants en Indochine : M. Fighiera Antoine, adjudant au Afrique Occidentale Française ; sont nommés adjudants : MM. Santoni Pierre, maréchal des logis chef aux Antilles ; Altieri François, maréchal des logis chef au 21me régiment ; Marielli Augustin, maréchal des logis au Maroc ; Ouilichini Jean, maréchal des logis au 20me régiment ; Graziani Jules, maréchal des logis chef en Indochine.

Infanterie (Active) : Sont mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du Maroc : les capitaines Camilli Joseph, du 121me d'infanterie (coloniales) et Campana Paul, du 22me bataillon de chasseurs à pied.

Liste de tour de départ pour les théâtres d'opérations extérieurs : les capitaines de Benedetti Antoine, du 106me régiment d'infanterie ; Orsini Alphonse, du dépôt d'isolés métropolitains de Marseille ; Campana Louis, du 14me bataillon de chasseurs à pied ;

Cavalerie : les capitaines Colonna de Giovellina, du 24me de dragons et Stefani, du 11me cuirassiers.

Un étudiant corse victime d'une tentative de meurtre à Paris

Paris, 1er juin. — Dans la matinée, vers cinq heures, rue Vézon, M. Antoine Agostini, étudiant, âgé de 25 ans, a été blessé de deux balles de revolver par un inconnu qui a pris la fuite.

Le jeune homme, grièvement blessé, a été conduit à l'hôpital Broussais.

On croit que le drame s'est produit à la suite d'une discussion politique.

Déclarations de la victime

Paris, 1er juin. — L'étudiant corse Agostini, blessé à coups de revolver, est à Broussais. Il a déclaré : « Je prenais chez moi apéritif avec deux amis corses, MM. Antonetti et Ottavi, quand on a sonné. Ayant pensé que c'était des camarades, j'ai ouvert la porte. Sur ma réponse affirmative, l'inconnu a tiré deux coups de revolver sur moi. Je ne connais pas mon agresseur et j'ignore les motifs qui le firent agir. »

Agostini a reçu deux balles : une à la clavicule, l'autre à la nuque. Son état est grave.

On a retrouvé sur les lieux de l'agression un pochoir automatique, genre Browning, encore chargé de cinq coups.

Les poursuites contre les communistes

La Commission rejette les demandes de poursuite concernant trois députés

Paris, 1er juin. — La Commission chargée d'examiner la demande d'autorisation de poursuites contre les députés communistes Vaillant-Couturier, Duclos, Gitarmma et Daniel, s'est réunie aujourd'hui.

Après une vive discussion, la Commission a rejeté par huit voix contre deux, la demande présentant M. Vaillant-Couturier, et par six voix contre cinq celle concernant MM. Duclos et Gitarmma.

Pour M. Doriot, la Commission a estimé qu'elle ne pouvait pas statuer sans avoir entendu l'intéressé. Elle a décidé en conséquence de s'ajourner au 22 juin pour cette audition.

Le député a répondu être n'L fit le président et le rapporteur sont chargés de demander au ministre de la Guerre de communiquer à la Commission tous les documents en sa possession, susceptibles de compléter l'audition donnée par le procureur général, relativement à M. Daniel.

La remise de la Croix de Guerre à l'École Normale de Saint-Cloud

Versailles, 1er juin. — Dans la matinée, à 10 h. 30, M. Painlevé, ministre de la Guerre et M. Herriot, ministre de l'Instruction publique, accompagnés du colonel Philippe, représentant le président de la République, sont arrivés à l'École normale supérieure de l'enseignement primaire de Saint-Cloud pour remettre la croix de guerre à cet établissement.

MM. Painlevé et Herriot ont été reçus par M. Blanchon-Sibour, préfet de Seine et Oise, dans la cour de l'École.

Sous le préau, transformé en tribune, M. Painlevé a fait l'éloge de l'école normale de guerre a choisi la « Patrie » de Paladilhe. Puis, M. Painlevé a donné la croix de guerre à la bannière de l'école.

« Pépinière du personnel supérieur de l'enseignement primaire a payé un large tribut de sang pour ses élèves ; ses anciens élèves ont très bravement fait la guerre et a fourni à l'armée de cadres et des soldats qui une leur courage, leur esprit de sacrifice et leurs belles qualités militaires se sont montrés dignes du haut idéal patriotique de l'enseignement primaire qu'il entretient de glorifier et leur personne. »

M. Painlevé a ensuite épinglé la croix de guerre sur un cousin qui lui a été présenté par M. Bourtzinger, professeur à l'École normale, ayant fait la guerre et a fourni à l'armée de nombreux officiers qui tous ont fait leur devoir, l'

ECHOS

Billet Parisien

La décence des hommes de lettres est offensée du fait que certains d'entre eux ont consenti à s'exhiber chez le coiffeur ou le dégraisseur à tour de rôle avec les exemplaires de leurs œuvres qu'ils lui recommandent de lire pendant qu'il les arrange.

Ils n'ont pas honte, ces malheureux, de se prêter à cette publicité humiliante et dégradante.

Ils ont tort. Ils ne savent pas que la vraie gloire littéraire consiste à se faire connaître le moins possible.

*Ils ne savent pas que le public ne lit que les auteurs qu'il ne connaît pas

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Informations régionales

BULLETIN D'ABONNEMENT

M. ..... demeurant à .....

désire souscrire un abonnement de ..... au *Petit Bastiais* à partir du .....

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois. SIGNATURE.

Détacher ce Bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec mandat de l'Amount versé ou un mandat-poste ou chèque postal Marseille 63-50

Tarif des Abonnements

CORSE — Un an : 60 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 francs

AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi : Objets prêtés : 5 fr. les 10 mots consécutifs ; 3 fr. en sus. Toutes les autres rubriques : 1 fr. les 10 mots consécutifs ; 0 fr. 10 par supplément de 10 mots en appliquant pour les annonces ordinaires précédemment aux Petites tous les jours de la semaine.

La mention : s'adresser aux Bureaux du Journal donne lieu à un supplément de 3 fr. joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces commerciales sont toujours payées d'avance.

ON DEMANDE jeune homme, 14, 15 ans désirant apprendre cuisine dans hôtel présenté par ses parents. Prendre adresse bureaux du *Petit Bastiais*.

A VENDRE grande villa séparément ou en totalité à proximité de Bastia, situation splendide et indépendante avec jardin d'agrément et de rapport. S'adresser aux Bureaux du *Petit Bastiais*.

ON DEMANDE un vendeur de journaux pour Ajaccio. Conditions intéressantes. Se présenter ou écrire aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Pour être de votre temps lisez

Je sais tout

la Grande Revue de Vulgarisation Scientifique

qui vous tient au courant DES PROGRÈS CONSTANTS DES SCIENCES et vous explique chaque mois d'une façon claire et attrayante CETTE FORMIDABLE ÉVOLUTION

Extrait du sommaire de ce mois : Le Chaos et Bélus — Les dernières pratiques du Sciat-Baba — A la foire de Paris où « Je sais tout » a organisé le concours de la machine à écrire la moins compliquée. 1er Juin 1927

A partir d'aujourd'hui 2 Juin

POUR CAUSE DE MALADIE

Gde LIQUIDATION

Prix tout à fait réduits

UNE VISITE S'IMPOSE

au LILAS BLANC - 100.000 Chemises

29, BOULEVARD PAOLI BASTIA

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 juillet	—	Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e	—	8	—	Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	—	9	—	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e	—	11	—	Bastia-Ghisonaccia.
5e	—	12	—	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	—	13	—	Bonifacio-Sartène.
7e	—	14	—	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

RHUM St-JAMES

Grand Cru

CONCOURS

Remplacer les tirets par des lettres pour obtenir les noms de 5 villes, 4 horizontalement, la 5e formée avec les lettres de deux verticales colonne verticale. Dire quelles sont ces 5 villes.

Tout lecteur dont la réponse sera exacte et qui se recommandera aux conditions de ce concours recevra notre cadeau.

Adresser votre réponse directement aux *Sentiers des Pyrénées*, boîte postale, N° 2, Lourdes (Htes-Pyr.). Joindre enveloppe timbrée à 0,50 portant votre adresse.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, pl. St-Nicolas - 4 bis, Cours Paoli à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement sans coupons — Garantie contre le risque de remboursement au tirage et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels ou commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc.....

LOCATION DE COFFRE-FORTS

Compartiments depuis 20 fr. par an

A chacun son Métier

Exigez sur vos POMPES & MOTO-POMPES

La marque du Spécialiste PAUL DEVEZE, 3-9, rue des Vignerons - Marseille

Exigez la Marque **J. VIDAL**

Se méfier des contrefaçons

T.S.F.

Avant de faire définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI

34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

VOSTOK - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CLINQUES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA

Installations complètes, Raccordements et démonstrations sur demande.

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz et Sanitaires

DÉPOSITAIRE

des moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie Thomson - Bourdon.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains Boilers - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à pétrole et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

Louis Rogliano

23, Boulevard Paoli - Bastia Tél. 1-47

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

MARFISI

Apéritif au Quinquina

UN NECTAR ! LE PLUS ESTIMÉ

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS, BASTIA - TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE

Factures — Entête Lettres Mémorandums — Catalogues Lettres de faire-part — Cartes de Commerce et de visite, etc.

TRAVAUX DE LABEUR

Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

Quand de partir pour Paris notez l'adresse de :

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Richelieu Paris

vous pourrez lire chaque jour Le Petit Bastiais

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

Le Directr.-Gén. : LUCIEN CORDIER

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

REGINA

La Reine des Cigarettes

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 11

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

VII

Il existait des forts, des pauvres et des brahmes, de même que des objets transportables ou tous : Nirgal-Chef était gentil et devait se développer tout en bien sur le plan de l'amitié.

Pourquoi le commissaire à la jeune femme des soupçons qui valaient presque une certitude ; elle se contenta de secouer la tête en souriant ; de pareilles choses ne se faisaient pas.

Notre lieutenant triomphe. Mais Tous Azhors le sentiment abominable de n'être plus seul-maître.

Pendant que le limonier et le percepteur mesurent à Dan ; on l'oblige lui à accepter ces fréquentes sucreries trop régalantes. Lorsque Malsie, en arrivant le troisième, lui demanda souvent il allait

— Très bien, très bien.

Il fallut le forcer à se tenir tranquille.

La plaie de la nuque ne m'inquiétait pas. Mais la blessure du front avait l'aspect le plus extraordinaire : une espèce de trou rond, un cercle rouge-brique comme un compas avait tracé le cercle. Ce qu'on voulait en mettant le doigt dessus, c'était une dépression carrément, ce qu'on eût dit ouverte à l'emporte-pièce.

Vous ne souffrez pas particulièrement ? ai-je redit à Dan pendant.

— Non !

— Vous en êtes sûr ?

— C'est-à-dire que toute ma tête est lourde...

Je savais bien qu'on ne se fait pas de blessures pareilles sans souffrir. Mais d'un habitué, qu'il faut un instrument d'acier pour forer dans le crâne d'un homme, car s'il ne tenait pas de propos inconvenants, son langage, hélas ! trahissait d'épouvantables failles de pensée. C'était un paradoxe ou bonheur s'en fût pas aperçu lui-même ; à peu près comme si on lui avait coupé les jambes pendant son accouchement et qu'il n'eût pas encore regardé sous ses draps.

Enfin il fallait avoir bien peur de la vérité pour mettre deux jours à la découvrir. Dan ne me l'avouera plus tard ce qui m'étonnait non arrivée à Londres. Il avait, comme on dit vulgairement, perdu la mémoire.

Je dois avouer qu'à l'instant où j'eus acquis la certitude, des frissons se mirent à me courir dans le dos. Moi qui avais l'habitude de ces choses-là, je sentais une terreur panique.

Dan n'avait pas changé ; mais le mal l'avait pas considéré d'une autre façon qu'il était inutile et dangereux de chercher à connaître ce qu'on avait perdu. Ainsi, il ne voulait pas. Quand j'en songe aujourd'hui, on conviendra me décidée.

Mais qui aurait eu plus de courage à ma place ? Je voyais Malsie, son service revenu, rentrer dans le chambre, débarrasser la table des restes du déjeuner, s'asseoir doucement au chevet du blessé, le bras appuyé sur son lit. Je voyais Malsie, les yeux fixés sur ceux de Dan, prendre celle de la jeune femme, la serrer longuement. Jamais il ne m'avait paru si beau. Jamais il n'avait eu son regard si profond, si tendre. Il semblait près de nous. Il causait, on riait, faite par Malsie, il n'avait même pas tourné la tête. Il semblait avoir pris tranquillement de son repos, des soins que nous lui donnions et de plaisir infiniment doux de la main de Malsie, et la respiration de son front qu'il désirait trouver et que, bientôt, il pensait sentir contre lui. Une grande détaillance, détendait tous ses membres ; le frissonnement du plaisir coulait en lui, et, disque, le laissait glisser sur le côté, les os rompus et se débattre. Comme après un accouplement. Il s'étirait : c'était pour mieux disloquer un sourire, un soulagement et la joie d'entendre son nom lui dire, d'une voix égale :

— Vous avez dormi, Dan ?

Il faisait semblant de bâiller, s'essayait à dormi dans son lit.

— Vous vous agitez. Vous ne vous reposez pas vous, poursuivait Malsie. Vos bandages vous serreront trop ?

— Oui, c'est cela, répondait enfin le blessé, mes bandages me serrent trop. Ou les cultivera bientôt... bientôt...

S'il ne connaissait pas encore son état, ces suppléer l'avertissement du danger.

Je le revois parfois, l'air perplexe et le sourcil froncé, poursuivre une pensée qui lui échappait. Un peu plus tard, il me semblait qu'il me parlait sur tous sujets sauf ceux de l'administration des bibliothèques publiques devait être officiellement attribuée à M. archiviste paléographe.

M. Herriot, après l'examen du cas individuel de M. Roland Marcel a pensé dans la matinée à la signature du Président de la République un décret rendant grâce à la justice.

Désormais, les élèves de l'Ecole des Chartes ne pourront refuser de droit qui sera la place de l'archiviste-paléographe aux bibliothèques Nationale, Mazarine, de l'Arsenal et Sainte Geneviève.

Conséquemment, le nouveau décret aura pour résultat de maintenir, cette fois, dans des conditions légales, M. Roland Marcel dans ses fonctions d'administrateur général de la bibliothèque nationale.

(*A suivre*)

Ils se promenaient sur les routes du Stade français à Saint-Cloud et rêvaient des meilleures raquettes du monde. Vous l'avez reconnu à gauche Tilden.

62me ANNÉE - N° 146

25 centimes

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

25 centimes

VENDREDI 3 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais et 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 9-03

BUREAUX A PARIS 63, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RÉGIONALES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

00271

ABONNEMENTS

Corse ... 1 an 60 — 6 mois 32 — 3 mois 16

Grille, Algérie ... 1 an 67 — 6 mois 33 — 3 mois 17

Etranger ... 1 an 75 — 6 mois 39 — 3 mois 19

Tunisie ... 1 an 80 — 6 mois 42 — 3 mois 21

PUBLICITÉ

Les annonces commerciales sont reçues aux bureaux du journal et à l'Agence Havas

Les annonces financières sont reçues à l'Agence Havas

BULLETIN

Le côtier et les rades foraines

Tenant compte des protestations élevées par les chambres de commerce et les industriels, le gouvernement a apporté des tempéraments au décret qui, en août 1926, supprimait l'application d'exemption de certaines catégories de bois non marqués, qui formait le principal de l'approvisionnement de cette matière dont la Corse est riche.

Ces tempéraments durent encore durer, mais certaine mesure, sous certaines conditions, qui viennent pas le danger d'un coup mortel porté à cette industrie.

Nous avons d'ailleurs remarqué, pour notre part, que la suppression totale permis qui a d'ailleurs été faite en son temps, que la presque totalité des bois en grume exportés proviennent des forêts soumises au régime, et que l'administration n'établit les coupes qu'après consulté de façon à assurer un ce qui la conservation, l'accessibilité de chaque bois. Elle choisit les bois, elle les fait exploiter par des bûcherons, qui, pendant plusieurs années, ont le fait des incendies. D'autre part, grâce à ces intérêts de gros appartenant à des particuliers n'existent presque plus ; elles sont en très grande partie déjà dévastées.

Il n'y a donc aucun rapport entre le décret en question et le débordement.

La sortie des bois en grume est d'une nécessité. Elle profite au trésor, à la caisse des communes qui en tirent d'appréciables ressources, et elle donne lieu à un important mouvement d'affaires, avec emploi de milliers d'ouvriers étrangers et locaux.

Si, en effet, l'autorité qui le délivre laissait libre la sortie des bois façonnés, s'il est vrai que la Corse a intérêt à ce que les bois soient façonnés sur place, ainsi que l'a démontré l'expérience, il est aussi de l'intérêt de l'économie générale des moyens de sortir de cette position brute ou non reste entière.

Or, cette opération ne peut se faire d'une façon satisfaisante, puisque la liaison économique indispensable pour le transport de ces matières entre la Corse d'une part, l'Italie et l'Algérie d'autre part, en passant par ces ports du monopole de pavillon qui ne peut absolument s'accomplir que par voie de navigation de cabotage.

Nous avons exposé que la rotation ne serait pas tout à fait impérieuse que l'horizon du côtier se trouvait délaissant même les ports où il n'aurait, paraissaient, rien à débarquer ou à embarquer ; et surtout, nous avons exposé une combinaison qui faisait descendre les rades foraines par le côtier, au même titre, dans les mêmes conditions, port-à-vue débarquant ou embarquant, et qui, enfin, faisait une différence dans les frais exposés par un cargo et un sailler.

Notre intention, que le lecteur comprend, est d'amener les parties intéressées à étudier la question du service des grands, des petits ports et de rades foraines. Ces rades foraines qui reçoivent une partie appréciable de la production forestière ne sont visitées par aucun cargo.

Lorsque nous préconisions, avec quelques amis, la suppression, ou plutôt la limitation des services maritimes toujours onéreux, nous pensions surtout à la liaison des petits ports avec les grands et avec les débouchés de la Méditerranée. Mais nous pensions aussi aux rades foraines et aux service qu'elles rendent à l'industrie : car il y a des régions de la Corse où ne peuvent être desservies que par ces rades, hors d'elles, aucune exploitation n'étant possible en raison de l'éloignement des grands ports et du chemin de fer.

Le jour où l'exploitation des bois en grume sera interdite, ces rades ne seront plus visitées par les côtiers libres ; et même coup, l'industrie charbonnière sera larie dans ces régions. Tout cela se chiffrera par un manque à gagner pour la Corse de plusieurs millions.

Nous avons abordé cette question parce que la compagnie Fraissinet que l'idée du côtier ne semble pas en faveur auprès lui prévoit en tout cas rôle qui n'est pas tout à fait inédit que nous avions conçu. Elle détermine pour lui une ligne régulière, comme pour les paquebots-poste.

Nous avons espéré que la création ne serait pas tout à fait impérieuse que l'horizon du côtier se trouvait délaissant même les ports où il n'aurait, paraissaient, rien à débarquer ou à embarquer ; et surtout, nous avons espéré une combinaison qui faisait descendre les rades foraines par le côtier, au même titre, dans les mêmes conditions, port-à-vue débarquant ou embarquant, et qui, enfin, faisait une différence dans les frais exposés par un cargo et un sailler.

Notre intention, que le lecteur comprend, est d'amener les parties intéressées à étudier la question du service des grands, des petits ports et de rades foraines. Ces rades foraines qui reçoivent une partie appréciable de la production forestière ne sont visitées par aucun cargo.

Lorsque nous préconisions, avec quelques amis, la suppression, ou plutôt la limitation des services maritimes toujours onéreux, nous pensions surtout à la liaison des petits ports avec les grands et avec les débouchés de la Méditerranée. Mais nous pensions aussi aux rades foraines et aux service qu'elles rendent à l'industrie : car il y a des régions de la Corse où ne peuvent être desservies que par ces rades, hors d'elles, aucune exploitation n'étant possible en raison de l'éloignement des grands ports et du chemin de fer.

Le jour où l'exploitation des bois en grume sera interdite, ces rades ne seront plus visitées par les côtiers libres ; et même coup, l'industrie charbonnière sera larie dans ces régions. Tout cela se chiffrera par un manque à gagner pour la Corse de plusieurs millions.

Nous avons abordé cette question parce que la compagnie Fraissinet que l'idée du côtier ne semble pas en faveur auprès lui prévoit en tout cas rôle qui n'est pas tout à fait inédit que nous avions conçu. Elle détermine pour lui une ligne régulière, comme pour les paquebots-poste.

Un cataclysme de vendre suffit pour détruire les larves d'un autre carré de surface.

L'application de la nouvelle méthode dans des grandes étendues.

Pour sélectionner les sites purs, exempts, il suffit de 2 ou 3 collègues à explorer chacun une zone d'eau, que l'on déversera dans le puits.

D'une façon générale, pour voir sur les propres lieux, on organise une excursion, spécial, ensemble les chiffres indiqués par le président du Conseil. Il affirme que les méthodes de culicidi-abolitionnisme à ces évolutions paraissent inattaquables. Il ne voit pas pourquoi le monopole d'Etat, mais de la transformer en un monopole privé livré à l'initiative.

— Je le candede absolument, interrompt M. Poincaré.

Après un échange de paroles assez vives entre M. Poincaré et M. Chappedelaine, celui-ci, continuant, dit que loin de nuire aux intérêts légitimes de la propriété, elle les favorise.

Il est persuadé que l'opinion favorable qu'il se fait de la Convention sera partagée par bon nombre de membres de l'Assemblée appelés à se prononcer.

— Nous sommes en présence dit-il de certains faits qu'on ne peut pas supprimer ; pourquoi la société d'agriculture de Sartène a-t-elle pu, par exemple, dans une situation pareille ? C'est que la Société pendant une centaine de kilomètres le même contrôle sévère que sur le sable à la fabrication des allumettes.

« A la suite des conventions engagées par le Gouvernement et à la société Suédoise, on s'est arrêté au système que la Chambre connaît. Une Société française et en effet, avec par des Français et conservant le personnel actuel, avec l'aide de la « Suédoise » pour l'exploitation.

C'est pour des raisons budgétaires que le monopole a été envisagé. Ce sont des raisons budgétaires qui doivent déterminer la manière dont il doit être géré.

M. Puiseaux démontre que les matières solubles permettront de réaliser des économies importantes. La réorganisation du monopole pourrait assurer à l'Etat un bénéfice de 100 millions. L'opération projetée assurera un bénéfice de 20,5 millions, sans compter d'autres sources de bénéfices.

Enfin, l'intérêt financier de la question est considérable. Il serait dû à la technique ne l'est pas moins.

Le président du Conseil conclut en montrant que le projet soumis à la Chambre ne constitue pas une création nouvelle mais une application logique et normale. Il a confiance que la Chambre votera le projet. (*Applaudissements sur certains bancs.*)

M. de Chappedelaine, interrogé officieusement, examine

ECHOS

Billet Parisien

LES. — *Eh ! ça va, et c'était joyeux ! Qui sait ? Qui sait ?*

LES. — *Du café, barbier ! Vous ne savez donc pas que le rôle de raser pend, si on le passe sans se sécher, le caractère caractéristique du café. On sèche et on ne peut plus savonner. Et ces pauvres savons et nous, placés dans une cafetière et sur les yeux au nom de l'eau bouillante, un café excellent.*

MOI. — *Vous vous laissez influencer par la cafetière. Je vous vois le port de barrer les pépins comme dans une théière. Je ne serais d'un bon avis que si c'était décaféiné, de sorte les donner à dévorer à ces bêtes entendre dire : « Quel bel épaulé ! »*

LES. — *Philosophe toujours. Le café de chaque existe et l'estime que l'on devait proposer cette découverte par une encyclopédie. Pour Nouvelle Angleterre, nous donnerions le pion à tous les gros exportateurs de café de l'Amérique du Sud et refuser le Carlet, non pas d'une minute mais d'une année de longue haleine.*

— Cette entreprise est-elle réalisable ? En politique tout est possible, mais ce que je sais bien, c'est que le parti radical-socialiste et radicale ne se conclut pas. La droite officielle communiste aurait beau faire des avances, le parti républicain national de leur délicatesse emprise sur les affaires politiques. »

» On ne compra pas avec les Soviets, assure la *Volonté*, parce que le Cabinet lui-même est désuni sur ce point. On ne saurait toutefois accuser M. Poincaré de tourner une tendresse spéciale pour les Soviets.

» Avant-hier, lors des débats sur la nouvelle loi militaire, il eut un cri du cœur : « Comme M. Renaudel évoquait la possibilité de voir l'U. R. S. S. entrer loyalement un jour à la Société des Nations, le président du Conseil s'écriait : « J'aurai encore plus confiance quand ils n'y seront pas ! » Parole imprudente et regrettable dont les représentants pourraient être tentés de déduire le désaccord qui règne à l'égard de Moscou au sein même du Gouvernement. Désaccord qui est lui-même au fond un gage en la vertu de la paix que les Soviets poursuivent. Le ministère d'union, dès qu'il est constitué, est obligé de ne pas agir. »

Un cyclone sur la Hollande

Amsterdam, 2 juin. — Un violent cyclone s'est abattu hier après-midi sur la province de Gueldre-Isel. Les dégâts matériels sont importants à Zwolle et à Groenlo.

Un cyclone sur la Hollande

Amsterdam, 2 juin. — Un violent cyclone s'est abattu hier après-midi sur la province de Gueldre-Isel. Les dégâts matériels sont importants à Zwolle et à Groenlo.

Un incendie dans un camp d'aviation

Le Bûcre, 2 juin. — Un incendie qui s'est déclaré hier sur dans le camp d'aviation de Bleville n'a pu être circonscrit qu'à une heure avancée de la nuit. Un hangar et cinq avions ont été détruits. Il n'y a eu aucun accident de personne.

Un aviateur américain va tenter l'Ottawa-Londres

Ottawa, 1er juin. — Le capitaine Ernest Lloyd Janney partira le 29 juin la première étape de son raid entre Londres comme point d'atterrissage.

Le Comte de la Vaulx à Berlin

Berlin, 1er juin. — Le Comte de La Vaulx, Président de la Fédération Aéronautique Internationale est arrivé à Berlin hier. Il est l'hôte de l'Aéro Club Allemand.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 2 juin. — Du *Quotidien* : [M. Bertrand] : « Personne n'en veut à l'existence du Cabinet Poincaré. L'expérience que les socialistes eux-mêmes ont conseillé de ne pas entraver suivrait son cours sans encombre, si le Gouvernement ne s'avisait de demander à la Chambre des sacrifices qu'elle ne peut lui faire, et de lui refuser le droit de prendre des initiatives auxquelles elle ne peut renoncer. Elle s'enorgueillit d'avoir rétabli les relations diplomatiques avec les Soviets, parce que c'était une gageure dans l'état politique de l'Europe d'ignorer la Russie. On la presse maintenant de le supprimer. »

» Il faut rétaire solidement le Cartel, affirme l'*Ere Nouvelle*. M. Poincaré, Que faire en cette grave circonstance ? Se tourner par l'épaule certains chefs unis qui relaire le Cartel, non pas d'une minute mais d'une année de longue haleine.

» Cette entreprise est-elle réalisable ? En politique tout est possible, mais ce que je sais bien, c'est que le parti radical-socialiste et radicale ne se conclut pas. La droite officielle communiste aurait beau faire des avances, le parti républicain national de leur délicatesse emprise sur les affaires politiques. »

» On ne compra pas avec les Soviets, assure la *Volonté*, parce que le Cabinet lui-même est désuni sur ce point. On ne saurait toutefois accuser M. Poincaré de tourner une tendresse spéciale pour les Soviets.

» Avant-hier, lors des débats sur la nouvelle loi militaire, il eut un cri du cœur : « Comme M. Renaudel évoquait la possibilité de voir l'U. R. S. S. entrer loyalement un jour à la Société des Nations, le président du Conseil s'écriait : « J'aurai encore plus confiance quand ils n'y seront pas ! » Parole imprudente et regrettable dont les représentants pourraient être tentés de déduire le désaccord qui règne à l'égard de Moscou au sein même du Gouvernement. Désaccord qui est lui-même au fond un gage en la vertu de la paix que les Soviets poursuivent. Le ministère d'union, dès qu'il est constitué, est obligé de ne pas agir. »

INFORMATIONS LOCALES

LE TEMPS QU'IL FERA

Région de la méditerranée et de la Corse : Ciel nuageux ou très nuageux avec éclaircies ; vent variable, direction quatre mètres ; la mer : modérément agitée.

Sur la Corse : Ciel clair ou peu nuageux ; vents calmes ou variables à faibles ; visibilité : dix à vingt kilomètres.

***

VOULEZ-VOUS CONSERVER LONGTEMPS VOTRE LINGE

Certes oui, allez-vous nous répondre, Madame. Eh bien, en voici le moyen : adoptez la Saponite, la bonne lessive, une fois pour toutes, pour vos lessives de la maison.

Servez-vous de la Saponite sans la mélanger à d'autres produits en la faisant fondre dans un peu d'eau chaude avant de la verser dans la lessiveuse. Ajouter du savon ? C'est inutile, Madame, la Saponite contient du savon.

La Saponite vous donnera un linge éblouissant de blancheur, parfaitement parfumé. Si vous voulez en servez bien économe, vous constaterez que votre linge dure beaucoup plus longtemps car on brosse et on frotte rien qui puisse l'abîmer. Faites confiance à la Saponite, Madame, elle le mérite bien. Essayez-la. Adoptez-la.

***

DE PASSAGE

Notre ami M. le Docteur Casalta, Conseiller général, venant de Marseille où il a pris part aux travaux de l'Office régional agricole.

Son intervention qualifiée nous a valu plusieurs améliorations intéressant notre département.

***

LA SAINT ERASME

Hier a été célébrée la fête de Saint Erasme, patron des marins. La corporation des travailleurs de la mer a voulu et à la messe qui a été dite à 10 heures à l'église Saint-Roch.

Assistaient également à cette cérémonie, M. de Modères, premier adjoint, de nombreux conseillers municipaux et M. Meuiel, administrateur de la Marine, qui est venu apporter à la vaillante corporation des marins bastiais, le gage de leur cordiale sympathie.

***

NOTRE COMMISSAIRE DE POLICE

Par décret paru au *Journal Officiel* d'hier matin, notre sympathique et dévoué commissaire de police M. Alberti-Francois est promu, sur place, à la classe exceptionnelle de son grade à compter du 7 janvier 1927.

Cet avancement est la légitime récompense des efforts incessants de M. Alberti qui donne à notre ville la sécurité dont elle est, à bon droit, fière.

Nous adressons à M. Alberti nos très sincères félicitations.

***

AU THEATRE

La Compagnie Castelmonte poursuit le cycle de ses représentations, cycle triomphal s'il en fut.

Elle jouait avant-hier soir *Lucie de Lammermoor*. L'opéra célèbre de Donizetti permit à Mme Landi, à MM. Bastato, Vecchi et Bouch de se tailler un nouveau et magnifique succès.

Nous devons une mention spéciale à Mme Landi qui dut donner le grand air de « la Folie » et fut saluée par un concert d'applaudissements.

Ce soir, le Théâtre Municipal fera relâche pour permettre à la troupe de répéter une dernière fois *La Force del Destino* qui sera représenté samedi.

Cet opéra de Verdi, un des chefs d'œuvre du maestro Verdi, n'a plus été joué sur notre scène depuis quarante ans.

La représentation de demain soir est donc plutôt une première qu'une reprise.

Ce qui nous vaudra, sans aucun doute, de voir le Théâtre Municipal littéralement pris d'assaut.

***

LA FETE CYCLISTE DE DIMANCHE

C'est dimanche prochain qu'aura lieu sur la place Saint Nicolas la grande réunion cycliste organisée par la Jeunesse Olympique Bastiaise.

La place sera le rendez-vous de tous les amis du sport.

Le particulier de l'Ajaccien Maurel, vainqueur du Tour de Corse 1926, et de son co-équipier Chabran, champion marseillais, sera le motif d'une lutte acharnée, car autres comme bastiais ne voudra lâcher pied devant son public.

L'arrivée sur la place Saint Nicolas étant libre, nous pouvons prévoir une foule énorme qui ne ménagera pas ses applaudissements aux valeureux coureurs.

Nous pouvons annoncer aux spectateurs l'engagement de certains sportifs bastiais qui se sont fait inscrire au siège de la Jeunesse Olympique pour des prises à disputer au cours des diverses épreuves (demi-fond et américaine).

***

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Seul Distillateur à C., 20 Suivez Pont

***

Avis & Communications

Cercle d'études psychiques

L'assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu le dimanche 5 juin, à 10 heures du matin, au siège social, 3, Boulevard du Cardo, 3me étage.

Sporting Club Bastiais

Les membres du Conseil d'Administration sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 21 heures au siège social.

Orgue, ce jour : compte-rendu financier.

Nos Spectacles

THEATRE MUNICIPAL. — Direction Vincent Franzesi. Ce soir : Relâche.

Demain, samedi : Grande Première **La Force du Destin**, du maestro G. Verdi. Location au guichet du Théâtre.

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Au programme :

Régent-Journal : **Peggy au music-hall**, Grand Film Parlant Français.

Universal présente : Laura La Plante et Pat O'Malley dans : **Amour de Pirate**, superproduction dramatique du célèbre metteur en scène Rowland V. Lee.

Lundi : Marie Bellamy dans : **A travers la tempête**, grand film dramatique.

Très prochainement : **La Prince Zilka**, grand film dramatique.

FEMINA CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : **Vous n'aurez pas ma fille**, comique en deux parties ; First National présente **L'Absolue** avec Norma Talmadge dans un grand drame.

Lundi : « Vous irez, vous pleurerez, mais vous aimerez ce film et vous viendrez le revoir ».

1er Juin, Ouverture du
Restaurant Cyrnos
10, Boulevard Auguste Gaudin, 10
RINADI, Successeur
REPAS A LA CARTE ET PRIX FIXE
CUISINE SOIGNEE
PRIX TRES MODERES
ON PREND des PENSIONNAIRES
SALONS RESERVES

N'hésitez plus seule, la Cigarette
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
(paquet blanc)
Vous donnera toute satisfaction

Etablissements
Louis Maurel
3, Boulevard du Palais
BASTIA
Grande
VENTE RÉCLAME
du Mercredi 1er Juin au Samedi 4
ARTICLES EN SOLDE
Occasions Exceptionnelles

COMPTABILITÉ
en Partie JAMET-BUFFEREAU
ENSEIGNEMENT DE BASTIA, 20, Bould Paoli
et Marseille, 14, Allée de Meilhan

NOUVELLES BRÈVES

Pour les candidats aux fonctions publiques

Inspecteur adjoint des travaux publics de Paris. Date : 18 octobre ; délai d'inscription : 3 septembre ; âge : 21 à 30 ans, plus services militaires. Traitement à débuter : 10.000 francs plus indemnités. Aucun diplôme exigé.

Rédacteur au ministère du commerce. Date : 21 juillet ; délai d'inscription : 7 juillet ; âge : 21 à 30 ans. Traitement de début : 7.000 francs, plus indemnités. Licence exigée.

Commis à la trésorerie de l'Algérie. Date : novembre 1927 ; délai d'inscription : 1er octobre ; âge : 21 à 30 ans. Traitement de début : 7.000 francs plus quart du traitement, plus 12 % d'indemnité. Licence exigée.

Elève bureau aux chemins de fer de l'Etat. Date : 29 septembre ; délai d'inscription : 1er août ; âge : 15 à 20 ans. Traitement : 165 à 300 francs, plus diverses indemnités, plus 25 % Ancien diplôme exigé.

Rédacteur des services civils de l'Indo-Chine. Dates 23, 24, 25 novembre ; délai d'inscription : 15 octobre ; âge : 20 à 30 ans. Traitement de début : 8.500 francs, plus indemnités, plus 2.920 piastres. Licence exigée.

Renseignements fournis par l'Orientation Professionnelle. Rente mensuelle. Montessori : 15 francs par an.

Les personnes qui désirent des renseignements sur l'un des emplois ou concours ci-dessus ou sur un examen quelconque, peuvent s'adresser à M. Rondeville, directeur-gérant de l'Orientation Professionnelle, 105, rue Lafayette, Paris, qui leur répondra à titre absolument gracieux.

Joindre au timbre de 0 fr. 50 et se recommander de mentionner : « en qualité de lecteur de ce journal ».

NOUVELLES BRÈVES

CALENDRIER

Aujourd'hui : vendredi 3 juin. 154e jour de l'année. 211 à venir.

Aujourd'hui, Ste Clotilde.

Demain, Ste Opilat.

EPHEMERIDES CORSES

3 juin 1770. — On a vu cette année 2 juin le peuple bastiais avait pendu cette fête le décret imposant aux prêtres le serment à la Constitution. Le lendemain une foule de femmes, ayant à leur tête Fiona Olivi, surnommée depuis la *Corsinella*, assaillent le palais épiscopal avec l'intention de se porter à des voies de fait sur l'évêque constitutionnel Guasco ; mais ce prélat libéral étant absent, ses timabres siciens assujettirent leur colère orthodoxe sur les meubles du palais.

***

LES GRANDES VENTES

Si Paris a enregistré, la semaine dernière, de fabuleuses enchères, Londres en a vu qui ont battu tous les records.

On dispersait un effet, chez Christie, la collection Rafaël, dont le total s'est élevé à 1.200.2 livres, soit environ dix neuf millions 500.00 fr.

Une autre vente fut consacrée à la série de Romney, on a payé 1.300.00 fr. un portrait de Lady Hamilton en Bacchante ; le Portrait de Mrs Lansdowne, un million 925.000 francs, et le « Portrait de Mrs Pescott et ses trois enfants », un million 195.000 fr. Une Telle de Tiepolo, un million 950.000 fr. Pour 20.000 francs, un marchand parisien a obtenu un vieux Louis XV, provenant de l'ancienne de Beauvais, représentant les « Fables d'Esope ».

***

LA RÉPRESSION DES FRAUDES

Le Ligue des Droits de l'Homme, section de l'Intendance, a pris connaissance des différentes opérations qui viennent à la connaissance des différentes opérations qui viennent à la connaissance des différentes opérations qui viennent à la

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT
M
demeurant à
désire souscrire un abonnement de
au *Petit Bastiais* à partir du
Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois
SIGNATURE,
Envoyer ce Bulletin et l'abonnement à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec mandat-poste ou chèque postal. Tarif du 15-10

Tarif des Abonnements
CORSE — Un an 32 francs — 6 mois 16 francs — 3 mois : 8 francs
AUTRES DÉPART. — Un an 64 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 17 francs

Du 7 au 14 Juillet 1927
IIIe Tour de Corse Cycliste
Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse, le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio
6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres
Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCHIENNE
Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCHIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »
Première étape : 7 juillet — Ajaccio-Bastia, par Piana.
2e — 8 — Bastia-Bonifacio, par Calvi.
3e — 11 — Bonifacio-Sartène.
4e — 12 — Sartène-Ajaccio.
5e — 13 — Ajaccio-Bonifacio.
6e — 14 — Bonifacio-Sartène.
7e — 14 — Sartène-Ajaccio.
Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury Hors Concours
Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

REGINA
La Reine des Cigarettes

RESTAURANT FUJULA
13, Rue de l'Opéra - BASTIA
Service à la Carte - Repas sur commande
SALONS RÉSERVÉS

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927
DÉPARTS de CONTINENT pour la CORSE
DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Géo. : LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS
du 1er Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Dernier cours	Cours du jour
4 % 1917 PERPETUEL	76.10	77 »
4 % 1918 —	76.10	77 »
4 % 1919 —	76.10	77 »
4 % 1920 —	76.10	77 »
4 % 1921 —	76.10	77 »
4 % 1922 —	76.10	77 »
BONS DU TRESOR 5 a. 5% 1925	100 »	100 »
— — 1926	100 »	100 »
— — 1927	100 »	100 »
OBLIG. CAISSE AUTONOME	100 »	100 »
CREDIT NATIONAL 1919	511	510.50
— — 1921	491	490
— — 1923	476	475
— — 1926	454	457
BONS 7 a. 5% DES ALLIES	100 »	100 »
— — PAS DE CALAIS	100 »	100 »
DEPART. MOINS 7 a. 5% 1925	100 »	100 »
PARIS 1905	475	474
— 1906	462	461
— 1909	462	461
— 1910	462	461
— 1912	462	461
— 1913	462	461
— 1914	462	461
— 1915	462	461
— 1916	462	461
— 1917	462	461
— 1918	462	461
— 1919	462	461
— 1920	462	461
— 1921	462	461
— 1922	462	461
— 1923	462	461
— 1924	462	461
— 1925	462	461
— 1926	462	461
— 1927	462	461
TERME		
BANQUE DE FRANCE	4110	4080
— NATION. DE CREDIT	1000	1000
— PARIS & PAYS BAS	1000	1000
— UNION PARISIENNE	1000	1000
COMPAGNIE ALGERIENNE	1000	1000
— NATION. D'ESCOMPTE	1000	1000
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1000	1000
CREDIT LYONNAIS	1000	1000
SOCIETE GENERALE	1000	1000
SOCIETE MARS. FONCIERE	1000	1000
SUEZ CAPITAL	1000	1000
SUEZ PARTS	1000	1000
SUEZ PRIVILEGIES	1000	1000
EST PARISIEN	1000	1000
NORD CAPITAL	1000	1000
MIDI CAPITAL	1000	1000
NORD PRIVILEGIES	1000	1000
ORLEANS	1000	1000
FANTASIE CIE, DE	1000	1000
PROT. ELECTRICITE	1000	1000
COMP. GEN. ELECTRICITE	1000	1000
PRIVILEGIES DU NORD	1000	1000
PARTS DE FONDATEURS	1000	1000
BANQUE DE L'INDOCHINE	1000	1000
— DE LONDRES	1000	1000
— DE LYON	1000	1000
KUHLMANN	1000	1000
PHOSPHATES DU GAFSA	1000	1000
PECHIGES	1000	1000
CHARBONNAGES ROUMAIS	1000	1000
TRANSATLANTIQUE ORD.	1000	1000
— PRIVILEGIES	1000	1000
CULTURES TROPICALES	1000	1000
PETITE CHARTREUSE	1000	1000
— PRIVILEGIES	1000	1000
RUSSIE 1 a. 5%	1000	1000
— 4 a. 5% 1904	1000	1000
MEXIQUE 4 a. 5%	1000	1000
TURC 5 a. 5% 1914	1000	1000
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1000	1000
— OTTOMANE	1000	1000
CREDIT FONCIER EGYPTIEN	1000	1000
RAGUSE LITS ORD.	1000	1000
CENTRAL MINES	1000	1000
— PRIVILEGIES	1000	1000
ORIENTAL CARPET	1000	1000
PETROLEUM	1000	1000
SUCRERIES D'EGYPTE	1000	1000
ROND MEXICAINS 1903	1000	1000
— 1904	1000	1000
CAMPICHE	1000	1000
CHARGEURS CAOUTCHOUC	1000	1000
CHANTIERS	1000	1000
CONCORDIA	1000	1000
DE BEERS ORD.	1000	1000
EVERELLA	1000	1000
FRANCO WYOMING	1000	1000
HUANCHACCA	1000	1000
ANGKORSOUTEN	1000	1000
MALACCA	1000	1000
MEXICAN EAGLE ORD.	1000	1000
MODDERFONTEIN	1000	1000
MONTCOLLINS	1000	1000
NEVADA	1000	1000
PARIAS	1000	1000
RAND MINES	1000	1000
TRANSVAAL LIEBIG	1000	1000

COMPTANT	Dernier cours	Cours du jour
CH. DE FER ETAT	1000	1000
CH. DE FER DEPARTEMENT	1000	1000
DOCKS MARSEILLE	1000	1000
— PRIVILEGIES DU CAP	1000	1000
ELECTRICITE PARIS	1000	1000
UNION ELECTRICITE	1000	1000
PETROLIFERES	1000	1000
LENS	1000	1000
SAINT-GOBAIN	1000	1000
VERRERIE CARNAUD	1000	1000
SALINS MIDI ORD.	1000	1000
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1000	1000
DISTILLERIE INDO-CHINE	1000	1000
HOLIET CHAUSSON	1000	1000
GALERIES LAFAYETTE	1000	1000
PARIS FRANCE	1000	1000
PRIVILEGIES	1000	1000
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA	1000	1000
LAND BANK OF EGYPT	1000	1000
CREDIT FONCIER AUTRICHE	1000	1000
— MEXICAIN	1000	1000
SUEZ	1000	1000
TAYACS PHILIPPINES ordinaire	1000	1000
BANQUE DE DEV. MEXICAIN	1000	1000
— INDUSTRIELLE JAPON	1000	1000
CREDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1000	1000
BI-METAL	1000	1000
HOTCHKISS	1000	1000
WESTON CHARLTON	1000	1000
TAYLS LUTENAC	1000	1000
SUEZ DEUTSCH	1000	1000
SHELL	1000	1000

Fonds d'Etat Etrangers

ANGLAIS 2 1/2	1000	1000
ARGENTIN 4 p. cent. 1886	1000	1000
ARGENTIN 4 p. cent. 1900	1000	1000
BRESIL 4 p. 100 1889	1000	1000
BULGARE 5 a. 100 1902	1000	1000
CHINE 5 p. 100 1898	1000	1000
ESPAGNE 4 p. 100 1891	1000	1000
HELLEN 5 a. 100 04	1000	1000
ITALIE 5 p.	1000	1000
JAPON 4 p. 100 1899	1000	1000
MEXIQUE 4 p. 100 1904	1000	1000
ROUMANIE 4 p. 100 1903	1000	1000
RUSSE 5 p. 100 81-84	1000	1000
SERBE 1895	1000	1000
TURC 4 p. 100	1000	1000

CHANGES	Dernier cours	Cours du jour
Londres	124.85	124.85
New-York	25.00	25.00
Allemagne (Fin mensuel)	25.00	25.00
Belgique	354.50	354.75
Espagne	354.50	354.75
Hollande	447.25	448.25
Italie	447.25	448.25
Pologne	192.62	192.87
Prague	76.25	76.38
Suisse	481.25	482.75

Annonces Economiques
Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique
CONDITIONS. — Demandes d'emploi et Objets perdus : 1 fr. la ligne de mot maximum : 3 fr. 50). Toutes les autres rubriques : 0 fr. 25 le mot minimum : 5 frs.). Une augmentation de 50 0/0 est appliquée pour les annonces semaines paraissant aux rédactions les jours de la semaine.
Les annonces aux Bureaux du Journal doivent être à la composition du Journal donne lieu à un supplément de 3 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.
NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.

LES NOUVELLES *Bonnet* sont des merveilles.

A VENDRE remorque 4 tonnes, 2 roues, ESSIEU dit. S'adresser à M. Pellissier, 18, rue Saint-Joseph.

DÉPANNAGE à vendre et essayer les nouveaux types 7 et 11 CV. *Bonnet*.

ON DEMANDE un homme de peine, bonnes références. S'adresser à M. Campinchi, 8, Avenue Carnot.

ESSUIE-GLACE *Bonnet* vous n'en voudrez jamais plus d'autre.

ON DEMANDE jeune homme, 14, 15 ans désirant apprendre cuisine dans hôtel présenté par ses parents. Prendre adresse bureaux du *Petit Bastiais*.

LES BONNET se trouvent chez Automoto Ulrich, concessionnaire exclusif pour la Corse, 23, Bd Paoli, Bastia.

ON DEMANDE un vendeur de journaux pour Ajaccio. Conditions intéressantes. Se présenter ou écrire aux bureaux du *Petit Bastiais*.

MARFISI
Apéritif au Quinquina
UN VRAI TARE — LE PLUS ESTIMÉ

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires
DEPOSITAIRE
des moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie Tungsram - Hongrois.
GRAND ASSORTIMENT
de Baignoires - Chauffe-bains - Douches - Lavabos - Glaces - Appareils électriques - Cuisinières à gaz et à pression - Lampes électriques, piles et ampoules de poche - Poêles électriques pour T. S. F.
Louis Rogliano
35, Boulevard Paoli - Bastia Tél 1-48
Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

52e ANNÉE - N° 147
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
SAMEDI 4 JUIN 1927
RÉDACTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 0-03
BUREAUX A PARIS 13, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-67
00273
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 an
Corse	10	32	64
Corse et Colonies	12	34	68
Algérie	30	85	170
Etranger	50	140	280

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 13, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN

A propos de la fondation Rockfeller

Il n'y a pas que Bastia, Ajaccio, d'autres importantes agglomérations de la Corse qui se plaignent qu'y infection par les moustiques. La lecture des journaux de ces contrées nous apprend que Nice, Gênes, Alger, Tunis ou un bon nombre de grandes villes du littoral méditerranéen sont logées à la même enseigne sanitaire. Cela ne veut pas dire que le paludisme y sévit avec autant de gravité qu'en Corse, mais il est bien dans les campagnes abandonnées d'abord parce que cet abandon même permet ou le défaut de stabulation favorise l'extension du fléau, ensuite parce que les campagnes sont assez généralement habitées par des gens qui (surtout à notre époque) sans vivre de privations, pratiquent un régime forcément défectueux.

Il n'en est pas moins vrai que la multiplication des moustiques est, en partie pour les agglomérations précitées, affolante, un véritable cauchemar même dans les grands centres urbains où la nourriture est renommée. Et où l'on doit de l'eau potable, où l'on travaille individuels, sur chantier ou en bureaux sont réglementés et ne constituent pas ce surmenage saisonnier qui abaisse tant de jeunes à l'asthénie pulmonaire.

Le lutte contre le paludisme dans une ville ne résume donc, en dehors des vœux d'espèce qui relèvent de la médecine, à la disparition des points d'eau et, à leur immunisation par les procédés que l'on connaît : pétrolage, yomures. Les quelques variétés de perdues que les laboratoires et même la commerce livrent sur demande.

Cette lutte contre le paludisme dans les villes, qui ne représente qu'un aspect très modeste de la lutte contre le paludisme dans les campagnes où elle est conditionnée par tant d'éléments complexes et onéreux, la fondation Rockefeller, l'avait vigoureusement engagée l'année dernière, par le repérage et l'immunisation des points d'eau stagnante ; elle avait donné de bons résultats.

Nous espérons simplement qu'on sera continuée.

Mais, à ce propos, il nous faut démolir des nouvelles du programme plus vaste que la fondation Rockefeller avait conçu pour la Corse. Y donne-t-on suite ?

Par ses moyens d'action, la fondation Rockefeller est une agence qu'il faut point, inutiles, s'imaginer que son attention n'est attirée que sur la Corse ; elle a, au point de vue du paludisme, bien d'autres pays sous sa juridiction. Notamment, elle agit en Italie. Lorsque la fondation Rockefeller s'installa en Italie et fut invitée aux bans officiels, on fit la pâle bouche. Les Italiens en savaient, en effet matière, surtout et plus que n'importe qui. Bon fait est certainement et chaleureusement fait. Les fonctionnaires Rockefeller furent accueillis avec empressement, et, finalement, la campagne fut entreprise.

Elle dépense des millions dans la péninsule.

Ne sommes-nous pas nous-mêmes en train de signifier à la fondation Rockefeller qu'à défaut de son argent, ses conseils nous sont vains ?

C'est surtout dans le domaine relatif aux conditions de stabulation que le médecin que travaille la fondation Rockefeller. Elle a, ici, après études, après enquêtes minutieuses, émis des suggestions, d'ailleurs très simples, recommandé une méthode. Le mieux est d'en louer compte, puisqu'on leur de mesures recommandées par elle, il y a les moyens d'action qu'elle offre de fournir, du moins en très grande partie. Ce n'est pas à elle qu'on peut appliquer l'adage : les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Cela indiqué, il appartient également à la lutte contre le paludisme dans la ville,

ECHOS

Billet Parisien

Lorsque son cheval de tierce est accroché par une mouche scheurée ou un crapaud qu'il ne peut voir ni sentir, le pauvre quadrupède bronit, piaffe, s'ébroue et, finalement, en prose à une violence extrême, se roule sur le sol pour échapper aux piqûres infernales.

Résultat est ce en moment la proie d'une mouche. Et l'été où l'a mis cette nouvelle ennemie de un quadrupède, précente une analogie frappante avec l'état du cheval de tierce.

Tous les soirs à sept heures, un mystérieux petit coupé cantonné de T. S. F., cache quelque part dans la péninsule, prend la parole et donne lecture de certains articles révolutionnaires écrits jadis par le Duce, puis il fait suivre cette lecture de commentaires plus que désobligeants pour le Dictateur.

Toute la police de Benito Ier est alertée. On recherche le ministre farceur qui ose critiquer et l'Etat qui ose le laisser dire. Dans l'une du jeune Italie, elle cherchait sa voie dans les nuances obscures à la fois d'une lanterne rouge.

Cette histoire n'a fait rire. Je pensais qu'elle pourrait remporter un fameux succès, mais ce n'a donné une édition chez nous.

Un seul mot d'auteur ne suffirait pas. Il en faudrait dix, cent, mille. Et, encore, il ne ferait un bien médiocre effet qui brouillerait les cuisines de Londres, le voisinage de la tour Effel et le terrain de jeux Wachita. Ce serait à désespérer de la T. S. F. tant les gens qui ont tous ces entendre. Et il serait bien regrettable que la diffusion populaire d'un si belle découverte fut arrêtée dans son essor, parce qu'un serait exalté dans leur fait tout haut à quelques patriotiques. — Gabriel Bazal.

□□□

CALENDRIER

Aujourd'hui, samedi 4 juin 1927.
156e jour de l'année ; 210 à venir.
Demain dimanche. Pentecôte.

□□□

DARMAGNAC Vin de Cap Corse au Quinquina
Glacé et Rouge
Rues BIZOT 5 & 7 Bd Richard Wallace

□□□

EPHEMERIDES CORSES

5 juin 1855. — Nomination du Conseil Colonna d'Istria, en qualité de premier président de la Cour de Bastia.

Le comte Colonna d'Istria fut le premier président Gavini que la Gazette l'appel de Bastia nous donne.

Ce fut aussi un des magistrats de notre Cour qui adressa à la révérée du Pape, le matin où des devoirs qu'impose la magistrature.

□□□

LE PRIX DE LA TRAVERSÉE

On sait que Lindbergh touchera pour prix de la traversée héroïque de l'Atlantique, le prix Orteig d'une valeur de 25.000 dollars, mais pour ceux qui prétendaient qu'après la jeune pilote va devenir riche, signalons que pour sa traversée Lindbergh a dépensé dix fois ce prix.

L'avion coûte 15.000 dollars, soit 375.000 francs, et les autres frais allaient déjà bien au delà du prix.

Si le héros n'a été pas pourvu comptant il fait fi de l'argent, ne se contentant que de la gloire !

L'exemple est à méditer !

□□□

ENCORE UN RECORD

Une jeune américaine de Rockland-Falls, Mlle Marguerite Miller, vient, paraît-il, de battre le record du black-bottom en dansant pendant trente-neuf heures consécutives avec un seul accident de dix minutes toutes les trois heures, « pour s'éponger ». Cette jeune fille a été ovationnée à New-York, après avoir exécuté ses derniers pas de danse, dans l'auditorium de Black-Bottom pendant trente-neuf heures que de faire le pied d'avoir une douzaine d'oufs dans sous leur et en se tenant sur la jambe gauche ?

□□□

UNE REVOLUTION EN TURQUIE

La Turquie tient à être à la mode. Après l'Italie, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Constantinople vient de décider que deux cultivars turcs seraient envoyés en Europe pour y parfaire leurs connaissances... capillaires.

« La coupe de cheveux dernier cri », a déclaré le président aux voyageurs ; la coupe de cheveux dernier cri, jusqu'alors cachaient sous le turban leur crâne chevelu, et pour les femmes turques, autrefois dissimulées sous leurs yashmaks, on a décidé de supprimer les postiches dont elles abusaient.

Voilà encore une révolution dans la République Turque.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 3 juin. — De l'*Aéronautique* : « Le Bourget ! » — On nous a dit, la dissolution du comité de l'Aéro-Club. Le coup d'Etat. Fabriqués ! Le coup d'Etat, il a été perpétré en juillet dernier quand les chefs du Cartel firent sauter le Cabinet de Poincaré. Ce que ils avaient, lors des élections, une majorité démocratique.

« Et ces temps que le peuple sont appelés.

Le *Figaro* : « Le président du Conseil avait par ailleurs promis la continuité de son activité financière en annonçant qu'il pourrait la question de circulaire contre toute manœuvre aboutissant pour la perspiration des poignées de billets à un relèvement artificiel du cours. Il a, en effet, pris des mesures énergiques. Elles ont été efficaces. Elles ont été efficaces. Elles ont été efficaces

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT
M
désirant s'
désire souscrire un abonnement de
au *Petit Bastiais* à partir du
Le abonnement partira du
Je me fais un compte rendu
SIGNATURE.
Joindre ici un Mandat-Poste ou un Chèque postal. Marseille 46-70

Tarif des Abonnements
UNION — Un an : 60 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 francs
AUTRES DÉPART. — Un an : 84 francs — 6 mois : 45 francs — 3 mois : 17 francs

Du 7 au 14 Juillet 1927
IIIme Tour de Corse Cycliste
Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Commissaire Général d'Ajaccio
6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres
Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE
Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »
Première étape : 7 juillet — Ajaccio-Bonifacio, par Piana.
2e — 8 — Bonifacio-Bastia, par Calvi.
3e — 10 — Bastia-Bonifacio, par le Cap et Lari.
4e — 11 — Bonifacio-Ajaccio.
5e — 12 — Ghisonaccia-Bonifacio.
6e — 13 — Bonifacio-Bastia.
7e — 14 — Bastia-Ajaccio.
Les dates et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 21, Rue Fesch, Ajaccio.

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury — Hors Concours
Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Librairie Centrale de Bastia et Succursales
Un an : 25

RESTAURANT PUJULA
19, Rue du Docteur-Bastia
Service à la Carte - Repas sur commande
SALONS RÉSERVÉS

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927
DÉPARTS du CONTINENT pour la CORSE
Samedi 4 de Nice pour Bastia à 9 h.
Dimanche 5 de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 5 de Marseille pour Ajaccio à 20 h.
Lundi 6 de Marseille pour Bastia à midi.
Mardi 7 de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 9 de Nice pour Calvi à 14 h.
Vendredi 10 de Nice pour Bastia à 9 h.
Samedi 11 de Marseille pour Bastia à 9 h.
Samedi 11 de Toulon pour Bastia à 14 h.
Dimanche 12 de Marseille pour Bastia à midi.
Dimanche 12 de Marseille pour Ajaccio à 20 h.
Mardi 14 de Nice pour Bastia à 21 h. 30.
Mercredi 15 de Marseille pour Bastia à midi.
Mercredi 15 de Marseille pour Ajaccio à 20 h.
Jeudi 16 de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17 de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 18 de Marseille pour Bastia à 9 h.
Samedi 18 de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 19 de Marseille pour Bastia à midi.
Dimanche 19 de Marseille pour Ajaccio à 20 h.
Mardi 21 de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22 de Marseille pour Bastia à 17 h.
Mercredi 22 de Marseille pour Ajaccio à 20 h.
Jeudi 23 de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 24 de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Toulon pour Bastia à 14 h.
Dimanche 26 de Marseille pour Bastia à midi.
Dimanche 26 de Marseille pour Ajaccio à 20 h.
Mardi 28 de Nice pour Bastia à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille pour Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille pour Ajaccio à 20 h.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.
DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT
Samedi 4 d'Ajaccio pour Marseille à 19 h.
Dimanche 5 d'Ile-Rousse pour Nice à 20 h.
Lundi 6 de Bastia pour Marseille à 14 h.
Lundi 6 d'Ajaccio pour Marseille à 20 h.
Mardi 7 de Bastia pour Livourne à 23 h.
Mercredi 8 d'Ile-Rousse pour Toulon à 18 h.
Mercredi 8 d'Ajaccio pour Nice à 20 h.
Jeudi 9 de Bastia pour Nice à 21 h.
Vendredi 10 de Bastia pour Marseille à midi.
Samedi 11 d'Ajaccio pour Marseille à 18 h.
Dimanche 12 de Calvi pour Nice à 20 h.
Lundi 13 de Bastia pour Marseille à midi.
Mardi 14 de Bastia pour Livourne à 23 h.
Mercredi 15 d'Ajaccio pour Nice à 20 h.
Jeudi 16 de Bastia pour Marseille à midi.
Jeudi 16 d'Ajaccio pour Marseille à 20 h.
Samedi 18 de Bastia pour Nice à 21 h.
Dimanche 19 de Bastia pour Marseille à midi.
Dimanche 19 d'Ajaccio pour Marseille à 20 h.
Mardi 21 d'Ajaccio pour Nice à 20 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio pour Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia pour Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia pour Marseille à midi.
Vendredi 24 d'Ajaccio pour Marseille à 20 h.
Samedi 25 de Bastia pour Livourne à 23 h.
Dimanche 26 de Bastia pour Marseille à midi.
Dimanche 26 d'Ajaccio pour Marseille à 20 h.
Mardi 28 de Bastia pour Nice à 21 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio pour Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia pour Marseille à midi.
Jeudi 30 d'Ajaccio pour Marseille à 20 h.
Faites tenir, contrôler votre COMPTABILITÉ par les Établissements JANET-DUFFEREAU Successeurs de Emile Perdu, Expert-Comptable 20, Quai Forbin, MARSEILLE (2e)

BOURSE DE PARIS
du 3 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Dernier cours	Cours du jour
3 % ou 100 PERPETUEL	57 70	58 20
4 % ou 100 75	75	74 75
4 % ou 500 75	362 50	364
4 % ou 100 75	83 20	83 75
4 % ou 100 75	83 50	83 75
5 % ou 100 25	101 40	101 50
BONS DU TRESOR 4 % ou 100, 1932	316	317
— — 1930	316	317
— — 1926	318	325
— — 1925	320	325
OBLIG. CAISSE AUTONOME	472	472
CRÉDIT NATIONAL 1919	1930 50	1927
— — 1921	450	450
— — 1920	445 50	470
— — 1918	470	470
BONS 7 a. 100 1933 AUTOM.	512	514
— — PAS DE CALAIS	470	470
DEPART. SEINE 7 a. 100 1934	470	470
PARIS 1905	1704	1704
— 1920	470	470
— 1926	470	470
COMMUNALES 1879	470	470
— 1919	470	470
TERRE		
BANQUE DE FRANCE	13650	13650
— NATION. DE CRÉDIT	1170	1170
— PARIS & PAYS BAS	1320	1315
— UNION PARISIENNE	1320	1320
COMPAGNIE ALGÉRIENNE	1960	1965
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1960	1960
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	1040	1040
CRÉDIT LYONNAIS	1970	1970
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1320	1320
SOCIÉTÉ GÉNÉR. FONCIÈRE	1070	1070
SUEZ CAPITAL	1320	1320
SUEZ PARTS	1290	1290
UNIE CAPITAL	1320	1320
EST capital	1010	1010
LYON capital	1315	1315
MIDI capital	1315	1315
NORD CAPITAL	1320	1320
ORLÉANS capital	1320	1320
SANTA-FE CH. DE FER	1250	1250
OUEST ÉLECTRICITÉ	1320	1320
COMP. GEN. ELECTRICITÉ	1290	1290
THOMSON	1320	1320
TREFILERIES DU HAVRE	1010	1010
MINES DE COURRIÈRES	1315	1315
MINES DE LENS	1315	1315
KULHMANN	1315	1315
PHOSPHATES DE GAFSA	1040	1040
PÉCHINEY	1320	1320
CHANTIERS DE LOIRE	1320	1320
TRANSATLANTIQUE ORD	1320	1320
VOITURES PARIS	1320	1320
VOITURES INDUSTRIELLES	1320	1320
PATHÉ CINÉMA ANCIENS	1320	1320
SUCRERIE SAY	1320	1320
SUISSE 4 a. 100	81 25	81 25
SUISSE 5 a. 100 1909	101 40	101 40
SERBE 100	101 40	101 40
TURC 4 a. 100	101	101 75
HONGRIE 5 a. 100 1924	99 75	99 75
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1320	1320
— OTTOMANE	1320	1320
CRÉDIT FONCIER EGYPTIEN	1320	1320
WAGONS LITS ORD.	1320	1320
CENTRAL MINING	1320	1320
RIO TINTO	1320	1320
ORIENTAL CARPET	1320	1320
PETROFINA	1320	1320
RAFFINERIES D'EGYPTE	1320	1320
BONS MEXICAINS 1910	1320	1320
SIAM FOR	1320	1320
CAMOUFLAGE	1320	1320
FINANCIÈRES CAOUTCHOUC	1320	1320
CUSTENSED	1320	1320
CONSORDIA	1320	1320
DE BEERS ORD	1320	1320
EXTRÊLLAR	1320	1320
FRANCO WYOMING	1320	1320
HUANCHACCA	1320	1320
ANDERSFONTEIN	1320	1320
MALACO ORD	1320	1320
MEXICAN EAGLE ORD	1320	1320
MODDERFONTEIN	1320	1320
MONTECATINI	1320	1320
PEARSON	1320	1320
PADANG	1320	1320
RAND MINES	1320	1320
ROUMANO-BELGES	1320	1320
TIVOLI SANTA	1320	1320

CHANGES	Dernier cours	Cours du jour
Londres	124 50	124 50
New-York	25 50	25 50
Allemagne (100 reichsmark)	61 50	61 50
Belgique	358 75	358
Espagne	358 75	358
Hollande	1022 75	1022 50
Italie	1015 50	1015 50
Portugal	111 50	111 50
Suisse	480 75	480 25

COMPTANT	Dernier cours	Cours du jour
CH. DE FER ROUTES ALGERIE	1320	
CH. DE FER DÉPARTEMENT	1320	
DOCKS MARSEILLE	1320	
ENTREPOTS DES CAUX CAP	1320	1320
ELECTRICITE PARIS	1320	1320
UNION ELECTRICITE	1320	1320
PEUGEOT	1320	1320
LESIEUR	1320	1320
GAZ DE PARIS	1320	1320
SCHNEIDER	1320	1320
SAINT-GOBAIN	1320	1320
VERMEIL CARNAUD	1320	1320
SALINS MIDI capital	1320	1320
MESSAGERIES MARIT. ORD	1320	1320
DISTILLERIE INDO-CHINE	1320	1320
POLIET CHAUSSON	1320	1320
SALEINES LAFAYETTE	1320	1320
PARIS FRANCE	1320	1320
PRINTEMPS	1320	1320
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA	1320	
LAND BANK OF EGYPT		
CRÉDIT FONCIER AUTRICHE	14 50	14 50
— MEXICAIN	130	130
— CUBA	1320	
TABACS PHILIPPINES ordinaire	1320	1320
BANQUE INDUSTRIELLE MEXICAIN	1320	
— INDUSTRIELLE JAPON	1320	1320
CRÉDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1320	1320
BI-METAL	1320	1320
HOTCHKISS	1320	1320
MEYER CHARLTON	1320	
TALES LUDENAC	1320	1320
SALAL DEUTSCH	1320	
SHELL	1320	1320
Fonds d'Etat Etrangers		
ANGLAIS 2 1/2	1320	1320
— 4 1/2 ou cons. 1888	1320	
BELGES 3 a. 100 1920	1320	1320
— 4 a. 100 1922	1320	
BULGARE 5 a. 100 1907	1320	1320
GUINE 4 a. 100 1909	1320	
HAITI 6 a. 100 1910	1320	
HELLEN 5 a. 100 24	1320	1320
ITALIE 3 1/2	1320	
JAPON 4 a. 100 1899	1320	1320
MEXIQUE 4 a. 100 1904	1320	1320
ROUMANIE 4 a. 100 1922	1320	1320
RUSSE 4 1/2 ou 5 1/2 24	1320	1320
SERBE 100	1320	1320
TURC 4 a. 100	1320	1320

Annonces Economiques
Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique
CONDITIONS. — Demandes d'emploi et Objets perdus : 2 fr. 50 le mot ; un an, un an : 3 fr. 50). Toutes les autres rubriques : 0 fr. 30 le mot (minimum : 5 frs.). Une augmentation de 0 fr. 0 fr. 05 est appliquée pour les annonces ordinaires paraissant aux réclames dans les jours de la semaine.
Le numéro : 0 fr. 25 — Exemplaire aux Bureaux du Journal : donne lieu à un supplément de 3 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes Demandes de renseignements.
NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.

A VENDRE vigne d'apport, arrosée sur route, prix raisonnable. S'adresser M. Cristiani, Monno (Cap Corse).

A VENDRE remorque 4 tonnes, 2 roues, parfait état. S'adresser à M. Pellissier, 18, rue Saint-Joseph.

ON DEMANDE un homme de peine, bonnes références. S'adresser à M. Cammalletti, 8, Avenue Carnot.

ON DEMANDE un vendeur de journaux pour Ajaccio. Conditions intéressantes. Se présenter ou écrire aux bureaux du *Petit Bastiais*.

LE FAIGAZ
Est une USINE A GAZ chez soi
Faites votre gaz vous-même à la Ville comme à la Campagne
Indépendance - Economie
Lumière-Chauffage
Cuisine
Supérieurs au gaz de houille et à l'électricité
1 million de commandes à la Foire de Paris
Prix : 2.500 fr. pour 20 becs
DÉMONSTRATION PERMANENTE CHEZ
Trebouillard
23, rue de l'Opéra
BASTIA

REGINA
La Reine des Cigarettes

Association Syndicale Libre de Serraggio
COMMUNE DE VENACO (Corse)
L'an mil neuf cent vingt-sept, le vingt-deux mai, cinquante-cinq propriétaires de la commune de Serraggio, canton de Venaco, département de la Corse, se sont réunis en association syndicale libre, conformément à la loi du 21 juin 1865, 22 décembre 1888, et au règlement d'administration publique du 9 mars 1894, pour l'exécution, l'entretien ou l'exploitation de travaux d'ouvrage des terrains avoisinants Serraggio. Cette association aura son siège à la Mairie de Venaco.
Il sera pourvu à la dépense au moyen de cotisation des adhérents et des subventions éventuelles de l'Etat, du département et de la commune.
L'association aura pour organes essentiels d'administration l'assemblée générale des propriétaires. Ce syndicat composé de six membres titulaires et de trois suppléants et le directeur.
Monsieur Salvadori Mathieu a été élu directeur de l'association par le syndicat. L'assemblée générale des propriétaires associés se réunira tous les ans dans la première quinzaine de janvier.
Le Directeur : SALVADORI.
Vu pour légalisation de la signature ci-dessus apposée.
Venaco, le 30 mai 1927.
Le Maire

MARFISI
Apéritif au Cubèques
UN NECTAR ! — LE PLUS ESTIMÉ

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérn. : LUCIEN CORDIER

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 12

L'Ange et la Couronne
par PIERRE FREDERIX

VII

Il se sécha pour ne pas avoir l'air ridicule, et, tout en se frictionnant, il réfléchissait. Il s'écoulait devant elle à 3 heures, les arrêts convulsivement ses poings, et supposait que sa voix, inflexible, en fronçait brûlant et des yeux sans pleurs.

VIII

Trois jours plus tard, tous le savaient. La nouvelle s'était glissée sur les berges, avait couru dans Green Street, pénétré dans les maisons de Dugan Terrace, avait franchi Broad, enfin, atteint le « Continental » et remplissait dans le chauffeur d'où, les mains sur les reports, penchaient sur les moteurs, les garçons de cafés, les serveurs affairés et bruyants dans les stalles d'acajou, les habitués et de l'attention, comme au théâtre, quand on baisse la rampe.

Pendant vingt heures, vous avions eu des troubles dans une fil. Il se rassemblait à la porte de l'arrêtant à l'arrêt. Les portes restées ouvertes qui ne se fermaient plus. Ils refusaient, les uns, aux journaux, de servir les autres, aux lecteurs, de leur journal. Ils avaient un effort, un besoin de s'exciter, de s'exciter, comme une troupe. Devant ces rivets, ils ne savaient que faire. Devant ces rivets, ils ne savaient que faire. Devant ces explications. Le dîner, que n'avaient été mêlées pénibles que Harry, Harry, il fendre que Maisie avait

Pourquoi cela est-il bouché sur tout ? Pourquoi ne me laissait-il pas ? Mais, n'est-ce pas vrai ? Pourquoi ? Mais, n'est-ce pas vrai ? Pourquoi ? Mais, n'est-ce pas vrai ? Pourquoi

ECHOS

Billet Parisien

Une revue de cuisine-quatre cas remarquable en général personnage qui ne sûres son cœur et l'univers implicite. Il flirte, il rapporte, il se marie, il meurt, chemine. Que lui arrive-t-il ? Il mange. La danse ne lui prête donc rien. Les vues d'ensemble, et après quelques années de liaison une amour, un partie d'elle devant le mettre. C'était le nous de dire dès le début. Il ne sert en effet à rien d'en séparément, le trouver, d'en suivre les péripéties. Cela vaut, pas, un peu plus d'attention ?

Pour le vieux Parisien qui observ voit la scène, elle image ne manquera d'enregistrement, ni de mélancolie.

□□□

L'HUILE DE FOIE DE BŒUF

Monsieur Richome pour la pauvre dame, douloureux richome même, car Richome est habitué tout au long dans les romans de Balzac, Richome est un nom, ni son adresse. Et pourtant cette maison a son quartier, les commerces s'en donnent à cœur joie ses dépens. Traite, détrousse et mutile par ses victimes, c'est trop pour une seule femme. Grâce aux pommades il a été comblé !

Que nous la fait regretter ! Est-il si difficile que cela d'avoir un peu de tact ?

Je sais combien le lecteur est exigeant. Il veut tout savoir et l'on fait l'impossible pour satisfaire sa curiosité. On lui apporte des détails les plus inavouables, on étale sous ses yeux de la toute une literature malsaine. Il honore de son hébétudeau. Il en bave, il est ba-vant !

Mais la discrétion du reporter ne de-mérite pas auprès de ses lecteurs. Il apporte la même conscience, s'applique à surmonter les difficultés de la tâche à laquelle on l'appelle. Il devient un spécialiste dans la course à l'information. Il lui faut être rapide et habile. Cependant, l'amenuise que dans notre profession il faut de sang-froid pour abîmer d'une vie intime au risque de perdre instantanément atteinte à la réputation de son journal. Donc le cas que nous venons de citer, il était possible de satisfaire l'égoïsme de la clientèle sans manquer à la pudeur. Si celle-ci s'appelle Mme Ho et qu'elle habite Rue Rogale, il était aisé de la désigner sous le nom de Zède et de donner son domicile rue de Rogale. Mais, que le lecteur voulait qu'on sût s'en servir, ce n'est pas notre affaire. Le reporter n'est pas responsable quotidiennement, ne se rend réceul au récit de son triste roman d'amour.

Ernest LAUT.

□□□

CALENDRIER

Aujourd'hui, dimanche 5 mai. 156e jour de l'année. 209 à venir.

Demain St Claude.

□□□

EPHEMERIDES PARISIENNES

5 juin 1204. — Le Pape Boniface VIII était venu à mourir du souffrir que le fils donner Philippe le Bel, si l'interven-d'Aragon, tranquil de disparaître aussi, Jacques II envoie deux ambassa-leurs, Vilade de Villeneuve et Guglielmo della Corte, auprès du nouveau Pontife Benoit X, pour jurer en son nom fidélité aux dispositions de la con-stitution, relative à l'investiture des fiefs de la Corse et de la Sardaigne, traités avec Boniface.

Benoît qui n'avait aucun intérêt à la-donna à Jacques II roi d'Aragon, une nouvelle investiture de la Corse et de la Sardaigne.

Cette confirmation eut lieu solennel-lement en présence des cardinaux et des ambassadeurs Aragonais.

□□□

LE CHAPEAU POUR... PIETONS

Dans un procès, qui vient d'avoir lieu à Londres, plusieurs conducteurs de ta-xis ont été amenés à déposer. Et, ils ont satisfait.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 4 juin. — Le Gaulois écrit : « Le débat sur le pétrole commencera ce-week pour finir bien. Il faut espérer que les journaux auront un peu de temps en faisant de faire le travail à nous qui ne sommes pas dedans. Ce sera un bien grand bonheur.

Le Figaro nous parle d'interner et encore d'internes.

La Liberté constate également que la bulle contre le communisme trouve un langage.

Le Journal annonce pourquoi Paul-l'Interpellateur Godin sont frappés de-démité. Le dernier aperçu en ou-vaux opportunistes pour la cueil-cette opportunisme politique et la cro-Le Journal des Débats parle d'un-ture parlementaire.

Gaulois : le ministre de la Chambre-Le Matin : le Sénat.

L'Action française : le Parlement.

L'Ere nouvelle : le Parlement.

L'Humanité : le Parlement.

Le Petit Parisien : le Parlement.

Le Petit Journal : le Parlement.

Le Petit Parisien : le Parlement.

Le Temps : le Parlement.

NOUVELLES BREVES

Paris. — M. Loucheur est rentré à Paris.

Bruxelles. — Le Roi a reçu en audience...

Amsterdam. — Le Conseil des ministres...

Londres. — Les Travaillistes...

Moscou. — Le Comité exécutif...

Rome. — Le Pape a reçu en audience...

Paris. — Le Président de la République...

Paris. — Le Président de la République...

Paris. — Le Président de la République

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.
demeurant à
déclare souscrire un abonnement de
un *Petit Bastiais* à partir du
SIGNATURE.

Tarif des Abonnements
CORSE — Un an : 42 Francs — 6 mois : 20 francs — 3 mois : 10 francs
AUTRES DÉPART. — Un an : 60 francs — 6 mois : 30 francs — 3 mois : 15 francs

Du 7 au 14 Juillet 1927
IIIme Tour de Corse Cycliste
Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse, le Maire de la Ville d'Ajaccio et le conseiller Général d'Ajaccio
6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres
Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCHIENNE
Avec la Commune de l'ETOILE SPORTIVE AJACCHIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre CORTICCHIA, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »
Première étape : 2 juillet — Ajaccio-Bastia, par Piana.
2e — 9 — Bastia-Calvi, par Ghisonaccia, Bonifacio, Sartène.
3e — 11 — Bastia-Ajaccio.
4e — 12 — Repos hebdomadaire.
5e — 13 — Ajaccio-Sartène.
6e — 14 — Sartène-Ajaccio.
Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORROMEI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury — Hors Concours — Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

MAISONS Pour Tous
REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927
DÉPARTS du CONTINENT pour la CORSE
Dimanche 5 (Ile-Rousse) ; Mardi 7 ; Mercredi 8 (Bastia) ; Jeudi 9 ; Vendredi 10 (Ajaccio) ; Samedi 11 ; Dimanche 12 (Ile-Rousse) ; Lundi 13 (Bastia) ; Mardi 14 (Calvi) ; Mercredi 15 (Ajaccio) ; Jeudi 16 (Bastia) ; Vendredi 17 (Ile-Rousse) ; Samedi 18 ; Dimanche 19 (Bastia) ; Lundi 20 (Ajaccio) ; Mardi 21 (Bastia) ; Mercredi 22 (Ajaccio) ; Jeudi 23 (Bastia) ; Vendredi 24 (Ile-Rousse) ; Samedi 25 ; Dimanche 26 (Bastia) ; Lundi 27 (Ajaccio) ; Mardi 28 (Bastia) ; Mercredi 29 (Ajaccio) ; Jeudi 30 (Bastia).
DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT
Dimanche 5 (Ile-Rousse) ; Lundi 6 (Bastia) ; Mardi 7 (Ajaccio) ; Mercredi 8 (Bastia) ; Jeudi 9 (Ajaccio) ; Vendredi 10 (Ile-Rousse) ; Samedi 11 ; Dimanche 12 (Calvi) ; Lundi 13 (Bastia) ; Mardi 14 (Bastia) ; Mercredi 15 (Ajaccio) ; Jeudi 16 (Bastia) ; Vendredi 17 (Bastia) ; Samedi 18 ; Dimanche 19 (Bastia) ; Lundi 20 (Ajaccio) ; Mardi 21 (Bastia) ; Mercredi 22 (Ajaccio) ; Jeudi 23 (Bastia) ; Vendredi 24 (Ile-Rousse) ; Samedi 25 ; Dimanche 26 (Calvi) ; Lundi 27 (Bastia) ; Mardi 28 (Bastia) ; Mercredi 29 (Ajaccio) ; Jeudi 30 (Bastia).

Annonces Economiques
Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique
CONDITIONS. — Demandes d'emploi et Objets perdus : 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres. Toutes les autres rubriques : 2 fr. 50 la ligne (minimum : 5 fr.). Une majoration de 20 0/0 est appliquée pour les insertions ordinaires paraissant aux réclames hors les jours de la semaine.
La rubrique : s'adresser aux Bureaux du Journal donne lieu à un supplément de 3 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.
NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.
GHICS GAIN assuré à agents visitant tous commerçants. Ecrire Case 33 à Nice.
DEMANDEZ à voir et essayer les *Diamet* vous serez convaincu.
A VENDRE cause départ certain pour vigne, arrivable sur route, prix raisonnable. S'adresser M. Cristiani, Miomo (Cap Corse).
A VENDRE remorque 4 tonnes, 2 roues, parfait état. S'adresser à M. Pélissier, 16, rue Saint-Joseph.
ON DEMANDE un homme de peine, bonnes références. S'adresser à M. Cammalleri, 8, Avenue Carnot.
DIXNET la marque qui monte et la voiture qui grimpe s'achète à Auto-Sol-Corse, concessionnaire exclusif, 33, Bd Paoli, Bastia.
ON DEMANDE un représentant sérieux pour Ajaccio. Conditions intéressantes. S'adresser ou écrire aux bureaux du *Petit Bastiais*.
A VENDRE lait maternisé. S'adresser aux bureaux du journal.

T.S.F.
Avant de faire définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins
G. GUIDUCCI
34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA
POSTES - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CASQUES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES
Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA
Installations complètes. Renseignements et démonstrations sur demande.

SANTU CASANOVA
Primavera Corsa
Prix : 12 francs

Les Machines Agricoles "DEERING" de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DES MACHINES AGRICOLES sont représentées par
MM. Agostini Frères, Agents Exclusifs pour la Corse
Très prochainement : OUVERTURE DES MAGASINS D'EXPOSITION 41, Boulevard Paoli, BASTI - (anciens locaux de la Société Cinérale)
Lieuses, Faucheuses, Herses, Houes
Rateaux, Tracteurs, Moteurs
DEMANDEZ ESSAIS GRATUITS ET CATALOGUES

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires
DÉPOSITAIRE
des moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.
GRAND ASSORTIMENT
de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à essence et à l'Hydrène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.
Louis Rogliano
25, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-43
Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

Exigez la Marque **J. VIDAL**
Se méfier des contrefaçons
CIGARETTES NATIONALES

RESTAURANT PUJOLA
Service à la Carte - Repas sur commande
SALONS RÉSERVÉS

Chaussures Henry
ACTUELLEMENT MOINS CHER QU'EN FABRIQUE
Boulevard Paoli - BASTIA

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gér. : Lucien CORDIER

Pour être de votre temps lisez
Je sais tout
La Grande Revue de Vulgarisation Scientifique
qui vous tient au courant DES PROGRÈS CONSTANTS DES SCIENCES et vous explique chacune des d'une façon claire et attrayante
CETTE FORMIDABLE ÉVOLUTION
Extrait du sommaire du
1er Juin 1927

REGINA
La Reine des Cigarettes

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

II

Oui, malheureusement, de rien ne sert de se lamenter, de s'effondrer, avec les petits moyens dont chacun de nous dispose, il est impossible de lutter contre la fatalité. Et, cependant, le pauvre chef-lieu, si calme, si tranquille, si heureux, n'a-t-il pas droit à la vie ? Ne mérite-t-il pas, lui aussi, de connaître le bonheur ? Et, pour cela, ne faut-il pas qu'il ait, comme tout le monde, un peu d'argent ? Mais, hélas ! il n'en a pas, et, malgré tous les efforts de ses habitants, il ne peut pas en avoir. Ses ressources sont trop limitées, et, si elles ne diminuent pas, elles ne peuvent pas augmenter. Il est donc condamné à végéter misérablement, à moins que...

Ah ! ce « moins que » ! Il est bien vague, aux yeux de tous, et, cependant, il représente, pour le pauvre chef-lieu, la seule chance de salut. Il est, pour lui, la seule lueur d'espoir, la seule planche à laquelle il puisse se raccrocher pour ne pas sombrer définitivement dans le gouffre de la misère. Et, pourtant, ce « moins que » est bien peu de chose, et, pour le réaliser, il ne faut pas grand'chose non plus. Il ne faut pas, en effet, de grandes sommes, ni de grands efforts, ni de grandes dépenses. Il ne faut que... Mais, chut ! Ne disons pas encore ce que ne faut que, car, si nous le disions, nous risquerions de tout gâter, de tout compromettre, et, alors, le pauvre chef-lieu serait perdu à tout jamais.

Ce n'est pas une raison cela ?

Et si j'en ai une que je ne veux pas dire ?

Bien, mademoiselle Mystère, gardez-la ! Bien, que vous êtes dure cachère, Mademoiselle Mystère, s'est bien le mot qui vous convient, répète Etienne.

Soit, fit-elle, je l'accepte, me voilà rebaptisée.

Et, tout à coup, reprit-il, que c'est le respect humain qui vous tient éloignée de nous ? Yes si tant, de respect humain ? Libre, je ne me prononcerai point cette nuit-ci.

Tout bien à fait, je le promets, pour ce qui n'a pas trait à ce secret.

Pendant, voilà derrière quelque boule, un monsieur Molestant bien, qui va nous faire la peau.

ECHOS

Billet Parisien

Ext. — M. Daudet-Vaux, un ancien juge de nos moeurs à Londres, s'en fut un jour trouver un docteur pour lui exposer un cas.

Il s'agissait d'un jeune homme qui, ayant fait un héritage, était devenu tout à coup d'une timidité excessive.

Il n'osait plus sortir, ni même ouvrir la fenêtre, tant il craignait les courants d'air.

Il ne voulait plus voir personne, ni même entendre parler de quoi que ce fût.

Le docteur, après l'avoir écouté, lui dit :

— Mon cher ami, vous êtes malade, très malade, mais je vais vous guérir.

Et il lui prescrivit un remède qui consistait à aller tous les jours, pendant une heure, dans un endroit très fréquenté, et à y parler à tout le monde.

Le jeune homme, qui avait confiance en son médecin, suivit son ordonnance.

Il alla d'abord dans un square, où il se mit à causer avec les nourrices et les gardiennes.

Puis il se rendit dans un café, où il engagea la conversation avec les garçons et les clients.

Il prit ensuite l'habitude de se promener dans les rues, et il s'arrêtait volontiers pour bavarder avec les agents.

Il fréquenta les gares, les théâtres, les cafés, les restaurants, les magasins, les bureaux de tramways, les salles d'attente, les églises, les cimetières, les hôpitaux, les prisons, les casernes, les commissariats, les ministères, les banques, les bourses, les usines, les ateliers, les chantiers, les docks, les entrepôts, les abattoirs, les marchés, les foires, les expositions, les musées, les bibliothèques, les écoles, les universités, les académies, les cirques, les music-halls, les dancings, les bals, les tripots, les maisons de tolérance, les hippodromes, les stades, les piscines, les courses de chevaux, les matches de boxe, les combats de coqs, les parties de football, les régates, les courses de bicyclettes, les courses de taureaux, les courses de chiens, les courses de lévriers, les courses de chameaux, les courses de vaches, les courses de moutons, les courses de cochons, les courses de canards, les courses de tortues, les courses de limaces, les courses de mouches, les courses de puces, les courses de poux, les courses de punaises, les courses de vers de terre, les courses de microbes, les courses de bacilles, les courses de virgules, les courses de points, les courses de points-virgules, les courses de points d'interrogation, les courses de points d'exclamation, les courses de points de suspension, les courses de parenthèses, les courses de crochets, les courses de guillemets, les courses de tirets, les courses de traits d'union, les courses de barres obliques, les courses de barres horizontales, les courses de barres verticales, les courses de barres obliques inversées, les courses de barres de fractions, les courses de barres de soustraction, les courses de barres de division, les courses de barres de multiplication, les courses de barres de paragraphe, les courses de barres de chapitre, les courses de barres de tome, les courses de barres de volume, les courses de barres de page, les courses de barres de ligne, les courses de barres de mot, les courses de barres de syllabe, les courses de barres de lettre, les courses de barres de point, les courses de barres de virgule, les courses de barres de point-virgule, les courses de barres de point d'interrogation, les courses de barres de point d'exclamation, les courses de barres de point de suspension, les courses de barres de parenthèses, les courses de barres de crochets, les courses de barres de guillemets, les courses de barres de tirets, les courses de barres

Annonces Économiques

Pour être de votre temps 1927

Je sais tout

La Grande Revue de Vulgarisation Scientifique

qui vous tient au courant DES PROGRÈS CONSTANTS DES SCIENCES et vous applique journellement CETTE FORMIDABLE ÉVOLUTION

Extrait du sommaire de ce numéro

Compagnie Fraissinet

DÉPARTS DU CONTINENT pour la CORSE

LE RHUMATISME ET LES DOULEURS

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD

A LA MACHINE SPÉCIALE QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE 92 CARACTÈRES

MACHINE PORTATIVE

MACHINE COMPTABLE

MACHINE A FACTURER

MACHINE STANDARD EN 2 DIMENSIONS

E. CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

MACHINE ELECTRIQUE (toutes marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix

700 kilomètres

Organisé par CORSE CYCLISTE AJACCHENNE

Avec le Concours de l'ÉTOILE SPORTIVE AJACCHENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORROMEI, promoteur de la « Tour Cours de Corse Cycliste »

Première étape : 7 Juillet — Ajaccio-Corte, par Piana.
2e — 8 — Corte-Bonifacio, par Calvi.
3e — 11 — Bonifacio-Sartène.
4e — 12 — Sartène-Calvi.
5e — 13 — Calvi-Bastia.
6e — 14 — Bastia-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORROMEI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

T.S.F.

Avant de fixer définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI

34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

POSTES - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CASQUES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : RIBNET - RIBET & DESJARDINES - GRAVILLON - HYDRIA

Installations complètes. Renseignements et démonstrations sur demande.

CAP CORSE

DAMIANI

Membre du Jury Hors Concours

GRAND PRIX Médaille d'Or

Jugement et Arrêté de Bastia 1903 et 1904

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Exigez la Marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

MARFISI

Apéritif au Quinquina

LE PLUS ESTIMÉ

AUTO 6 CV. 12 HP. Torpédo

PENDULES REVEILS

HORLOGERIE BIJOUTERIE

REGINA

La Reine des Cigarettes

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS, BASTIA - TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE — TRAVAUX DE LABEUR

Factures — Lettres Mortuaires — Catalogues — Lettres de faire-part — Cartes de Commerce et de visite, etc.

Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre — Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

62me ANNÉE - N° 160 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 8 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 6, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 6.03

BUREAUX A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER — Compte Chèques Postaux : Marseille 64-58

00279

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

ABONNEMENTS

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue aux Services Publicos, 58, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans les grandes Agences de publicité.

BULLETIN

Le Régime des Tabacs

Nous avons volontairement gardé le silence sur le projet de loi modifiant le régime des tabacs en Corse. Il y a de longues années que ce projet était en préparation. On a dû en élaborer quelques-uns, en devoir défaire, les remettre sur le chantier et procéder à de nouvelles enquêtes que des fonctionnaires principaux de l'exercice ont faites sur place.

Ces hésitations se comprennent. Rappelons-les : l'Etat, le département, les contribuables eux-mêmes, se subdivisent en locaux et étrangers, en consommateurs de produits ordinaires et ceux de produits de luxe ; les producteurs selon la vieille formule, qui cultivent pour leur propre usage, et ceux qui cultivent pour la vente à l'intérieur ; les industriels à grand rendement, à outillage perfectionné et en quelque sorte définitif du point de vue de l'écoulement à l'intérieur et à l'extérieur, et les petits fabricants ; les débitants et les importateurs de produits fabriqués hors de Corse. Nous croyons bien que c'est tout.

C'est assez pour faire comprendre la complexité du problème, le temps qu'il a fallu à la régie pour proposer une solution, et les hésitations de l'opinion, qui se sont traduites soit par les commentaires inédits de quelques journaux, soit par le silence des autres, et le silence même de certains intéressés, dont les producteurs, dont l'avis en la matière serait pourtant essentiel à recueillir. Il n'est pas à notre connaissance que les producteurs en série, ceux qui cultivent pour livrer à l'Etat ou aux fabriques, soient groupés en syndicat spécial, comme les producteurs de cédrats. A défaut de ce groupement, il y a les syndicats agricoles, l'office départemental, la chambre d'agriculture qui, sans doute, interviendra. On attend ces avis.

Mais, précisément, s'ils tardent, c'est qu'il n'y a pas péril en la demeure, et, de ce fait, notre propre prudence est justifiée. Un projet de loi qui a été élaboré si péniblement ne passera pas par surprise devant les deux chambres, la moindre opposition sur une partie du texte proposé ayant pour effet de l'ajourner indéfiniment, car on ne se rend compte que le gouvernement ne posera tout de même pas la question de confiance là-dessus !

Toutes les opinions ont donc le temps de se faire jour, et de n'être produites qu'après examen du problème. Nous pouvons ajouter qu'il sera relativement facile d'amender le projet, si cela convient, et, mieux encore, que le projet modifiant le régime des tabacs en Corse passera sans opposition, sans discussion à la Chambre et au Sénat parce qu'il sera le résultat d'une entente unique, absolument entre tous les intérêts en présence, qui sont vraiment trop nombreux et contradictoires, mais, au moins, entre les plus importants d'entre eux.

Tous les intérêts en jeu sont, sans exception, légitimes, et l'Etat serait de réaliser leur parfaite conciliation. Une autre question est de savoir si elle est possible. Si elle ne l'est pas, il faudra bien se résoudre à ne considérer que l'intérêt général du département. Si imprécise et vague que soit l'expression, on peut et on doit trouver la formule qui la concrétise. Disons mieux, alors, le nouveau régime des tabacs en Corse doit tendre à sauvegarder d'abord, à développer si possible l'économie générale de la Corse. Si des intérêts limités doivent être sacrifiés à ce dessein qui tire sa valeur de son sens collectif, on y pourrions-nous ?

Or, cet intérêt collectif est, avant tout, celui du développement de l'agriculture, où les plantations de tabac dans nos terres d'alluvion comme dans celles de montagne peuvent jouer un rôle vraiment considérable. Si l'Etat lui-même sent le besoin d'augmenter ses récoltes en Corse du fait des tabacs, son intérêt est encore plus attaché à trouver dans ce département une partie des éléments, qui lui viennent de l'extérieur, de sa fabrication.

Il faut donc que nos représentants, nos groupements, l'opinion publique, les gens d'Etat qui s'occupent de cette affaire, la considèrent sous l'angle simon exclusif, du moins principal du développement de la culture du tabac, qui, sérieusement encouragée et entreprise, peut facilement alléger le fardeau de l'économie insulaire.

Nous croyons que ce but peut être atteint sans qu'on soit obligé d'écraser le consommateur corse, dont les capacités de résistance sont si faibles qu'il abandonnerait dans une certaine mesure l'usage du tabac, comme, en présence de la hausse des prix des cours, il abandonne celui du vin. L'Etat n'a pas intérêt à pousser, sur ce point, les choses à bout. Sous lui et nos représentants, à la lumière de ces vérités, doit donc s'engager une discussion raisonnable, après que toutes les parties en cause auront donné leur avis.

P.B.

La Réforme du Jury

La question est de nouveau à l'ordre du jour. Depuis quelque temps, en effet, on assiste à une recrudescence de singuliers arrêts de justice rendus dans diverses Cours d'assises par des jurys mal éclairés, incompétents ou trop sensibles à l'éloquence des défenseurs.

Ces jugements qui ont plus d'une fois révolté l'opinion ont soulevé de nombreuses critiques et fait couler beaucoup plus d'encre que les sentences elles-mêmes n'avaient répandu de sang.

Pour remédier aux imperfections d'une institution dont le fonctionnement paraît si défectueux, on est allé jusqu'à proposer de supprimer le jury lui-même. Ne soyons pas si radicaux. Certes, il n'est que trop vrai que le jury a trop souvent donné le pas à ses petites critiques. A la lecture de certains arrêts, on a parfois se demander si une folie subite ne s'était pas emparée des jurés ou s'ils n'avaient pas voulu investifier le public. Qui ne se souvient, par exemple, du jury de la Seine déchirant gravement, jadis, que Mme Steinheil n'était pas la fille de sa mère ?

Comment se fait-il donc que des hommes triés sur le volet, choisis entre tous leurs concitoyens à raison du sens droit et de la conscience scrupuleuse qu'on leur suppose, puissent commettre des erreurs aussi singulières ?

La réponse est bien simple.

C'est d'abord que la procédure des assises est si compliquée, les questions posées au jury sont si nombreuses que dans tout cet embrouillement un juré qui n'a pas eu une éducation juridique préalable (ce qui est le cas, le plus généralement) peut malaisément se reconnaître.

C'est aussi que la manière dont ces questions sont formulées prête à l'équivoque.

L'accusé est-il coupable d'avoir commis tel crime ? Le répondant « oui » à cette question au cas où il est indiscutable que l'accusé a commis le fait qui lui est reproché, mais où de très graves raisons existent en sa faveur, le jury risque d'attirer sur la tête de l'accusé, même avec le bénéfice des circonstances atténuantes, une peine plus forte que celle qu'il voudrait lui voir infliger. Aussi, pour éviter un verdict trop sévère, les jurés préfèrent-ils souvent imposer un non-coupable.

Pour permettre aux jurés d'exprimer plus nettement leur opinion, il faudrait donc commencer par poser plus clairement la question.

Ainsi disparaîtrait pour eux toute perplexité et l'on ne verrait plus de ces verdicts qui surprennent tout d'abord mais étonnent moins lorsqu'on prend la peine de suivre les débats.

Peut-être aussi serait-il utile, lorsqu'il s'agit de juger des crimes spéciaux, de créer des jurys de spécialistes ainsi qu'on le propose actuellement.

On fait observer avec raison que si tout le monde peut se prononcer dans une affaire de voisinage ou de ménage, n'en va pas de même dans un cas d'empoisonnement. Dans une telle affaire, jurés, magistrats et procureurs sont également incompétents. Le sort de l'accusé est donc aux mains des seuls experts et ceux-ci prononcent en réalité sur son existence.

Le jugement, au contraire, présenterait plus de garanties si l'affaire était soumise devant un jury de médecins et de chimistes qui pourraient suivre aisément et arbitrer en connaissance de cause les discussions des experts.

La mesure proposée nous paraît excellente, à une condition toutefois, qu'elle ne serve pas de prétexte à rétablir des juridictions d'exception et à créer des jurés de classe ou de catégorie.

Mais le remède le meilleur à notre sens est celui qui consisterait à assurer un recrutement plus intime du jury et de la Cour.

En ce sens, un progrès sérieux a déjà été accompli : le jury, composé autrefois pour quelques points de droit ou lorsqu'il désir avoir des explications sur le sens des réponses aux questions, peut demander des éclaircissements au président des assises.

Il faudrait aller plus loin et ne pas craindre d'accoler non seulement au président des assises, mais à ses assesseurs, le droit de prendre part aux délibérations du jury.

Nous savons bien qu'une telle décision bouleverse toutes les idées admises.

Pourtant, nous ne pensons pas qu'elle soit de nature à détruire l'indépendance du jury.

En tout cas, puisque le mal présent vient surtout de ce que le jury et la Cour eux-mêmes travaille chacun de son côté, peut-être feraient-ils à l'avenir meilleure besogne si on leur permettait de travailler ensemble.

L.-D. ARNOTTO.

LA RUPTURE ALBANO-YOUGOSLAVE

L'OPINION EN ANGLETERRE

Londres, 7 juin. — Dans les milieux travaillistes et libéraux on exprime l'opinion que la rupture des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et l'Albanie est le résultat direct du traité de Tirana et constitue un moyeu détourné de la guerre que la Yougoslavie existant entre l'Italie et la Yougoslavie.

LA LÉGATION ALBANAISE DE BELGRADE ATTEND DES INSTRUCTIONS

Belgrade, 7 juin. — Le ministre d'Albanie à Belgrade a adressé au Gouvernement Albanais un long télégramme lui conseillant une attitude plus conciliante.

Tout le personnel de la Légation albanaise est encore à Belgrade, attendant des instructions détaillées de son Gouvernement.

Les milieux albanais déclarent que la rupture n'est pas définitive et qu'une issue reste encore possible.

Les instructions du Gouvernement de Tirana sont attendues au cours de cette nuit.

LA PRESSE ITALIENNE

Rome, 7 juin. — Tous les journaux commentent l'incident Albano-Yougoslave exclusivement encadrement des sentiments de modération et d'optimisme tout en adhérant nettement et pleinement à la thèse albanaise.

ON EST OPTIMISTE A PARIS

Dans les milieux officieux à Paris, on croit que ni l'Italie, ni l'Albanie, ni la Yougoslavie ne veulent pousser à fond l'incident.

Le ministre albanais à Belgrade dit que le ministre serbe à Tirana n'était pas présent lors de l'incident.

Enfin, on ne peut pas dire que la Société des Nations soit saisie, elle est seulement prévenue.

Les puissances exercent d'ailleurs une pression, la France surtout, à Belgrade

Lindbergh est nommé colonel

MAIS UN GÉNÉRAL PROTESTE

New-York, 7 juin. — La nomination du capitaine Lindbergh au grade de colonel a soulevé les protestations du général Patrick, chef de l'aviation américaine.

Rien qu'il s'agisse seulement d'un officier de réserve, le général estime que Lindbergh est trop jeune pour être promu colonel.

Les protestations du général Patrick provoquent de nombreux commentaires dans les milieux aéronautiques où l'on estime généralement que le capitaine Lindbergh a montré au cours de son raid qu'il possédait beaucoup plus de connaissances, relativement à la navigation aérienne, que de vieux colonels qui ne sont jamais restés en l'air que le temps de fumer une cigarette.

Le major Seegrave quitte les autodromes

Londres, 7 juin. — Le coureur automobiliste anglais Major Segrave, a annoncé qu'il abandonne définitivement les autodromes.

Hier, sur la piste de Brooklands, il donnait une exhibition d'adieux sur son bolide de mille chevaux. Le dernier tour de piste a failli lui être fatal. Comme il passait devant la tribune officielle, il voulut accélérer mais la piste étant très humide, le moteur dérapa et fit un tour sur lui-même le long des barrières. C'est par miracle que le coureur resta maître de son volant.

Fiançailles Princières

On annonce les fiançailles du prince Humbert d'Itolie, avec la princesse Marie Adélaïde de Savoie, âgée de 23 ans, fille du duc Tommaso, de Gênes.

Après New-York-Berlin

New-York-Rome ?

New York, 7 juin. — L'ingénieur Bellanca, constructeur de l'avion *Miss Columbia* a annoncé qu'il était prêt à construire un nouvel appareil avec lequel on pourrait voler de New York à Rome sans escale dans un temps de record.

De l'influence du régime humide sur le trafic d'un pont frontière

Ottawa, 7 juin. — Des dépêches de Fort Erie, près d'Ontario, annoncent que dans la seule journée d'hier 10.000 automobilistes et environ 25.000 touristes ont traversé le nouveau pont frontière établi entre Buffalo et Magara.

Une partie de ces touristes américains venaient faire honneur au régime humide qui est de mauvais augure dans cette région après le récent rappel des lois prohibitives d'Ontario.

De l'autre côté du pont, sur le territoire des Etats-Unis, les voitures attendaient leur tour de passage aloignées sur une file de plus de deux milles de longueur.

On prévoit que l'invasion américaine sera encore plus considérable cet été.

La crise politique Irskienne

Londres, 7 juin. — On mande de Bagdad que la crise politique provoquée par le projet de loi sur la conscription et au cours de laquelle le premier ministre Irakien avait offert de démissionner, a pris fin.

Un langoustier fait naufrage

Brest, 7 juin. — Le sloop langoustier Dixmude s'est brisé la nuit dernière sur la roche de Toulinguet.

Le patron et trois matelots ont péri. Seuls le mousse âgé de quatorze ans et un matelot ont été sauvés dans la matinée par une barque de pêche.

Un second passe toute la nuit cramponnés à une épave.

Les Services Maritimes de la Corse

Rapport présenté à la Commission de la Marine du Sénat, au cours de la séance du 20 mai 1927, par M. Emile Sari, sénateur de la Corse, ancien ministre de la Marine.

Il appartenait aux membres de la commission sénatoriale de la marine qui vont bien vouloir, au mois de mars dernier, examiner sur place, la situation maritime de la Corse, d'indiquer quels sont, à leur avis, les mesures propres à y porter remède.

Votre rapporteur a trouvé la tâche singulièrement facilitée par le travail déjà soumis à la Chambre des Députés par M. Caitucoli, par les vœux et délibérations du Conseil général de la Corse, des conseils municipaux, des chambres de commerce, et des syndicats d'initiative.

NAVIRES

La flotte en service. — A l'heure actuelle, des six navires qui assurent les services de la Corse, trois sont hors d'état de tenir la mer : le *Numidie*, le *Corse*, l'*Ibéria*, construits en 1907, doivent, de l'avis unanime, être d'urgence retirés de la flotte.

Si les machines peuvent encore être mises en action, sous la réserve d'arrêts possibles, en cours de route, les tôles de ces navires ont perdu toute résistance, et la garniture de ciment qui les renforce pourrait se montrer un jour insuffisante à assurer leur navigabilité. Ce serait le accident que nous devons de tous nos vœux écarter, mais dont une administration prévoyante doit connaître le risque afin de l'éviter.

Le remplacement de ces trois navires s'impose. Nous n'insisterons pas.

Le Limone entré en service en 1906, se trouvera dès 1931 dans le même état de vétusté. Il devra être remplacé à cette date.

Voilà donc dans un espace de trois ans, le remplacement obligatoire de ces quatre unités, et cela pour assurer, avec le *Général Bonaparte*, construit en 1923, et le *Corte II*, construit en 1911, les services de la Corse, tels qu'ils existent aujourd'hui.

LES NOUVEAUX ITINERAIRES

Mais les itinéraires appliqués par une convention provisoire, actuellement en vigueur depuis 1919, ne répondent plus à une situation d'après-guerre, prorogée d'année en année, et qui est sur plusieurs points, inférieure à la situation d'avant-guerre. Aussi, la convention définitive, qui sera bientôt soumise à l'approbation du Parlement devra-t-elle prévoir des dispositions se rapprochant autant que possible de celles d'avant-guerre et faire, en un mot, le tour complet de la Corse, au point de vue de la navigation maritime, ce qui a été accompli en faveur des autres départements, lorsqu'il est agi de rétablir les horaires des chemins de fer.

C'est là une question vitale pour la Corse. Rien de ce qui sera tenté ultérieurement, ne pourra être ouvert public, il devra et déjà on s'assure à cette île des relations capables d'atténuer l'isolement dont elle souffre du fait même de sa situation géographique.

Un navire supplémentaire. — Pour augmenter le nombre des services, et assurer à chaque port, suivant son importance, la part qui lui revient, la mise en chantier d'un navire supplémentaire apparaît comme indispensable.

Le remplacement par et simple des vieilles unités par des unités de nouvelle construction, entraînerait des améliorations, dont nous ne saurions méconnaître la valeur, au point de vue vitesse, installation des passagers, capacité de transport des marchandises, mais ne comporte dans l'établissement du barème des prix, tout à la fois de l'installation des places et de la vitesse du navire.

Fonctionnaires et militaires. — Les fonctionnaires et les militaires réclament des avantages analogues à ceux dont ils bénéficient sur les autres lignes de la Méditerranée. Nous faisons nôtre leur désir de décider par la convention, et la mise en chantier ordonnée utilité après son vote. Nous nous refusons, en ce qui nous concerne à admettre qu'elle soit fixée à une date indéterminée et surtout sous cette réserve condamnable que « la situation économique le permette ».

Installation pour passagers de pont. — Nous ne pouvons laisser passer sans attirer l'impression défavorable produite sur les usagers de la commission par la proposition tendant à laquelle sont astreints, sur les paquebots actuellement en service, les passagers de pont et les divers animaux transportés. Cette situation trop longtemps tolérée doit cesser sur tous les navires sans exception. Une installation convenable doit être prévue pour les passagers de toutes catégories.

Chauffe. — Nous nous déclarons partisans de la chauffe au mazout qui assure une régularité de la marche du navire, et qui permet de réserver un plus large espace aux passagers.

VITESSES ET HORAIRES

L'affectation de sept unités à la flotte destinée à la Corse aurait pour but de permettre :

1°) L'intensification des services sur certains ports importants ;

2°) L'organisation d'un service côtier visitant, une fois par quinzaine, tous les ports de l'île.

Projet d'horaires. — Les horaires pourraient être ainsi partagés :

Un service hebdomadaire Marseille-Ajaccio, avec prolongement sur Propriano ; Marseille-Bastia, avec prolongement sur Livourne (services rapides 15 à 16 nœuds) ; Marseille-Ajaccio, avec prolongement Propriano-Porto-Vecchio-Bonifacio, à Marseille-Bastia, avec prolongement sur Livourne (services accélérés à 12 nœuds) ; Marseille-Toulon-Balagne (secondaires à 13 nœuds) ; Nice-Ajaccio, Nice-Bastia, Nice-Toulon-Balagne, (rapides de 15 à 16 nœuds).

Un service par quinzaine : Ajaccio-Ajaccio, avec prolongement sur Propriano-Bonifacio-Porto-Vecchio.

Service côtier desservant les ports de l'île (vitesse réduite).

Les services sur le Bolagne sont justifiés par l'intérêt qui s'attache à l'établissement des relations fréquentes et rapides entre le continent et les points de la Corse les plus rapprochés, appelés, dit-on, dans une date qui ne saurait être éloignée à un grand avenir touristique.

Le troisième service entre Ajaccio et Bastia trouve son explication dans l'importance commerciale de ces deux ports.

Les prolongements sur Propriano-Bonifacio et Porto-Vecchio sont exigés par l'intérêt qui s'attache à l'absence de voie ferrée reliant le Sud de l'île aux autres points du département.

Votre commission a pu constater que nulle part ailleurs n'existe une telle disproportion entre les besoins de la région et les moyens de transport

On ne saurait admettre qu'il puisse avoir des motifs assez sérieux pour justifier une mesure qui consisterait à soustraire le droit de se prononcer sur les conflits intervenus entre le chargeur et le transporteur et de substituer à ce dernier de véritable, inconnu, ses propres juges.

ACQUISITION DES NAVIRES

Une certaine résistance vient s'opposer à l'acquisition de la totalité des navires, ou titre des réparations. Nous nous inclinons devant ce désir, mais dans le but d'encourager les efficaces français et de porter remède à la situation de chômage qui pèse sur un grand nombre de ces catégories. Toutefois et à la suite de l'appel d'offres qui sera fait par la compagnie acquéreuse, l'écart des prix était tel qu'elle dut se décider à ne pas consulter les chantiers français la construction des nouveaux navires, nous insistons sur l'avantage que présenterait pour nos chantiers de très principales écoles. Nous les prions de vous, sur la liste en est longue, nous notez respectées aussi étroitement à l'art lyrique, à la comédie, au vaudeville qu'au théâtre. Chaque amateur connaîtra bien les siennes.

Sont Cuvres : Jeanne Pinelo, Pierrette Sarah Bahl, Jean Bastia, Martinet.

Sont Bardeleix : Régina Balot, Cara Lapellerie, Jean Bell, Marie Carlotta, Andrée Dimonne, Lucien Boyer, Gilbert, André Bridy, Lapellerie, Simon Canals, Félix Bonnet, Jean Dumas, Marabore, Stamoet, Lourdon, Jean Deschamps, Normand, Yvette Guilbert, Blanche Toutain, Marcelle Régnier, Simone Vichot, Boucher, Montel, Jacques Fernand, Jacques Ferran, Durimel, Albert Lambert, Nathan : Geneviève Vix, Lucy Vuillemin, Louis Poulet, Jeanne Lamy, Simonne Simonpels : Jean Delmair, Marthe Chenal, Delmas, Toulouse, Marthe Lemeltre, Miguel, Baton, Rouet, Décrnais : Béatrix Dinsmore, Spalding, Berrichonne : André Mégard, Mandoux : Marguerite Carré ; Jean Périgourdins ; Jens Monnet-Solly, Paul Monnet, Algériens : Polaire, Emile Ruffel, Bureau.

Nous voilà bien maintenant. Tous ces artistes sont très loin des rêves de la Tunisie. Mais n'oublions que Paris actuel tout à fait illustre n'il ne les avait pas !

Galard-Banal.

CALENDRIER

Aujourd'hui, mercredi 8 juin. 159e jour de l'année. 206 à venir.
Aujourd'hui, St-Médard
Demain St-Félicien.

EPHEMERIDES CORSES

8 juin 1574. Inauguration dans toutes les paroisses du diocèse d'Aléria, de la Confrérie du Saint-Sacrement.

Alexandre Sébastiani, évêque d'Aléria, navré des désordres qui régnaient dans le diocèse, avait organisé ces confréries afin de moraliser, autant que faire se pouvait, ses diocésains.

LA CANDIDATE

Les groupements féministes enregistrent avec satisfaction une victoire pour la cause qu'ils défendent avec sincérité.

Le parti républicain socialiste et socialiste français du 18e arrondissement de Paris vient, en effet, de choisir comme candidate aux élections municipales une femme Mme Marguerite Durand.

Il ne s'agit là que d'une candidature puisque même élue, Mme Durand ne pourrait siéger au Conseil municipal, étant femme.

Mais pourrions-nous ne pas nous réjouir de cette nouvelle victoire du féminisme, et ne pas féliciter sincèrement les électeurs du 18e arrondissement de leur clairvoyance ?

Ils ont compris que la femme, qui a déjà conquis presque tous les droits, devait avoir aussi celui de participer à la vie municipale, et qu'elle y apporterait, sans aucun doute, ses qualités de bonté, de dévouement et de sollicitude.

Annonces Economiques

JE CHERCHE une chambre 2 lits avec cuisine. S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE de bons ouvriers cordonniers bien réfléchis. S'adresser chez M. Ducatillon, 35, Bd Paoli.

FAMILLE louerait 3 mois, saison, belles chambres. Sommairement meublées, ou disponible 4 lits, campagne préférence ou pension complète chez fermiers, etc. Ecrire, conditions Compagnon, 10, rue Varacca, Marseille.

A VENDRE toutes chèvre cinquantaine de 30 à 35 hectos à 1.15 litre. Pas franco quai Marseille (Limoux), rue Pasteur Perpignan.

A VENDRE salle à manger vieux chêne sculpté. S'adresser, 3, Bd Albert 1er, 2e étage.

ON DEMANDE un employé de préférence retraité pour vente magasin et écritures. S'adresser chez M. L. Colombani, Matériaux, Bastia.

AVIS DE DETTES : M. Maître Pierre Antoine, de Monte, ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Torracca, ayant quitté le domicile conjugal.

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 juillet	Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e	8	Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	9	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e	11	Bastia-Ghisonaccia.
5e	12	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	13	Bonifacio-Sartène.
7e	14	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury Hors Concours — Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

Pour être de votre temps lisez

Je sais tout

La Grande Revue de Vulgarisation Scientifique

qui vous tient au courant DES PROGRÈS CONSTANTS DES SCIENCES et vous expose dans un style clair et attrayant CETTE FORMIDABLE ÉVOLUTION

Extrait du sommaire de 4 Nos un an pour : La Chasse au Bélugas - Les dernières prodiges du tubes sans « A la Tour de Paris où « Je Sais Tout » a organisé le tonnage de la cuirasse et une maison de campagne. 1er Juin 1927

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Mardi 7, de Nice pour Calvi à 11 h. 30.
Mercredi 8, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 9, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 9, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 10, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 11, de Nice pour Bastia à 9 h.
Dimanche 12, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 12, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 13, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Mardi 14, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 16, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 18, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT.

Mardi 7 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 7 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 8 d'Ile-Rousse p. Port-Mars. 14 h.
Mercredi 8 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 9 de Bastia pour Nice à 21 h.
Jeudi 9 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 11 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 12 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 13 de Bastia p. Marseille à 19 h.
Mardi 14 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 14 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 15 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mercredi 15 de Calvi p. Port-Mars. 2.12 h.
Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mercredi 22 de Calvi p. Port-Mars. à 18 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

LE RHUMATISME ET LES DOULEURS

vaincu par Lumbagine, Pulmo de Côté, Maux de Reins, Névralgies, Torticolis, etc., sans aucun danger, sûrement par application de THERMOGÈNE

La Thermogène développe une chaleur douce et bienfaisante qui calme rapidement la douleur, L'on en remplit aisément et facilement.

Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur l'endroit douloureux en ne ayant soin qu'elle adhère bien à la peau.

Dans toutes les Pharmacies, la boîte 3.75 (Impôt de 0,50 compris)

L'exagération PIERROT CRACHANT LE FEU a tellement nui à la réputation de cette boîte.

T.S.F.

Avant de fixer définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI

34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

ANTES RECEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CADRES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA

Installations complètes, Renseignements et démonstrations sur demande.

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD

A LA MACHINE SPÉCIALE

QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE 92 CARACTÈRES — MACHINE A FACTURER AVEC TOTALISATEUR — MACHINE PORTATIVE — MACHINE STANDARD EN 2 COULEURS — MACHINE COMPTABLE

E. CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

17 - ECHARDE (tous marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

Exigez la Marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MARFISI

Apéritif au Colombo

UN NECTAR ! LE PLUS FIN

AUTO DÉPANNAGE

Jour et nuit. Remorquages. Garage. Réparations toutes marques. Pneus - Essence - Huiles - Accessoires. Ets. BARDOT, Rue d'Endoume - MARSEILLE.

REGINA

La Reine des Cigarettes

MONTRES CHRONOMÈTRES RÉVEILS PENDULES ORFÈVRERIE BIJOUTERIE

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS - BASTIA - TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE — TRAVAUX DE LABEUR

Factures — En-tête Lettres — Mémorandum — Catalogues — Cartes de faire-part — Cartes de Commerce et de visite, etc.

Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 13

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

IX

C'était deux belles personnes, de taille imposante, de visages agréables, et dont les robes et les voiles blancs, parfait pour donner l'exemple aux vestiaux de nuage.

Ils n'y a pas à dire, déclara le commandant de Bonchamp, ce sont de belles filles.

On en couvrait volontiers, puis chacun apporta son « mais », à cet acquiescement.

— La blonde deviendra trop forte.

— La brune les vers durs.

Le commandant les défendait.

— Tant que vous voudrez ! mais ce sont des femmes délirgnées, des femmes qui ont de la race, et cela ne s'acquiert pas, il faut des générations pour l'acquérir.

On discuta ce point. La majorité de l'opinion fut que, seul, Paturisme donnait la véritable distinction.

Mesmin s'éleva là contre.

— Mais j'connais des gens du peuple qu'on croirait nés sur les marches d'un trône !

— Ca, c'est impossible.

— Moi, fit Terpron, je sais des gentilshommes qui ne tiennent et se conduisent comme des boutiquiers.

— Il y a des exceptions, dit le commandant, et des dégénérés.

— Puis il y a d'autres noblesses que celles du sang, observe le capitaine Florentin, il y a la noblesse des sentiments, celle de Pesprit, celle de la bonté, celle à la science, à l'art, et c'en passe !

Baldeschi-Corsi, qui se remuait, et sans ne les écoutait pas, mais elles ne confrérait, songeait à l'affinement, à la noblesse innée, à la race qui se perpétuait intellectuelle d'un fils en d'une fille des parents, quand ses querelles se heurtaient à l'obstination de Mesmin, qu'aurait une morale n'est venue les relier.

— Allons donc ! fit Etienne qui parlait à Marie-Rose, je suis une femme du peuple qui readroit des points à une duchesse.

— C'est que son père était un duc, fit Terpron en riant.

Cette stupidité, exorcherait un sceptique et antérieure désappears, fut si déconcertée à Mesmin qu'elle l'indignait.

— Pas du tout, finit avec violence sa mère est une parfaite bonne femme.

Alors, remonte plus haut, riposte Terpron, il y a des petites filles qui ressemblent à leur grand-père.

— Tu plaisantes, dit Mesmin nerveux, mais je parle sérieusement, je dis que la distinction extérieure est quelquefois le partage de la classe ouvrière. Quant à la distinction intérieure, — je veux dire le relief de l'esprit et du cœur, — elle appartient aussi bien qu'aux rangs supérieurs de la société.

Fabien-Simon, intervint le commandant, on sait, dans tous les milieux, de bon, généreux, intelligent, instruit, désintéressé, mesmin, — ce qui est si rare aujourd'hui ? — nulle part on ne sait mieux avec la désinvolture, la grâce, le charme affectueux de la vieille aristocratie.

Avec cela que les demoiselles du château sont gracieuses et qu'elles ont du charme !

— Elles sont distinguées, pourtant, dit Terpron, on ne les prendra pour leur cuisinière.

— Moi, dit Terpron, j'aimerais mieux leur cuisinière qu'une femme du monde.

— Eh bien ! je vous affirme que la femme dont le parle et dont la mère était pendeuse-cuisinière, est une femme rare, je ne la connais que de réputation, — je n'ont jamais, si nulle part, ordre pour sa fille, mais, on assure, on parvient remarquée pour ce je ne sais quoi que vous voulez tout à l'heure, qui ne s'imite ni ne s'acquiert, qui est bien un don de nature, je vous l'accorde, mais de n'importe quelle naissance.

Puis comme on se taisait, sentant qu'il se trahissait, peut-être, il ajouta :

— Vous pouvez m'objecter que c'est une exception, mais de cela je ne connais pas. J'ai pris un exemple, mais je parle en général et soutiens que la distinction, aussi bien physique que morale, n'est pas l'apanage d'une seule classe, et qu'il trouve avec le peuple, on la trouve des qualités et des sentiments qu'on ne soupçonnait pas.

— Bon ! voilà Mesmin démocrate ! dit Vergelas.

— Soyons français, messieurs, c'est l'essentiel, dit le colonel qui ne s'était pas mêlé à la discussion, mais voulait y mettre fin, car l'ardeur de Mesmin menaçait de l'étendue ou de l'ennui.

Et chacun l'ayant deviné, s'empressa à cette louable injonction, sur le colonel souligna en entamant un autre sujet.

Les jours continuaient pareils. Un soir de Pan d'eux, Mesmin, qui s'était attardé au mess, à une partie de bridge, et regagnait son domicile par la grand'route passant, par conséquent, devant chez la tante de Marie-Rose, fut très heureux d'être en bonne compagnie pour cour. Sa haute stature le lui fit deviner. C'était le colonel ! Mais lui passa sans doute qu'il allait défendre Marie-Rose, et, sans se soucier de voir, Cela lui trigua tellement Mesmin, qu'il ralentit le pas, afin de lui donner le temps de s'éloigner, puis revint sur ses pas, pour chercher encore. Et en chût de lune propice, il le revit nettement à un détour du chemin que, sans doute, s'acheminait galant pour dîner lui !

Qu'était-il allé faire dans cette maison ?

Les pensées les plus tourmentantes agitèrent toute la nuit. Etait-ce Marie-Rose qu'il était allé voir, et étaient-ce une infâme affreté qui la avait cette « mademoiselle Mystère » qu'il lui reprochait toujours d'être ? Et étaient-ce enfin pour cela qu'elle se cachait ? Car il fallait en convenir, elle se cachait.

Ou bien le colonel, ayant eu vent de son intrigue, à lui-même, avait-il voulu éclairer la chose ? Ce dernier point lui semblait si peu [illegible]. Et puis, en quoi ce le regardait-il ?

Mesmin était d'autant plus inquiet le lendemain, de voir sa jolie amie, à dès leur rencontre dans les chemins de Biacoura dont ils apprécièrent la relative solitude, il lui demanda à brûle-pourpoint :

— Le colonel était chez vous hier soir ?

Oui, répondit Marie-Rose, sans aucun trouble. Il est venu parler à mon oncle, il vous l'a dit ?

L'ingénuité de son ton fit, d'un coup, tous les soupçons de l'esprit d'Etienne.

— Non, mais je l'ai vu sortir. Vous étiez présente à cette visite ?

Un moment seulement, ensuite l'ai laissé traiter l'affaire qui [illegible]

— Vous ne l'avez pas fait, comme vous fayez bien les affaires ?

— Je n'ai pas pu, j'étais là quand est entré.

— Comment Paris-vous trouvé ?

— Oh ! charmant ! très bel homme, bien élevé, distingué, sans hauteur, s'mettant à la portée des gens.

Mesmin ne put s'empêcher de sourire, intérieurement, à la pensée de cette fille d'ouvriers jugeant « bien élevé » le colonel de Liaison !

Il fut, certainement, ne vous a pas trouvée moins charmante ?

— Je n'en sais rien, vous pensez que ne me l'a pas dit !

— Mais quelle affaire pouvait l'attirer chez vous à cette heure matinale ?

— Je ne saurais bien vous l'expliquer, il s'agissait d'une réclamation à mon oncle.

(A suivre)

52me ANNÉE - N° 151 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 9 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 6.03

BUREAUX A PARIS 46, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 43-57

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct aux Postes

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER — Compte Chèques Postaux : Marseille 64-50

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 an
Corse	10	28	52
Colonies et Etranger	17	33	64
Alsace-Lorraine	20	50	120
Etranger	27	64	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité rédactionnelle est reçue aux bureaux du Journal, 46, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN

Péréquation Electorale

Le projet de loi rétablissant le scrutin uninominal à deux tours, déposé par le ministre de l'Intérieur et que la Chambre des députés va vraisemblablement discuter avant les prochaines grandes vacances, supprime les arrondissements qui ont moins de 40.000 habitants.

D'autre part, la proposition de loi Soulié, votée par le Sénat qui, elle, rétablit les anciens arrondissements de 1914 pour leur faire élire, même s'ils ont moins de 40.000 habitants, un député, ne semble pas avoir de chance de passer à la Chambre, où se manifeste une certaine crainte d'augmenter jusqu'au chiffre maximum le nombre des députés. Déjà, la commission du suffrage universel a repoussé la proposition Soulié à une grande majorité.

Le désir que nous exprimerions de voir rétablis, chacun avec son député, les anciens arrondissements de la Corse serait donc vain : il n'aurait aucune influence sur les décisions de la Chambre.

Il en est de même des autres modes de votation : scrutin de liste ou maintien du régime actuel. La question nous dépasse.

Force nous est de nous en tenir aux éléments actuels qui ont quelque caractère positif. Nous ne disons pas que le scrutin d'arrondissement sera voté : nous n'en savons rien. Mais un fait est acquis, dont nous devons tenir compte : la Commission du suffrage universel s'est prononcée en faveur du projet du ministre de l'Intérieur, soit du scrutin uninominal à deux tours, se réservant seulement de modifier le tableau des nouvelles circonscriptions annexé au projet de loi.

On sait que ce tableau comple, pour la Corse, quatre circonscriptions : Bastia, Ajaccio, Corte et Sartène. Mais la circonscription de Bastia ayant reçu les six cantons de l'arrondissement de Calvi et, de ce fait, sa population dépassant cent mille habitants, est dédoublée, conformément au projet Sarraut, pour deux députés.

En son temps, il a été montré ici même qu'il était difficile de diviser autrement qu'en 2 la fait, la circonscription du Bastia-Calvi, la section Bastia-Cap Corse-Nebbio, avec ses onze cantons, passant déjà largement la population de la section Calvi-Cervione, malgré ses quinze cantons. Tout Calvi allant à Bastia, il était logique, au point de vue territorial et géographique comme au point de vue démographique, de faire de Bastia-Ville et de son hinterland immédiat une seule circonscription, cette solution étant commandée par le chiffre important de la population de notre ville.

On a protesté véhémentement contre cette solution. On nous affirme maintenant qu'elle ne tient plus, non pas à cause des protestations qu'elle a soulevées, mais parce que, paraît-il, la commission du suffrage universel trouve excessif cinq députés pour la Corse qui n'arrive pas à un total de trois cent mille habitants.

Il faut pourtant s'entendre.

Si la solution Bastia-Balagne est mauvaise, son point pour elle-même, mais pour des raisons électorales, nous serions bien aise qu'on nous en offre une autre, compte tenu, bien entendu, de la disparition de l'arrondissement de Calvi.

Point de Calvi à Bastia : soit.

Donc, tout Calvi à Ajaccio ? Non, à coup sûr, répondront les critiques que nous connaissons.

Alors, tout Calvi à Corte ? Jamais de la vie opineront les mêmes critiques.

Eh ! bien, voulons-nous partager Calvi pour en donner une partie à Ajaccio l'autre à Corte ?

Nous venons précisément de lire un article fulminant contre cette suggestion, qui, paraît-il a été examinée par la commission du suffrage universel.

Nous en perdons notre latin.

Tout cela s'arrangera, sans doute. On affirme que la sous-commission chargée de dresser le nouveau tableau des circonscriptions électorales exécute sa besogne dans un esprit de conciliation et de justice. Attendons donc le résultat de son effort, qui ne manquera sans doute pas d'être incessamment porté à la tribune parlementaire.

Mais il y a fort à parier qu'il ne donnera pas satisfaction à tout le monde, loin de là : ceux qui s'intéressent moins à une logique distribution des nouvelles circonscription qu'aux opinions connues des électeurs.

Nous avons maintenant assez peu d'impatience dans cette affaire : C'est peut-être un signe des temps.

P.B.

L'assassinat du ministre de l'U.R.S.S. en Pologne

LE CORPS SERA TRANSPORTÉ A MOSCOU

Varsovie, 8 juin. — La dépouille de M. Voïkof, ministre soviétique à Varsovie, sera dirigé hier à coups de revolver par un jeune monarchiste russe à été transportée de l'hôpital à la légation soviétique.

Demain matin le corps sera transporté à Moscou.

M. Oulianof, conseiller à la légation assume les fonctions de chef de la légation comme chargé d'affaires intérimaire.

LES ROBOTS DU CRIME

Berlin, 8 juin. — Voici quelques détails sur les circonstances qui précédèrent l'attentat : M. Voïkof avait été averti avant hier du passage à Varsovie de M. Rosengoltz, venant de Londres. Le chargé d'affaires garda cette nouvelle secrète et se rendit à la gare dans une auto qu'il conduisait lui-même.

Le meurtrier, Goverda, était arrivé depuis quelques jours à Varsovie ; pour demander au consulat russe un passeport afin d'aller rendre visite à sa famille ; dans certains milieux communistes russes on prétend qu'il essuya un refus et que pour se venger il aurait décidé de tuer Voïkof.

Comme le ministre russe avait gardé le secret sur le contenu du télégramme on suppose qu'une indiscrétion fut commise par un employé des postes à moins que le hasard seul ait favorisé l'attentat.

LES CONDOLÉANCES DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Varsovie, 8 juin. — L'ambassadeur de France a rendu visite au chef de la légation soviétique pour lui exprimer ses condoléances au sujet de l'assassinat de M. Voïkof.

CELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE

Varsovie, 8 juin. — A la suite de la mort tragique du ministre soviétique, M. Voïkof, le président de la République, M. Mosciki, a envoyé à M. Kalinine, président du comité exécutif central de l'U.R.S.S. le télégramme suivant :

« Profondément ému et indigné par l'acte d'attentat commis contre la personne du regretté ministre Voïkof, je vous prie de bien vouloir recevoir l'expression de mes condoléances les plus sincères ».

ET CELLES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES POLONAIS

M. Zaleswski, ministre des affaires étrangères a envoyé le télégramme suivant :

« Je m'empresse de vous exprimer les plus sincères condoléances du gouvernement polonais pour l'attentat criminel dirigé contre la personne de l'éminent ministre de l'U.R.S.S. à Varsovie. Je tiens à vous assurer que mon opinion publique tout entière partage unanimement l'indignation de mon gouvernement provoquée par l'acte odieux commis contre votre regretté représentant ».

L'OPINION POLONAISE UNANIMEMENT INDIGNÉE

Berlin, 8 juin. — De Varsovie on mande à la *Gazette de Voss* que dans les milieux politiques polonais on exprime l'espoir que l'assassinat de M. Voïkof n'entraînera pas de complications.

Tous les journaux de Varsovie, sans distinction d'opinion, rapportent que M. Voïkof préconisait l'entente russo-polonaise, et expriment leur profonde indignation contre l'auteur de l'attentat, Kowerda, qui est question de faire juger par la Cour Martiale.

L'Allemagne et la S. D. N.

Berlin, 8 juin. — Demain se tiendra le Conseil des Ministres qui fixera la position du Reich au Conseil de la Société des Nations et examinera généralement la situation extérieure.

La Réception de Lindbergh à New-York

ELLE SERA FORMIDABLE « GREATEST IN THE WORLD ! »

New-York, 8 juin. — On prépare une formidable réception à Lindbergh. On sait que l'aviateur voyage à bord du croiseur *Memphis* comme un souverain et qu'il vient d'être nommé colonel malgré sa jeunesse.

Le dirigeable *Los Angeles* ira à sa rencontre avec d'une formidable flotte aérienne de deux cents avions. Lindbergh en prendra la tête sur le *Spirit*, qui sera suivi de deux cents autres.

Il fera ensuite à la Mairie à travers Broadway et les plus beaux quartiers de New York. Il sera reçu à la Mairie par le Maire M. Walker qui l'accompagnera au palais du Gouverneur de l'Etat, M. Smith. Celui-ci lui remettra la médaille d'or « Eger la valeur ». Toutes les journées seront échelonnées sur le passage du cortège.

LE VAINQUEUR DE L'ATLANTIQUE DEVRA AVOIR L'ESTOMAC SOLIDE

Sont tenus compte de la rapidité d'absorption de Lindbergh, on projette de lui offrir des centaines de banquets. Mais il sera strictement défendu de lui servir la main. On craint, en effet, qu'il ne se poignet foulé par les shake hands trop énergiques des patriotes enthousiastes.

U "Petit Bastiais"

Chi s'avia dettu ? Stle sicuri chi stu giornale ha tenutu parolla ? Guardatelu bè ! E, tamanti e quelli di Parigi. Ha ogni jorna 4, 6, 8 pagine, da imbucinà u fornaglia e u prisutiu di i campagnoli per anu annunzia. Prima si compravanu i giornali vecchj a chilò, per uu di casa ; si vo ricevite u « Petit Bastiais », un forchi più sa spesa e guadagnate da anca da fascia i carmini di i vostri vicini. A pesu di carta sola ci guadagnate a ricevelu ogni jorna.

Ma quessu un n'è che una virtù quasi di paccutiglia banche pe i paesi sia un affarone per un à certa.

U più bellu di stu giornale è ch'ellu stampa ogni jorna. Ricete ch'ellu stampa manda ? — Sì, certe ragiò, ci mancanu l'articulazzi chi volenu stroppià l'onore di l'omi ; di manera ch'ellu stampa duve noi : avanti tuttu u rispettu di l'umanità.

Ma per altru vogliu « dicali che vengo, mon bon ? ». Ci da sullistazione in tutte. Tutti ! jorni u primu articulu è pe i Corsichi ; perch'ellu diventi più ricchi e più belli ; ogni jorna dinà, una bella pagina di u testamò di Parigi chi conoscenu e più belle cose di stu mondu ecci diventi in un bel francese. C'è nutizie di Francia, di Corsica, di u mondu da bogbie ecc e po ora. C'è anca belli racconti !

E tra poru ghiunghjevanu nutizie di tutti i cantoni di Corsica. Sapereno cosa n'ell'hanu fechjitatu u Sant'Antone o s'ell'hanu bollatu in Pisanòne ; sapereno sì una capra s'è imparcata in ne Mufraghie o si a granaina ha fattu male a l'ortogli. Sapereno cosa si passa in Corsica, e basta cusì !

Ma aghiù l'hogna di di tantu ? Campralelu ogni jorna, Santu Dio, e videreto doner vol.

Dunque u vostrum profittu chi no pordereno avè da u « Petit Bastiais » è sicuru e tuttu u mondu a capisce.

Ma capisci chi ci vo a stradà a spess'a a neugresun. Sissi in agricultura, sissi in l'industrie di a Corsica, sarenu a corrente d'qui cosa, e u benvenutu a tutti all'un profittera a tutti.

U Guvernu pare decisu a fà qualcosa pe a Corsica ; ci vo à vedè s'avraine un pesu sù cusì cumuruscusun. Ma più si ne parla e meglia è. U « Petit Bastiais » è stutu di tutte a so forza a fa luce u sole di a Prosperità in stu paese cusì bellu e cusì disgraziatu.

PETTI-ROSSU.

P. S. — S'ellinu cantereno a folu di Peppettu cumiciata nanti'a quellu vecchiecciu simpaticu ch'era u « Petit Bastiais » d'un mese fà.

Au "Journal Officiel"

NATURALISATIONS ET REINTÉGRATIONS

Paris, 8 juin. — Par décret paru au *Journal Officiel* de ce matin :

Sont naturalisés français par application de l'article 8 du code civil : MM. Jason Zocchini, maçon, né le 5 juillet 1892 à Cervia, Italie, demeurant à Bartelli (Corse) ; Grasiani Aimé, bûcheron, né le 5 mars 1893, à Viareggio, Italie, demeurant à Cagnano, (Corse) ; Brasali Bastiste, cultivateur, né le 28 mars 1851 à Fillio, Italie, demeurant à Croebello.

Sont réintégrées dans la qualité française qu'elles avaient perdue par leur mariage avec des étrangers, naturalisés français par décret : les dames Bertaschi Marie, femme Jarsoni, née le 23 janvier 1888, à Barrutelli ; Meriotti Marie, femme Barzoli, née le 3 janvier 1800 à Crocierbia.

La Réception de Lindbergh à New-York

ELLE SERA FORMIDABLE « GREATEST IN THE WORLD ! »

New-York, 8 juin. — On prépare une formidable réception à Lindbergh. On sait que l'aviateur voyage à bord du croiseur *Memphis* comme un souverain et qu'il vient d'être nommé colonel malgré sa jeunesse.

Le dirigeable *Los Angeles* ira à sa rencontre avec d'une formidable flotte aérienne de deux cents avions. Lindbergh en prendra la tête sur le *Spirit*, qui sera suivi de deux cents autres.

Il fera ensuite à la Mairie à travers Broadway et les plus beaux quartiers de New York. Il sera reçu à la Mairie par le Maire M. Walker qui l'accompagnera au palais du Gouverneur de l'Etat, M. Smith. Celui-ci lui remettra la médaille d'or « Eger la valeur ». Toutes les journées seront échelonnées sur le passage du cortège.

LE VAINQUEUR DE L'ATLANTIQUE DEVRA AVOIR L'ESTOMAC SOLIDE

Sont tenus compte de la rapidité d'absorption de Lindbergh, on projette de lui offrir des centaines de banquets. Mais il sera strictement défendu de lui servir la main. On craint, en effet, qu'il ne se poignet foulé par les shake hands trop énergiques des patriotes enthousiastes.

Les Championnats de Tennis

L'avenir de la Route

Notre photo représente le célèbre tennisman américain Tilden, qui vient d'être battu par le français Lacoste.

CONSEIL des MINISTRES

LA PROTECTION DES ENFANTS TRADUITS EN JUSTICE

Paris, 8 juin. — Les ministres se sont réunis dans la matinée en Conseil à l'Elysée sous la présidence de M. Doumergue.

M. Barthou, Garde des Sceaux, a soumis à la signature du Président de la République un décret ayant pour objet la création d'un comité national pour la protection des enfants traduits en justice.

Ce comité servira de lien entre les diverses œuvres dont il coordonnera les efforts. Il provoquera les améliorations nécessaires dans l'exercice du patronage et du relèvement des pupilles confiés aux institutions charitables.

Ce Comité comprendra quinze membres nommés d'abord par arrêté du ministre de la Justice puis désignés au cours des vacances par le comité lui-même.

LA SITUATION EXTÉRIEURE

M. Briand, ministre des Affaires étrangères, a rendu compte de la situation extérieure.

LE VOYAGE DE L'ESCADRE EN ANGLETERRE

M. Leygues, ministre de la Marine, a fait connaître au Conseil le rapport du contre-amiral Pirot sur l'accueil particulièrement chaleureux que la deuxième escadre française a reçu à Portsmouth de l'amirauté britannique, des autorités civiles et de la population.

LE MONUMENT AUX VICTIMES DE LA GUERRE NAVALE

Le ministre de la Marine se rendra le 12 courant à Brest pour inaugurer le monument élevé à la mémoire des marins des flottes militaire et de commerce morts pour la France pendant la guerre.

Le ministre posera le même jour la première rivet d'un nouveau croiseur de 10.000 tonnes.

LE PROCHAIN CONSEIL

Les ministres se réuniront en Conseil de Cabinet samedi prochain au ministère des Finances sous la présidence de M. Poincaré.

La loi militaire

Paris, 8 juin. — A l'issue du Conseil des Ministres, M. Painlevé a déclaré que le Gouvernement avait décidé de demander à la Chambre de voter la nouvelle loi militaire avant de se séparer.

SUR LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

Américains et Français ont célébré le Memorial Day, pour glorifier les soldats des Etats-Unis morts pendant la grande guerre. Ci-dessus, M. Myron T. Herrick, ambassadeur d'Amérique, dépose une gerbe sur la Tombe du Soldat Inconnu à Paris.

L'Allemagne va partir en guerre contre les mouches

De 15 au 20 juin, l'Allemagne entrera en guerre. Mais, cette fois, c'est une bonne guerre qu'elle fera, une guerre salutaire, et dans laquelle tous les pays d'Europe vont entrer avec ardeur.

Pour tout dire, l'Allemagne a décidé la guerre contre les mouches. C'est une guerre qui va régir toute l'organisation, campagnards, enfants des écoles, médecins, pédagogues, ministres des cultes, tous les demeurés participeront d'ores et déjà sans distinction de partis ou de confessions à la guerre aux mouches.

Partout se créent des commissaires de travail, surtout s'organisent des comités régionaux et locaux. Les associations s'occupant de questions sociales et d'hygiène, les compagnies d'assurances, les groupements patronaux et ouvriers, les sociétés sportives ont promis leur concours.

Une guerre lumineuse et supérieurement organisée — ce qui ne gâte rien — va s'ensuivre.

On est en train d'éditer des millions de cartes postales illustrées qui démontreront le danger public que constituent les mouches. La vente de ces cartes va servir au profit de la guerre d'extermination. Des conférences avec projections électro-sympathiques renseigneront à temps les mobilisés de demain sur les opérations à venir. Des films spéciaux de propagande scolaire seront projetés sur toute l'étendue du Reich. La radiophonie multipliera les renseignements les plus utiles sur la question. On aura recours à l'enseigne lumineuse. Bref, c'est l'organisation dans toute sa splendeur. Il serait tort de sourire. Qui ne voit l'utilité d'une campagne de ce genre ?

* * *

L'initiative prise par l'Allemagne est donc excellente. Elle n'a qu'un tort, celui de se produire un peu trop tard. Comprenez-vous par là l'intérêt qu'il y aurait à mener dans l'oeuf les 120 premières mouches d'où sortent ces formidables générations ?

Pour cela, il faut agir à l'époque de la ponte. Plus tard, il est trop tard... Pour éviter les mouches, il n'est qu'un seul procédé rationnel : c'est de détruire les larves dans le fumier.

Ainsi, en trois mois, une mouche peut se multiplier vingt-six millions de fois. Comprenez-vous par là l'intérêt qu'il y aurait à tuer dans l'œuf les 120 premières mouches d'où sortent ces formidables générations ?

Pour cela, il faut agir à l'époque de la ponte. Plus tard, il est trop tard... Pour éviter les mouches, il n'est qu'un seul procédé rationnel : c'est de

...sur les larves. Une ville de l'Arkansas (Limington, avait été, il y a quelques années, particulièrement infestée par les moustiques. Plusieurs épidémies l'avaient frappée. Les petits enfants y mouraient plus que les nourrices, c'est là le dire.

Les habitants jurèrent d'en finir avec ce fléau annuel. Dès le printemps, ils firent partir quelques barils de chlorure anthylique ; on désinfecta les maisons, on objets de toutes sortes que les moustiques pouvaient avoir pollués. La campagne dura un mois ; l'argent dépensé fut sans doute bien gros, mais il épargna aux habitants bien des souffrances et des deuils. Et, depuis cette époque, la petite ville de l'Arkansas jouit d'une santé parfaite.

Voilà un exemple digne d'être retenu. Sans prétendre qu'il faille, au printemps de chaque année, livrer ainsi nos villes et nos villages au grand désarroi momentané chimico-hygiénique on pourrait se mettre d'accord pour l'époque de la ponte des mouches, bon les retirerait ou s'opère cette ponte. Water-closets, fumiers, parins, dépôts d'immondices et de gadoues, seraient soigneusement désinfectés. On éviterait ainsi le pénible, le formel tuant sûrement les larves des mouches. Que l'on choisisse, entre toutes ces substances, la plus efficace, la plus sûre, et que les commissions d'hygiène en imposent chaque année l'usage à tous les habitants. Les mouches pour nous, des ennemis redoutables. Les plus éminents bactériologistes ont enfin mis les dangers que font courir ces insectes à notre santé. Les maladies infectieuses de nature microbienne, la fièvre typhoïde, la dysenterie, le choléra se propagent généralement propagés par ces abominables insectes.

Il en est pas d'aujourd'hui qu'on le sait. Dès le commencement du XVIIIe siècle, le médecin Bonfillon attribuait déjà une épidémie de dysenterie s'était répandue grâce au pullulement des mouches. Pendant la guerre de 1870, le docteur Lemaire, les médecins japonais tirent la même observation.

Le professeur Chantemesse a démontré naguère que les mouches étaient les meilleurs auxiliaires du choléra. Aux Indes, lors des dernières épidémies cholériques, le médecin anglais Macrae a constaté que les bols de lait exposés sur les marchés aux mouches étaient, en quelques instants, ensemencés de vibrions cholériques.

D'autres médecins ont montré que dans l'intestin des mouches on trouve en abondance le colibacille qui est le microbe de cette terrible diarrhée infantile, dont tant de pauvres bébés sont les victimes.

Les mouches comptent donc parmi les causes les plus redoutables de dépopulation. C'est à leur contact pernicieux qu'on doit la mort d'une foule de petits enfants.

Ce n'est pas tout : les animaux, non moins que les hommes, sont victimes de ces hordes malfaisantes ; il a été démontré que le pullulement des mouches était une des principales causes de l'épizootie qui, trop fréquemment, ravage les campagnes, et qui s'appelle la fièvre aphteuse.

Or, en France, pour lutter contre les mouches, on se contente d'appuyer des circulaires, d'apposer des affiches, de donner de bons conseils : tout cela est insuffisant. Il faut des ordres, il faut des lois, qu'on applique sévèrement. Une organisation méthodique de lutte contre cet insecte, le plus funeste de tous, s'impose. Il ne suffit pas de déclarer la guerre aux moustiques, il faut la leur faire impitoyable.

Ernest LAUT.

Ce que disent les Journaux de Paris

« Au lendemain des premières déclarations officielles, dit le *Gaulois*, l'opinion rassurée s'abandonne à une action concertée des pouvoirs publics contre les principaux agents de propagande révolutionnaire et antifrançaise. Des semaines se succèdent, des débats parlementaires abordèrent la question sans la résoudre, de nouveaux discours ministériels pouvaient que le Gouvernement n'avait pas changé d'avis. Pourtant le résultat est néant. Si bien que le pays ne comprend plus. »

Le *Petit Bleu* écrit : « Si le Gouvernement voit prouver sa sincérité qu'il l'use activer les instructions en cours contre les grands mercantile et que M. Sarraut fasse expulser tous les étrangers qui participent aux manifestations. Cela sera plus efficace que de nouveaux décrets qui ne seront jamais ou des discours patriotiques mais vains devant des monuments aux morts. »

Notre but, en faire le jeu de la réaction, les socialistes protestent dans la *Populaire* qui écrit : « Au Parlement, enfin la jeunesse, la réaction fonce sur le communisme ! Nos élus, presque seuls au Parlement, et nos presque seuls dans la presse, nous nous dressons pour la résistance. Non par amour du communisme bien sûr, mais pour défendre la liberté et la démocratie. »

L'Homme libre écrit : « On nous a dit que le communisme était l'ennemi. Mais on ne nous a pas encore expose les faits par où le danger communiste serait devenu plus particulièrement périlleux pour la République et la Patrie. La Chambre ne comprend pas que le Gouvernement n'use pas des lois communes pour défendre l'ordre et la liberté et pourquoi le Gouvernement n'assume pas tout seul les responsabilités. »

« Le dernier mot parqués l'ordre d'agir pendant l'intersession. La Chambre ne comprend pas pourquoi les ministres veulent dans cette occasion s'abriter derrière elle. »

Des libertaires détenus font la grève de la faim

Paris, 8 juin. — Afin d'obtenir le bénéfice de la remise habituelle du quart de la peine, trois libertaires, Lauille, Girardin et Bucco ont commencé la grève de la faim. Ils sont aujourd'hui au dix-huitième jour de jeûne.

Lauille a été très transporté hier à l'hôpital Cochin ; Girardin et Bucco sont soignés à part.

ECHOS

Billet Parisien

L'année est mûrisse par le professeur Whipple, doyen de la Faculté de médecine de Rochester.

Après dix années d'études et d'observations de toute nature, d'abord sur des chiens, ensuite sur des hommes auxquels il appliqua des thérapeutiques diverses, ce savant a pu guérir complètement quatre-vingt-quinze malades sur cent trois qui reçurent ses soins.

La base du traitement est un extrait de foie de bœuf.

Eh bien, ce n'est pas trop tôt !

Voilà assez longtemps que nous entendons dire d'une jeune fille que l'année avait mûri sur le lime :

— Je n'ai rien. Nous allons lui donner un bon petit mari...

Le mariage, dans ces conditions, devenait un traitement énergique qui, d'ailleurs, ne réussissait pas toujours. C'était humiliant pour un monsieur d'être choisi comme remède, et si un sujet, trop fusée, ne donnait aucun résultat, il arrivait que l'on s'en prît à lui de cet insuccès.

L'extrait de foie de bœuf vient donc à son heure. Enfin, on va pouvoir se soigner comprimés ou en injections sous cutanées, parfaitement avec la bonne vieille méthode. Le mariage, délices de notre enfance débile, il ne peut manquer de faire merveille. Toutefois, lorsque un jeune homme épouse une jeune fille sérieuse, on ne le mettra pas dans le commerce, mais il sera distribué aux médecins de tous les points du monde qui en feront la demande. Ce qui permettra à bonne d'éviter une mise à la portée de tous ceux, riches ou pauvres, qui attendent ses bienfaits.

Un anémique jugé incurable, qui but depuis qu'il a perdu ses cotisets plus de soixante litres de vin, frais que le n'ai bu de litres de pinard dans mon existence, a accueilli la nouvelle avec joie.

— Enfin, s'est-il écrié, je vais donc *perdre ce teint enfariné qui fait mon désespoir ! Mes globules jaunes vont laisser la place à mon beau sang d'heure, le sens déjà une chaleur inconnue circuler dans mes artères.*

Et il ajouta avec un sourire qui découvrit ses gencives blanches :

— Cela ne vaut pas d'être étonner, n'est-ce pas, cher ami ? Il n'y a que le foie qui sauve !... — Gabriel BAUDÉ.

CALENDRIER

Aujourd'hui, jeudi 9 juin ; 160e jour de l'année. Lever du soleil à 4 h. 12.
Aujourd'hui : St Félicien
Demain : St Landry

EPHEMERIDES CORSES

9 juin 1801 (21 prairial an IX). — Mise officielle, d'une importance, les instruments de physique et de mathématique, ceux arabiques, les bestiaux pour l'amélioration des races, les outils et matières premières nécessaires au fonctionnement des fabriques où manufactures, le minerai de fer, la soude, les arbres fruitiers, les graines des plantes rendues propres à la teinture, où à toute autre branche d'industrie ; il honore des droits d'importation de toutes provenances du pays, enfin, il établit une bibliothèque à Ajaccio.

EN PLEIN CIEL

Le 20 juin doit se produire une éclipse du cinéol tout le monde de l'astronomie.

Le procès va servir aux astronomes qui ont abandonné tout à fait le chapeau pointu et la longue robe noire semée d'étoiles.

Sir Frank Dyson, astronome royal d'Angleterre, prendra place dans un avion spécialement préparé à son intention pour s'en aller observer de plus près.

Espérons que le savant n'en verra pas trente-six étoiles et qu'il ne restera pas dans la lune.

LE PLUS GRAND PUITS DU MONDE

Au Colorado, on vient de creuser un puits, qui est certainement le plus profond du monde. Il a sept mille trois cents pieds.

Il s'agit bien entendu d'un puits de pétrole.

Cette source est plus clémente pour les humains. Elle n'exige pas qu'on aille la chercher aussi profondément.

Heureusement que la Vérité n'avait pas l'idée de sortir d'un tel puits. Jamais on ne l'aurait vue sur la terre. Il est vrai qu'on la voit si rarement !

Les Coloradiens ont donné un nom à leur puits. Ils l'appellent « le chemin de la Chine ». Si on continuait à le creuser indéfiniment, il paraît qu'on arriverait à Pékin.

Il est probable que nous l'attendrons longtemps !

LES HEURES DE CLASSE

Plusieurs mères de famille ont envoyé à un de nos confrères parisiens une lettre où il est écrit :

Dans quel quinze, on quel bureau travaille-t-on neuf à dix heures par jour sans même avoir le repos hebdomadaire compté ? C'est au Lycée, et à partir de quel âge ? A partir de 10 ans, les gamins sont enfermés 5 à 6 heures par jour et il faut sacrifier pour les devoirs à faire, les jeudis, les dimanches matin et parfois même le dimanche tout entier.

Et les mamans demandent que les écoliers fassent deux heures de marche par jour, de tennis ou jeux divers, que les professeurs ne donnent pas de devoir le jeudi ou le dimanche, que les heures de classe des enfants de 10 à 14 ans ne dépassent pas les 8 heures de travail, ceci inspiré par le souci de la santé de l'enfant et aussi pour le résultat pédagogique à atteindre.

SPORTS

Place au soleil pour l'athlétisme fondamental

Dans toutes les régions de notre pays, le 12 et le 19 juin prochain, des Ligues de la Fédération Française d'Athlétisme seront organisatrices des premières épreuves de sélection olympique que constituent les grands prix des départements. Programme simple et classique fait des courses à pied de 100 mètres, 400 mètres, 1.500 mètres. Concours de saut en longueur, saut en hauteur et lancement du poids, ces grands prix auxquels le *Petit Journal* prête un concours empressé composent une occasion unique de rassembler toutes les valeurs sûres et de les confronter en des compétitions où l'amitié et la loyauté présideront.

En effet, par une large compréhension de ses devoirs, la Fédération Française d'Athlétisme a ouvert ses portes à tous, sans distinction de fédération ou d'âge, hormis les champions dûment distingués par leur notoriété et dont la présence ferait le vide, un les professionnels, si on en trouve. Ces réserves sont nécessaires pour que chacun, au nom de la cause athlétique française ait toute la réputation se trouvera sur un pied d'égalité absolue. Le contrôle de la Fédération a entendu réaliser l'union de toutes les forces et de toutes les bonnes volontés.

Il convient de profiter de cette aubaine, partout où l'ardeur des chasseurs appelé à la jeunesse des sociétés de gymnastique, d'éducation physique, des sports variés de l'athlétisme, des patronages, enfin à tous ceux qui de quelque pavillon qu'ils se réclament ont au cœur le sentiment de la force pour ce que de ses actes. Celui que nous préconisons, loin de diminuer personne, grandira ceux qui l'auront accompli. Nous voudrions qu'un défi de la perspective des jeux olympiques, les regards se portent sur l'horizon des possibilités sportives populaires et que les esprits réfléchis veuillent bien se demander ce qu'il adviendrait si à travers les succès du *sport-spectacle*, l'athlétisme proprement dit qu'on s'épelle l'alphabet du mascle venait à disparaître.

La question est opportune et l'on perçoit fort bien la régression du sport chez nos voisins d'outre-Rhin. Ce qui a été dit en la poreuse Saint Jean Baptiste pour le repos de l'âme du regretté M. Pierre-Toussaint Cortesgiani, si précieusement ravi à l'affection de sa chère famille et de ses amis.

De cette douloureuse circonstance, M. Pierre-Jean Cortesgiani et ses enfants ont reçu de nombreuses marques de sympathiques regrets ; nous les prions d'agréer les nôtres.

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Sans DÉGUSTATION à Cie, 23 Boulevard Pasoli

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de notre jeune ami M. F. Thiers, fils de M. et Mme André Thiers, Négociants à Bastia, avec la charmante Mlle Flora Vincentelli, fille de M. et Mme Vincentelli, propriétaires à Ville de Pietrabugno. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes fiancés.

* * *

LA FETE DE LA « CIGALE »

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une fête de charité se réalisera dimanche prochain 12 juin, à la « Cigale » (ancien Nocello) à l'occasion de l'inauguration de cet établissement.

Nous publions ci-dessous le programme des fêtes :

Matin, à 9 heures : Concert de la Lyre Bastiise, avec morceaux choisis.

A 11 heures : Une messe avec bénédiction sera dite dans l'établissement. La musique jouera des morceaux religieux.

A 14 heures : La musique des Nas exécutera les morceaux de son répertoire jusqu'à 20 heures.

A 20 heures : Un souper froid sera servi aux personnes qui auront retenu leur table.

La fête continuera dans la nuit. Musique, feux d'artifices et autres attractions pendant toute la durée de la kermesse.

Pour l'organisation de la kermesse et des autres attractions qui auront lieu dans l'établissement, la Commission des fêtes fera connaître son programme.

Voici le menu du souper froid que les personnes désireuses de dîner à la « Cigale » pourront se faire servir.

Concombrent en tasse froid
Poisson du Golfe froid, Sauce riche
Haricots verts fine fleur
Asperge anglaise sauce
Salade Mimosa
Bombe Cigale
Gâteaux Corses
Fruits du Littoral
(30 francs, vin non compris)

On est prié de se faire inscrire.

* * *

ESSENCE POUDRE SAVON LOTION
L'RIVER
FÉTICHE

* * *

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE DU NOUVEAU PORT

Le jeune Agostini qui, lundi, avait été victime d'un accident d'automobile, a quitté la Clinique des Docteurs Durosi et Orsini. Son état s'étant considérablement amélioré, elle a pu rejoindre le domicile de ses parents.

* * *

ACTE DE PROBITE

M. Spagnoli, chauffeur d'automobile, a remis à nos bureaux une paquette de dame qu'il a trouvée sur la piste de Pietranera.

Nos félicitations à cet honnête chauffeur.

INFORMATIONS LOCALES

LE TEMPS QU'IL FERA

L'Office National Météorologique communique : Bulletin météorologique dans la région de la Méditerranée et traversée de la Corse à Marseille : ciel peu ou peu nuageux, vent variable devenant nord-ouest, cinq à sept mètres avec rafales ; température stationnaire maximum vers plus 24° ; mer calme ou faiblement agitée ; visibilité vingt à cinquante kilomètres.

* * *

Sur la Corse : même visibilité, même température, vent variable devenant nord-ouest, quatre à six mètres.

* * *

L'EAU DE SOURCE

A partir du 9 courant, les hornes-fontaines établies l'eau de source seront ouvertes de 8 à 13 heures et de 17 à 20 heures.

* * *

FETE DE BIENFAISANCE DU 12 JUIN

Les membres (dames et messieurs) du comité de la bienfaisance donnée le 12 du courant au bénéfice de l'Orphelinat du Bon Pasteur et de l'Asile des Vieillards, sont priés de se réunir vendredi 10 du courant à 17 heures 30, à l'Impérial Hôtel.

* * *

SUCCES

Nous apprenons avec plaisir que la jeune Penciolelli, le sympathique équipier de l'Etoile Filante, sous-directeur technique de ce club, a été reçu avec un excellent numéro au concours de surnumérariat aux Contributions Indirectes.

Nos félicitations.

* * *

MESSE DE DEUIL

Hier matin, à 8 heures, de nombreux parents et amis assistaient à la messe de sortie de deuil qui a été dite en la paroisse Saint Jean Baptiste pour le repos de l'âme du regretté M. Pierre-Toussaint Cortesgiani, si prématurément ravi à l'affection de sa chère famille et de ses amis.

De cette douloureuse circonstance, M. Pierre-Jean Cortesgiani et ses enfants ont reçu de nombreuses marques de sympathiques regrets ; nous les prions d'agréer les nôtres.

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Sans DÉGUSTATION à Cie, 23 Boulevard Pasoli

* * *

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de notre jeune ami M. F. Thiers, fils de M. et Mme André Thiers, Négociants à Bastia, avec la charmante Mlle Flora Vincentelli, fille de M. et Mme Vincentelli, propriétaires à Ville de Pietrabugno. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes fiancés.

* * *

LA FETE DE LA « CIGALE »

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une fête de charité se réalisera dimanche prochain 12 juin, à la « Cigale » (ancien Nocello) à l'occasion de l'inauguration de cet établissement.

Nous publions ci-dessous le programme des fêtes :

Matin, à 9 heures : Concert de la Lyre Bastiise, avec morceaux choisis.

A 11 heures : Une messe avec bénédiction sera dite dans l'établissement. La musique jouera des morceaux religieux.

A 14 heures : La musique des Nas exécutera les morceaux de son répertoire jusqu'à 20 heures.

A 20 heures : Un souper froid sera servi aux personnes qui auront retenu leur table.

La fête continuera dans la nuit. Musique, feux d'artifices et autres attractions pendant toute la durée de la kermesse.

Pour l'organisation de la kermesse et des autres attractions qui auront lieu dans l'établissement, la Commission des fêtes fera connaître son programme.

Voici le menu du souper froid que les personnes désireuses de dîner à la « Cigale » pourront se faire servir.

Concombrent en tasse froid
Poisson du Golfe froid, Sauce riche
Haricots verts fine fleur
Asperge anglaise sauce
Salade Mimosa
Bombe Cigale
Gâteaux Corses
Fruits du Littoral
(30 francs, vin non compris)

On est prié de se faire inscrire.

* * *

ESSENCE POUDRE SAVON LOTION
L'RIVER
FÉTICHE

* * *

L'ACCIDENT D'AUTOMOBILE DU NOUVEAU PORT

Le jeune Agostini qui, lundi, avait été victime d'un accident d'automobile, a quitté la Clinique des Docteurs Durosi et Orsini. Son état s'étant considérablement amélioré, elle a pu rejoindre le domicile de ses parents.

* * *

ACTE DE PROBITE

M. Spagnoli, chauffeur d'automobile, a remis à nos bureaux une paquette de dame qu'il a trouvée sur la piste de Pietranera.

Nos félicitations à cet honnête chauffeur.

Tribunal Correctionnel

Le sieur Pardo Albert était attaché à la maison de M. Blancerelli Pierre en qualité de placier. Il se fit remettre à un moment donné pour 1458 francs de marchandises dirent dont il devait régler le montant dès placement.

Pardo Albert écoula bien les marchandises mais, pris par des besoins d'argent, il en employa la valeur pour son compte personnel.

Pardo Albert, traduit au tribunal correctionnel pour délit d'abus de confiance, Pardo Albert demande et obtient le renvoi de l'affaire au lendemain, sur cinquième. Défenseur : Me Bianchi. Partie civile : Me Tommasi.

* * *

Le 4 mars 1927, le train n° 4 quittait la gare de Casamozza à 14 h. 35 ; le train n° 11 partait de Bastia à 14 heures 25. Par suite d'un retard de 16 minutes, le rendez-vous des deux trains qui a lieu à Furiani fut reporté à Biguglia.

Par suite d'une imprudence du sieur Frederucci Joseph, chef de gare de Biguglia et de Rigliano Joseph, mécanicien du train 11, un tamponnement se produisit en gare de Biguglia.

Les machines n'eurent pas heureusement à souffrir de l'accident ; deux voyageurs furent blessés légèrement ainsi que le chef de train Gozzi.

Frederucci et Rigliano, qui, d'ailleurs, ont reçu des sanctions disciplinaires, sont poursuivis, aux termes de l'art. 19 de la loi du 15 juillet 1845, pour blessures par imprudence.

A l'audience, ils expliquent les circonstances qui ont occasionné l'accident lequel n'a pas eu heureusement de conséquences graves, et rejettent la responsabilité sur un *mécanicien* qui n'est pas partie en cause.

Après plaidoirie de Me Moretti pour les deux prévenus, ceux-ci sont acquittés.

* * *

Le sieur Camilli Louis, 60 ans, sujet italien, installé à Corte, poursuivi pour infraction à arrêté d'expulsion, dont l'affaire, venue *deuxièmement* en état de flagrant délit, avait été renvoyée à l'audience de ce jour, demande à pouvoir le renvoi de son affaire au jeudi 16 juin. Le renvoi est ordonné.

Défenseur : Me Colombani.

* * *

Le lundi de Pâques 1925, la famille Bisagno, Fratelli et Cerlinca, décidait d'aller passer les fêtes à Prato Cravecoeche. A son retour, elle constatait la disparition d'une somme de 450 francs et portait ses soupçons sur le nommé Monticel, sujet italien, maître maçon, son voisin qui, seul, avait pu profiter de l'occasion pour pénétrer dans les appartements de Bisagno.

Les explications alambiquées et contradictoires de Monticel vinrent confirmer ces soupçons. Une information régulière fut ouverte.

L'inculpé essaya d'établir plusieurs alibis qui furent reconnus inexacts. D'autre part, employant un moyen véritablement enfantin, Monticel tenta de détourner la justice dans ses recherches, en adressant des lettres anonymes à la gendarmerie, à M. Bessano et au Parquet, lettres dans lesquelles étaient dénoncées de fausses pistes.

Malheureusement pour Monticel, il fut démasqué par une savante expertise graphologique faite à l'Evêché par M. Mondielli, professeur au Lycée de Bastia, que ces lettres étaient l'œuvre de l'inculpé.

Monticel ne comparaît pas aujourd'hui à l'audience, malgré la convocation qu'il a reçue.

Après un réquisitoire péremptoire, il est condamné à 2 ans d'emprisonnement.

Nos Spectacles

REGENT CINEMA. — Matinée à 3 h. ½
Au programme :
Paris-attractions : **La cavale existent**, comique. Mercure film présente Maurice Rollany dans : **A travers la tempête**, grand film d'aventures en 6 parties.
Et les actualités de la Pathé cinématographique avec sonorisation.

Regent-Journal : **Bobby ne s'en fait pas**, comique. Aubert présente un grand film français : **Le Prince Zilah**, adaptation cinématographique du célèbre roman de E. Gaboriau, de l'Académie Française, avec la vedette France Delbia.
Location au Bureau. — Orgue.

FEMINA CINEMA. — Matinée à 3 h. ½ Comique en tout parties ; Pat Film présente les exploits fabuleux du célèbre Tom Wix et de son cheval Tony dans : **Pour Paprika**, grand film d'aventures dramatiques.
En outre, à 5 h. 45 : Changement de programme.

Chaussures Henry
ACTUELLEMENT MOINS CHER QU'EN FABRIQUE
Boulevard Paoli - BASTIA

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les Services Maritimes de la Corse

M. Tardieu expose les avantages qu'il a obtenus

Paris, 8 juin. — La Commission de la Marine marchande, sous la présidence de M. Morinaud a désigné M. Tasso comme rapporteur du projet de loi approuvant l'arrangement international relatif aux facilités pour les marins de Commerce pour le traitement des maladies vénériennes et M. Canivelli, rapporteur de la proposition de loi retour du Sénat, accordant une pension proportionnelle aux anciens inscrits de la navigation intérieure.

La Commission s'est occupée ensuite des services maritimes de la Corse.

Les députés de la Corse et de Marseille ont été entendus en présence du ministre des Travaux publics.

Au cours d'un long échange de vues, M. Tardieu a fait connaître à la Commission, les résultats obtenus par lui depuis la dernière audition :

1° La question de la consultation à la Commission, les résultats obtenus par lui depuis la dernière audition :

2° Un certain nombre de clauses particulières des conventions passées à la compagnie Fraissinet sont supprimées ;

3° Le ministre s'est engagé à respecter les droits de tout syndicat régulièrement constitué ;

4° Concernant les passages des fonctionnaires d'origine Corse, il s'est engagé à faire un nouvel effort pour donner satisfaction aux intéressés.

Une longue discussion s'est produite ensuite. Finalement, la Commission a donné mandat au rapporteur, M. Caitucoli, de rédiger un rapport favorable au projet ainsi modifié, rapport qu'il présentera mercredi prochain.

Après le Raid New-York-Berlin

Chamberlain a téléphoné en Amérique

Berlin, 8 juin. — On sait que l'aviateur Chamberlain a eu la joie de téléphoner hier par sans fil à sa mère, habitant Omaha.

C'est la première fois que semblable liaison est établie entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Elle le fut comme suit :

De Berlin à Londres, par câble, de Londres à New-York par sans fil, de New-York à Omaha par câble, en tout environ 8.000 kilomètres. Pendant la conversation, Chamberlain entendit la voix de sa mère, à qui il put répéter un long tressaillement.

La communication avait été payée 450 francs et portait ses soupçons sur le nommé Monticel, sujet italien, maître maçon, son voisin qui, seul, avait pu profiter de l'occasion pour pénétrer dans les appartements de Bessano.

Les explications alambiquées et contradictoires de Monticel vinrent confirmer ces soupçons. Une information régulière fut ouverte.

L'inculpé essaya d'établir plusieurs alibis qui furent reconnus inexacts. D'autre part, employant un moyen véritablement enfantin, Monticel tenta de détourner la justice dans ses recherches, en adressant des lettres anonymes à la gendarmerie, à M. Bessano et au Parquet, lettres dans lesquelles étaient dénoncées de fausses pistes.

Malheureusement pour Monticel, il fut démasqué par une savante expertise effectuée par M. Mondielli, professeur au Lycée de Bastia, que ces lettres étaient l'œuvre de l'inculpé.

Monticel ne comparaît pas aujourd'hui à l'audience, malgré la convocation qu'il a reçue.

Après un réquisitoire péremptoire, il est condamné à 2 ans d'emprisonnement.

L'Election Législative de l'Aube

Paris, 8 juin. — Le bureau du Comité exécutif du parti radical et radical socialiste, s'est réuni à 17 heures sous la présidence de M. Maurice Sarraut. Etaient présents : MM. Laffère, Caillaux et Herriot, anciens présidents du parti ; René Renoult, Delbos, Malvy, anciens ministres ; Gasuis, Margaine, Camille Picard, Bose, députés ; Israël, ancien député ; Ripauly, Fallot, ele.

Après une vive discussion la motion suivante a été votée à l'unanimité :

« Le bureau du Comité exécutif du parti radical, après avoir pris connaissance des motions votées par la Fédération radicale socialiste de l'Aube, constatant que la Fédération considère que le retrait des candidatures radicale et socialiste laisse aux électeurs leur liberté et leur fait un devoir de prononcer dans la plénitude de leur conscience ; qu'au surplus, reconnaissant la gravité de la situation, et la question électorale dépassant à son sentiment de beaucoup le cadre départemental, la Fédération estime qu'il appartient au Bureau du Comité exécutif de l'aider à le juger nécessaire, les directives de ne pas à engager dans l'avenir l'action même du parti radical socialiste. »

Le Comité déclare qu'en ce qui touche l'action du parti, le bureau du Comité exécutif n'a rien à changer aux principes essentiels gardant cette action ; il rappelle que la tactique électorale du parti, maintes fois affirmée dans ses déclarations et ses Congrès, est et demeure basée sur l'entente à l'union des gauches, à l'exception de ceux cherchant à Moscou le mot d'ordre et ainsi la Patrie.

Concernant l'élection de l'Aube, le bureau du Comité exécutif, constatant avec regret qu'il n'a pas été possible de grouper sur un nom unique le bloc des gauches à la suite du retrait des candidatures sur lesquelles les voix radicales pouvaient normalement se reporter ».

Prenant acte que le parti socialiste de l'Aube, en retirant toute candidature au scrutin de ballotage, a accompagné ce retrait d'un commentaire ; considérant que par leur démagogie anti-démocratique, les bolchevistes se font en France, comme en Italie et en Hongrie les fourriers du fascisme :

Décide, conformément aux décisions de ses Congrès qui ne cessèrent pas de se dresser contre le bolchevisme, que les radicaux et radicaux socialistes de l'Aube ont le devoir de ne reporter en aucun cas leurs suffrages sur le candidat communiste et de se souvenir au moment du vote, conformément à la résolution votée par leur fédération, que les intérêts de la République et de la Patrie sont indissolubles mais qu'ils ont également l'obligation de n'accorder leurs voix qu'à un candidat résolu à défendre les lois laïques, à voter les réformes de progrès social et à adhérer à la politique extérieure de Genève et de Locarno. »

M. de Moro-Giafferri ira à Rome défendre Lucetti

Paris, 8 juin. — Sur les instances de la famille et des amis de Lucetti, Me de Moro-Giafferri a télégraphié au bâtonnier du barreau de Rome, pour l'informer qu'il acceptérait avec plaisir de se seconder dans la tâche difficile de présenter la défense de Lucetti.

Le procès devant commencer demain jeudi, Me de Moro-Giafferri a pris son confrère de Rome de vouloir bien demander une remise de l'affaire pour lui permettre d'arriver à temps pour assister l'anarchiste Lucetti.

AU MAROC ESPAGNOL

Madrid, 8 juin. — Le communiqué officiel du Maroc annonce que la colonne Capaz, après une marche de nuit, a occupé au lever du jour, par surprise, tous les objectifs fixés. Les détails manquent encore.

Toutefois, on sait que l'ennemi a opposé peu de résistance.

Les marchéaux chinois s'unissent contre le bolchevisme

Pékin, 8 juin. — La conférence des chefs de factions amènera un prochain armistice avec la situation politique règlée par le compromis provisoire.

Tchangtsolin désire convoquer une assemblée nationale.

Il rappelle que jamais il ne s'est opposé aux principes de Sunyatsen. Il se déclare résolu à mener le combat contre le bolchevisme avec tous ceux qui acceptent son programme sans compromission avec Moscou.

M. Doumergue a reçu un message par la Columbia

Paris, 8 juin. — Le président de la République a reçu du commandant en chef de la Légion américaine un message qu'il a lu à bord du *Columbia*, daté d'Indianopolis, mis à la poste de Berlin dès l'arrivée des aviateurs Chamberlain et Levine.

La politique des coopératives anglaises

Londres, 8 juin. — On pense qu'aux prochaines élections générales, vers le milieu de 1928, les Coopératives présenteront 20 ou 30 candidats autonomes de plus que précédemment.

Un projet de loi sur la liberté d'association

Paris, 8 juin. — M. Grousseau, député du Nord, avec plusieurs de ses collègues ont déposé à la Chambre une proposition de loi relative à la liberté d'association.

L'article premier de cette proposition à pour but de remplacer l'article six de la loi du premier juillet 1901, par les dispositions suivantes : les associations déclarées jouissent de la personnalité civile ; elles ont le droit d'ester en justice, de recevoir tous apports et d'acquérir sous autorisation, à titre gratuit ou à titre onéreux, les biens, meubles ou immeubles.

L'article deux prévoit l'abrogation des articles trente et dix-huit de la même loi, ainsi que la loi du sept juillet 1914 visant le régime spécial fait aux congrégations religieuses.

Les auteurs de ce texte expliquent que leur proposition est la suite du Congrès de la liberté d'association tenu à Paris les 25 et 26 janvier dernier et dont le Comité d'initiative avait pour président d'honneur M. Barthelemy, doyen de la Faculté de droit de Paris et pour président M. Albert Salle, ancien bâtonnier.

Les auteurs de la proposition estiment le moment venu d'accomplir une œuvre de progrès, de justice et de pacification.

L'ex Kronprinz et la bataille de la Marne

Paris, 8 juin. — L'ex-kronprinz d'Allemagne fait paraître dans la *Nation*, de Buenos Aires, une série d'articles sur la guerre 1914-1918 dont les premiers tiennent notamment de la bataille de la Marne.

Chose curieuse, l'analyse que donne des opérations, l'ancien kronprinz est conforme aux analyses françaises et assigne à la désastre allemand aux mêmes causes d'impéritie de Moltke, à l'imprudence de Von Kluck et au désordre qui suivit la défaite de bataille par la marche en avant.

A Linograd, une bombe éclate au cours d'une réunion

Moscou, 8 juin. — Dans la nuit de mardi, à Leningrad, les membres d'une des sections du Club des discussions du parti communiste de Leningrad étaient réunis en assemblée. Soudain, un individu jeta une bombe qui fit explosion et démolit les locaux.

Les agresseurs, au nombre de deux, tirèrent des coups de revolver en prenant la fuite. Vingt-six personnes furent grièvement blessées de sorte que huit d'entre elles portent des blessures légères.

Sur les champs de bataille

Verdun, 8 juin. — La délégation Liégeoise a parcouru les champs de bataille de Verdun. Après avoir parcouru les secteurs de Vaux et Douaumont, les mutilés se sont rendus à l'ossuaire. L'abbé Noel, aumônier, a prononcé en quelques paroles, les actes héroïques des défenseurs de Verdun, puis la délégation a déposé une gerbe de fleurs au pied des cercueils contenant les restes de sept soldats inconnus. Elle a versé également une obole de plusieurs milliers de francs pour la création de l'ossuaire.

Le Conflit Albano-Yougoslave

Genève, 8 juin. — Le secrétariat général de la Société des Nations a reçu dans la matinée un télégramme du gouvernement albanais disant que la note adressée lundi par le gouvernement albanais au secrétariat général sur la rupture des relations diplomatiques avec la Yougoslavie doit être communiquée à titre d'information seulement aux membres du Conseil.

Conformément à cette demande du Gouvernement albanais, la note a été communiquée à titre d'information aux membres du Conseil de la Société des Nations.

Dans l'état actuel des choses, le différend qui s'est élevé entre la Yougoslavie et l'Albanie n'est donc pas porté officiellement à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil de la Société des Nations.

La médiation française

Paris, 8 juin. — M. Spalaikovitch, ministre de Yougoslavie à Paris et M. Biès bey Vrioni, ministre d'Albanie à Paris, auraient eu contact avec le quai d'Orsay qui s'offrirait auprès de Tirana et de Belgrade de conduire l'incident Albano Yougoslave vers une solution heureuse.

Le différend anglo-égyptien

Londres, 8 juin. — De nouvelles instructions ont été envoyées au haut commissaire britannique en Egypte en vertu desquelles le Gouvernement sera prié de donner des garanties précises concernant l'armée égyptienne et sera également informé du désir du gouvernement britannique de conclure un arrangement satisfaisant et définitif ayant pour objet d'empêcher que l'armée devienne un instrument d'intrigues politiques.

Un nouvel emprunt de conversion

Paris, 8 juin. — Les services du ministère des Finances procèdent actuellement à une étude approfondie de plusieurs types d'emprunts de conversion. Le président du Conseil ne se prononcera probablement pas avant trois jours sur l'un ou l'autre de ces projets auxquels l'administration des finances met la dernière main.

Les Assurances Sociales

Le rapport de M. Emile Sari

Paris, 8 juin. — Le rapport pour avis de M. Emile Sari au nom de la Commission sénatoriale d'administration générale a été distribué aux membres du Sénat.

Le rapport comporte un exposé général du projet de loi ainsi que l'énumération des diverses modifications proposées par le Gouvernement et la Commission des finances.

Le sénateur de la Corse s'attache particulièrement à faire ressortir les avantages de la loi. Son rapport passe en revue les modifications aux lois des accidents, aux règlements hospitaliers, aux prélèvements effectués éventuellement sur les fonds des amendes et sur les fonds du Pari-mutuel. Viennent ensuite les considérations concernant l'augmentation du nombre des fonctionnaires et du rétablissement sur le coût de la vie — danger qu'il convient de prévoir et d'éviter.

M. Emile Sari estime que la Commission ne devait pas rester étrangère à l'ensemble de la loi dans le but d'assurer le vote du supplément familial. Il propose que l'assurance de validité et de vieillesse soit confiée à une caisse nationale ou régionale placée sous le contrôle de l'administration centrale des Finances.

M. Sari est partisan de laisser aux caisses autonomes primaires, la gestion pleine et entière des risques de maladie, maternité, décès, accordant à ces caisses l'autonomie avec la liberté de répartition des pourcentages fixés, tandis que les deniers sous le contrôle administratif et financier de l'Etat.

C'est selon lui le moyen d'éviter un échec en assurant aux travailleurs toutes les chances de tirer le meilleur profit des dispositions législatives.

REMERCIEMENTS

Mme Gaston d'Angelis, née de Casabianca ; Mme Piazza, née de Casabianca et

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Offres réduites à 0 fr. 25 la ligne (minimum 3 fr. 50). Toutes les autres réductions : 0 fr. 50 la ligne (minimum : 5 fr.). Les insertions se font à raison de 30 à 0 fr. 05 en sus par ligne. Mêmes conditions pour les réclames dans les lignes de la rédaction.

La rubrique : s'adresser aux Bureaux du Journal (Rubrique 185) à un supplément de 5 fr. destinés au timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.

A LOUER à Cardo petit appartement meublé. Faire offres Bureau. *Petit Bastiais.*

ON DEMANDE de bons ouvriers cordonniers bien rétribués. S'adresser chez M. Ducatillon, 35, Bd Paoli.

A VENDRE fondrez bâtie sur sol de 30 à 35 hectos à 1.150 fr. l'un, franco quai Marseille Limoury, rue Docteur Perpignan.

AVIS DE DETTES : M. Mattei Pierre Antoine, de Monte, ne répondra plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Torracca, ayant quitté le domicile conjugal.

ON DEMANDE un homme de peine, bonnes références. S'adresser à M. Campanelli, 8, Avenue Carnot.

GRANDS MAGASINS

Louis Maurel

5, Boul. du Palais, BASTIA

Nouveautés, Bonnetterie, Lainages, Soieries, Lingerie, Bonneterie, Confection pour hommes et pour dames, Meubles et Ameublements, Quincaillerie, Faïences et Porcelaines, Articles de Paris.

APPAREILLAGE DE T. S. F.

Grands assortiments à tous les Rayons.

Des tailleurs pour hommes et pour dames sont attachés à la Maison.

FACILITÉS DE PAIEMENT

TÉLÉPHONE : 0.90

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

et cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.

Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc...

comme aussi robes et chapeaux

achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS

4 francs

EN VENTE PARTOUT

et 26, rue de la Sourdière Paris.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Jeudi 9, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Samedi 11, de Nice pour Bastia à midi.
Vendredi 10, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 11, de Nice pour Bastia à 9 h.
Dimanche 12, de Marseille pour Bastia à midi.
Dimanche 12, de Marseille pour Ajaccio à 18 h.
Lundi 13, de Marseille pour Ajaccio à 15 h.
Mardi 14, de Nice pour Bastia à 24 h. 30.
Mercredi 15, de Marseille pour Bastia à midi.
Jeudi 16, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 18, de Nice pour Bastia à 9 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 12 h.
Dimanche 19, de Marseille pour Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille pour Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 24 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille pour Bastia à midi.
Jeudi 23, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice pour Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon pour Calvi à 12 h.
Dimanche 26 de Marseille pour Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille pour Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice pour Ile-Rousse à 24 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille pour Bastia à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Mercredi 8 d'Ile-Rousse pour Toul-Marc, 18 h.
Mercredi 8 d'Ajaccio pour Nice à 20 h.
Jeudi 9 de Bastia pour Nice à 24 h.
Vendredi 10 de Bastia pour Marseille à midi.
Samedi 11 d'Ajaccio pour Marseille à 19 h.
Dimanche 12 de Calvi pour Nice à 24 h. 30.
Lundi 13 de Bastia pour Marseille à 14 h.
Mardi 14 d'Ajaccio pour Marseille à 13 h.
Mardi 14 de Bastia pour Livourne à 23 h.
Mercredi 15 d'Ajaccio pour Nice à 20 h.
Mer. 15 de Calvi pour Toul.-Marc. à 19 h.
Jeudi 16 de Bastia pour Nice à 24 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 d'Ajaccio p. Nice à 24 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mere. 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Marc. à 18 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Marseille à midi.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 24 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mere. 29 de Calvi p. Toul-Marc. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 24 heures.

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND
ALBAN · SUPÉRIEUR
(paquet blanc)

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gér. : LUCIEN CORDIER

BRASSERIE GASPARINI

ALBERT BONNIN, Successeur

Place Saint-Nicolas - BASTIA

Consommations de choix

SERVICE IRRÉPROCHABLE

BON ACCUEIL

Pour être de votre temps lisez

Je sais tout

la Grande Revue de Vulgarisation Scientifique

qui vous tient au courant DES PROGRÈS CONSTANTS DES SCIENCES et vous explique clairement dans un style clair et attrayant CETTE FORMIDABLE ÉVOLUTION

Extrait du sommaire de Rien ne se perd - La Chasse au lézard - Les derniers progrès du train aérien - A la Foire de Paris où - Je Sais Tout - a organisé p tombola de la, relève et une maison de campagne.

1er Juin 1927

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

17, pl. St-Nicolas (4 et 5) & 7, bd Paoli à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Ordres de bourse de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement de tous coupons — Garantie contre le risque du remboursement ou par et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux. Surveillance de valeurs tirées, etc., etc...

LOCATION DE COFFRE-FORTS compartiments depuis 20 fr. par an

RESTAURANT PUJULA

18, Rue de l'Opéra - BASTIA

Service à la Carte - Repas sur commande

SALONS RESERVES

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIe Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse, le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 juillet	—	Ajaccio-Bonifacio, par Piana.
2e	—	8	—	Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	—	9	—	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e	—	11	—	Bastia-Ghisonaccia.
5e	—	12	—	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	—	13	—	Bonifacio-Sartène.
7e	—	14	—	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

CAP CORSE — GRAND PRIX — Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury — Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

Les Machines Agricoles **"DEERING"** de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DES MACHINES AGRICOLES sont représentées par

MM. Agostini Frères, Agents Exclusifs pour la Corse

Très prochainement : OUVERTURE DES MAGASINS D'EXPOSITION 41, Boulevard Paoli, BASTI - (anciens locaux de la Soci é Générale)

Lieuses, Faucheuses, Herses, Houes Rateaux, Tracteurs, Moteurs

DEMANDEZ ESSAIS GRATUITS ET CATALOGUES

Sa Bière de la Meuse

Fournitures Générales pour Installations Electriques - G

DEPOSITAIRE

les moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie Thomson - Houston.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à Pétrogène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

Sanitair

Louis Roglian

23, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Roglian s'impose pour toutes installations. Les meil-

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 13

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

IX

Un matin, Maisie le trouva debout sur le seuil de la porte, en manteau et toque.

— Vous n'y pensez pas ! bulbotit-elle.

— A quoi ? renvoya-t-il brutalement.

— Ce froid, cette humidité.....

— Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

Elle se mordit la lèvre :

— Dan, sur quel ton vous parlez !... Il faut rentrer.

— Non ! crie-t-il.

— Dan...

— Encore une fois, non !

Elle n'osait bouger.

— Pas si assez. Se cette chambre close. J'en ai assez d'attendre. Pourquoi n'irais-je pas me promener comme tout le monde ?

Vous figurez-vous que je vais me laisser mourir dans un trou ?

Du poing, il heurta sa poitrine à plusieurs reprises.

— Vraes !

— Maisie me raconta plus tard qu'après avoir marché droit devant lui, en silence, il s'arrêta tout à coup.

— Vous n'êtes pas venue hier soir ?

Elle s'excusa, lui dit qu'elle avait cru que je ne sais quel prétexte vague, dit qu'elle avait vu Mardi dans la restaurant.

Dans Roman Road, il entra chez la mère Sleiman. Il se fit étaler devant lui toutes les étoffes, toutes les garnitures de chapeau. Maisie, glacée, le regardait avec des yeux suppliants.

— Choisissez...

— Mais Dan, je ne savais pas... Je ne voudrais pas...

— Choisissez.

L'aigrette qu'elle avait désiré acheter quelques jours auparavant avait été vendue. Dan lui en mit une autre, très chère, dans les mains, prit l'argent sur la table et sortit.

— Il ne fallait pas... répétait obstinément Maisie.

— Oh ! Maisie, pour l'amour de Dieu, laissez-moi !

Elle lui prit le bras. Sans la regarder, il revint à sa pension.

— Vous n'êtes pas venue hier soir ?...

Il sentit une main qui se coulait sur la sienne. A côté de lui, une voix douce murmurait :

— Je n'ai pas pu... Comprenez... le cœur pas...

Tout son cœur débordait : d'un seul coup, en paroles précipitées, en phrases entortillées, il dit sa souffrance, la misère, combien Maisie lui manquait comme il l'attendait chaque jour, le froid affreux de la nuit, et croyait mourir s'il n'être plus pour elle qu'une ancienne amie, Marchant, s'arrêtant, il lâchait les grands gestes désordres qui parfois accablent les passants ou le mur d'en face. Maisie, Elle allait l'interrompre, le calmer ; elle allait se serrer contre lui et murmurer : « Ne soyez pas si fou ». Elle était bien là en effet, sous sa pauvre figure d'ordinaire pâle, jamais sur le coup faible, et de cette faiblesse qui naît d'un : « Ah ! Ah ! » étouffé qui trahissait la raison et tout l'illusion fanée.

Un peu plus tard Dan revint s'accouder au bar de « L'Ange et la Couronne ». Il n'osait lui dire tout le mal qu'il avait fait. Dick le servit comme si rien n'était arrivé.

Déjà de retour ? fit Tom. On voit bien que les marins ne sont pas des hordes mouillées.

Quand il eut, qui savais l'inutilité de toutes les présentations, le docteur qu'il avait bien raison de se promener. Pendant une semaine, Dan se sentit réellement mieux.

Les jours sans succédaient aux jours gris, les jours de travail aux jours sans. Parfois, le soleil s'allumait, jumpion à ses côtés, d'une ville endormie dans des vapeurs trésaniées qui semblaient imbéres d'ogle. Ce globe subitement flottait sans force à mi ciel, jusqu'à ce que la brume, abandonnant la terre, remontât doucement vers lui et le fit s'avouer lentement, comme s'il eût disparu pour la respiration du monde. Huit jours plus tard on le trouvait suspendu une fois de plus au-dessus de Victoria Park et de Roman Road.

Ces mouvements d'astre semblaient exercer sur Maisie une mystérieuse influence. Elle était comme une enveloppe dont la vie se retire peu à peu sans en rien paraître. Parfois elle jetait encore à Dan de ces regards d'animal sauvage qu'entraînait l'approche d'un homme. Mais ses yeux, une fois fixés sur lui, le suivaient sans rien voir. On eût dit qu'ils avaient perdu leur pouvoir. Si vie fuyait comme la lumière d'une lampe voisine ; il ne s'agissait pas de vide, à peine de composition ; plutôt d'un phénomène mécanique ou physique. Maisie ne comprenait pas ce qui se passait en elle ; ce qui lui manquait, elle ne le savait pas. Elle ne le cherchait même pas. On eût dit qu'elle avait trouvé un bonheur d'une nature si parfaite qu'on vient de retirer sa pension, d'être formée qui se sait entraînée à quelque chose. Rien de plus curieux qu'un tel spectacle de ce désœuvrement chez une fille de corps robuste et d'âme aussi simple.

Le soir, si elle ne venait pas, Dan revenait par avenue toutes les allées du Cadogan Terrace. Il se contrariait Maisie dans sa chambre, il souffrait de la voir, résignée, faire des gestes machinaux, et de l'entendre poser, par convenances, de fades questions.

Lorsqu'elle lui paraissait triste, il en vieillissait, de maladresse et découvrait parfois les signes de sa misère ; mais ils étaient si superficiels, si composés d'avoir trouvé ailleurs la joie de vivre qu'il ne savait plus lui donner. Ces imaginations, qu'il se retirait d'exprimer en paroles, se réfugiaient par des regards, des silences, des mouvements d'humeur sombre.

Dan ne pouvait plus feindre l'insouciance ; la présence de la jeune femme le remplissait de terreurs et de désirs. Le passé ne lui revenait point ; il pesait lui échappait. Sa gêne indisposait Maisie du moment où il la lui présentait comme innocente.

Nous retournerons aux étangs de Victoria Park.

— Comme c'est beau, ici ! jugea Maisie, ensuite.

Dan restait étranger à ce contentement.

— Vous trouvez ? dit-il vaguement songeur.

Il le regardait ; elle allait sonder... Mais des arbres, de l'eau, des buissons de fleurs. Alors, pour la première fois, je remarqua que nous étions en train de perdre.

Comment nous sortions du parc du côté de Cadogan Terrace, Dan proposa d'aller chez Myers. Celui-ci était au fond de sa boutique et s'efforçait d'arriver un enfant malade dans l'escalier.

— Vous ! vous, mes chers ! s'écria-t-il. Quel plaisir de voir des gens avec qui on puisse converser un peu...

Dan remarqua. La pâleur se teintait dans les lourdes poches sombres de la terreur et paraissait la chasser. On l'entendait lamentablement doucement contre une de ses épaules. La vitre soudain se mit à pleurer.

— Oh ! ce n'est pas la peine ! Maisie.

Elle tournait vers la fenêtre un visage souffrant.

— Il vous voit moins souvent, semble-t-il, chez notre ami Jacques ?

— Un peu moins, fit Dan avec gêne. Ce qui prouve simplement qu'il a beaucoup à faire. Les étangs sont si jolis, le jour, dit...

Myers eut un petit rire sec. Il semblait qu'il rôdait autour de Dan, guettait quelque chose à surprendre dans ses yeux.

— Devinez qui j'ai rencontré hier, allant sur un de ces étangs ?

Dan ne devinait rien ; il ne connaissait personne dans un sens, ou presque, dans le monde. Myers fronça ses sourcils, parut quelque peu déçu, puis reprit :

— Nino-Ciro !

— Ah ! fit Dan.

Nous sommes allés ensemble.

— Il vous vous rappelez, monsieur Myers, d'une voix si grêle, si nasillarde, que Dan eut un sursaut. Mais qu'a-t-il donc ? Il ne sait sortir de chez Gamble, de ses cravates, de ses interminables « Yes, yes, yes » ? Il s'entend à autre chose ?

— Mais monsieur Myers, dit Maisie, Dan voulait vous voir en ce moment, il désirait causer...

— Oh ! ce n'est pas la peine ! Maisie.

Et il se précipita dehors, sans autres attentions à nous.

(A suivre)

52me ANNÉE - N° 152 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 10 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 0.93

BUREAUX A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 4547

Le Petit Bastiais

00263

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
France	16	33	62
Corse, et Colon.	17	33	64
Etranger	21	39	72
	27	54	100

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Le montant doit être versé d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité n'est reçue que par l'intermédiaire de l'Agence Havas, 10, rue de la Bourse, à Paris, et de ses succursales et agences de publicité.

BULLETIN

Nos Services Maritimes

A PIED D'ŒUVRE

Il n'est pas contestable que les opinions exprimées au cours de la dernière session du Conseil général relatives aux services maritimes postaux de la Corse se distinguèrent par leur absolue sincérité. Leur divergence fut le résultat de différences marquées de tempérament. Il est certain que les déclarations produites en séance plénière par le très distingué président du conseil d'administration de la Compagnie Fraissinet avaient fait impression. Mais il faut reconnaître également — *le moment est venu de le faire* — que ceux qui refusèrent de céder la parole séance tenante sont justifiés par les événements.

Il n'y avait pas péril en la demeure, M. Jean Fraissinet, aussi bien dans ses déclarations que dans les conclusions d'une note les réservant et qui fut remise à tous les membres du Conseil général des Chambres de Commerce, spécifiait bien qu'il donnait un « avis d'armateur », comme c'était son droit et son devoir, sans aucun parti pris, simplement sur cet avis d'armateur, mais, en définitive, déclarait qu'il excluerait sous la réserve d'une équitable rémunération, les services que l'Etat lui demanderaient d'exécuter, si contieux fussent-ils, puisque le payeur devrait être l'Etat. Il appartint une autre condition notée au premier août 1927.

C'est à ces avis de résistance que se rangea, refusant de jeter le manche après la cognée, l'Assemblée départementale. Au vrai, il ne s'agissait pas de résistance, mais de nouvelles démarches tendant à obtenir une augmentation des vitesses, la mise en chantier dans un délai aussi rapproché que possible d'un quatrième navire, et la suppression, par un article introduit dans le texte de la Convention, des clauses dérogatoires du droit commun. On sait, d'autre part, que les trois unités actuelles seront assouplies, et sur le principe desquelles on était d'accord, réalisèrent des types sérieusement améliorés sur ceux qu'ils doivent remplacer, les fâcheux nantais.

En ce qui concerne la suppression des clauses dérogatoires du droit commun, on ne fait pas que se heurter à l'intransigeance de la Compagnie Fraissinet, qui sur cette question, se solidarise avec le monde des armateurs. Nous devons dire qu'en raison de la situation spéciale de cette Compagnie, qui exploite, en quelque sorte dans le domaine de l'armement, un compte exclusif de l'Etat, il eût été possible d'obtenir qu'elle cédât. Mais, il fut fallu sur ce point plus délicat encore que les autres, rester d'accord, faire front unique, ce qui n'a pas eu lieu. Dès lors qu'il s'est rencontré des personnalités et même des organismes autorisés pour abandonner la partie engagée, le point où elle était parvenue est devenu lieu en faveur de la suppression des clauses dérogatoires.

Du moins obtenons-nous les autres avantages réclamés.

En ce qui concerne les vitesses, elles seront augmentées. Si nos renseignements sont exacts, elle serait portée de 12 à 13 pour les services dits commerciaux, et au moins à moins pour les services dits rapides. Les gens de métier savent ce que cette amélioration qui paraît légère représente de frais supplémentaires.

Le quatrième navire est, croyons-nous oblem, ce n'est pas un navire de remplacement, mais de complément, et qui va commander, sur un modèle très moderne, au plus tard en octobre 1928. C'est ainsi que pourront être améliorées les horaires, qu'on les pourra rendre plus commodes, au bénéfice certain pour le port de Bastia notamment.

C'est question, qui bornait au cas échéant, est donc sur le point d'être réglée, définitivement et heureusement.

Il n'a pas dépendu de nous qu'elle reçut une solution plus favorable.

Mais nous avons eu affaire à des éléments hostiles très puissants. Le parti pris des bureaux de considérer les lignes de la Corse sous un angle commercial en était un ; la résistance du ministre des Finances, concevable jusqu'à un certain point en était un autre. Encore, répétons-le sans crainte, nous aurions pu avoir raison sans le sentiment de lassitude, pour le qualifier ainsi, qui s'est manifesté, en définitive, notamment au Conseil général et contre lequel l'Assemblée a opportunément réagi, en particulier sur l'intervention de M. Emile Sari.

Dans le cas contraire, c'était l'acceptation pure et simple d'un projet de convention qui, peu après, était amélioré, conformément non seulement au vœu de l'opinion publique, de nos représentants, mais aussi, fait plus étonnant, à celui de la Commission de la marine marchande de la Chambre, à celui de la Commission de la Marine du Sénat, où nous comptons des amis précieux, peut-être aussi à celui du ministre des Travaux publics, M. André Tardieu, qui, *il faut le reconnaître*, a fait preuve en cette occasion de la meilleure bonne volonté. Quel regret si les circonstances, une compréhension défectueuse de la situation nous eussent amené à ne pas utiliser ces concours !

L'assassinat de M. Voikoff à Varsovie

UNE INSINUATION RIDICULE

Londres, 9 juin. — La suggestion contenue dans la note des Soviets à la Pologne selon laquelle la Grande-Bretagne serait pas étrangère à l'assassinat de Voïkoff est considérée dans les milieux autorisés de Londres comme absolument ridicule.

On sait que le premier ministre et le secrétaire des affaires étrangères déclarèrent que l'action de la Grande-Bretagne dans la rupture des relations anglo-russes a été dictée seulement par des considérations d'ordre intérieur et que la rupture n'a aucun rapport avec l'assassinat de Varsovie.

L'accord commercial franco-suisse

Paris, 9 juin. — Au ministère des affaires étrangères a eu lieu la première réunion des délégations suisse et française chargées des négociations commerciales.

Au nom de la délégation française, M. Clementel, ministre du commerce, assisté de MM. de Beaumarchais, directeur politique des affaires étrangères et Serruys, directeur des accords commerciaux, a exprimé la conviction que les bases de l'accord pourraient aisément être trouvées entre les deux pays.

Au nom de la délégation suisse, M. Pilet-Golaz, ministre suisse à Paris, assisté de M. Tuchy, directeur des accords commerciaux *a manifesté le même espoir*. Puis les deux délégations ont fixé la procédure de leurs travaux.

L'Autriche et la S. D. N.

Vienne, 9 juin. — Le Conseil National a adopté aujourd'hui à l'unanimité la proposition du Gouvernement tendant à approuver l'entrée de l'Autriche dans la S. D. N.

La rupture anglo-russe

Paris, 9 juin. — De Moscou, via Berlin, on mande que le docteur Stresemann serait l'intention de servir d'intermédiaire entre l'Angleterre et la Russie au prochain conseil de la S. D. N.

Un maire suspendu

Perpignan, 9 juin. — M. Biboulet, maire communiste de Rivesaltes, a été suspendu de ses fonctions à la suite d'un vœu voté par le Conseil Municipal en faveur du député communiste Doriot, approuvant sa conduite en Chine.

D'où vient ce pigeon voyageur ?

Montréal, 9 juin. — M. Martin, fermier habitant à 35 kilomètres de Montréal a recueilli un pigeon voyageur complètement exténué portant à la patte une bague avec l'inscription : Lille (France).

Violent ouragan en Russie

Paris, 9 juin. — Un violent ouragan a sévi sur la Russie Blanche. La Dwesina a débordé inondant de nombreuses villes. *La circulation des chemins de fer est interrompue.* Un point sur la Berésina est endommagé.

Une Nouvelle Révolution au Portugal

Paris, 9 juin. — Le bruit court qu'un mouvement révolutionnaire aurait éclaté au Portugal. Le Gouvernement aurait donné ordre aux troupes concentrées à Entroncamento que les gares de Coïmbre et Pampilhos soient occupées militairement.

L'Election Législative de l'Aube

LES SOCIALISTES VOTERONT POUR LES COMMUNISTES

Paris, 9 juin. — Au cours de la réunion de la Commission administrative permanente du parti socialiste, MM. Blum, Jean Longuet et Severac, ont fait voter par 19 voix contre 5 une motion félicitant la Fédération socialiste de l'Aube pour son action électorale et pour avoir retiré son candidat, mais lui jugeant d'inviter les électeurs socialistes à porter, au second tour de scrutin, leurs voix sur le candidat communiste.

L'Allemagne fête les pilotes américains

RÉCEPTIONS OFFICIELLES

Berlin, 9 juin. — Les aviateurs Chamberlain et Levine sont présentés dans la matinée d'hier aux représentants de la presse étrangère et allemande. Ils ont ensuite reçu par le président Hindenbourg qui leur a remis sa photographie richement encadrée et dédicacée. Chamberlain et Levine ont ensuite l'après-midi à un thé offert par le chancelier Marx, auquel assistaient les représentants du gouvernement, du corps diplomatique, de la Presse, de la société aéronautique.

Les aviateurs ont assisté dans la soirée à un dîner à l'ambassade américaine. Ils quitteront Berlin demain matin à Vienne où à Budapest.

CHAMBERLAIN ET LEVINE AJOURNENT LEUR VOYAGE A PARIS

Paris, 9 juin. — On pensait que Chamberlain et Levine seraient à Paris le 15 juin, mais l'enthousiasme qui les Europe Centrale qu'ils devront auparavant aller à Munich et à Vienne où ils resteront trois jours.

Mmes Chamberlain et Levine rejoindront leur mari le 17 par avions venant de Berne. L'accueil chaleureux de la population berlinoise ne se ralentit pas.

Le raid San Francisco Honolulu

San Francisco, 9 juin. — Trente aviateurs se sont déjà engagés pour le vol sans escale de San Francisco à Honolulu, doté de cinquante mille dollars de prix.

Un des aviateurs compte ramener avec lui une étoile de l'écran américain.

Costes et Rignot rentreront cette semaine

Paris, 9 juin. — Les aviateurs Costes et Rignot télégraphient de Tajitzk : « Nous attendons l'essence qui doit arriver demain matin. Nous regagnerons Paris par Kasan et Moscou ».

On les attend à Paris à la fin de la semaine.

Pour un raid Dallas-Hong-Kong

New York, 9 juin. — Une danse de Dallais a offert de faire les frais à un aviateur qui accomplirait un raid de Dallais à Hong Kong à condition qu'on lui permît d'accompagner le pilote. L'aviateur Comdre Porter a accepté cette proposition pour la somme de 25.000 dollars.

Le séjour des russes en Angleterre

Londres, 9 juin. — Les sujets russes qui résident à Londres ont été avisés que leurs permis de séjour sur le territoire britannique sont maintenant d'une durée limitée à la suite de laquelle ils devront soumettre ces permis pour prolongation aux autorités britanniques.

Pour la diffusion de la T.S.F. dans les campagnes

Un projet de loi rédigé par le ministre de l'Agriculture qui vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre a pour objet de faciliter par l'octroi de subventions, jusqu'à concurrence de 100.000 francs par exercice, l'établissement, le fonctionnement de postes émetteurs et récepteurs de radiodiffusion, destinés à la vulgarisation des connaissances utiles à l'agriculture on à la propagande agricole ».

Ce projet est assuré de recevoir l'accueil le plus favorable. En ce qui me concerne, je fais entièrement mienne l'idée qui m'est chère et que j'ai souvent exposée. D'ailleurs, si le ministre de l'Agriculture n'avait pas déjà résolu de prendre l'heureuse initiative de demander des crédits en faveur de la radiodiffusion agricole, j'aurais l'honneur de déposer moi-même à la rentrée du Parlement une proposition de résolution invitant le Gouvernement à prendre, dès le budget de 1928, des mesures financières en vue de l'application du titre III du décret du 28 décembre 1925. La question sera reprise à l'occasion de la discussion du projet de loi, car il est urgent, en fait et en droit, de songer financièrement à la mise en vigueur du décret précité, sous peine de voir s'effondrer les vastes espoirs qu'il a fait naître chez tous ceux qui s'intéressent au développement de la T. S. F. dans les campagnes.

Je ne puis analyser ici toutes les dispositions du décret du 28 décembre 1926 « portant réglementation des postes privés radioélectriques et des stations électriques de radiodiffusion » c'est la charte de la radiophonie, élaborée de manière à sauvegarder l'intérêt public et national, tout en s'efforçant d'apporter le moins de gêne possible aux particuliers. On s'est attaché beaucoup, à définir, tout en s'efforçant de que de la T.S.F., en réglementant. Il semble qu'on y soit parvenu. Des codes électriques. L'application du texte est confiée aux ministres des Finances, des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, de l'instruction publique, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et des colonies ; cela suffit à montrer combien la radiophonie touche aujourd'hui aux diverses formes de l'activité humaine et quelles graves et diverses conséquences pratiques d'une législation devenue nécessaire. Mais ce n'est point là-dessus que j'ai désiré, pour aujourd'hui, d'épiloguer. Je voudrais seulement dire un mot de la partie proprement « constructive » du nouveau « Code de la T.S.F. ».

Le nerf de la subordonne à l'autorisation de cinq ministres l'établissement des postes privés radioélectriques de toute nature servant à l'émission de signaux et de correspondance, le décret institue un service national de radiodiffusion. Ce service comportera l'installation et l'exploitation, sur le territoire, de trois stations nationales et de dix-huit stations régionales.

Ces diverses stations appartiendront à l'Etat ou à un organisme subventionné et seront chargées des communications et des informations officielles, ainsi que d'émissions dont le programme sera établi par des groupements et collectivités dotés de la personnalité civile et représentant les services publics centraux et régionaux ; les associations d'intérêt général ou d'extension nationale et les groupements corporatifs d'auteurs, compositeurs, professeurs, conférenciers, musiciens, artistes et exécutants ; les constructeurs ou commerçants en matériel radioélectrique ; les groupements d'auteurs et d'éditeurs et les représentants de la presse. Ces groupements et collectivités pourront d'ailleurs, dès autorisés, jusqu'au 31 décembre 1927, à construire eux-mêmes et à exploiter jusqu'au 1er janvier 1933, des postes destinés à compléter le réseau national de radiodiffusion, mais susceptibles d'être aménagés ultérieurement en vue de leur utilisation pour l'exploitation duquel le décret envisage l'éventualité d'un Office National. L'autorisation est, bien entendu, subordonnée à un ensemble de formalités et de précautions qui précisent son caractère exceptionnel.

Ces dispositions et celles finalement une Commission Interministérielle de la T.S.F. tendant à ériger la radiophonie en un véritable service public, comme la vieille télégraphie et l'ancienne téléphonie ; mais l'heure heureuse encore, essentiellement immédiate et expansive, on s'explique à la fois et à regretté et la difficulté d'en contrôler l'émission et la réception.

Le projet de loi de M. Queuille, s'inspirant du décret du 28 décembre 1926 « portant réglementation des postes privés radioélectriques et des stations électriques de radiodiffusion » c'est la charte de la radiophonie, élaborée de manière à sauvegarder l'intérêt public et national, tout en s'efforçant d'apporter le moins de gêne possible aux particuliers. On s'est attaché beaucoup, à définir, tout en s'efforçant de que de la T.S.F., en réglementant. Il semble qu'on y soit parvenu. Des codes électriques. L'application du texte est confiée aux ministres des Finances, des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, de l'instruction publique, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et des colonies ; cela suffit à montrer combien la radiophonie touche aujourd'hui aux diverses formes de l'activité humaine et quelles graves et diverses conséquences pratiques d'une législation devenue nécessaire. Mais ce n'est point là-dessus que j'ai désiré, pour aujourd'hui, d'épiloguer. Je voudrais seulement dire un mot de la partie proprement « constructive » du nouveau « Code de la T.S.F. ».

Le nerf de la subordonne à l'autorisation de cinq ministres l'établissement des postes privés radioélectriques de toute nature servant à l'émission de signaux et de correspondance, le décret institue un service national de radiodiffusion. Ce service comportera l'installation et l'exploitation, sur le territoire, de trois stations nationales et de dix-huit stations régionales.

Ces diverses stations appartiendront à l'Etat ou à un organisme subventionné et seront chargées des communications et des informations officielles, ainsi que d'émissions dont le programme sera établi par des groupements et collectivités dotés de la personnalité civile et représentant les services publics centraux et régionaux ; les associations d'intérêt général ou d'extension nationale et les groupements corporatifs d'auteurs, compositeurs, professeurs, conférenciers, musiciens, artistes et exécutants ; les constructeurs ou commerçants en matériel radioélectrique ; les groupements d'auteurs et d'éditeurs et les représentants de la presse. Ces groupements et collectivités pourront d'ailleurs, dès autorisés, jusqu'au 31 décembre 1927, à construire eux-mêmes et à exploiter jusqu'au 1er janvier 1933, des postes destinés à compléter le réseau national de radiodiffusion, mais susceptibles d'être aménagés ultérieurement en vue de leur utilisation pour l'exploitation duquel le décret envisage l'éventualité d'un Office National. L'autorisation est, bien entendu, subordonnée à un ensemble de formalités et de précautions qui précisent son caractère exceptionnel.

Ces dispositions et celles finalement une Commission Interministérielle de la T.S.F. tendant à ériger la radiophonie en un véritable service public, comme la vieille télégraphie et l'ancienne téléphonie ; mais l'heure heureuse encore essentiellement immédiate et expansive, on s'explique à la fois et à regretté et la difficulté d'en contrôler l'émission et la réception.

Le projet de loi de M. Queuille, s'inspirant du décret du 28 décembre 1926 « portant réglementation des postes privés radioélectriques et des stations électriques de radiodiffusion » décidée par le décret du 28 décembre 1925, a pour but d'assurer une première satisfaction de ce réseau en faveur de la population rurale et agricole, c'est-à-dire du pays national, tout en s'efforçant d'apporter le moins de gêne possible aux particuliers. On s'est attaché beaucoup, à définir, tout en s'efforçant de que de la T.S.F., en réglementant. Il semble qu'on y soit parvenu. Des codes électriques. L'application du texte est confiée aux ministres des Finances, des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, de l'intérieur, de l'instruction publique, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et des colonies ; cela suffit à montrer combien la radiophonie touche aujourd'hui aux diverses formes de l'activité humaine et quelles graves et diverses conséquences pratiques d'une législation devenue néc

ECHOS

Billet Parisien

M. Léon Daudet fera-t-il un cinq mois de prison, un an les jera-t-il pas ?

Mais à quoi bon nous asseoir sur ce terrain brûlant ? Laissons-nous plutôt vous raconter mon dernier exploit.

Un Marseillais rencontré hier fit s'exclamer : « Tiens, mon front lorsqu'il s'ride ! »

Comment ? Vous, un Parisien, vous n'êtes jamais monté sur la Tour Eiffel ? Jamais ? Celle-là elle est verte !

La Tour Eiffel, pour tout Parisien, est une vieille connaissance que l'on rencontre entre coins de la capitale, et même de la banlieue. On finit par en avoir plein les yeux. C'est assez dire que je ne suivis point l'exemple de mes rapprocher.

Mais l'ironie du Marseillais me blessa. Je résolus de ne plus avoir à rougir pour le même objet. Et, brusquement, ce matin, je me suis présenté au guichet de la Tour Eiffel.

— Un billet, s'il vous plaît.

— Pour quel étage ?

— Le dernier.

— C'est huit francs.

— Huit francs pour faire trois cents mètres !

— Pour votre bonheur, monsieur. Et puis il y a le retour.

— On ne peut pas descendre en payant ?

— Vous avez une autorisation du préfet de police ?

— Non...

— Alors, monsieur, il vous faudra descendre comme tout le monde.

Je lâchai mes huit francs et je pris place dans l'ascenseur. Jusqu'au premier étage, tout alla bien. Entre le premier et le second, le me comportai moins brillamment, et quand j'atteignis le troisième, je manquai tout à fait de ressort. Je sentais quelque chose peser sur ma nuque, mon regard se brouillait. Craignant à la bousculade, je balbutiai lamentablement : « J'ai le vertige ! J'ai le vertige ! »

— Pourquoi regardez-vous en bas ? me dit un huissier.

— Eh ! pourquoi suis-je monté si haut si ce n'est pour regarder en bas ?

— Levez la tête et fixez le drapeau qui flotte là-bas, tout là-bas.

— Hélas ! je l'écoutai et je ne fus pas long à m'écrouler sur le plancher métallique de la plate-forme. On me traîna comme un ballot de blanchisseuse dans la cage mouvante et je redescendis sans flotter.

— Tiens, me dit l'homme du rez-de-chaussée, quand je difficile devant son guichet, mon front lorsqu'il s'ride ? Comment l'aurait-il pu, pauvre homme ?

Gabriel Bauté.

CALENDRIER

Aujourd'hui, vendredi 10 juin, 161e jour de l'année, 204 à venir.
Aujourd'hui, St Landry
Demain St Barnabé

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

10 juin 1794. — La Consulte Anglo-Corse de Corte offre la Souveraineté de l'île au roi d'Angleterre.

MARIAGES

Le mariage de M. Jean Pierre Orsini, fils de M. Orsini, ancien député de Corte, avec Mlle Marie-Thérèse Pietri, fille de M. Pietri, ancien député de Corte, a été célébré hier matin à Corte.

Le mariage de M. Jean Pierre Orsini, fils de M. Orsini, ancien député de Corte, avec Mlle Marie-Thérèse Pietri, fille de M. Pietri, ancien député de Corte, a été célébré hier matin à Corte.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseil de discipline de la 15e section de C. O. 1 s'est réuni hier matin à 10 heures, sous la présidence du lieutenant-colonel Bonnet, commandant le 173e R. I. Il a prononcé la mise en non-activité pour un an du caporal Jean Pietri, de la 3e compagnie du 173e R. I.

CONSEIL DE GUERRE

Le conseil de guerre de la 15e section de C. O. 1 s'est réuni hier matin à 10 heures, sous la présidence du lieutenant-colonel Bonnet, commandant le 173e R. I. Il a prononcé la mise en non-activité pour un an du caporal Jean Pietri, de la 3e compagnie du 173e R. I.

Syndicat d'Initiative de Bastia

Le Radio-Club du Syndicat d'Initiative a adressé au Poste d'émission de Radio-Toulouse la demande d'une émission sur la Corse qui a été diffusée le 5 juin à 5 heures 30 du soir et que nous reproduisons ci-dessous :

LA CORSE

La Côte d'Azur, après avoir tracé sa lumineuse courbe de Toulon à Menton, plonge sous les flots bleus, puis surgit brusquement de l'onde sous la forme d'une de resplendissante de lumière et de beauté.

C'est la Corse, jeune précieusement préservé où la nature s'est appliquée à condenser, sur un espace relativement restreint toutes les fleurs, tous les climats, tous les aspects.

La Corse est une synthèse des parfums, des couleurs et des paysages.

Tout y est contrasté et variété et c'est tout à tous la Grèce, la Norvège, l'Italie, la Suisse, la Normandie, l'Ecosse, l'Espagne, les Pyrénées et autres choses encore.

Vous pourrez, si vous le désirez, dans la même journée et en plein hiver, vous promener le matin, sous un ciel de printemps au milieu des orangers, des amandiers en fleurs et des palmiers et l'après-midi, sous un ciel de novembre, les plateaux neigeux du Centre de l'Ile à plus de mille mètres d'altitude.

Pour la Corse et pour l'aimer comme elle le mérite, disait Emmanuel Arène, il faut passer des années avant dans son intimité, en détailler à loisir les charmes si attrayants et, d'Ajaccio à Bastia, de Calvi à Sartène, de Calvi à Bonifacio, s'arrêter aux magnifiques oasis qu'elle déploie : blancheur des villes maîtresses, qui ont choisi, en arrière, l'exquise parure des golfes merveilleux, qui encadrent leurs rades ; verdure des vallées, des forêts, des maquis, qui les abritent ; sites merveilleux, qui les entourent ; chaos au glacier de marais ainsi qu'un gibier à poils et à plumes, pêche le long des côtes et dans les étangs ou de la côte occidentale et enfin pêche à la truite dans toutes les rivières et plus particulièrement aux environs de Corte.

L'histoire de la Corse s'inscrit en traits pittoresques : les monuments mégalithiques (dolmens, menhirs), en assez grand nombre qu'elle possède, à l'extension de nombreux îles de la Méditerranée, donnent des indications sur les temps préhistoriques ; Aleria, dans la plaine orientale, possède d'intéressants vestiges de la domination romaine ; les ruines de châteaux-forts perchés sur les crêtes rappellent les luttes des barons féodaux ; les nombreux villages accrochés sur les flancs des montagnes, attestent les efforts des Corses pour se soustraire aux incursions barbaresques et à la tyrannie génoise ; Corgèse évoque l'exile qu'offrit la Corse à une colonie de Grecs de Morée ; Ajaccio parle à chaque pas de ses premiers années de Napoléon et Corte, le cœur de la Corse, vous dira l'histoire des luttes ancestrales pour l'indépendance du pays.

En dehors des souvenirs historiques toutes les villes de la Corse sont intéressantes à visiter. Ajaccio et son golfe ; Bastia, ses vieux quartiers, ses églises et son vieux mort ; Corte et sa citadelle ; Calvi, Bonifacio, Sartène et enfin Bonifacio, ensuite sur sa falaise, dressée dans une de ses murailles, avec son clocher, ses tours et ses grottes marines.

Nous terminons avec l'espoir que pareil vous, quelques-uns voudront bien tenter le voyage.

Nous sommes persuadés qu'ils ne seront pas déçus, et ils constateront que la simple vérité est, en Corse, supérieure à la phrase la plus colorée.

Un train français attaqué par des miliciens italiens

Vintimille, 9 juin. — Un train français de marchandises, arrivant à Vintimille à 6 h. 20, ce matin s'essaya des coups de feu tirés par un milicien faisceau aux environs de Garibi, près de Vintimille.

Dès l'arrivée, le personnel du train a informé M. Gouin, commissaire du P. F. M. qui est monté une enquête avec M. Bossu, commissaire italien.

Les autorités italiennes nient, mais les témoignages et sept traces de balles sur la machine et le tender ne laissent aucun doute sur la véracité des faits.

Les cheminots français, émus de cette nouvelle preuve de la mauvaise foi des chemises noires se demandent jusqu'à quand ils seront l'objet des sévices des mercenaires de M. Mussolini.

Les Poursuites contre M. Marty

Paris, 9 juin. — La Commission des poursuites contre les députés communistes a examiné le cas de M. Marty, pourvoirt comme auteur d'un article contenant des provocations à la désobéissance militaire. Elle a pris une décision analogue à celle adoptée pour M. Vaillant-Couturier et s'est prononcé contre la levée de l'immunité parlementaire.

Tribunal Correctionnel

A l'hussier d'Ouessa qui lui remettait une assignation, la dame Acquaviva répondit : « Tu peux te la mettre quelque part », et autres aménités de ce genre.

Poursuivie pour outrage elle explique que ce n'est point sans raison qu'elle a manqué d'égards à cet officier ministériel.

Le Tribunal, après plaidoirie de Me de Montera, son défenseur, la condamne à 50 francs d'amende avec sursis.

Le berger Prunetta avait introduit son troupeau de brebis sur le terrain d'autrui. M. le Procureur de la République le poursuit donc pour dévastations de récoltes et le propriétaire lésé s'était constitué partie civile contre lui par l'organe de Me de Montera. Mais Prunetta avait consenti à payer le dommage occasionné au propriétaire, Me de Montera, au nom de celui-ci, ne désirait des poursuites.

Le Tribunal, dans ces conditions, ne condamne Prunetta qu'à un franc d'amende.

Pour dévastation de récoltes, Carboni est condamné à 6 jours de prison. Défenseur : Me Acquaviva.

Les gendarmes rencontrèrent le jeune Shori qui est encore mineur se rendant à la pêche avec un filet prohibé qu'ils lui prirent, mais Shori tenta de leur reprendre le filet en le tirant brusquement à lui.

Shori répondra plus tard du délit de pêche avec engins prohibés et il est aujourd'hui défèré pour outrage au Tribunal qui, après plaidoirie de Me Tortoni, son défenseur, le condamne à 16 jours de prison avec sursis.

Pour déclaration tardive d'ouverture de débit de boisson, Filippi est condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

Défenseur : Me de Corsi.

Dans toutes ces affaires, M. Agostini, Substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Au cours de l'été dernier, M. François Mattei, le gros industriel de notre ville, constatait que des vols d'argent se commettaient à son préjudice. Une enquête discrète effectuée auprès de son personnel, lui révélait qu'une de ses anciennes employées, la nommée Frigara Antoinette, femme de mœurs légères, aujourd'hui mariée à un homme de mauvaise réputation, avait pris l'habitude de venir régulièrement « prendre l'air » des bureaux ». M. François Mattei n'hésita pas à porter plainte et alors les langues se délièrent.

On sut que Frigara Antoinette avait été, un jour, surprise dans une attitude suspecte, dans le bureau de M. Mattei, en l'absence de ce dernier, devant le coffre-fort grandement ouvert. Une enquête minutieuse établit en outre que Antoinette Frigara se livrait depuis quelque temps à des dépenses exagérées, en disproportion avec sa situation de fortune et celle de ses parents. On apprit qu'elle vivait maritalement avec un homme connu par ses mauvais antécédents, et ne se livrant à aucun travail.

Les présomptions de culpabilité s'aggravèrent de plus en plus sur Frigara Antoinette qui fut écrouée à la fin de novembre 1926.

L'instruction n'a pu établir la complicité de son mari, mais elle a apporté contre elle un faisceau de preuves qui ne laissent aucun doute sur sa culpabilité.

Après un sévère réquisitoire du ministère public et une habile plaidoirie de Me Moretti, avocat de Frigara Antoinette, le tribunal condamne celle-ci à 2 ans de prison, mais lui accorde le bénéfice de la loi du sursis.

Pour cette affaire, M. le Substitut Alfonsi occupait le siège du ministère public.

Les Poursuites contre M. Marty

Paris, 9 juin. — La Commission des poursuites contre les députés communistes a examiné le cas de M. Marty, pourvoirt comme auteur d'un article contenant des provocations à la désobéissance militaire. Elle a pris une décision analogue à celle adoptée pour M. Vaillant-Couturier et s'est prononcé contre la levée de l'immunité parlementaire.

INFORMATIONS LOCALES

La Police de la Plage

Notre Premier adjoint, Ross de Malerba

Vu le loi du 5 avril 1884 ;

Vu les propositions du Comité de la plage de Tuga ;

Arrête :

Art. 1er. — Il est interdit de se déshabiller sur toute l'étendue de la plage de Tuga, depuis les Magasins Généraux jusqu'à l'extrémité nord de la plage militaire limitée par une ligne perpendiculaire au rivage à hauteur de la tour de Tuga.

Art. 2. — Les baigneurs civils devront être munis d'un maillot. Le petit calecon est interdit.

Art. 3. — Les jeux de ballon sont rigoureusement prohibés sur toute l'étendue de la plage en bordure des cabines ou sur les jeux de water polo, chaque société sportive établira son siège.

Art. 4. — Il est absolument défendu de dénoncer des ordures en tous autres détritus sur tout le terrain de la plage, sous peine de 15 francs d'amende.

Art. 5. — Le Commandant du Gendarmerie et M. le Commissaire de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 23 juin 1924 :

Signé : H. de MONTERA

Les Bourses de l'Enseignement Tchnique

Voici les résultats du concours de bourses de l'enseignement technique qui a eu lieu hier :

Ont été difficilement admis :

Première série : Mlles Filori Marie ; Michelangeli Pauline ; Garatte Jeanne ; Sanfilippi Marguerite ; Fabiani Modeste ; Peccini Marie Antoinette ; Andreani Marie.

Deuxième série : Mlles Poli Jeanne ; Passini Angeli ; Matteucciuli Marie ; Guerrini Joséphine. MM. Dongradi Dominique ; Calossi Vincent ; Marinetti Joseph.

LE TEMPS QU'IL FERA

L'Office national météorologique communique le Bulletin météorologique de la région de la Méditerranée et de la Corse : traversée de Marseille à la Corse : Beau temps, ciel clair ; vent variable faible ; visibilité bonne ; température à Ajaccio : 27°.

* * *

ECOLE DE SAINT-MAIXENT

Dans la liste d'admissibles définitivement admissibles à l'école militaire de l'infanterie (division coloniale), en 1927, nous relevons avec plaisir les noms de nos concitoyens :

Andreozzi, du 4e Sénégalais ; Angeli, du 8e ; Antonini, du 7e ; Bianchi, du 2e ; Fiori, du 4e ; Bianchi, du 6e ; Grimaldi, du 7e ; Padovani, du 4e.

* * *

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Dans Bastia à C. B. Boulevard Paoli

* * *

LA SEANCE NOELISTE

Pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, la représentation de « Bourgeois Gentilhomme » a annoncée pour ce soir est renvoyée à une date ultérieure qui sera annoncée en temps utile par la voie de la presse.

* * *

ERRATUM

C'est par erreur que nous avons annoncé hier que M. Asseria avait été victime hier d'un accident mortel. Nous nous en réjouissons.

* * *

PETARADES INTEMPESTIVES

Un arrêté municipal interdit aux automobilistes et motocyclistes l'emploi de l'échappement libre, dit, sauf par insconscience sait pour se donner l'air de champions du velsol ou du galdon, certains prétiquents de l'auto et de la moto font fi de cet arrêté.

Pour le repos de nos tympans excédés, il serait temps de les rappeler à l'ordre. Nos braves agents n'y failliront pas.

* * *

LE REGENT

Le Régent chasse présentait hier sur *Le Prince Zilah*, grand film français, tiré du célèbre roman de M. Jules Claretie, de l'Académie française.

Entre tant d'autres, ce film de la maison Aubert honore la production française. Nous n'interprétrons pas le roman, il suffit de dire que l'action se déroule au XVIIIe siècle, sous le règne de Louis XV et que les personnages principaux sont : Louis XV, le Régent, Dubois, Law, Mme de Parabère, Mme de Prie, Mme de Tencin, etc.

Les décors sont d'une richesse et d'une exactitude rares, les costumes sont somptueux, la mise en scène est parfaite, la photographie est impeccable.

Nous ne pouvons que féliciter M. Jean Kemm, qui a réalisé ce film, et M. Jean Angelo, qui en a tiré les scènes

T.S.F.

Avant de faire définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI

34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

MOTEUR - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CADRES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA

Installations complètes, Renseignements et démonstrations sur demande.

LE COURRIER DE LA PRESSE

"LIT TOUT"

« RENSEIGNE TOUT »

CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ DANS LES

Journaux, Revues & Publications

de toute nature

intéressant la France et l'Étranger et qu'il convient de relire sur tous sujets et Personnalités

FONDÉ EN 1880

Circulaires explicatives et Tarifs envoyés franco

CH. DEMOGEOT, Directeur

21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

N'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles **DEERING**

Exposées chez MM. **AGOSTINI** Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia

Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M. ....

demeurant à ....

déclare souscrire un abonnement de ....

au *Petit Bastiais* à partir du ....

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

SIGNATURE.

Détacher ce Bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal Marseille 04-50

Tarif des Abonnements

CORSE — Un an : 60 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 francs

AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs

Publications de Modes

GASTON DROUET, Éditeur

29, RUE DE LA SOURDIÈRE, PARIS-1er

PARIS-ÉLÉGANT — SPÉCIAL POUR MODÈLES MAISON — Le 2e 2 fr.

PARIS-MODE — SPÉCIAL POUR MODÈLES COUTURE — Le 2e 2 fr.

PARIS-CHAPEAUX — Le 2e 2 fr.

PARIS-TAILLEUR — PARAIT QUATRE FOIS PAR AN — Le 4e 12 fr.

TOUTE LA MODE — TOUT CE QUI SE FAIT — Le 2e 40 fr.

NOUVEAU METHODE DE COUPE — Le Volume 12 fr.

Pour nos patrons, voir à la page 3 de chaque publication, mode pris par Abonnés

L. DESGRANGES TAILLEUR — E. C. Seine-Inf. 72

UN IMPRIMÉ PRÉSENTÉ AVEC ART EST UN CACHET DE DISTINCTION POUR LA MAISON QUI EN FAIT USAGE

SEULS LES PRIX-COURANTS, CATALOGUES, AVIS DE PASSAGE, ETC., COMPOSÉS AVEC ÉLÉGANCE ET BON GOUT, ATTIRENT L'ATTENTION DE LA CLIENTÈLE. ILS SONT LA RÉCLAME LA PLUS ÉCONOMIQUE PARCE QUE LA PLUS LUE ET LA PLUS PRODUCTIVE

DANS VOTRE INTÉRÊT

ADRESSEZ-VOUS À L'IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS

E. CORDIER & FILS

8, BOUL. DU PALAIS - BASTIA

L'Imprimerie du PETIT BASTIAIS s'est assurée le concours d'un ouvrier d'art, ex-contremaître aux Imprimeries de "l'Eclaireur de Nice" (Section des Travaux de luxe)

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse-Cyclisme »

Première étape : 7 juillet — Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e — 8 — Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e — 9 — Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e — 11 — Bastia-Ghisonaccia.
5e — 12 — Ghisonaccia-Bonifacio.
6e — 13 — Bonifacio-Sartène.
7e — 14 — Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DÉPARTS DU CONTINENT pour la CORSE

Vendredi 10, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 11, de Marseille p. Bastia à 9 h.
Samedi 11, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 12, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 13, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 14, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 16, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 18, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 18 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à 9 h.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DÉPARTS DE CORSE pour le CONTINENT

Vendredi 10 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 11 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 12 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 13 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 14 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 14 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 15 d'Ajaccio p. Nice à 19 h.
Mer. 15 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 14 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mer. 29 de Calvi p. Toul-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

GRANDS MAGASINS

Louis Maurel

5, Boul. du Palais, BASTIA

Nouveautés, Passementerie, Lainages, Soieries, Lingerie, Bonneterie, Confection pour hommes et pour dames, Meubles et Ameublements, Quincaillerie, Faïences et Porcelaines, Articles de Paris.

APPAREILLAGE DE T. S. F.

Grands assortiments à tous les Rayons.

Des tailleurs pour hommes et pour dames sont attachés à la Maison.

FACILITÉS DE PAIEMENT

SANTU CASANOVA

Primavera

Corsa

Prix : 12 francs

En vente à la Librairie du « *Petit Bastiais* » et chez l'auteur, 9, rue de l'Opéra, Bastia *franco-poste*, 12 fr. 65).

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Édition exceptionnelle du Jardin et Beaux-Cycles

UN AN : 6 Fascicules Albums : 60 francs — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Fournitures Générales pour Installations Electriques - G...

DÉPOSITAIRE

des moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

Sanitaires

Louis Rogliano

23, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-...

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis ROGLIANO s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

RESTAURANT PUJOLA

19, Rue de l'Opéra - BASTIA

Service à la Carte - Repas sur commande

SALONS RÉSERVÉS

MARFISI

UN NECTAR ! ... LE PLUS ESTIMÉ

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

La Direct.-Gér. : LUCIEN CORDIER

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 14

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

IX

— A propos de quoi ?

— D'une terre, je crois, située par le passage des chevaux.

— Le colonel ne s'occupe jamais lui-même de ces choses-là.

— Eh bien ! pour une fois il s'en est occupé. Mon oncle lui avait écrit une lettre pressante.

— Et il est venu apporter la réponse à dix heures et demie du soir. Cela ressemble bizarre.

— N'est-ce pas ? fit Marie-Rose avec simplicité. Mais je crois que mon oncle qui, pas plus que ma tante, ne voit les choses d'un bon œil, l'avait mandé de poursuites, de procès, s'il n'avait pas de réponse avant aujourd'hui. Le colonel avait, a-t-il dit, perdu la chose de vue et, se l'étant rappelée après le dîner, est venu la solutionner.

— Elle-vous bien sûre que c'est ce là ? dit Etienne intrigué. Ce n'est pas dans les habitudes du colonel.

— Ecoutez, je répète ce que j'ai entendu dire, je ne me mêle pas des affaires de mon oncle et de ma tante. Pour quelque temps que je sois là, j'ai fort intérêt à me tenir en dehors.

Meunin n'insista plus, se promettant de s'en renseigner par ailleurs. Il le dirait à Marie-Rose, avant peu, si ces renseignements précis. Il y avait bien eu un terme précisé par des chevaux du deuxième escadron, le colonel serait dit qu'il arrangerait cela lui-même. Mais on n'avait communiqué aucune déclaration écrite ou verbale. Sans doute avait-elle été adressée directement au colonel, qui en avait gardé par-devers lui.

Etienne lourna alors ses investigations dans un autre ordre d'idées. Le colonel était marié ; faisait-il bon usage ? Etait-ce un homme sérieux ?

Tout ce qu'il y a de plus sérieux, lui fut-il répondu. Il s'est marié tard, et très récemment ; sa femme est jeune et ravissante, dit-on. Il en paraît avoir autant d'admiration que d'amour. Mais on ne la connaissait pas encore dans le régiment, dont il avait pris le commandement depuis peu.

Ceci rassura Etienne. S'il allait à la ferme qu'habitait Marie-Rose, ce n'était pas pour elle. Et pourtant tout le trahissait ; il était qu'indifférent, il n'y pensa plus.

Pendant quelques jours, il fut, du reste, très absorbé par son service. A peine ne pensa-t-il pas à la jeune fille, pas-sa-t-il quelques minutes avec elle. Car il n'était libre qu'à la fin de la journée, et elle était fidèle à son habitude de rentrer à cinq heures.

Les occupations spéciales qui retenaient Meunin avant peu fin, il propose à la jolie amie de faire, le lendemain pour la ferme. L'après-midi. La grand bois s'étendait sur le haut de colline, en chaîne. Si on y allait ? De là, la vue était splendide, disait-on.

Marie-Rose consentit.

— Mais la course est longue, avertit Etienne, vous ne serez pas rentrée à votre heure habituelle ?

— Qu'importe, pour une fois je prierai ma tante de me dîner ensuite.

— Vous avez prétexte ?

— Mais aucun, pour aller au bois des Chesnes, que je ne connais pas.

— Elle ne s'effrayera pas de vous voir entreprendre seule cette longue course ?

— Non, dit Marie-Rose, l'emmenant la petite voisine, une gamine à qui j'ai promis à lire.

— Il lit la petite voisine vous vend ?

— Je la renverrai en route.

Ce n'était pas à Meunin d'insister. Il le comprit. Il s'est marié tard, et très récemment ; sa femme est jeune et ravissante, dit-on. Il en paraît avoir autant d'admiration que d'amour. Mais on ne la connaissait pas encore dans le régiment, dont il avait pris le commandement depuis peu.

Ceci rassura Etienne. S'il allait à la ferme qu'habitait Marie-Rose, ce n'était pas pour elle. Et pourtant tout le trahissait ; il était qu'indifférent, il n'y pensa plus.

Pendant quelques jours, il fut, du reste, très absorbé par son service. A peine ne pensa-t-il pas à la jeune fille, pass

Chemins jaug, sans conduite et sans conséquence. D'une sorte de sentiment exercé dans l'inspection d'un produit essentiel à la vie du pays. Tout le mois de novembre, si beaucoup viennent rôder 15 s.s comme d'encens l'effluve, mais, me l'dit, c'est-à-dire la nouvelle, prêtre sa large part aux recettes. Un projet de loi gouvernemental, si je ne me trompe, a été déposé dans ce sens, aussitôt après la guerre. C'était la justice et c'était la vie pour. Mais pourquoi vouloir que tout le bétonne appartienne, vendeur, acheteur ? Pourquoi ajouter un rouage de plus à la bureaucratie ? Nous sommes de la vague de pourcentage et du flot de fonctionnaires qui nous recouvrent. Vous voyez d'ici la tête du sénateur et gémissant. Chaque Français vêchoue qu'un mêle aux dîgts à la vigne et qu'on vole dans les fruits. Exception certains législateurs n'entendent rien, ils ajoutent à la vague, ils abondent au flot. Encore une taxe de plus ! Encore plus de compartiments. Encore plus de bureaucratie. Allons ! nous en avons eu assez à la vie et cette vie-ci en exerçan !...

Le septième monopole ne donnera pas de meilleurs résultats que les six autres. Il n'enrichira pas l'Etat. Il opérera seulement à la manière de bureaux, de complications, d'embêtements que nous connaissons et connaissons, nous pourrons sur les épaules. Le bonnet-bas qu'elle est suffisante ?

Stéphane LAUZANNE.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 10 juin. — Des *Actualités* (M. Henri Bernard) : « Si le rapprochement franco-russe nécessaire aujourd'hui de rompre avec les Soviets, il ne s'ensuivrait nullement que la France dût renoncer à faire la même chose une minute après. Entre la Russie et la France sont un certain nombre de problèmes auxquels ces deux existent entre la Russie et l'Angleterre, exemple : Le règlement de l'énorme dette russe envers la France.

M. de Monzie et sa commission en ont très courageusement parlé à la Chambre des députés. Mais M. Poincaré et M. Briand... Soulignons à nos négociateurs l'absolue nécessité pour eux de ne pas quitter Genève dont ils ne sortiront que lorsqu'ils auront obtenu satisfaction. Ils ont le droit de tout exiger, puisque c'est eux qui ont fait la Société des Nations

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi et Objets perdus : 1 fr. la ligne de cinq mots. 2 fr. 50 la ligne de dix mots. Chaque mot supplémentaire : 0 fr. 30 ; mot supplémentaire : 3 francs. Les majorations de 25 à 50 % ne s'appliquent pas aux insertions spéciales prises pour plusieurs fois, aux frais de la réclame.

La direction : s'adresser aux Bureaux du Journal dans tous les cas supérieurs à 5 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

ON DEMANDE de bons ouvriers cordonniers bien réfléchis. S'adresser chez M. Dominiciani, 58, Bd Paoli.

A VENDRE fondrye claire qui rend de 30 à 35 hectos à 1.150 le Pan, fraîche ainsi Marseille Llumesy, rue Pasteur Perpignan.

A VENDRE remorque 4 tonnes, 2 essieux, parfait état. S'adresser à M. Pillebier, 18, rue Saint-Joseph.

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

COMMUNE DE CROCICCHIA

Les entrepreneurs qui seraient désireux de prendre part au concours qui va s'ouvrir pour la mise en adjudication des travaux d'adduction d'eau potable de Crocicchia, sont priés de vouloir adresser la demande dans un délai de dix jours et d'y joindre leurs certificats de références.

Les entrepreneurs dont la demande sera accueillie, seront avisés de la date et des conditions du concours.

Le Maire de Crocicchia.
Antonini.

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

et cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.

Pour avoir ce qui se porte comme *gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, soies et blonde etc* comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sorbonne Paris

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
LE DIRECTEUR-GÉR. : LUCIEN CORDIER

LE COURRIER DE LA PRESSE
"LIT TOUT"
« RENSEIGNE TOUT »
Journaux, Revues & Publications
de toute nature
FONDÉ EN 1880
Organisation rapide
Service soigné
Prix modérés
CH. DEMORGOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DÉPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Samedi 11, de Nice pour Bastia à 9 h.
Samedi 11, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Samedi 11, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 13, de Marseille p. Ajaccio à 13 h.
Mardi 14, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 16, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 3 h.
Samedi 18, de Marseille p. Ajaccio à 9 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 13 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 3 h.
Samedi 25, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Mardi 28, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30, de Livourne pour Bastia à midi.

DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Samedi 11 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 12 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 13 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 14 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 14 de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mercredi 15 d'Ajaccio p. Nice à 19 h.
Mer. 15 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Dimanche 19 d'Ile-Rousse p. Nice à 19 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mercredi 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 18 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 19 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mer. 29 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 19 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

SANTU CASANOVA

Primavera Corsa

Prix : 12 francs

En vente à la Librairie du « Petit Bastiais » et chez l'auteur, 9, rue de l'Opéra, Bastia (franco-poste, 12 fr. 65).

Extrait de la loi du 17 mars 1903 modifiée par l'art. 27 de la loi du 22 mars 1924, à règlementer les formalités à accomplir pour les

Annonces Fonds de Commerce

Elle a prescrit la publication d'un résumé du contrat, à deux reprises, dans un journal de la localité autorisé à publier les annonces légales.

Le *Petit Bastiais* est désigné pour ces publications et il applique à ces annonces les meilleures conditions de ses tarifs.

Nous rappelons aux intéressés :

1° Que l'extrait doit contenir la date de l'acte et celle de l'enregistrement avec mention et numéro de la perception des noms, prénoms et adresses du vendeur et de l'acquéreur, la nature du fonds vendu, le délai ultérieur pour faire opposition et le domicile élu dans le ressort de la publication commerciale.

2° Que la première publication doit être faite dans la quinzaine qui suit la signature de l'acte, et la 2e dix à au 15e jour après la première insertion.

Femina

Sommaire FEMINA du 1er Juin 1927

Conseils aux voyageuses pour l'auto, pour la plage, pour tous les genres de tourisme.

RESTAURANT PUJOLA
19, Rue de l'Opéra - BASTIA
Service à la Carte - Repas sur commande
SALONS RÉSERVÉS

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes
N'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles **DEERING**

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia
Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury
Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M
demeurant à
déclare souscrire un abonnement de
au *Petit Bastiais* à partir du
SIGNATURE.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Détacher ce Bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec montant de l'Abonnement ou un mandat-poste ou chèque postal Marseille 46-70

Tarif des Abonnements
CORSE — Un an : 32 francs — 6 mois : 16 francs — 3 mois : 8 francs
AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Du 7 au 14 Juillet 1927
IIIme Tour de Corse Cycliste
Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE
Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Mons'eur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cyclistes »

Première étape :	7 juillet	—	Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e	— 8	—	Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	— 9	—	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Lari.
4e	— 11	—	Bastia-Ghisonaccia.
5e	— 12	—	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	— 13	—	Bonifacio-Sartène.
7e	— 14	—	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux seront reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

Exigez la Marque **J. VIDAL**
Se méfier des contrefaçons
CIGARETTES NATIONALES

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition spéciale du Jardin et Basse-Cour
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25
MICHETTE, 78, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Feuilleton du PETIT BASTIAIS — N° 14

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

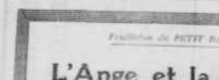

12

« A moins qu'il ne soit allé rejoindre Mme Dan, ce qui ne serait pas étonnant, car il paraît que la femme trompe son mari avec le premier venu, dès qu'il a le dos tourné. Mais, dans ce cas, il aurait bien pu me prévenir, car je ne suis pas un homme à me laisser tromper comme ça. Et puis, il ne faut pas oublier que je suis le seul client sérieux de la maison. Si je ne me montre pas, on va croire que je suis mort ou que je me suis ruiné ailleurs. Ce serait bien ennuyeux pour moi, car je ne tiens pas à ce que mes fournisseurs me réclament de l'argent. Et puis, il faut que je me dépêche, car j'ai encore bien des choses à faire aujourd'hui. Je dois aller chez Mme Dan, chez Mme Mazzoni, chez Mme Ornano, chez Mme Pozzo di Borgo, chez Mme Colonna d'Istria, chez Mme Peraldi, chez Mme Susini, chez Mme Casabianca, chez Mme Bonelli, chez Mme Leca, chez Mme Rocca Serra, chez Mme Franchi, chez Mme Gentili, chez Mme Arrighi, chez Mme Bozzi, chez Mme Quilichini, chez Mme Pietri, chez Mme Ortoli, chez Mme Fabiani, chez Mme Bartoli, chez Mme Orsini, chez Mme Vincentelli, chez Mme Ceccaldi, chez Mme Pasqualini, chez Mme Bonaventure, chez Mme Bonavita, chez Mme Bonaventure, chez Mme Bonavita, chez Mme Bonaventure, chez Mme Bonavita

tion de la diplomatie américaine vers une politique d'associations internationales et fervent de la paix. Enfin l'Associated Press a fait savoir que le gouvernement américain attachait la plus sérieuse et la plus favorable attention au projet rédigé par M. Marcel Ballot, en conformité avec les vues de M. Briand.

C'est donc bien vers une sorte de Locarno américain que s'orientent actuellement les diplomaties de Washington et de Paris. L'événement est historique. Il peut, s'il se développe, aboutir à une étape nouvelle et décisive de la paix du monde. Félicitons-nous aujourd'hui que l'humanités en soit venue de Fredon.

ECHOS

Billet Parisien

Pour avoir des nuits vraiment réparatrices, il faut avoir une chambre bien aérée, bien ventilée, bien silencieuse, bien sympathique et de bon goût. Il faut aussi avoir un lit confortable, un matelas qui soit ferme, mais pas trop dur, des draps de toile, des couvertures légères et chaudes, un oreiller de plumes assez gros pour soutenir la tête d'où...

Tout cela, on le sait, est connu de tout le monde. Mais, hélas, il ne peut cependant se dissimuler que la plupart des gens ne dorment pas dans de bonnes conditions. Ils ont, pour la plupart, des chambres mal aérées, mal éclairées, mal ventilées, des lits trop mous ou trop durs, des matelas qui ne valent rien, des draps de coton, des couvertures trop lourdes ou trop légères, un oreiller de plumes qui leur donne mal à la tête et qui les empêche de dormir.

Et ils ne dorment pas, ou mal, ou peu, et ils se lèvent le matin avec des figures de déterrés, avec des yeux cernés, avec des têtes de mauvais augure, avec des mines de gens qui ont passé la nuit à boire ou à faire la noce.

Et ils ne comprennent pas pourquoi ils sont fatigués, pourquoi ils ont mal à la tête, pourquoi ils ont des rhumatismes, pourquoi ils ont des névralgies, pourquoi ils ont des maux de dents, pourquoi ils ont des courbatures, pourquoi ils ont des migraines, pourquoi ils ont des coliques, pourquoi ils ont des indigestions, pourquoi ils ont des hémorroïdes, pourquoi ils ont des rhumes de cerveau, pourquoi ils ont des bronchites, pourquoi ils ont des grippes, pourquoi ils ont des pleurésies, pourquoi ils ont des fluxions de poitrine, pourquoi ils ont des pneumonies, pourquoi ils ont des congestions, pourquoi ils ont des apoplexies, pourquoi ils ont des attaques, pourquoi ils ont des paralysies, pourquoi ils ont des morts subites.

Ils ne comprennent pas pourquoi ils ont tout cela, et ils ne savent pas que c'est parce qu'ils ne dorment pas dans de bonnes conditions.

*Ils ne savent pas que,

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi : 40 Objets perdus : 1 fr. Vente, achat, locations : 2 fr. 50. Toutes les autres rubriques : 0 fr. 50 le mot (minimum : 5 frs.). Une majoration de 25 0/0 est appliquée pour les insertions urgentes paraissant aux rubriques hors les jours de la semaine.

La rubrique : s'adresser aux Bureaux du Journal donne droit à un supplément de 2 0/0 ajoutés au timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces commerciales sont toujours payables d'avance.

A LOUER à Corbia, petit appartement meublé. Faire offres bureau du *Petit Bastiais*.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Samedi 11, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 12, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 13, de Marseille p. Ajaccio à 13 h.
Mardi 14, de Nice p. Ile-Rousse à 22 h. 30.
Mercredi 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 16, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 8 h.
Samedi 18, de Nice p. Bastia à 8 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 19 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 13 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 17 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 19 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 13 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Dimanche 12 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 13 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 14 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 14 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 15 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mer. 15 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 24 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 9 h.
Dimanche 19 d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercr. 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 19 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 24 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 9 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercr. 29 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 24 heures.

T.S.F.

Avant de faire définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI

34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

USTES - RECEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CASQUES - HAUT-PARLEURS - PIECES DETACHEES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA

Installations complètes, Renseignements et démonstrations sur demande.

LE RHUMATISME
ET LES DOULEURS

telles que Lumbagos, Points de Côté, Maux de Reins, Névralgies, Torticolis, etc., sont soulagés rapidement par une application de THERMOGÈNE

Le Thermogène dégage une chaleur douce et bienfaisante qui calme rapidement la douleur. C'est un remède sûr, prompt et facile.

Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur l'endroit douloureux et ajuster soin qu'elle adhère bien à la peau.

Dans toutes les Pharmacies, la boîte 3.75 (*Impôt de 0.50 compris*)

L'image du PIERROT CRACHANT LE FEU doit se trouver au dos de chaque boîte.

La loi du 17 mars 1909 modifiée par l'art. 27 de la loi du 22 mars 1925, a réglementé les formalités à accomplir pour les

Annonces
Fonds de Commerce

Elle a pour but la publication, dans un journal de la localité désignée à publier les annonces légales.

Le *Petit Bastiais* est désigné pour ces publications et il applique à ces annonces les meilleures conditions de ses tarifs.

Nous rappelons aux intéressés :

1° *Que l'extrait doit contenir la date de l'acte et celle de l'enregistrement avec mention de numéro de la perception les noms, prénoms et qualités du vendeur et de l'acquéreur, le solaire du fonds vendu, le délai utile pour les oppositions et la désignation du lieu le tenant de la juridiction commerciale.*

2° *Que la première publication doit être faite dans la quinzaine de la date de l'acte, et la 2e dix à 15e jour après la première insertion.*

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, pl. St-Nicolas • Paoli à Nessa

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement au pair des effets de commerce — Comptes de dépôts à vue et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Acquittement d'tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair d'un titre remboursable au tirage — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 20 fr. par an

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD
A LA MACHINE SPECIALE

QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE
MACHINE PORTATIVE
MACHINE COMPTABLE
MACHINE A FACTURER
MACHINE STANDARD

E. CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse
8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 300 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT - ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Paiement - Tous renseignements sur demande

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires

DEPOSITAIRE

des moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie Tungsram - Bourses.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Calorifères à gaz et à l'essence - Chauffe-électriques, à gaz, à l'essence et à l'arc - Fils et Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

Louis Rogliano

23, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-43

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialisés, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

BRASSERIE GASPARINI

ALBERT BONNIN, Successeur

Place Saint-Nicolas - BASTIA

Consommations de choix

SERVICE IRRÉPROCHABLE

BON ACCUEIL

Sa Bière de la Meuse

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury — Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

MARFISI

Spécialité au Colnichon

UN NECTAR ... LE PLUS FESTIN

REGINA

La Reine des Cigarettes

Feuilleton du PETIT BASTIAIS — N° 45

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

V

— Moi ? fit-il surpris... Et quoi ? Tu cherchais à vous faire plaisir de moi.

Et bien, fit-il, c'est là ce que vous appelez une mauvaise action ? Je vous prie, pauvre petite, de chercher à vous tromper le restaurateur de la place, c'est l'affaire.

Le petit vieux voulut répondre, mais Marie-Rose très sérieuse, reprit de la voix la plus douce, mais aussi la plus ferme :

— Pourquoi ? interrogea Monsieur. Que pouvez-vous m'offrir de plus désagréablement ? quel ennui aurait-elle à me faire ? Or, ma conduite est à vous.

— Au boulanger, dit Marie-Rose, riche, mais un boulanger ! Ah, ça, grand Dieu ! quel bonheur d'un aussi grand malheur ! quelle aubaine, quelques secondes, quelques minutes, pour arriver quelques secondes plus tôt, non, une vie brisée, mûrie par les souvenirs.

Je veux aller pour la vie, Marie-Rose, je veux être à vous, jamais je ne vous quitterai.

— Comment cela ? Il faille plus deux jours pour faire un mariage, et encore ! Je ne veux pas de vous, je ne veux pas de votre fortune, je ne veux pas de votre cœur, je ne veux pas de votre amour, je ne veux pas de votre nom, je ne veux pas de votre vie... Ou bien vous ne connaissez assez pour savoir que je ne suis pas jouets pour les hommes.

— Et Pierrecroupé.

— Vous avez, à votre tour, que je ne vous le dissimulerai point, du regret, auprès de vous à oh vous en assurer.

— Oui, et c'est à elle que vous avez dû ma confiance et mon intimité. Mais chut !

Marie-Rose, fit Monsieur très doux, si vous répondez à mes questions, c'est moi qui vous offrirai.

La jeune fille sursauta, très émue elle aussi.

— Votre femme ?...

— Ma femme ?... oui, fit-il... Il y a longtemps que je vous aime, depuis des années, mais je n'osais aller au point de vous le dire, de vous le montrer, de vous le prouver. Je voulais être à vous, et pour cela, il me fallait être libre, de mon état de famille, de mes relations, de mes habitudes, de mes goûts, de mes plaisirs, et de mes ennuis

ECHOS

Billet Parisien

Que dira-t-on quelles difficultés rencontrent les automobilistes dans la recherche des "marches" de restaurant ? Ils éviteront que cet ornement du corps postif en quelque manière le rapprochât de leur bas goût, de leur esprit, de leur sérénité.

L'obstacle en a fait de hautes mottes. Les sujets en furent empêchés d'y tenir de la jungle et de la basse-cour, notre à la jaune homme amours nées et inquiets, jamais nous n'aimons leur patience à la caresse du vent. On en a vu de tolichons, de patriotiques, d'humoristiques, et bien peu de vraiment artistiques.

Mais le bouchon de voiturette aimé sort aujourd'hui sous bicoque cesse de plaire. Une nouvelle mode s'implante. Le grand chic pour le propriétaire d'une auto est, depuis peu, d'habiller d'un accessoire les initiales découpées dans un métal précieux, argent ou vermeil. Jusqu'ici, on plaçait ces deux capuchet l'un sur le sommet de la carrosserie. C'était trop direct. Il faut que soit ne les ignore. Et le nouvel habillé se recorne dans l'obscurité, le rutilateur d'une quarante chevaux surmonté d'une couronne ducale, d'un soleil royal à l'horizon.

Franklin n'aimait pas les parcs aux. Il avait bien raison.

L'OBÉISSANCE DU MARI

On annonce que les évêques d'Angleterre, qui sont actuellement réunis en conseil pour étudier la révision du livre de prières anglican, auraient l'intention de moderniser la déclaration que fait la femme à la cérémonie du mariage. La future épouse ne serait plus tenue de s'engager à obéir à son seigneur et maître : il prendrait tout simplement le même engagement que l'homme, c'est-à-dire celui « d'aimer et d'honorer son conjoint ».

* * *

LES PETITS SACRIFICES

Dans une paroisse de Paris, on avait demandé à des enfants de faire de petits sacrifices pendant le carême. Voici quelques-uns de leurs réponses :

J'ai prêté un livre neuf à mon frère, qui a toujours les mains sales.

— Je suis tombé, j'ai ri au lieu de pleurer.

J'ai pris l'escalier au lieu de prendre l'ascenseur.

— J'ai mis de côté toutes mes tablettes de chocolat pour les manger le jour de la Pâques.

Cinq enfants ont déclaré qu'ils avaient mangé de la soupe aux pois et qu'ils l'avaient trouvée bonne.

Gabriel BAUGÉ.

* * *

CALENDRIER

Aujourd'hui, mardi 14 juin, 165e jour de l'année. 200 à venir.

Aujourd'hui, St-Basile

Demain, St-Germaine

* * *

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 juin 1791. — Décret du Directoire départemental de la Corse, fixant le siège du gouvernement et de l'évêché de la Corse à Corte, et donnant à Paoli le commandement de la force armée, avec mandement de la force armée, avec mission d'aller réduire les Bastiais coalisés d'accord avec les Anglais.

SPORTS

Le Stade de Corte

Nous avons, à maintes reprises, parlé du nouveau Stade de l'Union Sportive Cortenaise qui sera, à coup sûr, le plus beau de la Corse et que, certes, beaucoup de grandes villes du continent envieront à la cité Paolina.

Nous avons également dit les efforts incessants des dévoués dirigeants de l'U. S. C. et particulièrement de l'infatigable président, M. Fersen.

L'œuvre magnifique, de ces zélés pionniers du sport, d'autant plus belle qu'ils ont dû pour la réaliser presque complètement surmonter d'innombrables difficultés, a failli récemment être compromise. Epuisés par d'incessantes dépenses la caisse de l'U.S.C. ne pouvait plus subvenir aux frais nécessités par les derniers travaux.

La difficulté paraissait insurmontable. Mais Corte a la faveur de compter parmi ses enfants un généreux mécène qui n'ignore pas les besoins de son pays natal et sait employer pour le bien de ses concitoyens son argent bien gagné. Ce mécène, nous le nommerons au risque de froisser sa grande modestie, M. Santos Manfredi, vient de faire parvenir aux dirigeants du grand Club Cortenais une somme de cinq mille francs qui permettra sans d'acheter complètement le stade dans le courant du mois de juillet prochain. Nous sommes certains que les nombreuses manifestations organisées par les dirigeants du Sporting Club Cortenais à maintes reprises dans le but de recueillir des ressources aient été trouvées.

M. Santos Manfredi a droit à la reconnaissance de Corte et de la Corse et aussi les remerciements de l'unanimité des sportifs de l'île, car le stade de l'U. S. C. sera le « Stade de la Corse ».

Et, en relatant le beau geste de M. Santos Manfredi, nous souhaitons qu'il provoque dans notre ville où les fortunes ne manquent pas, quelque mouvement de générosité pour la doter du Stade qu'elle se doit d'avoir.

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

La liste des engagements au Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris, organisé au Stade sur les Courts du Star Tennis Club Bastiais, à partir du 16 juin prochain, sera close ce soir.

Nous rappelons que, seuls les joueurs non classés en première, deuxième et troisième série peuvent participer au tournoi.

Les matches se disputeront au meilleur des trois sets. Les Messieurs de plus de 18 ans se disputeront au meilleur des cinq sets.

Demain nous publierons la liste des engagés ainsi que les renseignements concernant les éliminatoires. Dès à présent nous pouvons annoncer que parmi les engagés figurent :

32 messieurs de plus de 18 ans.
16 messieurs de moins de 18 ans.
29 dames de plus de 18 ans.

Après les finales *simples* dames et messieurs, seront disputées celles de *double* mixte. Pour qu'elles soient définitivement acquises aux joueurs, il faut que la même paire batte par trois fois consécutives.

Nous donnerons d'ailleurs très prochainement ce qui sujet toutes indications susceptibles d'intéresser les compétiteurs et les amateurs de tennis.

Et de même nous tenons à un plaisir de faire connaître le nombre et la nature des prix mis à la disposition du comité d'organisation du Tournoi par le grand quotidien *l'Echo de Paris*, ainsi que les conditions qui permettront au meilleur joueur ou à la meilleure dame de 18 ans de se rendre à Paris pour y rencontrer les lauréats des autres départements.

Les engagements sont reçus chez M. Lorenzi, Secrétaire du Star Tennis Club Bastiais, 33, rue de l'Opéra, Bastia.

* * *

Ce soir à 17 heures précises, réunion des membres actifs du Star Tennis Club Bastiais, au bureau de M. Lorenzi, pour un petit pot-au-feu suivi d'une importante assemblée générale.

Le Président du Tournoi de l'*Echo de Paris*. Présence indispensable.

La Fête Nautique de Dimanche

La fête nautique organisée par la Jeunesse Olympique Bastiaise a obtenu tant de succès que le sportif que spectaculaire en plein succès.

Les différentes épreuves ont donné lieu à de belles luttes et les vainqueurs furent applaudis.

Nous publierons demain les résultats complets.

BIBLIOGRAPHIE

La crise générale du logement a amené quantité de citadins à faire construire une maisonnette dans la banlieue des grandes villes. Pratique pour l'industriel, le commerçant ou le rentier, elle est plus à faire un placement en achetant quelque immobilier, ou est faisant construire une villa à leur goût. La Compagnie « Cultrice à cette clientèle intéressante. Dans ses 173 grandes pages elle traite comparé les saisons et étudie toutes les matières utiles à celui qui veut acheter une propriété, ou faire construire une, la décorer, la meubler, cultiver profitablement son potager, assurer et se tenir en garde contre les incendies. « *La Campagne* » exalte les bienfaits d'une véritable bibliothèque. C'est pratiquement et à bon marché qu'on choisit intelligemment. Sans doute, on peut préférer à cette publication un très gros ouvrage, bien meilleur que « 173 56, ni assure d'ailleurs la plus grande diffusion. Abonnons-nous, on trouvera : *La Campagne* » dans toutes les bibliothèques des gares et chez tous les libraires. (Publications Jean-Pascal, 3, Rue Rossini, Paris, 9e).

INFORMATIONS LOCALES

LE TEMPS QU'IL FERA

L'Office national météorologique communique : Régions de la Méditerranée et de la Corse et traversée de Marseille à la Corse : ciel peu nuageux ; vent variable ; quatre à six mètres ; visibilité bonne ; température sur tout le parcours, 7 h. 19° à 21° ; à Ajaccio : à 19 h., 26°.

* * *

LA RÉFECTION DES ORGUES DE ST-JEAN-BAPTISTE

Voici la première liste de souscription pour la réfection des grandes orgues de Saint Jean-Baptiste de Bastia :

Mgr le cure-archiprêtre : 200 fr. ; M. le vicaire Dumoli : 50 ; M. le vicaire Giudicelli : 50 ; M. le vicaire Salicetti : 50 ; M. le vicaire Bonacorsi : 50 ; M. le vicaire honoraire Zaliera : 50 ; M. l'abbé Contresti : 50 ; à la mémoire de M. le chanoine Sisco : 200 ; A la mémoire de M. l'abbé Giannarelli : 100 ; Congrégation du Sacré Cœur : 100 ; Chapelle de Saint-Antoine : 100 ; Vœux de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus : 100 ; Gregori Jacques, Vincent, Joseph : 100 ; Famille Bourgeois : 100 ; G. Fantuzzi et P. Pasqualini : 200 ; Famille de Corse : 500 ; Cordier, directeur du *Petit Bastiais* : 50 fr.

* * *

FIANÇAILLES

On nous annonce le prochain mariage de Mlle Gaby Colombani, la toute sérieuse fille de notre confrère Gaston Colombani et de Mme née de Leca, avec M. Jean-Léon Giry de Champsac.

Le mariage religieux sera donnée le samedi 18 juin à midi précis, en l'Eglise de la Trinité à Paris.

Nous présentons aux futurs époux avec nos félicitations, aux meilleurs vœux de bonheur.

* * *

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Seuls DAMIANI & Cie, 22 Boulevard Paoli

* * *

SUPPLIQUE DE NOCTAMBULES

Quelques noctambules — par nécessité — nous demandent d'intervenir en leur faveur pour que l'éclairage des rues, qui est interrompu vers 3 heures, soit prolongé d'une demi-heure, afin de leur permettre à la sortie des théâtres, de voir clair pour rentrer chez eux.

Nous transmettons leur requête à l'autorité compétente.

* * *

LE GOUDRONNAGE DES RUES

Depuis hier matin, les services des Ponts et Chaussées font procéder au deuxième goudronnage de la section de l'Avenue Carnot, comprise entre le boulevard Paoli et le Boulevard Albert 1er, et de la route du Cap.

* * *

BRILLANT MARIAGE

Jeudi matin a été célébré le mariage d'une de nos plus charmantes Bastiaises, Mlle Camille Gaudin, fille de M. Gaudin, ancien député de la Ligne d'Homeur, avec M. Jean Bonnet, sur de Mme Bonnet, Mme Bonnet-Bonnet, fils de M. Jean Bonnet, Inspecteur des Eaux et Forêts, Officier de la Légion d'Honneur.

Le mariage a été célébré à la Mairie par M. Gaudin, Conseiller Municipal, Officier de l'Etat Civil par délégation, assisté de la famille, a procédé au mariage civil. A cette occasion, M. Chiesa a prononcé l'allocution suivante :

« Madame, en vous présentant mes vœux de bonheur, je ne puis résister au plaisir de vous dire un instant combien vous m'êtes sympathique, à la grâce exquise, au sympathique, à la grâce exquise, au rayonnement de votre jeunesse, à tous ces dons précieux que vous avez reçus de la nature et que votre éducation a développés encore. Vous avez été élevée dans un milieu où vous avez appris à connaître et à aimer le travail, à vous rendre utile, à vous préparer au bonheur auquel vous aspirez aujourd'hui, à vous préparer à votre future mission de femme, de mère de famille. Vous avez appris à vous dévouer, à vous sacrifier, à vous oublier pour ceux que vous aimez. Vous avez appris à aimer votre prochain, à vous rendre utile à tous ceux qui souffrent autour de vous, à vous montrer bonne et généreuse pour les déshérités de la fortune. Vous avez appris

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Objets perdus : 1 fr. le numéro (minimum : 3 fr.). Vente, locations, ventes notariales : 0 fr. 50 la mot (minimum : 5 frs.). Une insertion de 20 à 30 mots suffisante pour les annonces ordinaires permettant aux voisines tous les jours de la semaine.

La mention : **S'adresser aux Bureaux du Journal** donne lieu à un supplément de 3 fr. **Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.**

NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.

PERDU depuis le 2 juin grosse jument, robe rouge, tête balzanne avec un gaulon à l'épaule gauche, sabot d'une main noire. Prière de donner renseignements contre récompense à M. Sonorige Charles à Luecciana.

A VENDRE joli bar, très bien situé, bon rapport. S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER à Cardo, petit appartement meublé. Faire offres bureau du *Petit Bastiais*.

CHERCHE petit appartement vide ou meublé. Faire offres bureau du *Petit Bastiais*.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Mardi 14, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 16, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 18, de Nice p. Bastia à 5 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 28, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Mardi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mercredi 15, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 15 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mar. 15 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mer. 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mers. à 18 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 25 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA. TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE — Factures — Enêtes Lettres Mémorandum — Catalogues Lettres de faire-part — Cartes de Commerce et de visite, etc.

TRAVAUX DE LABEUR — Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

CAP CORSE

GRAND PRIX
Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury
Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

N'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles **DEERING**

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia
Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

REGINA

La Reine des Cigarettes

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 15

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

Au bout du parc, il voulut tourner à gauche, comme d'habitude.

— Vous feriez absolument à faire votre tour ? demanda Maître avec quelque impertinence.

— Non, dit Don interloqué.

Alors, chantons ! reprit Maître.

Et il se mit aussitôt à entonner une ronde bien connue, dont le refrain était répété en chœur par les enfants :

Nous irons tous au bois,
Nous irons tous au bois,
Nous irons tous au bois,
Cueillir la fleur de lys.

Don, qui ne connaissait pas cette chanson, se mit à chanter à tue-tête, sans se soucier de la mesure, ni de la cadence, ni même des paroles. Il ne savait que les premiers mots du refrain, et il les répétait sans cesse, avec une obstination qui ne manquait pas de grandeur.

Maître, qui avait l'oreille juste, fut bientôt excédé par ce bruit discordant. Il s'arrêta, et, se tournant vers Don, il lui dit :

— Mon ami, vous avez une voix de stentor, mais vous ne savez pas chanter. Taisez-vous, je vous en prie.

Don, qui ne demandait qu'à faire plaisir, se tut aussitôt. Il se mit à marcher à côté de Maître, sans oser lui adresser la parole, car il avait remarqué que celui-ci était plongé dans une profonde méditation.

Tout à coup, Maître s'arrêta, et, se frappant le front, il s'écria :

— Ah ! j'ai trouvé ! Je vais vous faire entrer comme apprenti chez Bertholi, le tailleur de la rue Droite. Vous serez nourri, logé, blanchi, et vous gagnerez même quelques sous par mois.

Don, qui ne connaissait pas la valeur de l'argent, ne fit aucune objection à cette proposition. Il remercia Maître avec effusion, et il le suivit docilement chez Bertholi.

Maître entra parmi les bancs et les tables ; elle eut beau chercher, appeler, personne ne se présenta. La maison était déserte. Il fallut regarder au fond de la cuisine, et même dans la chambre à coucher, pour découvrir enfin la maîtresse du logis, qui se trouvait en train de faire sa toilette.

Il faut avouer que cette dame, qui était la femme de Bertholi, ne manquait pas d'attraits. Elle était grande, bien faite, et elle avait de beaux yeux noirs, pleins de feu. Mais elle était d'une coquetterie excessive, et elle ne se montrait jamais en public sans avoir fait une toilette recherchée.

Aussi, quand elle vit entrer Maître, elle poussa un cri de surprise, et elle courut se réfugier dans la chambre à coucher, en disant :

— Attendez, monsieur, je vais vous recevoir dans un instant.

Maître s'assit sur une chaise, et il attendit patiemment.

Au bout de quelques minutes, la femme de Bertholi reparut, vêtue d'une robe de soie, et coiffée d'un chapeau à la dernière mode. Elle était ravissante, et elle le savait bien.

— Que désirez-vous, monsieur ? demanda-t-elle avec un sourire gracieux.

— Madame, répondit Maître, je viens vous demander si vous ne voudriez pas prendre chez vous un apprenti.

— Volontiers, monsieur, répondit la femme de Bertholi, qui ne pouvait rien refuser à un homme aussi bien mis que Maître.

— Alors, madame, reprit celui-ci, je vous amène un jeune garçon qui est orphelin, et qui n'a pas de parents. Il est un peu gauche, un peu timide, mais il est très intelligent, et il apprendra vite votre métier.

— Amenez-le, monsieur, répondit la femme de Bertholi, je le prendrai à l'essai.

Maître sortit, et il revint bientôt avec Don, qu'il présenta à la maîtresse du logis.

— Mon ami, dit-il, je vous laisse ici. Soyez docile, travaillez bien, et vous ne tarderez pas à devenir un habile tailleur.

Don, qui était très ému, ne répondit pas un mot. Il se contenta de regarder Maître avec des yeux pleins de larmes.

— Eh bien, vieux... fatigué ?

— Vous êtes folle ; revenez-y-il.

Aussitôt il regretta sa brusquerie. Peut-être allait-il freiner Maître ? Mais non, elle lui tournait le dos et sa robe s'ouvrait, découvrant un bout de jambe et un mollet, le surface des reverents est couverte par plaque argentée.

Il faut, quand on arrive de Victoria Park, passer au canal où des chalands sont amarrés le long d'une berge couverte de pavés ronds ; dans le fond, on aperçoit un rideau d'arbres que le distance réduit à une sorte de bouquet de fleurs. Les maisons sont toutes sur le côté de la route

ment et ronflent odieusement. Leur sommeil exhibitionniste nous gêne. Nous pensons qu'ils pourraient, quand nous sommes entrés nous avons perçu quelques grognements. Peut-être nous prennent-ils pour la nouvelle bonne ? Une odeur fade et nauséabonde emplit l'air.

Il y a quelques mois on a découvert dans ce « château » le cadavre d'un homme entièrement nu. Il avait sans doute volé les vêtements. Son avant-bras droit était entièrement dévoré par les rats.

* * *

Une heure du matin, sur les berges de la Seine. Même-Dame profile sa silhouette sur l'horizon gris-jaune de ciel. Les nuages jouent à cache-cache avec la lune. Le temps est frais et les rares passants, sur les quais, marchent vite pour ne pas s'enrhumer.

Dans les entrepôts des maisons sombres. De loin on croirait des tas de cailloux ou des sacs. Approchons-nous. Ce sont des hommes.

Une douzaine de « flocheurs » ont choisi ce coin pour y passer la nuit. Ils ont volé de la paille en quelque endroit et ils sont là, roulés en boule.

Ils dorment. On entend quelques ronflements. Parfois des paroles indistinctes sortent de la bouche de quelques-uns des dormeurs, à quoi rêvent-ils. Peut-être à quelque bon coup qu'ils feront la vie serait plus clémente et les hommes moins indifférents.

Il y a aussi quelques vieilles femmes... La déchéance atteint tous les sexes.

Quai de Montebello, trois clochards. Deux hommes, une femme. Ils dorment. Soudain l'un des hommes s'interpose entre la femme et l'autre s'écrie :

— Si mais je le dirai à Chaulin !

Voici les cafés du carrefour Bonte-Lagrange... Il y boit terne, on y dort encore mieux.

Notre entrée soulève des murmures. Un homme sort dans la rue. Il nous voit, hausse les épaules de dédain et grommelle quelques mots incompréhensibles.

Le jour se lève, c'est le patron, allez vous la fegner !

Il le silence se rétablit.

La soif s'effectue à deux heures du matin. Il y en a qui ne peuvent se décider à se lever. Il faut que le patron et les agents s'en mêlent.

Deux clochards se heurtent et s'échangent soudain et copieusement.

— Va donc, eh ! putain ! crie l'un d'eux.

Il faut convenir, avec Einstein, que tout est relatif.

Antoine AGOSTINI.

(A suivre).

Les Corses Partout

A MADAGASCAR

* * *

Nous lisons dans l'*Echo de Panamarie* :

Nous apprenons par notre confrère *La Tribune* la très prochaine arrivée de l'administrateur en chef Bernot.

Comme notre confrère, nous félicitons, pour la Colonie, du retour de ce fonctionnaire de haute conscience et de jugement droit qui sait allier à une grande indépendance d'esprit, la courtoisie la plus exquise et dont la valeur professionnelle n'a d'égale que la rectitude.

Les hommes de cet ordre sont, pour les chefs de colonies et les compatriotes qui sont si variées et les responsabilités si diverses et si lourdes des collaborateurs de prestige plus.

Nous souhaitons que M. Bernot reste attaché à Madagascar où il jouit de la considération et de l'estime de tous, mais avec une situation correspondant à ses solides qualités et aux services remarquables qu'il a déjà rendus à Madagascar et qu'il continuera de rendre avec la même probité et un égal désintéressement.

* * *

Paris a pris possession de la Villa de Victor Hugo

Paris, 14 juin. — La municipalité parisienne a pris possession dans la matinée, à Guernesey, de la maison de Victor Hugo, offerte à la ville de Paris par les héritiers du poète.

Les honneurs de « Hauteville House » ont été faits par M. Marc Nagotte, lieutenant gouverneur, le bailli et toutes les autorités de l'île ont assisté à la cérémonie aux côtés de la délégation parisienne.

* * *

Le transfert en Pologne des cendres de Jules Slowacki

Paris, 14 juin. — Aujourd'hui s'est déroulée à Paris, la cérémonie qui a transféré en Pologne des cendres de M. Jules Slowacki, grand prêtre national polonais. Un service solennel a été célébré, à 10 heures 30, à la chapelle de l'Assomption, toute drapée de rouge et de blanc.

Le cercueil de M. Slowacki, mort à Paris en 1849, a été remis au cimetière de Montmartre et déposé dans un catafalque spécial en acajou et sur les côtés les écussons aux armes polonaises et entouré de nombreux flambeaux.

La cérémonie a été présidée par le Cardinal Dubois, archevêque de Paris.

* * *

Mort du Comte Primoli

Rome, 14 juin. — Le Comte Joseph Napoléon Primoli est décédé à Rome. Il était l'aîné des fils du prince Pierre et de Mathilde. Cette mort a causé une vive impression dans les milieux romains. Dans sa première jeunesse, le Comte Primoli avait manifesté la volonté de laisser à la France son patrimoine artistique et historique. Mais, par la suite, pour des raisons d'ordre familial, il avait changé d'avis et avait décidé d'en faire don à l'Italie.

Mais à ces arguments, on en a opposé d'autres, toujours en faveur de la France, dont on put l'Abbé Perrett, et on se peut que le véritable de cette controverse, car elle finira peut-être par trancher la question et déclarer le mystère qui entoure la naissance de Christophe Colomb, n'en déplaise à Pierre Gaxotte, dernier Lias Ulan, dont la conclusion ne manque pas d'originalité.

Charles Olivieri pour cette fois-ci, a fait œuvre utile et nous lui en savons gré. Son ouvrage, qui a obtenu un grand succès qu'elle mérite.

ECHOS SPORTS

Billet Parisien

Qu'arrivera-t-il au particulier qui allumera un matin pour récupérer la mensualité de plusieurs centimètres ? Ses héritiers, probablement, le feront enfermer. Il tombera dès lors, ce n'est pour ce même de la santé. Et pourtant, nous n'avons pas fait autre chose dans certaines de nos colonies...

Tout ainsi ce que c'est qu'un éléphant. *Une grosse bête, n'est-ce pas ? qui gît sédé une petite queue par derrière et une grosse queue appelée trompe par devant. La trompe est flanquée, à droite et à gauche, de deux défenses d'ivoire d'un poids variant de cinq à sept kilos. L'ivoire est une matière précieuse. Pour avoir l'ivoire, il faut se saisir des éléphants. Mais on les tue.*

C'est bien le coup de la maison démolie pour la rondelle de platine du purgeur. Le plus grand éléphant du monde *mit de première classe qui peut durer un siècle sans se stripper, sans qu'il soit besoin de le remplacer ou de le réparer. Quelle fortune ! Et c'est cette fortune, toutes ces fortunes — car il y a beaucoup d'éléphants en Afrique — que nous, lettrés bas, que nous méditations pour leurs défenses !*

La première tentative réussie de domestication de l'éléphant africain fut réalisée par un nègre, un Cafre qui, ne le harn d'Ap'ès purchiane sans qu'il ait besoin de faire appel à des connaissances techniques approfondies de la race, dressés par des blancs en des différentes, transportent des charges qui n'auraient pas supporté de multiples de 1.000 à 1.500 porteurs noirs. Ils participent aux déplacements remuants de familles nombreuses, en un mot occupent les besognes dont on croyait seul capable l'éléphant d'Asie.

Histoire-nature d'autre, nos voisins. Nous avons tout à y gagner. Quand les éléphants mourront de vieillesse, leurs défenses atteindront le longueur maximum. Elles sont donc plus précieuses et donnent un rendement considérable. Qui tire parti avec intelligence de ces ressources dont il dispose est toujours riche. Les éléphants, nous les attendons et longtemps pour démontrer que dans n'étions pas bêtes que les autres ?...

Gabriel BACOU.

* * *

CALENDRIER

Aujourd'hui, mercredi 15 juin, 166e jour de l'année, 199 à venir.

Aujourd'hui Ste-Germaine

Demain la Fête-Dieu

* * *

EPHEMERIDES CORSES

15 juin 1768. — Gênes cède à la France ses droits sur la Corse.

Comme si elle avait eu des droits sur notre île.

Tant que Gênes possède la Corse, nous luttâmes contre sa domination, le jour où ce fut la France, nous lui fûmes dans un soulèvement, des ministres.

* * *

LA MOUCHE

Cependant qu'un conférencier à Lyon, quelques Hongkongs un peu à M. Philippe Berthelot que M. Stresemann était malade.

A l'autre bout du fil, la personne qui répondait aurait fort distinctement M. Philippe Berthelot s'écrier :

— Tues-moi ça !

Cette exclamation discourtoise et furieuse donna fort retint qui l'entendit, d'un poids moyen de cinq à sept kilos. Elle influait tous les rapports internationaux, ainsi que nul n'en ignore.

Or se soupçonnait aussi de la série des défis lancés en 1810 par les meilleures pédales algériennes et basilaises. De 1911 à 1914, des courses importantes furent organisées et obtinrent un vif succès. En 1911, la course Ajaccio-Bocognano et retour fut remportée par le champion marseillais Lantilhac devant A. Opicci et Lucciani. En 1912, l'épreuve fut gagnée par Lucciani devant Lantilhac et le champion de la Corse par Ortay.

En 1913, les trois championnats de la Corse, *handi*, demi-fond et vitesse, les Trois Heures Militaires de 50, 100 et 150 kms, le grand prix Pannetton, cette importante épreuve qui se disputera bientôt, furent l'objet de haute lutte par l'inhalable Fayet, de l'U. C. A.

Puis, la grande guerre survint, et jusqu'en 1919, rien ne fut tenté. En 1920, nous assistons à la reprise du cyclisme par les débuts du regretté Pierre Marchetti du centre d'aviation, s'adjugeant la course de demi-fond de 50 kms Ajaccio-Sarrichiolo, et le championnat de vitesse.

Les efforts tentés par M. Bordigoni pour redonner une vigueur nouvelle au cyclisme, seront soutenus par tous les sportsmen, et nous pouvons être déjà assurés que tous s'intéressent à cette noble cause, et que ses efforts ne seront pas inutiles. En attendant, nous encourageons pour la prochaine tour de Corse cycliste, œuvre de M. Bordigoni, un succès mérité qui ne sera que la juste récompense de ses efforts.

Voici les étapes du troisième tour de Corse, organisé sous les règlements du Comité Départemental de la Ligue Nationale Corse avec le concours de l'Stade Sportive Ajaccienne :

1re étape : Ajaccio-Evisa.

2me étape : Evisa-Ile Rousse par Calvi

3me étape : Ile-Rousse-Bastia par le Cap Corse.

4me étape : Bastia-Ghisonaccia.

5me étape : Ghisonaccia-Bonifacio.

6me étape : Bonifacio-Sartène.

7me étape : Sartène-Ajaccio.

Nous donnerons dans notre prochain numéro l'itinéraire des diverses étapes et la composition des Comités de village.

* * *

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter sur le terrain du Star Tennis Club Bastiais, ce soir à 17 heures pour prendre part au tirage au sort des éliminatoires du tournoi :

Messieurs âgés de moins de 18 ans : Bianchi Hubert ; Bettini Albert ; Santucci François ; Guintrand Villa ; Miegaville Louis ; Pietri Angelo ; Gimel ; Guillard Georges.

Messieurs âgés de plus de 18 ans : Le Bonin Gabriel ; Le Bonin Albert ; Mastracci Pierre ; Paoli Raphaël ; Lorenti Victor ; Catta Pierre ; Bérori Siebel ; Ottaviani Nicolas ; Bincarelli François ; Cabrinelli Henri ; Bricni M. ; Poli Jean ; Mingalon P. ; Pietri Paul ; Cassandri Pierre ; Ornano Charles ; Leo Simon ; Ville d'Avray ; Moracchini Antoine ; Paoli Emil ; Algeri Georges ; Vidal Jacques ; Carbonano Albert ; Noël André ; Simonpaoli Toussaint ; Iarelli Léon ; Lucchetti Henri ; Jacquet Antoine ; Gimel Paul ; Serre Jean ; Toma Joseph ; Gazzano Ernest.

Dames de plus de 18 ans : Maccraccini Germaine ; Bettini Albert ; Ornano C. ; Cesari L. ; Cesari E. ; Valery A. ; Serre X. ; T. S. ; R. G. ; Tomasi A. ; P. J. ; E. A. ; C. M.

* * *

La Fête Sportive du 19 Juin

C'est dimanche prochain, 19 courant, à partir de 7 heures du matin qu'aura lieu au Stade Olympique les éliminatoires régionales des Grands Prix des différents et aux Grands Prix d'Honneur. Quoique les engagements ne soient pas encore clos, nous donnons ci-dessous la liste des engagés :

100 mètres : Dumas, Trihouollet, Bonis, Lotard, Giorgi, Giovanni, Caselli, Lesueur, Guintrand, Guillard, Gimel, Lorenzi.

200 mètres : Lecour, Carlotti, Pietri, Polelli, Santini, Serre, Ferrarini, Guerrini, Vilh, Querelli.

Sont en fondeur avec élan : Guerin, Escuyer, Chiavelli, Caselli, Stauth, Lecuri, Gigon, Ferrarini, Guittard, Tosca, Ville, Querelli.

Sont en longueur : Pons, Guerin, Escuyer, Chiavelli, Caselli, Vitelli, Gimel, Toma, Gigon, Pimenel, Ville, Pisoni.

Lancement de poids : Gistau, Lecuri, Guerin, Fattori, Vitelli, Ville, Pisoni, Chi, Toma, Querelli.

Disque : Gistau.

Javelot : Gistau.

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 16.

Prix des Places : Pelouse 2 fr. ; militaires et enfants : 1 franc.

* * *

NOUVELLES BRÈVES

Paris. — Le service aérien régulier va être assuré entre Lisbonne, Malaga et Séville.

Madrid. — Le service aérien régulier va être assuré entre Lisbonne, Malaga et Séville.

* * *

Une enigme historique

L'origine de Christophe Colomb

On pouvait croire tranchée depuis longtemps la question de l'origine de celui qui découvrit l'Amérique. Mais voici qu'un historien péruvien, M. Luis Ulloa, vient de faire une conférence à l'Athénée de Barcelone, dans laquelle, après avoir produit force documents, il a soutenu que Christophe Colomb n'était ni Italien, ni Corse, mais Catalan, c'est-à-dire Espagnol.

Cette thèse n'est pas nouvelle, mais il faut bien le dire, elle n'a jamais eu de chaleureux partisans. L'obscurité dont reste entourée l'origine du hardi navigateur a permis aux plus fantaisistes de leurs défenseurs.

La première tentative réussie de domestication de l'éléphant africain fut réalisée par un nègre, un Cafre qui, ne le harn d'Ap'ès purchiane sans qu'il ait besoin de faire appel à des connaissances techniques approfondies de la race, dressés par des blancs en des différentes, transportent des charges qui n'auraient pas supporté de multiples de 1.000 à 1.500 porteurs noirs. Ils participent aux déplacements remuants de familles nombreuses, en un mot occupent les besognes dont on croyait seul capable l'éléphant d'Asie.

Histoire-nature d'autre, nos voisins. Nous avons tout à y gagner. Quand les éléphants mourront de vieillesse, leurs défenses atteindront le longueur maximum. Elles sont donc plus précieuses et donnent un rendement considérable. Qui tire parti avec intelligence de ces ressources dont il dispose est toujours riche. Les éléphants, nous les attendons et longtemps pour démontrer que dans n'étions pas bêtes que les autres ?...

Gabriel BACOU.

* * *

CALENDRIER

Aujourd'hui, mercredi 15 juin, 166e jour de l'année, 199 à venir.

Aujourd'hui Ste-Germaine

Demain la Fête-Dieu

* * *

EPHEMERIDES CORSES

15 juin 1768. — Gênes cède à la France ses droits sur la Corse.

Comme si elle avait eu des droits sur notre île.

Tant que Gênes possède la Corse, nous luttâmes contre sa domination, le jour où ce fut la France, nous lui fûmes dans un soulèvement, des ministres.

* * *

LA MOUCHE

Cependant qu'un conférencier à Lyon, quelques Hongkongs un peu à M. Philippe Berthelot que M. Stresemann était malade.

A l'autre bout du fil, la personne qui répondait aurait fort distinctement M. Philippe Berthelot s'écrier :

— Tues-moi ça !

Cette exclamation discourtoise et furieuse donna fort retint qui l'entendit, d'un poids moyen de cinq à sept Kilos. Elle influait tous les rapports internationaux, ainsi que nul n'en ignore.

Or se soupçonnait aussi de la série des défis lancés en 1810 par les meilleures pédales algériennes et basilaises. De 1911 à 1914, des courses importantes furent organisées et obtinrent un vif succès. En 1911, la course Ajaccio-Bocognano et retour fut remportée par le champion marseillais Lantilhac devant A. Opicci et Lucciani. En 1912, l'épreuve fut gagnée par Lucciani devant Lantilhac et le champion de la Corse par Ortay.

En 1913, les trois championnats de la Corse, *handi*, demi-fond et vitesse, les Trois Heures Militaires de 50, 100 et 150 kms, le grand prix Pannetton, cette importante épreuve qui se disputera bientôt, furent l'objet de haute lutte par l'inhalable Fayet, de l'U. C. A.

Puis, la grande guerre survint, et jusqu'en 1919, rien ne fut tenté. En 1920, nous assistons à la reprise du cyclisme par les débuts du regretté Pierre Marchetti du centre d'aviation, s'adjugeant la course de demi-fond de 50 kms Ajaccio-Sarrichiolo, et le championnat de vitesse.

Les efforts tentés par M. Bordigoni pour redonner une vigueur nouvelle au cyclisme, seront soutenus par tous les sportsmen, et nous pouvons être déjà assurés que tous s'intéressent à cette noble cause, et que ses efforts ne seront pas inutiles. En attendant, nous encourageons pour la prochaine tour de Corse cycliste, œuvre de M. Bordigoni, un succès mérité qui ne sera que la juste récompense de ses efforts.

Voici les étapes du troisième tour de Corse, organisé sous les règlements du Comité Départemental de la Ligue Nationale Corse avec le concours de l'Stade Sportive Ajaccienne :

1re étape : Ajaccio-Evisa.

2me étape : Evisa-Ile Rousse par Calvi

3me étape : Ile-Rousse-Bastia par le Cap Corse.

4me étape : Bastia-Ghisonaccia.

5me étape : Ghisonaccia-Bonifacio.

6me étape : Bonifacio-Sartène.

7me étape : Sartène-Ajaccio.

Nous donnerons dans notre prochain numéro l'itinéraire des diverses étapes et la composition des Comités de village.

* * *

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter sur le terrain du Star Tennis Club Bastiais, ce soir à 17 heures pour prendre part au tirage au sort des éliminatoires du tournoi :

Messieurs âgés de moins de 18 ans : Bianchi Hubert ; Bettini Albert ; Santucci François ; Guintrand Villa ; Miegaville Louis ; Pietri Angelo ; Gimel ; Guillard Georges.

Messieurs âgés de plus de 18 ans : Le Bonin Gabriel ; Le Bonin Albert ; Mastracci Pierre ; Paoli Raphaël ; Lorenti Victor ; Catta Pierre ; Bérori Siebel ; Ottaviani Nicolas ; Bincarelli François ; Cabrinelli Henri ; Bricni M. ; Poli Jean ; Mingalon P. ; Pietri Paul ; Cassandri Pierre ; Ornano Charles ; Leo Simon ; Ville d'Avray ; Moracchini Antoine ; Paoli Emil ; Algeri Georges ; Vidal Jacques ; Carbonano Albert ; Noël André ; Simonpaoli Toussaint ; Iarelli Léon ; Lucchetti Henri ; Jacquet Antoine ; Gimel Paul ; Serre Jean ; Toma Joseph ; Gazzano Ernest.

Dames de plus de 18 ans : Maccraccini Germaine ; Bettini Albert ; Ornano C. ; Cesari L. ; Cesari E. ; Valery A. ; Serre X. ; T. S. ; R. G. ; Tomasi A. ; P. J. ; E. A. ; C. M.

* * *

La Fête Sportive du 19 Juin

C'est dimanche prochain, 19 courant, à partir de 7 heures du matin qu'aura lieu au Stade Olympique les éliminatoires régionales des Grands Prix des différents et aux Grands Prix d'Honneur. Quoique les engagements ne soient pas encore clos, nous donnons ci-dessous la liste des engagés :

100 mètres : Dumas, Trihouollet, Bonis, Lotard, Giorgi, Giovanni, Caselli, Lesueur, Guintrand, Guillard, Gimel, Lorenzi.

200 mètres : Lecour, Carlotti, Pietri, Polelli, Santini, Serre, Ferrarini, Guerrini, Vilh, Querelli.

Sont en fondeur avec élan : Guerin, Escuyer, Chiavelli, Caselli, Stauth, Lecuri, Gigon, Ferrarini, Guittard, Tosca, Ville, Querelli.

Sont en longueur : Pons, Guerin, Escuyer, Chiavelli, Caselli, Vitelli, Gimel, Toma, Gigon, Pimenel, Ville, Pisoni.

Lancement de poids : Gistau, Lecuri, Guerin, Fattori, Vitelli, Ville, Pisoni, Chi, Toma, Querelli.

Disque : Gistau.

Javelot : Gistau.

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 16.

Prix des Places : Pelouse 2 fr. ; militaires et enfants : 1 franc.

* * *

NOUVELLES BRÈVES

Paris. — Le service aérien régulier va être assuré entre Lisbonne, Malaga et Séville.

Madrid. — Le service aérien régulier va être assuré entre Lisbonne, Malaga et Séville.

INFORMATIONS LOCALES

LE TEMPS QU'IL FERA

L'Office national météorologique communique : Régions de la Méditerranée et de la Corse : Sur Marseille : ciel nuageux ou très nuageux, vent du sud-ouest, quelre à six mètres ; température 26° ; visibilité : 20 à 50 kms ; mer modérément agitée. Sur la Corse : ciel peu nuageux ou nuageux ; vent sud à sud-ouest, doux à quatre mètres ; température : 25° ; même visibilité.

* * *

LES CONCERTS DES NAS

Voici le programme du concert que l'Harmonie des Nas donnera sur la Place Saint Nicolas ce soir, de 21 à 23 heures :

1. *El Jarjave*, Paso doble (Barlot) ; 2. *La Donna Perduta*, Fantaisie (Pietri) ; 3. *Who ?* Quadrille (Kern) ; 4. *Le Barbier de Séville*, Fantaisie (Rossini) ; 5. *Sous le Soleil de Savoie*, Valse (Allier) ; 6. *Sous Souci*, Marche (Lanquetoin). — *Le Président* : SANESI.

* * *

CARNET DE POLICE

La police a dressé procès-verbal contre :

A. P., boucher, pour avoir laissé à l'abandon, pendant la nuit, dans les rues de la ville, une vache.

P. A., pour jet d'immondices.

P. M., dille soumise, pour rupture de quarantaine illicite.

J. V., de Brando, pour abandon de voitures sur la voie publique.

P. J. B., pour délit de détritus devant la Palais de Justice.

P. J. L., cafetier, pour fermeture tardive de son établissement.

P. P. et A. A., pour topage nocturne.

P. M., fille soumise, pour racolage.

S. M., restaurateur, pour fermeture tardive de son établissement.

J. L., balayeur, pour n'avoir pas enlevé les ordures d'un vestibule.

P. J. B., pour embarras de la voie publique avec son auto.

Des poissardes pour vente de poisson sur le marché aux légumes.

* * *

LA FETE NAUTIQUE DE DIMANCHE

Voici les résultats de la réunion nautique du 13 juin 1926, organisée par la Jeunesse Olympique Bastiaise :

60 mètres nage libre, juniors : 1er Lefort ; 2me Pinardi.

Deuxième série : 1er Biad ; 2me Puccetti.

100 mètres nage libre, séniors : 1er Zuppelli ; 2me Peneicloffi ; 2me Karineo.

200 mètres sur le dos (juniors) : 1er Lefort ; 2me Morchetti.

50 mètres sur le dos (Seniors) : 1er Karineo ; 2me Lefort ; 3me Biad.

Nage sans Peau (Seniors) : 1er Maestracci ; 2me Ville ; 3me Andreani.

Nous donnerons le mois prochain le classement général du challenge du C. A. B. bol l'équipe de la J. O. B. par 6 points à 0.

Ligne horizontale : 1er Puccetti, 2me Franchi.

* * *

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Rue Dragon à C., 23 Boulevard Paoli

* * *

AU REGENT

Une excellente aubaine échoit aux bastiais qui profiteront ces deux jours de l'un des meilleurs orchestres ici et très en vogue. La Troupe Indjes-Sax vient d'obtenir sur la Côte d'Azur et à Ajaccio de très beaux succès.

* * *

MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire a été conférée à M. Pasqualini Paul, ex-sergent au 173e rég. d'infanterie : très bon sous-officier, brave et dévoué, a été très grièvement blessé au moment où il se portait à l'attaque d'une position ennemie, le 26 août 1914, à Blainville.

* * *

MINISTERE DE L'INTERIEUR

M. Brissot, rédacteur de 1re classe à l'administration centrale du ministère de l'Intérieur, a été nommé chef de bureau principal de 3e classe du 1er janvier 1927.

M. Zuani, commis d'ordre et de comptabilité principal de 1re classe, a été nommé commis d'ordre et de comptabilité principal hors classe du 1er janvier 1927.

M. Prinza, commis d'ordre et de comptabilité principal de 1re classe, a été nommé commis d'ordre et de comptabilité principal hors classe du 1er janvier 1927.

* * *

Avis & Communications

Appel aux retraités de la Gendarmerie, aux mutualistes, aux habitants de la Corse

Alerte aux gros accapareurs, autrement plus nuisibles à la prospérité générale que les spéculateurs de guerre. Le gouvernement de France pour enrayer le mouvement ascensionnel des prix en exploitant Paris, vous soumet hier, vous, citoyens, votre choix entre la suppression de ce grand marché ou trouver à proximité de la pierre et la boue, d'où monstre aussi grandiose que pratique, ou la création d'un marché de gros à la Villette ou à la Tour d'Auvergne : le premier groupement de la nouvelle.

Depuis qui sont, depuis qui vont ? Toutes les questions sont permises à ceux qui ont besoin de renseignements à titre documentaire. M. Casanova-Mozza, député-maire de Bastia, M. Casanova-Ceccaldi, ex-député de Bastia, M. Pietri, président de l'Association des Maires de Corse, qui, de l'Assemblée, ont été reçus hier matin par le président du Conseil, M. Poincaré.

Vous nous relatons de la gendarmerie, mutualistes, habitants de la Corse, aimés d'un même élan, répondez à l'appel de l'amiral de Gendarmerie auprès duquel officier Corse. Honneur non sans comme à honore la Corse qui donne tant.

D'avance : Merci.

J.-L. FILIPPI.

Paroisse Saint Jean Baptiste

La neuvaine préparatoire à la fête de Saint Jean Baptiste commencera ce soir à 19 heures 30 à heures et demie.

Les fêtes du patronage auront lieu Ce soir soudeuses et recevront bonnes et toujour la Présidence de Notre Seigneur. Parois Principal de la Ville et Tribune de notre paroisse.

Nos Spectacles

THEATRE MUNICIPAL. — Direction Vincent Fraguse. Samedi 19 juin à 3 heures : *La Revue de Gaston des Variétés* : « **Folies d'Aix** », avec Mmes Dana Dorys, Mistinet, Mad Presty, Jane d'Orfeuil, MM. Libert, Alberty, Paul Gaudet ; Mme Sorvette, dernières étoiles ; les cancs Evelyn et un essaim de gentils minois.

Location ouverte dès ce jour au guichet du Théâtre.

REGENT CINEMA présente pour la première fois à Bastia et pour deux jours seulement, « La Troupe Indjes-Sax », jazz oriental, attractif, comique, musique syncopante. La belle Simandoux dans ses danses orientales.

Ou commencera par le **Courrier rouge**. Près des places : Réservées et Fauteuils : 3 francs 50 ; Premières : 2 frs 50 ; Secondes : 1 fr. 50.

FEMINA CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : **Plaisir gagner**, comique en deux parties ; Fox film présente **Arizona Express**, grand film spécial sous séries. Quatre chapitres d'aventures. Tout un train express lancé dans un gouffre. Le plus beau roman d'amour au milieu d'une action effrénée.

Au prochain programme : en exclusivité, Buck Jones dans **Pas de femmes**.

RHUM St-JAMES
Grand Cru

St James
Le plus prestigieux pays des Antilles est la liqueur des premiers Rhums du Monde !
COMPTABILITÉ
par JAMET-BUFFEREAU
Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND
ALBAN
SUPÉRIEUR
(paquet blanc)

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les débats parlementaires

A LA CHAMBRE

Les appelations d'o-igine et sur l'organisation de l'Armée

Paris, 14 juin. — La séance de la Chambre est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Bouyssou.

On reprend la discussion de la proposition de loi de MM. Cagnac et Bender, relative à la protection des appellations d'origine.

On aborde l'examen de la deuxième partie de l'article 5 définissant la Champagne viticole.

M. Emile Vincent défend un amendement tendant à réintégrer dans la Champagne viticole treize communes de la Côte d'Or.

Cet amendement, combattu par MM. Bender, Lesache, Marchandeau, Bertrand, de Mun et Barthe est repoussé à main levée.

La deuxième partie de l'article 5 est adoptée sans modification ainsi que l'ensemble de l'article 5.

M. Georges Weill développe un article additionnel tendant à réglementer l'emploi de l'appellation « Kirch ».

M. Barthe fait observer que la loi ne concerne que les vins, à l'exclusion de tous les spiritueux.

Il ajouta qu'une proposition de loi, déposée par MM. Georges Weill et Peytoutes et ayant le même objet que son article additionnel a été adoptée par la Commission des boissons qui demanderà son vote lorsqu'elle viendra en discussion.

Concernant la sécurité du pays à l'heure décisive, l'orateur socialiste maintient que son système la garantit mieux que le système du Gouvernement.

M. Sénac, rapporteur, reconnaît qu'il y a dans le projet socialiste une contribution très forte à la défense nationale de l'Etat et d'accord sur un grand nombre de points avec la Commission. Par contre, sur les centres d'instruction et de couverture l'accord n'existe pas.

Le général Girod, président de la Commission de l'armée rappelle que la Commission a repoussé le contre-projet socialiste et demande à la Chambre de le suivre dans son attitude.

Après des interventions de MM. Desplanches, Georges Weill, le président propose vote sur le contre-projet socialiste qui est repoussé par 353 voix contre 199.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi prochain.

AU SÉNAT

M. Emile Sari expose son rapport sur les assurances sociales

Paris, 14 juin. — Le Sénat a discuté le projet de loi adopté par la Chambre des députés sur les assurances sociales.

M. Emile Sari, rapporteur de la Commission d'administration montre à la tribune. Il dit qu'il a examiné le projet de loi en discussion au triple point de vue financier, social et administratif.

Au point de vue financier, les communes devront contribuer de diverses manières aux charges des assurances sociales ; elles subiront certains prélèvements sur leurs impôts. Cela soulèvera certainement des oppositions.

On envisage que le fonctionnement des assurances sociales entraînera 121 millions d'économies sur les dépenses d'assistances dont une partie incombe aux communes. Ces 121 millions seront versés au fonds de majoration de solidarité.

Mais qu'arrivera-t-il si les économies escomptées ne se réalisent qu'en partie ? Est-ce le fonds de majoration de solidarité qui devra en souffrir ? Pour lui atteindre au fonds de majoration, c'est ébranler tout le système des assurances. Il peut y avoir déficit dans les apports des budgets locaux.

D'ailleurs, expose le sénateur de la Corse, le président du Conseil a reconnu lui-même que la prévoyait ne produirait une rupture de l'équilibre financier, faute de précisions suffisantes sur les charges qu'entraînera le risque de maladie. C'est pourquoi le Gouvernement a demandé à la Commission de l'hygiène de déchiffrer l'Etat des charges de poursuivre ses délibérations.

« Je voudrais, dit le rapporteur, qu'il en fût de même pour les départements et les communes. Je crois, d'ailleurs, que cela va être.

« La Commission de l'hygiène a précisé les mesures à prendre en cas de déficit pour un de risques quelconques : soit réduire les prestations, soit augmenter de 1 p. cent les contributions patronales et ouvrières. Pourra-t-on réduire les prestations par décret-loi ? Nous pensons que non, car ce serait la faillite du système. Alors, j'ai bien peur que s'il y a un déficit, les intéressés n'y voient fermer la porte du bureau de bienfaisance. Ils n'en veulent pas de l'Etat ni parlements et les communes.

« Aussi, aurions nous souhaité un texte n'abdiquant à toutes les éventualités et comportant des mesures de prévision. Nous avons un exemple : la caisse des sœurs aux mineurs, réglée par la loi du 29 juin 1894. Cette caisse est soigneusement alterri loin de tout contre d'où ils ne peuvent télégraphier. De là, vient leur silence.

« L'Aéronautique russe leur envoie un interprète et un mécanicien de Smolensk pour remettre en état l'appareil moteur ».

Pelletier d'Oisy et Gonin l'échappent belle

Paris, 14 juin. — Pelletier d'Oisy et Gonin, qui étaient partis à 10 h. 10 du Bourget en direction des Indes pour le record du monde de distance sans escale ont été obligés d'atterrir à 16 h. 15 à Villacoublay au Bourget, au lieu dit « Patte d'oie ».

L'avion en cotinet avait le vol à pris feu. Les 5.000 litres d'essence qu'il contenait ont fondu en imprégnant les ailes.

Les deux pilotes ont pu se dégager à temps et sont sains et saufs.

Une exposition autrichienne à Paris

Paris, 14 juin. — M. Herriot, ministre de l'Instruction Publique, a inauguré cet après-midi, au pavillon du jeu de Paume, l'exposition autrichienne en compagnie de M. Grunberger, ministre d'Autriche à Paris.

Cette exposition comprendra un choix unique de tableaux, de gravures et de tapisseries de l'époque de Maximilien Premier.

Le différend anglo-égyptien

Le Caire, 14 juin. — On annonce dans les milieux égyptiens que Sarwat Pacha, premier ministre, ira à Londres est dit mettre au point de façon définitive la question des relations anglo-égyptiennes.

Le Commandant Byrd va partir incessamment

Londres, 14 juin. — Le commandant Byrd, qui pilote un des aéroplanes qui doit accompagner Lindbergh de Washington à New-York a déclaré au correspondant de l'agence Reuter à New-York qu'il s'envolerait pour Paris aux premiers signes de bon temps dans un délai très modéré à Amerika « et qu'il n'a attendu jusqu'à aujourd'hui que pour participer aux réceptions en l'honneur de Lindbergh.

A l'Elysée

M. Doumergue reçoit le Président du Liberia

Paris, 14 juin. — Le Président de la République a reçu aujourd'hui à 15 h. 45 la visite du Président de la République du Libéria. Le Président King était accompagné du baron Lehmann, ministre du Libéria à Paris, du Colonel Edmond Buckn, son aide de camp, et de M. Coms, secrétaire de la Légation.

Les honneurs militaires ont été rendus au président dans la Cour du Palais de l'Elysée à son arrivée et au départ.

A 17 h. 15, le Président de la République, accompagné du général Lasson, a rendu sa visite au Président de Libéria.

M. Daudet aurait gracié

Paris, 14 juin. — Nous croyons savoir que le Conseil des Ministres a examiné hier la question des poursuites s'ajoutant hier l'arrestation de M. Daudet. Quoiqu'aucune décision ferme n'ait été prise, il est probable que cette mesure de clémence intervendra en sa faveur à l'occasion du 14 juillet.

Le recouvrement des impôts

Paris, 14 juin. — Les recouvrements opérés pendant le mois de mai dernier au titre du budget général se sont élevés à la somme globale de 3 milliards 256 millions 673.000 francs. Dans ce total, les ressources exceptionnelles, recettes d'ordre et produits divers entrent pour 108 millions 865.309 francs dont 65 millions 827.400 francs pour les contributions extraordinaires sur les bénéfices de guerre.

Les recettes normales et permanentes ont atteint donc 3 milliards 147 millions 207.700 francs, somme représentant par rapport aux recouvrements du mois de mai 1925 une augmentation de 1 milliard 418 millions 079.200 francs.

Est-ce l'"Oiseau Blanc"

Paris, 14 juin. — Une dépêche de Quebec, troublante par son laconisme, est parvenue à Londres, à 19 heures, disant : « Aujourd'hui, des signaux de détresse furent aperçus au nord de la province de Québec. Une mission aérienne d'investigations a été immédiatement envoyée vers le lieu où les signaux ont été lancés pour s'assurer s'il se s'agirait pas de Nungesser et Coli ».

Costes et Rignot en panne

Paris, 14 juin. — La direction générale de l'Aéronautique commerciale à l'ambassade de France à Moscou signale que, d'après les autorités soviétiques, les aviateurs Costes et Rignot se trouvent atterri loin de tout centre d'où ils ne peuvent télégraphier. De là, vient leur silence.

« L'Aéronautique russe leur env

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Objets perdus : 0 fr. 50 la ligne (minimum 3 fr. 50). Ventes, Locations, Divers : 0 fr. 50 la ligne (minimum 5 fr.). Une réduction de 20 0/0 est appliquée pour les annonces ordinaires paraissant aux mêmes tous les jours de la semaine.

* * *

ON DEMANDE bons ouvriers cordonniers pour la confection. S'adresser chez Pellicci, 24, rue de l'Opéra.

* * *

A LOUER 3 p. meub. fac. c., eau, électr. Adresse au Journal.

* * *

PERDU depuis le 2 juin grosse jument, robe rouge, tête balzanée avec un gaulignon à l'épaule gauche, suitée d'une mule noire. Prière de donner renseignements contre récompense à M. Sommevigo Charles à Lucciana.

* * *

A VENDRE joli bar, très bien situé, bon rapport. S'adresser au bureau du journal.

* * *

A LOUER à Cardo, petit appartement meublé. Faire offres bureau du *Petit Bastiais*.

* * *

CHERCHE petit appartement vide ou meublé. Faire offres bureau du *Petit Bastiais*.

* * *

GIRON GAIN assuré à agents visitant tous commerçants. Ecrire Case 53, à Nice.

* * *

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Mercredi 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 16, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 18, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Bastia à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Mercredi 15 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mer. 15 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 20 heures.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 d'Ile-Rousse p. Marseille à 19 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Marseille à 23 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercr. 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 19 h.
Jeudi 23 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 10 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 28 de Bastia p. Marseille à 23 h.
Mercr. 29 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 juillet	—	Ajaccio-Corte, par Piraia.
2e	8	—	Corte-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	9	—	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Lori.
4e	11	—	Bastia-Ghisonaccia.
5e	12	—	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	13	—	Bonifacio-Sartène.
7e	14	—	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 21, Rue Fesch, Ajaccio.

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz

DÉPOSITAIRE

les moteurs électriques de la Société Lyonnaise de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

& Sanitaires

Louis Rogliano

33, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-47

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis ROGLIANO s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

RHUM FOX-LAND Grande Marque

MARFISI Apéritif au Colnquina

UN NECTAR ! — LE PLUS ESTIVE

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

REGINA

La Reine des Cigarettes

BOURSE DE PARIS

du 14 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédent	Cours du jour
3 o/o 1855 PERPETUEL	59.25	59.50
3 o/o 1886	70.75	71.40
3 o/o 1917	71.50	71.40
4 o/o 1880	89.50	89.50
4 o/o 1895	91.50	91.50
4 o/o 1917	89.50	89.50
BONS DU TRESOR 6 p. 100 1922	117	118
— — 1924	110	110
— — 1925	106	106
— — 1926	100	100
OBLIG. CAISSE AUTONOME	404	405
CRÉDIT NATIONAL 1919	475	474
— — 1921	410	410
— — 1922	405	404
— — 1924	475	474
BONS 7 p. 100 1925 AVENIR	103	103
— — PAS DE CALAIS	103	103
DÉPART. SEINE 7 p. 100 1926	103	103
PARIS 1907	480	480
— 1921	475	475
— 1925	480	480
COMMUNALES 1879	474.50	475
— 1920		470
TERME		
BANQUE DE FRANCE	1445	1450
— NATION. DE CRÉDIT	804	799
— BASTA A PAYS BAS	1200	1200
— UNION PARISIENNE	1005	1005
COMPAGNIE ALGÉRIENNE	1750	1750
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1020	1018
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	1420	1420
CRÉDIT LYONNAIS	1600	1600
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1004	1004
SOCIÉTÉ GÉNÉR. FONCIÈRE	1000	1000
SUEZ CAPITAL	13150	13150
SUEZ PARTS	11000	11000
SUEZ CIVILES	10.10	10100
SUEZ PRIORITÉ	1000	1000
LYON (Parts)	1270	1280
MINI (actions)	1130	1110
NORD CAPITAL	1000	1000
ORLÉANS (actions)	1010	1010
SANTA-FE Cie DE FER	1000	1000
DIST. ÉLECTRICITÉ	1004	1004
COMP. GÉN. ÉLECTRICITÉ	1000	1000
THOMSON	524	514
TRÉFILERIES DU HAVRE	1000	1000
MINES DE COURRIÈRES	1000	1000
MINES DE LENS	1000	1000
KULHMANN	1000	1000
PHOSPHATES DE GAFSA	1315	1305
PECHINEY	1770	1760
CHARGEURS RÉUNIS	1100	1100
TRANSATLANTIQUE ORD.	1000	1000
VOITURES PARIS	1000	1000
CULTURES TROPICALES	370	367
PATHÉ CINÉMA JOUISS.	1000	1000
SUCRERIE SAY	2440	2432
— Russes 4 p. 100	21.50	21.50
— Russes 5 p. 100 1906	19.50	19.50
— SERBE 1895	144.50	144
— TURC 1 p. 100	119.90	120.50
— TURC 5 p. 100 1914	80.10	80.70
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1000	1000
— OTTOMANE	1495	1495
CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN	1000	1000
WAGONS LITS ORD.	1000	1000
CENTRAL MINING	1000	1000
RIO TINTO	1000	1000
ORIENTAL CARPET	1000	1000
PETROLINA	1000	1000
SUCRERIES D'EGYPTE	1000	1000
RUMS MEXICAINS 1913	1000	1000
BRAKPAN	1000	1000
GAMSONG	1000	1000
FINANCIÈRES CAOUTCHOUC	1000	1000
CHARTERED	1000	1000
CONCORDIA	1000	1000
DE BEERS ORD.	1000	1000
ESTRELLAS	1000	1000
FRANCO WYOMING	1000	1000
HUANCAYO	1000	1000
JAGERSFONTEIN	1000	1000
MALACOTA	1000	1000
MEXICAN EAGLE ORD.	1000	1000
MODDERFONTEIN	1000	1000
MONTECATINI	1000	1000
NIZAMS	1000	1000
PADANG	1000	1000
RAND MINES	1000	1000
ROAN-ANTELOPES	1000	1000
TANGANYKA	1000	1000

CHANGES	
Londres	
New York	
Allemagne (100 reichsmark)	
Belgique	
Espagne	
Hollande	
Italie	
Suisse	

COMPTANT	Cours précédent	Cours du jour
Cie DE FER ROUTES ALGÉRIE	360	
Cie DE FER DÉPARTEMENT	342	
DOCKS MARSEILLE	1000	650
LYONNAISE DES EAUX CAP.	1000	1000
ÉLECTRICITÉ PARIS	1000	1040
UNION ÉLECTRICITÉ	475	470
PÉRENCHIES	910	910
LEBON	1000	1000
GAZ DE FANTS	1000	1000
SCHNEIDER	1110	1090
FIVES LILLE	1474	1510
SAINT-GOBAIN	4000	4010
VERRERIE CAIMAUX	1420	1410
SALINS MIDI ordinaire	1000	1000
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1000	1000
DISTILLERIE INDO-CHINE	1000	1000
FOLIET CHAUSSON	1000	1000
GALERIES LAFAYETTE	1000	1000
PARIS FRANCE	1000	1000
PRINTEMPS	1000	1000
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA		
LAND BANK OF EGYPT		
CRÉDIT FONCIER AUTRICHE		
— MERCAIN		
— CUBA		
TRANCE PHILIPPINES		
BANQUE PENINS. MERCAIN		
— INDUSTRIELLE JAPON		
CRÉDIT FONC. FRANCO-CANAD.		
SI-METAL		
HOTCHKISS		
MEYER CHARLTON		
TAGUS (LISBONNE)		
— TAL DEUTSCH		
SHELL		

Fonds d'Etat Etrangers	Cours précédent	Cours du jour
ANGLAIS 2 1/2	270	267
ARGENTIN 4 p. cent. 1886	100	
BELGES 3 p. 100 1868	440	448
BRÉSIL 4 p. 100 1889	100	
BULGARE 7 p. 100 1907	100	710
CHINE 4 p. 100 1895	100	710
EGYPT. UNIFIÉ	418.10	409.50
HELLEN 7 p. 100 1/2	320	
ITALIE 3 1/2	80.50	80.30
JAPON 4 p. 100 1905	462.50	460
MEXIQUE 4 p. 100 1904	141.50	150
ROUMANIE 4 p. 100 1903	100	100
RU SSE 3 p. 100 01-04	8.35	8.30
SERBE 1895	107.50	
TURC 4 p. 100	380	

HOTEL - BAR - RESTAURANT

sur Quai Juliette à céder entièrement à famille Corse. Prix 225.000 avec 80.000 comptant. Ecrire Fossuert, 75, rue Sénac, Marseille.

REPRÉSENTANT demandé pour la région par Fabrique de Bonneterie. Ecrire av. touts pr. réf. à Etablissements Schwob, à Troyes (Aube).

RESTAURANT PUJOLA

19, Rue de L'Opéra - BASTIA

Service à la Carte - Repas sur commande

SALONS RÉSERVÉS

Publications de Modes

GASTON DROUET, Editeur

29, RUE DE LA SOURDIÈRE, PARIS

PARIS-ÉLÉGANT — SPÉCIAL POUR MODISTES TAILLEUR — Le N° 2 fr.

PARIS-MODE — SPÉCIAL POUR MODISTES DAMES — Le N° 5 fr.

PARIS-CHAPEAUX — Le N° 2 fr.

PARIS-TAILLEUR — PATRON COUPÉ POUR PLAN AU GRANDEUR — Le N° 12 fr.

TOUTE LA MODE — TOUT EN DEUX PAGES — Le N° 10 fr.

NOUVELLE MÉTHODE DE COUPE — EN VENTE LE 12 fr.

En vente dans les principales Librairies

Pour tous patrons, modèle pris, pour n'importe quelle mesure, envoyer mandat à DROUET, Editeur à PARIS

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA, TÉL. 7.03

IMPRESSIONS DE LUXE

Factures — En-tête Lettres
Mémorandum — Catalogues
Lettres de faire-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.

TRAVAUX DE LABEUR

Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury — Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Editée spécialement de Jardins et Bonnes Causes

Médaille de la section de jardins ouvriers de la commune de Paris — Médaille d'Or de la Société des Artistes Français

1 AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 16

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

VI

Et, dans cette ignorance de tout ce qui le touchait, Chloé par sa beauté, suivie par sa propre passion, dont l'aveuglement l'empêchait de voir la profondeur, Chloé enfin, était sur le point de lui être soudainement ravie.

Pas un regret n'eut naissait en lui. Evidemment, l'avenir le voilà qui l'attendait, l'effrayait. Sa parole était donnée. Il ne pouvait passer à la légère. Quelque effort qu'il fît pour se persuader le plus grand bonheur qu'il pût jamais souhaiter, mais il ne demandait pas de mieux que d'être heureux par son ingénieur.

Un très jeune de guerre, bon de cœur, toute artiste, se révélait un exceptionnel avec une vive liberté, un goût très sûr, une connaissance parfaite des livres et des choses. Il se mêlait des critiques sur la vie, il le démontrait des essais, ébauchés en quelques heures ou quelques jours. On était, dans la demeure libre ? Etait-ce pour cela, parce qu'elle avait paru, un court moment, le supposer, qu'il avait perdu sa vie ? Il ne comprenait pas lui-même d'ailleurs et sa raison et sa présence d'esprit habituelles revinrent si soudainement, en ce fatal jour, le nouveau, qu'il ne fêtait pas la première fois, qu'il avait semblé hésiter et faillir pour obéir au soupçon, où s'éveille pu accueillir, ou accueillir, ou ne fêtât

déclare M. Eudois, nous lui laissons rapporter, bon an, mal an, près de cent mille francs.

On ne conduit enfin aux locaux qui m'intéressent particulièrement. Ce sont ceux des mendiants libérés qui, y ayant purgent, dès leur sortie de prison, cette trente et quarante-cinq jours.

Des étages de cellules, comme à la Santé. Des rangées des cavaliers de fer, comme à la Santé. Cette seule différence : les détenus d'office couchent à trois ou quatre dans la même cellule. Une table est à leur disposition. Ils peuvent jouer aux cartes ; mais un jeu de cartes coûte à la prison, sinistre comme c'est l'usage, et un jeu prend aux cardeurs de la charpie discrédités.

J'ai hâte de sortir.

Eh bien non, mille fois non ! Si c'est ainsi que l'administration croit pouvoir réduire la mendicité et supprimer le clochard, il faut avouer qu'elle s'est mis à rêvasser parler, le doigt dans l'œil jusqu'au coude.

Le dépôt de mendicité de Nanterre est une prison où l'on a heureusement baptisée du nom neutre de Maison Départementale.

Il est évident que, lorsque le clochard arrêté pour vagabondage ou mendicité a terminé son séjour, il a hâte de revoir la rue populeuse, les passerelles des quais, des Halles et de la Madeleine, les trottoirs, et ses vrais habitués où les dégustées et les vendeurs de beaux vieux ouvriers dans la misère qui ne permettent de changer de sa grand air et qui, ils, attendent la mort.

Ce qui manque à Nanterre c'est la liberté. Tout est gris, triste, administratif, discipliné. Le personnel fait ce qu'il peut pour être humain, au peu ; mais, hélas ! le règlement est strict.

Le clochardisme, si je ne permets de forger ce mot pour les besoins de la cause, est un mal social. On ne le guérira point dans des prisons, mais dans des *hôpitaux*.

Antoine Agostini.

Au "Journal Officiel"

QUESTION ECRITE

Paris, 15 juin. — M. Piétri demande au ministre du Commerce, par voie de question écrite : premièrement, pour quelles raisons le traitement des gardiens de bureaux de l'administration centrale des postes, télégraphes et téléphones, recrutés dans les conditions prévues par la loi du 21 mars 1930 et l'arrêté 4916 sont inférieurs à ceux des courriers, convoyeurs, manutentionnaires et facteurs alors qu'ils étaient auparavant identiques ou supérieurs ;

Deuxièmement : s'il est exact que les gardiens de bureaux recrutés dans les commissions comprises entre 850 et 1.700 francs, alors que les gardiens de bureaux admis à concours d'admission, diplômés, sont exclus du bénéfice de ces indemnités.

Le ministre répond que l'honorable député est prié de vouloir bien se reporter à la réponse faite à la question n° 12.118 insérée au *Journal Officiel* du 28 mai 1927.

De retour au Bourget Pivolo raconte son accident

Paris, 15 juin. — Pelletier-Doisy a raconté en ces termes l'accident dont il fut victime hier : « Devant moi, des arbres bordant la route de Senlis présentaient une barrière impossible à franchir. La seule solution était de virer. Je m'y préparais alors et me posai correctement, lorsque sous le poids de l'essence qui n'avait pas eu le temps de vidanger, et remontant d'une légère dépression le train s'affaissait et l'appareil piqua du nez. C'est alors que, comme un éclair dans la nuit, le souvenir de notre pauvre camarade Tessier qui avait aussi du atterrir malheureusement au cours d'un semblable vol d'entraînement à Villacoublay, et qui n'avait pas sauté fut mortellement blessé.

Quoique n'ayant vu aucune flamme je criai à Gonin : « Au feu, sautons-nous ! » Nous sautâmes ; quelques secondes après l'explosion se produisait heureusement. Gonin et moi n'avons pas la moindre égratignure. »

« Et maintenant, ajoute Pelletier d'Oisy, je dois dire que je suis plus que jamais confiance dans l'appareil que je pilotais. Cette confiance était telle que quelque jour prochain, mon intention était de revenir au Bourget pour prendre le départ. »

Le fils de Gorki assassiné par les communistes

Moscou, 15 juin. — Parmi les victimes contre-révolutionnaires des meurtres commis par le Gouvernement soviétique russe, figure M. Pechkof, fils de l'écrivain russe Maxime Gorki, dont le vrai nom est Pechkof.

On sait que Gorki adhéra dès le début au mouvement communiste.

Un professeur de Philosophie assassiné à Aix

Marseille, 15 juin. — Un assassinat qui a produit une vive émotion, s'est produit à Aix.

M. René Boulignes, professeur de philosophie, originaire de Saint-Etienne, a été tué à coups de revolver.

Le mobile du crime serait la vengeance.

Le communiste Girardin est mis en liberté

Paris, 15 juin. — M. Barthou, ministre de la Justice, qui a consulté hier à la Chambre qu'une mesure de grâce était intervenue en faveur du militant communiste Girardin, incarcéré à la Santé, a donné des instructions pour que ce détenu soit libéré aujourd'hui même.

ECHOS

Billet Parisien

Lorsque le maréchal prince de Soubise, celui-là même que Frédéric le Grand estimait si fort, fut nommé, à son tour, à son tour, hôtel par Louis Bretonneau, le Roitelet n'eut pas le loisir d'habiter l'hôtel de Soubise, aujourd'hui Archives nationales.

C'est, en effet, entre ses murs, sur ses planchers de chêne et des « cuirs dorés » combles, que se sont accumulés dès l'origine, dans les titres exhibés à Paris, tant historiques qu'administratifs, de l'ancien régime, auxquels viennent s'ajouter ceux de Chamberlain à Berlin, les administrations n'ont plus besoin pour les affaires courantes.

Les habitants du Marais, artisans et petits fonctionnaires, qui, depuis plus de cent ans, *voient* avec des *trésors* inestimables, et qui trente recherchés sous ces grilles de fer dites de dictature et sous la direction supérieure du conservateur, chasseur de rats, conservent toutes les vieilles paperasses de la Nation.

Mais contrairement à l'opinion commune, ces documents ne sont pas poussiéreux, ces documents écrits. *Une foule d'objets, enfermés dans les armoires de l'hôtel Soubise sont des joyaux historiques du passé. Tels l'habit de Damiens qui frappa d'un coup de canif Louis XV dans la cour des princes*, le mouchoir ensanglanté de la reine Marie-Antoinette, l'habit de la duchesse infernale de Fiesque, la cuirasse de Jeanne d'Arc, *le poignard de Louvel, l'assassin du duc de Berry ; la machine infernale de Fieschi ; le canon qui se pointait de main en main pour se donner la mort lors des commémorations du massacre de la Saint-Barthélemy ; les autographes donnés à l'échafaud : le bureau de Louis XVIII ; celui du Comité de Salut public sur lequel fut écrite la Déclaration ordonnant ; la bande tablé qui servit aux Constituants en 1790 pour diviser la France en départements ; des clefs de la Bastille, de villes conquises...*

Il n'est ce pas l'histoire Lenôtre qui, tantôt au jour les cartons inondés, tantôt qui s'alignent dans d'immenses salles sur plusieurs kilomètres, découvrit une enveloppe qui portait cette inscription : Objets recueillis sur Robespierre au moment de le 9 thermidor an II », et dont il n'était question que des grands crayeux, une ou deux lettres secondaires, et trois ou quatre clef de son appartement que la frère de l'« Incorruptible » avait mise dans sa poche, le matin même où elle devait être guillotinée, et qui avaient apparaît identiques ou supérieures ?

Deuxièmement : s'il est exact que les gardiens de bureaux recrutés dans les commissions comprises entre 850 et 1.700 francs, alors que les gardiens de bureaux admis à concours d'admission, diplômés, sont exclus du bénéfice de ces indemnités.

Le ministre répond que l'honorable député est prié de vouloir bien se reporter à la réponse faite à la question n° 12.118 insérée au *Journal Officiel* du 28 mai 1927.

De retour au Bourget Pivolo raconte son accident

Paris, 15 juin. — Pelletier-Doisy a raconté en ces termes l'accident dont il fut victime hier : « Devant moi, des arbres bordant la route de Senlis présentaient une barrière impossible à franchir. La seule solution était de virer. Je m'y préparais alors et me posai correctement, lorsque sous le poids de l'essence qui n'avait pas eu le temps de vidanger, et remontant d'une légère dépression le train s'affaissait et l'appareil piqua du nez. C'est alors que, comme un éclair dans la nuit, le souvenir de notre pauvre camarade Tessier qui avait aussi du atterrir malheureusement au cours d'un semblable vol d'entraînement à Villacoublay, et qui n'avait pas sauté fut mortellement blessé.

Quoique n'ayant vu aucune flamme je criai à Gonin : « Au feu, sautons-nous ! » Nous sautâmes ; quelques secondes après l'explosion se produisait heureusement. Gonin et moi n'avons pas la moindre égratignure. »

« Et maintenant, ajoute Pelletier d'Oisy, je dois dire que je suis plus que jamais confiance dans l'appareil que je pilotais. Cette confiance était telle que quelque jour prochain, mon intention était de revenir au Bourget pour prendre le départ. »

Le fils de Gorki assassiné par les communistes

Moscou, 15 juin. — Parmi les victimes contre-révolutionnaires des meurtres commis par le Gouvernement soviétique russe, figure M. Pechkof, fils de l'écrivain russe Maxime Gorki, dont le vrai nom est Pechkof.

On sait que Gorki adhéra dès le début au mouvement communiste.

Un professeur de Philosophie assassiné à Aix

Marseille, 15 juin. — Un assassinat qui a produit une vive émotion, s'est produit à Aix.

M. René Boulignes, professeur de philosophie, originaire de Saint-Etienne, a été tué à coups de revolver.

Le mobile du crime serait la vengeance.

Le communiste Girardin est mis en liberté

Paris, 15 juin. — M. Barthou, ministre de la Justice, qui a consulté hier à la Chambre qu'une mesure de grâce était intervenue en faveur du militant communiste Girardin, incarcéré à la Santé, a donné des instructions pour que ce détenu soit libéré aujourd'hui même.

Un docteur se prête à la transfusion du sang

Marseille, 15 juin. — On Anglais fixé depuis longtemps à Endoume, tombé subitement malade ces jours derniers. La transfusion du sang étant été jugée indispensable, un de ses voisins, jeune docteur, élève à l'Ecole de Santé du Pharo, qui préparait son doctorat actuellement, s'offrit à l'opération qui réussit admirablement.

Le jeune médecin tint à garder l'anonymat.

SPORTS

Le Tour de France Cycliste

Le 21me Tour de France cycliste se disputera du 28 juin au 17 juillet. Le règlement de la plus formidable course routière du monde a reçu cette année des modifications profondes et la forme de la vingt-unième édition du Tour de France n'a, pour ainsi dire, aucun rapport avec celles des années précédentes.

Cette année, le Tour de France se disputera sur 24 étapes au lieu de 18 l'an dernier ; la plupart de celles-ci auront des départs séparés et par équipes de marques ; elles se disputeront en quelque sorte contre la montre ; d'autres étapes se disputeront en ligne, notamment les étapes de montagne.

Voici le tableau des départs avec la nationalité des différents et des départs séparés :

Juin 19 : Paris-Dieppe (d. s.), 180.
» 20 : Dieppe-Le Havre, 128.
» 21 : Le Havre-Caen (d. s.), 221.
» 22 : Caen-Cherbourg (d. s.), 140.
» 23 : Cherbourg-Dinan (d. s.), 199.
» 24 : Dinan-Brest (d. s.), 206.
» 25 : Brest-Vannes (d. s.), 208.
» 26 : Vannes-Les Sables (d. s.), 264.
» 27 : Les Sables-Bordeaux (d. s.), 293.
» 28 : Bordeaux-Bayonne (d. s.), 231.
» 30-1er : Bayon.-Luchon (d. i.) 326.
Juillet 2-3 : Luchon-Perpignan (d.i.) 325.
» 4 : Perpignan-Nice (d. i.) 331.
» 5 : Marseille (Aix-Cintat)-Toulon (d. s.), 123.
» 6-7 : Toulon-Nice (d.i.) 230.
» 8 : Nice-Briançon (d. i.), 275.
» 9-10 : Briançon-Evian (d. i.), ?
» 11 : Evian-Pontarlier (d. s.), 213.
» 12 : Pontarlier-Belfort (d. s.), 119.
» 13 : Belfort-Strasbourg (d. s.), 143.
» Strasbourg-Metz (d. s.), 160.
» 15 : Metz-Charleville (d. s.), 163.
» 16 : Charl.-Dunkerque (d.s), 270.
» 17 : Dunkerque-Paris (d.i.), 340.

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

Ce matin de 5 à 6 heures : Cazal L. contre D. A. ; de 6 à 7 h. A. Valery contre P. J. ; de 7 à 8 h., R. G., contre Garelli ; de 8 à 9 h., C. M., contre O. C.

Ce soir de 17 à 18 h., Mingeon contre Geunardi ; de 18 à 19 h., Gimet contre Pietri ; de 19 à 20 h., Bidos contre Brizi ; de 20 h. à 21 h., Olivani contre Guintrand.

Demain matin, de 5 à 6 h. R. V. contre P. C. ; de 6 à 7 h., Gaillard contre Lucel ; de 7 à 8 h., R. N. contre Ottaviani ; de 8 à 9 h., T. N. contre Cesari Engelbi.

On jouera avec des balles Wilson, fournies par la Société Star Tennis Club Bastiais.

Un concours cultural, doté de prix importants par l'Office agricole départemental de la Corse, est ouvert entre les producteurs de cédrats de la plaine orientale dont les plantations composent dans la région littorale qui s'étend de la Solenzara, sont en outre situées à proximité d'une route carrossable accessible aux véhicules automobiles, pour faciliter les visites des membres du jury.

Les demandes d'inscription à ce concours doivent être adressées avant le 15 août à la Direction départementale des Services agricoles, à Ajaccio. Les visites des propriétés auront lieu dans la première quinzaine de septembre et la proclamation des récompenses le 8 de ce même mois, à Sainte-Nicolas, à l'occasion de la première Foire du Cédrat, qui se tiendra cette année dans cette localité.

Cette décision, d'une importance particulière pour le producteur de cédrats, a pour but de développer la culture de ce fruit si délicat. L'auteur du petit accident allait se trouver dans l'obligation de vendre à bas prix sa récolte.

Fait heureusement pour le prestige de la police, le propriétaire de la voiture était pressé ; il donna l'ordre à son chauffeur de repartir.

Au coup de sifflet suivant, l'agent, mécontent, se rebourna avant d'arrêter son bâton.

LE BATON DE L'AUTORITE

Sur le boulevard, l'autre soir, c'était très était grande, comme toujours. Soudain, un coup de sifflet prolongé, strident, éclata. Un petit chauffeur, qui l'on peut désigner sous les vocables de [illegible] ne s'arrêta pas.

D'après Héraldie, les Italiens [illegible] les mêmes à frapper des mains [illegible] et certains [illegible] ne [illegible] les femmes [illegible] des [illegible] [illegible] [illegible]

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi et Offres gratuites. — Vente, Achat, Echange, Locations, Divers : 0 fr. 50 la ligne de 34 lettres ou espaces. Toutes les autres rubriques : 1 fr. la ligne de 34 lettres ou espaces. Domiciliation : 1 fr. 5 en sus. Les insertions ne sont imprimées que dans la semaine qui suit leur réception. Les numéros ne sont délivrés que le jour de la semaine. Insertion : s'adresser aux Bureaux du Journal dans les 3 jours qui suivent la parution de l'annonce. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

ON DEMANDE une ouvrière de prétention à la campagne. S'adresser au Bureau du Journal.

PERDU depuis le 5 juin grosse jument, robe rouge, tête habituée avec un glacon à l'épaule gauche, saisie d'une mauvaise manière. Prière de donner renseignement contre récompense à M. Sonvico Charles à Lucciana.

A VENDRE pas loin, très bien situé, bons rapport. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER à Cardo, petit appartement de 3 pièces offres bureaux du *Petit Bastiais*.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPART DU CONTINENT pour la CORSE

Jeudi 16 de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16 de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Ajaccio à 9 h.
Samedi 18 de Nice p. Bastia à 5 heures.
Samedi 18 de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21 de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24 de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 5 heures.
Samedi 25 de Toulon p. De-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. De-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS DE CORSE pour le CONTINENT

Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 de Bastia p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 de Bastia p. De-Rousse à 19 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 de Bastia p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Nice à 20 h.
Mercredi 22 de Bastia p. Nice à 21 h. 30.
Mercredi 22 de Calvi p. Toul.-Mars. à 18 h.
Mercredi 22 de Bastia p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h. 30.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 de Bastia p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Bastia p. Nice à 21 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 de Bastia p. Marseille à midi.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 29 de Bastia p. Nice à 21 h. 30.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

RESTAURANT PUJOLA
13, Rue de L'Opéra - BASTIA
Service à la Carte - Repas sur commande
SALONS RESERVES

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse, le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape : 7 juillet — Ajaccio-Bastia, par Piana.
2e — 8 — Bastia-Ile-Rousse, par Calvi.
3e — 9 — Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e — 11 — Bastia-Ghisonaccia.
5e — 12 — Ghisonaccia-Bonifacio.
6e — 13 — Bonifacio-Sartène.
7e — 14 — Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires

DEPOSITAIRE

les moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie Thomson - Houston.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses
Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

Louis Rogliano

23, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-43

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles DEERING

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia
Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

MARFISI
Apéritif au Quinquina
UN NECTAR ! LE PLUS ESTIMÉ

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

Le Directeur-Gér. : LUCIEN CORDIER

REGINA
La Reine des Cigarettes

BOURSE DE PARIS
du 15 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédent	Cours du jour
3 p. 100 PERPETUELS	59,50	59,40
3 p. 100 1903	57,40	57,40
4 p. 100 1917	64,50	64,25
4 p. 100 1918	64,50	64,25
4 p. 100 1920	63	63,50
5 p. 100 1915	87,50	87,50
5 p. 100 1916	88	88
BONS DU TRÉSOR 6 p. 100 1920	118	117
— — 1921	108	107
— — 1922	116	115
— — 1923	120	120
OBLIG. CAISSE AUTONOME	500	502
CRÉDIT NATIONAL 1919	493	496
— — 1920	470	470
— — 1920	515	517
— — 1921	500	500
BONS T. p. 100 1920 AISNE	118	120
— — PAS DE CALAIS	118	120
DÉPART. SEINE 7 p. 100 1916	403	411
PARIS 1905	402	402
— 1909	502	500
— 1925	510	499,50
COMMUNALES 1879	475	475
— 1920	515	511
FONCIER		
BANQUE DE FRANCE	14150	14150
— NATION. DE CRÉDIT	786	785
— PARIS & PAYS BAS	1838	1844
— UNION PARISIENNE	1230	1230
COMPAGNIE ALGÉRIENNE	1760	1760
COMPT NATION. D'ESCOMPTE	1310	1310
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	2415	2391
CRÉDIT LYONNAIS	2018	2018
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1254	1245
SOCIÉTÉ GÉNÉR. FONCIÈRE	1015	1040
SUEZ CAPITAL	13040	13040
SUEZ PARTS	12760	12760
SUEZ-CAVALES	10450	10452
EST capital	1264	1264
LYON capital	1660	1660
MIDI capital	1120	1122
NORD-CAPITAL	1800	1800
ORLÉANS capital	1110	1108
SANTA-FE, CIA, DE FER	1000	1000
DIST. ELECTRICITÉ	1420	1420
COMP. GEN. ELECTRICITÉ	3035	3033
THOMSON	1240	1240
TREFILERIES DU HAVRE	281	277
MINES DE COURRIÈRES	1000	1000
MINES DE LENS	426	430
KULHMANN	1178	1174
PHOSPHATES DE GAFSA	1200	1202
PECHINEY	1720	1702
CHARBONS RÉUNIS	1130	1130
TRANSATLANTIQUE GRD	1000	1000
VOITURES PARIS	1000	1000
CULTURES TROPICALES	207	204
PATHÉ CINÉMA JOUISS.	1000	1000
SUCRERIE SAY	1000	1000
RUSSIE 4 p. 100	31,50	31,50
RUSSIE 5 p. 100 1906	19,50	19,50
RUSSIE 6 p. 100	108	107
TURC 4 p. 100	120,50	119
TURC 5 p. 100 1914	43,75	43,50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	502	500
— OTTOMANE	1491	1491
CRÉDIT FONCIER EGYPTIEN	1000	1000
WAGONS LITS ORD.	1000	1000
CENTRAL MINING	1000	1000
RIO TINTO	1000	1000
ORIENTAL CARPET	1000	1000
RÉTHONIA	1000	1000
SUCRERIES D'EGYPTE	1000	1000
MINES MEXICAINES 1903	1000	1000
SMAKAIN	1000	1000
LANGUEDOC	1000	1000
FINANCIÈRES CAOUTCHOUC	1000	1000
CHANTIERS	1000	1000
CONCORDIA	1000	1000
DE BEERS ORD.	1000	1000
ESTRELLAS	1000	1000
FRANCO WYOMING	1000	1000
RIO-NAVACHA	1000	1000
JAGERSFONTEIN	1000	1000
MALACCA ORD.	1000	1000
MEXICAN EAGLE ORD.	1000	1000
MODDERFONTEIN	1000	1000
MONTEGATINI	1000	1000
MZAITA	1000	1000
PADANG	1000	1000
RAND MINES	1000	1000
ROUMANIQUES	1000	1000
TANGANYKA	1000	1000

CHANGES

	Cours précédent	Cours du jour
Londres	124,75	124,75
New-York	25,5450	25,5450
Allemagne (100 reichsmark)	606,75	606,75
Belgique	359,75	359,75
Espagne	440	440
Hollande	1035	1035
Italie	141,50	142,75
Pologne	2,80	2,80
Suisse	497	497,75

COMPTANT

CH. DE FER SUDTES ALGERIE	340	340
CH. DE FER DÉPARTEMENTS	345	345
CANAL DE SUEZ	4700	4700
LYONNAISE DES EAUX CAP.	1495	1495
ELECTRICITÉ PARIS	1000	1000
UNION ÉLECTRICITÉ	435	436
PÉRENCHIES	1000	1000
LEBON	402	402
GAZ DE PARIS	1000	1000
SCHNEIDER	1115	1115
FIVES LILLE	1450	1510
SAINT-GOBAIN	4500	4510
VERRERIE CAIRMAUX	1410	1414
SALINS-MIDI capital	1000	1000
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1000	972
DISTILLERIE INDO-CHINE	1000	1000
POLIET CHAUSSON	1000	1000
GALERIES LAFAYETTE	1000	1000
PARIS FRANCE	1000	1000
PRINTEMPS	1000	1000
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA	1000	1000
LAND BANK OF EGYPT	1000	1000
CRÉDIT FONCIER AUTRICHE	1000	1000
— MEXICAIN	1000	1000
— CUBA	1000	1000
TARACS PHILIPPINES ordinaire	1000	1000
BANQUE PENINS. MEXICAIN	1000	1000
— CHARBONNAGES JAPON	1000	1000
CRÉDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1000	1000
BI-METAL	1000	1000
HOTCHKISS	1000	1000
MEYER CHARLTON	1000	1000
TAI CS LUZENAC	1000	1000
— ITAL DEUTCH	1000	1000
SNECMA	1000	1000

Fonds d'Etat Etrangers

ANGLAIS 2 1/2	370	367
ARGENTIN 4 p. cent. 1886	1000	1000
ARGENTIN 5 p. 100 1909	1000	1000
BRÉSIL 4 p. 100 1889	1000	1000
BULGARE 7 p. 100 1902	1000	1000
CHINE 4 p. 100 1895	1000	1000
EGYPTE, ANNUITÉ	1000	1000
HELLEN 5 p. 100 1914	1000	1000
ITALIE 3 p.	1000	1000
JAPON 4 p. 100 1899	1000	1000
MEXIQUE 4 p. 100 1904	1000	1000
ROUMANIE 4 p. 100 1892	1000	1000
SUISSE 4 p. 100 1911-24	1000	1000
TURC 1903	1000	1000
TURC 4 p. 100	1000	1000

EXTRAIT

DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BASTIA
DEPARTEMENT DE LA CORSE

Par jugement rendu contradictoirement en la Chambre de ce Tribunal jugeant en Police correctionnelle, le 11 mai 1927, le nommé Marcantoni Jean-Paul, berger, demeurant à Mazzola, a été condamné pour massacre de lait, commis depuis temps non prescrit, à deux cents fr. d'amende, à l'affichage et à l'insertion du jugement par application des articles 1, 3 et 7 octobre du 1er août 1905, 463 du Code pénal.

N'y ayant appel.

Pour extrait conforme, délivré à la requête de M. le Procureur de la République, le Greffier.

Vu et vérifié :
Le Procureur de la République,
Louis MOZER.

ETUDE DE Me SCANIGLIA
19, RUE DE L'OPERA

Vente par autorité de Justice

A Bastia, quartier de Toga, au garage Cipriani, le dimanche 26 juin 1927, à dix heures, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur d'une camionnette automobile, marque Berliet, de 12 CV, portant le N° 52.378 VAR.

Cette camionnette automobile presque neuve a son moteur entièrement démonté par suite d'un bloc à échanger par les soins de la maison Berliet.

La vente se fera expressément au comptant, sous peine de folle enchère.

Il sera, en outre du prix de la vente, perçu 15 %.

L'huissier poursuivant :
Dominique SCANIGLIA.

Imprimerie E. CORDIER & FILS
8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA. TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE

Factures — En-tête Lettres Mémorandum — Catalogues Lettres de faire-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.

TRAVAUX DE LABEUR

Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

T.S.F.

Avant de fixer définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI
34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

POSTES - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CASQUES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA

Installations complètes, Renseignements et démonstrations sur demande.

CAP CORSE
GRAND PRIX
Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury
Hors Concours
Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 16

L'Ange et la Couronne
par PIERRE FREDERIX

Eh bien ? monsieur Phillimore ? dit-elle en s'approchant.

Il balbutia comme un enfant pris en faute.

Excusez-moi si je vous dérange. Ce n'est pas que j'ai quelque chose qui vaut la peine d'être dit... Je pensais... je parlais tout seul...

Maintenant seulement, il comprenait qu'il avait gaspillé une pièce pour le bonheur de Maude.

C'est très aimable, monsieur Phillimore... disait-elle en riant. Mais vous semblant des raisons pour ne le faire ?

— Vous voulez toujours de bien jolies choses... reprit-elle, à promener dans votre chambre.

— Je ne vous comprends pas...

— Un de ces jours, vous...

Et, tandis qu'il tremblait à briser le bois...

— Vous n'avez rien à me boire, je suppose ?...

— Oh non, fit Dan vivement.

La respiration lui manqua. Ainsi, la pièce n'était pas tombée dans l'escalier de Maude. On lui avait donc mal raconté. Quelqu'un avait donc vu qu'il n'avait plus rien à y acheter, et qu'il ne savait pas ce qu'il allait devenir, comme jadis, Bastien, il se sauva.

Presque chaque soir, avant le dîner, il allait à la Comédie. La Compagnie Jones, en séparation, l'accueillait aussi bien que par le passé. Les habitués l'invitaient à leur table, on restait silencieux auprès de lui. Dan surprenait ses chuchotements.

Un beau soir, ce fut Dan Phillimore, le Dan d'autrefois, qui parut.

De la salle, nulle tête ne qu'on lui offrait.

Mais on lui fit un peu plus de place, on l'observa de nouveau. Il commençait à songer douloureusement à Maude.

Un dîner, un bon dîner, et il serait heureux... Il se surprit à penser à la cuisine de Maude, à la perfection de certains plats qu'elle savait si bien apprêter. Il se souvint de ses yeux, de ses cheveux, de ses mains, de ses attentions, de son amour ! Bien... Il croyait l'oublier, et voilà que tout à coup, il se rappelait ses moindres paroles, ses gestes, ses caresses à lui-même. Si au moins, il avait pu la revoir une fois sur son trottoir, une dernière fois ! Des femmes il en avait connu. Elles avaient disparu dans cet abominable oubli ! Pas une ! Il ne se rappellerait pas une d'entre elles ! Rien que Maude, qui l'avait trahi. La vieillesse !... Et, pour le reste, c'était comme s'il n'avait jamais vécu.

Furieusement il vidait son verre. Une colère sourde le prenait : il était victime de laideur, d'injustice, d'obstacles. Pourquoi ne pas s'échapper ? Il était sur les quais. L'embarquement, oui-on-droit le tuer, verrait d'autres pays, d'autres gens. Un ou deux ans de voyages d'entièrement, et refroidi dans d'oubli d'autres refont leur fortune. Agir ! A cette pensée, ses vieux avocats se taisaient.

Mais si, sur les bateaux non plus, il ne trouvait personne qui s'intéressât à lui ? Il n'avait pas d'argent, pas de service particulier ? Un homme sans valeur ? Les capitaines se défiaient souvent d'un individu dont personne ne connaissait d'où il sortait ni ce qu'il était. A quoi bon cette exposition ? Il ne tarderait pas à revenir, à se faire engager à terre ? Il ne veut à rien. Il ne voulait pas de lui. Il ne voulait pas de lui. Il ne voulait pas de lui. Il ne voulait pas de lui.

Dan se leva et, à pas lents, prit du tabac de cigarettes. Il recommençait à songer douloureusement à Maude.

Il ne voulait pas de lui. Il ne voulait pas de lui. Il ne voulait pas de lui.

inciter toute une population de travailleurs à venir nous prêter le concours puissant que nous réclamons, que ne nous refusera pas notre ami.

Si ce que nous pensons pour qu'il nous vienne des attributions de la Chambre d'agriculture de la prospérité du régime sont tout de la prospérité du Comité, étaient que l'un propriétaire terrien communiste et les tenanciers pour que nous soutenait des villes. Ils ont les terres exploitées d'offrent pas les mêmes exactement comme les autres. Ils ont pas besoin d'engrais, de produits antiparasitaires, de machines agricoles, de charrues, de semences sélectionnées, de bêtes de labour, de fourrages, de paille, de litière, de bâtiments d'exploitation, de clôtures, de chemins d'accès, de puits, de pompes, de moulins à vent, de tracteurs, d'automobiles, de camions, de carburants, de lubrifiants, de pneus, de chambres à air, de courroies de transmission, de fils de fer barbelés, de piquets de clôture, de sacs, de ficelle, de cordages, de bâches, de tuyaux d'arrosage, de pulvérisateurs, de pompes à purin, de fosses à purin, de silos, de hangars, de granges, de greniers, de fenils, de bergeries, de porcheries, de poulaillers, de clapiers, de pigeonniers, de ruches, de vergers, de jardins potagers, de serres, de couches, de châssis, de cloches, de paillassons, de pots à fleurs, de caisses à fleurs, de jardinières, de vases, de statues, de fontaines, de bassins, de pièces d'eau, de rocailles, de gazons, de pelouses, de parterres, de massifs, de plates-bandes, de bordures, de haies vives, de treillages, de tonnelles, de pergolas, de berceaux, de charmilles, de labyrinthes, de bosquets, de futaies, de taillis, de forêts, de parcs, de jardins d'agrément, de jardins d'hiver, de jardins suspendus, de jardins flottants, de jardins de curé, de jardins de cure, de jardins de curés, de jardins de curés de cure, de jardins de curés de cure de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé de curé, de jardins de curés de cure de curé

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Objets perdus : 5 fr. 50 le mot minimum ; 3 fr. 50 le mot (minimum : 3 fr.). Une majoration de 50 0/0 est appliquée pour les annonces encadrées paraissant aux réclames dans les jours de la semaine.

Les modèles d'abonnement aux Bureaux du Journal donne droit à un supplément de 3 fr. demander un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

ON DEMANDE une ouvrière de prétérence à la campagne. S'adresser au Bureau du Journal.

PERDU depuis le 5 juin grosse jument, robe rouge, tête balzanée avec un gamelon à l'épaule gauche, sabtée d'une main noire. Prière de donner renseignements contre récompense à M. Sonosvigo Charles à Lucciana.

A VENDRE lolt bar, très bien situé, bons produits. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER à Cardo, petit appartement meublé. Faire offres bureau du *Petit Bastiais*.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Jeudi 16, de Marseille pour Ajaccio à midi.
Jeudi 16, de Livourne pour Bastia à midi.
Vendredi 17, de Nice pour Bastia à 9 h.
Samedi 18, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 18, de Toulon pour Calvi à 18 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Jeudi 16 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 17 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mere. 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 18 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à midi.
Mere. 29 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

Les Ouvrages Indispensables

Publie la liste complète, en un seul volume des obligations sorties remboursables au pair ou avec lots et non réclamées au 31 Décembre

L'édition 1927 vient de paraître sur 140 pages et contient les listes des 662 emprunts : 72 emprunts à lots (Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, etc.), et de 209 emprunts amortissables (fonciers, communaux, etc., emprunts sinistrés émis par l'Etat, Emprunts des Sociétés foncières, Electricité, Eaux et Gaz, Mines, Métallurgie, Navigation, Principales actions, etc.). Au total plus de 500.000 numéros d'obligations représentant 250 millions de francs de lots non réclamés. Prix : 15 francs. France : 18 frs 50. Aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA. TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE — Factures — En-tête Lettres Mémorandum — Catalogues Lettres de faire-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.

TRAVAUX DE LABEUR — Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre — Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles DEERING

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia

Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

RESTAURANT PUJOLA

19, Rue de L'Opéra - BASTIA

Service à la Carte - Repas sur commande

SALONS RESERVES

MARFISI

Apéritif au Quinquina

UN NECTAR ! LE PLUS FORT

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

LE DIRECT.-GÉR. : LUCIEN CORDIER

REGINA

La Reine des Cigarettes

BOURSE DE PARIS

du 16 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédent	Cours du jour
5 p. 100 PERPETUEL	93	93.80
5 p. 100 1/2	74.40	74.40
4 p. 100 1/2	63.30	64.10
4 p. 100 1/2	65.30	65.60
5 p. 100 1/2	87.10	86.80
5 p. 100 1/2	87.75	88.10
5 p. 100 1/2	88	88
BONS DU TRESOR 5 p. 100 1922	97.10	97.10
— — 1923	97.75	98.10
— — 1924	98	98
— — 1925	97.50	97.50
— — 1926	97.75	97.75
OBLIG. CAISSE AUTONOME	97.75	97.75
CREDIT NATIONAL 1917	435	435
— 1919	385	385
— 1920	327	475
— 1925	476	470.50
— 1926	474	474
BONS 7 p. 100 1920 AERIEN	507	504
— PAR DE CALAIS	507	505
DEPART. SEINE 7 p. 100 1898	507	505
— 1918	509	501
— 1919	508.50	504.50
COMMUNALES 1879	507	505
— 1920	501	501
TERME		
BANQUE DE FRANCE	14300	14700
NATION. DE CREDIT.	1750	1750
— PARIS A PAYS BAS	1918	1780
— UNION PAR (SEINE)	1918	1780
COMPAGNIE ALGERIENNE	1700	1700
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1190	1320
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1010	1010
CREDIT LYONNAIS	1410	1410
SOCIETE GENERALE	1040	1040
SOCIETE GENER. FONCIERE	1455	1453
SUEZ CAPITAL	10440	10435
SUEZ PARTS	10500	10500
SUEZ CERTIFICATS	1440	1440
EST (capital)	955	970
LYON (capital)	1230	1230
MIDI (capital)	1040	1040
NORD CAPITAL	1055	1055
ORLEANS (capital)	1070	1070
SANTA-FE GN. DE FER	1251	1251
DIST. ELECTRICITE	1230	1230
COMP. GEN. ELECTRICITE	1230	1270
THOMSON	515	518
TREFILERIES DU HAVRE	1040	1040
MINES DE COURRIERES	931	963
MINES DE LENS	480	484
KULHMANN	712	704

	Cours précédent	Cours du jour
PHOSPHATES DE GAFSA	1010	1000
PECHINEY	1701	1720
CHARGEURS REUNIS	1000	1000
TRANSATLANTIQUE ORD.	221	221
VOITURES PARIS	455	455
CULTURES TROPICALES	344	340
PATHE CINEMA JOUISS.	404	441
SUCRERIE SAY	1	1
RUSSIE 4 p. 100	10.50	10.70
RUSSIE 5 p. 100 1906	11.50	11.50
SERBE 1895	125	130
TURC 4 p. 100	115	114.30
TURC 5 p. 100 1914	60	61.50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1011	1040
— OTTOMANE	1470	1465
CREDIT FONCIER EGYPTIEN	2005	2005
WAGONS LITS ORD.	1000	1000
CENTRAL MINING	2140	2140
RIO TINTO	1405	1405
ORIENTAL CARPET	400	401
PETROFINA	1000	1000
SUCRERIES D'EGYPTE	1042	1050
BANQUE MEXICAINE 1903	1070	1065
GRAFSTROM	915	915
CAMOUDOS	480	480
FINANCIERE CAOUTCHOUC	241	241
CHARTERED	172	170
CONGOMINES	224	224
DE BEERS ORD.	1007	1005
ROYAL DUTCH	1415	1415
FRANCO WYOMING	220	221
HISPANO-AMCA	1000	1000
JAGERSFONTEIN	1	1
MALACCA ORD.	442	413
PRINCE EAGLE ORD.	31.50	31.50
MODDERFONTEIN	1	1
TANGANYCATIN	241.50	241.50
MZAITA	270	264
RAND MINES	1450	1415
RAND MINES	440	440
ROUMANIO-BELGES	95	95.50
SIDERURGIE	1000	1000

COMPTANT	Cours précédent	Cours du jour
CH. DE FER BOUCHES ALGERIE	142	142
CH. DE FER DEPARTEMENT	1	1
DOCKS MARSEILLE	405	411
L'ADMIRALE DES EAUX CAP	1000	1000
ELECTRICITE PARIS	1000	1000
UNION ELECTRICITE	1000	1000
PENNICHES	1000	1000
LEBON	1000	1000
GAZ DE PARIS	1000	1000
SOMMEDIEE	1000	1000
FIVES LILLE	1000	1000
SAINT-GOBAIN	1000	1000
VERRERIE CARMAUX	1000	1000
SALINS MIDI ORDINAIRE	1000	1000
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1000	1000
DISTILLERIE INDO-CHINE	1000	1000
POLIET CHAUSSON	1000	1000
GALERIES LAFAYETTE	1000	1000
PARIS FRANCE	1000	1000
PRINTEMPS	1000	1000
BANQUE FRANCAISE DES PLATA	1000	1000
LAND BANK OF EGYPT	1000	1000
CREDIT FONCIER AUTRICHE	1000	1000
— MEXICAIN	1000	1000
— CUBA	1000	1000
TABACS PHILIPPINES ORDINAIR	1000	1000
BANQUE OTTOMANE	1000	1000
INDUSTRIELLE JAPON	1000	1000
CREDIT FONC. FRANCO-CANAD	1000	1000
BI-METAL	1000	1000
HOTCHKISS	1000	1000
MEYER CHARLTON	1000	1000
TALES LUZENAC	1000	1000
— AL DEUTCH	1000	1000
SHELL	1000	1000

Fonds d'Etat Etrangers		
ANGLAIS 4 p. 100	1000	1000
ARGENTIN 5 p. 100 emp. 1886	1000	1000
BELGES 3 p. 100 1905	1000	1000
BRESIL 5 p. 100 1913	1000	1000
BULGARE 5 p. 100 1902	1000	1000
JAPON 4 p. 100 1899	1000	1000
JAPON 4 p. 100 1905	1000	1000
MEXIQUE 4 p. 100 1904	1000	1000
ROUMANIE 4 p. 100 1903	1000	1000
SUED 3 p. 100 10-34	1000	1000
SERBE 1903	1000	1000
TURC 4 p. 100	1000	1000

CHANGES	Cours du jour	Cours du jour
Londres	124.825	124.80
New-York	25.575	25.57
Allemagne (100 reichsmark)	603.50	603.50
Belgique	358.75	358.75
Espagne	440.75	441.50
Hollande	1025.75	1025.75
Italie	142.75	142.75
Suisse	493.50	493.50
Autriche	360.75	360.75

HOTEL - BAR - RESTAURANT

sur Quai Joliette à céder entièrement remis à neuf. Fortune assurée à famille Corse. Prix 225.000 avec 80.000 comptant. Ecrire Fossaert, 75, rue Sébastien, Marseille.

SANTU CASANOVA

Primavera Corsa

Exigez la Marque **J. VIDAL**

Se méfier des contrefaçons

Prix : 12 francs

En vente à la Librairie de la *Petit Bastiais* et chez l'auteur, 9, rue l'Opéra, Bastia *franco-poste*, 12 fr. 65).

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, pl. St-Nicolas 15 bis, 3e Paoli à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à prévis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement de tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-application du timbre — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuille.

LOCATION DE COFFRE-FORTS

Compartiments depuis 20 fr. par an

CAP CORSE — GRAND PRIX — Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury — Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Jardins et Maisons Corses

Modèles de maisons de plan inédits et de jardins

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 16

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

Au moment de remettre dans sa poche le portefeuille où il en avait serré quelques-uns, il s'avisa qu'il avait pour sa souvenir de Marie-Rose. Bien ; pas une boucle de ses cheveux, pas un portrait, pas une ligne de son écriture, pas même une fleur qu'aurait touchée sa main ? Il en fut vaguement déçu ! Alors non plus, il n'avait jamais songé. Il savait bien, cependant, qu'il devait partir un jour, et sans doute, tristement ; mais il l'avait oublié dans la douceur de ses entretiens avec Marie-Rose. Et, lorsqu'il le quittait, son souvenir n'emblait encore son esprit contre toute autre impression que celle de son séjour. Il se faisait offrir un cours des jours, comme si l'étape, où il se trouvait si heureux, ne devait point finir.

De tous les doutes, de toutes les craintes, de tous les soupçons de la nuit précédente, il n'était plus trace dans sa pensée, remplie d'une seule angoisse : il quittait Marie-Rose.

L'ordonnance, s'inquiétant de la brièveur que son officier mettait à se préparer, crut pouvoir se permettre, avec la familiarité plus grande qu'crée le pied de guerre, de l'avertir qu'il manquait de quelques objets.

— Mon lieutenant sait que le commandement est à huit heures ?

Etienne sursauta, marcha à ses rêves. Huit heures, mais c'était fini de rêver ! Il allait se retrouver seul, sans cesse comme le vondrais ; il vous verrai souvent, où vous ne pas ?

— Oui, dit-elle.

— Tous les jours ?

— Oh ! Elle-ci, c'est beaucoup...

— Je vous écrirai aussi, où vous ordonnerez mes lettres ?

— Oui.

— Quelle souscription ? Mademoiselle Détroenes.

— Non, me tante s'en préoccuperait. Mettez seulement mademoiselle Marie-Rose, je m'arrangerai pour les recevoir moi-même.

— Et quand vous serez partie ?

— Je vous donnerai mon adresse si... si... vous le rester fidèle.

— Ah ! ne me faites pas l'injure d'en douter ! Dites-moi plutôt, quand je vous reverrai, quand nous nous marierons ?

— Oh ! pour cela, pas si vite ! Ils finir la guerre !

— Mais si elle est longue ?

— Nous attendrons.

— Et pour vous revoir ?

— Nous en causerons dans nos lettres. Quittons-nous à présent, Etienne, quittons-nous sans faiblesse...

Le jeune homme étouffait ses sanglots. Marie-Rose retenait plus maîtresse d'elle-même. Comprenant qu'il ne pouvait s'attacher plus longtemps, il embrassa la jeune fille avec une tendresse recueillie et triste, qui était poignante ! Elle lui rendit son baiser, puis, s'écarta brièvement de ses bras :

— Partez, lui dit-il, tout de suite, comme entre de sa desserche.

— Je le sais.

— J'ai tenu absolument à vous dire adieu.

— Je vous en sais gré.

— Et je vous le redis : adieu, adieu, et courage !

Elle s'enfuit en courant. Il demeura immobile et muet, les yeux fixés sur la porte qui venait de se refermer sur elle.

Elle s'arrêta un devant de lui, et lui tendit les mains.

— Adieu, fit-elle, adieu, et courage ! Un courage ! Le pauvre garçon s'en serait guère pour la quitter.

Marie-Rose ! si vous savier, j'ai le cœur si gros !

Il fut parut que ses yeux, à elle aussi, débordaient de larmes.

— Que voulez-vous ? dit-elle, cela devait arriver !

— Si j'étais sûr au moins que vous penseriez à moi, que vous n'oublieriez pas que, depuis hier, vous êtes ma fiancée ! Hier ! j'étais si heureux, Marie-Rose, et aujourd'hui, me séparer de vous, savoir si oui, si quand je pourrai revoir !

Il s'effondrait malgré lui, mais elle, se voulait pas céder à l'émotion.

— Avez donc confiance, je l'ai bien, moi, que Dieu vous protégera !

Il comprit, à ce mot, qu'elle résignait, mais que l'humiliation se mêlait à sa tristesse de le voir partir.

— Marie-Rose, dit-il, le prenant dans ses bras, jurez-moi que vous vous parderez pour moi, et que vous serez ma femme.

Elle se dégagea doucement.

— Pas de serments, dit-elle, de la foi, seulement, de la foi en elle que vous aimez, voilà ce que je réclame de vous.

— Il l'a, chère, Marie-Rose, mais, quoi vais-je devenir sans vous ? Vous m'écrirez

ECHOS — Informations Locales — SPORTS

Billet Parisien

Que se passe-t-il à l'ombre de la Sorbonne ?

M. Robert Bux, conseiller municipal, a fait un rapport aussitôt par la porte ouverte. Il s'agit, paraît-il, de vendre, sur le magnifique terrain sur lequel a été édifiée la mosquée, un petit square, *surmonté par la tête de Paris aux Italiens des Lieux Saints de l'Islam*, à la condition que la Mosquée desservirait un juger de l'Administration en France. *Il va donc* naturel qu'un membre de la municipalité veuille s'associer que le sacrifice consenti par les Parisiens répond bien au but poursuivi.

Il n'en serait rien.

La Mosquée, dit-on, a été transformée en « affaire », et un marin contrôle n'est exercé sur les fonds de cette entreprise commerciale. Le Grand Conseil est décidé en un dancing très recherché où l'on sable le champagne avec entrain. D'autre part, il paraîtrait que les vents musulmans sont crier à la profanation — qu'un haut personnage africain a installé dans une des chambres de la Mosquée une jeune femme dont il est épris et qu'il sequestre jalousement. On dit encore que le mosquée ne personnage chargé de centraliser les fonds lorsque l'édification de la Mosquée sera achevée, placa les millions recueillis en Bons de la Défense nationale, que ce placement fut renouvelé pendant six ans et que les intérêts composés en personnage qui l'emploi il aurait fait des intérêts produits par ces sommes formidables, il en résulterait cependant.

— Par Allah ! ne me parlez pas de ces misérables détails ! Le Koran ne reconnaît pas les intérêts de l'argent : il les considère comme une forme odieuse de l'usure et contraires à la loi du Prophète.

On murmure encore bien d'autres choses. M. Robert Bux compte fermement apporter un peu de clarté dans cet imbroglio marocain, avec le concours du nouveau préfet de police qui entend, d'abord, rendre la jolie ville sûre à la liberté.

Ainsi, M. Jean Chiappe inaugurera son consulat par un geste de générosité bien française. Il ne saurait mieux faire. Il a maintes fois prouvé qu'il sait user de la manière qui met la main à la poche pour ne pas passer pour un pingre.

On donne déjà sous à un membre connu de cette rue cigarette, mais on le sait bien humaine est la bonté qui se penche vers le malheur, qu'il s'attarde, qu'il apporte non pas un soulagement matériel, mais une aide durable.

Il faut être bon, parce que voyez-vous à cette époque où sévit un individualisme féroce, être bon c'est être supérieur.

LES JUPES ALLONGENT...

— Ah ! le dernier échec de Longchamp, Oh ! cette affaire... allongement que quelques-unes, et encore...

Entre nous, chers lecteurs, cela nous a vexés dans les milieux autorisés. Nous sommes, que les choses aillent bon train, que la taille soit haute ou basse, cela n'empêche pas une femme bandite de rester femme bandite.

Ce sont bien ces petits détails d'une morale banale à l'excès qui empoisonnent la vie, et l'on a peut-être trop d'attention à qu'il faut traiter par-dessus la jambe et l'on peut dire !

Antoine AUGUSTIN.

LA VIE QUI PASSE

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE EN AVION EN 27 HEURES

Voici l'Atlantique franchi une seconde fois et le record de Lindbergh, battu. Humblement certes, il faut reconnaître qu'un enthousiasme de qualité, mais semble-t-il moins délirant que celui suscité par le premier exploit, un exploit nouveau raid qui va suivre, mettra-t-il aboutit à Moscou ou en Sibérie, ou bien s'agit-il d'un établissement définitif, et, peut-être, ne produira plus aucun effet. Ainsi va le monde. La faim est la faim et il n'y a rien à y faire. Il faut venu, elle n'accorde qu'un sourire à un second et tourne le dos au troisième.

LES SECRETS DE LA NUIT

Chiappe a reçu le baptême du feu. Il s'en est tiré brillamment.

Jeune encore dans le métier si compliqué et périlleux de préfet de police il a fait d'toute affaire Dondet avec un tact et un de la diplomatie digne de tous éloges.

Sachant qu'il avait à faire à des redoutables, à prépare une nuit noire, mode grand style, nommé la place de Rome de milliers d'agents à pied et à cheval, de motocyclistes, de gardes républicains, de pompiers, devant les fenêtres de l'ex-roi rupt. Inutile, il est vrai, un tantinet impressionnant ses adversaires par ce déploiement de forces qui, dès à la fois une menace et un homme, il s'aventa sous les fenêtres de l'Union Française et fit appel au cœur de M. Daudet.

Le militant républicain se rendit.

M. Chiappe a battu le dictoir : « Mieux fut douceur que violence ». à condition que la violence suive la douceur et s'il est inutilisable !

LA SEMAINE DE LA BONTE

Nous sommes, dit-on, dans la semaine de la bonté.

Il faut et une chose qui, à notre époque ne court pas les rues. C'est même une marchandise d'importation qui est d'importance et d'importance. Il n'est vrai que dans ces pays où la mauvaise appareil, de la vie matérielle, des nerfs fatalement accentué ne permettre de soulager les infortunes de leurs semblables.

En France, si nous avons bon cœur nous n'avons pas toujours les moyens de l'exprimer, mais nous sommes à quelque fond de même car la bonté se manifeste de façons différentes et tel, dont le nom ne figurera jamais sur aucune liste, ne saurait matériellement ceux que le voisinage a touchés, peut, en y mettant du sentiment de bonne volonté, rendre la vie supportable à son prochain.

Il n'est pas toujours nécessaire d'ouvrir sa porte-monnaie pour accomplir une bonne action. Il y a des infortunes auxquelles l'argent ne peut rien. Il y a des misères physiques qu'on ne peut atténuer qu'moralement. Ainsi le fait d'éteindre impliqué-t-il un effort de volonté de bonté plus méritoire que le geste du monsieur qui met la main à sa poche pour ne pas passer pour un pingre.

On donne déjà sous à un membre connu de cette rue cigarette, mais on le sait bien humaine est la bonté qui se penche vers le malheur, qu'il s'attarde, qu'il apporte non pas un soulagement matériel, mais une aide durable.

Il faut être bon, parce que voyez-vous à cette époque où sévit un individualisme féroce, être bon c'est être supérieur.

LES JUPES ALLONGENT...

— C'est le dernier échec de Longchamp, Oh ! cette affaire... allongement que quelques-unes, et encore...

Entre nous, chers lecteurs, cela nous a vexés dans les milieux autorisés. Nous sommes, que les choses aillent bon train, que la taille soit haute ou basse, cela n'empêche pas une femme bandite de rester femme bandite.

Ce sont bien ces petits détails d'une morale banale à l'excès qui empoisonnent la vie, et l'on a peut-être trop d'attention à qu'il faut traiter par-dessus la jambe et l'on peut dire !

Antoine AUGUSTIN.

CALENDRIER

Aujourd'hui, samedi 18 juin 1927, jour de l'Année, 169 à venir.
Aujourd'hui, St-Florentin
Demain, St-Gervais.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

18 juin 1791. — L'abbé Belgodère, envoyé par la ville de Bastia à l'Assemblée nationale, pour le prier d'annuler le décret des suborbinations, arrive à Corte comme siège du Gouvernement insulaire, au détriment de Bastia (députation qui ne put parvenir à ses fins, malgré les protestations des 2 et 3 juin contre le serment à la Constitution imposé aux prêtres) à la douleur de ne pas recevoir le ministère de ses ouailles, les actes des administrateurs de son pays continuent à être approuvés.

* * *

SOUVENIR

Poilu qui illustra sur la scène le pantalon garance du troupier français, a disparu avant qu'on célèbre le centenaire d'une gloire qu'il a manché à refaire est le dernier militaire à porter.

En effet, dans un journal du 3 juin 1829 nous lisons ceci : « A une revue du corps régimenté de la garnison de Paris passée au Champ-de-Mars par le Dauphin on signale qu'un bataillon du 50e de ligne avait le pantalon couleur garance ; qu'il tranchait avec la couleur bleue de l'habit et produisait très bel effet. La couleur garance a d'ailleurs l'avantage d'être indigue et de ne pas s'altérer. »

* * *

LES PLUS BEAUX BIJOUX

Le plus grand choix au meilleur prix se trouvent chez Dancel fils, bijoutier à Bastia.

* * *

LE PLUS PETIT KILOMETRE

Il y a un kilomètre en France qui ne mesure que... huit cents mètres ! Cela peut paraître invraisemblable, et pourtant ça est...

Ce plus petit « kilomètre est situé dans l'Yonne, sur la route nationale n° 5, entre Theil-sur-Vanne et Vaumort, précisément, c'est entre les kilomètres 122 et 123 que se trouve cet ainsi fruste de deux cents mètres.

Quand et comment cette erreur de mesure fut-elle connaître ? On ne sait. Le fait est, depuis quelque temps, couvert — et il n'y a pas longtemps — les milieux sportifs de la région s'occupe aussi en ébullition, car on relève parfois de quelques minutes des motocyclistes et des coureurs cyclistes, qui, jusqu'à présent, avaient toujours fourni jusque-là, aujourd'hui, des moyennes fabuleuses. Ils ont simplement oublié, mais une aide durable.

* * *

LE TEMPS QU'IL FERA

L'Office national météorologique communique : Bassins de la Méditerranée et de la Corse à Marseille : ciel très nuageux, brumeux ; vent du sud ouest ; quatre à six mètres ; visibilité : quatre à dix kilomètres ; température : 23° ; mer modérément agitée avec faible houle. Cap Corse : ciel peu nuageux à nuageux ; vent : sud ouest ; visibilité : moins de quatre kilomètres ; température : 23° ; à Alger : ciel très nuageux, vent du sud ouest ; quatre à six mètres ; visibilité : vingt à cinquante kms ; température : 28°

* * *

AU REGENT

Le *Régent Cinéma* passe actuellement un film, superbe production de l'Universal Film : *La femme de quarante ans* avec Mona Dalsy et Mathé Merson.

Cette superproduction dramatique est tirée d'un drame profondément émouvant. Elle est remarquablement interprétée par le grande tragédienne de l'écran Pauline Frédérick et par l'exquise Lya de Putti dont les habitués du Régent ont récemment dans *Amour du passé*, tout apprécié le talent et la beauté.

* * *

LES CONCERTS DES « NAS »

Les concerts hebdomadaires de l'Harmonie des « Nas » suivent d'une manière des plus heureuses. Celui de mercredi soir a réalisé devant un public considérable qui ne ménagea pas ses applaudissements aux excellents musiciens.

Ces applaudissements, d'ailleurs, étaient tout particulièrement aux exécutants du Cyclone de Vaudeville ou complètement le 8e régiment, accidentel, dont nous félicitons.

Moutiers. — Un cycliste s'est tué en voulant éviter un autre. Il a été tué sur le coup.

Pontarlier. — Dans la matinée de la ville, un violent incendie a détruit une grande ferme. Les dégâts sont très importants.

Vendôme. — M. Pierre Bonpre, ancien député, ancien ministre, ancien président du conseil général, est décédé à Paris.

Moutiers. — Un cycliste s'est tué en voulant éviter un autre. Il a été tué sur le coup.

Pontarlier. — Dans la matinée de la ville, un violent incendie a détruit une grande ferme. Les dégâts sont très importants.

NOUVELLES BRÈVES

Paris. — Le Président de la République a reçu dans la matinée M. Clemenceau, membre de l'Académie française.

Vendôme. — M. Pierre Bonpre, ancien député, ancien ministre, ancien président du conseil général, est décédé à Paris.

Moutiers. — Un cycliste s'est tué en voulant éviter un autre. Il a été tué sur le coup.

Pontarlier. — Dans la matinée de la ville, un violent incendie a détruit une grande ferme. Les dégâts sont très importants.

La Première Communion à Bastia

Jeudi a eu célébrée dans les paroissiales de la ville, la première communion. Cette solennité religieuse, favorisée par un temps superbe, s'est réalisée dans une grande ferveur avec un éclat particulier.

Nous publions ci-dessous la liste par paroisse des communiants et des communiantes :

Paroisse Saint Jean Baptiste : Trente communiants : Ariana Albert ; Alfonsi Albert ; Alfonsi Lucien ; Antonacchi Lucie ; Andreani Marie ; Bocchi Elisabeth ; Benetti Julie ; Carecchio Ursule ; Cartacci Jeanne ; Boro Françoise ; Raffelli Louise ; Michelotti Louise ; Olivier Josephine ; Marsanichi Xavière ; Lots Thérèse ; Lafourcade Yvonne ; Brunini Elisabeth ; Cartacci Lourence ; Taddei Josephine ; Puccio Jeanne ; Mariani Henriette ; Raffi Claire ; Landi Catherine ; Lucca Marie ; Laurelli Pauline ; Marchesi Pierre ; Mattei Noël ; Molinelli Pascal ; Cacchioni Vincent ; Lucchesi François ; Padovani Achille ; Simonetti Pierre ; Simonetti Tomasini ; Bourdilec Charles ; Catta Ferdinand ; Brunelli Ludovic ; Rutteghi Pierre. —

Communistes communistes : Casanova Claire Pascaline ; Franchini Hermine Marie ; Massoni Lucie Antoinette ; Ispelo Françoise Madeleine ; Costa Cécile Marie ; Rolando Angèle ; Zanini Elisabeth ; Cuneo Rosée Bravetta Pierre ; Mattei Noël ; Molinelli Pascal ; Cacchioni Vincent ; Lucchesi François ; Padovani Achille ; Simonetti Pierre ; Simonetti Tomasini ; Bourdilec Charles ; Catta Ferdinand ; Brunelli Ludovic ; Rutteghi Pierre. —

Communistes communistes : Casanova Claire Pascaline ; Franchini Hermine Marie ; Massoni Lucie Antoinette ; Ispelo Françoise Madeleine ; Costa Cécile Marie ; Rolando Angèle ; Zanini Elisabeth ; Cuneo Rosée Bravetta ; Cacchioni Jeanne ; Pontrevers Julie Angèle ; Santonati Antoinette ; Lamberti Philippine ; Gambini Marie ; Bonazzi Angèle ; Giudicelli Elisabeth ; Montagione Henriette ; Manelli Géromine ; Bergasse Elisabeth ; Maffeis Andrée ; Agostini Assomption ; Maignen Yvonne ; Lamberti Louise ; Dottier Catherine ; Dottier Marthe ; Brunchi Joséphine ; Bach Pauline Marie ; Raffalli Jeanne ; Montolin Madeleine ; Lassère Lucie Catherine ; Andreani Ursule Félicie ; Quilio Jeannette ; Belloni Pierrette ; Orsoni Marie Félicie ; Pommier Lucette ; Rognoni Simone ; Salicetti Louisette ; Antoniotti Marie Anne ; Poggi Françoise ; Pacciani Marie ; Assomption ; Dexanti Toussainte ; Castellani Noëlle ; Planet Alexandrine ; Nicolini Antoinette ; Labouret Anne Marie ; Battini Anne ; Botteghi Julie Francoise ; Bardy Hélène ; Feydel Eugénie ; Cinacioni Germaine ; Martini Suzanne ; Sasini Jeanne Catherine ; Campana Claude.

Paroisse de Notre Dame de Lourdes : Vingt communiants : Angeli ; Colombo ; Di Meoli ; Paoli ; Paolini ; Paolini ; Gambaro ; Bolla ; Parigi ; Parigi ; Galasson ; Bellabella ; Plaquet ; Marzetti ; Gherardi ; Damiani ; Leca ; Gini ; Gini.

Seize communistes : Vinciguerra ; Vinciguerra ; Geronimi ; Chevallier ; Chevalier ; Grisoni ; Delgrosso ; Labonne ; Bionoi ; Moretti ; Gini ; Pinelli ; Paoli ; Paolini ; Sessari ; Lucciani.

Paroisse Sainte Marie : Vingt-neuf communiants : Agostini Pierre ; Agostini Charles ; Alessandri Jean Baptiste ; Alessandri Dominique ; Binetti Ignace ; Casetanelli Jacques ; Casetanelli Lucien ; Brunini Tommasini ; Dané André ; Dané Dominique ; Falciola Dominique ; Geronimi Louis ; Santini Paul ; Fabiani Pierre ; Guillemme Noël Mari Crucien ; Mattei Joseph ; de Zerbi Adoine ; de Zerbi Gilbert ; Benetti Pascal ; Benetti François ; Cuneo Mathieu ; Giustiniani Pierre ; Cuneo Antoine ; Morandini Pierre ; Trinci Lucien ; Servelle Louis ; Simoni Simon Paul ; Simoni Lucien.

Quarante-cinq communistes : Albertini Alma ; Antonacchi Lucie ; Andreani Marie ; Bocchi Elisabeth ; Benetti Julie ; Carecchio Ursule ; Cartacci Jeanne ; Boro Françoise ; Raffelli Louise ; Michelotti Louise ; Olivier Josephine ; Marsanichi Xavière ; Lots Thérèse ; Lafourcade Yvonne ; Brunini Elisabeth ; Cartacci Lourence ; Taddei Josephine ; Puccio Jeanne ; Mariani Henriette ; Raffi Claire ; Landi Catherine ; Lucca Marie ; Laurelli Pauline ; Marchesi Pierre ; Mattei Noël ; Molinelli Pascal ; Cacchioni Vincent ; Lucchesi François ; Padovani Achille ; Simonetti Pierre ; Simonetti Tomasini ; Bourdilec Charles ; Catta Ferdinand ; Brunchi Ludovic ; Rutteghi Pierre. —

Communistes communistes : Casanova Claire Pascaline ; Franchini Hermine Marie ; Massoni Lucie Antoinette ; Ispelo Françoise Madeleine ; Costa Cécile Marie ; Rolando Angèle ; Zanini Elisabeth ; Cuneo Rosée Bravetta ; Cacchioni Jeanne ; Pontrevers Julie Angèle ; Santonati Antoinette ; Lamberti Philippine ; Gambini Marie ; Bonazzi Angèle ; Giudicelli Elisabeth ; Montagione Henriette ; Manelli Géromine ; Bergasse Elisabeth ; Maffeis Andrée ; Agostini Assomption ; Maignen Yvonne ; Lamberti Louise ; Dottier Catherine ; Dottier Marthe ; Brunchi Joséphine ; Bach Pauline Marie ; Raffalli Jeanne ; Montolin Madeleine ; Lassère Lucie Catherine ; Andreani Ursule Félicie ; Quilio Jeannette ; Belloni Pierrette ; Orsoni Marie Félicie ; Pommier Lucette ; Rognoni Simone ; Salicetti Louisette ; Antoniotti Marie Anne ; Poggi Françoise ; Pacciani Marie ; Assomption ; Dexanti Toussainte ; Castellani Noëlle ; Planet Alexandrine ; Nicolini Antoinette ; Labouret Anne Marie ; Battini Anne ; Botteghi Julie Francoise ; Bardy Hélène ; Feydel Eugénie ; Cinacioni Germaine ; Martini Suzanne ; Sasini Jeanne Catherine ; Campana Claude.

Paroisse de Notre Dame de Lourdes : Vingt communiants : Angeli ; Colombo ; Di Meoli ; Paoli ; Paolini ; Paolini ; Gambaro ; Bolla ; Parigi ; Parigi ; Galasson ; Bellabella ; Plaquet ; Marzetti ; Gherardi ; Damiani ; Leca ; Gini ; Gini.

Seize communistes : Vinciguerra ; Vinciguerra ; Geronimi ; Chevallier ; Chevalier ; Grisoni ; Delgrosso ; Labonne ; Bionoi ; Moretti ; Gini ; Pinelli ; Paoli ; Paolini ; Sessari ; Lucciani.

Paroisse Sainte Marie : Vingt-neuf communiants : Agostini Pierre ; Agostini Charles ; Alessandri Jean Baptiste ; Alessandri Dominique ; Binetti Ignace ; Casetanelli Jacques ; Casetanelli Lucien ; Brunini Tommasini ; Dané André ; Dané Dominique ; Falciola Dominique ; Geronimi Louis ; Santini Paul ; Fabiani Pierre ; Guillemme Noël Mari Crucien ; Mattei Joseph ; de Zerbi Adoine ; de Zerbi Gilbert ; Benetti Pascal ; Benetti François ; Cuneo Mathieu ; Giustiniani Pierre ; Cuneo Antoine ; Morandini Pierre ; Trinci Lucien ; Servelle Louis ; Simoni Simon Paul ; Simoni Lucien.

Quarante-cinq communistes : Albertini Alma ; Antonacchi Lucie ; Andreani Marie ; Bocchi Elisabeth ; Benetti Julie ; Carecchio Ursule ; Cartacci Jeanne ; Boro Françoise ; Raffelli Louise ; Michelotti Louise ; Olivier Josephine ; Marsanichi Xavière ; Lots Thérèse ; Lafourcade Yvonne ; Brunini Elisabeth ; Cartacci Lourence ; Taddei Josephine ; Puccio Jeanne ; Mariani Henriette ; Raffi Claire ; Landi Catherine ; Lucca Marie ; Laurelli Pauline ; Marchesi Pierre ; Mattei Noël ; Molinelli Pascal ; Cacchioni Vincent ; Lucchesi François ; Padovani Achille ; Simonetti Pierre ; Simonetti Tomasini ; Bourdilec Charles ; Catta Ferdinand ; Brunchi Ludovic ; Rutteghi Pierre. —

Communistes communistes : Casanova Claire Pascaline ; Franchini Hermine Marie ; Massoni Lucie Antoinette ; Ispelo Françoise Madeleine ; Costa Cécile Marie ; Rolando Angèle ; Zanini Elisabeth ; Cuneo Rosée Bravetta ; Cacchioni Jeanne ; Pontrevers Julie Angèle ; Santonati Antoinette ; Lamberti Philippine ; Gambini Marie ; Bonazzi Angèle ; Giudicelli Elisabeth ; Montagione Henriette ; Manelli Géromine ; Bergasse Elisabeth ; Maffeis Andrée ; Agostini Assomption ; Maignen Yvonne ; Lamberti Louise ; Dottier Catherine ; Dottier Marthe ; Brunchi Joséphine ; Bach Pauline Marie ; Raffalli Jeanne ; Montolin Madeleine ; Lassère Lucie Catherine ; Andreani Ursule Félicie ; Quilio Jeannette ; Belloni Pierrette ; Orsoni Marie Félicie ; Pommier Lucette ; Rognoni Simone ; Salicetti Louisette ; Antoniotti Marie Anne ; Poggi Françoise ; Pacciani Marie ; Assomption ; Dexanti Toussainte ; Castellani Noëlle ; Planet Alexandrine ; Nicolini Antoinette ; Labouret Anne Marie ; Battini Anne ; Botteghi Julie Francoise ; Bardy Hélène ; Feydel Eugénie ; Cinacioni Germaine ; Martini Suzanne ; Sasini Jeanne Catherine ; Campana Claude.

NOUVELLES BRÈVES

Paris. — Le Président de la République a reçu dans la matinée M. Clemenceau, membre de l'Académie française.

Vendôme. — M. Pierre Bonpre, ancien député, ancien ministre, ancien président du conseil général, est décédé à Paris.

Moutiers. — Un cycliste s'est tué en voulant éviter un autre. Il a été tué sur le coup.

Pontarlier. — Dans la matinée de la ville, un violent incendie a détruit une grande ferme. Les dégâts sont très importants.

LA VITESSE DES AUTOMOBILES

Un groupe d'habitants de la Route du Cap nous signalent la vitesse folle à laquelle certains chauffeurs parcourent cette artère très populeuse.

Nous ne doutons pas que désormais les automobilistes observeront une plus grande prudence qui seule peut éviter de graves accidents.

THÉ DANSANT à la "Cigale" Dimanche de 16 à 19 heures

UNE PROTESTATION D'AUTOMOBILISTES

Par suite des fréquentes ruptures de Nous recevons la lettre suivante :

carter provoquées par un cuniveau trop encréver, situé à la jonction de la rue des Cagnandes et du Bd Paoli, un certain nombre d'automobilistes seraient reconnaissants envers M. Qui de Droit s'il voulait bien y porter remède à cet inconvénient. DEFI

L'équipe de water-polo du Cercle Athlétique Bastiais demande match avec n'importe quelle équipe de la ville.

* * *

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
SEUL DAMIANI A C^IE, 28 Boulevard Paoli

Tribunal Correctionnel

Les membres de la commission municipale d'une commune de l'arrondissement de Bastia étaient poursuivis pour fraudes électorales à la requête de M. le Procureur de la République. De son côté, la partie civile les avait assignés devant le Tribunal pour y répondre des mêmes faits. De façon à ne plus faire qu'un seul procès le Tribunal joignit les actions du ministère public et de la partie civile conformément aux conclusions de cette dernière.

Les prévenus interjetèrent appel de ce jugement.

La Cour après rapport de M. le Conseiller Ajaccio, plaidoirie de Me de Monzie, avocat de la partie-civile, réquisitoire de M. le Substitut Orsatelli et plaidoiries de MM. Moretti et Raffalli, défenseurs des prévenus a remis à huitaine le prononcé de son arrêt.

* * *

En 1923, la comtesse Butty qui exploitait à Calvi, une fameuse dancinge, reçut une lettre singulière signée d'un Tramont » et l'invitant à faire le 9 juillet avant midi déposer dans la Chapelle de la Serra, une enveloppe contenant 2.000 francs. La lettre spécifiait bien que si elle ne s'exécutait pas on n'en prendrait à sa vie et à ses biens.

Le jour était admirablement choisi, la comtesse n'hésita pas à avertir un gendarme et les valeurs pensaient qu'occupés par cette cérémonie, la brigade ne pourrait pas se déplacer.

A la réception de cette lettre, la comtesse prévint la maréchaussée et un jour avant le mariage d'un gendarme et les valeurs pensaient qu'occupés par cette cérémonie, la brigade ne pourrait pas se déplacer.

A la réception de cette lettre, la comtesse prévint la maréchaussée et un jour avant le mariage d'un gendarme et les valeurs pensaient qu'occupés par cette cérémonie, la brigade ne pourrait pas se déplacer.

Dans la matinée du 9 juillet, deux gendarmes se rendirent dans les environs de la Chapelle et ne virent rien de suspect.

Ils revinrent à midi et demi et ne virent rien de suspect.

Ils revinrent à midi et demi et ne virent rien de suspect.

Ils revinrent à midi et demi

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi et Objets perdus 1 fr. la ligne de 40 caractères ou espaces. Autres annonces 2 fr. la ligne. Réclames 6 fr. la ligne. Une réduction de 20 % sera appliquée pour les annonces ordinaires présentant des réclames tant les jours de la semaine.

La remise : s'adresser aux Bureaux du Journal ou bien à un supplément de 1 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.

A LOUER à Carolo, petit appartement meublé. Faire offres bureaux du *Petit Bastiais*.

HOTEL CYRNOS

17, Quai Joliette, Marseille face aux Compagnies, chambres très propres, cuisine de famille. Prix modérés.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Bastia 18, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Bastia 18, de Toulon p. Calvi à 18 h.
Dimanche 19, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 12 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Bastia 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Bastia 25 de Toulon p. En-Bastiase à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. En-Bastiase à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Samedi 18 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 19 d'Ile-Bastiase p. Nice à 20 h.
Lundi 20 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mere. 22 d'Ile-Bousse p. Toul.-Mars à 18 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mere. 29 de Calvi p. Toul-Mars à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

LE COURRIER DE LA PRESSE
"LIT TOUT"
« RENSEIGNE TOUT »
CE QUI EST PUBLIE DANS LES
Journaux, Revues & Publications
de toute nature
paraissant en France et à l'Etranger et on Tournil les extraits sur tous sujets et Personnalités
FONDE EN 1879
Circulaires explicatives et Tarifs envoyés francs
Ch. DEMOGEOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

Publie la liste complète, en un seul volume des obligations sorties remboursables au pair ou avec lots et non réclamées au 31 Décembre
L'édition 1927 vient de paraître sur 140 pages et contient les listes des 652 emprunts : 72 emprunts à lots (Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, etc.), et de 580 emprunts amortissables (Rentes, Chemins de fer, nombreuses sociétés gaza par l'Etat, Emprunts des Sociétés foncières, Electricité, Eaux et Gaz, Mines, Métallurgie, Navigation, Principales actions, etc.). Au total plus de 500.000 numéros d'obligations représentant 250 millions de francs de lots non réclamés. Prix : 15 francs. Etranger : 16 frs 50. Aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Imprimerie E. CORDIER & FILS
8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA. TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE
Factures — En-tête Lettres
Mémorandum — Catalogues
Lettres de faire-part — Cartes de Commerce et de visite, etc.

TRAVAUX DE LABEUR
Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

REGINA
La Reine des Cigarettes

BOURSE DE PARIS
du 17 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	cours précédt	cours du jour
3 p. 100 PERPETUEL	53.80	53
3 p. 100 93	54.30	53.40
3 p. 100 17	54.75	53.90
3 p. 100 20	53.10	53.70
3 p. 100 25	54.50	54.50
3 p. 100 28	54.75	54.75
3 p. 100 32	54.75	54.75
3 p. 100 AP.	55.25	55.25
BONS DU TRESOR 6 p. 100 1922	103	103
— — 1924	102	102
— — 1926	102	102
— — 1927	102	102
OBLIG. CAISSE AUTONOME	103	103
CREDIT NATIONAL 1919	453	453
— 1920	460	460
— 1921	460	460
— 1923	460	460
— 1924	471.50	471
BONS 7 p. 100 1923 AUTOM.	104	104
— — PAS DE CALAIS	102	102
DEPART. SEINE 7 p. 100 1926	102	102
PARIS 1905	102	102
— 1911	478	478
— 1912	478	478
COMMUNALES 1879	478	478
— 1910	104	104
TERME		
BANQUE DE FRANCE	14700	14625
— NATION. DU CREDIT	710	700
— PARIS A PAYS BAS	1010	1010
— UNION PARISIENNE	1045	1037
COMPAGNIE ALGERIENNE	1440	1440
COMPT. D'ESCOMPTE, TYPOGRAPHIE	1000	1000
CREDIT FONCIER DE FRANCE	2810	2800
CREDIT LYONNAIS	2810	2800
SOCIETE GENERALE	1035	1040
SOCIETE MARS. FONCIERE	1455	1460
SUEZ CAPITAL	13405	13450
SUEZ PARTS	4000	4000
MIDI capital	1260	1260
MIDI PARTS	1260	1260
DILLEANS capital	1270	1270
SANTA-FE CHEMIN DE FER	1420	1420
DIST. ELECTRICITE	1420	1420
COMP. GEN. ELECTRICITE	1000	1000
THOMSON	350	350
TREFILERIES DU HAVRE	370	368
MINES DE COURRIERES	380	380
MINES DE LENS	482	481
KULHMANN	1040	1035

	cours précédt	cours du jour
PHOSPHATES DE GAFSA	1310	1315
FEMINNY	1100	1100
CHANTIERS RUINIS	1100	1090
TRANSATLANTIQUE GRD	1100	1100
VOITURES PARIS	1100	1100
ELECTRICITE WYOMING	1100	1100
PATHE CINEMA JOUISS.	1100	1100
SUCRERIE SAY	1100	1100
RUSSIE 4 p. 100	19.90	19
RUSSIE 5 p. 100 1906	19.90	19
SERBE 1895	1700	1700
TURC 4 p. 100	110.50	110.50
TURC 5 p. 100 1914	61.50	61.50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1100	1100
— OTTOMANE	1465	1465
CREDIT FONCIER EGYPTIEN	1100	1100
WAGONS LITS GRD	1100	1100
CENTRAL MINING	1100	1100
RIO TINTO	1100	1100
ORIENTAL CARPET	1100	1100
PETROFINA	1100	1100
RUSSERIES D'EGYPTE	1100	1100
BONS MEXICAINS 1913	1100	1100
GRAPHITE	1100	1100
CAMBODGE	1100	1100
FINANCIERES CAOUTCHOUC	1100	1100
CHARTERED	1100	1100
CONCESSIONS	1100	1100
DE BEERS ORD	1100	1100
ESTRELLAS	1100	1100
FRANCO WYOMING	1100	1100
HUANCHACCA	1100	1100
MESSAGERIES	1100	1100
MALACCA ORD	1100	1100
MEXICAN EAGLE ORD	1100	1100
MODDERFONTEIN	1100	1100
MONTEGATINI	1100	1100
MEXITA	1100	1100
PACANG	1100	1100
RAND MINES	1100	1100
ROUMANO-BELGES	1100	1100
SYNTHESE	1100	1100

COMPTANT	cours précédt	cours du jour
CH. DE FER ROUTES ALGERIE	147	147
CH. DE FER DEPARTEMENT	111	111
DOCKS MARSEILLE	1100	1100
LYONNAISE DES EAUX CAP	1100	1100
ELECTRICITE PARIS	1100	1100
UNION ELECTRICITE	1100	1100
PERENCHIES	1100	1100
LEBON	1100	1100
GAZ DE PARIS	1100	1100
SCHNEIDER	1100	1100
FIVES LILLE	1100	1100
SAINT-GOBAIN	1100	1100
VERRERIE CARMAUX	1100	1100
SALINS MIDI capital	1100	1100
MESSAGERIES MARIT. ORD	1100	1100
DISTILLERIE INDO-CHINE	1100	1100
POLIET CHAUSSON	1100	1100
GALERIES LAFAYETTE	1100	1100
PARIS FRANCE	1100	1100
PRINTEMPS	1100	1100
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA	1100	1100
LAND BANK OF EGYPT	1100	1100
CREDIT FONCIER AUTRICHE	1100	1100
— MEXICAIN	1100	1100
— CUBA	1100	1100
TABACS PHILIPPINES ordinaire	1100	1100
BANQUE PENINS. MEXICAIN	1100	1100
— INDUSTRIELLE AAP 10%	1100	1100
CREDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1100	1100
RIO METAL	1100	1100
HOTCHKISS	1100	1100
MEYER CHARLTON	1100	1100
RALEX LUDENDORF	1100	1100
— RAL DEUTCH	1100	1100
SHELL	1100	1100
Fonds d'Etat Etrangers		
ANGLAIS 2 1/2	1100	1100
ARGENTIN 4 p. cent. 1886	1100	1100
BRESIL 4 p. 100 1889	1100	1100
BRESIL 4 p. 100 1893	1100	1100
BULGARE 7 p. 100 1902	1100	1100
CHINOIS 6 p. 100 1895	1100	1100
EGYPT, UNIFIE	1100	1100
HELLES 5 p. 100	1100	1100
ITALIE 3 1/2	1100	1100
JAPONS 4 p. 100 1905	1100	1100
MEXIQUE 4 p. 100 1904	1100	1100
ROUMANIE 4 p. 100 1892	1100	1100
RUSSIE 3 p. 100 81-94	1100	1100
SERBE 1895	1100	1100
TURC 4 p. 100	1100	1100

CHANGES	cours précédt	cours du jour
Londres	124.325	124.31
New-York	25.350	25.340
Allemagne (100 reichsmark)	603.50	603.50
Belgique	354.75	354.75
Espagne	442.75	431.50
Hollande	1012.75	1012
Italie	142.75	142.75
Prague	75.10	75.12
Suisse	488.75	488.75

Centre Spécial de Réforme

AVIS

Un concours pour l'embauchage à titre temporaire de deux expéditionnaires et de deux secrétaires auxiliaires aura lieu le lundi 4 juillet, à 9 heures du matin.

A mérite égal, les bénéficiaires de la loi du 1 mars 1919 et de l'Article 18 de la loi du 26 avril 1924 auront un droit de priorité sur les autres candidats.

Les candidats qui désirent prendre part aux concours devront adresser leur demande au médecin-chef et se présenter au bureau du gestionnaire du Centre spécial de réforme (hôpital militaire) à la date et à l'heure indiquées.

Bastia, le 17 juin 1927.

Le Médecin-Chef P. I.
Dr. FRANCHI.

ETUDE DE Me MINGALON
NOTAIRE A BASTIA

Le vingt juin 1927, à treize heures et demie, à Bastia, dans le vestibule de la maison Antonj-Antonetti, Promenade des Quais.

Il sera procédé par Me Mingalon, notaire soussigné, à la vente aux enchères publiques sur adjudication volontaire de divers meubles et objets mobiliers (meubles anciens, lingerie, literie, etc.)

Dits objet pour cent en sus du prix d'adjudication.

Le tout payable au comptant.

Signé : J. MINGALON.

COMPTABILITÉ
en Italie JANET-BUFFEREAU
Exécutée à BASTIA, 58, Rue Paoli
et Marseille, 15, Allée de Meilhan, Marseille

Exigez la Marque J. VIDAL
Se méfier des contrefaçons
CIGARETTES NATIONALES

CAP CORSE
GRAND PRIX
Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury — Hors Concours
Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 47

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

[illegible], les yeux au loin, répétait :
— Liancourt-Rock... Liancourt-Rock...
— Vous connaissez cela, n'est-ce pas ?
— Vieil homme laissa tomber sur moi un regard terrible.
— Liancourt-Rock ? reprit-il.
— Vous en parlez quelquefois...
— J'en parlais quelquefois... reprodui[illegible]tion, la main crispée sur le refrain de sa tête.
— Accroché à lui-même, il appuya l'oreille [illegible] cloison.
— Ecoutez !...
Ningo-Chol racontait l'incendie à bord [illegible] disait piquant sur l'île rocheux. L'affolement dans les cabines, le tumulte sur le pont. Chaque détail surgissait devant [illegible].
— Dans le même temps, une autre histoire [illegible] déroulait en Dan, faite de la propre substance. Furieux, émerveillé, il écoutait. Et, à travers les nuits de Ningo-Chol, il apercevait, par éclaircies, la plaine sauvage de son existence.
— Vous entendez ? demanda-t-il au vieillard.
Et tout à l'entendait, l'histoire de Liancourt-Rock !
— Tout y est ! prononça-t-il d'une voix tremblante.
Sa poitrine se souleva[illegible]. Roi, tout bas, l'arrêta à la fenêtre.
— C'est votre histoire qu'il est en train de raconter.
— Ma foi, vous [illegible] yeux.
— Oui, mon histoire ! dit-il avec une violente sanfaron. Il n'a vu[illegible] nos histoires. Il n'a vu[illegible] nos secrets.
Il se leva, marcha lourdement vers la porte. D'[illegible] rugueux de lui :
— Que voulez-vous faire ?
— Dire quelque chose à Ningo-Chol, [illegible] comme un homme, [illegible] Ce n'est pas [illegible] qu'il sera [illegible] immédiatement [illegible] d'eux.
— C'est [illegible] !
Ningo-Chol, [illegible] une autre histoire, continuait de parler. Mais devant lui, deux hommes [illegible] se tenaient aux aguets. Ils [illegible] Dan, [illegible] une autre femme [illegible] le dos [illegible] trait une [illegible] de chevaux [illegible] Dan. Vous entendez ? demanda-t-il au vieillard.
Et tout à l'entendait, l'histoire de Liancourt-Rock !
Il devint très rouge et se dressa de toute sa hauteur en faisant une profonde inspiration. La main du Mandchou était posée sur le poignet de la jeune femme.
— Ganville ! Ganville !
D'un bond, Dan avait sauté sur Ningo-Chol. La chaise s'effondra en craquant. Deux des hommes [illegible] au passage, [illegible] vait roulé par terre. L'autre s'abattit sur Maixie. Terrifié, la femme aux cheveux [illegible] [illegible] la gorge.
Je n'[illegible] précipité, j'avais saisi Dan aux épaules ; mais le vieux se cramponnait [illegible] Chinois a lui cogna la tête au sol.
— Ganville ! Ganville !
Le tumulte [illegible] dans [illegible] dans ce tumulte.
— Voyons, Dan ! Et vous, jeta-t-il à la femme aux cheveux roux, ce couteau [illegible] que je vous [illegible] !
Vous ne me gênez pas, vous savez ! fit le vieil homme en se tournant vers moi.
Il aperçut Maixie effondrée dans son coin, la tête, est[illegible] la bouche, se crevant, et sortit.

XIII

— Vous allez me conduire chez vous ! ordonna-t-il dès la porte au Mandchou qu'il avait empoigné sous le bras.
Je pris Ningo-Chol sous l'autre bras. Aux carrefours, il indiquait la route ; parfois une nouvelle quinte de toux l'arrêtait ; ses halètements nous secouaient, il lui fallait plusieurs minutes pour reprendre sa respiration. De la portail plein qu'on se l'accompagnait. Enfin j'entendis :
— C'est ici.
Nous gravîmes un étage et pénétrâmes dans une chambre au centre de laquelle le brûlait un grand poêle.
Ce sont mes hommes qui ont brûlé ma maison ; ce sont ses hommes qui ont tué ! Après son passage, il ne m'est resté qu'à mettre moi-même...
Et vous l'avez poursuivi...
Je ne l'ai point poursuivi. Je l'ai retrouvé, par hasard.
Après dix ans ?
Après dix ans, je sentais la hiérarchie qu'il m'avait faite plus qu'au premier jour. Tandis que lui, regardez-le, il ne se souvient même pas ! Regardez-le donc !
Le Mandchou s'était mis à rire doulou[illegible]reusement.
Dan, retourné vers lui, avait un regard qui m'épouvanta : le Mandchou se brûlait à en crever. Dans son effort pour tout saisir, le vieil homme soutenait une lutte terrible contre l'oubli.
— Au moins, criai-je, n'aggravez pas à plaisir ce que vous avez fait !
Ningo-Chol sortait sa réponse :
— Il faut que le sois bon, maintenant ? Un coup donné, un coup rendu : je n'ai plus le droit de continuer le jeu ? Mais vous n'avez donc pas encore compris que ce jeu, mon cher, nous [illegible] et les cerf à Possiet ? Lui, le glorieux, ne comprendra jamais. Je crois qu'il a son compte...
Assez ! dis-je.
A cet instant je m'aperçus que le vieil homme regardait sur ses jambes. A présent, je le tenais d'approcher une chaise sur laquelle il se laissa choir.
Assez ? répéta Ningo-Chol. De quel droit ?
Impossible [illegible] vous ces deux hommes, assis, [illegible], face à face, ils voulaient se tuer, et ne tenaient pas debout.
De quel droit ? [illegible] l'affaire, bâtie [illegible] pas [illegible] de vivre. De vivre [illegible] plutôt, car vivre, je ne l'ai jamais [illegible] vivre m'avez demandé un jour ce que les gens m'avaient fait ? Ah ! vous l'[illegible] Mais quand j'entrais dans un restaurant pour manger, les hommes pissaient sur moi de ces regards qui me trempent pas.

(A suivre)

62me ANNÉE - N° 180
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
DIMANCHE 19 JUIN 1927

DIRECTION-REDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-07

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèque Postal : Marseille 06299

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	14	32	63	
Corse, et Colonies	17	32	63	
Etranger	21	40	80	160
	21	45	90	170

Les abonnements partent du 1er ou du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité est reçue à nos bureaux et chez les correspondants de la Corse, et aux bureaux de la Compagnie Générale de Publicité, 8, rue de la Grange-Batelière, et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA PALAIS

BULLETIN

A propos de la Marine marchande italienne

Notre dernier Bulletin faisait allusion aux progrès de la marine marchande italienne. Nous pouvons y insister un peu davantage, car la question intéresse la Corse non pas plus que d'autres régions françaises, mais en particulier, et parce qu'elle intéresse Bastia plus particulièrement que la Corse.

Nous avons dit que la flotte marchande italienne marchait à pas de géant, et qu'avec sa légitime orgueil la presse fasciste faisait remarquer que de 1.430.000 tonnes en 30 juin 1914, cette flotte était passée à 3.350.000 tonnes fin 1926.

Or, l'Italie a peu souffert des torpillages de guerre : le bond n'en est que plus énergique.

Dans la Méditerranée, le pavillon italien commence à dominer. Les industriels français, et même les espagnols recourent à lui.

Gênes, disent les Italiens « est capable de vaincre la concurrence de Marseille, d'Anvers, de Hambourg, de Brême, etc ». Ceux de nos compatriotes qui ont eu occasion de pousser jusqu'à la capitale ligurienne y ont vu accomplir d'immenses travaux, un bassin de carénage pour les plus grands navires, une gare maritime ultra-moderne. Elle rêve d'attirer chez elle la grande clientèle transatlantique. Sinon à Bastia, du moins à Ajaccio, on a vu arriver il y a quelque temps un grand paquebot brantant neuf spécialement construit pour les grandes croisières maritimes. On a vu mettre en chantier le *Rez* et le *Duc*, deux paquebots de 45.000 tonnes qui auront un droit de priorité sur les autres candidats.

Les candidats qui désirent prendre part aux concours devront adresser leur demande au médecin-chef et se présenter au bureau du gestionnaire du Centre spécial de réforme (hôpital militaire) à la date et à l'heure indiquées.

Bastia, le 17 juin 1927.

Le Médecin-Chef P. I.
Dr. FRANCHI.

Ils sont, en outre, destinés à l'Amérique centrale et méridionale ; dans la Méditerranée, en Adriatique, la concurrence est devenue difficile.

Et puis, ne nous dissimulons pas ? Que vienne à être supprimé le privilège du pavillon, et la marine marchande italienne serait aussitôt maîtresse de nos ports. Ce serait aussi la possibilité de la concurrence chez elle.

Dans la mesure impartie par ce privilège, les transports maritimes sont, en Corse, aux mains des Italiens.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la grande navigation, pour laquelle l'Italie fait un effort remarquable ; avec d'aussi grands et de plus nombreux paquebots, avec des plus nombreux encore si cela lui était possible, elle recevrait alors, en partance pour Pyrénées ou pour l'Occident du monde, des bateaux italiens à Marseille, à Londres, à Hambourg, à Anvers. Elle ne peut manquer un point de départ que de cabines, de Trieste et de Naples, mais elle se néglige pas, on le sait, ni en fréquence de voyages ni en qualité d'unités, les lignes de Tunis et de Malte.

Or, si nous passons à la petite navigation, nous la découvrons également maîtresse, partout où la législation internationale le lui permet. A l'heure actuelle, la Corse est entourée, dans ses moindres rades forsaines, d'une ligne de voiliers italiens qui donnent à Bastia principalement depuis quelques années, une animation pleine.

Nous nous défendons un peu en ce qui concerne la grande navigation. Les travaux, solennellement inaugurés en dernier lieu, de Caronte-Marseille, par exemple, prouvent que là où l'initiative appartient surtout aux chambres de commerce, on sait lutter avec avantage. Le grand armement français également, dans la mesure où il est aidé par les pouvoirs publics, réagit tant qu'il peut, tout en se laissant distancer dans ce domaine des longs courriers.

Mais la réaction est nulle en ce qui concerne la petite navigation, moins prestigieuse mais aussi nécessaire que l'autre.

Pourquoi ? Parce que la marine marchande sous l'influence soit des administrations d'Etat qui le régissent, soit des intérêts, veulent mais à vues exclusives qui la dominent, se bureaucratise dans sa mentalité et dans ses méthodes.

On dirait que tout le monde qui se consacrait dans ce temps et qui poursuit sa carrière après à Piedmontèse maritime sous toutes les formes que son indépendance lui permettent d'épouser, a disparu.

Où sont nos armateurs corses ?

Il y a moins de cent ans, cet armement courait les mers sur des centaines de bateaux à lui. Tous les ports de la Corse étaient reliés les uns aux autres, vivant tous d'une vie propre. Ce mouvement a cessé. On peut dire qu'il s'est transporté dans les nouvelles nations, non une justification, car il éditions de l'existence. C'est une explication toujours ce mouvement, très intensif en Italie, et par la volonté expresse et éclairée du gouvernement italien.

Ce que disent les Journaux de Paris

Le maire de Lorient fait arrêter un inspecteur des pompes funèbres

Lorient, 18 juin. — Le maire socialiste de Lorient à un inspecteur des Pompes Funèbres avait offert une certaine somme pour fermer les yeux sur les opérations de ses administrés. Il semble accepter la proposition, mais fit établir une souricière dans le bureau de la députée où un commissaire était caché.

Le Commissaire central, le secrétaire de mairie et les adjoints, s'étant dissimulés, l'inspecteur vint déposer l'argent promis. Il fut aussitôt démasqué. Le Parquet est saisi de cette affaire qui a causé une grosse émotion dans la région.

Paris, 18 juin. — Au sujet du débat à la Chambre sur le communisme, le *Gaulois* écrit : « L'adhésion des gouvernements, ses délibérations, ses contradictions donnent trop beau jeu aux révolutionnaires. Les républicains font perdre la confiance à tous ».

L'Echo de Paris constate aussi l'effet déplorable produit par tous ces événements : « Personne ne saurait reprocher à un gouvernement, dit-il, de respecter lui-même les lois, notamment celles qui constituent les garanties de citoyens. Mais on souhaiterait que le gouvernement n'ait pas l'air de les découvrir juste au moment où il se dispose à agir ».

Le Matin fait observer que le débat d'hier a donné lieu à une manœuvre socialiste contre les communistes : « Ce fut M. Paul-Boncour, dit-il, qui déclencha la manœuvre en faisant remarquer aux communistes qu'ils étaient bien mal venus de se faire les champions de la défense des libertoires pratiquant la grève de la faim alors qu'en Russie, dans les geôles soviétiques, les grévistes de la faim s'exhibent y sont journellement contraints pour protester contre les mauvais traitements dont ils sont l'objet ».

Le Figaro écrit : « Cet ajournement demandé hier par le gouvernement ne peut manquer de surprendre. Il est regrettable. Le temps d'approcher une chaise sur laquelle il se laissa choir.

— Assez ? répéta Ningo-Chol. De quel droit ?

Impossible [illegible] vous ces deux hommes, assis, [illegible], face à face, ils voulaient se tuer, et ne tenaient pas debout.

— De quel droit ? [illegible] l'affaire, bâtie [illegible] pas [illegible] de vivre. De vivre [illegible] plutôt, car vivre, je ne l'ai jamais [illegible] vivre m'avez demandé un jour ce que les gens m'avaient fait ? Ah ! vous l'[illegible] Mais quand j'entrais dans un restaurant pour manger, les hommes pissaient sur moi de ces regards qui me trempent pas.

(A suivre)

L'OR DES SOVIETS

Berlin, 18 juin. — Un message de Moscou déclare que le gouvernement des Soviets a ordonné de faire transférer en Allemagne tout l'or déposé en Angleterre pour qu'il soit employé comme fond de sécurité pour le concernere germano-russe.

La somme totale qui est de cent millions de roubles, soit dix millions de livres sterling, seraient déposée dans les banques allemandes. La finalité effective est cette manœuvre dans le seul but de stimuler l'Allemagne à lui accorder de plus larges crédits.

L'U. R. S. S. dément ses crimes et ses armements

Berlin, 18 juin. — L'agence télégraphique de l'Union soviétique donne un nouveau démenti à certaines nouvelles répandues dans la presse étrangère concernant la mobilisation partielle en Ukraine et les représailles en masse effectuées dans diverses villes russes.

L'information relative à l'exécution récente de 38 anciens officiers, à Moscou, est qualifiée de nouvelle fantaisiste.

Le démenti affirme qu'il est faux que les réfugiés étrangers quittent en masse la Russie.

Au "Journal Officiel"

LES CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT DES CANTONS DE SARTENE

Paris, 18 juin. — Le *Journal Officiel* publie un décret fixant le nombre des conseillers d'arrondissement que chaque canton doit élire dans les arrondissements comprenant moins de neuf cantons.

Concernant la Corse, nous relevons :

Arrondissement de Sartène : Bastelica, 3688 habitants, un conseiller à élire ; Levie, 3453 habitants, un conseiller ; Olmeto, 5912 habitants, un conseiller ; Petreto-Bicchisano, 5618 habitants, un conseiller ; Porto-Vecchio, 6697 habitants, un conseiller ; Santa Lucia di Tallano, 4253 habitants, un conseiller ; Sartène, 9803 habitants, deux conseillers ; Serra di Scopamène, 7368 habitants, un conseiller.

Les cantons dont le nombre des représentants doit être réduit, subiront cette diminution lorsqu'il y aura lieu de pourvoir au renouvellement de la série dont ils font partie, soit un remplacement d'un de leurs conseillers en cas de vacance partielle. Les cantons dont la population doit être augmentée, élisent dans les mêmes conditions le nouveau conseiller qui leur est attribué.

A LA COMMISSION D'ETUDES DE LA MARINE MARCHANDE

MM. Pigelli, chef de bureau à la direction générale des douanes, Pahlani, secrétaire général de la Fédération des Syndicats maritimes, sont nommés membres de la Commission d'études de la Marine marchande chargée d'étudier les mesures d'ordre général de nature à venir en aide à l'armement, aux chantiers maritimes et aux pêches maritimes.

NOUVELLES MILITAIRES

L'officier de réserve Lepidi est nommé chef de bataillon de réserve honoraire à Bastia, 17, rue Albert Premier.

Le vote de nos députés

Paris, 18 juin. — Dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple sur les interpellations de MM. Fournier, Laffont et Frot concernant les condamnations politiques, voté par 379 voix contre 188, 3 autres reviennent, ont voté pour : MM. Guiraud et Pietri ; n'a pas pris part au vote : M. de Moro-Giafferri ; absent par congé : M. Landry.

Dans le scrutin sur le renvoi à la suite de l'interpellation de M. Berthon, concernant l'arrestation de M. Semart et de Mme Suzanne Girard, voté par 364 voix contre 139, ont voté pour : MM. Caillaux et Pietri ; n'a pas pris part au vote : M. de Moro-Giafferri ; absent par congé : M. Landry.

L'état de santé de M. Briand

Paris, 18 juin. — Selon des nouvelles parues dans la matinée, M. Briand a passé une nuit assez bonne. Il se trouve maintenant dans la période de détente mais il devra cependant garder la chambre encore quelques jours.

M. Queuille inaugure la foire exposition d'Angers

Angers, 18 juin. — M. Queuille, ministre de l'Agriculture, accompagné, du chef de Cabinet M. Joubert, a visité dans la matinée la Foire-Exposition d'Angers.

A l'occasion du vin d'honneur qui lui a été offert dans un des stands de la Foire, des allocutions ont été prononcées par le maire d'Angers et le directeur du Conseil d'Administration agricole. M. Queuille a répondu en félicitant les organisateurs de cette manifestation et en affirmant la vitalité économique, chaque jour croissante, de la région angevine.

Dans l'après-midi, le ministre a inauguré le jardin fruitier ; ce soir, un grand banquet lui sera offert dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

CONSEIL des MINISTRES

Paris, 18 juin. — Les ministres se sont réunis en Conseil, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

LE REAJUSTEMENT DES TRAITEMENTS

M. Poincaré, ministre des Finances, a donné que la demande des crédits pour le réajustement des traitements des fonctionnaires sera déposée mardi sur le bureau de la Chambre.

Le reste du Conseil a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LES PROCHAINES REUNIONS

Les ministres tiendront un conseil à l'Elysée mardi prochain sous la présidence de M. Doumergue et un Conseil de Cabinet jeudi, sous la présidence de M. Poincaré.

Le raid du Comte de la Vaulx

Le Bourget, 18 juin. — Le Comte de La Vaulx, Président de la Fédération aéronautique internationale est revenu de son circuit des capitales avec une régularité d'horloge. Quittant Bruxelles à 17 heures 26, il a atterri au Bourget à 19 heures 35 à bord d'un avion Breguet 19-A-2, appartenant à Farman Frères et piloté par le lieutenant Medaes qui doit tenter prochainement le raid Bruxelles-New York.

Le délégué belge à la Commission de la Sarre

Berlin, 18 juin. — Le *Vorwaerts* annonce que le délégué belge à la commission du gouvernement Sarrois, M. Alabert, dont les allemands avaient déclaré la démission en mars dernier se retirera volontairement dans quelques jours à la suite d'une démarche effectuée par M. Stresemann auprès de M. Vandervelde.

L'Affaire Chavagnes

Blois, 18 juin. — M. Hourré, avocat de Blois, défenseur de l'affaire Chavagnes, dont mortel de Fleury, pour briser M. Chavagnes, décédé, est inculpé d'homicide par imprudence. Il paraît qu'il devient dans une requête au juge d'instruction de réclamer la fixation de la date pour la reconstitution de l'accident, un premier transport qui avait été fixé ayant été ajourné.

Des Allemands auraient été arrêtés en Russie

Berlin, 18 juin. — La presse berlinoise relate que la police politique soviétique a arrêté cinq allemands accusés d'espionnage en faveur d'une puissance étrangère.

Selon un télégramme de Varsovie ces arrestations renseigneraient à mercredi et furent effectuées dans l'un des principaux hôtels de Moscou.

A la Wilhelmstrasse on a déclaré au correspondant de l'agence Fournier qu'on ne connaissait encore rien concernant cette affaire. Des éclaircissements ont été demandés à Moscou aujourd'hui par la voie diplomatique.

Les malheurs de Charlie Chaplin

Los Angeles, 18 juin. — Le bruit court à Los Angeles suivant lequel le célèbre comique Charlie Chaplin serait prêt à régler son litige avec sa femme, moyennant le versement de 200.000 livres.

UN NAVIRE EN FEU

*

434.803.282 dollars d'actions des Sociétés qui les emploient.

Évidemment, de tels chiffres expliquent bien des choses. Ils expliquent notamment que le socialisme, et le communisme aient si peu de prise sur la classe ouvrière américaine. L'ouvrier, lui-même, sue fois sur deux, est lui-même un petit capitaliste dont le capital s'investit à Wall-Street. Il a donc tout intérêt à ce que la production aille toujours de plus en plus vite et de plus en plus fort, car c'est ainsi que ses actions prennent de la valeur.

Ce qui explique encore que le socialisme ne soit pas près de faire la loi dans les États-Unis, c'est que les ouvriers d'usine et métallurgistes ne sont pas les seuls ouvriers. Il y a aussi les employés de bureau, les ouvriers des chemins de fer, les mineurs, les dockers, les ouvriers agricoles, etc. Et ceux-là, qui ne sont pas moins nombreux que les premiers, ne sont pas moins capitalistes qu'eux. Ils ont, eux aussi, leurs actions, leurs obligations, leurs bons du Trésor, leurs parts de fondateur, leurs parts bénéficiaires, leurs parts de mines, leurs parts de pétrole, leurs parts de gaz, leurs parts de ceci et de cela, et ils ne sont pas moins attachés que les autres à la défense de la propriété capitaliste.

Ce qui explique enfin que le socialisme ne fasse pas de progrès aux États-Unis, c'est que le prolétariat américain, qui est le plus riche du monde, est aussi le plus bête. Il est bête à force d'être riche. Il est bête à force d'être gâté par la vie. Il est bête à force d'être abruti par le confort. Il est bête à force d'être abêti par le bien-être. Il est bête à force d'être gavé de nourriture, de boissons, de cinéma, de sport, de radio, de jazz, de gadgets, de publicité, de bluff, de mensonge, de bêtise, de sottise, de crétinisme, de stupidité, d'imbécillité, de niaiserie, de naïveté, de candeur, de crédulité, de gobe-mouches, de poire, de dupe, de jobard, de gogo, de pigeon, de mouton de Panurge, de troupeau de moutons, de bêlements, de bêlements, de bêlements.

Et c'est pourquoi, tant que durera la prospérité américaine, le socialisme ne fera pas de progrès aux États-Unis. Ce sera le dernier pays du monde où il triomphera.

Pierre DAUZAT.

ECHOS

Billet Parisien

Trompé par sa maîtresse, un quidam tue l'amant de celle-ci. Puis, pour se défendre, il demande le divorce.

Nous allons lire le fait-divers, le précédent que nous avons porté à l'honneur de notre rubrique hebdomadaire, d'un fait-divers, disons-nous, tout à fait exemplaire. Et nous nous demandons si nous n'allons pas donner Beatrice chez nous.

Ainsi inventent les maquereaux de la littérature policière, d'un fait-divers, le commissaire-romancier, d'un fait-divers, le juge de Madame et de plusieurs autres.

Un jour, Andouar rencontra Marie. Ce qui arriva est normal, mais la suite dérange aux lois humaines : le bouillant comptable se moutra généreux ; l'astucieuse Marie se découvrit des qualités ; après un manteau de petit gris valant trois mille francs, ce fut une bonne petite note quotidienne de 100 à 300 francs que paya M. Maurin par le truchement de son comptable. Cela dura six mois.

Mais le hasard intervint à nouveau. La veille de la Pentecôte, le patron, grâce à l'envoi d'un garçon de services n'a pas perçu du petit jeu d'écriture et des effets d'un merveilleux liquide sur la solidité. Andouar, ayant, de la vérification de la caisse, grâce à un produit, effaçait des chiffres et opérait des soustractions, s'aperçut qu'il encaissait les différences pour les laveries de sa petite amie. Il avoua tout. M. Maurin lui fit signer des traites à trois jours pour le montant de ses vols, et demeura muet. M. Curtis, sous-chef de la Sûreté, apprit quelques jours après, que Laventure, et pour la troisième fois, le dieu des policiers nuit ceux-ci sur la piste, grâce à un trousseau de clefs trouvé sur la perquisition chez Andouar, que Laventure qui n'avait pas voulu en indiquer l'usage, fine Verdi, 25, une carte de visite au nom de Laventure figurait sur une boîte à lettres et un appartement du premier étage ; les clefs jouirent admirablement puisque la porte s'ouvrit sur un domicile ; et ici, on fit découvertes sur découvertes ; d'abord le manteau de fourrure dont Marie prétendait avoir été alléguée ; puis, les petits papiers de Laventure, comme succieux de ses intérêts ; Acte de location d'un appartement d'un loyer de 2.000 francs ,plus un versement de 10.000 francs pour l'achat du mobilier du dit appartement, un relevé de banque de 78.000 francs au 31 décembre ; un retrait de 20.000 francs en avril pour l'achat d'un appartement ; un virement de 50.000 francs sur la succursale d'une banque à Aix les Bains, le 5 juin ; enfin, son testament. Laventure n'était pas un ingrat. Il readoit à Marie ce qu'elle lui avait soustrait par petites versements hebdomadaires.

Les avocats firent opposition ; un mandat d'arrêt a été envoyé à Aix, mais Laventure a été arrêté à Chambéry. On recherche Andouar qui a pu lui donner une fin piteuse à une aussi belle aventure.

Elle avait trouvé le filon mais le patron découvre le pot aux roses

Paris, 18 juin. — Une jeune fille de dix-huit ans, qui habite rue Lauriston, avait trouvé un emploi de dactylographe dans une importante maison de commerce de la rue de Rivoli. Elle était sérieuse, travailleuse, et son patron, M. Bernard, la prit en amitié. Il l'invita même à dîner chez lui, rue Lauriston, et la présenta à sa femme.

Mais, hier matin, M. Bernard, qui était arrivé à son bureau de bonne heure, trouva sur son bureau une lettre de sa jeune employée. Elle lui disait qu'elle avait trouvé un emploi plus rémunérateur et qu'elle ne reviendrait pas.

M. Bernard, qui avait pour cette jeune fille une réelle affection, ne comprit pas. Il se rendit chez elle, rue Lauriston, et apprit que la jeune fille était partie pour Nice, où elle avait été engagée comme entraîneuse dans un dancing.

M. Bernard, qui connaît bien la vie, n'a pas voulu laisser sa protégée s'engager dans une voie aussi périlleuse. Il a pris le train pour Nice et a ramené la jeune fille à Paris.

SPORTS

Union vélocipédique de France

Le Comité départemental de l'Union Vélocipédique de France en Corse fera disputer dimanche 23 juin le championnat de la Corse de fond (160 kms) sur le parcours Bastia-Aleria et retour.

Cette course est exclusivement réservée aux licenciés toutes catégories de l'U. V. F. Elle sera disputée, sauf contre-ordre, le dimanche matin à partir de 6 heures au Café du Kiosque.

Le départ réel sera donné à 7 heures devant le Palais de Justice.

Arrivée : Entrée du faubourg Saint-Joseph, devant le Sportsman Bar.

Heure d'arrivée probable : 11 heures.

Fermeture du contrôle : une heure après l'arrivée du dernier.

Les engagements sont reçus au siège du Sous-Comité, Café du Kiosque, et seront clos le samedi 25 à 18 heures.

Le droit d'engagement est fixé à 3 francs.

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

Ce midi, sur le court d'honneur du Sur Tennis Club Bastiais situé derrière le grand hôtel de la rue de l'Opéra, entre les numéros 25 et 27, demi-finales des messieurs de moins de 18 ans.

Etant donné la valeur sportive des compétiteurs dont nous donnons ci-dessous les noms, nous pouvons augurer que les matches affirmeront un réel intérêt.

Le Conseil d'Administration de la Société qui s'emploie depuis plus de deux ans à donner au sport du tennis la place qu'il mérite parmi les meilleurs sports, a bien voulu nous permettre un public d'assister aux différentes rencontres et d'applaudir nos jeunes espoirs.

Dans ce but, il a fait placer sur les gradins ouest du « court » des chaises et des bancs.

Entrées : deux francs.

De 16 à 17 heures : Mingalon contre Giner ; de 17 à 18 heures : Brizzi contre Guistraud.

A 18 heures, match d'entraînement double : Mingalon et Montrucchio contre Bonnin Gabriel, Brizzi-Mingalon, etc.

Demain, commencement les éliminatoires pour messieurs de plus de 18 ans.

Pour les rencontres, se reporter à notre journal de vendredi dernier.

RÉPARATION
DE MACHINES A ECRIRE

Afin de satisfaire les demandes de sa nombreuse clientèle, la Cie Underwood met à sa disposition, à partir du lundi 4 juin prochain, un nouveau service pour réparation et revision de machines de toutes marques, aux meilleures conditions.

Prière de s'adresser aux Bureaux du Petit Bastiais, 8, Boulevard du Palais (Tél. 0.63).

L'Orientation Professionnelle

Surnaturelle des P. T. T. : Date : 3 août. Délai d'inscription : 2 juillet. Age : 17 à 25 ans. Traitement : 6.000 à 14.000 francs, plus indemnités. Pas de service au diplôme exigé.

Inspecteur adjoint des Travaux Publics de Paris : Date : 18 octobre. Délai d'inscription : 3 septembre. Age : 21 à 30 ans, plus services militaires. Traitement de début : 16.500, plus indemnités. Aucun diplôme exigé.

Contrôleur des contributions directes : Date : Novembre 1927. Délai d'inscription : 1er octobre. Age : 22 à 30 ans. Traitement de début : 7.500 francs plus quart du traitement, plus 12 % d'indemnités. Aucun diplôme exigé.

Inspecteur du Travail : Date : 7 novembre. Délai d'inscription : 1er septembre. Age : 25 à 35 ans. Traitement de début : 9000 francs, plus indemnités. Licence exigée ou divers titres.

Commissaire de police ou inspecteur spécial de la police des chemins de fer et des ports en Algérie. Date : 24 octobre. Délai d'inscription : 24 septembre. Age : 22 à 30 ans, plus services militaires. Traitement de début : 8.500 francs plus le tiers colonial. Aucun diplôme exigé.

Architecte archéologique à l'Office algérien d'archéologie. Date : 31 août. Délai d'inscription : 7 juillet. Age : 21 à 30 ans, plus services militaires. Traitement de début : 8.000 francs, plus divers indemnités, plus 12 % Aucun diplôme exigé.

Vérificateur aux chemins de fer de l'Etat : Date : 29 septembre. Délai d'inscription : 1er août. Age : 15 à 20 ans. Traitement de début : 16.5 à 300 frs plus diverses indemnités, plus 25 % Aucun diplôme exigé.

Rédacteur des services civils de l'Indo-Chine : Dates : 22, 24 et 25 novembre. Délai d'inscription : 15 octobre. Age : 20 à 30 ans. Traitement de début : 8.500 frs plus indemnités, plus 2.920 salaires. Licence exigée.

Commis titulaire dans les directions départementales des contributions directes : Date : juillet 1927. Délai d'inscription : 21 juin. Age : 18 à 30 ans. Traitement de début : 6.000 francs, plus diverses indemnités, plus 12 % Aucun diplôme exigé.

Contrôleur et dessinateur-calqueur à la Compagnie de l'Est : Date : 24 juillet 1927. Délai d'inscription : 2 juillet. Age : 17 à 28 ans. Traitement annuel : 4.53 frs, plus 25 %, plus indemnité de résidence. Aucun diplôme exigé.

Renseignements fournis par l'Orientation Professionnelle, Bureau municipal. Abonnement : 15 francs par an.

Les demandes qui doivent être accompagnées sur l'un des modèles ou extraits qu'il y a lieu de demander à l'Orientation Professionnelle, Bureau municipal, 108, rue Erlanger, Paris (16e), qui lui retournera à titre absolument gratuit.

Joindre un timbre de 75 ou 1 fr. ne pas oublier de mentionner : en qualité de lecteur du « Petit Bastiais ».

INFORMATIONS LOCALES

Union vélocipédique de France

Le Comité départemental de l'Union Vélocipédique de France en Corse fera disputer dimanche 23 juin le championnat de la Corse de fond (160 kms) sur le parcours Bastia-Aleria et retour.

Cette course est exclusivement réservée aux licenciés toutes catégories de l'U. V. F. Elle sera disputée, sauf contre-ordre, le dimanche matin à partir de 6 heures au Café du Kiosque.

Le départ réel sera donné à 7 heures devant le Palais de Justice.

Arrivée : Entrée du faubourg Saint-Joseph, devant le Sportsman Bar.

Heure d'arrivée probable : 11 heures.

Fermeture du contrôle : une heure après l'arrivée du dernier.

Les engagements sont reçus au siège du Sous-Comité, Café du Kiosque, et seront clos le samedi 25 à 18 heures.

Le droit d'engagement est fixé à 3 francs.

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

Ce midi, sur le court d'honneur du Sur Tennis Club Bastiais situé derrière le grand hôtel de la rue de l'Opéra, entre les numéros 25 et 27, demi-finales des messieurs de moins de 18 ans.

Etant donné la valeur sportive des compétiteurs dont nous donnons ci-dessous les noms, nous pouvons augurer que les matches affirmeront un réel intérêt.

Le Conseil d'Administration de la Société qui s'emploie depuis plus de deux ans à donner au sport du tennis la place qu'il mérite parmi les meilleurs sports, a bien voulu nous permettre un public d'assister aux différentes rencontres et d'applaudir nos jeunes espoirs.

Dans ce but, il a fait placer sur les gradins ouest du « court » des chaises et des bancs.

Entrées : deux francs.

De 16 à 17 heures : Mingalon contre Giner ; de 17 à 18 heures : Brizzi contre Guistraud.

A 18 heures, match d'entraînement double : Mingalon et Montrucchio contre Bonnin Gabriel, Brizzi-Mingalon, etc.

Demain, commencement les éliminatoires pour messieurs de plus de 18 ans.

Pour les rencontres, se reporter à notre journal de vendredi dernier.

COUR D'ASSISES DE LA CORSE

Par ordonnance de M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Bastia en date du 14 juin courant, la session des Assises de la Corse pour le troisième trimestre 1927, devait s'ouvrir le 8 juillet prochain sous la présidence de M. le Conseiller Dumoulin, assisté de MM. Martini et Ajaccio, conseillers.

Nous apprenons que cette session n'aura pas lieu, faute d'affaires.

C'est un événement heureux qu'il convient de souligner et qui, au cours de ces dernières années, ne s'est produit qu'une autre fois, en mai 1916, durant la dernière guerre.

* * *

PHARMACIE DE GARDE

Luciani Pierre, Place Saint-Nicolas.

* * *

SOUSCRIPTION POUR LES ORGUES DE SAINT JEAN DE BASTIA

Deuxième liste : Coopération du Sacré Cœur de Marie : 200 ; Famille Garelli : 15 ; Picot Jean : 10 ; Cortogiani Pierre Jean : 10 ; Thiers Sauveur : 50 ; Société Générale : 100 ; Capitaine Alexandri : 20 ; Luigi, pharmacien : 50 ; Mlle Arnaud Adeline : 5 ; Degl Innocent : 5 ; Zerga Antoine : 5 ; Feliciaggi Louis : 100 ; Famille Lanata Dominique : 15 ; Mme Ferrandini : 10 ; Guidi Joseph : 5 ; Simonetti : 5 ; Graziani : 10 ; Biriloelli Emilie : 5 ; Legs Louis : 5 ; Pugni : 5 ; Mattei-Lecs : 10 ; Martinetti : 20 ; Firmin et Lois : 50 ; Anonyme : 10 ; Gavini Sébastien, président : 200 ; Chanoine Psamalini, chanoine et curé doyen : 200 ; Frères Felici : 100 ; Abbé Susini, curé : 20 ; Total : 1024 francs.

Première liste 3500

Deuxième liste 1624

Total 5124

THÉ DANSANT à la "Cigale" Dimanche de 16 à 19 heures

AU THEATRE

Après une fort belle saison d'opéra avec la troupe Castanède, le Théâtre Municipal a rouvert ses portes hier soir. Le public bastiais est convié cette fois à un spectacle tout nouveau : opérette. L'accueil qu'il lui a réservé hier soir prouve qu'il en apprécie la saveur et la gaîté.

La revue *Folies d'Eté* à laquelle nous avons assisté hier soir est celle même qui vient d'obtenir au Casino des Variétés de Nice un succès considérable ; la mise en scène est également la même : somptueuse et de qualité, où brillent les vedettes aimées du public select de la Côte d'Azur : Mmes Jane Morlet, Lisy-Mirelle, Mme Lisbert, Mlle Sylvette, MM. Remo, Alberto et Pondet, les Evelyn's Twins, Evelyn's Girls, Mlle Preety, M. Costella et les deux « Folies Girls » : l'orchestre est complet, composé de virtuoses et dirigé par notre ingénieux chef d'orchestre M. F. Mattei, auquel on doit la partition de la revue : les ballets et la mise en scène sont des plus heureux et font honneur à leurs auteurs.

Le temps nous manque pour dire combien nous avons apprécié la première représentation de *Folies d'Eté*. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir, car la troupe à laquelle les bastiais sauront faire l'accueil qu'elle mérite, restera sans doute quelques jours parmi nous.

* * *

PHARMACIE DE GARDE

Luciani Pierre, Place Saint-Nicolas.

* * *

A LA PLAGE

Notre plage connaît cette année une grande animation. Plusieurs étrangers se mêlent à nos concitoyens et d'aucuns, nous dit-on, ont manifesté l'intention de faire leur saison de bains dans notre ville.

Mais tous déplorent le manque d'ameublements de la plage : il notamment l'absence d'un plongeoir dont la nécessité est incontestable.

Pour la société sportive *Stella*, il a fait construire un. Mais il lui manque encore quelques vieux rails. Se trouvera-t-il quelqu'un qui les lui donne ? Si on a début quelque généreux donateur qui lui permettra d'en faire l'achat.

Nous l'espérons et nous faisons l'écho de cette doléance d'un groupe d'habitués de la plage.

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Blanc DAMIANI & Cie, 23, Boulevard Paoli

DIDOT BOTTIN COMMERCIAL 1928
BOTTIN MONDAIN 1928
SONT EN PRÉPARATION
Les souscriptions et les annonces sont reçues au journal.
Pour tout renseignement, s'adresser à M. Paul VALOT, agent général pour la Corse, 12, Cours Grandval, 19, Ajaccio.

* * *

LA FETE DE BIENFAISANCE DE « LA CIGALE »

Le Comité de la Fête de Bienfaisance donnera le 12 juin à la « Cigale » au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur et de l'Asile des Vieillards, à Bastia, le 18 juin 1927

Madame la Supérieure,

Si nous avons choisi la Fête qui a lieu le 12 juin courant à « La Cigale », nous avons le plaisir de vous remercier une fois de plus de votre bienveillance et de votre sympathie.

Cette somme représentera la moitié de notre recette ; une somme équivalente avant été attribuée à l'Asile des Vieillards (on se souvient de la Fête qui a eu lieu à Pentecôte).

Un petit refuge pouvant, sous l'appellation de « Refuge de la Miséricorde », abriter une dizaine de femmes, récemment arrivées d'Haïti, va être ouvert à Bastia, dans la maison Pietri, rue Miot.

Cette œuvre, qui répond à un besoin, est placée sous la direction de Mme Pietri, assistée de Mme Ferrandini, Mme Pietri-Antonini, Mme Pietri-Ferrandini, Mlle Pietri, Mlle Ferrandini, Mlle Pietri-Ferrandini, Mlle Pietri-Antonini, Mlle Ferrandini-Pietri

Exigez surtout un moteur simple

BERNARD-MOTEURS
est le plus simple...

1° car Bloc moteur par excellence, sans radiateur indépendant sans ventilateur commandé par une courroie qui tombe ou patine.

2° car Un seul cylindre pour tous ses types.

A MOTEUR D'AUTO
Moteur à vitesse très variable, il faut plusieurs cylindres pour avoir souplesse et reprises faciles.

A MOTEUR INDUSTRIEL
Moteur à vitesse régulière, un seul cylindre suffit.

ALORS! POURQUOI PLUSIEURS CYLINDRES ? qui compliquent votre moteur, augmentent le prix d'achat, la consommation, l'entretien.

SURESNES (SEINE)

LE RHUMATISME ET LES DOULEURS

telles que Lumbagos, Points de Côté, Maux de Reins, Névralgies, Torticolis, etc., sont rapidement soulagés par une application de THERMOGÈNE

Le Thermogène développe une chaleur douce et bienfaisante qui calme rapidement la douleur. C'est un remède sûr, énergique et facile.

Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate au contact douloureux en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau.

Dans toutes les Pharmacies, la boîte 3.75 (impôt de 0.50 compris)

Limage du « PIERROT CRACHANT LE FEU » doit se trouver au dos de chaque boîte.

ETUDE
DE Me MINGALON
NOTAIRE A BASTIA

Le vingt juin 1927, à treize heures et demie, à Bastia, dans le vestibule de la maison Antonj-Antonelli, Promenade des Quais.

Il sera procédé par Me Mingalon, notaire soussigné, à la vente aux enchères publiques sur adjudication volontaire de divers meubles et objets mobiliers (meubles anciens, lingerie, literie, etc.).

Dix-sept pour cent en sus du prix d'adjudication.

Le tout payable au comptant.

Signé : J. MINGALON.

COMPTABILITÉ
en Italie JANET-BUFFEREAU
Diplômé de BASTIA, 18, Boulevard Paoli
Milano et Marseille, 15, Allées de Meilhan (Prado)

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires

DÉPOSITAIRE
les moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.

GRAND ASSORTIMENT
de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

Louis Rogliano
23, Boulevard Paoli - Bastia Tél. 1-43

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIe Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape : 7 juillet	—	Ajaccio-cyrnos, par Piana.
2e	— 8	Evisa-Inzecque, par Calvi.
3e	— 9	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e	— 11	Bastia-Ghisonaccia.
5e	— 12	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	— 13	Bonifacio-Sartène.
7e	— 14	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

L'ECHO TOURISTIQUE
DE LA CORSE
littéraire, anecdotique, descriptif et bibliographique.
Deuxième année, SIX FRANCS par an, bimestriel.
Directeur : A. Clavel, 4, rue St-Lazare à Paris.
Versement au compte postal N° 211-41

Vendredi du PETIT BASTIAIS - N° 17

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

La séparation soudaine l'avait attristé comme une masure. Mais s'il en était demeuré quelque temps étourdi, cette étourderie sans lendemain ne devait pas le lui-même. Les circonstances l'avaient. C'était lui du rêve dans la quotidienne habitude. Maintenant, il se regarder avait semblé. Le soldat se retrouvait en Mevasio à l'approche de la bataille. Il n'y préparait pas de plans, qu'il mettait à toutes choses, et qui, inévitablement, faisaient de lui un acteur inutile.

Il suffit d'indiquer la feuille d'ouate au contact douloureux en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau.

Dans toutes les Pharmacies, la boîte 3.75 (impôt de 0.50 compris)

Limage du « PIERROT CRACHANT LE FEU » doit se trouver au dos de chaque boîte

tant. Comment ces départements et ces communes pourront-ils accomplir le geste qu'ils voudraient sans doute faire à l'égard des assurances sociales ? Ils ne le pourront pas. L'équilibre de leurs budgets, si difficilement obtenu par le vote interdit de continuer additionnels leur interdit toute conception généreuse.

Ainsi nous nous sommes rendu compte que l'assurance-maladie, grâce par le système de la répartition, aurait d'abord pour but de subventionner les caisses primaires, qui, elles, indemniseraient les malades. Puis, lorsque l'expérience française aurait permis de nous former une idée plus exacte sur les assurances sociales dans notre pays, on aurait complété les textes, et apporté toutes les modifications utiles. Mais pour l'instant, nous vous aurions volontiers demandé de laisser entrer dans nos mœurs les méthodes de la médecine sociale.

Mon cher rapporteur, j'ai constaté, en lisant votre troisième rapport, que nous n'étions pas si loin l'un de l'autre, que nos idées se rapprochent. N'avez-vous pas cité au paragraphe 6 de l'article 32 annexé à votre troisième rapport : « Les prestations prévues par la présente loi sont garanties seulement dans les limites des ressources ».

Voilà déjà, de la part de la commission d'hygiène, une concession faite à notre idée.

Voilà déjà un pas en avant. Mais nous aurions bien désiré que le texte fût plus précis.

REPLI SUR LES IMPOTS

Nous passons maintenant aux impôts. On a souvent parlé des pertes qu'auraient à subir les budgets locaux du fait de la répercussion exercée sur le rendement des impôts par la mise en vigueur des assurances sociales.

Le Gouvernement, dans son exposé des motifs, aurait redouté cette conséquence sur les finances de l'Etat.

Un fléchissement sur le rendement de certains impôts se produirait, en effet, et l'employeur prendrait à sa charge la totalité de la cotisation patronale, au lieu de l'en supporter cette charge par le consommateur.

Cette incidence sur les impôts serait d'autant plus accusée que l'employé ferait certainement tous ses efforts pour relever son employeur, sous forme d'augmentation de salaire, de propre cotisation ouvrière.

Nous en évaluâmes quelles seraient les pertes subies par les impositions locales. La somme serait nécessairement importante. Si la marche des affaires et le rendement des impôts subissait, dans son ensemble, une diminution appréciable, augmentée peut-être du fait de la création de certains nouveaux commerçants, il est à espérer, d'autre part, que le chiffre d'affaires ne se montrerait réduit, et s'maintiendrait une diminution de l'impôt qui le frappe, et, par conséquent, une diminution corrélative du dégrèvement sur le chiffre d'affaires versé aux départements et aux communes.

En admettant que la diminution des recettes, pour ces deux impôts, dûtre se produire dans la proportion du 10 p.

ECHOS

Billet Parisien

Paris a toujours été recueillant aux étrangers. Dans le chasme des lettres et des arts, l'hospitalité que nous offrons aux célébrités de l'extérieur est proverbiale. Berlioz, Liszt, Wagner, peintres, musiciens, philosophes, nous frontières le bon accueil : ils nous remportaient, nous avaient, reçoivent en échange la considération de leur talent, et, rentrés chez eux, parlent avec émotion de la réception que nous leur avons réservée ne fût empêchée par leurs dettes de nous désigner.

Cela est l'exception.

En général, les étrangers aiment Paris où ils retrouvent, d'ailleurs, un grand nombre de leurs compatriotes qui les reçoivent chaleureusement et qui, pratiquant l'étroite solidarité qui anime les gens d'une même patrie qui se rencontrent dans un pays qui n'est pas le leur, facilitent aux nouveaux venus la résolution des premières difficultés.

Un compositeur des bords du Danube vient-il sur les bords de la Seine placer sa musique, les Viennois de Paris se précipitent aux concerts, louent les meilleures places et font, au musicien, un succès grandiose qui impressionne la critique.

Mais, parfois, le concours bénévole des compatriotes de l'intéressé manque de quelque discrétion. L'autre soir, un compositeur de la Toscane, se produisait dans la salle, les gens à l'orchestre et au balcon, les pieds à une galerie.

A l'entrée du chevalier Cavaradossi, une salve nourrie d'applaudissements interrompit le spectacle. Le public indifférent, qui n'avait pas encore entendu le chanteur, crut avoir affaire à un « as », à un successeur du grand Tamagno ou du non moins grand Caruso. Il reçoit l'épreuve sur cette impression. Il reçut une prouettait, et ses compatriotes le soient pour lui. Ils tinrent jusqu'à la fin de la soirée. Ce fut terrible. Ces braves, et il me semble entendre, dans cette tempête d'enthousiasme, une apostrophe laudative au Duce.

Cet artiste aura content de ses débuts à Paris. Les Parisiens seront peut-être contents de lui un peu plus tard...

Gabriel Bavol.

CALENDRIER

Aujourd'hui, mardi 21 juin 1927. 172e jour de l'année. Il reste 193 à venir.

Aujourd'hui, St-Louis de Gonzague

Demain, St Allban.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

21 juin 1793. — Salicetti et Delcher, commissaires de la République française, quittent l'île Rousse pour se rendre à la Convention de leur mission en Corse.

Ils laissent à la tête des affaires de l'île Lacombe Saint Michel.

JUSTICE AMERICAINE

Edward Pedrippi et Viola Hunt étaient rencontrés. Ils s'étaient plu tout de suite. Ils s'aimèrent.

Les parents avaient donné leur consentement.

Les amis disaient d'eux :

— Ces jeunes gens sont faits pour s'entendre. Ils formeront un couple heureux...

Edward offrit donc à Viola une magnifique bague de fiançailles.

Chaque soir ils s'isolaient ensemble et se jurèrent un amour éternel.

Brusquement ils s'aperçurent qu'ils ne se voyaient sauf ou presque, ou mêmes rêves :

— Ne nous épousons pas, déclara Viola.

— Oui, mais rendez-moi la bague, prononça Edwards...

La jeune fille refusa. Il y eut procès. Les juges ont décidé que l'anneau des fiançailles appartient définitivement à celui qui s'en repent. Il ne reste à Viola qu'à refaire une dinette à ses frais pour avoir une bague à chaque doigt.

LES PLUS BEAUX BIJOUX

Le plus grand choix au meilleur prix se trouvent chez *Dames fifi*, bijoutier à Bastia.

LA TULIPE LINDBERGH

L'homme du jour a donné son nom déjà à un cocktail, à des rues ; voici maintenant qu'une tulipe portera aussi le nom de l'explorateur du ciel.

Un M. Van Zonneveld, habitant Sassenheim, en Hollande, envoya à Lindbergh un bouquet où il allait s'embarquer pour l'Amérique, une tulipe d'un jaune or, d'un jaune nouveau, d'une forme nouvelle aussi. Voici la tulipe Lindbergh. Heureux si elle !

Mais le déficit accusé pour les budgets locaux serait, suivant nos calculs, pour les années — calcul établi d'après le rendement de 1925 — de 2 millions pour 41 millions, communes, 55 millions ; pour le chiffre d'affaires ; d'après le rendement de 1926 : 2 millions pour 41 millions ; communes, 23 millions.

Nous ne nous faisons pas impression par ces chiffres ; ce n'est pas de ce côté que viendra le danger. Les employeurs vont relever sur le consommateur les charges de la loi. Alors se pose pour les administrateurs locaux le problème de la vie chère.

(A suivre).

Pour le Comité :
Paul GUTTET-VACQUELIN

Une Journée des Gueules Cassées à Bastia

Sera-t-on ce que c'est que les *Gueules Cassées* ?

Le sait s'est pas [illegible] Ils sont infiniment tragique et infiniment triste, et dignes par cela de retenir profondément notre attention et notre sollicitude.

Les *Gueules Cassées* ce sont ils nous le font voir, ceux qui partis au combat avec de fières visages, reviennent sans s'animosité vivi et de foi ferme, mais avec leurs deux yeux fermés à jamais, ou leur face défigurée, ou leur nez emporté, ou leur bouche tordue, ou leur mâchoire inférieure arrachée, ou leur menton fracassé, ou leur langue coupée, ou leurs deux bras amputés, ou leurs deux jambes coupées, ou leurs deux pieds broyés, ou leurs deux mains mutilées, ou leurs deux yeux crevés, ou leurs deux yeux et leur face défigurée, ou leurs deux yeux et leur nez emporté, ou leurs deux yeux et leur bouche tordue, ou leurs deux yeux et leur mâchoire inférieure arrachée, ou leurs deux yeux et leur menton fracassé, ou leurs deux yeux et leur langue coupée, ou leurs deux yeux et leurs deux bras amputés, ou leurs deux yeux et leurs deux jambes coupées, ou leurs deux yeux et leurs deux pieds broyés, ou leurs deux yeux et

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné

déclare souscrire un abonnement de

un *Petit Bastiais* à partir du

SIGNATURE.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Les ordres sont reçus à l'Administration du *Petit Bastiais* à Bastia avec ou sans avis de l'Abonnement aux mandat-poste ou chèque postal Marseille 69-59

Tarif des Abonnements

CORSE — Un an : 60 francs — 6 mois : 31 francs — 3 mois : 16 francs

AUTRES DÉPART. — Un an : 84 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz

DÉPOSITAIRE

des moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lanterie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

¢ Sanitaires

Louis Rogliano

23, Boulevard Paoli - Bastia Tél. 1-47

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes les installations. Les meilleures références.

HOTEL CYRNOS

17, Quai Joliette, Marseille

face aux Compagnies, chambres très propres, cuisine de famille. Prix modérés.

RESTAURANT PUJULA

19, Rue de l'Opéra - BASTIA

Service à la Carte - Repas sur commande

SALONS RESERVES

L'ECHO TOURISTIQUE

DE LA CORSE

littéraire, anecdotique, descriptif et bibliographique.

Deuxième année, SIX FRANCS par an, bimestriel.

Directeur : A. Clavel, 4, rue St-Lazare à Paris.

Versement au compte postal N° 211-44

T.S.F.

Avant de fixer définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI

34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

VISITE - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CASQUES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET - RADIOLA - RADIOLIENS - GRAVILLON - HYDRA

Installations complètes, Renseignements et démonstrations sur demande.

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Offres diverses : 0 fr. 50 la mot minimum : 5 fr. 50. Ventes de gages, échanges : 1 fr. 50 le mot minimum : 5 fr. Les majorations de 100 0/0 ont applicables pour les annonces à paraissant aux fêtes et dimanches ou les jours de la semaine.

La rubrique « s'adresser aux Bureaux du *Journal* donne lieu à un supplément de 3 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

A VENDRE briques plates rouges - matériaux - espaliers - planches usagées, etc., chez M. Caumalletti, 8, Avenue Carnot, Bastia.

A VENDRE vaches laitières. Michetti, Monticroce, près Bastia.

A LOUER à Casalo, petit appartement meublé. Faire offres barcaux du *Petit Bastiais*.

Tous les dimanches dans ses 8 ou 12 pages la liste des Tirages ayant eu lieu dans la semaine (gros lots et amortissements au pair), ainsi que les coupons, les cours de la Bourse et des renseignements documentaires. Vous pourrez avec certitude vérifier rigoureusement les tirages de vos titres : Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, Bentes, Chemins de fer, Emprunts gagés, Emprunts des Sociétés Foncières et Immobilières, Electricité, Eaux et Gaz, Mines Métallurgie, Navigation, etc... l'abonnement d'un an, 15 fr. Peut-on acheter l'*Almanach des Valeurs à lots*, vous trouverez en un seul volume la liste des 560.000 obligations non remboursées ayant une valeur de plus de 250 millions, ainsi que de nombreux renseignements sur les 662 emprunts publics. Prix, 15 fr. *Journal* et *Almanach*, 25 fr. Adresser mandats à *Journal des Tirages Financiers*, 6, boulevard Montmartre (Bureaux P.B.), Paris 9e.

Itinéraires Descriptifs

des routes de la Corse

nationales, forestières et départementales publication officielle des Ponts et Chaussées contenant avec 40 profils et la carte routière

Un volume in-16, 272 pages compactes avec : 12 fr. franco ; 13 fr. recommandé ; 14 francs.

A. CLAVEL, éditeur, 43, rue St-Lazare Compte postal, 211-44, PARIS

MAISONS

Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Juillet et Août

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

BOURSE DE PARIS

du 20 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Dernier cours	Cours du jour
3 p. 100 PERPÉTUEL	58	58.50
3 p. 100 1re	74.50	74.50
3 p. 100 1917	65.50	64
4 p. 100 1re	64.50	64.50
4 p. 100 1917	76.75	77.50
5 p. 100 1re	97.50	98.50
5 p. 100 1917	92.50	92
5 p. 100 1920	95.50	95.75
BONS DU TRÉSOR 6 p. 100 1920	514	519
— — 1926	508	508
— — 1926	510	510
— — 1927	503	503
OBLIG. CAISSE AUTONOME	469	469
CRÉDIT NATIONAL 1919	477	477
— 1917	461	460
— 1920	462	462
— 1924	471	470.50
BONS 7 p. 100 1923 AÉRIENS	510	510
— PAS DE CALAIS	478	478
DÉPART. SEINE 7 p. 100 1916	1130	1130
— 1921	1130	1130
— 1921	437	439
— 1922	438	438
COMMUNALES 1879	1130	1130
— 1919	1130	1130

TERME		
BANQUE DE FRANCE	11350	11350
— NATION. DE CRÉDIT	796	772
— PARIS & PAYS BAS	1147	1147
— UNION PARISIENNE	1114	1114
COMPAGNIE ALGÉRIENNE	1260	1260
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1260	1260
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	2450	2450
CRÉDIT LYONNAIS	2450	2450
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1310	1310
SOCIÉTÉ GÉNÉR. FONCIÈRE	1260	1260
SUEZ CAPITAL	1240	1240
SUEZ PRIORITÉ	1240	1240
SUEZ CIVILES	1240	1240
EST CENTRAL	1240	1240
LYON CAPITAL	1240	1240
MIDI capital	1240	1240
NORD CAPITAL	1240	1240
ORLÉANS CAPITAL	1240	1240
SANTAIS C. DE FER	1240	1240
DIST. ÉLECTRICITÉ	1425	1425
COMP. GÉN. ÉLECTRICITÉ	1425	1425
THOMSON	1425	1425
TRÉFILERIES DU HAVRE	1425	1425
MINES DE COURRIÈRES	1425	1425
MINES DE LENS	1425	1425
KUHLMANN	1425	1425

PHOSPHATES DE GAFSA	1815	1800
PECHINEY	1705	1700
CHAISIÈRES RÉUNIES	1240	1240
TRANSATLANTIQUE ORD.	1240	1240
VOITURES PARIS	1315	1300
CULTURES TROPICALES	1240	1240
PATHÉ CINÉMA JOUISS.	467	451
BOISSIÈRE SAY	1240	1240
RUSSE 4 p. 100 1889	18.40	18.50
RUSSE 5 p. 100 1906	19	19.50
SERBE 1895	168.50	168
TURC 4 p. 100	1210.50	1210.50
TURC 5 p. 100 1903	86.50	86.50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	973	980
OTTOMANE	1075	1062
CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN	1040	1040
WAGONS LITS ORD.	1255	1255
CENTRAL MINING	1240	1240
RIO TINTO	4615	4610
ORIENTAL GASPÉ	401	401
PETROFINA	1240	1240
SUCRERIES D'ÉGYPTE	1240	1240
BONS MEXICAINS 1913	1081	1085
GRAFFIN	1240	1240
CAMBODGE	427	415
FINANCIÈRES CAOUTCHOUC	342	335
CHANTIERS	274.50	280
CONCORDIA	209	204
DE BEERS ORD.	1240	1240
ESTRELLAS	253	252
ORANGE MYRURG	1240	1240
HUANCHACCA	198.50	1240
ANGLO-SIDERIA	471	473
MALACCA	1240	1240
MEXICAN EAGLE ORD.	1240	1240
MODDERFONTEIN	1240	1240
MONTECATINI	245	245.50
NESTLÉ	1240	1240
PADANG	1442	1412
RAND MINES	1240	1240
ROUMANO-BELGES	46.75	46.50
TANGANYKA	1240	1240

CHANGES	Cours du jour	Cours du lendemain
Londres	124.50	124.50
New-York	25.00	25.00
Allemagne (100 reichsmark)	604.00	604.00
Belgique	354.75	354.75
Espagne	346.75	346.75
Hollande	1033	1033
Italie	262.50	262.50
Prague	74.75	74.75
Suisse		

Publications de Modes

GASTON DROUET, Éditeur

29, RUE DE LA BOURSE, PARIS-1er

PARIS-ÉLÉGANT — SPÉCIAL POUR MODÈLES MARQUÉS — Le 7 fr.

PARIS-MODE — SPÉCIAL POUR MODÈLES SIMPLES — Le 10 fr.

PARIS-CHAPEAUX — Le 7 fr.

PARIS-TAILLEUR — PARAIT QUATRE FOIS PAR AN — Le 10 fr.

TOUTE LA MODE — TOUT CE QUI SE FAIT EN MODE — Le 60 fr.

NOUVELLE MÉTHODE DE COUPE — Le Volume 12 fr.

En vente dans les principales Librairies

Pour nos patrons, modèle pris pour Ancêtre 3, Imprimés Tarif 9, 5 bon en 9

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

Le Directeur-Gérn. : LUCIEN CORDIER.

CAP CORSE — GRAND PRIX — Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury — Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

LE COURRIER DE LA PRESSE

"LIT TOUT"

« RENSEIGNE TOUT »

CE QUI EST PUBLIÉ DANS LES

Journaux, Revues & Publications

de toute nature

paraissant en France et à l'Étranger et en fournit les extraits sur tous sujets et Personnalités

FONDÉ EN 1889

Circulaires explicatives et Tarifs envoyés francs

Ch. DEMOGEOT, Directeur

21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DÉPARTS DU CONTINENT pour la CORSE

Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à 20 h.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Marseille p. Bastia à midi.
Dimanche 26 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DÉPARTS DE CORSE pour le CONTINENT

Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bast'a p. Livourne à 23 h.
Mer. 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 10 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 10 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 15 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mer. 29 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Jeudi 30 de Calvi p. Toul.-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 10 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

62e ANNÉE - N° 162 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 22 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 0-63

BUREAUX A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière

Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

ABONNEMENTS

Trois mois ... 16 ... 12
Corse, et Colons, 12 ... 18
Etranger ... An 30 ... 40
... Mois 7.50 ... 10
... Trois mois 4 ... 5.50

Les changements pour la Corse ou le Continent doivent être accompagnés de la bande et de 0 fr. 50 en timbres-poste.

PUBLICITÉ

La publicité entre dans la composition du journal. Pour les conditions s'adresser aux Bureaux du journal à Bastia ou à Paris (Grange-Batelière 16) et à toutes les grandes Agences de publicité.

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèque Postal

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

BULLETIN

Devant la Réforme Electorale

Reprenons donc (puisque l'occasion nous en est offerte par une discussion que nous n'avons pas provoquée, mais où nous sommes intéressés) l'exposé de notre sentiment relatif à la réforme électorale. Un sentiment personnel, entendons-nous, et dépt de la rubrique où paraissent ces lignes, une simple opinion que nous ne prétendrons de refouler celles que les lecteurs sincères peuvent s'être fait sur la matière.

Nous ne sommes pas partisan du retour au scrutin d'arrondissement, à un ou deux tours.

Nous ne le sommes pas en nous plaçant au point de vue exact. A un autre point de vue, ce serait peut-être différent, et encore... Car s'il est possible que le scrutin uninominal soit fatal aux progrès du communisme, cela n'est pas tout à fait prouvé ; le communisme peut se développer dangereusement sur un autre plan que le plan électoral. Dans le doute, nous voulons considérer la question au point de vue corse.

Or, à ce point de vue, nous ne voyons pas l'intérêt que nous aurions à circonscrire les luttes électorales. Ce serait les répétiser. Ce serait, plus que jamais, les ramener à des questions de personnes.

Certes, même élargi au département le scrutin, dans ce pays, tient toujours compte des personnes. Beaucoup moins, cependant, que le scrutin d'arrondissement. D'un fait essentiel, le scrutin départementali affecte un caractère plus marqué d'objectivité : on a le choix entre plusieurs candidats, et il est possible à tout électeur de tenir compte en même temps de ses préférences de parti et de ses obligations de conscience, qui ne cadrent pas toujours, comme on le sait.

Le scrutin d'arrondissement, quoiqu'on dise, est toujours le scrutin des bourgs pourris et des mares stagnantes. Les raisons qui l'ont fait condamner n'ont pas disparu. Nous déplorons assez la vivacité des luttes locales et leurs conséquences si pénibles pour désirer qu'elles s'étendent encore aux scrutins législatifs. Car on applique assez souvent aux élections législatives dans la limite encore trop étroite des arrondissements les procédés volontiers autorisés en ce qui concerne les élections communales et cantonales.

Mais un cas où la Chambre et le Sénat voudraient revenir au scrutin uninominal, quelles modalités préféreriez-nous ?

Les anciens arrondissements de 1914, à coup sûr. Trop petits ou trop grands, ils réalisent aux Etats-Unis une bonne formule de justice distributive. Mais ces arrondissements, presque partout, et sûrement en Corse, ont posé ainsi dire pris l'habitude d'eux-mêmes depuis un siècle et demi qu'ils sont créés, peut-être un peu arbitrairement. Leurs intérêts ont fini par se grouper par se « communiquer », et ils sont naturellement fondus, au point que la suppression de certaines sous-préfectures, de certains tribunaux a pris le caractère d'une véritable amputation chirurgicale.

Mais sur ce point également la question nous dépasse. S'il ne s'agissait que de protester contre les décrets de suppression pour revenir au *statu quo ante*, nous donnerions volontiers ces consignes de protestations.

Il faut voir les choses en face. Si le scrutin uninominal devait être voté sur la base de la suppression des arrondissements de moins de 40.000 habitants, conformément au projet de loi du ministre de l'intérieur, si donc l'arrondissement de Calvi devait être rattaché à un arrondissement voisin, nous prétercrions encore que ce fût à l'arrondissement de Bastia parce que la Corse aurait ainsi un député de plus (qu'elle n'aurait pas autrement) et que ce cinquième représentant, dégagent les quatre actuels de leur fardeau assez lourd, pourrait peut-être constituer un élément d'activité de plus pour les affaires du département. En outre, il nous semble que la liaison Calvi-Bastia est mieux assurée que la liaison Calvi-Corte, à plus forte raison, que celle Calvi-Ajaccio, dont il a été parlé ces jours derniers.

La moindre somme d'arbitraire, s'il en faut supporter une, est garantie par cette solution.

Seulement, la commission du suffrage universel, ne semble nullement disposée à un rattachement total de Calvi à Bastia qui donnerait un député de plus à la Corse ; d'autre part, cette solution a fait l'objet au Conseil général d'une protestation dont nous n'avons pas pris l'initiative.

En attendant de revenir sur la question pour l'examiner sans aucune arrière-pensée électorale, il nous sera permis de constater qu'aucune des nombreuses suggestions émises n'a trouvé grâce aux yeux de certains intéressés, qui, de même, n'en ont proposé aucune qui soit. De l'ordre positif, c'est à dire en dépassant avec les principes du projet Sarraut. On ne peut pourtant continuellement dire : on ne passe dans le vide.

P.A.B

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 21 juin. — De la *Victoire* (M. Hervé) : « Le discours de Lunéville, on peut en être sûr, n'est un peu aigre que parce qu'à Genève M. Stresemann a voulu le consoler, le tirer sur les bords. Bleaux, à miser sur le cheval anglais en même temps que sur le cheval monocotalé, à refuser d'opter entre la politique occidentale de Locarno et la politique Asiatique de Rapallo. Si M. Briand avait trouvé de quelque enchantement de Stresemann, on peut être assuré que le ton de Lunéville aurait été plus mielleux ».

Du *Populaire* (M. Emile Kahn) : « Vint d'abord M. Marin que le président rabroua si fort et si dru que le pauvre homme dépité hors d'écrire à ne rien dire même et surtout quand il parle ; vint M. Bokanowski que le tact donnait mal en conflit avec le président, vinrent, unis et associés comme trois doigts d'une seule main, MM. Herriot, Painlevé et Queuille qui ne brillaient pas pour les allumettes du silence. Et M. Poincaré, vint M. Barthou qui voulait coffrer Duriot pour se poser en grand homme et que le président contint pour l'empêcher de gravir. Et voici le dernier, non le moins important, M. Briand en personne. L'Union sacrée a fini, c'est M. Poincaré tout seul contre tous ».

De l'*Humanité* (M. Péri) : « L'initiatives de M. Coolidge elle-même est rapidement démentie qu'Américains ont d'atteindre la suprématie du Japon dans les eaux asiatiques. C'est pour cela qu'ils se sont saisis de la question du désarmement naval. Ils veulent, à l'heure actuelle, que la flotte japonaise ne dépasse pas 60 0/0 de la leur. Ils ont proposé cette solution à la conférence de Genève. Ils ont refusé de la modifier. Ils ont rompu les négociations. Ils ont déclaré qu'ils ne reprendraient pas les pourparlers avant 1931. Ils ont ainsi mis le Japon dans l'impossibilité de construire des navires de guerre pendant quatre ans

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.
demeurant à
déclare souscrire un abonnement de
au **Petit Bastiais** à partir du
SIGNATURE.
Le service commencera partout du
1er et du 16 de chaque mois

Le présent bulletin d'abonnement à M. l'Administrateur du Petit Bastiais à Bastia sera accompagné de l'abonnement au mandat-poste ou chèque postal Marseille 60-50

Tarif des Abonnements
CORSE. — Un an : 42 francs — 6 mois : 21 francs — 3 mois : 11 francs
AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 17 francs

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz & Sanitaires
DÉPOSITAIRE
des moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.
GRAND ASSORTIMENT
de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Gaisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

HOTEL CYRNOS
17, Quai Jolietle, Marseille
face aux Compagnies, chambres très propres, cuisine de famille. Prix modérés.

RESTAURANT PUJOLA
19, Rue de l'Opéra - BASTIA
Service à la Carte - Repas sur commande
SALONS RESERVES

L'ECHO TOURISTIQUE
DE LA CORSE
littéraire, anecdotique, descriptif et bibliographique.
Deuxième année, SIX FRANCS par an, bimestriel.
Directeur : A Glavel, 4, rue St-Lazare à Paris.
Versement au compte postal N° 211-44

Annonces Economiques
Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique
CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Objets perdus : 0 fr. 25 la ligne de 30 lettres. Autres annonces : 0 fr. 50 la ligne de 30 lettres. Minimum : 5 francs. Une augmentation de 50 0/0 est appliquée pour les insertions paraissant aux numéros impairs des jours de la semaine.
Les services : s'adresser aux Bureaux du Journal ou joindre à un supplément de 2 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

A VENDRE briques plates rugées - mordaxes - squaris - plinthes usagées, etc., chez M. Cammalleri, 8, Avenue Carnot, Bastia.

A VENDRE vaches laitières. Michelli, Monterono, près Bastia.

A LOUER à Cardo, petit appartement meublé. Faire offres bureaux du Petit Bastiais.

Tragi-comédiens
vous offre...
Tous les dimanches dans ses 8 ou 12 pages la liste des pièces ayant eu lieu dans la semaine (gros lots et amortissements au pair), ainsi que les coupons, les cours de la Bourse et des renseignements documentaires. Vous pourrez avec certitude vérifier régulièrement les tirages de vos titres : Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, Rentes, Chemins de fer, Emprunts gagés, Emprunts des Sociétés Foncières et Immobilières, Electricité, Eaux et Gaz, Mines Métallurgie, Navigation, etc., l'abonnement d'un an, 15 fr. Fin achetant l'Annuaire des Valeurs à lots, vous trouverez en un seul volume la liste des 300.000 obligations aux récits émises ayant une valeur de plus de 250 millions, ainsi que de nombreux renseignements sur les 662 emprunts publics. Prix, 15 fr. Journal et Annuaire, 25 fr. Adresser mandats à Journal des Tirages Financiers, 61, boulevard Montmartre (Bureau P.B.), Paris 9e.

Louis Rogliano
23, Boulevard Paoli - Bastia Tél. 1-47
Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano s'impose pour toutes installations. Les meilleures références.

T.S.F.
Avant de faire définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins
G. GUIDUCCI
34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA
VISITEZ - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CADRES - HAUTS-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES
Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA
Installations complètes, Renseignements et démonstrations sur demande.
Les plus satisfaisantes conditions.

Itinéraires Descriptifs des routes de la Corse
nationales, forestières et départementales publication officielle des Ponts et Chaussées unique par son exceptionnelle documentation ainsi approuvée et la cette route HONORÉE DE SUBVENTIONS par le Conseil Général de la Corse, la Chambre de Commerce d'Ajaccio, la Chambre de Commerce de Bastia, l'Office National du Tourisme, le Touring-Club français, etc.
Un volume in-16, 272 pages complètes avec 12 fr. francs : 13 fr. recommandé : 14 francs.
A. CLAVEL, éditeur, 43, rue St-Lazare
Compte postal, 211-44, PARIS

BOURSE DE PARIS
du 20 Juin 1927
(Fonds d'Etat Français — Fonds d'Etat Etrangers — Compagnies — Obligations — Actions — Change)

Publications de Modes
GASTON DROUET, Éditeur
29, RUE DE LA BOURDONNAIS, PARIS-1er
PARIS-ÉLÉGANT — SPÉCIAL POUR MODÈLES HABILLÉS — Le Nº 3 fr.
PARIS-MODE — SPÉCIAL POUR MODÈLES SIMPLES — Le Nº 3 fr.
PARIS-CHAPEAUX — Le Nº 3 fr.
PARIS-TAILLEUR — PARAIT QUATRE FOIS PAR AN — Le Nº 12 fr.
TOUTE LA MODE — TOUT CE QUI SE FAIT EN MODE — Le Nº 40 fr.
NOUVELLE MÉTHODE DE COUPE — Le Volume 12 fr.
En vente dans les principales Librairies
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à L. DRAEGER FILS

CAP CORSE — GRAND PRIX — Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury — Hors Concours
Jugement et Arrêté de Bastia 1903 et 1904

LE COURRIER DE LA PRESSE
"LIT TOUT"
A REVUE UNIQUE TOUT A CE QUI EST PUBLIÉ DANS LES
Journaux, Revues & Publications
de toute nature
parvenant en France et à l'Etranger et en fournit les extraits
sur tous sujets et Personnalités
FONDÉ EN 1879
Circulaires explicatives et Tarifs franco
Ch. DEMOGEOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927
DÉPARTS du CONTINENT pour la CORSE
Lundi 20, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 21, de Nice pour Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 24, de Livourne p. Bastia à midi.
Samedi 25, de Marseille p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.
DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT
Mardi 21 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 21 de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mercredi 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 18 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 19 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 29 de Calvi p. Toul-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 11 heures.

REGINA
La Reine des Cigarettes

MAISONS
Pour TOUS
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 17

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

Le changeais de restaurant : c'étaient les mêmes regards, la même surprise, puis le même éloignement silencieux. Au bout de plusieurs mois, j'ai dû comprendre qu'il n'y avait pas un monde, mais une infinité de mondes et que j'avais perdu le mien sans espoir d'en conquérir un autre. J'ai eu des amis ; ils sont devenus de port et retournaient chez eux. Moi, je n'avais pas de cœur à donner autre chose. J'ai eu des compagnons ; je leur parlais, ils me répondaient. Les mots se révélaient en l'air. J'ai compris aussi que les mots ne sont pas. Et il est drôle que je m'en souvienne aujourd'hui, moi qui ne sais plus rien de rien, moi qui, le plus souvent, ressemble à un animal. Vous avez entendu ce monsieur ? Il est bête comme seulement ! — Le Chinois le dit... Le Chinois est vrai... Ah ! voici le Chinois ! — Bonjour, Chi-

[illegible] toujours que mon sort s'améliorerait. Ce n'était que changer de lieu. Je croyais sortir parce les [illegible] approcher, les étendues qu'ils peuplaient seraient ouverts de pierres. J'ai cherché partout, sur les quais, dans le nord, dans l'est. J'ai subi des rangées infinies de maisons grouillantes de monde, parcouru les parcs, fouillé les entrepôts. Non, enfin, pas [illegible] ne m'a été fait de mal. Mais j'ai senti chaque quartier fermé sur ses coutumes particulières, chaque famille sur son manger, chaque homme sur son labeur quotidien. J'ai senti les murs se recroqueviller sous mes mains. J'ai senti l'angoisse d'être une étrangère partout. Le Chinois, ainsi ou autrement, au lieu de s'enfuir comme les autres, les [illegible] [illegible] qui [illegible] changer tout. On savait où il était, on savait ce qu'il [illegible] [illegible] [illegible]

principalement, le calcul des réserves mathématiques.

En résumé, messieurs, nous vous devons une seule chose, un seul directeur, une seule administration, le tout placé sous le contrôle direct de l'administration des finances. Ainsi serait réalisées en même temps l'économie, la gestion sûre et le meilleur contrôle.

VUE D'ENSEMBLE SUR LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION.

Il y aurait ainsi deux choses distinctes par leur fragilité, leur système financier, leur méthode d'application. D'un côté, le risque minime, risque bien connu encore en France, très variable, par suite défini et dans un système accepté par le système de la répartition. Il serait laissé aux caisses locales, aux caisses primaires, que nous rendrions autonomes sous le régime de la loi du 1er avril 1898, ces caisses réorganisant, dans leur cercle limité maintes les prestations et les invalidités.

D'un autre côté, le risque vieillesse-invalidité, risque commun, mais très difficile dans son application, géré par le système de la capitalisation, serait confié à l'administration d'une caisse nationale.

Si nous avons dévé, je ne dirai pas quelques critiques, mauvaises, mais quelques observations prudentes, ce n'est pas une nous ayons voulu faire une manœuvre quelconque au vote de la loi. Votre commission est d'avis qu'il faut que la loi soit votée et que le Sénat adopte un projet définitif ; notre but, en instituant une large discussion, sera de clarifier le texte qui nous est soumis, de libérations et de lui donner toute l'efficacité nécessaire pour résister aux pressions auxquelles il est fatalement exposé dès le premier jour de son application.

Messieurs, demain, lorsque, grâce aux assurances sociales, l'ouvrier aura investi ses capitaux, prélevés sur son travail sur salaire, dans des valeurs d'Etat, il est do fait que le Sénat aura fourni un nouvel et puissant argument aux hostilités qui luttent aujourd'hui contre les démolisseurs du régime. (*Vifs applaudissements. — Nombreux sénateurs sont debout.*)

Le Sénat vient de voter, il vient d'engranger un placement, est félicité par ses collègues.)

Les Corses Partout

EN ALGERIE

AIN-BEIDA

L'Amicale Corse. — L'Amicale des Corses d'Aïn-Beïda donnait sa fête annuelle.

Le soir à 21 heures par un temps superbe mais un peu froid l'Amicale avait organisé un bal qui fut vraiment apprécié des couples très nombreux, si nombreux que beaucoup étaient obligés de danser en dehors de l'enceinte réservée.

Nous avons remarqué en outre que la population féminine avait voulu faire honneur à cette belle société en arborant des toilettes de toute beauté.

Nous adressons nos sincères félicitations aux organisateurs de cette jolie fête et leur souhaitons pour l'année prochaine une aussi belle réussite.

Nous n'oublierons pas la musique de l'Harmonie qui fut très appréciée et qui tourner les couples jusqu'à la pointe du jour.

ALGER

Nécrologie. — Nous avons appris avec tristesse le décès, à Alger, de M. Jacques Fieschi, professeur de sciences.

En cette pénible circonstance, nous adressons aux familles atteintes — particulièrement à notre ami M. Paul Fieschi, maire de Stora — nos sincères condoléances.

Les courriers d'été de l'Afrique du Nord

Les arrivées. — Les dates d'arrivée à Ajaccio des courriers directs d'été de l'Afrique du Nord sont ainsi établies :

Vendredi 24 juin, à 12 heures de Tunis ; lundi 4 juillet, à 12 heures de Tunis ; samedi 9 juillet, à 5 heures d'Alger ; mercredi 13 juillet, à 5 heures de Bône ; mardi 19 juillet, à 5 heures d'Alger ; lundi 25 juillet, à 12 heures de Tunis ; vendredi 5 août, à 12 heures de Tunis.

Le Landru nancéen est responsable de ses actes

Nancy, 21 juin. — Le médecin aliéniste chargé de l'examen mental de Wermuth, le Landru nancéen, arrêté à Paris, conclut à l'entière responsabilité du criminel.

L'affaire sera inscrite au rôle de la session des assises qui commencera le 18 juillet.

La Hongrie en veut à la S. D. N.

Budapest, 21 juin. — Une certaine animosité contre la Société des Nations règne à Budapest par suite de l'ajournement de la question du brillanal mixte roumano-hongrois.

Le roi d'Egypte viendra en France

Paris, 21 juin. — Le roi Fuad d'Egypte s'embarquera le 26 juin à bord du yacht *Mahroussa* et débarquera le premier juillet en France. Il passera deux jours à Paris avant de partir pour Londres.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 21 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

La séance a été entièrement consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le Ministre des Finances grec est arrivé à Paris

Paris, 21 juin. — M. Caridakis, ministre des Finances de Grèce, est arrivé à Paris, où il a rejoint son collègue des Affaires étrangères.

La Caisse d'avances aux communes

Les budgets de la plupart des communes sont loin d'être prospères et les travaux publics économiques ont été presque totalement arrêtés. Les routes n'ont point été entretenues, les hâtiments communaux sont négligés, et les projets dont la réalisation était sur le point d'être commencée et même était commencés ont été abandonnés par suite de l'augmentation des charges.

Les ressources ordinaires des communes sont insuffisantes pour des travaux de longue haleine, et les prêteurs font défaut. Le Crédit Foncier, qui était le banquier habituel de nos communes, ne peut satisfaire les demandes et, d'ailleurs, l'Etat réserve pour ses émissions les disponibilités de l'épargne. Les tours sont élevés et on arrive jusqu'à 10 p. 100 ce qui est un luxe ruineux pour nos budgets municipaux.

A moins de mettre toutes les mairies dans le cas d'être faire une faillite, il faut trouver d'autres prêteurs.

C'est ce que vient de faire la Chambre des Députés en votant, ces temps derniers, le texte qui a été rapporté par M. Marchais, qui crée une caisse d'avances aux communes.

L'idée n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été défendue dès la fin de la guerre par M. Caillaux ; sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement avait déposé en 1923 un projet de loi, mais l'échec n'avait pu se réaliser sur les modalités.

La Chambre des Députés a estimé qu'un versement minimum de cent millions par an était indispensable pour assurer le fonctionnement de la nouvelle caisse.

Ce versement est fourni jusqu'à 15 millions par un prélèvement sur la caisse des dépôts. Les fonds consignés subsistent, en grande partie, le complément de ressources. Un prélèvement de 15 p. 100 est effectué avant toute répartition aux communes et sur les fonds communs des contributions indirectes produite par les droits perçus au titre de l'alcool ; un prélèvement est également effectué sur les fonds communs du chiffre d'affaires ; il est de 15 % pour la caisse des communes et de 10 % pour la répartition aux départements.

En l'état actuel des ressources des fonds communs, ces diverses ressources donneront tous les ans 85 millions de francs.

La Commission de l'Agriculture a fait incorporer au texte un amendement de M. Trémouilère, député du Cantal, ainsi conçu : « Il est interdit de 7 ans à compter des sommes engagées au parti mutuel, lors des manifestations sportives autres que les courses de chevaux, et pour les quelles une autorisation aura été accordée par le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de l'Agriculture, dans des conditions établies par décret. Ce décret déterminera, en outre, le prélèvement qui ne pourra excéder 4 % pour le compte des sociétés organisatrices ».

Un Conseil d'administration a été prévu pour administrer la Caisse d'avances. Il est en majorité composé de représentants des communes et des Conseils généraux. C'est le Ministre de l'Intérieur, qui est le protecteur et le tuteur des communes, qui procèdera à la constitution de la Caisse et aux premières opérations. Les fonds augmenteront rapidement du moment que des versements annuels de cent millions sont prévus.

Souhaitons que le Sénat adopte rapidement le texte issu de nos délibérations et qu'ainsi des avances à faible intérêt puissent être consenties à nos malheureuses communes, qui ne peuvent réaliser des œuvres indispensables du fait de la cherté de l'argent et de l'impossibilité de trouver un prêteur. Les centimes additionnels ont presque partout atteint un taux qui ne permet plus d'élever encore leur valeur et les nouveaux impôts envisagés ne peuvent procurer que de maigres recettes. Il est donc temps de venir au secours de nos centres ruraux. Cette Caisse d'avances pourra être d'une grande utilité.

E. BARTHE, *Député.*

L'EFFORT FISCAL

— Il a dû faire un effort.

— Je pense bien, docteur, et un fameux encore, il a été payer ses impôts !

NOUVELLES BRÈVES

Paris. — Le sous-Paul Gordon a été heurté par une automobile sur le boulevard Saint-Marcel. Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

Vienne. — Au cours d'un incendie, plusieurs pompiers ont été blessés. Un d'entre eux est très grièvement brûlé.

ECHOS SPORTS

Billet Parisien

Les débuts de M. Henry Ford ont été pénibles. Le grand constructeur d'automobiles les a vaincus tout au long dans un livre empli de foi. Il nous expose également ses méthodes d'organisation, de production, et ses idées sur la politique commerciale.

Lorsque il se maria, Henry Ford dut choisir les arbres de quelques arpents de terrain que lui avait donnés son père, pour construire sa maison. Il y vécut heureux auprès de sa femme, épouse dévouée qui l'encourageait dans ses recherches et soutenait son courage.

Il ressort, en somme de ces notes de mémoires que M. Henry Ford, fils d'un fermier, était un homme simple, qui l'est resté et que sa réussite extraordinaire ne l'en gâtera pas.

C'est une impression.

Mais comment le couvrir, à la lecture de cette affiche ?

« Le roi de l'automobile est l'homme le plus élégamment habillé des Etats-Unis. Dans une nouvelle de ses usines, un tailleur tremble anxieusement pour lui. Cet atelier est bien le plus somptueux de toute la manufacture : parquet d'érable, murs de laque et de bois précieux, innombrables tissus venus à grands frais des centres les plus réputés, tuyaux intranuables, chevilles cariyatines. On dit même que M. Henry Ford se fait confectionner en ce moment des complets ultra-modernes, à revêtus de brocart et pantalons à nouveaux. Lancera-t-il la mode de la culotte ? »

Et nous, acceptons-nous comptant cette note américaine ? Nous avons le devoir d'être circonspect, car nous avons fait récemment la triste expérience que les informations établies en toute bonne foi par l'A.F. du nouveau continent ne sont pas toujours d'une exactitude rigoureuse. Il est donc prudent de ne pas les accueillir sans contrôle, et nous allons demander à M. Henry Ford lui-même s'il est exact qu'il ait l'intention d'afficher un faste vestimentaire qui ferait pâlir de jalousie notre artiste national de Fouquières, ou si son armoire ne contient qu'un smoking pour dîner en ville, un veston pour la promenade et une salopette pour diriger son usine !

Gabriel BAUD.

■■■

CALENDRIER

Aujourd'hui mercredi 22 juin, 173e jour de l'année. 192 à venir.

Aujourd'hui, St Alban

Demain, St Leufroy

■■■

EPHEMERIDES CORSES

22 juin 1561. — Le Gouverneur Giustiniani, Pierre Cabrera se rend à Ajaccio, avec ordre de la République, pour s'assurer si réellement l'agrandissement de la demeure de l'évêque constituait une servitude pour la forteresse, ainsi que prétendait César Gentardi, évêque de Sagone.

Il fallait que véritablement le sérénissime fut bien obsédé, pour que la dénonciation d'un évêque contre un de ses collègues la mît dans un tel émoi.

■■■

LES PLUS BEAUX BIJOUX

Le plus grand choix au meilleur prix se trouvent chez *Danesi fils*, bijoutier à Bastia.

■■■

AUDITION MUSICALE

Par suite du prolongement inouïé de la saison théâtrale, l'audition annuelle des élèves de Mme Lartigue a dû être reportée, irrévocablement, au dimanche 3 juillet, à 3 h. 1/2 précises. Les portes (rue de l'Opéra), seront ouvertes à 13 h.

Les invités feront bien de se conformer strictement aux indications portées sur les cartes.

■■■

CHOUETTE !

Les hiboux sont des oiseaux très chouettes... Ici pourrait être le titre d'un article en faveur des hiboux que nous découpons dans le *Courrier de l'Allier*.

« Peu d'oiseaux ont été, dans la littérature, peints sous des couleurs aussi sombres que les hiboux. Pendant des siècles, on les a représentés comme des oiseaux de mauvais présage, et on les tuait. Aujourd'hui encore, de nombreux êtres ont le préjugé d'un grand nombre de personnes. Et, pourtant, ils sont nos amis, car s'ils ne veillaient pas sur nos jardins et nos vergers, la nuit, quand nous reposons, la sinistre et innombrable armée de mulots, de souris, de rats et d'écureuils ravagerait nos récoltes dans des proportions désastreuses.

» Le docteur A. Fischer, éminent naturaliste américain, spécialiste de la question, a pu tout récemment constater que deux chouettes, installées sur l'une des tours de la « Smithsonian Institution », à Washington (Etats-Unis), avaient dévoré, en l'espace de quelques mois, 1.500 souris, 134 rats, 54 musaraignes et 22 autres rongeurs, »

■■■

MISS ADVENTURE

Miss Hélène Dosk, de Philadelphie, vient d'écrire au commandant Byrd lui demandant de l'accepter comme passagère à bord de l'*Amerika* quand l'avion prendra son vol.

On sait que le commandant Byrd doit tenter à son tour la traversée de l'Atlantique, aller et retour.

Cette demande audacieuse a valu à la jeune fille, qui n'est âgée que de 15 ans, le surnom de Miss Adventure.

Souhaitons que son vœu soit exaucé et que l'héroïque aventure soit belle et favorable.

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

Résultats des éliminatoires Messieurs de moins de 18 ans :

Moestraeel bat Biancarelli : 6-3, 7-5 ; Serre bat Cassandri : 3-6, 6-3, 6-4 ; Minelon bat Garelli : 6-4, 6-3 ; Jurquet bat Lera ; W. 0. ; Le Bomin G. bat Moracchini : 6-2, 6-2 ; Calcinelli bat Poli : 6-4, 7-5 ; Olivani bat Catta : 6-4, 6-3 ; Serre bat Noël : 6-3, 6-4 ; Tous bat Pietri : 6-4, 3-7, 6-2 ; Le Bomin A. bat Gamin : 6-4, 6-4 ; Le Bomin G. bat Orfila : 7-5, 6-4 ; Paoli Paul bat Forchetti : 6-4, 6-4 ; Paoli Raphaël bat Algeri : 6-3, 6-3 ; Lorenzi bat Simonoli : 6-2, 6-4 ; Bérert bat Vidal : 4-6, 7-5, 6-4 ; Bizzi bat Orengo : 6-2, 6-2.

Ce soir commenceront les huitièmes de finales :

De 15 h. à 17 heures : Maestracci contre Serre ; de 17 à 18 h., Minguzzi contre Jurquet ; de 18 à 19 h. : Le Bomin G. contre Calcinelli ; de 19 à 20 h. : Olivanni contre Larcheron.

Elles se continueront demain soir : De 16 à 17 h. : Tomasi contre Le Bomin Albert ; de 17 h. à 18 h., Guitard contre Paoli Paul ; de 18 à 19 h., Paoli Raphaël contre Lorenzi ; de 19 h. à 20 heures : Bérert contre Brizzi Marcel.

Les éliminatoires messieurs de plus de 18 ans étant terminées, les matches de tennis pourront assister, à partir de ce soir, sur le court d'honneur de Stade Tennis situé rue de l'Hôpital, derrière les maisons portant les numéros 25 et 27, à des parties vraiment intéressantes. Nous n'en exprimons pas un souhait que, parmi les actes qualifiés se trouve un lot lot de bons joueurs. Les meilleurs d'entre eux, s'ils avaient un sauveur les entraînerait aériens et méthodique auraient pu faire excellente figure devant de bonnes raquettes de deuxième série du continent.

Vendredi prochain se joueront les quarts de finale au cours desquelles nous verrons aux prises les huit meilleurs joueurs du nord de l'île, voire même de la Corse.

Enfin, samedi soir, émouvantes rencontres pour la désignation des finalistes, dernier domes et simples messieurs de plus de dix-huit ans.

Les gagnants se rencontreront dimanche 26 juin, MM. Brizzi et Mingolo disputeront également la finale ce jour-là.

Nous donnerons d'ailleurs journellement tous renseignements susceptibles d'intéresser le public et en particulier les sportifs bastiais ou de passage.

Les prix d'entrée seront les suivants :

Mercredi et jeudi : deux francs ; vendredi et samedi : trois francs ; dimanche : cinq francs.

On jouera avec des balles Williams.

Le 3e Tour Cycliste de la Corse

(6000 francs de prix, Du 7 ou 14 juillet)

Itinéraire et horaire

Première étape : jeudi 7 juillet 1927. Ajaccio-Evisa (103 kms). Départ, place du Diamant, à 7 heures ; Calcatoggio, 23 kms à 8 h. ; Sagone, 37 kms, à 1 h. 15 ; Cargèse, 52 kms, à 9 h. (contrôle fixe, une heure de neutralisation) ; Piana, 72 kms à 11 h. 30 (contrôle fixe, une heure de neutralisation, ravitaillement) ; Porto, 84 kms, à 13 h. ; arrivée à Evisa, 103 kms, à 14 h. 30.

Deuxième étape : vendredi 8 juillet 1927. Evisa-Calvi-Ile Rousse (120 kms). Départ d'Evisa, à 8 heures ; Porto, 19 kms, à 8 h. 30 ; Partinello, 30 kms, à 9 h. ; l'Argentella, 76 kms, à 11 h. ; Calvi, 98 kms, à 12 heures (contrôle fixe, deux heures de neutralisation) ; Algajola, 112 kms ; à 13 h. ; arrivée à Ile Rousse, 120 kms, à 13 h. 30.

Troisième étape : samedi 9 juillet 1927 : Ile Rousse-Luri-Bastia (134 kms). Départ d'Ile Rousse, à 10 h. ; Saint-Florent, 46 kms, à 12 h. (contrôle fixe, une heure de neutralisation) ; Nonza, 65 kms, à 13 h. 30 ; Pino, 91 kms, à 14 h. ; Macinaggio (contrôle fixe, une heure de neutralisation) ; Luri, 101 kms, à 14 h. 30 ; Santa Severo, 107 kms à 14 h. 40 ; Pietricaldi, 110 kms, à 15 h. 30 ; arrivée à Bastia, place Saint Nicolas, à 16 heures.

Dimanche 10 juillet, repos à Bastia.

Quatrième étape : lundi 11 juillet 1927 : Bastia-Ghisonaccia (87 kms). — Départ de Bastia, place Saint Nicolas, à 9 heures ; Furiani, Biguglia, Borgo, Lucciana, Casamozza, 26 kms à 9 h. 45 ; Aregno, Vescovato, 26 kms à 10 h. ; Folelli-Oreza, 33 kms, à 10 h. 30 ; Pasbelles, 42 ms à 10 h. 50 ; Prunete-Cervione, 48 kms, à 11 h. ; Aléria, 53 kms, à 11 h. 15 ; Aléria, 75 kms, à 12 h. 30 ; arrivée à Ghisonaccia, 87 kms, à 12 h. 30.

Cinquième étape : mardi 12 juillet 1927. Ghisonaccia-Bonifacio (165 kms). Départ de Ghisonaccia, à 13 heures. Caseaux. Pont sur le Travo, Kamieseche, Solenzara, 79 kms à 13 h. 40 ; Sainte Lucie de Porto Vecchio, 42 Kms, à 14 h. 45 ; Porto Vecchio, 56 kms, à 15 h. 05 ; arrivée à Bonifacio, 80 kms, à 16 h. 30.

Sixième étape : mercredi 13 juillet 1927. Bonifacio-Bastia (165 kms). Départ de Bonifacio, à 13 heures : Pianottoli, à 14 h. 15 ; Sartène, 35 kms à 15 h. 30 ; Olmeto, à 15 h. 45 ; Propriano, à 16 h. 15 ; le tour du Rizzanese, 16 kms ; arrivée à Sartène, 65 kms, à 16 heures.

Septième étape : jeudi 14 juillet 1927 : Sartène-Ajaccio (85 kms). — Départ de Sartène à 12 h. ; Propriano, à 12 h. 15 ; Olmeto, à 14 h. ; Castelabrive, 27 kms, à 14 h. 30 ; Petreto Bicchisano, 36 kms, à 15 h. ; Grossetto, 50 kms, à 15 h. ; Cauro, 64 kms, à 15 h. 30 ; arrivée à Ajaccio, cafe Napoléon, 85 kms, à 16 h.

Prix de chaque étape : 150 frs au premier, 90 frs au deuxième, 70 frs au troisième, 50 frs au quatrième, 30 frs au cinquième ; 40 frs au sixième ; 30 frs au septième ; 25 frs du huitième au dernier.

Classement général. — 300 frs au premier ; 200 frs au deuxième ; 150 frs au troisième ; 100 frs au quatrième ; 90 frs au cinquième ; 80 frs au sixième ; 70 frs au septième ; 25 frs du huitième au dernier.

Classement général. — 300 frs au premier : 200 frs au deuxième ; 150 frs au troisième ; 100 frs au quatrième ; 90 frs au cinquième ; 80 frs au sixième ; 70 frs au septième ; 50 frs au huitième ; 30 frs au dernier.

Classement général. — 300 frs au premier ; 200 frs au deuxième ; 150 frs au troisième ; 100 frs au quatrième ; 90 frs au cinquième ; 80 frs au sixième ; 70 frs au septième ; 25 frs du huitième au dernier.

Classement général. — 300 frs au premier ;

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles **DEERING**

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia

Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

Exigez la Marque **J. VIDAL**

Se méfier des contrefaçons

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE — Factures — En-tête Lettres Mémorandum — Catalogues Lettres de faire-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.

TRAVAUX DE LABEUR — Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour la Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

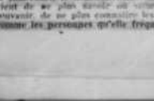

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Édition exceptionnelle de Janvier et Sous-Cours

Illustrée largement en couleurs et en phototypie pour la rentrée, mise à jour au 1er Janvier

UN AN : 6 Fascicules Albums : 12 Fr. — Le numéro : 25 Sc.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 18

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

Ces bonnes raisons ne convainquirent pas Etienne. Elles l'inquiétèrent plutôt. Pourtant, de cette lettre, il retint un mot : elle conversait d'être engagée avec lui. Cela, tandis qu'une fille si belle, à l'aise si haute, était une garantie formelle. Il ne prit pas au sérieux la confidence et répondit en riant :

— Elle craint que je soie tué, se dit-il, ou irrémédiablement blessé.

Qui dira que de réunion en ces tours douloureux, a entraîné cette amitié croissante, dans les projets et les espérances ? L'idée de la mort était désormais familière, à force de se frôler, entre eux, des lois de demeurer, comme indivisés, l'exception, dans un parfait accord, et qu'on veut oublier, en faisant sa place dans toutes les circonstances et dans tous les plans d'avenir. Etienne n'en voulut donner pas à Marie-Rose de cette référence, cherché d'elle-même sans un prétexte, mais il s'aperçut, sûrement, qu'à cette heure Marie-Rose avait quitté Bihavonet, le désemparement, assurément, devait de se plus révéler en même son souvenir de ne plus connaître les liens comme les personnages qu'elle fréquentait désormais, et, de ce chef, elle lui parut encore plus distante de lui.

Alors il lui demanda de tenir sa promesse en lui parlant même des menaces qui, très, pendaient sur sa vie.

— Je ne sais pas où vous habitez, lui écrivit-il. Dites-le moi pour que je puisse vous joindre en cas de la part de Pigneux tout de vous, maintenant. »

Elle répondit :

« A quoi bon vous dire où j'habite ? Qu'est-ce que cela ajoutera à notre intimité ? J'aime mieux vous en écrire de toutes les réalités positives. Je vous lui garder son caractère de rêve vécu. Du reste, chez moi, j'y suis à peine. Je travaille dans un hôpital de la S.B.M. Je suis à la lingerie. J'y vais à neuf heures, je ne reviens pas déjeuner, je rentre à huit heures pour dîner et vous écrire. Et lui, le plus des heures, je prépare des pansements. Ce n'est pas gai, mais c'est une façon de s'unir au grand effort français. »

Il vous plus insister, mais s'abstint. Maintenant qu'elle n'était plus là pour chercher, avec son sourire, toutes les intentions, Etienne souffrait beaucoup de mélancolie, de cette excursion, vrai pèlerinage. Il n'y trouva que de la peine.

Plus d'un mois s'était écoulé depuis qu'il avait quitté Bihavonet et, maintenant, c'était l'automne, le ciel gris et bas de ce climat que le voisinage de la mer rend humide et variable. C'étaient les arbres dépouillés des feuilles qui avaient abrité leurs promenades, et que, maintenant, son cheval heurtait aux pieds. C'étaient, dérisoires pour les présences gelées de novembre, les herbes hautes et parfumées où ils s'étaient assis. La fête de l'été était passée comme celle de leur amour. Mais, elle, renaîtrait, la nature et le renouvellement. Eux, retrouveraient-ils les mêmes jours de bonheur ?

Après avoir parcouru les routes et les sentiers qu'ils avaient aimés autrefois, Etienne voulut revoir les petits coins bien cachés où s'était complue leur intimité. Il retourna au bord de la rivière, sous les aulnes qui dressaient leurs branches nues et autres devant le miroir de l'eau. Il y eut, en lui, les réflexions comme elle avait reflété leurs rumeurs, leur parole d'hier de la vie, insouciante des gens et de leurs sentiments, qui coule, ainsi qu'elle, avec la même rapidité, quelles que soient les saisons, les joies ou les douleurs.

Il revit aussi la haie où, la première fois, il avait aperçu Marie-Rose et, dessus de laquelle il lui avait remis le mouchoir envolé ; occasion heureuse de leur connaissance ! Les vertes feuilles sous lesquelles disparut et les cèdres couvrages, qui l'embellissaient auparavant d'un faîte de grâce, l'attestaient, maintenant, que le revêtement de leurs hampes flamboyantes et grises d'un gris de deuil...

Etienne remonta à cheval. Il voulait encore passer devant la maison que Marie-Rose avait habitée.

Le hasard fit, qu'à la grille de la cour, se trouvait sa tante Rosalie. Mesmin s'arrêta, et, mettant vivement pied à terre, vint la saluer.

— Je ne vous demanderai pas de logement aujourd'hui, madame, lui dit-il avec enjouement. J'ai été appelé dans les environs de Bihavonet, et j'en profite pour dire bonjour aux personnes que j'y ai connues.

— C'est très bien, monsieur, fit Rosalie renaissance, voulez-vous entrer ?

Cette offre surprit Mesmin, car il ne savait pas qu'elle est habituelle chez les paysannes, nautrellement hospitalières. Il l'accepta.

— Volontiers, dit-il, mais pas longtemps, car il faut que je rentre pour dîner à mon cantonnement.

— Vous êtes loin d'ici ?

— A Vergnotte, répondit, ne croyant pas, en disant, traîtr les secrets de la défense nationale.

Elle l'introduisit dans sa demeure, et lui faisant traverser une pièce, dont le mobilier, l'ameublement l'étonnèrent un peu, le fit entrer dans une autre, propre et rangée, où elle lui offrit une chaise.

— Ah ! fit Etienne votre nièce est partie, sans doute.

Oui, répondit Rosalie, qui parut immédiatement contrariée de ce nom prononcé, elle est partie. Alors, représentez-vous, mon cher monsieur, que je suis bien seule, ainsi qu'une sœur, qui commande avec elle, et que je ne pouvais donner tant que la première était occupée.

(A suivre)

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Offres diverses : 1 fr. 50 le mot maximum ; 3 fr. 50. Toutes les autres rubriques : 0 fr. 50 le mot minimum : 3 fr.). Une majoration de 25 à 50 % est appliquée pour les insertions exigeant rapidement des résultats sous les jours de parution. Les Annonces paraissent dans le Journal Grise une à six supplément de 3 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.

A VENDRE pour cause double emploi, jolie voiture deux roues, quatre places. Absolument neuve, avec harnais. S'adresser Seigeon, Calvanaza.

A VENDRE briques plates usagées : madriers - équaris - planches usagées, etc., chez M. Cammalleti, 3, Avenue Carnot, Bastia.

A VENDRE vaches laitières. Michell. Monticroce, près Bastia.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Liquidation judiciaire du sieur Bahta Louis, boulanger à Bastia.

Les créanciers présumés de la dite liquidation sont invités à se réunir le mardi 5 juillet 1927 à 15 heures en la Chambre du Conseil du Tribunal de Commerce de Bastia aux fins de vérification et affirmation de créances.

Bastia, le 20 juin 1927.

Le Greffier : CESTA.

BANQUE DE LA CORSE

Société Anonyme au Capital de 15.000.000 de Francs

ALTIERI & NAPOLEONI

15, pl. St-Nicolas et 20, b^d Paoli à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement des coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de sorties, etc., etc.....

LOCATION DE COFFRE-FORTS

Compartiments depuis 20 fr. par an

Itinéraires Descriptifs des routes de la Corse

nationales, forestières et départementales

publication officielle des Ponts et Chaussées ouvrage unique par son exceptionnelle documentation avec un carte routière en couleurs

HONORE DE SUBVENTIONS par le Conseil Général de la Corse, la Chambre de Commerce de Bastia, l'Office National du Tourisme, le Touring-Club français, etc....

Un volume in-16, 272 pages complètes prix : 12 fr. francs ; 13 fr. recommandé : 14 francs.

A. CLAVEL, éditeur, 43, rue St-Lazare Compte postal, 211-44, PARIS

BOURSE DE PARIS

du 20 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédt.	Cours du jour
3 p. 100 PERPETUEL	59.30	59.25
3 p. 100 17	76.30	76.10
4 p. 100 12	83.75	83.75
4 p. 100 13	83.35	83.35
4 p. 100 14	84.10	84.10
4 p. 100 20	84.10	87.70
5 p. 100	93.90	93.90
5 p. 100	93.90	93.85
BONS DU TRESOR 5 p. 100 1928	101	101
— — 1929	1024	1025
— — 1930	1026	1026
— — 1931	1027	1027
BONS 7 p. 100 1925 AVENIR	104	101
— — PAS DE CALAIS	101	101
DEPART. SEINE 7 p. 100 1928	101	101
PARIS 1905	101	101
— 1909	101	101
COMMUNALES 1920	101	101
— 1925	101	101
TERNE		
BANQUE DE FRANCE	14750	15.10
— NATION. DE CREDIT	710	707
— PARIS & PAYS BAS	1114	1120
— UNION PARISIENNE	1114	1123
COMPAGNIE ALGERIENNE	1710	1707
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	2020	2017
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	2415	2405
CRÉDIT LYONNAIS	2415	2415
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1091	1091
SUEZ GENIE, FONCIÈRE	1140	1140
SUEZ CAPITAL	12420	12420
SUEZ PARTS	12410	12410
SUEZ NYLES	1140	1140
EST capital	1050	1050
LYON capital	1050	1050
MIDI capital	1050	1050
NORD CAPITAL	1050	1050
OUELANS capital	1070	1110
SAINT-GO. DE FER	1050	1050
DIST. ELECTRICITÉ	1050	1050
COMP. GEN. ELECTRICITÉ	1050	1050
THOMSON	700	699
TRÉFILERIES DU HAVRE	1200	1200
MINES DE COURRIÈRES	1050	1050
MINES DE LENS	1050	1050
KULHMANN	1050	1050
PHOSPHATES DE GAFSA	1200	1200
PECHINEY	1720	1720
CHANTIERS REUNIS	1100	1100
TRANSATLANTIQUE ORD.	1050	1050
VOITURES PARIS	1050	1050
CULTURES TROPICALES	1050	1050
PATHE CINEMA JOUISS.	1050	1050
SUCRERIE SAY	1050	1050
RUSSE 4 p. 100	13.90	13.90
RUSSE 5 p. 100 1906	1.30	1.30
SERBE 1895	1.30	1.30
TURC 4 p. 100	119.50	122.80
TURC 5 p. 100 1914	81.50	84.50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1050	1050
— OTTOMANE	1050	1050
CRÉDIT FONCIER EGYPTIEN	1050	1050
MAGONI LITS ORD.	1050	1050
CENTRAL MINING	1050	1050
RIO TINTO	1050	1050
ORIENTAL CARPET	1050	1050
PETROFINA	1050	1050
SUCRERIES D'EGYPTE	1050	1050
DONG MEXICAINS 1913	1050	1050
BRAHAM	1050	1050
CAMBODGE	1050	1050
FINANCIERES CAOUTCHOUC	1050	1050
CHASTERED	1050	1050
CONCORDIA	1050	1050
GE. DES EAUX ORD.	1050	1050
ESTIELLAS	1050	1050
CAOUTCHOUCS	1050	1050
HUANCHACCA	1050	1050
CHARBONNAGES	1050	1050
MALACCA ORD.	1050	1050
MEXICAN EAGLE ORD.	1050	1050
MODE-FONTEIN	1050	1050
MONTECATINI	1050	1050
MEXITA	1050	1050
PADONG	1050	1050
RAND MINES	1050	1050
ROUMANO-BELGES	1050	1050
SINGANNO	1050	1050

CHANGES	Cours précédt.	Cours du jour
Londres	124.023	124.10
New-York	25.585	25.590
Allemagne (100 reichsmark)	605.50	605
Belgique	354.85	354.85
Espagne	430.75	432
Hollande	1070	1070
Italie	140.75	140.50
Pologne	11.50	11.70
Suisse	497	497

COMPTANT	Cours précédt.	Cours du jour
CH. DE FER SOUTES ALGERIE	137	140
CH. DE FER DÉPARTEMENT	611	607
DOCKS MARSEILLE	1050	1050
LYONNAISE DES EAUX CAP.	1400	1415
ELECTRICITE PARIS	1470	1470
UNION ELECTRICITE	1470	1470
PERENCHIES	1050	1050
LEBON	1050	1050
GAZ DE PARIS	1050	1050
SCHNEIDER	1050	1050
FIVES LILLE	1400	1350
SAINT-GOBAIN	1050	1050
VERRERIE CARMAUX	1410	1410
SALINS MIDI ordinal	871	874
MESSAGERIES MARIT. ORD.	811	811
DISTILLERIE INDO-CHINE	1100	1100
POLIET CHAUSSON	1100	1100
GALERIES LAFAYETTE	1400	1400
PARIS FRANCE	1050	1050
PRINTEMPS	1050	1050
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA	1130	1132
LAND BANK OF EGYPT	1050	1050
CRÉDIT FONCIER AUTRICHE	82	80
— HONGROIS	1050	1050
CUBA	1050	1050
TABACS PHILIPPINES ordinaire	1050	1050
BANQUE PENINS. MEXICAIN	76	76
— INDUSTRIELLE JAPON.	1050	1050
CRÉDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1050	1050
RI-METAL	1050	1050
MOTOR	1050	1050
MEYER CHABLTON	1050	1050
VALOS LUZERNE	1050	1050
ROAL DUTCH	1050	1050
SHELL	1050	1050
Fonds d'Etat Etrangers		
ANGLAIS 3 p.	1050	1050
ARGENTIN 4 p. cent. 1900	1050	1050
BELGES 3 p. 100 1868	1050	1050
BRESIL 4 p. 100 1883	1050	1050
BULGARE, 7 p. 100 1902	1050	1050
CHINOIS 4 p. 100 1895	1050	1050
EGYPT, UNIFIE	1050	1050
HELLEN 6 p. 100 34	1050	1050
ITALIEN 3 p.	1050	1050
JAPON 4 p. 100 1899	1050	1050
MEXIQUE 4 p. 100 1899	1050	1050
ROUMAINE 4 p. 100 1903	1050	1050
RUSSE 5 p. 100 81-84	1050	1050
SERBE 1913	1050	1050
TURC 4 p. 100	1050	1050

Du 7 au 14 Juillet 1927

III^me Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'*ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE*, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape : 7 Juillet — Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e — 8 — Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e — 10 — Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e — 11 — Bastia-Ghisonaccia.
5e — 12 — Ghisonaccia-Bonifacio.
6e — 13 — Bonifacio-Sartène.
7e — 14 — Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

MARFISI

Apéritif au Colnquina

UN NECTAR ! ... LE PLUS ESTIMÉ

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

LE DIRECT.-GÉR. : LUCIEN CORDIER

SANTU CASANOVA

Primavera Corsa

Prix : 12 francs

En vente à la Librairie de « *Petit Bastiais* » et chez l'auteur, 9, rue de l'Opéra, Bastia (*franco-poste*, 12 fr. 65).

REGINA

La Reine des Cigarettes

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS DU CONTINENT pour la CORSE

Mercredi 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à 20 h.
Jeudi 23, de Livourne p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à 20 h.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Mercr. 22 d'Ile-Rousse p. Toul.-Mars. à 18 h.
Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 h.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 19 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercr. 29 d'Ajaccio p. Nice à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 19 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

Un horaire détaillé à son Gouvernement sur les intentions françaises.

62^me ANNÉE - N° 163 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 23 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
10, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	60	32	45
Corse et Colonies	72	38	55
Etranger	96	50	70
	120	65	90

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois. Les changements d'adresse sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre Paris et notre journal est confiée aux Services Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (2e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE

BULLETIN

Encore la péréquation électorale

Il a paru dans la presse assez d'informations, bien différentes les unes des autres, relatives à l'attribution électorale de l'arrondissement de Calvi pour que nous croyons le droit et le devoir de nous manifester, avant que les propositions définitives de la commission du suffrage universel soient connues et même avant quelles soient votées, une émotion qui n'est du reste pas notre fait. Nous faisons allusion à celle manifestée, sur le mode majeur, avec accompagnement d'expressions plaintives et indignées dans d'autres organes.

Ne dit-on pas maintenant que la chambre va consentir à donner les projets de la nouvelle loi et que la délimitation des circonscriptions qui en résulterait aurait lieu en sorte d'un remaniement d'administration publique ?

Tout ce qui ressort des informations publiées jusqu'ici, c'est que, en raison de l'importance démographique de Bastia-ville, on n'a que l'embarras du choix pour enrichir son arrondissement électoral *sans atteindre le chiffre fatidique* de cent mille habitants qu'on ne veut pas qu'il atteigne pour ne pas avoir à donner un cinquième député à la Corse.

Si nous nous plaçons au point de vue bastiais, nous avons intérêt à grossir notre arrondissement, ce qui est une manière de le flatter en lui donnant plus d'importance. On peut donc puiser aussi bien dans les cantons Corlenais que dans la Balagne. Mais Corte s'oppose lalousement à une diminution et désire même vivement une augmentation ; quant à la Balagne, si elle est appelée à disparaître électoralement son vœu évident est d'être rattachée au moins en grande partie à Bastia ou elle se sent chez soi plus qu'ailleurs.

Ce n'est pas nous qui avons protesté 1°) contre le rattachement de toute la Balagne à Bastia ; 2°) contre le rattachement de la Balagne modifié en faveur de Bastia, inutile en faveur de Corte.

Ce n'est pas nous qui avons fait de l'opposition à n'importe quelle solution positive, en nous renfermant dans l'abstention, et qui ne constitue qu'un simple vœu éloigné des réalités, le maintien des cinq anciens arrondissements.

Il ne faut pas oublier deux choses élémentaires.

La première, qu'un arrondissement de moins de 40.000 habitants devant disparaître, il faut bien le rattacher soit entièrement à un autre, soit par sections à d'autres ; la seconde est qu'on s'exprime assez légalement d'ailleurs, à Paris, à trier, en dehors de Sartène, au milieu des arrondissements d'importance sensiblement égale, entre eux, le mot péréquation, qui est dans l'esprit et même dans la lettre du projet du gouvernement portant réforme électorale, n'aurait aucun sens.

A première vue, les dernières propositions qui rétablissent un certain équilibre entre les arrondissements d'importance sensiblement égale, entre eux, le député Arrighi et Bastia, Ajaccio et Corte semblent assez raisonnables, sous certaines réserves de détail qui n'ont pas une grande importance en raison du fait que ces propositions ne sont encore que des propositions. Mais, dans l'ensemble, elles respectent assez bien, le groupement territorial des cantons visés. Lorsqu'il n'y a qu'une chaîne de mille mètres à traverser, la chose, vraiment, n'est pas à considérer dans un pays comme la Corse. Le désert des Agriates n'est lui-même pas une solution de continuité sérieuse, et on ne saurait faire cas d'un péril empêchement qu'en manière de plaisanterie. Les gens d'Ile-Rousse ne traversent pas le désert des Agriates pour se rendre à Bastia, mais empruntent la voie ferrée.

Nous entendons bien le fin mot de toute cette affaire : il s'agit du canton de Vescovato. « Ce canton, nous dit-on, est dans la banlieue de Bastia ». Dans l'ordre des choses relatives, oui, mais dans cet ordre seulement. Il y a tout de même, entre ce canton et Bastia, un canton intermédiaire, qui est celui de Borgo, vingt ou vingt-cinq kilomètres de distance, et même le Golo. N'exagérons rien. Et attendons patiemment. Attendons même philosophiquement. Il faut, en politique, s'armer de philosophie, pour mourir en honnêté, soit, mais en commençant à connaître la vie, ce serait, semble-t-il, le propre cas, ce qui exige du calme, ce calme dont nous faisons profession en ce moment, et dont nous donnerons le secret ensuite.

Car en admettant qu'il soit, en dépit de toutes les précautions, impossible d'éviter l'arbitraire, quelque petit acte d'arbitraire s'glissant d'une révolution électorale comme celle qu'on prépare, pourquoi voulez-vous absolument que ce soient les victimes qui

FRANCE-AMERIQUE

Un pacte de paix perpétuelle est à l'étude

Paris, 22 juin. — La proposition faite par M. Briand d'un pacte de paix perpétuelle entre la France et les Etats-Unis donne un tour d'ère des réalisations.

Le Quai d'Orsay a été officiellement avisé que les Etats-Unis consentent à ouvrir des négociations à ce sujet.

M. Whitehouse, chargé des intérêts américains en France pendant l'absence de M. Myron T. Herrick, en congé, a conféré déjà à ce sujet avec M. Philippe Berthelot.

Jusqu'ici, il n'existe encore rien de précis ni d'écrit sur la teneur du pacte. Toutefois, le *New York Herald* affirme aujourd'hui qu'à Washington on est

M. COOLIDGE

d'accord avec M. Briand et qu'on envisage d'introduire dans le futur traité la loi de la guerre. C'est une cour arbitrale qui réglerait tous conflit pouvant surgir entre les deux nations.

Mais où auront lieu les négociations ? Du côté américain on désire qu'elles aient lieu à Washington.

Quant à la visite de M. Whitehouse au Quai d'Orsay, elle permettra probablement à M. Myron T. Herrick, qui part dans quelques jours à Washington, avant de se rendre dans sa propriété de Cleveland, de présenter un rapport détaillé à son Gouvernement sur les intentions françaises.

EPAVES MYSTERIEUSES

On ne croit pas qu'il s'agisse de l'avion de Saint Roman

Casablanca, 23 juin. — Après la réception de la bouteille de Rio de Janeiro annonçant la découverte de pneus d'avions portant l'inscription « 5 accu 800-100 », une enquête a été faite dans les milieux aéronautiques pour connaître les numéros des pneumatiques remis à l'aviateur Saint Roman lors de son passage à Casablanca.

Il résulte de cette enquête que ces pneus ne portaient pas la même inscription.

Mais les journaux brésiliens croient que Saint Roman est vivant

Rio de Janeiro, 23 juin. — Les journaux maintenant disent que les roues trouvées par le vapeur « Vigia » sont bien celles de l'avion de Saint Roman et Monneyres.

Le gouvernement de l'Etat de Para a donné des ordres pour que les épaves découvertes soient expédiées en France dès leur arrivée à Belem.

On monde de Para que les débris d'avion découverts étaient disposés en radeau fait avec une aile de grande dimension et deux rouges portant l'inscription « 5 Aéro-Ilutchinson 840 × 160 12 × 25 ».

On admet la possibilité que les aviateurs ayant atterri sur une île déserte, auraient expédié ce radeau pour signaler qu'ils sont toujours en vie.

Les journaux demandent que des recherches soient entreprises d'urgence.

Le Suisse et l'hymen

Le mariage du sénateur Marconi, notre photo ci-contre la cérémonie Brezi-Scoll vient d'être célébré au Capitole. La cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église Sainte Marie degli Angeli, où se soucia également le roi Victor-Emmanuel.

Enthousiaste réception de Chamberlin à Budapest

Budapest, 23 juin. — Les aviateurs Chamberlin et Levine sont arrivés à l'aérodrome de Budapest sur le *Miss Columbia*, escortés par quatre avions. Ils ont été reçus par le ministre du Commerce qui, saluant les aviateurs américains a dit : « Quoique la Hongrie ne soit pas actuellement en état de contribuer à la conquête de l'air, elle apprécie pleinement la grande importance de l'aviation dans la vie des nations ».

M. Butler, ministre des Etats-Unis à Budapest et le Bourgmestre de Budapest, ont salué Chamberlin et Levine qui ont gagné ensuite la capitale hongroise dans des automobiles décorées.

Le gouvernement anglais veut réformer la Chambre des Lords

Londres, 22 juin. — Les milieux politiques disent que le gouvernement profitera des dernières semaines de la législature pour faire adopter une législation permettant la réforme de la Chambre des lords.

Cette intention a causé une grande surprise dans les milieux politiques. Cependant, les parlementaires lui sont favorables à l'exception des socialistes, membres du Labour Party, qui estiment qu'elle n'a pas qualité pour de dresser un rempart contre le communisme afin de protéger la Haute Assemblée.

Des prisonniers américains se mutinent

Kansas City, 22 juin. — Trois cent vingt-hui prisonniers se sont mutinés dans un pénitencier de l'Etat de Lansing parce que l'autorité les empêchait de recevoir des cigarettes.

M. Violette vient se reposer en France

Alger, 22 juin. — M. Violette, Gouverneur général de l'Algérie, s'est embarqué pour la France où il compte rester une dizaine de jours.

AUTOUR DU "TOUR"

— Evidemment, vas Dorsaut, c'est le « clou » de l'étape !...

— Le « clou » ? C'est pour cela que nous crevons tant !...

Chambre d'agriculture de la Corse

SUITE DU COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION

Séance du 3 mai. Présidence de M. le docteur Casalta.

M. Carlotti signale que la Chambre s'est prononcée sur la création d'un tribunal à Sartène, sans préciser le siège alors qu'il existe un dossier une délibération du Conseil municipal de Propriano demandant que cette ville en fût le siège.

M. le Président : « Voulez-vous, messieurs, désigner quelqu'un pour le dossier renferme tous les éléments d'appréciation sur ce point et que la Chambre possède déjà ? Nous ferons même désigner dès aujourd'hui le trésorier et l'ordonnateur.

M. le Président propose M. Bianchetti comme trésorier et M. Cuneo d'Ornano comme ordonnateur.

Ces propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

M. Bianchetti donne lecture du vœu suivant :

« Considérant la nécessité de mettre en défense les intérêts de l'économie rurale par la répression de la spéculation illicite, ainsi que par la répression des fraudes en ce qui concerne notamment l'achat des laits, la fabrication des fromages (sous roquefort et l'affinage et la vente de ces fromages de chèvre sous le nom de fromages de roquefort par lait de brebis).

« Le commission des améliorations agricoles donne un avis favorable à ce vœu et demande instamment à M. le Préfet de faire toute diligence pour hâter la nomination du directeur du laboratoire départemental.

Les conclusions mises aux voix sont unanimement adoptées.

M. le Préfet : « Je viens avec le plus grand plaisir répondre au vœu exprimé par la chambre d'agriculture au sujet de la nomination du directeur du laboratoire. Je dois faire connaître qu'il n'a pas été possible encore de désigner un candidat qui est nommé après concours. Un projet de construction du laboratoire est actuellement à l'instruction.

Le directeur du laboratoire doit être un homme de science, possesseur de titres scientifiques donnant toutes garanties. Sa nomination doit être faite par le ministre de l'Agriculture qui recevoir son agrément et celui de M. le ministre de l'Hygiène.

Il conviendrait d'en faire un fonctionnaire du cadre départemental de façon à l'attacher à ce département et on'il puisse s'y consacrer aux études de l'agriculture en particulier avec toute l'activité désirable.

Le programme qui a été adopté comporte deux grandes divisions visant à l'agriculture proprement dite et à la zoogronomique et à la surveillance des eaux d'alimentation et à la création d'un service de la police sanitaire et à la lutte antituberculeuse, antivénérienne et antirabique.

Dans le programme agronomique doit entrer une étude méthodique du sol. Des analyses nombreuses seront nécessaires pour renseigner exactement les cultivateurs sur les améliorations à apporter à leurs terres en vue de les faire mieux produire.

Je prévois également que des analyses d'engrais pourront être faites à la demande des cultivateurs, à un tarif réduit.

Enfin il serait désirable de procéder dans ce même laboratoire des essais méthodiques de germination des plantes en vue de procéder à des sélections pour obtenir des meilleurs rendements.

Je ne parle là qu'un programme très sommaire. L'expérience et la nature des besoins à satisfaire permettra certainement de développer ce cadre et d'y introduire une action particulièrement utile pour le bien de l'agriculture du département. Je ne serai guère, pour conclure, qu'en octobre que nous serra être désigné le nouveau directeur de notre laboratoire départemental.

(A suivre).

La Corse et son avenir

Les colonies nous ont fourni, pendant la guerre, des ressources immenses en matières premières, en ravitaillement, en produits de toutes sortes, lesquelles nous ont été encore plus grandes si nous n'avions pas manqué de moyens de transport. Et, dernièrement, l'exposition de Marseille a montré au monde entier de véritables merveilles. Journaux par notre exemple colonial, qui émotent un progrès formidable accompli sous nos auspices et promettent un avenir prospère.

Depuis, pendant des années, il y a eu des masses de français qui ont protesté contre la politique coloniale.

Sembler bien bizarre, il a été entendu dans les milieux les plus divers et affirmé par tous les gens qui se croient des esprits supérieurs, à qui on ne saurait pas le cacher, que le français est incapable de colonisation.

Aujourd'hui, notre politique coloniale vient d'infliger le démenti des faits à ceux qui la critiquaient sans réfléchir et par esprit de dénigrement.

A priori, la sagesse enseigne de ne pas décrier un projet, une œuvre, une entreprise dont on n'a qu'une connaissance superficielle.

Pour ma part, je m'élèverai toujours avec véhémence contre ceux qui déclarent trop vite et d'un cœur léger que, en Corse, il n'y a rien à faire. J'ai la ferme conviction que, au jour des ré-

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 22 juin. —

partisans adverses, lorsque notre lutte aura enfin retrouvé sa place dans le monde et qu'elle aura montré de quelle utilité elle peut être pour la métropole, nos fidèles, partisans du syndicalisme effort, proclameront qu'ils veulent des luttes teintes en noir qui les empêchaient de voir la vérité, qu'ils ont mis que de confiance dans leur pays, qu'ils ont calomnié ceux-mêmes.

Quoi ! notre France, qui est le centre d'attraction de tout ce que l'humanité compte de plus noble, de plus haut, de plus idéalement beau, celle France qui a donné à tant de peuples la liberté sont à faire le monde, qui a fait naître la prospérité et la civilisation dans les continent les plus sauvages et les plus perdus, ne pourrait donc rien pour sa sentinelle avancée de la Méditerranée, dont la fidélité ne s'est jamais démentie ?

Des voix éloignées ont plaidé la cause de la Grèce, celle de la Turquie et celle de l'Egypte. Et c'aimait des voix françaises ! Que de fois, la tribune du Palais-Bourbon a retenti sous la voix courroucée des députés de la Corse, proclamant toujours et sans cesse, plus de bien-être pour leurs compatriotes ! Quelle belle intégration souhaitait à la Chambre le moindre déni de justice, commis dans une terre aussi lointaine et que les députés signalaient à l'attention du ministère. Aussitôt les crédits étaient votés et les iniquités réparées.

Que saurait prétendre, après cela, qu'un département français doit toujours rester en marge du progrès et du bien-être des peuples civilisés ? Quel est celui qui pourrait se permettre, sans soulever une juste indignation, de demander que l'on traitât toujours en parents pauvres ces fiers soldats de la Corse, qui, par leur type physique, comme par leur extraordinaire bravoure, n'apparaissent aux yeux du monde du moyen-âge ? Notre race a gardé ses vertus primitives : crainte intelligence des réalités, regard de décision, mépris souverain du danger et de la mort, sens très délicat de l'honneur professionnel. Race saine et forte, digne d'une meilleure fortune.

Combien de nos compatriotes ont, de tout temps, passé la mer pour défendre le sol sacré de la grande patrie française !

Combien ne sont jamais revenus, attendus tendrement et vainement, qui sont tombés sur les pentes des Vosges ou ailleurs !

Nous pouvons dire que nous avons largement payé notre tribut à la mort aussi bien que n'importe quel département jouissant de tous les avantages et de tous les privilèges.

Boîte à boîte, face à la mitraille, lorsque le canarade de la veille est le cadavre du lendemain, se nouent les voix dans les plus étroites. Pas n'était par des liens d'un attachement indéfectible.

C'est ainsi que notre pays scellé dans le sang avec la mère-patrie n'a jamais subi d'atteinte.

Cependant, toute d'avoir été mis au niveau des autres départements, nous sommes un pays agricole sans agriculture ; nos stations d'eau minérales sont ignorées ; nos sites si merveilleux soient-ils, peu visités, nos ports peu fréquentés. Le sujet de nos industries tout est à créer.

En un mot, la vraie solution de la question corse toujours agitée, jamais résolue, n'est pas encore trouvée. Je me refuse pourtant à croire qu'on veuille nous condamner à jamais à la vie végétative de malheureux en retard d'un siècle sur leur temps, en proie à la misère et à la malaria.

Jacques LUCIANI.

La main d'œuvre agricole étrangère en Corse

L'avis suivant est publié par la direction du service agricole.

On sait que l'immigration agricole a été suspendue au même titre que l'immigration industrielle au moment de la plus grande intensité de la crise de chômage.

Le reclassement à la terre d'un certain nombre de chômeurs français et étrangers n'ayant pas permis de satisfaire tous les besoins de l'agriculture, le Ministre de l'Agriculture a été amené, par la suite, à autoriser le recrutement à l'étranger et l'introduction en France de travailleurs spécialistes : bâcurs de lettes-vers, bergers, vachers, servantes de ferme, etc...

Ces dérogations semblent devenir insuffisantes et le ministre de l'agriculture est saisi à l'heure actuelle de demandes de la culture tendant à permettre l'introduction en France d'hommes à toutes mains pour les travaux de fenaison, de moisson, etc.

Pour donner satisfaction à ces demandes, lorsqu'il n'existera plus dans les départements de disponibilités en travailleurs français ou étrangers suffisamment qualifiés pour les travaux agricoles, le ministre de l'agriculture vient de prescrire aux bureaux départementaux de main-d'œuvre agricole de joindre aux demandes de leurs adhérents, avant par transmission pour visa au Service de la main-d'œuvre et de l'immigration agricoles, une attestation qui sera donnée hebdomadairement par les soins des Directeurs des Services Agricoles, certifiant que les disponibilités en travailleurs agricoles, spécialisés ou non, sont épuisées dans le département.

Ces attestations devront être données en toute connaissance de cause afin d'éviter pour l'avenir des difficultés dont l'agriculture ne manquerait pas de souffrir le poids, sous la forme d'une réglementation beaucoup plus étroite de l'immigration. — L. B.

Des enfants anglais ont visiter la Russie

Londres, 22 juin. — Malgré la désapprobation du Gouvernement anglais, de nombreux enfants anglais ont quitté Londres pour visiter la Russie. Ce sont les enfants pour lesquels les autorités anglaises avaient refusé les passeports. Ils se sont embarqués sur le même bateau qui a transporté il y a quelques jours les personnes dont la Tchécoslovaquie a exigé le rappel en Russie. Ils seront reçus et gardés pendant un mois par les boy-scouts russes.

ECHOS

Billet Parisien

Le métier de journaliste devient difficile à exercer tant la carrière est encombrée. Les nombreux sont légion, les manuscrits non insérés et pas rendus s'accumulent dans les tiroirs des secrétaires de rédaction, et certains petits journaux comptent plus de collaborateurs bénévoles que de lecteurs.

La presse est conscientisante. Elle étouffe. Qui veut décrocher un poste de tribun est obligé d'organiser sa petite publicité. Différer d'attention sur soi avant même d'avoir écrit dix lignes et fait preuve de ses qualités professionnelles, est un acte obligatoire et pas toujours suffisant à accomplir pour le futur journaliste.

Ceux qui sont en place languissent et manquent de pain. Diègre une naissance est leur légitime ambition. Et là, encore, il s'agit de sortir de l'ombre.

Avant-hier, c'était un itinéraire rapporté par Gaston Calmette, le cortège d'un avion au plein soi et se lançait dans le vide en parachute, histoire de rassembler sous le nez de nos directeurs et de se faire remarquer. Hier, pour le même motif, un chroniqueur pluttrait en smoking dans la cage aux lions d'un dompteur fameux, faisant semblant de les jauger pistolet au poing et se tirait indemne de cet exploit.

Demain, nous verrons peut-être notre confrère Jean Zède se promener en comme un ser avec une plume de paon dans les narines et crier : « Vive Dumog ! » en pleine avenue Kléber, pour forcer les portes de « Quotidien ».

A une certaine époque, il suffisait d'apporter un bon article pour attirer l'attention bienveillante d'un directeur. Il paraît que ça se voit encore quelquefois... en province. — Gabriel Rocal.

□□□

CALENDRIER

Aujourd'hui, jeudi 23 juin, 174e jour de l'année, 199 à venir.

Aujourd'hui, St Laufroy

Demain, St-Jean-Baptiste

□□□

EPHEMERIDES CORSES

23 juin 1801 (5 messidor, an IX). — Pour que la justice civile en Corse fut expédiée et les judiciables rapprochés le plus possible de leurs juges, Miot attribue au maire des communes, la résidence dans les magistrats cantonaux, la connaissance de quelques différends.

□□□

ANNONCE MATRIMONIALE

Mariages d'amour ? Mais non ! Mariages de convenance, oui si l'on veut ; mariage de raison plutôt ; mariage de raison plutôt ; mariage de raison plutôt

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz

DEPOSITAIRE — Sanitaires

les moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des Usines « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.

Louis Rogliano

33, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-47

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis Rogliano n'impose pour toutes installations, Les meilleures références.

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles DEERING

Exposées chez MM. **AGOSTINI Frères**, 41, Boulevard Paoli, Bastia

Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

Exigez la Marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

Imprimerie E. CORDIER & FILS

8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA, TEL. 0.03

IMPRESSIONS DE LUXE — TRAVAUX DE LABEUR

Factures — En-tête Lettres Mémorandum — Catalogues Lettres de faire-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.

Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie

ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition scientifique de Jardins et Maison d'agrément

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (6e)

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi et offres gratis : 1 fr. 50 le mot. Autres cas : 3 fr. 50. Toutes les autres rubriques : 0 fr. 50 le mot (minimum : 5 fr.). Une majoration de 50 0/0 est appliquée pour les annonces nécessitant des recherches dans les fonds de la rédaction.

Le montant s'adresser aux Bureaux du Journal domme ci-dessus, ou en timbres-poste ou mandat-poste. Ajouter un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payables d'avance.

A LOUER une ou deux chambres meublées avec droits à la cuisine. Pour visiter se présenter de 11 h. à 4 h. Sidrow-ser au Journal.

A VENDRE briques plates rouges, ardoises - équarin - planches usagées, etc., chez M. Cammalleti, 8, Avenue Carnot, Bastia.

A VENDRE vaches laitières. Michelli, Montesoro, près Bastia.

ON DEMANDE à la Brasserie Casparini, A. Bonnin Successeur, un garçon de café.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Jeudi 23, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 14 h.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Mercredi 22 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 23 de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 24 de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mercredi 29 de Bastia p. Livourne à 13 h.
Vend. 29 de Calvi p. Ile-Rousse à 14 h. 30.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

RESTAURANT PUJULA

19, Rue de L'Opéra - BASTIA

Service à la Carte - Repas sur commande

SALONS RESERVES

Itinéraires Descriptifs des routes de la Corse

nationales, forestières et départementales

publication officielle des Ponts et Chaussées ouvrage unique par son exceptionnelle documentation avec 10 profils et la carte routière HONORE DE SUVERTONNE par le Colonel Colonel de la Corse, la Chambre de Commerce d'Ajaccio, la Chambre de Commerce de Bastia, l'Office Régional du Tourisme, le Touring-club français, etc.

Un volume in-16, 272 pages compactes avec 48 fr. frines : 13 fr. recommandé : 14 francs.

A. CLAVEL, éditeur, 43, rue St-Lazare Compte postal, 211-44, PARIS

BOURSE DE PARIS

du 22 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédent	Cours du jour
3 p. 130 PERPETUEL	48.70	50.25
4 p. 100 1917	74.10	76.10
4 p. 100 1918	74.10	76.10
4 p. 100 17	63.75	65.75
4 p. 100 18	87.50	87.50
4 p. 100 20	87.50	87.50
4 p. 100 25	86.50	86.50
4 p. 100 26	86.50	86.50
4 p. 100 27	86.50	86.50
BONS DU TRESOR 6 p. 100 1920	518	518
— — 1924	520	520
— — 1925	520	520
— — 1927	520	520
OBLIG. CAISSE AUTONOME	414.50	414.50
CREDIT NATIONAL 1919	417	420
— — 1920	414.50	420
— — 1921	414.50	420
— — 1924	410	415
BONS 5 p. 100 1923 AMNE	401	401
— — PAS DE CALAIS	401	401
DEPART. SEINE 7e. 100 1916	370	370
PARIS 1905	370	370
— 1906	370	370
— 1909	370	370
COMMUNALES 1879	370	370
— 1880	370	370

TERME		
BANQUE DE FRANCE	115.50	115.50
— NATION. DE CRÉDIT	1.50	1.50
— PARIS & PAYS BAS	1.50	1.50
— UNION PAR ISIENNE	1.50	1.50
COMPAGNIE ALGERIENNE	1.50	1.50
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1.50	1.50
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1.50	1.50
CREDIT LYONNAIS	1.50	1.50
SOCIETE GENERALE	1.50	1.50
SOCIETE GEMER. FONCIERE	1.50	1.50
SUEZ CAPITAL	1.50	1.50
SUEZ PRIORITE	1.50	1.50
SUEZ CIVILES	1.50	1.50
EST capital	1.50	1.50
LYON capital	1.50	1.50
MIDI capital	1.50	1.50
NORD capital	1.50	1.50
ORLEANS	1.50	1.50
SANTA-FE CH. DE FER	1.50	1.50
DIST. ELECTRICITE	1.50	1.50
COMP. GEN. ELECTRICITE	1.50	1.50
THOMSON	1.50	1.50
THEVENIERES DU HAVRE	1.50	1.50
MINES DE COURRIERES	1.50	1.50
MINES DE LENS	1.50	1.50
KULHMANN	1.50	1.50

PHOSPHATES DE GAFSA	1.50	1.50
KOUBINE	1.50	1.50
CHARGEURS REUNIS	1.50	1.50
TRANSATLANTIQUE (ord.)	1.50	1.50
VOITURES PARIS	1.50	1.50
CULTURES TROPICALES	1.50	1.50
PATHE CINEMA (jouiss.)	1.50	1.50
SUCRERIE SAY	1.50	1.50
RUSSE 4 p. 100 1889	1.50	1.50
RUSSE 5 p. 100 1906	1.50	1.50
SERBE 1895	1.50	1.50
TURC 1 p. 100	1.50	1.50
TURC 5 p. 100 1903	1.50	1.50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	1.50	1.50
— OTTOMANE	1.50	1.50
CREDIT FONCIER EGYPTIEN	1.50	1.50
WAGONS LITS ORD.	1.50	1.50
CENTRAL MINING	1.50	1.50
RIO TINTO	1.50	1.50
ORIENTAL CARPET	1.50	1.50
PETROFINA	1.50	1.50
SUCRERIES D'EGYPTE	1.50	1.50
FONS MEXICAINS 1903	1.50	1.50
DEAUVAN	1.50	1.50
CAMONDO	1.50	1.50
FINANCIERE CAOUTCHOUC	1.50	1.50
CHANTIERS	1.50	1.50
CONCORDIA	1.50	1.50
LOTS DES OBLIG.	1.50	1.50
ESTRELLAS	1.50	1.50
FRANCO WYOMING	1.50	1.50
A. B. S.	1.50	1.50
JAGERSFONTEIN	1.50	1.50
KALAMZOO ORD.	1.50	1.50
MEXICAN EAGLE ORD.	1.50	1.50
MODDERFONTEIN	1.50	1.50
MONTEGATINI	1.50	1.50
MZAITA	1.50	1.50
PARIS-MADRID	1.50	1.50
RAND MINES	1.50	1.50
ROUMANO-SERBES	1.50	1.50
TANGANYKA	1.50	1.50

COMPTANT		
CH. DE FER ROUTES ALGERIE	1.50	1.50
CH. DE FER DEPARTEMENT	1.50	1.50
OUEST MARSEILLE	1.50	1.50
VICINALE DES EAUX	1.50	1.50
ELECTRICITE PARIS	1.50	1.50
UNION ELECTRICITE	1.50	1.50
PERENCHIES	1.50	1.50
LEBON	1.50	1.50
GAZ DE PARIS	1.50	1.50
SCHNEIDER	1.50	1.50
FIVES LILLE	1.50	1.50
SAINT-GOBAIN	1.50	1.50
VERSEMEU GAUMAUX	1.50	1.50
SALINS MIDI capital	1.50	1.50
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1.50	1.50
DISTILLERIE INDO-CHINE	1.50	1.50
POLICET CHAUSSON	1.50	1.50
VALERIER LAFAYETTE	1.50	1.50
PARIS FRANCE	1.50	1.50
PRINTEMPS	1.50	1.50
BANQUE FRANCAISE RIO PLATA	1.50	1.50
LAND BANK OF EGYPT	1.50	1.50
CREDIT FONCIER AUTRICHE	1.50	1.50
— MEXICAIN	1.50	1.50
— CUBA	1.50	1.50
TABACS PHILIPPINES ordinaire	1.50	1.50
BANQUE FRANCO MEXICAINE	1.50	1.50
— INDUSTRIELLE JAF ON	1.50	1.50
CREDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1.50	1.50
DI-METAL	1.50	1.50
HOTCHKISS	1.50	1.50
MEYER CHARLTON	1.50	1.50
TALCS LUMINAU	1.50	1.50
GIANT DUTCH	1.50	1.50
SHELL	1.50	1.50

Fonds d'Etat Etrangers		
ANGLAIS 2 1/2	1.50	1.50
ARGENTIN 4 p. 100 1886	1.50	1.50
BELGES 3 p. 100 1887	1.50	1.50
— 4 p. 100 1887	1.50	1.50
BULGARE 5 p. 100 1892	1.50	1.50
CHINE 6 p. 100 1895	1.50	1.50
EGYPT. UNIFIE	1.50	1.50
HELLEN 6 p. 100 28	1.50	1.50
— 7 p. 100	1.50	1.50
JAPON 4 p. 100 1905	1.50	1.50
— 4 p. 100 1910	1.50	1.50
ROUMAINE 4 p. 100 1892	1.50	1.50
— 5 p. 100 21-24	1.50	1.50
SERBE 1913	1.50	1.50
TURC 4 p. 100	1.50	1.50

CHANGES

	Cours précédent	Cours du jour
Londres	124.32	124.32
New-York	25.24 1/4	25.24 1/4
Allemagne (100 Deutschmark)	604.75	604.75
Belgique	354.25	355
Espagne	406.50	406.50
Hollande	1014.25	1014.50
Italie	110.75	110.75
Prague	75.00	75.00
Suisse	491.75	491.75

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 Juillet	—	Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e	—	8 —	Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	—	9 —	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e	—	11 —	Bastia-Ghisonaccia.
5e	—	13 —	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	—	13 —	Bonifacio-Sartène.
7e	—	14 —	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

MARFISI

Apéritif au Colnquina

UN NECTAR ! ... LE PLUS ESTIMÉ

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

Vous offre...

Tous les dimanches dans ses 8 ou 12 pages la liste des Tirages ayant eu lieu dans la semaine (gros lots et amortissements au pair), ainsi que les coupons, les cours de la Bourse et des renseignements documentaires. Vous pourrez avec certitude vérifier régulièrement les tirages de ces titres : Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, Bentes, Chemins de fer, Emprunts gagés, Emprunts des Sociétés Financières et Immobilières, Electricité, Eaux et Gaz, Mines Métallurgie, Navigation, etc... L'abonnement d'un an, 15 fr. Un achetant l'*Annuaire des Valeurs à lots*, vous trouverez en un seul volume la liste des 500.000 obligations aux récla-mées ayant une valeur de plus de 250 millions, ainsi que de nombreux renseignements sur les 662 emprunts publiés. Prix, 15 fr. *Journal et Annuaire*, 25 fr. Adresser mandats à *Journal des Tirages financiers*, 6, faubourg Montmartre (Bureau P.B.), Paris 9e.

HOTEL CYRNOS

17, Quai Joliette, Marseille

face aux Compagnies, chambres très propres, cuisine de famille. Prix modérés.

L'ECHO TOURISTIQUE

DE LA CORSE

littéraire, anecdotique, descriptif et bibliographique.

Deuxième année, *SIX FRANCS* par an.

Directeur : *A Clavel, 4, rue St-Lazare à Paris.*

Versement au compte postal N° 211-44

REGINA

La Reine des Cigarettes

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 19

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

— Maisie ?... Attendez au bas de l'escalier. Peut-être viendra-t-elle voir... sait-on ?

Il... Après un silence, le chuchotement ultime :

— Ah ! la belle bougresse ! Je crois qu'elle a fini de me vider...

XIV

Le Chinois mit près d'une semaine à mourir. Et le croit bien que, pendant cette dernière semaine, le souffle ne tint que lui. Pendant le délirium, c'était mon devoir de le soulager. Je lui faisais des piqûres, lui donnais à respirer des bulles d'oxygène. Si je n'réussis, il me réclamait, et à peine étais-je en sa présence qu'il retombait, malgré sa faiblesse, aux mêmes angoisses.

Le poitrine, docteur Hale, qu'en dites-vous ? Ce n'est toujours pas votre spécialité ? Les cas de vos amis les professeurs, voilà ce qui vous intéresse, n'est-ce pas ?

On eût dit que, jusqu'à la fin, il ne voulût pas me laisser oublier un instant qu'il s'était servi de moi. Le sachant perdu, je désirais secrètement que sa conception triomphât de mes remèdes, et, quand il mourut, j'éprouvai, malgré tout, le remords d'avoir hâté sa mort.

Ce n'était pas l'argent, ni les mandats qu'il m'envoyait. Mais elle me servait de passer d'hommes qui essayait, ému, souffert, lutté, roumi le monde, d'hommes qui m'avaient confessé à partir de leurs émotions que d'autres cherchent dans les livres et qu'elle-même avait éprouvées en écoutant les histoires de Dan, pourvu'ils ne les livrent de Ningo-Chol. Assailli de Mandchous et, et ce toutes perdu, elle se remettrait nécessairement en quête de ce qui lui manquait encore pour être une femme. Mais la mère s'épuisait sans qu'elle devint plus riche. Il n'y avait aucune raison pour que cela ne finît. Maisie semblait de pouvoir aider ses amis au lieu de les tuer. Son effrayante vitalité, au lieu de les épuiser, les exhaussait. Comme elle était irremédiable de vivre, il fallait bien qu'on vécût pour elle.

Dans de plus étranges que ne nouvelles et cette belle fille qui demeurait l'un en face de l'autre des heures durant, sans dire un mot, Ningo-Chol parfois, gémissait, étouffait ; ses yeux et sa poitrine se dilataient en vain ; une angoisse lui ouvrait la bouche, lui déchirait la gorge. Maisie cependant montrait les mêmes jours encore, le même front pâle, le même masque inexpressif et mon. C'était la seconde chambre de mala-die où je la voyais depuis quelque temps ; et ce destin m'étonnait qui plaçait une femme jeune, forte et saine, au pied du lit d'un blessé, puis d'un agonisant, et ne la laissait quitter un vieil homme que pour la ramener auprès de ce misérable.

Elle contemplait le Mandchou, sa figure hâtre et déchurnée, sa farouche pâleur qui soulevait *sous les draps*, et comprenait mal qu'un être pareil se fût engagé d'elle. Cette fille qui n'avait jamais connu d'homme qui n'eût pas su se représenter même plus exactement les carences des hommes, éprouvait un arrière-frisson attiré de son abîme, quand elle pensait que la vie de Ningo-Chol avait touché la sienne.

Si le Chinois râlait, elle avait froid dans le ventre.

XV

On enterra Ningo-Chol le samedi suivant, sous un soleil radieux. Des jeunes gens jouaient au football sur le terrain qui s'étend devant le cimetière d'Hon. Leurs maillots de couleur tachetaient les gazons pelés. Le hâlon, frappé, retentissait profondément dans l'air calme.

Vous attendez quelqu'un ? finit par demander le gardien à barbe blanche, comme il nous voyait arrêtés devant sa guérite. La voiture d'Hackney Road, sans doute ?

— C'est cela, répondis-je. Elle devrait arriver. Tout était prêt, là-bas...

Le gardien, après avoir consulté un carnet, acquiesça.

Ces cérémonials sont terminés d'habitude avant midi. Mais la voiture aura dû faire deux trajets aujourd'hui ; et c'est loin, Hackney Road !

On attendit. Le Mandchou avait prié qu'on ne fît aucune dépense pour lui. Personne n'eus demander où était son avoir. Maisie, le cou plus fléchi que jamais et ses longs cils baissés devant ses yeux vides, n'était nu.

On avait décidé de s'adresser à la municipalité, qui faisait enterrer très loin, à Ilton.

L'automobile parut enfin. Un homme en bleu, assis à côté du chauffeur, tenait un papier au gardien qui approcha sa tête de la vitre, comme pour reconnaître la nouvelle cause de bois.

— Voici des personnes pour ce service, indiqua-t-il.

Ah ! bien ! fit l'homme, tandis que le chauffeur ruhrayait. Vous nous retrouverez à la chapelle ? Il n'y a qu'à prendre cette allée et suivre tout droit.

L'automobile démarra ; on confiera tout plus fort du moteur, le cercueil se mit à trembler sur les glissières qui le contenaient.

— Allons ! dirai impatient de voir enfin terminé.

Nous nous mîmes en route. Dan, silencieux portait, était en tête avec Maisie. Derrière nous, Maisie, Gardner, Alice et un certain Patrick marchaient de conserve.

Le service était contenant quand nous pénétrâmes dans le chapelle. Tout près de la porte, sur des tréteaux, le cercueil. Un pasteur prononçait des prières, dans l'ombre qu'éclairaient, sous une petite lampe électrique, les deux pages d'un grand livre. Il partait sans hâte, d'une voix mécanique. Patrick, pour l'écouter, s'était adossé à un mur ; il roulait son chapeau dans ses mains, ne paraissait point comprendre ce qu'il faisait là. Pour Maisie, agenouillée devant un banc solitaire, elle se replisit, tête et bras, sur un fond obscur, comme sur la terre une plaie aux lèvres rouges. Ses paupières étaient baissées. Elle présentait aux oraisons un masque endormi. Parfois un accent du pasteur le faisait se balancer mollement. Le silence lui ouvrait les yeux et réduisait ses épaules ; on voyait ses doigts se tendre, se chercher, s'enlacer sur l'appui du banc.

A peine eut-on le temps de se reconnaître ; le pasteur avait fini. Maisie se posse sur le livre. Deux hommes entrèrent, puis deux autres, qui privent le cercueil et l'emportèrent. Le pasteur les suivit. On vit Dan se hâter derrière lui et l'attraper au bas des degrés.

— Où est-ce ? demandait-il.

L'officiant fit un geste.

— Les corbillards font le tour par là... Mais nous pouvons couper par ici...

Nous nous engageons sous les arbres d'une allée, à la suite du pasteur dont les manches noires se balançaient en cadence.

C'était cela, les obsèques de Ningo-Chol ? Tant de colère et d'angoisse pour finir par cette promenade, ces gestes décents de gens en uniforme, cette impuissance à s'émouvoir encore.

(A suivre)

BULLETIN

Les naturalisations d'Italiens

Les lois françaises tendent à naturaliser le plus d'étrangers possible. Cela ce sait. Cela est-il juste ? Oui, si on parle de l'alsage que charbonnier est maître chez lui. Encore n'ai-on pas avec brutalité. On ne nationalise pas d'emblée tous les étrangers qui s'établissent en France ; on ne les nationalise même que sur leur demande, appuyée d'un volumineux et strict dossier, avec versement de droits assez élevés.

On a même prudenté contre l'exagération de ces droits, et ceux-ci sont tels lesquelles ces demandes sont accueillies, et elles ne sont pas toujours accueillies. Il faut montrer patte blanche.

M. Léon Baréty, député des Alpes-Maritimes, a, dernièrement, réclamé un examen plus sévère des requêtes en naturalisation lorsqu'elles émanent d'éléments peu assimilables, qui viennent avec nord et du centre de l'Europe. Par contre, les éléments facilement assimilables sont les Italiens et les Espagnols, peuples latins. Chez eux on peu bi-don sus que la presse italienne fait entendre des murmures contre la politique française des naturalisations. Le point névralgique, et l'on peut dire, est celui de la législation française ne devrait pas admettre la naturalisation de droit, *ipso facto*, des enfants d'immigrés.

On comprend que la question intéresse la Corse dans une moins large mesure que lorsque l'immigration italienne fleurissait dans l'île, mais il n'en reste pas moins une certaine et appréciable mesure. Ce n'est plus par centaines, mais c'est toujours par dizaines que, chaque année, le service des naturalisations admet à la nationalité française des immigrés italiens ; à plus forte raison, la nationalisation automatique des enfants d'Italiens nés en Corse constitue-elle une atteinte quelque importance pour nous, dont le sort est fixé à celui des dispositions qu'on applique ou qu'on appliquera dans la métropole, dans les colonies ou les protectorats français.

Examinons de plus près la situation. A l'heure actuelle, elle est la suivante :

Métropole : on naturalise, comme nous l'avons dit, sur demande, sauf pour les enfants d'immigrés nés en France qui se trouvent de ce fait naturalisés automatiquement. Nous n'avons pas sous la main les chiffres de ces deux ordres de naturalisations, mais ils sont élevés, on s'en doute. Seule, les lenteurs de la procédure limitent les effets de la loi.

Maroc : la loi de naturalisation automatique, qui est de 1923, est appliquée. Les Italiens officiels protestent contre cela.

Algérie : les lois françaises sont appliquées à l'Algérie, pays considéré comme partie intégrante du territoire. Ici, protestation de caractère général contre la législation française. Les journaux italiens ne cessent que pas nombreux sont les Italiens établis en Algérie qui ne demandent pas leur naturalisation.

Tunisie : cas spécial, dans un double sens. D'abord, parce qu'une convention particulière, de 1896, protège la nationalité italienne, en contre partie de la reconnaissance du protectorat français sur la Régence ; ensuite, parce que les nationaux italiens sont particulièrement nombreux en Tunisie. Il y avait 84.480 Italiens contre 54.475 Français en 1921. Précisément, les journaux italiens observent que ces chiffres devraient en 1926 : 89.215 italiens contre 71.020 français, une augmentation de 17.500 français contre seulement une augmentation de 4.400 Italiens. Au prochain recensement, les deux grosses se seront rejoints, grâce à la naturalisation ? Oui. Le *Temps* l'a reconnu : l'augmentation nationale des Français de la part de Italie, non une clameur de protestation, car s'il paraît injuste de naturaliser automatiquement des immigrés de premier jet, il est logique que lorsque une famille s'établit définitivement dans un pays, y fait souche, participe à la protection de la puissance de ce pays, en y travaillant, en y mandatant, elle doit s'associer à ses destinées.

Si les rôles étaient renversés, si les français spécifiques, s'établissaient en masse en Italie, aucun gouvernement italien ne tolérerait l'idée même qu'on lui dictât sa propre loi. Aucun doute là-dessus. Ce serait le cas pour les Italiens naturalisés ou non se trouvent bien, comme chez eux, en France. Ils se trouvent aussi bien et mieux en Corse, où ils se sont, avec une humanité facilité, fondus avec la population autochtone. Notre grand regret est, répétons-le, que les circonstances aient détourné l'immigration italienne vers d'autres rivages. A tout prendre, le gouvernement de Rome eût préféré que ses nationaux continuassent de travailler ou de vétiller dans cette île restée qui les lui renvoyait, la chose étant aisée, dans la plus large mesure. C'eût en faveur de la Corse qu'il devrait appliquer une politique d'émigration plus souple. Il n'y perdrait rien, et nous non plus.

P.B

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 23 juin. — (M. Blum) : « M. Briand est-il content, a-t-il approuvé le discours de Lunéville, si oui, le fait est grave au point de vue de notre action internationale. Si non, le fait est grave au point de vue de la situation parlementaire.

« *Je néglige* les bruits contradictoires qui n'ont cesse de courir depuis deux jours. Suivant les uns, M. Poincaré avait lui-même tenu M. Briand avant son départ. Suivant d'autres, M. Briand n'aurait connu le discours qu'en le lisant dans les journaux, ce qui, s'il était vrai, ne manquerait pas d'être grave. Il est plus probable que la rencontre aurait été égale à sa surprise.

« Peu importent ces rapports de couloir, mais je répète que si M. Briand est d'accord, nous sommes en présence d'un renversement politique évident et dont la Chambre doit connaître et que, s'il ne l'est pas, nous sommes en présence d'une dissension intestine du cabinet, que la Chambre doit trancher ».

Du *Quotidien*. (M. Herriot) : « Mais probablement, le ministre des affaires étrangères du Reich s'est livré à-il en répondant à M. Poincaré sur le ton où M. Poincaré lui a parlé et cela ne simplifiera pas la tache des interpellateurs français qui voudront le juger, se chercher, s'enlacer sur l'appui du banc.

A peine eut-on le temps de se reconnaître ; le pasteur avait fini. Maisie se posse sur le livre. Deux hommes entrèrent, puis deux autres, qui privent le cercueil et l'emportèrent. Le pasteur les suivit. On vit Dan se hâter derrière lui et l'attraper au bas des degrés.

— Où est-ce ? demandait-il.

L'officiant fit un geste.

— Les corbillards font le tour par là... Mais nous pouvons couper par ici...

Nous nous engageons sous les arbres d'une allée, à la suite du pasteur dont les manches noires se balançaient en cadence.

C'était cela, les obsèques de Ningo-Chol ? Tant de colère et d'angoisse pour finir par cette promenade, ces gestes décents de gens en uniforme, cette impuissance à s'émouvoir encore.

(A suivre)

S. M. Alphonse XIII est arrivé à Paris

Son grand intérêt est porter d'une note sur la question de Tanger

Paris, 23 juin. — Le Roi d'Espagne, accompagné du duc de Miranda, grand intendant du Palais, arrivera dans la gare de Madrid au moment du départ du train.

Le souverain, voyageant incognito, restera une seule journée à Paris et partira pour Londres samedi matin.

Le duc de Miranda remettra à M. Quinones de Léon, ambassadeur à Paris,

M. QUINONES DE LEON
Ambassadeur d'Espagne à Paris

une note du gouvernement espagnol répondant aux dernières propositions françaises au sujet de Tanger.

Cette note a été remise au Duc par le Général Prime de Rivera sur le quai de la gare de Madrid au moment du départ du train.

À LA CHAMBRE

La Loi sur les Loyers

L'ARTICLE PREMIER EST RENVOYÉ A LA COMMISSION

La séance de la matinée est ouverte sous la présidence de M. Henry Paté.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission de législation civile sur la proposition de loi réglant les rapports entre bailleurs et locataires de locaux d'habitation.

M. Brun, démocrate, exprime l'espoir que tous les efforts seront faits pour développer en France la construction de nouveaux logements.

M. Guérin critique certaines dispositions concernant l'exclusion du bénéfice de la loi aux étrangers. Il réclame l'élévation à 200 p. cent de la majoration du prix du bail et la diminution des impôts qui frappent la propriété bâtie.

M. Tasso, socialiste, insiste au contraire pour que la Chambre adopte la proposition de la Commission, parce que la loi actuelle exige que les locataires soient protégés contre les abus des propriétaires, particulièrement dans les grandes villes.

M. Georges Weill, mandaté par le groupe socialiste se prononce également pour l'adoption du texte proposé par la Commission.

Il s'élève contre la théorie du retour au droit commun, estimant que le seul effet du retour à la liberté serait de porter le prix du loyer des anciens immeubles à hauteur de celui des immeubles neufs, ainsi que le prouve, d'ailleurs, l'exemple de Italie.

Après une intervention de M. Barthou demandant à la Chambre de modifier le moins possible la loi du premier avril 1926. La discussion générale est close.

M. Cautru demande la suppression de l'article premier qui tend à généraliser l'application de la loi sur les loyers à l'ensemble du territoire français.

L'orateur accepterait un texte transactionnel qui ne rendrait la loi applicable que dans les communes où la crise du logement existe réellement.

M. Gouin, rapporteur, MM. Ernest Lafont et Gauthery combattent la proposition Cautru et insistent en vigueur pour le maintien de l'article premier.

M. Barthou estime que l'article premier à un caractère trop absolu.

Le ministre se déclare donc partisan de sa suppression et insiste pour que la Commission se mette d'accord sur un texte plus simple.

Après des observations de MM. Mimeuil et Schumann, la suppression de l'article premier est prononcée par 300 voix contre 168.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi matin.

La séance est levée à 12 h. 5. La prochaine séance aura lieu à quinze heures.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 23 juin. — Les ministres se sont réunis dans le matinée en Conseil de Cabinet au ministère des Finances sous la présidence de M. Poincaré.

Le secrétaire du Conseil a été assassiné à l'expédition des affaires courantes.

Le prochain Conseil des Ministres aura lieu samedi prochain.

A l'"Officiel"

LES DIENS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE CERVIONE

Paris, 23 juin. — Sont attribués à la commune de Cervione (Corse), à défaut du bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Cervione et actuellement placés sous séquestre.

La présente attribution est faite sous condition d'affecter tous les revenus ou produits desdits biens au service des secours de bienfaisance et d'exécuter les charges matérielles sur la liste des biens.

LA TERREUR ROUGE

Elle continue à sévir

EN UNE JOURNÉE CINQUANTE EXECUTIONS A MOSCOU

Moscou, 23 juin. — Malgré des dépêches de Tchitcherine et les déclarations de Rakowsky, la terreur rouge continue

M. TCHITCHERINE
Commissaire du Peuple de l'U. R. S. S.
à régner en Russie comme en 1921 et en 1923.

Il ne passe pas de jour sans des exécutions ou des déportations en Sibérie. Dans la seule journée du 8 juin, 50 personnes ont été fusillées à Moscou.

ARRESTATIONS ET DEPORTATIONS

Moscou, 23 juin. — Presque toutes les autorisations de sortie de Russie sont accordées aux fonctionnaires ou aux personnes gravement malades.

Les émigrés russes rentrés depuis, sont placés sous une surveillance spéciale à Kharkow, Poltava, Odessa et Ekaterinoslav.

Les principaux séparatistes Ukrainiens ont été arrêtés. Tous les éléments suspects de l'armée et de la marine sont incarcérés. Les moins compromis seront envoyés en Extrême Orient.

M. Paul Valery
a été reçu à l'Académie

Paris, 23 juin. — L'Académie Française a reçu aujourd'hui solennellement M. Paul Valery, élu en remplacement de M. Anatole France.

Le nouvel académicien a fait l'éloge de son prédécesseur. Puis, M. Gabriel Hanoteaux, directeur de l'Académie, a répondu à M. Valery.

On craint de nouveaux désordres en Irlande

Londres, 23 juin. — On mande de Dublin qu'une certaine tension se manifeste à la veille de l'assemblée du Dail. Déjà, quatre-vingt dix députés ont prêté serment à la constitution et tout indique que M. Cosgrave formera le gouvernement irlandais. Mais, un grand remaniement est probable.

Les autorités prennent des dispositions pour empêcher tout désordre aux abords du Parlement.

Les manifestations communistes interdites

Bruxelles, 23 juin. — On mande de Luxembourg qu'à la suite d'une manifestation organisée dimanche par milices communistes Belges, Polonaises et Russes, en faveur de Zaroff et Vaneetti, le Gouvernement luxembourgeois a décidé de ne plus tolérer à l'avenir des manifestations communistes dans le Grand-Duché.

LE CONCOURS A LA MODE

l'ardeur des politiciens, il faut attendre le soleil de septembre pour mûrir le raisin.

On a affirmé que la France pourrait combler facilement, par l'importation des vins espagnols, le déficit qui s'est montré par endroits. Il faudrait qu'il fût autrement grave pour que le député eut mauvaise grâce à le déclarer tant les statistiques sont formelles. L'erreur est grossière parce que le déficit est mondial.

Si la récolte tunisienne et algérienne qui était, en 1925, de 75 millions d'hectolitres, est tombée, en 1926, à 50 millions, le même phénomène s'est produit dans toutes les nations viticoles. Il est impossible de trouver, sur les marchés européens, du vin en quantité suffisante et à des prix normaux. La récolte espagnole de 25 millions est tombée à 15 millions d'hectolitres et le déficit maintenu dépasse 50 millions d'hectolitres.

Des renseignements publiés aux journaux les plus officiels, indiquent que les marchés espagnols, italiens et portugais ne peuvent répondre aux demandes de la France, que les droits de douanes rendent inextinguible ! Ces causes observées récemment sur les marchés étrangers prouvent que les prix de ces pays ont exactement suivi ceux du marché français et que toute mesure prématurée sur les droits de douane servirait uniquement quelques spéculateurs, mais ne procurerait aucune baisse durable et ne provoquerait aucune goutte de vin supplémentaire.

C'est une calomnie que d'affirmer que la viticulture a tout mis en œuvre pour empêcher le ravitaillement normal de la consommation. Aucun effort n'a été épargné alors que les cours n'avaient pas atteint le prix constitués depuis, les représentants de la viticulture avaient accepté à l'importation, en dehors du contingent, des vins disponibles en Tunisie et n'avaient ménagé aux représentants officiels aucune peine pour leur faire accepter une

Un Ouvrage indispensable

Publie la liste complète, en un seul volume de obligations sorties remboursables au pair ou avec lots et non réclamées au 31 Décembre

L'édition 1927 vient de paraître sur 140 pages et contient les listes des 663 emprunts à 72 emprunts à lots (Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, etc.), du Crédit National, Crédit Foncier, Communales étrangères, Chemins de fer, emprunts étrangers pour la Chine, Emprunts des Soviets, Emprunts Electriques, Emprunts Miniers, Métallurgie, Navigation, Pétroles, Sociétés urbaines, etc. Au total plus de 300.000 numéros et obligations remboursables pour 2.500 milliards de francs de lots non réclamés. Prix : 15 francs. France : 16 frs 500. Aux bureaux du *Petit Bastiais*.

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

N'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles DEERING

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia

Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

Exigez la Marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Offres gratuites (3 lignes au maximum). Autres annonces : 1 fr. 50 la ligne (maximum 5 lignes). Une remise de 10 % est faite pour toutes les insertions de la semaine.

Le bureau n'a pas accès aux locaux du Journal (entre par la 1re imprimerie de 3 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 50 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces commerciales sont toujours payables d'avance.

* * *

A VENDRE briques plates usagées - marbres - égouts - planches usagées, etc., chez M. Cammalleri, 8, Avenue Carnot, Bastia.

* * *

ON DEMANDE à la Brasserie Gasparini, A. Bonnin Successeur, un garçon de café.

* * *

A VENDRE pour cause double emploi, belle voiture deux roues, quatre places. Absolument neuve, avec harnais. S'adresser Seigeon, Calenzana.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Vendredi 24, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 15 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Vendredi 24, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercr. 29 de Calvi p. Toul-Marc. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 11 heures.

AGENTS dem. toutes localités p. vente toutes marchandises crédit. Assc. versement à vance. Sit. d'avenir. Ecr. Jean. N° 6.821 Havas, Marseille.

RESTAURANT PUJOLA

19, Rue du L'Opéra - BASTIA

Service à la Carte - Repas sur commande

SALONS RESERVES

Itinéraires Descriptifs des routes de la Corse

nationales, forestières et départementales

publication officielle des Ponts et Chaussées ouvrage unique par son exceptionnelle documentation avec 10 profils et la carte routière HONORE DE SUBVENTIONS par le Conseil Général de la Corse, la Chambre de Commerce d'Ajaccio, la Chambre de Commerce de Bastia, l'Office National du Tourisme, le Touring-Club Français, etc...

Un volume in-16, 272 pages compactes prix : 12 fr. franco : 13 fr. recommandé : 14 francs.

A. CLAVEL, éditeur, 43, rue St-Lazare Compte postal, 211-44, PARIS.

BOURSE DE PARIS

du 23 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précédent	Cours du jour
3 p. 100 PERPETUEL	50,30	50
4 p. 100 (1)	78,20	78
4 p. 100 (2)	83,70	83,30
4 p. 100 (3)	83,70	83,70
4 p. 100 (4)	83,70	83,70
4 p. 100 (5)	87,70	87,50
4 p. 100 (6)	88,90	88,80
4 p. 100 (7)	89,50	89,30
BONS DU TRESOR 5 p. 100 1920	99,75	99,70
— — 1924	104	103
— — 1926	104	103
— — 1927	104	103
OBLIG. CAISSE AUTONOME	307	307
— — 1920	504	504
— — 1921	491	491
— — 1922	494	494
— — 1924	411,50	472
BONS 7 p. 100 1920 ARIEG	101	100
— — PAS DE CALAIS	102	102
DEPART. SEINE 7 p. 100 1925	102	102
PARIS 1905	104	104
— 1909	420	420
— 1910	420	420
COMMUNALES 1920	470	472
— 1925	470	472

TERME		
BANQUE DE FRANCE	14370	14360
— NATION. DE CRE DIT	1055	1055
— PARIS & PAYS BAS	1040	1040
— UNION PARISIENNE	1045	1045
COMPAGNIE ALGERIENNE	1370	1370
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1015	1015
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1025	1026
CREDIT LYONNAIS	1500	1500
SOCIETE GENERALE	1080	1080
SOCIETE MARS. FONCIERE	1000	1000
SUEZ CAPITAL	13420	13550
SUEZ PARTS	1100	1100
SUEZ CIVILES	1100	1100
EST (central)	1020	1014
NORD (central)	1400	1400
MIDI (central)	1200	1200
ORLEANS (central)	1100	1100
ORLEANS (actions)	1100	1100
SAINTE-FC. DE FER	1011	1010
DIST. ELECTRICITE	1405	1405
COMP. GEN. ELECTRICITE	3110	3110
THOMSON	1170	1170
TREFILERIES DU HAVRE	1040	1040
MINES DE COURRIERES	1150	1150
MINES DE LENS	1110	1110
KULHMANN	1100	1100

PHOSPHATES DE GAFSA	1022	1026
PEGNIOT	1720	1720
CHARBONNAGES REUNIS	1245	1245
TRANSATLANTIQUE ORD.	330	330
VOITURES PARIS	1020	1020
CULTURES TROPICALES	1	1
PATHE CINEMA JOUISS.	637	641
SUCRERIE SAY	1000	1000
SUCRE 6 p. 100	30	30
SUCRE 7 p. 100 1925	30	30
SUCRE 1925	131 10	140
TUBO 4 p. 100	112,75	113 50
TUBO 7 p. 100 1925	85,10	85,10
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	650	655
— OTTOMANE	1515	1515
CREDIT FONCIER EGYPTIEN	3845	3870
WAGONS LITS ORD.	1080	1085
CENTRAL MINING	1080	1085
RIO TINTO	4700	4700
ORIENTAL CARPET	1000	1000
PETROFINA	1070	1080
RIZERIES D'EGYPTE	1045	1045
BANQUE MEXICAINES 1913	1040	1040
SHASPAN	1000	1000
CAMBODGE	1110	1105
FINANCIERES CAOUTCHOUC	1000	1000
CHARTERED	1100	1100
CONCORDIA	1000	1000
ST GOBAIN	3070	3070
ESTRELLAS	1070	1070
FRANCO WYOMING	1000	1000
HUANCHACCA	1110	1110
ARGENTINTIN	1000	1000
MALACCA ORD.	1000	1000
MEXICAN EAGLE ORD.	1000	1000
HUGGINBOTTOM	1000	1000
MONTEGATTAN	1000	1000
MALAYA	1000	1000
PADANG	1000	1000
HAVO MINES	1000	1000
SOUMANO-DELIGES	1000	1000
TANGANYKA	1000	1000

CHANGES	Cours précédent	Cours du jour
Londres	124,35	124,35
New-York	25,540	25,54
Allemagne (100 reichsmark)	604,75	604,50
Belgique	358	358,75
Espagne	1000	1000
Suisse	492,50	492,50
Hollande	1023,50	1023,50
Italie	1000	1000
Prague	75,50	75,50
Russie	491,75	492,75

COMPTANT	Cours précédent	Cours du jour
CH. DE FER ROUTES ALGERIE	140	140
CH. DE FER DEPARTEMENT	147	147
DOCKS MARSEILLE	111	111
LYONNAISE DES EAUX CAP.	1000	1000
ELECTRICITE PARIS	2035	2050
UNION ELECTRICITE	470	470
PENARCHIES	1	1
LEBON	100	100
GAZ DE PARIS	357	359
SOMMIDIEF	1150	1150
PIVES LILLE	1000	1000
SAINT-GOBAIN	4040	4050
VERRERIE CAHMAUX	1460	1460
SALINS MIDI central	1200	1210
MESSAGERIES MARIT. ORD.	700	710
DISTILLERIE INDO-CHINE	1100	1120
POLIET CHAUSSON	1000	1000
GALERIES LAFAYETTE	1315	1320
PARIS FRANCE	1430	1440
MONTEPAIN	1000	1000
BANQUE FRANCAISE BIO-PLATA	1130	1132
BAD BANK OF EGYPT	1	1
CREDIT FONCIER AUTRICHE	1	1
— MEXICAIN	1 1/32	33
— CUBA	127	128
TABACS PHILIPPINES ordinaire	1000	1000
BANQUE PENINS. MEXICAIN	6715	6740
— INDUSTRIELLE JAPON	1100	1100
CREDIT FONC. FINANCI-CANAD.	1000	1000
BI-METAL	1110	1110
MOTOR-RAIL	1000	1000
MEYER CHARLTON	1000	1000
TALES LUDENAC	1000	1000
ROAYL DUTCH	1000	1000
SHELL	1000	1000

Fonds d'Etat Etrangers		
ARGELAS 5 p.	1000	1000
ARGENTIN 4 p. cent. 1886	1000	1000
BELGES 7 p. 100 1926	1000	1000
BRESIL 5 p. 100 1913	1000	1000
BULGARE 5 p. 100 1902	1000	1000
CHILI 6 p. 100 1903	1000	1000
EGYPT. UNIFIE	1000	1000
ESPAGNE 4 p. 100 1904	1000	1000
ITALIE 5 p.	1000	1000
JAPON 4 p. 100 1905	1000	1000
NORVEGE 4 p. 100 1904	1000	1000
ROUMANIE 4 p. 100 1903	1000	1000
SUEDE 4 p. 100 1904	1000	1000
SUEDE 1903	1000	1000
TURC 4 p. 100	1000	1000

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — **700 kilomètres**

Organisé par l'UNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 juillet	—	Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e	—	8	—	Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	—	9	—	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Lari.
4e	—	11	—	Bastia-Ghisonaccia.
5e	—	12	—	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	—	13	—	Bonifacio-Sartène.
7e	—	14	—	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

MARFISI

Apéritif au Quinquina

UN NECTAR ! . . . LE PLUS ESTIMÉ

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais

Le Directeur-Gér. : LUCIEN CORDIER

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite Vve Santucci, née Ricci, de son vivant commerçante à Bastia.

Les créanciers véritiés et affirmés de la dite faillite sont invités à se réunir le jeudi 7 juillet 1927, à 15 heures, en la Chambre du Conseil du Tribunal de Commerce de Bastia aux fins de délibérer sur un concordat.

Bastia, le 22 juin 1927.
Le Greffier : COSTA.

Publications de Modes

GASTON DROUET, Editeur
39, RUE DE LA SOURDIÈRE, PARIS-1er

PARIS-ELEGANT
SPÉCIAL POUR MODÈLES HABILLÉS
Le N° 2 fr.

PARIS-MODE
SPÉCIAL POUR MODÈLES SIMPLES
Le N° 2 fr.

PARIS-CHAPEAUX
Le N° 2 fr.

PARIS-TAILLEUR
PARAIT QUATRE FOIS PAR AN
Le N° 12 fr.

TOUTE LA MODE
TOUT CE QUI SE FAIT EN 6 MOIS
Le N° 10 fr.

NOUVEAU MÉTHODE de COUPE
Le Volume 12 fr.

En vente dans les principales Librairies

Pour nos prêtres, publié pris pour Abonnés R. C. Nancy n° 76

L'ECHO TOURISTIQUE

DE LA CORSE

littéraire, économique, descriptif et bibliographique.

Deuxième année, SIX FRANCS par an, bimestriel.

Directeur : *A Clavel*, 4, rue St-Lazare à Paris.

Versement au compte postal N° 211-44

REGINA

La Reine des Cigarettes

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 19

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

— Et où est-elle partie, mademoiselle Marie-Rose ?

— A Paris.

— Ah ! elle a de la famille à Paris ?

— Sa mère, dit Rosalie, que cette conversation ennuyait visiblement.

— Votre sœur ? reprit Etienne impitoyable.

— Ma sœur ?

— Oui, la mère de votre nièce Marie-Rose ?

Et rompant les chiens, elle dit à l'officier :

— Vous accepterez bien une tasse de café ?

Il s'en défendit, mais elle n'en servit pas moins de l'arrosée de cerises noires et cire, une tasse de porcelaine à fleurs, bordée d'or, et s'en fut, dans le fournil, chercher la cafetière qui est en permanence sur le fourneau de toutes les maisons picardes. Pour ne pas le désobliger, Etienne accepta ; il voulait, du reste, le faire parler encore.

— Vous avez des nouvelles de mademoiselle Marie-Rose ? dit-il.

Elle m'a écrit une fois depuis son départ.

Ce n'est guère, pensa Etienne, et heureusement il répliqua :

— Elle paraît bien gentille !

— Ah ! ça ! Et si la bravo femme, pour gentille elle l'est ! Et dévouée, se mettant à tout pour rendre service, comme si elle n'avait fait que cela toute sa vie ! Et puis, pas si jeune qu'on le croirait ! Comme on voit ! Contente de tout et...

Mais, subitement, Rosalie s'arrêta net, comme si elle craignait d'en avoir trop dit et, pour prendre une contenance, offrit à Etienne une seconde tasse de café noir.

Il s'empressa non embarras par le concentrateur que, malgré tout, elle devait avoir de ses relations avec sa nièce, et se pour de les encourager imprudemment par ses éloges. Mais Etienne n'entendait point abandonner un sujet qui lui tenait tant au cœur.

— Contente de tout, reprit-il, elle devait l'être, et vous savoir gré de l'accueillir ainsi pendant ses vacances. Ici, elle était au calme, au bon air, bien nourrie, dans d'aliments sains de la campagne, bien soignée.

— Ah ! j'ai fait tout mon possible pour elle ; il est évident que ce n'est pas en ville, mais le lait, le beurre, les œufs, elle avait tout à discrétion.

— Je n'en doute pas. Elle doit regretter Biharvonet.

— Oh ! je ne crois pas, fit Rosalie, vous comprenez, avec sa mère...

— Est-ce que sa mère n'est pas chez un officier ?

Rosalie hésita :

— Je ne pourrais pas vous dire... je ne sais pas au juste.

Etienne comprit qu'elle ne voulait point parler.

Le départ de mademoiselle Marie-Rose a dû vous faire un vide ?

— Bien ! Je vous assure, j'en était toute retournée pendant quelques jours. Mais on a son travail, n'est-ce pas, cela distrait !

— Elle reviendra vous voir ?

Après la guerre, elle ne l'a promis... Et, pour prendre une contenance, offrit à Etienne une seconde tasse de café noir.

Il s'empressa non embarras par le concentrateur que, malgré tout, elle devait avoir de ses relations avec sa nièce, et se pour de les encourager imprudemment par ses éloges. Mais Etienne n'entendait point abandonner un sujet qui lui tenait tant au cœur.

— Contente de tout, reprit-il, elle devait l'être, et vous savoir gré de l'accueillir ainsi pendant ses vacances. Ici, elle était au calme, au bon air, bien nourrie, dans d'aliments sains de la campagne, bien soignée.

— Ah ! j'ai fait tout mon possible pour elle ; il est évident que ce n'est pas en ville, mais le lait, le beurre, les œufs, elle avait tout à discrétion.

— Je n'en doute pas. Elle doit regretter Biharvonet.

— Oh ! je ne crois pas, fit Rosalie, vous comprenez, avec sa mère...

— Est-ce que sa mère n'est pas chez un officier ?

Rosalie hésita :

— Je ne pourrais pas vous dire... je ne sais pas au juste.

Etienne comprit qu'elle ne voulait point parler.

Le départ de mademoiselle Marie-Rose a dû vous faire un vide ?

— Bien ! Je vous assure, j'en était toute retournée pendant quelques jours. Mais on a son travail, n'est-ce pas, cela distrait !

— Elle reviendra vous voir ?

— Après la guerre, elle me

LA VIE QUI PASSE

Japon, dont l'évolution est déjà ancienne, mais encore les Indes, Madagascar, l'Afrique du Sud et l'Australie, qui deviendront sur place les meilleurs débouchés de demain. Ils les distribueront avec méthode, il s'agit surtout d'un équilibre entièrement nouveau.

D'autre part, l'Europe n'est plus créditrice, mais débitrice des vieux continents. Elle a moins de capitaux. Il faut expliquer que le tour de l'intérêt est donné depuis 1914. La charge des tiers rend les investissements impossibles et paralyse les initiatives.

Enfin, après l'arrêt complet de l'émigration vendant les hostilités, les mouvements de la population européenne vers l'Amérique n'ont pas repris le rythme d'avant guerre. Et 1925 nous a compté 310.000 personnes ayant quitté l'Europe, contre 1.300.000 par an durant la période de 1910-1913. L'Amérique qui exerce cependant sur nos populations une attraction plus grande que jadis, puisque le différence entre le standard of life » des deux continents n'a fait que s'amplifier, ne saurait plus à recevoir qu'un nombre réduit de nos ouvriers.

Tel est le triptyque suivant lequel M. Layton et qui, à la Conférence internationale économique de Genève, va avoir la charge de couleurs bien sombres.

Pour subsister, un pays doit, en effet, exporter soit des marchandises, soit des hommes, soit de l'or. Or, il ne peut plus, désormais, à l'heure actuelle, être exportateur de capitaux : elle en est empêchée, dans la responsabilité d'exporter des travailleurs et des produits, puisqu'elle se heurte à des obstacles insurmontables sous la forme de barrières policières ou douanières qui suivent la libre circulation de la main-d'œuvre et des marchandises. Mais alors ne sommes nous pas engagés dans une impasse ?

Quoi qu'il en soit, il vaudrait puéril, dans de telles conditions, de vouloir revenir purement et simplement à la situation d'avant guerre. Il faut s'adapter nécessairement à des situations nouvelles et ce n'est vas en s'hypnotisant sur un passé aujourd'hui périmé qu'on assurera la subsistance des 19 millions de personnes dont les soutiens de famille sont privés de travail actuellement.

Mais il faut maintenant essayer de rechercher les mesures qui sont de nature à faire cesser la contradiction économique mise en évidence par l'économiste britannique. On a imaginé, dans ce but, la conception d'un marché triangulaire. L'Europe ne pouvant, à cause des tarifs douaniers, payer les États-Unis à l'aide d'envois directs de marchandises, utiliserait comme intermédiaires les pays tropicaux. Ces pays augmenteraient le volume de leurs exportations de produits bruts à destination de l'Amérique et, avec les sommes qu'ils en retireraient, en paieraient, ils achèteraient des quantités croissantes de produits manufacturés aux nations du vieux monde. L'Europe s'acquitterait donc de ses dettes à la manière d'un arbitrageur qui, avant la crise des Indes d'autrefois, achetait des blés sur une place pour les revendre à Calcutta par exemple.

Tout cela est, à la vérité, bien incertain, car les nations d'Extrême-Orient veulent développer leurs importations d'articles finis, tendent depuis quelques années à les recevoir directement et, elles-mêmes en protégeant leurs industries naissantes par de hauts tarifs douaniers. Et puis le problème politique actuel rapporte d'autres éléments de caractère local qui viennent en compliquer singulièrement la difficulté.

C'est d'abord la Russie soviétique qui, tandis que ses nouveaux gouvernants élevaient leurs concepts économiques à la hauteur de la métaphysique sociale, vovait sa production s'effondrer à tel point que le commerce extérieur de l'U.R.S.S. est devenu inférieur à celui du Danemark.

C'est ensuite le morcellement de l'Europe, la constitution de nouvelles unités politiques qui ont prétendu profiter de la victoire pour élever de leurs douanes à la hauteur de ces stupéfiants murs que sont les droits de douane élevés : 11.000 kilomètres de nouvelles barrières douanières ont ainsi été créées depuis la guerre.

L'idée du marché triangulaire ne serait qu'un sophisme d'une efficacité douteuse. La véritable solution consiste à désolidariser le sentiment de l'interdépendance économique des États et d'en tirer ses conséquences inflexibles : au point de vue politique, on estime que les risques de guerre qui obligent le monde à consacrer 9.250 millions de dollars à son armement ; au point de vue économique, abaisser les barrières douanières, procéder à un marché d'horlogerie de la consommation, spécialiser chaque pays dans les productions pour lesquelles il est le mieux doué, faire disparaître ainsi le chômage.

Sommes-nous prêts à abandonner cette double « illusion d'un état-quatre » : le militarisme et l'impérialisme économique ? Il semble malheureusement que non et le temps n'est pas encore venu où ces solutions s'annoncent aux peuples par la force brutale des choses.

Emile ARENE,
Conseiller du Commerce Extérieur.

ECHOS SPORTS

Billet Parisien

LE DÉPART DU TOUR DE FRANCE

Le contrôle du départ est institué avenue de la Grande Armée, à quelques mètres de la Porte de Neuilly où les coureurs, las d'avoir tourné jusqu'à minuit, seront autorisés à prendre quelques instants de repos avant de gagner leurs tentes de grosse toile.

Notre confrère Charles Rosenthal, préside. Tous les coureurs sont présents, en train de travail, le dos courbé sur leurs machines. Ils ne relèvent même pas la tête.

On fait l'appel. Tous sont là. Pas un forfait. Surprise !

Moi. — Eh bien, notre Mussolini pourrait demander à l'Angleterre de nous rendre ce qu'elle a conservé du duché de Nemours.

Lui. — Vous dissuque !

Moi. — C'est bien assez de tolérer que l'Angleterre se fasse appeler la Grande-Bretagne, sans supposer par surcroît les petites différences encore quelques détails de notre terre normande.

Lui. — Vous voulez donc embrasser l'Anglo ?

Moi. — Permettez que je salue modeste ; sans appellerez les pompiers en leur demandant, des îles de la Manche dont George V est aujourd'hui le roitelet. De sorte qu'il existe deux Normandie : celle qui appartient à la France et la Normandie des îles, qui nous sont si ne. A Guernesey, à Jersey, à Sercq, on parle encore le patois normand de chez nous. Ces îles sont situées à quelques encablures de nos côtes ; elles sont peuplées presque uniquement de Français, et cependant un autre drapeau flotte sur le pavillon d'honneur sur elles. Les avocats qui exercent dans ces îles font leurs études de droit à la faculté de Caen, et tout dernièrement, la cour royale et le barreau de Guernesey soulent gracieusement inviti la Faculté de droit de Caen à venir à Saint-Pierre-Port la « Semaine annuelle de droit normand », petit congrès qui réunit tous les deux mois, sous les auspices de la Faculté, tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des institutions de notre ancienne province de Normandie. Est-ce assez dire que nous sommes chez nous, dans ces îles bénies ? On fit à nos compatriotes les honneurs d'une séance à la cour, dans l'ouvelle, après les affaires courantes, ils entendirent les avis publiques discuter et voter, sous la présidence du bailli, un habitant. Il semblait aux invités... nous entendre sur la prochaine de la légende que n'est le Temps qui écrit cela — qu'ils lissent remettre bien loin en arrière, à l'époque de « Parlement de Rouen », sous les autres institutions souveraines de France, tainit des arrêts de règlement et des ordonnances de police. Alors, qu'il faudrait nous avoir recours à notre patrie ?

Lui. — Vous êtes fou, vous dis-je, le vous laisse, vous me compromettriez. Bonsoir, trahi-le-pote !

Moi. — Bonsoir, gobeur !

Gabriel Dated.

CALENDRIER

Aujourd'hui, samedi 25 mai 1927. 176e jour de l'année ; 189 à venir.

Aujourd'hui : St-Prosper.
Demain : St-David

EPHÉMÉRIDES CORSES

25 juin 1768. — La Corse était à peine réduite à la France que Louis XV forma le *Conseil supérieur de Bastia*.

Ce Conseil supérieur, corps judiciaire qui s'est rendu ridicule et indigne ment célèbre, se composait d'un président Chardon « dont l'esprit borné passait alors pour un miracle » après la conduite qu'il venait de tenir dans la Guyenne, en qualité d'intendant » et du président Dargel qui sortait d'un régiment de dragons.

EN FAVEUR DE CALVI-PLAGE

Nous avons reçu tout récemment un plaquette de propagande éditée en faveur de la création et de l'expansion de Calvi-Plage. Elle est due à M. Paul Piazza, avocat.

Une préface de M. Paul Doumer, ancien ministre, sénateur de la Corse, présente élogieusement aux lecteurs, l'auteur de cette brochure.

Tout d'abord, M. Piazza, amoureux de la ville dont il est originaire, nous en donne, une longue description, pittoresque, géographique et historique. Il nous montre ensuite les besoins de la localité, et comment il compte arriver à la prospérité de Calvi par la création de Calvi-Plage.

Il énumère les divers projets concernant cette grande entreprise : gare, quais, boulevards, jardins, etc.

Pour terminer, M. Piazza lance un appel en ces termes : « Rafin, la Corse qui réserve à la plus exquise de ses filles, à Calvisa-pole, si belle, si attirante et si capitivante, le soin de se mettre en frais de toilette pour donner à ceux qui veulent la visiter, le sa situer elle-même dans la cordiale hospitalité de ses habitants et dans les délices de sa plage de rêve.

« C'est pour répondre à ce grand honneur que tous les fils de cette belle cité bénie, doivent joindre leurs efforts, car il ne faut pas que Calvi soit oubliée et une plage de rêve, il faut qu'elle devienne aussi la plage des réalités. »

Nous lui faisons confiance.

COMPTABILITÉ
Ets Emile JAMET-DUFFREAU

Championnat de la Corse des 100 kilomètres

Le championnat départemental de la Corse (U. V. F., Fond 100 kmh), se courra sur le parcours Bastia-Alistro-Bastia, dimanche 26 juin 1927.

Voici un extrait des réglements :

Art. 17. — Aucun coureur ne pourra être admis à courir s'il n'est pas en possession de la licence U. V. F.

Art. 20. — La course se fera sans entraîneurs ni soigneurs. Tout coureur convaincu d'avoir été entraîné, aidé ou soigné, sera d'abord mis hors de course, puis pénalisé d'une amende de 50 à 500 francs.

Il est complètement interdit aux voitures représentant une maison de cycles ou une société intéressée à l'épreuve, de suivre la course, si elles n'ont à bord un commissaire désigné par les organisateurs. Tous les coureurs montant une marque de bicyclette ou appartenant à une société dont la voiture n'ayant pas de commissaire à bord serait vue sur le parcours, seront mis hors de course. Les voitures suivant la course devront laisser la première place, en toutes circonstances, à la voiture officielle du souscomité de U. V. F.

Art. 24. — Les coureurs doivent se conformer à toutes les prescriptions spéciales, à tous les réglements de circulation en vigueur sous leur propre responsabilité.

Sur une déposition de M. de Montera, premier adjoint, M. E. Sari, Sénateur-Maire, a été mis hors de cause, le commandant de chez nous. Ces îles sont situées à quelques encablures de nos côtes ; elles sont peuplées presque uniquement de Français, et cependant un autre drapeau flotte sur le pavillon d'honneur sur elles. Les avocats qui exercent dans ces îles font leurs études de droit à la faculté de Caen, et tout dernièrement, la cour royale et le barreau de Guernesey soulent gracieusement inviti la Faculté de droit de Caen à venir à Saint-Pierre-Port la « Semaine annuelle de droit normand », petit congrès qui réunit tous les deux mois, sous les auspices de la Faculté, tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des institutions de notre ancienne province de Normandie. Est-ce assez dire que nous sommes chez nous, dans ces îles bénies ? On fit à nos compatriotes les honneurs d'une séance à la cour, dans l'ouvelle, après les affaires courantes, ils entendirent les avis publiques discuter et voter, sous la présidence du bailli, un habitant. Il semblait aux invités... nous entendre sur la prochaine de la légende que n'est le Temps qui écrit cela — qu'ils lissent remettre bien loin en arrière, à l'époque de « Parlement de Rouen », sous les autres institutions souveraines de France, tainit des arrêts de règlement et des ordonnances de police. Alors, qu'il faudrait nous avoir recours à notre patrie ?

Lui. — Vous êtes fou, vous dis-je, le vous laisse, vous me compromettriez. Bonsoir, trahi-le-pote !

Moi. — Bonsoir, gobeur !

Gabriel Dated.

CALENDRIER

Aujourd'hui, samedi 25 mai 1927. 176e jour de l'année ; 189 à venir.

Aujourd'hui : St-Prosper.
Demain : St-David

EPHÉMÉRIDES CORSES

25 juin 1768. — La Corse était à peine réduite à la France que Louis XV forma le *Conseil supérieur de Bastia*.

Ce Conseil supérieur, corps judiciaire qui s'est rendu ridicule et indigne ment célèbre, se composait d'un président Chardon « dont l'esprit borné passait alors pour un miracle » après la conduite qu'il venait de tenir dans la Guyenne, en qualité d'intendant » et du président Dargel qui sortait d'un régiment de dragons.

EN FAVEUR DE CALVI-PLAGE

Nous avons reçu tout récemment une plaquette de propagande éditée en faveur de la création et de l'expansion de Calvi-Plage. Elle est due à M. Paul Piazza, avocat.

Une préface de M. Paul Doumer, ancien ministre, sénateur de la Corse, présente élogieusement aux lecteurs, l'auteur de cette brochure.

Tout d'abord, M. Piazza, amoureux de la ville dont il est originaire, nous en donne, une longue description, pittoresque, géographique et historique. Il nous montre ensuite les besoins de la localité, et comment il compte arriver à la prospérité de Calvi par la création de Calvi-Plage.

Il énumère les divers projets concernant cette grande entreprise : gare, quais, boulevards, jardins, etc.

Pour terminer, M. Piazza lance un appel en ces termes : « Rafin, la Corse qui réserve à la plus exquise de ses filles, à Calvisa-pole, si belle, si attirante et si capitivante, le soin de se mettre en frais de toilette pour donner à ceux qui veulent la visiter, le sa situer elle-même dans la cordiale hospitalité de ses habitants et dans les délices de sa plage de rêve.

« C'est pour répondre à ce grand honneur que tous les fils de cette belle cité bénie, doivent joindre leurs efforts, car il ne faut pas que Calvi soit oubliée et une plage de rêve, il faut qu'elle devienne aussi la plage des réalités. »

Nous lui faisons confiance.

COMPTABILITÉ
Ets Emile JAMET-DUFFREAU

INFORMATIONS LOCALES

Grand Gala Sportif au bénéfice de la Maison en Retraite des " Dauvias Cassées "

Dimanche 26 juin à 9 heures du soir, au Stade Municipal. Programme :

Ouverture par l'orchestre : *La Marseillaise*. Mouvements d'ensemble : Dues exercices de huit joueurs chacun, s'exécutant sur deux faces. Orchestre. Deux pyramides humaines. Orchestre. Match de basket-ball entre deux équipes féminines de la J. O. B. Orchestre. Deux combats de boxe, gants de 4 onces, bandage dur. Orchestre. Exercice : Assauts au fleuret ; à l'épée ; au sabre.

Une loterie nationale comportant un grand nombre de lots très intéressants a été lancée avec l'autorisation du gouvernement sur toute l'étendue du territoire français.

Nous donnerons demain un aperçu des principaux lots et l'indication des endroits où l'on pourra se procurer des billets.

Le Comité d'organisation a reçu de M. le Ministre de l'Intérieur par l'entremise de M. le Sous-Préfet de Bastia, le télégramme suivant :

Bastia à Préfet Corse, Ajaccio.

Sais suivi par Comité « Gardes Corps » Bastia demande autorisation sortie intimes dimanche 26. Ne vois pas d'inconvénients à accorder très exceptionnellement cette autorisation demandée.

Sur une déposition de M. de Montera, premier adjoint, M. E. Sari, Sénateur-Maire, a été mis hors de cause, le commandant de chez nous. Ces îles sont situées à quelques encablures de nos côtes ; elles sont peuplées presque uniquement de Français, et cependant un autre drapeau flotte sur le pavillon d'honneur sur elles. Les avocats qui exercent dans ces îles font leurs études de droit à la faculté de Caen, et tout dernièrement, la cour royale et le barreau de Guernesey soulent gracieusement inviti la Faculté de droit de Caen à venir à Saint-Pierre-Port la « Semaine annuelle de droit normand », petit congrès qui réunit tous les deux mois, sous les auspices de la Faculté, tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des institutions de notre ancienne province de Normandie. Est-ce assez dire que nous sommes chez nous, dans ces îles bénies ? On fit à nos compatriotes les honneurs d'une séance à la cour, dans l'ouvelle, après les affaires courantes, ils entendirent les avis publiques discuter et voter, sous la présidence du bailli, un habitant. Il semblait aux invités... nous entendre sur la prochaine de la légende que n'est le Temps qui écrit cela — qu'ils lissent remettre bien loin en arrière, à l'époque de « Parlement de Rouen », sous les autres institutions souveraines de France, tainit des arrêts de règlement et des ordonnances de police. Alors, qu'il faudrait nous avoir recours à notre patrie ?

Lui. — Vous êtes fou, vous dis-je, le vous laisse, vous me compromettriez. Bonsoir, trahi-le-pote !

Moi. — Bonsoir, gobeur !

Gabriel Dated.

CALENDRIER

Aujourd'hui, samedi 25 mai 1927. 176e jour de l'année ; 189 à venir.

Aujourd'hui : St-Prosper.
Demain : St-David

EPHÉMÉRIDES CORSES

25 juin 1768. — La Corse était à peine réduite à la France que Louis XV forma le *Conseil supérieur de Bastia*.

Ce Conseil supérieur, corps judiciaire qui s'est rendu ridicule et indigne ment célèbre, se composait d'un président Chardon « dont l'esprit borné passait alors pour un miracle » après la conduite qu'il venait de tenir dans la Guyenne, en qualité d'intendant » et du président Dargel qui sortait d'un régiment de dragons.

EN FAVEUR DE CALVI-PLAGE

Nous avons reçu tout récemment une plaquette de propagande éditée en faveur de la création et de l'expansion de Calvi-Plage. Elle est due à M. Paul Piazza, avocat.

Une préface de M. Paul Doumer, ancien ministre, sénateur de la Corse, présente élogieusement aux lecteurs, l'auteur de cette brochure.

Tout d'abord, M. Piazza, amoureux de la ville dont il est originaire, nous en donne, une longue description, pittoresque, géographique et historique. Il nous montre ensuite les besoins de la localité, et comment il compte arriver à la prospérité de Calvi par la création de Calvi-Plage.

Il énumère les divers projets concernant cette grande entreprise : gare, quais, boulevards, jardins, etc.

Pour terminer, M. Piazza lance un appel en ces termes : « Rafin, la Corse qui réserve à la plus exquise de ses filles, à Calvisa-pole, si belle, si attirante et si capitivante, le soin de se mettre en frais de toilette pour donner à ceux qui veulent la visiter, le sa situer elle-même dans la cordiale hospitalité de ses habitants et dans les délices de sa plage de rêve.

« C'est pour répondre à ce grand honneur que tous les fils de cette belle cité bénie, doivent joindre leurs efforts, car il ne faut pas que Calvi soit oubliée et une plage de rêve, il faut qu'elle devienne aussi la plage des réalités. »

Nous lui faisons confiance.

COMPTABILITÉ
Ets Emile JAMET-DUFFREAU

L'anniversaire de la mort du Président Carnot

Paris, 24 juin. — A l'occasion de l'anniversaire de la mort du président Carnot, M. Doumergue a chargé le colonel Philippe, de sa maison militaire de se rendre à Panthéon pour déposer une palme en son nom, sur la tombe de l'ancien président de la République.

L'aviateur Chamberlin arrivera mardi à Paris

Paris, 24 juin. — M. Frenkel, représentant à Paris des aviateurs Chamberlain et Levine a fait connaître cet après-midi que les deux aviateurs américains arriveront à Paris probablement mardi prochain.

Chamberlain et Levine comptent quitter Pologne demain samedi pour aller demain samedi à Varsovie puis à Zurich d'où ils repartiront pour aller à Croydon par le Bourget mardi après-midi. Ils séjourneront à Paris jusqu'au 12 juillet.

Écrasé par un train

Saint-Raphaël, 24 juin. — Le nommé Auguste Devin, 30 ans, marié, père d'un enfant, employé au chemin de fer voulut traverser hier sur la voie, environ un train de marchandises en mouvement. Il fut pris sous un wagon. Transporté à l'hôpital, il succomba quelque heures plus tard.

Une motion du Labour Party

Londres, 24 juin. — M. Winston Churchill ayant refusé au nom du Gouvernement, la discussion demandée par M. Clynes sur le projet de réforme de la Chambre des Lords, le « Labour Party » a décidé d'émettre une motion de censure à l'égard du Gouvernement, afin que ce dernier fixe la date du débat.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Sont déclarés admissibles aux épreuves orales les candidates et candidats dont les noms suivent :

Filles : Arnaud Marie ; Arnumarchi Marie ; Costa Hélène ; Franceschi Marie ; Filippi Louise ; Gamboli Marie ; Ghilermini Joséphine ; Giorgi Angèle ; Luciani Marie Madeleine ; Orsini Madeleine ; Pasqualini Marie ; Peretti Denise ; Quercioli Angèle ; Canava Marie Jeanne ; Fossati Marie ; Fredemucci Lucie.

MM. Abra Jacques, Albertini Antoine, Deneri Joseph, Giudicelli Jacques, Graziani Antoine, Luciani Dominique, Luciani Jean Noël ; Martini Nicolas ; Meli Joseph ; Muccheilli Paul ; Paoli Don Joseph, Rover Jean, Tomasini Ange.

Les épreuves du deuxième série commenceront le 28 juin à 8 heures au Petit Lycée.

Concours d'entrée dans les Ecoles Normales

Ont été déclarés admis à subir les épreuves orales :

Candidats : Agostini, Bacci, Bertocini, Cabanel, Cervetti, Coti, Diani, Dominici, Emmanuelli, Fedoni, Gianinelli, Giorgi Pierre, Giovannageli, Giudicelli, Lucantoni, Luciani, Mariani, Marzoli, Paolini, Pietri, Raffaelli, Renucci, Sampieri, Valli, Zerachi.

Candidates : Bacciochini, Barricre, Barsotti, Brandizi, Bonelli, Ferracci, Fondacci de Paoli, Giudicelli Jeanne, Giudicelli Marguerite, Giacomoni, Grimaldi, Guerrieri, Leonetti, Morlani Marie-Pauline, Mariani Elisabeth, Marini, Massoni, Micheli, Paganelli, Paoli Antoinette, Paoli Honorée de Matheni, Paoletti, Peretti Marie-Antoinette, Peri, Pinatti, Poli Marinette, de Roccaserra, Rocchi, Silvestri, Stefani, Susini, Vellutini Charlotte, Vittini, De Zerbi.

M. Boinet bénéficie de l'indulgence du Tribunal

Paris, 24 juin. — M. Amédée Boinet, conservateur adjoint de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui avait vendu à un représentant d'une maison d'édition de Londres, un manuscrit dérobé à la bibliothèque Sainte-Geneviève a comparu aujourd'hui devant la onzième Chambre correctionnelle qui lui ayant accordé les circonstances atténuantes l'a condamné seulement à un an de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

Les négociations douanières franco-allemandes

Paris, 24 juin. — Les délégués allemands chargés des négociations douanières entre la France et l'Allemagne ne sont revenus dans la matinée, au ministère du Commerce où ils ont conféré avec M. Bokanowski.

Les bouts de rupture doit on a parlé sont tout au moins prématurés.

CARNET DE PROBITE

MM. Bonagnoli et Ferotti, négociants, fil Paoli, ont trouvé sur la voie publique, deux coupons d'une banque roumaine qu'ils ont remis à la police qui les tient à la disposition de leur propriétaire.

CARNET DE POLICE

Procès-verbal a été dressé contre le nommé C., hôtelier, Place d'Armes, pour avoir fait allumer un feu de joie sur cette place sans autorisation.

Au Tribunal Correctionnel

A la suite d'une discussion à Vescovato, la dame Ordioni et sa fille Mme Michelangeli poussèrent et firent tomber la dame Novella qui rapporta quelques contusions.

La dame Ordioni et sa fille comparaissaient sous l'inculpation de violences devant le tribunal qui, après plaidoiries de Mes Moretti et Acquaviva, défenseurs des prévenus, les condamne l'une et l'autre à quarante jours de prison avec sursis et à trois cents francs de dommages-intérêts envers la partie civile représentée par Me de Montera.

Albertini, du Niolo, avait fait par son troupeau dévaster une propriété. Par défaut, le Tribunal l'avait condamné pour dévastations de récoltes à deux mois de prison et 300 frs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Sur opposition, le Tribunal, après plaidoirie de Me de Montera, défenseur du prévenu, réduit la peine à cent frs d'amende avec sursis.

Quant aux dommages-intérêts, ils sont maintenus, le prévenu n'ayant pas fait opposition à l'égard de la partie civile représentée par Me Tortoni.

Quoique interdit de séjour à la suite d'une grave condamnation, Bacelli est rentré en Corse.

Le Tribunal, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, le condamne à 15 jours de prison. Défenseur : Me de Montera.

Deux femmes de Verdese accusent le nommé Poletti, leur créancier, de les avoir battu. Poletti proteste énergiquement de son innocence.

Défend pour violences au Tribunal, Poletti est, après plaidoirie de Me Tortoni, son défenseur, condamné à dix jours de prison.

Le chien du sieur Brasoni de Pero-Casevecchie, errant sans muselière, a fait à un passant une légère morsure. Le propriétaire du chien est déféré au tribunal qui, sur réquisitoire conforme aux instructions à l'arrêté préfectoral qui prescrit pour les chiens le port de la muselière.

Après plaidoirie de Me de Corsi, il est condamné à 25 francs d'amende avec sursis pour blessures par imprudence et à 5 francs d'amende pour infraction à l'arrêté préfectoral.

Quelques jeunes gamins ont persisté dans une baroque habitant des accessoires de leurs : ils ont pris quelques cartouches. Quatre d'entre eux, après plaidoirie de leur défenseur Me de Corsi, sont déclarés coupables. Le premier est condamné à un mois de prison avec sursis ; les trois autres sont considérés comme ayant agi sans discernement. Deux autres enfants dont la culpabilité n'était pas établie, ont été acquittés après plaidoirie de Me Raffalli.

Dans toutes ces affaires, M. Angeli, substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Nous avons, la semaine dernière, narré l'odyssée de ce repris de justice nommé Poulin Pinelli qui, condamné à 4 ans de prison pour extorsion d'argent a la comtesse Butty à l'aide de menace de mort à la baronne de sa cellule et s'évada de la prison de Calvi en compagnie d'un de ses co-détenus, Antonelli. Celui-ci est devenu le bandit imaginaire dont les exploits ont bien souvent depuis défrayé la chronique des journaux.

Quant à Pinelli, il rencontra deux fois la gendarmerie, mais il réussit toujours à s'enfuir à travers maquis et broussailles. Domine on n'arrive pas à s'entendre, l'article est renvoyé à la Commission.

L'article 8, relatif à la restriction au droit d'assurance-maladie est voté sans débat.

Sur l'article 9, traitant des assurances maternité, des prestations attribuées, des conditions de l'obtention de primes d'allaitement et de bons de lait, etc. M. Pasquet fait approuver une disposition tendant à faire bénéficier qui aillade soit enfant et remplit les conditions aussi d'accroissement des avantages de la loi.

Les articles suivants jusqu'au treizième, sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

M. Gaudin de Villaine, rappelle sa demande d'interpellation sur le voyage à Nice de M. Tchitcherine et la présence à Paris de M. Rakowsky.

M. Briand répond que Briand était absente on reparlera de cette question dans une autre séance.

M. Jouve propose de discuter mardi le projet concernant le cumul des mandats de sénateurs et de députés.

M. Jeanneney dit qu'il serait préférable d'attendre que la Chambre ait voté la réforme électorale.

Le Sénat se range à cet avis.

La séance est levée à 19 h

Une vaste opération au Maroc-Espagnol

Casablanca, 24 juin. — Une grande opération des Européens chez les Kiunes devant dévaler du sort de l'armée enfare a débuté hier par l'occupation du Djebel Bouaya, à l'est de Paucien poste espagnol de Tafuradi.

Ce matin, les nouvelles manquaient concernant les troupes devant dévaler de Chechaouen. Mais il est probable que le groupement venant de Puncheb conjuguera sa marche avec celui des deux groupements comprenant 15.000 hommes venus de Djebel Alsham.

A midi, une nouvelle de Fez signalait que le colonel Capoz coyionnel se marche en avant vers l'ouest et se trouvait Souk el Khemis.

Actuellement il attaque de face les Kiunes parmi lesquels sont réfugiés tous les irréductibles.

Cent canons participent à l'action.

Avis & Communications

La souscription des blessés de poumon et des orphelins de la guerre

Les organisateurs s'excusent auprès du public du retard apporté à l'envoi des listes de souscription. Ils remercient par avance ceux qui voudront bien s'occuper de cette œuvre.

Il est procédé dès maintenant à l'envoi de ces listes qui comprennent environ 15.000 numéros environ.

Toutes les personnes ayant vendu des bilets de souscription reçoivent cette liste sans avoir demandé. Les détenteurs de billets pourront se procurer chez les dépositaires, ou auprès des associations, ou s'ils le préfèrent, en écrivant chez les organisateurs, 3 rue Gambetta à Bastia, une simple demande accompagnée d'un timbre de 0,50 adressée à la F. O. P. des Mutilés, Service de M. Bernard Sammarcelli, Bastia, Siège.

Les bons francs de tirres de reste qui constituent et le premier lot ont été gagnés par Mme Vesine Colin, domiciliée à Bastia-Ajaccio, par Saint Manets du Gard (Gard).

Faculté de droit d'Aix

Session d'examens du 20 juin 1927. Mathématiques générales. Composition. Une cerise de première année : Bremond prolongé.

Société des « Cuirs Secs »

Les membres de la dite société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche à 11 heures au siège social.

Ordre du jour : Décision à prendre pour la prochaine sortie. Paiement des cotisations.

Certificat d'études primaires
Dentes de Bastia

Filles : 1er juillet ; Garçons : 2 juillet.

Les examens auront lieu à l'école du Bd de Casalo.

Nos Spectacles

THEATRE MUNICIPAL. — Dimanche 26 juin en matinée à 3 heures et en soirée à 9 h. : Grand gala cinématographique et remise de la Légion d'honneur à Mlle Georgette Spinelly artiste Parisienne Lugna dans la plus troublante manifestation de notre siècle : **Le Miracle de Lourdes**, les grâces de Lourdes. Lourdes infini. L'être des apparitions. La vie et la mort de la bienheureuse Bernadette.

Prix des places : Premier rang de loges, 4 frs ; Bignoires, 3 frs ; Fauteuils d'orchestre : 4 frs ; 2me rang de loges, 3 frs ; parterre : 2 fr 50 ; Galeries, 1 frs 50.

La location est ouverte au guichet du Théâtre.

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre :

Au programme : Régent-Journal. (La traversée de l'Atlantique ; le départ de Lindbergh de New York ; Universal présente les dernières nouveautés de la semaine : comédie gaie en 5 parties : Universal présente : La Fiancée Duval, Marion Mixon et Bert Lytell dans **Le Bonheur**, comédie dramatique.

Wetschyh programme : Un grand film français : **l'Orphelin du Cirque**, avec André Nox, Tramel, Charles Vanel.

N. B. — Le film n'est pas en épisode ; il passe en entier à chaque séance.

FEMINA CINEMA. — Ce soir à 9 h. : **Rédemption**, comique en deux parties : Fox Film présente son programme de la semaine, avec Georges O'Brien et Lou Tellegen. Cet exploit de l'aviateur Georges O'Brien.

PUNAISES Désinfection COLBERT
Sinath-Sanini, Rue de l'Opéra, 21

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les Débats Parlementaires

AU SÉNAT

Les Assurances Sociales

La séance du Sénat est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Doumer.

Les Assurances sociales

Le Sénat adopte sur le rapport de M. Jenouvrier, le projet de loi adopté par la Chambre des députés relatif à l'installation des permis d'exploitation de mines.

Sur le rapport de M. Jean Philippe, on adopte également une proposition de loi concernant le régime des retraites du personnel de l'imprimerie nationale.

Le Sénat reprend la discussion du projet sur les assurances sociales.

Le président donne lecture du deuxième alinéa de l'article 5 visant la majoration éventuelle de l'indemnité journalière en cas de maladie.

M. Pasquet développe un amendement tendant que l'indemnité journalière sera au minimum de 60 p. cent du salaire et qu'elle ne pourra dépasser 20 francs.

M. Chauveau, rapporteur accepte les 60 p. cent, mais il demande qu'on ne limite pas l'indemnité à 20 francs pour les ouvriers bénéficiant de hauts salaires.

M. Pasquet n'accepte pas la clause du rapporteur soutenant que sa proposition forme un tout.

M. Palliéres, ministre du Travail, appuie l'amendement de M. Pasquet qui comprenne les dépenses nouvelles qu'il crée, d'une part avec les recettes ou plutôt avec les réductions de dépenses qu'il assure d'autre part.

Malgré l'appui du ministre, le Sénat ne se laisse pas convaincre et repousse l'amendement.

Après les paragraphes 3 et 4, ainsi que l'ensemble de l'article 5 sont adoptés sans changement.

M. Jeron fait accepter un amendement portant qu'en cas d'hospitalisation les frais supportés par la caisse ne dépassèrent pas les tarifs pratiqués pour le soins donnés aux malades dans les hôpitaux.

Ce soir, deux familiales dames et messieurs de plus de 18 ans !

De 16 à 17 h. : Mme Carelli contre 13. Ilia Gérard contre 12. Mme Bonnet contre Paoli Pont. De 18 à 19 h. : Mme Marcheret contre Mlle E. Cesari. De 19 à 20 h. : Mlle Cesari contre M. Romin G.

Prix d'entrée : deux francs.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Sont déclarés admissibles aux épreuves orales les candidates et candidats dont les noms suivent :

Filles : Antomarchi Marie ; Costa Hélène ; Franceschi Marie ; Filippi Louise ; Gamboli Marie ; Ghilermini Joséphine ; Giorgi Angèle ; Luciani Marie Madeleine ; Orsini Madeleine ; Pasqualini Marie ; Peretti Denise ; Quercioli Angèle ; Canava Marie Jeanne ; Fossati Marie ; Fredemucci Lucie.

MM. Abra Jacques, Albertini Antoine, Deneri Joseph, Giudicelli Jacques, Graziani Antoine, Luciani Dominique, Luciani Jean Noël ; Martini Nicolas ; Meli Joseph ; Muccheilli Paul ; Paoli Don Joseph, Rover Jean, Tomasini Ange.

Les épreuves de deuxième série commenceront le 28 juin à 8 heures au Petit Lycée.

Concours d'entrée dans les Ecoles Normales

Ont été déclarés admis à subir les épreuves orales :

Candidats : Agostini, Bacci, Bertocini, Cabanel, Cervetti, Coti, Diani, Dominici, Emmanuelli, Fedoni, Gianinelli, Giorgi Pierre, Giovannageli, Giudicelli, Lucantoni, Luciani, Mariani, Marzoli, Paolini, Pietri, Raffaelli, Renucci, Sampieri, Valli, Zerachi.

Candidates : Bacciochini, Barricre, Barsotti, Brandizi, Bonelli, Ferracci, Fondacci de Paoli, Giudicelli Jeanne, Giudicelli Marguerite, Giacomoni, Grimaldi, Guerrieri, Leonetti, Morlani Marie-Pauline, Mariani Elisabeth, Marini, Massoni, Micheli, Paganelli, Paoli Antoinette, Paoli Honorée de Matheni, Paoletti, Peretti Marie-Antoinette, Peri, Pinatti, Poli Marinette, de Roccaserra, Rocchi, Silvestri, Stefani, Susini, Vellutini Charlotte, Vittini, De Zerbi.

M. Boinet bénéficie de l'indulgence du Tribunal

Paris, 24 juin. — M. Amédée Boinet, conservateur adjoint de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui avait vendu à un représentant d'une maison d'édition de Londres, un manuscrit dérobé à la bibliothèque Sainte-Geneviève a comparu aujourd'hui devant la onzième Chambre correctionnelle qui lui ayant accordé les circonstances atténuantes l'a condamné seulement à un an de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

Les négociations douanières franco-allemandes

Paris, 24 juin. — Les délégués allemands chargés des négociations douanières entre la France et l'Allemagne ne sont revenus dans la matinée, au ministère du Commerce où ils ont conféré avec M. Bokanowski.

Les bouts de rupture doit on a parlé sont tout au moins prématurés.

AU SÉNAT

Les Assurances Sociales

La séance du Sénat est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Doumer.

Les Assurances sociales

Le Sénat adopte sur le rapport de M. Jenouvrier, le projet de loi adopté par la Chambre des députés relatif à l'installation des permis d'exploitation de mines.

Sur le rapport de M. Jean Philippe, on adopte également une proposition de loi concernant le régime des retraites du personnel de l'imprimerie nationale.

Le Sénat reprend la discussion du projet sur les assurances sociales.

Le président donne lecture

Un Ouvrage indispensable

Publie la liste complète, en un seul volume des obligations sorties remboursables au pair ou avec lots et non réclamées au 31 Décembre

L'édition 1927 vient de paraître sur 140 pages et contient les listes des 662 emprunts : 72 emprunts à lots (Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, etc.), 9 de 500 francs, 6 obligations diverses, Chemins de fer, communes étrangères dans leur Etat, Emprunts des Nouvelles Hébrides, Tunisie et lots, Mobilisation, Navigation, Principales actions, etc.). Au total plus de 300 000 numéros d'obligations représentant 250 millions de francs de lots non réclamés. Prix : 12 francs. France : 10 frs 50). Aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Fig. du dessinateur

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, pl. St-Nicolas et 14 bis, rue Paoli à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement du papier de commerce. — Comptes de chèques. — Comptes de dépôts à préavis et à échéances. — Lettres de crédit. — Opérations de change. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Opérations sur titres. — Garde de titres. — Prêts sur titres. — Encaissement d'tous coupons. — Garantie contre le risque de remboursement au pair par suite d'amortissement de gros. — Renseignements financiers, industriels et commerciaux. — Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Compartiments depuis 20 fr. par an

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

N'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles DEERING

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia

Représentants Exclusifs pour la Corse

Publications de Modes

GASTON DROUET, Éditeur à
29, RUE DE LA SOURDIÈRE, PARIS

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

PARIS-ELEGANT — SPÉCIAL POUR MODÈLES PARISIEN — Le N° 2 fr.

PARIS-MODE — SPÉCIAL POUR MODÈLES COUPÉS — Le N° 2 fr.

PARIS-CHAPEAUX — Le N° 2 fr.

PARIS-TAILLEUR — PARAIT QUATRE FOIS PAR AN — Le N° 12 fr.

TOUTE LA MODE — TOUT CE QUE FAIT EN MODE — Le N° 10 fr.

NOUVELLE MÉTHODE DE COUPE — Le Volume 12 fr.

En vente dans les principaux Libraires et Par son Patron, inclus pour tout Modèle
L. DROUET, Tailleur — A. L. Nord et C.

Exigez la Marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

MAISONS

Pour tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Édition mensuelle de luxe et Hors-Cadre

UN AN : Édition Albums : 7 fr. — Le Numéro : 1 fr. 25.

Tous les Numéros de 1926 et 1927 sont en vente

REGINA

La Reine des Cigarettes

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DÉPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Lundi 27 de Marseille p. Bastia à 8 heures.
Mardi 28 de Gênes p. Bastia à 12 h. 30.
Mercredi 29 d'Livourne p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Livourne p. Bastia à minuit.

DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 10 h.
Lundi 27 de Calvi p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 18 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 29 de Calvi p. Toulon-Marseille à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

BOURSE DE PARIS

du 24 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Dernier précédent	Dernier du jour
3 p. 100 PERPÉTUEL	56	55,90
4 p. 100 1917	76,75	75,40
4 p. 100 1918	82,50	82,25
4 p. 100 12	82,75	82,75
4 p. 100 13	82,75	82,75
4 p. 100 14	86,50	86,75
4 p. 100 15	86,50	86,75
5 p. 100	91,75	91,75
BONS DU TRÉSOR 6 p. 100 1927	100	100
— — 1928	98,75	98,75
— — 1929	96,50	96,50
— — 1930	94,25	94,25
OBLIG. CAISSE AUTONOME	487	487
CRÉDIT NATIONAL 1919	492	492
— — 1921	491	492
— — 1925	491	492
— — 1926	471	472,50
BONS 7 p. 100 1925 AJOURN.	455	
— — PAS DE CALAIS	455	
DÉPART. SEINE 7 p. 100 1926	796	
Paris 1905	1000	
— 1906	815	779
— 1909	815	779
COMMUNALES 1875	1000	
— 1879	1000	

Terres		
BANQUE DE FRANCE	13400	13400
— NATION. DE CRÉDIT	670	672
— PARIS ET PAYS-BAS	1000	1000
— UNION PARISIENNE	1000	1000
COMPAGNIE ALGÉRIENNE	1870	1880
CRÉDIT NATION. D'ESCOMPTE	1020	1040
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	1020	1040
CRÉDIT LYONNAIS	1540	1540
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1000	1005
SOCIÉTÉ GÉNER. FONCIER	1000	1000
SUEZ CAPITAL	1000	1000
SUEZ PARTS	1370	
SUEZ CONS. COUPONS	1000	1000
EST ventes	1114	1115
LYON ventes	1115	1118
MIDI ventes	1116	1117
NORD CAPITAL	1000	1000
ORLÉANS ventes	1000	1000
SANTA-FE, Cie DE FER	1000	1000
DIST. ÉLECTRICITÉ	1000	1000
COMP. GÉN. ÉLECTRICITÉ	1000	1000
THOMSON	1000	1000
TRÉFILERIES DU HAVRE	181	182
MINES DE COURRIÈRES	1000	1000
MINES DE LENS	1000	1000
KULHMANN	1000	1000

Fonds Étrangers	Dernier précédent	Dernier du jour
PHOSPHATES DE GAFSA	1000	1000
PROMINEX	1000	1000
CHARGEURS RÉUNIS	1040	1040
TRANSATLANTIQUE ORD.	1000	1000
VOITURES PARIS	1030	1040
CULTURES TROPICALES	1000	1000
PATHÉ CINÉMA ANCIENS	1000	1000
— — NOUV. SAF.	1000	1000
RUSSE 7 p. 100 1906	13,90	13,90
RUSSE 5 p. 100 1906	18,80	18,80
RUSSE 1909	18,80	18,80
TURC 1 p. 100	113,50	113
TURC 4 p. 100 1903	88,50	88,50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	601	600
— ESCOMPTE	1000	1000
CRÉDIT FONCIER EGYPTIEN	1000	1000
MAGONS LITS ORD.	1000	1000
CENTRAL MINING	1000	1000
RIO TINTO	1000	1000
ORIENTAL CARPET	1000	1000
FETICHFINA	1000	1000
CHARBONS D'OYONDRE	1000	1000
BONS MEXICAINS 1913	1000	1000
BUENOS-AYRES	1000	1000
CAMBODGE	1000	1000
FINANCIÈRES CAOUTCHOUC	1000	1000
CHARTERED	1000	1000
CONCORDIA	1000	1000
THE RIVERS ORD.	1000	1000
ESTRELLAS	1000	1000
GOUVIEUX CONSOLIDÉS	1000	1000
HUANCHACO	1000	1000
JAGUESFONTEIN	1000	1000
MALACCA ORD.	1000	1000
MEXICAN EAGLE ORD.	1000	1000
MONTEFONTEIN	1000	1000
MONTECATINI	1000	1000
PADANG	1000	1000
RAND MINES	1000	1000
SUD AMERICAIN CABLES	1000	1000
TANGANYKA	1000	1000

CHANGES	Valeurs demandées	Cours offerts
Londres	124,90	124,90
New-York	25,04	25,05
Allemagne (100 reichsmarks)	595,50	595,75
Belgique	354,75	355
Espagne	354,75	355
Hollande	1003,50	1004
Italie	130,50	131
Suisse	486,50	487
Suède	672,75	673,25

Fonds d'Etat Étrangers	Dernier précédent	Dernier du jour
ANGLAIS 2 p. 100	1000	1000
ARGENTIN 4 p. consol. 1886	261,50	260
BELGES 4 p. 100 1910	1000	1000
BRÉSIL 4 p. 100 1883	1000	1000
BULGARE 4 p. 100 1902	1000	1000
CHINE 6 p. 100 1895	1000	1000
ESPAGNE 4 p. 100 1904	1000	1000
HELLEN 5 p. 100 14	422,50	421
ITALIEN 5 p. 100	1000	1000
JAPON 4 p. 100 1899	92,50	92,75
MEXIQUE 4 p. 100 1904	422,50	422,75
NORVÉGE 4 p. 100 1904	112	111,50
PORTUGAIS 3 p. 100	1000	1000
SUÉDE 3 p. 100 81-84	1000	1000
SUISSE 1903	1000	1000
TURC 4 p. 100	1000	1000

COMPTANT	Dernier précédent	Dernier du jour
CH. DE FER ROUTES ALGÉRIE	1000	
CH. DE FER DÉPARTEMENT	1000	
DOCKS MARSEILLE	1000	1000
LYONNAISE DES EAUX CAP.	1000	1000
— JOUISSANCE	1000	1000
UNION ÉLECTRICITÉ	1000	1000
PÉTROLIFÈRES	1000	1000
LEBON	1000	1000
SAINT-GOBAIN	1000	1000
VERRERIE CARMAUX	1000	1000
SALINS MIDI ORDIN.	1000	1000
MESSAGERIES MARIT. ORD.	1000	1000
DISTILLERIE INDO-CHINE	1000	1000
POLIET CHAUSSON	1000	1000
GALERIES LAFAYETTE	1000	1000
PARIS FRANCE	1000	1000
HOTCHKISS	1000	1000
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA	1000	1000
LAND BANK OF EGYPT	1000	1000
CRÉDIT FONCIER AUTRICHE	1000	1000
— — MEXICAIN	1000	1000
— — CUBA	1000	1000
TAMAC PHILIPPINES	1000	1000
BANQUE PENINS. MEXICAIN	1000	1000
— INDUSTRIELLE JAPON	1000	1000
CRÉDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1000	1000
HOTCHKISS	1000	1000
BANQUE CHILIENNE	1000	1000
TALCS LUZENAC	1000	1000
SHELL DUTCH	1000	1000
SHELL	1000	1000

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse ; le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Conseiller Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par PUNION CYCLISTE AJACCIENNE

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE CORSE et sous la direction de Monsieur Pierre BORDIGONI, promoteur des « Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 juillet	—	Ajaccio-Evisa, par Piana.
2e	8	—	Evisa-Ile-Rousse, par Calvi.
3e	9	—	Ile-Rousse-Bastia, par le Cap et Luri.
4e	11	—	Bastia-Ghisonaccia.
5e	12	—	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	13	—	Bonifacio-Sartène.
7e	14	—	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

T. S. F.

Avant de faire définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins

G. GUIDUCCI

34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA

OUTIL RÉCEPTEUR - TRANSFORMATEURS - CAMPLUX - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES

Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET BIBET & DESJARDINS GRAVILLON - HYDRA

Installations complètes, Renseignements et démonstrations sur demande.

Itinéraires Descriptifs des routes de la Corse

nationales, forestières et départementales

publication officielle des Ponts et Chaussées, ouvrage édité par son exceptionnelle documentation, sur un plan spécial et la carte routière MONOGRAPHIE DU DÉPARTEMENT par le Conseil Général de la Corse, la Chambre de Commerce d'Ajaccio, la Chambre de Commerce de Bastia, l'Office National du Tourisme, le Touring-club français, etc...

Un volume in-16, 272 pages cartonné
prix : 12 fr. franco : 15 fr. recommandé :

A. CLAVEL, éditeur, 43, rue St-Lazare
Compte postal, 211-44, PARIS

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 26

L'Ange et la Couronne

par PIERRE FREDERIX

Les tombes, d'abord serrées, se clairsemèrent sur les grands mottons de terre jaune plus pierreux moins modernes d'aspect. Il fallait d'une grille basse. Les arbres plantés irrégulièrement, les sentiers au contour incertain, prêtaient à cette partie du cimetière la figure d'un parc.

Les bordures croissaient ; des branches cassées jonchaient le sol. Parci, de-là, ce qui d'un oiseau sautait une note claire sur le frôlement du sable et des graviers.

— Il me semble que les hangeons commence à percer, soupira-t-elle enfin. Il n'être avancé à la hauteur de vieil homme.

— Oui, fit Dan. C'est bien possible.

L'office compatit en gotin vous tendent ses ceux.

— Voilà ! soupira le pauvre. C'est au bout de l'an, s'écria.

L'automobile vient, ses fanaux éteints, fuyait déjà. A gauche un sentier découvert descendait doucement vers le bas. Dan qui marchait sur les cailloux du cimetière. D'un côté les signaux et les poteaux d'une voie ferrée barraient le ciel de leurs trois sombres ; de l'autre, par delà l'enceinte, un champ inculte s'étendait jusqu'aux maisons d'Ilon. L'emplacement des tombes faisait un renflement de terres et d'herbes remuées.

On suivit un sentier que les pluies des dernières nuits avaient rendu boueux, le terrain plus ferme. Quelques arbustes le cernaient dans la zone attendaient, les moins dans leurs poches. Allez se plaire d'eux et, du bout de son parapluie, le mit à remuer l'argile. La pesteur, cependant, commençait de reprendre les formules de l'Eglise d'Angleterre.

Pour nous, ce n'était qu'en bourdonnement. « Venez à Dieu pendant qu'il est temps ! » murmura Dan, qui se repliait sous dans la boule de toile bise. Dan, qui se repliait sous dans la boule de toile bise. Dan, qui se repliait sous dans la boule de toile bise.

dernier fonds fut porté à 823 millions, soquels il convient d'ajouter 50 millions pour la garnison des navires coincés ici-bas à la France en vertu du traité de Versailles. Au total : 1.350 millions.

Cette flotte des Transports maritimes, lorsqu'il s'est agi de la vendre, se composait de 343 unités, savoir : 125 vapeurs en acier, 109 mixtes en bois, 14 chalands en acier, 34 chalands en éléments armés, 32 voiliers et 29 remorqueurs.

A côté de cette flotte, l'Etat en possédait une autre : celle du ravitaillement, constituée en 1917 par la loi du 1er août pour le compte de l'Etat était confiée à la compagnie anglaise Hudson's Bay, qui achetait une quarantaine de navires. En août 18 furent installés, de telle sorte qu'au moment de vendre cette flotte, en vertu de la loi du 29 décembre 1920 et de 1921, il se réduit plus que 17 cargos, 3 chalands de bois, 3 chalands de rivière et un remorqueur.

13 puis il y avait encore la flotte du R.N.C., Bureau national des charbons, qui se divisait en trois parties fort distinctes : flotte de l'Atlantique, flotte de la Méditerranée et flotte de la Mer constituée industriellement au total, 41 cargos, 8 chalands, 13 remorqueurs.

Le tout donnait une belle armée navale. flotte d'Etat à liquider comprenait en définitive 423 unités, savoir : 23 paquebots, 159 cargos, 34 mixtes en bois, 27 chalands en acier, 34 chalands en éléments armé, 33 voiliers, 45 remorqueurs.

La liquidation donna les résultats suivants :

Furent vendus à l'étranger : 18 cargos, 23 voiliers, 6 navires de soir vapoureurs, pour un total de 15.143.851 fr.

Vendus en France : 57 vapeurs acier, 13 chalands, 3 vapeurs en bois, 14 voiliers et 16 remorqueurs pour 116.588.159 francs d'une part.

D'autre part : 73 cargos, 8 chalands, 3 remorqueurs et 2 voiliers pour 70.230.449 francs.

D'une troisième part, 97 navires en bois, 4 chalands en acier, 34 chalands en éléments armé, 21 remorqueurs pour 16.000.000 francs.

D'une quatrième part, enfin, 16 vapeurs pour 6.378.389 francs.

Il reste invendus, au 1er avril 1927, 3 remorqueurs et 8 paquebots actuellement en service sur les lignes de l'Afrique du Nord et d'une valeur de 85 millions environ.

Au total, la vente des flottes de l'Etat a produit, net : 333.390.000 francs. Or, le prix de revient de la flotte des Transports maritimes s'est élevé à 1.394 millions, soit, toutes recettes ou compressions déduites, 1.063 millions. Le prix de revient de la flotte ex-allemande a été arrêté à 201 millions. Le prix de revient de la flotte des charbons à 230 millions. Le prix de revient de la flotte du ravitaillement n'entre pas en ligne de compte car il n'est trouvé complètement amorti par les recettes réalisées par l'exploitation de cette flotte.

Au total, l'Etat aura récupéré 1.863 + 201 + 230 millions, soit 1.434 millions. Le produit des ventes ayant été de 333 millions seulement, la différence soit 1.100 millions, représente le solde débiteur de la liquidation. Ce solde définitivement et définitivement, les volontés des tories en conflit.

Une intervention ministérielle, favorable aux désidératas du personnel, laisse supposer que tout s'arrangera pour le mieux des intérêts de la Commerce et de la corporation.

Nous savons que ses agents et employés ont poussé, jusqu'à une menace de grève, leur opposition manifestée, indépendamment d'ailleurs, des volontés des

Le ministère, favorable aux désidératas du personnel, laisse supposer que tout s'arrangera pour le mieux des intérêts de la Commerce et de la corporation.

Nous savons que ses agents et employés ont poussé, jusqu'à une menace de grève, leur opposition manifestée, indépendamment d'ailleurs, des volontés des

ECHOS SPORTS INFORMATIONS LOCALES

Billet Parisien

Le Tournoi de Tennis de l'Echo de Paris

LUI. — *Les Américains ne sont pas si extravagantes qu'ils veulent bien le dire et qu'on le croit. De quoi est faite leur gloire ?*

MOI. — *Ce sont des gens pratiques.*

LUI. — *Est-ce que ça compte pour l'immortalité ?*

MOI. — *Ce compte dans la vie.*

LUI. — *Quimporte !*

MOI. — *Etes-vous donc si détaché des affaires de ce monde ?*

LUI. — *Ce sévère m'horripille. Nous nions pourtant les écouteurs, et nous ne donnons notre sécurité qu'à la justesse de notre coup d'œil et à la véracité de nos paroles jusqu'au jour où une défaillance d'une seconde nous précipitera sous des bombes.*

MOI. — *On écrase moins en Amérique.*

LUI. — *C'est pourtant le pays du travail en série.*

MOI. — *Savez-vous quelle est la dernière ordonnance que vient de prendre le sujet le gouvernement de Califon ? Désormais, lorsqu'une automobile aura blessé ou tué quelqu'un, ce n'est plus le chauffeur que l'on jettera en prison, mais le propriétaire.*

LUI. — *Moqueur !*

MOI. — *Non, justice. Et justice pratique. Quand l'auto sera mise à l'ombre pour six ou douze mois, le chauffeur réduit par force à la condition de piéton, pourra réfléchir sur les inconvénients de la vitesse excessive sans menace de prudence. Notez, en outre, que des dommages-intérêts seront accordés comme par le passé aux victimes.*

LUI. — *La décision du gouvernement californien, n'est pas sensationnelle. Espère que nous ne retirons pas, en France, le permis de conduire à l'écraseur ?*

MOI. — *On le dit. Mais à la faveur de quelque influence, on lui rend de la main gauche la carte qu'on lui a prise de la main droite.* — Gabriel Bacué.

CALENDRIER

Aujourd'hui, dimanche 26 juin 1927
177e jour de l'année. 188 à venir
Aujourd'hui : St David
Demain : St Crescent

EPHEMERIDES CORSES

20 juin 1743. — La République de Gênes fait faire aux chefs corses et par l'intermédiaire du docteur Lamperini, les propositions de paix suivantes :

1° La République pardonnera à tous les Corses ;

2° Elle permettra le port d'armes moyennant une patente ;

3° Elle diminuera les impôts qui pèsent sur l'île ;

4° Elle ne fera punir ni arrêter les personnes qui auront des griefs à faire valoir dans les cours de leurs maisons ;

5° Elle n'augmentera plus les impôts sans l'avis favorable des Douze ;

6° Elle amnistiera les Corses qui sont

Le Gala Sportif des Gueules Cassées

Suivant l'exemple de toutes les villes de France, Bastia organise aujourd'hui, au profit des blessés des Gueules Cassées.

Nous avons déjà dit le but de cette manifestation. On sait qu'elle est organisée sous la direction de la Maison de retraite des « Gueules Cassées ». Nous n'insisterons pas, certains qu'il n'a pas besoin de recommandation, sur le haut intérêt de cette œuvre.

Mais nous ne pouvons pas ne pas regretter que le gala sportif qui devait avoir lieu aujourd'hui au stade municipal ait dû être remis à dimanche prochain, 3 juillet, à cause du mauvais temps.

Nous avons déjà dit le but de cette manifestation. On sait qu'elle est organisée sous la direction de la Maison de retraite des « Gueules Cassées ». Nous n'insisterons pas, certains qu'il n'a pas besoin de recommandation, sur le haut intérêt de cette œuvre.

Mais nous ne pouvons pas ne pas regretter que le gala sportif qui devait avoir lieu aujourd'hui au stade municipal ait dû être remis à dimanche prochain, 3 juillet, à cause du mauvais temps.

Le programme est le suivant :

Travaux scientifiques humanitaires.

Match de basket-ball entre deux équipes féminines de la J. O. B. ;

Course de sacs, course de 4 mètres, handicap sur 2 ;

Exercice. Assauts au fleuret, à l'épée, au sabre.

Les mouvements d'ensemble et les pyramides seront exécutés par d'excellents gymnastes sous l'habile direction du moniteur Fiorelli.

Le match de basket-ball mettra aux prises deux équipes féminines. Ce sport y est presqu'inconnu en Corse est pourtant fort attrayant et très athlétique. Au surplus, le match de ce soir sera joué par deux équipes féminines et c'est là une innovation qui ajoute à l'intérêt de la rencontre.

Les deux matches de boxe qui se disputeront ensuite seront sans nul doute les plus intéressants que nous ayons vu disputer à Bastia depuis bien longtemps. Le public bastiais par le Comité sont tous d'excellente classe et les règlements de rudes combats dont sera écartée toute brutalité.

Enfin aux boxeurs succéderont les escrimeurs. L'escrime, le sport français par excellence, a fait depuis la guerre grâce aux efforts tenaces de quelques tionniers, de sérieux progrès et les trois assauts de ce soir, au fleuret, à l'épée et au sabre, opposeront d'excellents escrimeurs qui sauront faire apprécier toutes les beautés de l'escrime et lui faire de nombreux adeptes.

Les Bastiais se rendront nombreux ce soir au Stade : les mordus y seront parce que le programme est conçu pour leur plaire à tous ; les profanes se joindront à eux pour ne pas manquer une nouvelle occasion de venir en aide à une œuvre intéressante entre toutes.

Les Cheminots de la Corse

La Compagnie des Chemins de fer de la Corse va-t-elle disparaître ? Le bruit en court depuis longtemps déjà.

Nous savons que ses agents et employés ont poussé, jusqu'à une menace de grève, leur opposition manifestée, indépendamment d'ailleurs, des volontés des tories en conflit.

Une intervention ministérielle, favorable aux désidératas du personnel, laisse supposer que tout s'arrangera pour le mieux des intérêts de la Commerce et de la corporation.

Nous savons que ses agents et employés ont poussé, jusqu'à une menace de grève, leur opposition manifestée, indépendamment d'ailleurs, des volontés des

Le poète d'Annunzio reçoit l'aviateur de Pinedo

Gardone-Riviera, 25 juin. — L'aviateur Sante-Marie, ayant à bord l'aviateur de Pinedo, ainsi que M. Balbo, sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique, a amerri à Desenzano sur le lac de Garde.

M. Gabriele d'Annunzio, qui était venu au-devant des aviateurs au milieu des acclamations d'une foule immense, le poète a accompagné ensuite de Pinedo et Balbo au Vittorial où ils ont passé la nuit.

L'emploi des bois coloniaux

Cherbourg, 25 juin. — M. Leygues, ministre de la Marine a adressé aux directeurs des services maritimes une circulaire prescrivant la mise à l'essai de bois coloniaux pour différents besoins de la marine.

Cette circulaire fait suite à une conférence tenue à Paris, sous la présidence du ministre, entre les représentants de la marine et ceux des colonies.

Les bois essayés seront ceux qui auront été reconnus aptes à l'usage auquel on les destine.

L'éclipse du soleil de mercredi provoque la curiosité anglaise

Londres, 25 juin. — Une éclipse totale du soleil doit avoir lieu le 29 juin. Elle sera surtout visible en Angleterre. Aussi compte-t-on nombre de personnes qui se rendront par le train dans la zone de la totalité de l'éclipse. 250.000 excursion ont retenu déjà leurs places dans des trains spéciaux qui seront mis en circulation dans la nuit de mardi à mercredi.

Les compagnies ont doublé et triplé les trains ordinaires et organisent au moins 130 trains spéciaux. Ces trains seront d'ailleurs de véritables hôtels roulant, on ne pourra manger et dormir confortablement.

Le poète d'Annunzio reçoit l'aviateur de Pinedo

Gardone-Riviera, 25 juin. — L'avion Santa-Maria, ayant à bord l'aviateur de Pinedo, ainsi que M. Balbo, sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique, a amerri à Desenzano sur le lac de Garde.

M. Gabriele d'Annunzio, qui était venu au-devant des aviateurs au milieu des acclamations d'une foule immense, le poète a accompagné ensuite de Pinedo et Balbo au Vittorial où ils ont passé la nuit.

Les accords commerciaux franco-allemands

Paris, 25 juin. — Contrairement à l'information publiée par certains journaux, les pourparlers relatifs aux accords commerciaux franco-allemands ne sont pas interrompus.

M. Dannenbrock en a entretenu le Conseil et s'assure en sortant de l'Elysée que les conversations continuent.

Les ministres se réuniront en Conseil à l'Elysée, mardi, sous la présidence de M. Doumergue.

Le gouvernement nationaliste chinois change de siège

Paris, 25 juin. — Le Gouvernement nationaliste de Nankin annonce son intention de transférer son siège à Chang-Tsang.

MOUVEMENT DU PORT

Entrées : le vapeur norvégien *Oem Jarl* jaugeant 1953 tonneaux net, venant de Livourne en continuation de voyage, et devant partir dans la soirée du 25 avec 700 fûts d'extraits tanniques pesant 187 tonnes ainsi que 3000 sacs de minerai, d'antimoine pesant 150 tonnes ; 18 fûts cédrats sales pesant 8 tonneaux 600, 207 caisses vins et liqueurs pesant 5 tonnes, pour Londres, via Gênes. Le voilier mixte à moteur *Bonne Lorraine*, venant de Bône, avec 70 tonnes essence et pétrole (Cie Italo-Américaine), ainsi que 110 tonnes de pâte matière pour Ajaccio. Le brick goélette *Corrège di Sardaigne*, de La Spezzia, sur lest, devant aller charger à la plage de Pietrosella ; *Rosa*, après avoir pris 30 tonnes de bois d'usine est parti compléter à la plage de Santa Pellegrina.

Sont arrivés : *Jeanne*, patron Livourne, 17 tonnes et 153 passagers ; *Général Marquette*, pour Nice, avec 60 tonnes et 225 passagers ; *Lamone*, pour Marseille, avec 60 tonnes et 127 passagers.

— Attendu le 26 : *Le Sahel*, avec vins.

PHARMACIE DE GARDE

C. Costa, 38, Bd Paoli.

UN RECORD

Le record de la *Bonne France* concernant l'essence et le pétrole vient d'être battu par sa sœur *La Bonne Lorraine* qui, entrée le dockers du 15 courant, a apporté 70 tonnes d'essence et pétrole en bidons et cylindres, en trois heures de temps. Il a fallu aux dockers de cette ville de hommes sous la direction du contremaître Bindi Dominique. La bonne volonté des chargeurs, récompensée et dockers qui méritent tous nos félicitations.

P. S. — Le déchargement des essences est fait avec toute la vigilance et la célérité possibles sous la surveillance du garde-feu et de l'officier de port qui ne manque pas d'effectuer des rondes à toute heure de la journée.

DIDOT BOTTIN COMMERCIAL 1928 BOTTIN MONDAIN 1928

SONT EN PRÉPARATION

Les souscriptions et les annonces sont reçues à la librairie Didot-Bottin.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Paul VALOT, Agent général pour la Corse, 19, Cours Grandval, 19, Ajaccio.

DEUIL

Un nouveau deuil vient de frapper notre ami, M. Napoléon Lanfranchi, représentant de Lyautey. Le directeur de Bastia en la personne de Mlle Baptistine Lanfranchi, décédée à l'âge de 36 ans par un mal implacable.

Nous prions douloureuse circonstance, nous adressons à notre ami et à sa famille nos condoléances émues.

Tribunal Correctionnel

M. X. est poursuivi à la requête de sa femme pour entretien d'une concubine au domicile conjugal. Le prévenu se défend d'être adultère. Il a simplement chez lui une gouvernante en toil bien tout le bonheur. Le Tribunal, après plaidoiries de Me Colombani, organe de la partie civile et de Me de Carafla, défenseur du prévenu, acquitte ce dernier et condamne la partie civile aux dépens.

* * *

Pour avoir introduit son troupeau dans la propriété d'autrui, Sidi Jean-Joseph du Ghisonaccia, est condamné à 25 francs d'amende avec sursis.

* * *

Renoutrant une automobile qui marche, Mlle Vitrone qu'il jugeait excessivement rapide, menace le conducteur du revolver.

Après plaidoirie de Me Levaut, son défenseur, Lecca est condamné à deux mois de prison.

* * *

Un enfant, le jeune Bartoli, a volé une montre qu'il a d'ailleurs restituée. Le tribunal le retient coupable, mais déclarant qu'il a agi sans discernement, le rend à sa famille. Défenseur : Me Colombani.

* * *

Les agents de services remarquèrent qu'un individu de Velone Orneta, Giovechini Pierre portait un revolver dont la crosse émergeait de la poche de son gilet. C'était une vieille arme rouillée qu'il portait de la part d'un parent des Parmurier pour la faire réparer.

Arrêté et déféré au Tribunal en état de flagrant délit, il est, après plaidoirie de son défenseur Me *Raffalli*, condamné à 20 jours de prison avec sursis.

* * *

La nommée Madeleine Baldovini, de Bonifacini, pour avoir frappé une autre femme, est condamnée à 6 jours de prison. Défenseur : Me Lechat.

Un appel de justice de paix est remis à une audience ultérieure pour supplément d'enquête. Défenseur : Me de Montera.

Dans toutes ces affaires, M. le substitut Alfonsi occupait le siège du ministère public.

* * *

Avis & Communications

Faculté de droit d'Aix

Session d'examens de juillet 1927. Matières de licence au sort pour la deuxième année : Droit criminel.

Certificat d'études primaires élémentaires

L'examen du certificat d'études du canton de Bastia-campagne aura lieu les 11 et 12 juillet aura lieu le 1er juillet pour les filles et le 2 juillet pour les garçons, sous la présidence de M. Vidal, inspecteur primaire à Corte, et l'examen de certificat d'études du centre de Bastia qui avait été fixé au 11 juillet aura lieu le 9 juillet.

Parti Républicain Radical Socialiste

Les républicains désireux d'assister au grand banquet qui aura lieu à Bastia, le 14 juillet, à midi, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, sont priés de se faire inscrire à la permanence ouverte tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, 29, rue Napoléon, chez M. Constant Nesti, 1er secrétaire adjoint.

La liste des inscriptions sera close le 11 juillet au soir.

Le prix de la carte est fixé à 25 francs.

Certificat d'aptitude à la correspondance des langues étrangères

(Anglais, Italien, allemand, espagnol)

L'examen aura lieu pour 20 juin, à 8 heures.

Les inscriptions sont reçues à l'Ecole de Commerce jusqu'au 29 juin inclus.

Nos Spectacles

THEATRE MUNICIPAL. — Dimanche 26 juin en matinée à 3 heures et en soirée à 9 h. : Grande gala cinématographique et remise de prix.

Au programme : Le grand film français : *La Bataille de la Marne*, 5 parties ; Universal présente Paulette Duval, Marion Mixon et Bert Lytell dans **Beau Jocser**, comédie dramatique.

En soirée : orchestre.

Demain, lundi, à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Au programme : Tramel, Alice Nox et Charles Vidal dans **L'Orphelin du Cirque**, grand film français en 12 parties.

N. B. — Ce film n'est pas en épisode ; il passe en entier à chaque séance.

Prochainement : Hoot Gibson, l'as des cow boys dans **Tony apprenti millionaire** ; le plus beau film comique de la saison : **Oshan, Kelly et Cie.**

FEMINA CINEMA. — Matinée et soirée : Programme comique en deux parties : Fox film présente une superproduction : **Nostromo**, avec Georges O' Brien et Lon Tolberg. Cent exploits du Canadien Georges O' Brien.

Le prestigieux pays des Antilles est la fière origine des premiers Rhums du Négoce !

Enseignement technique

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BASTIA

Examen de fin de l'année

Sont définitivement admis :

Mlles Campana Thérèse, Carsi Cécile, Casabonna Marie, Ciarlet, Cordolcani Catherine, Fusella Marie, Giacomi Angèle, Giansily Marie, Giovannelli Françoise, Gonnardi Thérèse, Laurieni Pierrette, Mariotti Baptistine, Milani Germaine, Monticelli Annunciade, Pasqualini Françoise, Becca Catherine, Ilmai Sophie, Solinili Prudence, Sinelli Toussaincle, Sicard Lucie, Sinisi Jeanne Marie, Vincigurra Lucie.

MM. Clavaldini Jean Pierre, Bongrandi Jean Michel, Bonelli Adrien, Poli François Marie, Ricaveri Vital, Salvagh Pierre.

Sont déclarés admissibles sous réserve de reconnaître au mois d'octobre en comptabilité :

Mlles Brandini Yvonne ; Morazzani Géronime ; Pulicani Alice ; Vignali Louise ; M. Tomasini Paul Hubert.

UN PONT-GIGANTESQUE

Sydney va être relié à son faubourg de North-Sydney par un pont gigantesque.

En effet, pour une longueur de 1.149 mètres, il comporte un arc médian de 502 m. 80 de portée, obligé, du reste, par l'impossibilité dans laquelle on s'trouve de s'appuyer, entre ces deux rives sous le tablier 54 m. 80 suspendu à l'arc.

Le projet admirable depuis trente années.

Les accords commerciaux franco-allemands

Paris, 25 juin. — Contrairement à l'information publiée par certains journaux, les pourparlers relatifs aux accords commerciaux franco-allemands ne sont pas interrompus.

M. Dannenbrock en a entretenu le Conseil et s'assure en sortant de l'Elysée que les conversations continuent.

Les ministres se réuniront en Conseil à l'Elysée, mardi, sous la présidence de M. Doumergue.

ESSENCE POUDRE SAVON LOTION L'HIVER FÉTICHE

Tribunal Correctionnel

RHUM St-JAMES Grand Cru

Le prestigieux pays des Antilles est la fière origine des premiers Rhums du Négoce !

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La libération de Léon Daudet

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARISIEN.)

Voici la mystification la plus grosse de l'époque. Dans un Etat organisé, policé, où le moindre acte administratif ou autre même a besoin d'accomplir sans des formalités longues et compliquées, accompagnées de paperasseries, d'ordres et de signatures, des inconnus, par une simple communication téléphonique font mettre en liberté des détenus notoires vers lesquels l'attention publique est tournée.

A l'heure où nous écrivons ces lignes trois hypothèses surgissent du fantastique imbroglio de cette affaire invraisemblable, qui pose d'un coup de vent à l'Abraham dans les bureaux du ministère de l'Intérieur et qu'il a donné des coups de téléphone ; d'autre part, on suppose que le vaudeville du central téléphonique pourrait avoir favorisé la mystification en donnant un coup de pouce à la libération des heureux détenus de La Action Française ». Enfin, on croit en divers milieux que cette irresponsabilité serait plus haut placées.. à la Santé.

Mais ce ne sont que des hypothèses.

MM. Daudet et Delest sont partis dans une auto pour Fontainebleau. M. Bernard, après avoir fait une courte apparition au journal l'Humanité, a dû regagner son domicile où il attend philosophiquement les événements.

Le Conseil de Cabinet qui s'est réuni à sept heures annonce la suspension du directeur de la Santé et l'ouverture d'une enquête.

Mais pour l'instant, Paris se tord comme une petite fille et MM. Daudet, Daletet et Sémard, pour une fois réunis dans la même affaire, se refont une santé en pensant à celle qu'ils ont quittée sans regrets. — Antoine AGOSTINI.

DÉCLARATION DU DIRECTEUR DE LA SANTÉ

Paris, 25 juin. — Le directeur de la Santé a été interrogé pendant toute l'après-midi. On voulait savoir comment il avait pu faire remettre la liberté MM. Daudet, Delest et Sémard. A tous ceux qui l'ont questionné, il a déclaré qu'après avoir reçu un premier coup de téléphone, lui enjoignant de remettre ses prisonniers en liberté, il avait aussitôt téléphoné au préfet de police Chiappe pour lui demander si cet ordre émanait bien de lui. Il avait reçu confirmation de cet ordre. Cette confirmation lui a été donnée.

Il faut donc en conclure, ou qu'il a été roulé en communication avec le même correspondant qui lui avait déjà téléphoné une première fois en prétendant que M. Barnaut, ministre de l'Intérieur, en personne désirait la mise en liberté de la Santé, ou bien qu'il a été victime d'un complice prêt à donner cette confirmation en réponse à la demande qu'on avait prévue.

L'enquête seule pourra établir ce rouage de complicité.

Le directeur de la prison de la Santé a ajouté qu'il y a eu depuis lors un autre prisonnier à être mis téléphoniquement remis en liberté. Il s'agissait du communiste Girardin qui faisait la grève de la faim. Par téléphone, le directeur de la prison reçut l'ordre de le libérer, il demanda pour après confirmation ; on la lui donna en ajoutant : « l'ordre écrit vous parviendra tantôt. »

Il y avait donc eu un précédent, devrez-vous, s'abriter aujourd'hui ce fonctionnaire.

UN DÉMENTI DE M. BERARD

DIRECTEUR DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

Au ministère de l'Intérieur, M. Bérard, directeur de la sureté générale a démenti de la façon la plus catégorique l'information d'un journal du soir, disant qu'il avait reçu un coup de téléphone de M. Sarraut, lui donnant l'ordre de communiquer au directeur de la Santé la prétendue décision du Conseil d'avoir à mettre en liberté MM. Daudet, Delest et Sémard.

M. Bérard a ajouté : « Il est d'ailleurs invraisemblable que M. Sarraut, avec qui je me suis entretenu longuement à l'issue du Conseil des ministres ait pu me donner cet ordre. »

Le directeur de la sûreté déclara également qu'il connaît trop bien la voix de M. Sarraut avec qui il collabore depuis quatorze ans pour être victime d'une pareille imposture.

D'autre part, M. Sarraut a confirmé ces déclarations disant qu'à aucun moment il n'avait donné cet ordre.

RÉUNION DU CONSEIL DE CABINET

Les ministres se sont réunis en Conseil de Cabinet ce soir à la présidence du Conseil pour examiner la situation résultant de la mise en liberté de MM. Daudet, Delest et Sémard.

Le Conseil a duré de 19 heures à 20 heures 15.

Aucun communiqué n'a été donné à la presse.

LE DIRECTEUR DE LA SANTÉ EST SUSPENDU

A Pissue du Conseil, M. Berthon, garde des Sceaux, a déclaré simplement : « Le directeur de la Santé ayant engagé de ses fonctions et traduit devant une conseil de discipline, comme les règlements m'en font l'obligation. Une instruction est ouverte pour déterminer les conditions dans lesquelles les détenus ont été mis en liberté. »

Comme on demandait à M. Sarraut si, en cas de Gouvernement compact faire en ce qui concerne la recherche de ces délégués, le ministre a répondu : « Je ne puis que vous dire qu'une instruction est ouverte, par conséquent, je ne puis vous ajouter. »

A la suite de l'élargissement fantaisiste de MM. Daudet, Delest et Semart, le parquet de la Seine a décidé l'ouverture d'une information judiciaire et chargé M. Villette, juge d'instruction.

UNE INSTRUCTION EST OUVERTE

Cette information est dirigée contre X et vise le délit d'usurpation de fonction dont pourrait être prévenu toute personne qui, usurpant abusivement un ou plusieurs pouvoirs, aurait pris indûment la qualité de ministre de l'Intérieur.

Le juge d'instruction a immédiatement été invité à son Cabinet, M. Gabriel Bonnet, directeur de la prison de la Santé.

UN COMMUNIQUE DE « L'HUMANITE »

L'Humanité communique la note suivante : « Notre camarade Pierre Sémard a été libéré hier à une heure trente par le directeur de la prison de la Santé, déclarant agir d'après les ordres du ministère de l'Intérieur.

Ce n'est que plusieurs heures après qu'il a appris le véritable caractère de cette libération.

« Il est donc faux de déclarer que Sémard s'est évadé et qu'il est en fuite. Il fut arrêté illégalement alors qu'il avait introduit un pouvoir en cassation à son nom, et mainte période, un caractère suspensif incontesté. Il est juste qu'il obtienne le même délai dû rien pour pour se constituer prisonnier, qui a été accordé à ses camarades inculpés et condamnés comme lui dans un procès identique. Le Conseil d'Etat devra donc statuer sur la légalité de la guerre du Maroc. »

L'Agence Fournier ajoute que Sémard qui avait été gardé à huit mois de prison et mille francs d'amende, s'était pourvu, mais le pourvoi fut déclaré non recevable étant formé trop tardivement.

L'application du Plan Dawes

Paris, 25 juin. — La Commission des réparations, réunie sous la présidence de M. Fernand Chapsal, après avoir pris acte du rapport de l'agent général des paiements des réparations et de ceux des divers commissaires sur l'exécution du plan des experts pendant la période de la troisième année d'application du plan du premier septembre 1926 au 31 mai 1927, a réglé plusieurs questions concernant les livraisons de fournitures et a fixé le programme des produits pharmaceutiques pour une période de six mois, commençant le premier juillet 1927.

Elle a examiné d'autre part diverses questions relatives à l'exécution des traités de St-Germain et Trianon.

Insaguration de la "Stèle du Souvenir"

Paris, 25 juin. — M. Poincaré, président du Conseil, a présidé cet après-midi l'inauguration de la « Stèle du Souvenir » qui, surmontant le mur du cimetière des 7.033 enfants du 18e arrondissement, morts pour la France.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Loucheur, ministre des Finances ; Painlevé, ministre de la Guerre ; Général Gouraud, gouverneur militaire de Paris ; Bouju, préfet de la Seine ; Chiappe, préfet de Police ; Delsol, président du Conseil municipal et de nombreux représentants du département de la Seine.

M. Roulaux, président du Comité, adjoint au maire a prononcé une courte allocution, remerciant M. Poincaré d'être venu présider cette touchante cérémonie.

Mlle Mary Marquet, de la Comédie Française, a récité deux poèmes d'Edmond Rostand, puis les chœurs de l'association des grands concerts, sous la direction de M. Victor Charpentier ont exécuté les « chants de l'adieu » de Berlioz.

Les drapeaux des associations de mutilés et d'anciens combattants de l'arrondissement ont défilé ensuite.

M. Queuille visite la foire exposition d'Amiens

Paris, 25 juin. — M. Queuille, ministre de l'Agriculture, accompagné de M. Daudert, son chef de Cabinet, représentant le ministre du Commerce, et des agriculteurs de la Somme, est arrivé à Amiens à 10 h. 45.

Le ministre a visité la maison de l'agriculture, où sont rassemblés les services agricoles départementaux. Puis il est allé à la foire exposition qu'il a visité.

M. Queuille a félicité les organisateurs.

Après sa visite, le ministre a présidé un banquet officiel de 300 couverts.

Les Trésors de la Mer

Tokio, 25 juin. — Des plongeurs japonais vont s'embarquer pour l'Europe à bord du paquebot *Yamashiro Maru*, engagés pour explorer la baie de Naples où l'on croit qu'un navire transportant des cargaisons d'or et d'argent, évaluées à seize millions de Yen a été coulé au cours d'une bataille navale.

Les Tribunaux

« Je ne puis que vous dire qu'une instruction est ouverte, par conséquent, je ne puis vous ajouter. »

A la suite de l'élargissement fantaisiste de MM. Daudet, Delest et Semart, le parquet de la Seine a décidé l'ouverture d'une information judiciaire et chargé M. Villette, juge d'instruction.

UNE INSTRUCTION EST OUVERTE

Cette information est dirigée contre X et vise le délit d'usurpation de fonction dont pourrait être prévenu toute personne qui, usurpant abusivement un ou plusieurs pouvoirs, aurait pris indûment la qualité de ministre de l'Intérieur.

Le juge d'instruction a immédiatement été invité à son Cabinet, M. Gabriel Bonnet, directeur de la prison de la Santé.

UN COMMUNIQUE DE « L'HUMANITE »

L'Humanité communique la note suivante : « Notre camarade Pierre Sémard a été libéré hier à une heure trente par le directeur de la prison de la Santé, déclarant agir d'après les ordres du ministère de l'Intérieur.

Ce n'est que plusieurs heures après qu'il a appris le véritable caractère de cette libération.

« Il est donc faux de déclarer que Sémard s'est évadé et qu'il est en fuite. Il fut arrêté illégalement alors qu'il avait introduit un pourvoi en cassation à son nom, et mainte période, un caractère suspensif incontesté. Il est juste qu'il obtienne le même délai dû rien pour pour se constituer prisonnier, qui a été accordé à ses camarades inculpés et condamnés comme lui dans un procès identique. Le Conseil d'Etat devra donc statuer sur la légalité de la guerre du Maroc. »

L'Agence Fournier ajoute que Sémard qui avait été gardé à huit mois de prison et mille francs d'amende, s'était pourvu, mais le pourvoi fut déclaré non recevable étant formé trop tardivement.

CONSEIL des MINISTRES

Paris, 25 juin. — Les ministres se sont réunis en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

Le Conseil a procédé à l'expédition des affaires courantes.

M. Herriot, ministre de l'Instruction publique a mis le Conseil au courant des conditions dans lesquelles s'effectuent les examens du baccalauréat par suite du refus opposé par les professeurs de l'enseignement secondaire au moment même où le Gouvernement avait déposé à la Chambre une demande de crédit pour le relèvement du traitement de ces fonctionnaires.

Les examens écrits continuent normalement. Il est pris pour les examens oraux des dispositions utiles, le service du baccalauréat n'étant que facultatif pour les professeurs de l'enseignement secondaire.

Le ministre a convoqué pour le 20 juin le Conseil supérieur de l'instruction publique qui doit être également consulté sur cette question. Il soumettra un décret permettant d'élargir la composition du jury et d'assurer en toutes circonstances le recrutement de ses membres nécessaires.

M. Painlevé, ministre de la Guerre et M. Sarraut, ministre de l'Intérieur représentant le président du Gouvernement à la cérémonie commémorative du général Hoche à Versailles.

M. Painlevé prendra la parole au nom du Gouvernement.

A l'"Officiel"

Paris, 25 juin. — Par décret paru au *Journal Officiel* de ce matin, M. Gisteci, inspecteur d'Académie à Draguignan, a été mis sur sa demande à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Est nommé chef d'état-major du gouvernement de la Corse, M. Bossuet, chef de bataillon breveté en remplacement de M. Beaujean.

M. Poincaré exalte l'alliance franco-américaine

Paris, 25 juin. — M. Poincaré, invité à déjeuner par le Comité France-Amérique a prononcé une allocution disant : « J'avais, ces jours derniers, le grand plaisir de dîner avec mon ami Myron Herrick, avec Nicholas Murray Butler, qui sont, comme mon éminent collègue M. Briand a conservé par un serment de paix éternelle, l'indissoluble amitié de nos deux pays. Nous nous réjouissons tous qu'un tel pacte lui signé entre deux grandes nations, il existait déjà. Il est couché sur le parchemin de la guerre de l'Indépendance, et jusqu'au lendemain de la grande guerre européenne, nous avons échelonné sur l'espace d'un siècle et demi des souvenirs communs que rien ne peut effacer. »

LE CONFLIT ALBANO-YOUGOSLAVE

Vers un reglement pacifique

Paris, 25 juin. — Le Gouvernement albanais a fait savoir qu'il acceptait la proposition faite par les ministres de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne en vue d'un règlement pacifique du conflit albano-yougoslave.

M. Raditch chez M. Massolini

Paris, 25 juin. — On annonce de Rome que M. Mussolini recevrait prochainement M. Raditch, ministre de Yougoslavie à Rome.

Les miracles de Lourdes

Londres, 25 juin. — MM. James Reid et William Richards qui étaient allés en pèlerinage à Lourdes ont pu, au port de Folkestone, marcher du bateau au train, sans l'aide de béquilles. Depuis trois ans, ces Anglais étaient invalides.

Le comité de grève de Changsi boycotte les filatures japonaises

Changhai, 25 juin. — Le comité de grève a envisagé de faire quitter le travail aux ouvriers travaillant dans les filatures de coton japonaises.

Ces ouvriers sont plus de 50.000 dans le district.

Le Privilège de la Banque d'A. O. F.

Paris, 25 juin. — La commission des finances de la Chambre a désigné M. Tinguy du Pouet comme rapporteur du projet de loi tendant au renouvellement du privilège d'émission de la Banque d'Afrique Occidentale française en remplacement de M. Léon Archinchaul.

Comment on a voté nos Parlementaires

Paris, 25 juin. — Au Sénat, dans le scrutin sur le maintien de l'article du jour que le Sénat a adopté par 191 voix contre 82, ont voté pour : MM. Emile Sorel et Giordan. N'a pas pris part au vote, M. Donner.

A la Chambre, dans le scrutin sur la priorité de l'ordre du jour Maussa que la Chambre n'a pas adoptée par 373 voix contre 147 : A voté pour : M. de Moro-Giafferri ; ont voté contre : MM. Calitzeli et Pietri ; absent par congé : M. Landry.

Dans le scrutin sur l'ordre du jour Valude que la Chambre a adopté par 374 voix contre 133, ont voté pour : MM. Calitzeli et Pietri ; n'a pas pris part au vote : M. de Moro-Giafferri ; absent par congé : M. Landry.

Mort du député Auguste Girard

Paris, 25 juin. — M. Auguste Girard député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône est mort subitement à Paris.

Il avait été élu pour la première fois en 1912, et avait été constamment réélu depuis.

Les oscles d'Amérique

LE RHUMATISME
ET LES DOULEURS
telles que Lumbagos, Points de Côté, Maux de Reins, Névralgies, Torticolis, etc., sont rapidement soulagés par une application de THERMOGÈNE

Le Thermogène dévégète une chaleur douce et bienfaisante qui calme rapidement la douleur. C'est un remède sûr, propre et facile.

Il suffit d'appliquer le feuillet-ouate sur l'endroit douloureux en ayant soin qu'il adhère bien à la peau.

Dans toutes les Pharmacies, *le bolte* 3.75
(Impôt de 0.50 compris)

L'usage du « PIERROT CRACHANT LE FEU » doit se trouver au dos de chaque boîte.

DRAPS DE LIT
Pour 3 jours seulement
GRANDE
Vente Réclame avec primes
MONTEUX prix après baisse

1° - Drap bolte, coton supérieur
Pour tout 1 lit 1 place, mesure 150 sur 240 ..... 29.50
Pour tout 1 lit 2 places, mesure 180 sur 240 ..... 34.50
Pour tout 1 lit 2 places, mesure 200 sur 240 ..... 39.50
Pour tout 1 lit 2 places, mesure 240 sur 240 ..... 44.50

2° - Toile bonde du Nord sans coutures pour tout achat de 2 draps pour, le drap 90 x 180 ..... 9.50
pour le drap 90 x 200 ..... 10.50
pour le drap 90 x 240 ..... 12.50

Envoi franco contre remboursement
Primes Pour tout achat de 4 draps, nous donnons 3 superbes boîtes d'oreillers, surlet jours ; pour un achat de 6 draps, nous donnons 4 taies.
Écrire Manufacture de Draps de Lit, 12, Place des Marseillaises, Marseille.

RESTAURANT PUJOLA
18, Rue de l'Opéra - BASTIA
Service à la Carte - Repas sur commande
SALONS RÉSERVÉS

L'ÉCHO TOURISTIQUE
DE LA CORSE
littéraire, anecdotique, descriptif et bibliographique.
Deuxième année, SIX FRANCS par an, la numéro.
Directeur : *A. Clavel*, 4, rue St-Lazare à Paris.
Versement au compte postal N° 211-44

AGRICULTEURS
C'est maintenant la saison des récoltes
N'achetez aucune machine sans avoir vu
Les Machines Agricoles DEERING
Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia
Représentants Exclusifs pour la Corse
ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

Exigez la Marque J. VIDAL
Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

BRASSERIE GASPARINI
ALBERT BONNIN, Successeur
Place Saint-Nicolas - BASTIA

Consommations de choix
SERVICE IRRÉPROCHABLE
BON ACCUEIL

CAP CORSE
GRAND PRIX
Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury
Hors Concours
Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

REGINA
La Reine des Cigarettes

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz
DÉPOSITAIRE
Sanitaires
Les moteurs électriques de la Société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.
Louis Rogliano
GRAND ASSORTIMENT
23, Boulevard Paoli - Bastia Tél. 1-43
de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à gaz, à l'essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques pour T. S. F.
Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis ROGLIANO s'impose pour toutes installations. Les moindres détails.

Imprimerie E. CORDIER & FILS
8, BOULEVARD DU PALAIS BASTIA. TEL. 0.03
IMPRESSIONS DE LUXE
Factures — En-tête Lettres Mémorandum — Catalogues Lettres de faire-part - Cartes de Commerce et de visite, etc.
TRAVAUX DE LABEUR
Journaux - Brochures - Revues périodiques — Affiches de Théâtre - Tous travaux pour le Commerce et l'Industrie
ATELIER DE TYPOGRAPHIE MODERNE

T. S. F.
Avant de fixer définitivement votre choix en T.S.F., passez aux Magasins
G. GUIDUCCI
34, 36, Boulevard Paoli - BASTIA
POSTES - RÉCEPTEURS - TRANSFORMATEURS - CASQUES - HAUT-PARLEURS - PIÈCES DÉTACHÉES
Dépositaire et Agent pour la Corse des meilleures Maisons du Continent : BRUNET - RIBET & DESJARDINS - GRAVILLON - HYDRA
Installations complètes. Renseignements et démonstrations sur demande.

LE COURRIER DE LA PRESSE
"LIT TOUT"
« RENSEIGNE TOUT »
CE QUI EST PUBLIÉ DANS LES
Journaux, Revues & Publications
de toute nature
paraissant en France et à l'Etranger
et en fournit les extraits
sur tous sujets et Personnalités
FONDÉ EN 1889
Ch. DEMOGEOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927
DÉPARTS du CONTINENT pour la CORSE
Samedi 25 de Nice p. Bastia à 9 heures.
Samedi 25 de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 26 de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.
DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT
Samedi 25 d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 26 de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 14 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 29 de Calvi p. Tout-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

PENDULES - MONTRES - CHRONO - RÉVEILS
ORFÈVRERIE - BIJOUTERIE

Itinéraires Descriptifs des routes de la Corse
nationales, forestières et départementales
publication officielle des Ponts et Chaussées ouvrage unique par son exceptionnelle documentation avec 10 cartes et un plan-guide
Ouvert Général de la Corse, la Chambre de Commerce d'Ajaccio, la Chambre de Commerce de Bastia, l'Office National du Tourisme, le Touring-Club français, etc...
Un volume in-16, 272 pages comportant prix : 12 fr. franco : 13 fr. recommandé : *A. CLAVEL, éditeur*, 43, rue St-Lazare Compte postal, 211-44, PARIS

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gér. : LUCIEN CORDIER

Feuilleton du PETIT BASTIAIS - N° 29

S'IL AVAIT SU !

par MARY FLORAN

Il finit un instant sous les galeries du théâtre, fit les cent pas. Jamais le terme « ne pas tenir en place » ne fut plus justifié. Enfin l'horloge, qu'il ne quittait pas des yeux, marqua deux heures. Son cœur battit une charge désordonnée dans sa poitrine haletante.

— Il venait d'apercevoir, venant de l'avenue de l'Opéra, Marie-Rose qui traversait la place du pas tranquille d'une Parisienne, que le mouvement intense des voitures n'eût pas pour épouvanter.

Tout de suite il fut frappé de l'élégance de sa tournure et de sa mise, pourtant très sobre. Elle avait pu déjà lui parvenir telle à Oxy, ce matin où il l'avait aperçue à la messe, mais le cadre qui l'entourait était assez inférieur pour qu'elle s'en détachât avantageusement. A Paris, où toutes les femmes sont habillées avec art, sinon toujours avec goût, on le chic et le luxe coudoient les rues, elle trouvait quand même moyen de se distinguer. Pourtant, qu'avait-elle?

Etienne se le reprocha plus tard, à le relire, un long moment levé avec un coup de battement gêné, le chapeau le plus simple, dans le même ton, mais qui le modifiait à peine.

Elle ne vit pas Etienne immédiatement. Soudivers évalent les malheureux, en se bousculs, dans les rues de Paris. Mais il vint vers elle. Alors passa, sur son pâle visage, en même temps qu'une lueur de rose qui la transfigurait, l'expression d'une joie si vive, qu'il en fut transporté de bonheur.

Il lui tendit ses deux mains, auxquelles elle donna les siennes, avec un élan pareil.

— Marie-Rose ! oh ! il seulement lui dire, tant son émotion était profonde, ma petite Marie-Rose !

— Etienne ! dit-elle brièvement, mon ami !

Mais son ton était le même que celui de l'officier. Et, visiblement, leur bonheur de se revoir s'égalait.

Etienne, sans lâcher une de ses mains, l'entraîna sur le trottoir, le milieu de la chaussée n'étant point au lieu très propice aux effusions qui font un peu perdre la tête. Alors il s'avisa qu'une personne, qu'il avait bien remarquée près de Marie-Rose, mais qu'il y croyait temporairement placée par le hasard, le suivait.

Son regard interrogateur valait une question.

— Je vous présente mise Dorothy Strong, fut la réponse qu'y fit Marie-Rose.

Et elle ajouta :

— Celle dont l'obligeance me permet de recevoir vos lettres...

Etienne s'inclina, et crut devoir se répandre en remerciements, sur l'insistance...

Marie-Rose l'interrompit d'un éclat de rire.

— Vous parlez votre temps, mise Strong ne sait pas un mot de français... c'est même pour cela que je l'ai amenée.

Oui, fit Etienne d'un ton de reproche, pourquoi l'avez-vous amenée ?... N'avez-vous plus confiance en moi, comme à Biharcourt ?

— J'ai abandonné ici même confiance, mais ma mère ne m'eût pas laissée sortir seule toute une après-midi.

— Pas sortir seule ! mais toutes les jeunes filles, même du monde, le font ! Et vous, pour vous rendre à vos occupations, à votre hôpital...

Il avait failli dire « à votre magasin » trouvant bizarre qu'une employée de commerce ne circulât pas librement.

— Je sors seule généralement, fit Marie-Rose ; mais quand j'allais à l'hôpital, miss Strong, qui s'y rendait aussi, venait me chercher et nous revenions ensemble. Aujourd'hui, elle m'accompagnait, ma mère ayant peine de savoir ce que j'ai fait de mon temps.

Et comme Etienne restait un peu soucieux,

— Elle n'est pas bien gênante ! Allez. Et pour la discrétion, c'est une huître !

Ils marchaient devant eux, presque automatiquement, sans se rendre compte où leurs pas les conduisaient, et, après avoir tant désiré, l'un comme l'autre, — la joie de Marie-Rose en faisait foi ! — se revoir, ils ne trouvaient plus rien à se dire, et échangeaient des lieux communs.

— Vous n'allez donc plus à votre hôpital ? interrogea Etienne pour dire quelque chose.

— Non, cela me fatiguait, ma mère n'a plus voulu. J'ai repris mes travaux, je travaille pour une maison importante.

— Chez vous ?

— Pas toujours. J'y vais souvent l'après-midi.

— Votre mère vous y croit aujourd'hui ?

— Non, car elle aurait pu venir m'y rechercher ; je l'en ai dit que j'allais me promener avec miss Dorothy.

— Mais, c'aviez Etienne en allons-nous ?

— Nous promener.

— Oh ! fit-il, pas dans ces rues où l'on ne peut échanger un mot sans être assourdis par les voitures ou bousculés par les passants.

— Allons au Palais-Royal ! dit-elle gaiement.

— Dans ce tumbeau du passé, merci bien !

— Il est vrai qu'il fait si beau aujourd'hui !

— Allons dans un jardin quelconque, reprit Etienne. Et il ajouta tout bas :

— Un petit coin, solitaire où je puisse vous prendre le bras et vous tenir la main...

— A Biharcourt, fit Marie-Rose, revenant à son ton accoutumé, vous vous contentiez de marcher à côté de moi.

— Mais vous n'étiez pas ma fiancée ! vous oubliez que vous l'êtes !...

— Non, non, dit-elle, si je l'oubliais, je ne serais pas ici.

Ils marchaient toujours, elle encadrée par lui et par miss Dorothy qui l'accompagnait avec une gravité témoignant de la responsabilité, qui semblait lui incomber, de veiller sur elle.

— Décidons-nous, fit Etienne. Allons au parc Monceau, voulez-vous ?

— Jamais de la vie ! C'est mon quartier, cela. Si on nous y rencontrait ?

— Votre quartier ? Je vais donc savoir où vous demeurez !...

— Boulevard Malesherbes, 96. Etes-vous content désormais ?

— Oui, dit-il, plaisantant, je pourrai passer sous vos fenêtres.

— Je vous le défends bien, fit-elle vivement, me compromettre aux yeux de mon concierge ! D'abord j'habite sur la cour.

Enfin, dit-il, où allons-nous ?

Et d'un geste il s'arrêta un taxi qui passait.

— En voiture, alors ? fit Marie-Rose un peu étonnée.

— Mais oui, pour ne pas traîner dans tout ce monde.

Et la faisant monter ainsi que miss Dorothy qui s'installa sur le strapontin.

— Allons, dit-il souriant, décidez-vous et, encore une fois où allons-nous ?

— Aux Champs-Elysées, dit-elle.

— Si vous voulez ! et il donna l'ordre au chauffeur.

— En fait de petit coin solitaire ? fit-il en montant à son tour.

— Mais qu'est-ce qu'il vous faut donc ?

— Un endroit paisible et ignoré comme celui de la rivière, à Biharcourt, où nous pouvions nous isoler un peu.

— Nous isoler ? répit-elle. Ne le sommes-nous pas ? Miss Dorothy ne comprend pas nos propos, je vous l'ai dit.

— Heureusement !

— C'est donc comme si elle n'était pas là.

— Non, dit Etienne prenant la main de Marie-Rose, non...

Et tout bas il ajouta :

— Devant elle, je n'oserai pas vous embrasser.

— Je l'espère bien ! fit vivement Marie-Rose, mais ce n'est pas indispensable, continua-t-elle avec un peu de malice.

(A suivre.)

52me ANNÉE - N° 167
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
LUNDI 27 ET MARDI 28 JUIN

RÉDACTION - RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
Rue du Faubourg-Poissonnière
Téléphone : Provence 48-57
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Compte Chèques Postaux Marseille 6.03

00313

ABONNEMENTS
Un an 6 mois 3 m
Corse 48 25
Comité. et Colonies. 72 38
Etranger 120 65
Les abonnements se paient d'avance et partent du 1er et du 15 de chaque mois
PUBLICITÉ
La publicité commerciale est reçue au Service Publicité, 16, rue de la Grange-Batelière, et aux bureaux du journal à Bastia et de publicité.

BULLETIN

La rançon du Progrès

Ni généralement parlant, ni dans le cas spécial de la Corse, la rançon qu'il faut payer au progrès s'installant dans les pays neufs, ou vierges, est fatalement l'abandon de ces pays par un grand nombre de ceux qui l'habitent. Dans les Alpes, puisque nous en avons parlé à l'occasion du dernier roman de M. Henry Bordeaux *Le Barrage*, l'exode est dû à d'autres causes, plus générales, plus profondes, plus anciennes aussi que l'exode de force né de l'invasion de cette région par les ingénieurs électriciens. Nous proposons à la méditation de nos lecteurs un fait inverse et absolument probant : un autre département rural et montagneux, la Creuse, était abandonné, en masse, par ses habitants, au profit de Paris, où ils avaient, en quelque sorte légalement, accaparé la construction. Or, les Creusois, toujours en masse, rentrent dans leur département, réoccupent leurs foyers vidés, et donc ne s'en vont plus sinon dans une proportion commune et devenue même assez faible, depuis, précisément, que de grands travaux de barrage hydraulique ont regardé chez eux la force et la lumière électrique, distribuée à ces premiers occupants à un bon marché exceptionnel, au point qu'ils en éclairent leurs étables.

On a bien compris que, seule, la jouissance de la fée électrique n'a pas suffi à ramener chez eux des maîtres d'auvergnats. Plus simplement, elle a facilité l'éclosion ou le développement des petites industries, qui occupent du monde et donnent à l'habitant un certain choix dans ses occupations, ce qui, par voie de conséquence, a considérablement favorisé l'agriculture. La Creuse *gît* effet, inonde le quart du territoire français de sa production de pommes de terre ; nous en recevons jusqu'en Corse par le canal des courtiers du Midi.

La juxtaposition de l'activité industrielle et de l'activité agricole est un phénomène trop naturel pour que nous y insistions.

La Corse par rapport à la Creuse est désavantagée par son insularité qui augmente les prix de revient sur les grands marchés du continent. Mais le contraste s'arrête presque là, puisque le caractère physique des deux pays est sensiblement le même.

Voilà comment les mêmes effets devrait produire les mêmes causes.

Pour répondre à une préoccupation d'un autre ordre, il est fort probable que la richesse nouvelle dont jouit la Creuse n'en a pas sérieusement changé l'aspect extérieur, sauf, sans doute, quelques cheminées d'usines plus nombreuses, ou une plus grande animation dans les gares. De même ne doit pas s'être modifié profondément ce qu'on appelle l'aspect intérieur du pays : les gens des Creusois doivent toujours être des âmes rurales, toujours sous l'empire de leurs vieilles traditions. S'il y a quelque changement, ce changement constitue la rançon — une rançon raisonnable — du progrès.

Il ne se trouera pas, dans les régions montagneuses visitées par l'électricité et tout ce qui s'ensuit des cités monstres, turbulentes et enfumées comme le sont les banlieues des grandes villes. A côté de quelques rares tableaux « coupés », par une cheminée d'usine ou une villa, bâtisse à usage industriel, on n'aura à appréhender que l'intervention de méthodes plus rationnelles de culture. Une information signalait que la fenaison se fait, en quelque coin de la plaine orientale, au moyen de faucheuses mécaniques en location, et dont les tarifs étaient même jugés trop onéreux, mais plus économiques, pourtant, que la main-d'œuvre de l'homme, d'ailleurs rarissime ; et puis, ajoutait l'informateur, c'est plus rapide. Ce n'est donc pas là un sujet d'appréhension. Le point capital est que toute cette activité, même paraissant de nature industrielle, converge fatalement vers l'agriculture. Fatalement parce que la Corse est un pays d'agriculture, et que le tourisme lui-même, pour le surcroît de besoins qui résulte de son expansion, facilite l'essor agricole.

Or, à la base de toute tradition, le mot pris dans son sens folklorique, il y a avant tout l'amour de la terre, de quelque façon qu'on la cultive, sauf lorsqu'il s'agit de pays à grands domaines où ne fait la culture en série ; ce n'est pas, ce ne sera jamais le cas de la Corse, ni même, dans l'ensemble, le cas de la France.

S'alimentant à sa ruralité maintenue grâce au caractère physique immuable et durable toutes les prévisions de la Corse, nos traditions n'ont rien à craindre d'une avancée lente ou rapide du progrès. On alors c'est que ces formes nouvelles du progrès ne pourront pas nous faire plus de mal que nous n'en supportons déjà. Oui, il y a des traditions qui s'en vont, dont nous déplorons la disparition, sans pouvoir nous y opposer utilement, celle, par exemple, des vieux costumes, que jusqu'aux bergères des hameaux les plus reculés ont délaissé pour adopter les légendes modes diffusées par les catalogues des grands magasins. Nous ne pouvons, sur ce point, que nous joindre à la complainte menée un jour, par un goût, car le goût est général et sévit dans toutes les campagnes françaises, pour la défense du bon goût, d'ailleurs menacé dans bien d'autres directions, ici comme ailleurs. Mais, encore une fois, ce n'est pas là la rançon du progrès dans les formes que nous souhaitons connaître. Ces atteintes à la tradition, ces déviations du goût sont plutôt comme l'expression du regret de ne point assez participer au progrès, progrès dont celui qui donne à l'homme le fruit plein de son labeur.

P. B.

M. Mussolini s'est entretenu avec M. Raditch

Rome, 27 juin. — Dans la journée d'hier, M. Mussolini a reçu M. Raditch, ministre de Yougoslavie à Rome.

Dans les milieux officiels, on estime que cette rencontre constitue le commencement des conversations pour la liquidation d la divergence italo-yougoslave à propos de l'Albanie.

On pense qu'une deuxième entrevue aura lieu bientôt et que celle-ci provoquera une détente immédiate que les peuples des deux pays désirent

M. MUSSOLINI

DRAME PASSIONNEL

Paris, 27 juin. — Au n° 17, rue de Grenelle, habitait un jeune ménage uni depuis quatre ans. Lui, chauffeur de taxi, Charles Grosjean, âgé de 40 ans, divorcé, avait rencontré la petite couturière de 25 ans, au noir de lui. Ils s'étaient aimés mais, depuis leur mariage, de fréquentes disputes les mettaient aux prises.

Il y a un mois, ils s'étaient quittés, las d'être malheureux. Ces jours derniers elle lui écrivit de venir chercher ses affaires et à 8 heures, le soir, il revenait au logis. Une discussion plus violente que de coutume exaspéra la patience de Grosjean qui s'emporta. Elle riposta. Il ouvrit la porte pour partir. Alors, saisissant un revolver sur la commode, elle lui tira à bout portant une balle en front.

Le mari tomba foudroyé, sans un cri. La meurtrière prise d'une crise de nerfs s'écroula sur le cadavre de son mari.

On envoya le corps de la victime à l'Institut médico-légal et la meurtrière au dépôt.

Les Soviets ont désigné le successeur de M. Volkoff

Moscou, 27 juin. — C'est officiellement M. Stomaniskof, ancien attaché commercial à Berlin, qui a été désigné pour succéder à M. Volkoff, comme ministre soviétique à Varsovie.

Le bureau politique avait proposé M. Furstenberg Ganetzki, mais celui-ci, qui est Polonais, refusa en disant qu'il serait sûrement assassiné et que le Gouvernement n'accepterait d'ailleurs jamais, l'opinion polonaise étant susceptible de considérer cette nomination comme une provocation.

AU CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

La discussion sur les lois militaires

ON A VOTE UNE MOTION APPROUVANT LE PROJET BONCOUR

Paris, 27 juin. — Le Conseil National Socialiste a tenu une longue séance de nuit.

M. Valière fait déposer une commission chargée de la rédaction d'une motion. Les commissaires se retirent pour délibérer. Avant de suspendre la séance, le Conseil National vote une résolution recommandant aux parlementaires socialistes de déjouer les manœuvres entreprises contre le scrutin d'arrondissement et notamment de voter unanimement contre tous les amendements ou texte de la Commission du Suffrage Universel.

La séance de la Commission de rédaction est longue et laborieuse. Enfin, à trois heures trente, M. Severac peut lire au Conseil National le texte adopté par tous sauf par les Indépendants. Voici le résumé de ce texte :

« Les groupes socialistes du Sénat et de la Chambre devront faire tous leurs efforts pour rétablir ou maintenir les conceptions essentielles que le parti avait défendues au cours de la dernière guerre, conceptions qui ont été introduites dans la loi grâce à l'effort de son rapporteur et qui ont déterminé le vote unanime du groupe parlementaire de la Chambre, savoir : interdiction de mettre en jeu le mécanisme de défense nationale en dehors des cas prévus par l'article deux ; la réquisition des biens et des entreprises capitalistes ; la suppression des bénéfices de guerre ; la centralisation des services d'approvisionnement ; le fonctionnement du Parlement ; l'égalité de tous les Français devant la guerre.

« D'autre part, les groupes socialistes du Sénat et de la Chambre écarteront toute disposition qui risquerait d'être interprétée comme comportant la militarisation des femmes, la réquisition des syndicats ouvriers, comme apportant des entraves à la liberté de conscience individuelle, comme entraînant sous prétexte de veiller au secret des pays une diminution de la liberté d'action des organisations ouvrières.

« Dans ce cas où cet effort sur tous les points indiqués ci-dessus se heurterait à une résistance victorieuse des autres partis groupés les parlementaires auront mandat de voter contre l'ensemble du projet de loi ».

Dans ce dernier paragraphe, M. Zyromski veut substituer aux mots « sur tous les points » les mots « sur l'un des points ».

(*Lire la suite en 3e page.*)

LA LIBÉRATION INVOLONTAIRE DE M. LEON DAUDET

MM. Daudet et Delest demeurent introuvables

M. SEMART, RESTE A PARIS, SE TIENT A LA DISPOSITION DE LA JUSTICE

Paris, 27 juin. — La sûreté générale et la préfecture de police ignorent encore le refuge de MM. Léon Daudet et Delest.

M. Barthou a donné l'ordre qu'ils soient recherchés, arrêtés et ramenés à la Santé.

Les milieux officiels laissent entendre que par leur disparition, les deux royalistes ont singulièrement retardé la mesure de grâce que le Gouvernement devait prendre à leur égard à l'occasion de la Fête Nationale.

(*Lire la suite en 3e page.*)

Le conflit Staline-Trotzki

Moscou, 27 juin. — Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'Italie veuille faire expulser du parti communiste ses adversaires Trotzki et Zinoviett. La popularité de Trotzki augmente en effet. Les fils suivants le prouvent : M. Kamenett, ambassadeur des Soviets à Rome, vient d'affirmer par une lettre à l'exécutive du parti communiste sa solidarité avec Trotzki, Zinoviett et Radek ; la veuve de Lénine, dont on annonça la soumission à la dictature Staline, vient de faire savoir dans une déclaration qu'elle ne s'était décidée à se soumettre que pour éviter de rendre plus aigue la crise intérieure que traverse la Russie soviétique.

L'autorité dont jouit Trotzki est encore caractérisée par le fait qu'il se montre partout à Moscou sans aucune crainte de surveillance. Staline, de son côté n'ose pas sortir du Kremlin.

Le dividende de la Banque de France

Paris, 27 juin. — Le Conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du premier semestre de 1927, à 165 francs. Ce dividende sera mis en paiement le trente juin.

Le Grand Prix de Longchamp

Paris, 27 juin. — Hier s'est disputé devant un public énorme le Grand Prix de Longchamp.

Renversant tous les pronostics, le cheval *Fétierart* a battu d'une demi-longueur le grand favori *Mon Talisman*.

Résultats Sportifs

Liège, 27 juin. — Le concours athlétique de Liège a eu lieu hier. Au classement par nations, la France bat la Belgique par 92 points et demie à 49 et demie.

Paris, 27 juin. — Voici les résultats du Grand Prix de l'Auto, des petites motos : catégorie 125 cmc : 1er Bornol, sur « Prestor », 1 h. 18' 5" et demie, moyenne horaire : 76 kms 25 ; 2me Benaudet; 3me Wech.

A Postin, une réunion athlétique a vu l'équipe allemande de Francfort battre l'équipe française par 38 points à 36.

Catégorie 100 cmc : 1er Ledoux ; Leborel, sur *La Cyclette* en 1 h. 54' 56", moyenne horaire : 52 kms 165 ; 2me ufour ; 3me Linadois.

Catégorie 75 cmc : un quil partant. Favre, qui accomplit douze tours et abandonne.

La grande semaine d'élégances

Dimanche, avait lieu le Grand Prix, la grande semaine des élégances a été close. Les mondaines ont fait assaut de chic et d'imprévu. Témoin ces quelques modèles. A gauche : une tentative de faire ressusciter le singe en parure. Au centre : une robe dont la jupe se superpose en plusieurs volants, preuve qu'il n'y a rien de nouveau. A droite : une jolie robe éclairée de carrés blancs et chapeau fin original.

Les Services Maritimes de la Corse

Rapport au nom de la Commission de la Marine sur les demandes des municipalités et Chambres de Commerce par M. Bergeon, sénateur

La Commission de la Marine, au cours de sa visite en Corse, a voulu se rendre compte de l'état actuel de certains ports sur lesquels son attention avait été appelée et elle présente, à la suite de cette étude sur place, les améliorations à apporter en vue de leur meilleure utilisation.

Certaines sont d'un caractère de réelle urgence et seront signalées d'une façon plus particulière à la sollicitude de M. le Ministre des Travaux Publics et de la Marine marchande.

A cet égard, la Commission le remercie du concours qu'il a apporté à la mise au point de certaines des demandes des Municipalités et des Chambres de Commerce de Corse en invitant les ingénieurs du Service maritime de ce département à mettre à notre disposition les documents sur les études déjà faites. Elles ont permis à la Commission et à son rapporteur de ne retenir dans les demandes de ces municipalités et chambres consulaires, et elles furent multiples, que la partie qui, ayant déjà franchi la passe dangereuse des études des techniciens des administrations, peut se présenter hardiment aux pouvoirs publics et recevoir une solution rapide.

Ces considérations générales étant exposées, le présent rapport étudie les besoins de ces ports en les classant par ordre alphabétique.

Port d'Ajaccio

Trois projets intéressant le port d'Ajaccio vont pouvoir entrer en exécution. Ils ont été pris en considération le 30 octobre 1922 et approuvés définitivement le 2 juillet 1926.

Le premier est relatif à l'amélioration du terre-plein de l'appontement des salines et à la remise en état de l'ouvrage.

Le deuxième concerne l'éclairage des quais.

Et le troisième se rapporte à la construction d'un port-abri pour les embarcations et navires de faible tonnage.

Les deux premiers travaux sont purement à sa charge, par la Chambre de Commerce, ainsi qu'il résulte de la délibération de cette assemblée du 7 avril 1925.

Pour le troisième, elle s'est engagée, par une délibération du 22 août 1925, à fournir à l'Etat une subvention des trois quarts de la dépense et à faire l'avance, sans intérêt, du quatrième quart.

La commission de la marine demande à M. le ministre des Travaux publics et de la Marine marchande de bien vouloir hâter le plus possible la réalisation de ces trois projets.

Port de Bastia

Les projets étudiés comportent :

1°) Etablissement d'une brise-lames sur une longueur de 250 m. le long du pour de notre nouvelle route nationale n° 193.

2°) Approfondissement du tabu du brise-lames établi le long de la Place St-Nicolas.

3°) Approfondissement à la cote 7 de la partie située au droit du quai du Fango.

4°) Prolongement du quai de la jetée du large sur 250 mètres.

Ces travaux projetés en vue de l'amélioration et de l'extension du port, présentent un caractère d'urgence marquée et sont en avant-projet depuis des années. L'instruction de cet avant-projet a donné lieu à des résultats favorables.

L'enquête d'utilité publique a été ordonnée et le dossier déposé à la Mairie de Bastia pendant 30 jours, du 26 février au 17 mars 1925. Aucune observation n'a été consignée au registre d'enquête. Aucune objection ne s'est produite au sujet du relèvement et de l'institution des taxes de péage établis sur les voyageurs et les marchandises en vue de permettre à la Chambre de Commerce de Bastia de gager un emprunt destiné à l'exécution des travaux.

Toutefois, M. le Ministre des finances, à qui le projet de déclaration d'utilité publique a été communiqué, a déclaré par sa lettre du 5 avril 1926 qu'il estimait insuffisant le concours de la Chambre de Commerce de Bastia.

L'administration des Travaux publics avait admis, à titre exceptionnel, que la participation de la Chambre de Commerce serait limitée à la moitié du coût réel des travaux et l'Assemblée consulaire s'était engagée à fournir cette participation.

En attendant que la chambre de commerce ait fait connaître si elle était disposée à fournir un effort supplémentaire de contribution à la dépense, il convient de ne pas perdre de vue l'urgence des travaux projetés, soit au point de vue fonctionnement à la cote-7 de la partie du bassin avoisinant le quai du Fango.

Ainsi, en vue d'activer ces derniers travaux, ne serait-il pas désirable de recevoir l'offre faite par la Chambre de Commerce dans sa délibération du 19 juin 1925 d'avancer sans intérêt la part de l'Etat pour ce qui concerne ces travaux d'approfondissement.

La commission de la Marine appelle cette solution de tout son pouvoir de façon à hâter le plus possible une décision, sur l'urgence de laquelle, du reste, l'unanimité est complète.

Les travaux doivent être présentés en premier lieu, car ils donneront un résultat intéressant en permettant l'utilisation immédiate du quai Nord.

Port de Bonifacio

Dès avant 1905 la Municipalité de Bonifacio a pris des délibérations tendant à l'exécution du travaux de dragage pour permettre aux bateaux de la Cie Transméditerranéenne des services maritimes postaux d'effectuer leurs opérations hors à quai, obligés qu'ils sont actuellement de s'en tenir éloignés de 10 m. environ pour se maintenir à fond.

Les dragages auraient, selon l'Administration des Ponts et Chaussées, entraîné la chute des murs du quai actuels qui sont fondés sur la roche à une faible profondeur.

Le 30 juillet 1905, dans une nouvelle délibération, la municipalité demandait en conséquence que des études fussent entreprises en vue des dragages et de la réfection des quais suivant un nouvel alignement.

Les études faites successivement ont fait connaître que le quai devait être reconstruit sur 100 mètres de longueur et qu'avec l'exécution des dragages la dépense ne serait élevée à 132.000 frs.

La commission nautique avait donné un avis défavorable à la construction de ce quai, parce que la largeur du port déjà trop faible aurait encore été réduite, l'administration des Ponts et Chaussées a mis à l'étude l'acquisition de parcelles dans les terrains situés en bordure de la rive nord du port. Le dragage de ces parcelles serait le moyen de rendre au port la largeur dont il aurait été privé par la construction du quai et le projet pourrait alors être suivi.

Le moment critique du plan Dawes

par M. FRANÇOIS-MARSAL

Rapport sobre et pénétrant, comme toujours, le rapport périodique que vient de publier l'agent général des paiements de réparations, M. Parker Gilbert, sur l'exécution du plan Dawes. Certes, il ne contient pas seulement des éloges ; quelques critiques assez sévères mais justes, sont faites aussi de la manière dont sont gérées les finances publiques du Reich.

Ces critiques expliquent peut-être que, négligeant les éloges, certains journaux allemands profitent de l'occasion pour redoubler leur campagne contre le plan Dawes, campagne qui se poursuit d'ailleurs depuis un an et demi.

Aussi M. Poincaré a-t-il eu raison de saisir l'opinion de ce problème :

« Pourquoi, disait le chef du gouvernement, dimanche dernier à Lunéville, des personnalités financières du Reich laissent-elles dire aujourd'hui qu'elles n'ont pas voulu, en l'Allemagne, donner une révision du plan Dawes et n'ont fortement plus les paiements prévus ? Souvenez-vous, ajoutait-il, sur les deux questions que la France est obligée de tenir pour vitales des paroles de sagesse et de conciliation ? »

C'est là, de toute évidence, le « point névralgique » des relations franco-allemandes.

Toujours réaliste, l'Allemagne cherche à tirer un maximum du plan Dawes tout le profit possible.

C'est à cause des « avantages obtenus qu'elle se résigne à voir la France en obtenir quelques-uns aussi.

Donnant, donnant. Dès le premier

LE GÉNÉRAL DAWES

ECHOS et SPORT

Billet Parisien

Le Tour de France est entré dans l'histoire... du sport — et il a une histoire, que les fervents de la « quête » ne connaissent bien. Mais les personnes qui s'intéressent tout de même à cette formidable randonnée ne seront peut-être pas fâchés de savoir comment le Tour est né, et quel fut son développement.

Le Tour de France est une réalisation de notre excellent rédacteur Henri Desgrange, directeur de l'Auto et ancien coureur cycliste réputé. Il mit un pied sur bicy en 1903. L'épreuve se comportait alors que 2.248 kilomètres et se disputait en six étapes. Maurice Garin triompha. En 1904, la victoire revint à Henri Cornet. En 1905, encouragé par le succès des deux premières années, Desgrange porta le nombre de kilomètres à 2.975, et celui des étapes à onze. Trouvellier enleva la palme. En 1906, le Tour s'allongea de 4.637 kilomètres; René Pottier et classé premier. En 1907 et 1908, le regretté Petit-Pelan l'emporte sur tous les « as ».

En 1909, Desgrange décida de créer la catégorie des « isolés » qui courent pour leur compte sans porter les couleurs d'une marque. Cette catégorie est devenue depuis celle des « touristes routiers ». Successivement, Octave Lapize, Garrigou, Odile Defraye, Ph. Thys (deux fois) arrivent en tête.

En 1919 est institué le « seconde catégorie » où s'inscrivent les coureurs de deuxième plan recevant l'aide matérielle des maisons de cycles. Les Belges sont à l'honneur : Lambot (1919) ; Ph. Thys (1920) ; Scieur (1921) ; Lombot (1922). Et voici (1923). Bottecchia débute plein de fougue et d'inexpérience. Débuteur du maillot jaune de Cherbourg aux Alpes, Henri Pélissier le lui ravit et le porte jusqu'à Paris. En 1924, la mélancolique et romantique Bidien prend une revanche éclatante. Il renouvellera son exploit en 1925. Enfin, en 1926, ce fut Lucien Buysse qui, en très grande forme, selon la formule consacrée, surclassa tous ses concurrents.

Je laisse maintenant à notre chroniqueur sportif le soin de nous donner ses pronostics sur le Tour de 1927.

Gabriel RAZAC.

■■■

CALENDRIER

Aujourd'hui mardi 28 juin 1927. 179e jour de l'année ; 186 à venir.

Demain : 8e Pierre et Paul.

■■■

EPHEMERIDES CORSES

28 juin 1462. — La République de Gênes ordonne que les habitants corses n'aient plus de pouvoir ni de juridiction, sur eux, en quoique ce soit, et qu'ils ne puissent plus être ni gardes de forteresses ni juges (Sagone, Cargèse, Cadrarun et Tenda).

29 juin 1802. — Le Républicain de Gênes ordonne que les habitants corses n'aient plus de pouvoir ni de juridiction, sur eux, en quoique ce soit, et qu'ils ne puissent plus être ni gardes de forteresses ni juges (Sagone, Cadrarun et Tenda).

L'Ajaccien Chabran remporte le championnat des 100 kilomètres

M'AUREL EST SECOND
NATALI ENT PREMIER DES BASTIAIS

Depuis dimanche soir, Chabran, du Vélo Sport Ajaccien, est champion de la Corse des cent kilomètres !

Cette victoire a été obtenue, arrachée, après une course de longue haleine, qui a été assez intéressante, mais d'un intérêt par épisodes.

On peut diviser la course en quatre parties bien distinctes : le départ de Sabrero, la terrible chasse de Chabran et Maurel, l'effondrement de Natali, et la belle lutte de Natali et Maurel.

La victoire a souri à l'Ajaccien Chabran, dont la belle course sera décrite plus longuement dans les lignes qui vont suivre.

Chabran, un bel athlète, quoique n'ayant pas une sur sa machine la position la plus confortable ,a su courir avec méthode. Et cela lui a valu de battre Maurel sur 4 kilomètres de distance. Bravo ! Chabran : est de beaucoup plus jolie sur la route.

Maurel aurait pu gagner sans la grave erreur de tactique commise au moment immédiat d'Alistro, où à un pou plus de deux cents mètres de Chabran, il ne tenta pas de rejoindre celui-ci.

S'il l'avait fait, il gagnait !

La place de troisième échoit au Bastiais Natali. Cet athlète est un fameux coureur et il a fait le plus valeureux du lot. Pruner donc ! un gaillard comme celui-là ne doit pas monter en vélo que depuis deux mois et qui réussit, non seulement à terminer les 100 kilomètres, mais à les courrir dans un temps raisonnable.

C'est du sport, du grand sport !

Aux places suivantes, nous notons Mamoni qui ne doit qu'à une malheureuse crevaison de n'avoir pu rester avec Natali. Mais Mamoni est un coureur assez jeune pour que nous lui appliquions l'excuse qu'il mérite. Puis, un mot pour Colombani Sylvestre qui, quoique en retard dès le début de la course, parvint à terminer le parcours.

« Gloria Victis ». Un regret ? Oui. Sabrero a abandonné la lutte. Il a eu tort. Il aurait eu, nous en sommes certains, une ovation formidable de la foule, s'il avait terminé, non en voiture, mais sur sa selle.

Sabrero a été le héros pendant l'aller. Durant trente kilomètres, il mena un train d'enfer : du 33. du 34 qui arrachs l'enthousiasme des suiveurs.

Malheureusement, s'il a les jambes, il n'a pas la tête et c'est ce qui ressort nettement de la course de dimanche. Il est bien sûr de partir trop fort dans ces courses cyclistes côtes et cela amena inévitablement l'essoufflement.

Nous avons cru le que ces petits reproches, adressés sans aucune mauvaise intention, ne tomberont pas dans l'oreille d'un sourd.

Allons, Sabrero, vous avez encore de beaux jours devant vous.

Regrettons l'abandon de Poggi, encore trop jeune pour tenter pareille aventure, la chute de Eras, qui faillit amener celle de Simone et les abandons de François Colombani et Panciaticci, pour qui la distance est trop longue encore.

Un mot encore : le parcours. Il était presque exclusivement en poliet, ne l'oublions pas, que les routes de Corse ne sont pas toutes comme celle de Bastia.

Cette victoire a été obtenue, arrachée, après une course de longue haleine, qui a été assez intéressante, mais d'un intérêt par épisodes.

On peut diviser la course en quatre parties bien distinctes : le départ de Sabrero, la terrible chasse de Chabran et Maurel, l'effondrement de Natali, et la belle lutte de Natali et Maurel.

La victoire a souri à l'Ajaccien Chabran, dont la belle course sera décrite plus longuement dans les lignes qui vont suivre.

Chabran, un bel athlète, quoique n'ayant pas une sur sa machine la position la plus confortable ,a su courir avec méthode. Et cela lui a valu de battre Mamoni

Un Ouvrage indispensable

Publie la liste complète, ou au seul volume de obligations sorties remboursables au pair ou avec lots et non réclamées au 31 Décembre

L'édition 1927 vient de paraître sur 140 pages et contient les listes des 663 emprunts : 12 emprunts à lots (Ville de Paris, Crédit Foncier de France, Panama, etc.), et de 298 emprunts amortissables (Rentes, Chemins de fer, Canaux, Valeurs industrielles diverses, Emprunts des Sociétés financières, Electricité, Eaux et Gaz, Mines, Métallurgie, Navigation, Principales valeurs, etc.). Au total plus de 300.000 numéros d'obligations représentant 350 millions de francs de lots non reclamés. Prix : 15 francs. Franco : 16 fr. 50. Aux lecteurs du *Petit Bastiais* : 15 francs.

Ecr. ou Vers.

MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Le 7 août 1927, à 14 heures, il sera procédé dans la salle de Mairie, à l'adjudication publique des pâturages communaux, divisés en quatre lots savoir :

1er lot « Mezzano » mise à prix 2.500
2 lot « Castello » mise à prix 500
3e lot « Sant'Egli » mise à prix 1.000
4 lot « Cime de Monte Ratondo » mise à prix 1.000

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie où est déposé le cahier des charges de l'adjudication.

St-Florent, le 25 juin 1927.

Le Maire : Paul FEYDEL.

AGRICULTEURS

C'est maintenant la saison des récoltes

N'achetez aucune machine sans avoir vu

Les Machines Agricoles DEERING

Exposées chez MM. AGOSTINI Frères, 41, Boulevard Paoli, Bastia

Représentants Exclusifs pour la Corse

ENTRÉE LIBRE — Renseignements et Catalogues gratuits

CONCOURS

Remplacer chaque tiret par une lettre, vous aurez les noms de 6 villes et en prenant verticalement les lettres ajoutées, celui d'un homme politique.

Tout lecteur dont la réponse sera exacte et qui se conformera aux conditions du concours recevra notre cadeau.

Adresser votre réponse directement à Mlle Martin, Case N° 7, Saint-Florent (H.C.). Joindre enveloppe timb. à 0,50 portant votre adresse.

CARTE imp. Fab. Liegerie classig. Fant. p. dames enf. dem. bons repro. ey. client. assise visit. la région nom. débat. S'abst. acr. Liegerie 11, Av. Marceau Courbevoie (Seine).

Exigez la Marque **J. VIDAL**

Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES **NATIONALES**

RHUM FOX-LAND Grande Marque

CAP CORSE — GRAND PRIX Médaille d'Or

DAMIANI

Membre du Jury Hors Concours

Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

REGINA

La Reine des Cigarettes

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emplois et Offres gratuites (10 lignes au maximum). Les autres annonces commerciales à raison de 0 fr. 50 la ligne. Une réduction de 25 0/0 est appliquée aux annonces publiées pendant une période de trois mois consécutifs. Les annonces sont payables par avance.

Les demandes d'emplois et offres gratuites doivent parvenir au bureau du journal avant midi la veille de la publication.

La mention : « Adresser au bureau du journal » donne droit à un supplément de 1 fr. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 60 à toutes demandes de renseignements.

NOTA. — Les annonces économiques sont toujours payées d'avance.

TISSUS VE une série coupons *Cotonville*. Les recevoir au Café Riche.

A VENDRE propriété 80 ares à 300 mètres du cimetière, plantation de cédrats, arbres fruitiers, jardinage. S'adresser à M. Lota, garde-champêtre, 11, rue Colonnelle.

MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Le 7 août 1927, à 14 heures, il sera procédé dans la salle de Mairie, à l'adjudication publique des pâturages communaux, divisés en quatre lots, savoir :

1er lot « Mezzano » mise à prix 2.500
2 lot « Castello » mise à prix 500
3e lot « sant'Egli » mise à prix 1.000
4 lot « Cime de Monte Ratondo » mise à prix 1.000

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie où est déposé le cahier des charges de l'adjudication.

St-Florent, le 25 juin 1927.

Le Maire : Paul FEYDEL.

CONCOURS

Remplacer chaque tiret par une lettre, vous aurez les noms de 6 villes et en prenant verticalement les lettres ajoutées, celui d'un homme politique.

Tout lecteur dont la réponse sera exacte et qui se conformera aux conditions du concours recevra notre cadeau.

Adresser votre réponse directement à Mlle Martin, Case N° 7, Saint-Florent (H.C.). Joindre enveloppe timb. à 0,50 portant votre adresse.

CARTE imp. Fab. Liegerie classig. Fant. p. dames enf. dem. bons repro. ey. client. assise visit. la région nom. débat. S'abst. acr. Liegerie 11, Av. Marceau Courbevoie (Seine).

BOURSE DE PARIS

du 27 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Cours précéd.	Cours du jour
3 p. 100 PERPETUEL	58,40	57,70
3 p. 100 1re	59,40	59,40
3 p. 100	68	68,20
4 p. 100 1re	65,70	65,10
4 p. 100	67,30	66,75
5 p. 100 1re	86,35	84,90
5 p. 100	86,50	85,30
5 p. 100 2e	86,70	86,10
BONS DU TRÉSOR 5 p. 100 1927	100,40	100,40
— — 1926	100,40	100,40
— — 1925	100,40	100,40
— — 1924	100,40	100,40
— — 1923	100,40	100,40
— — 1919	100,40	100,40
BONS 7 p. 100 1932 AUTOM.	485	485
— — PAR DE CALAIS	485	485
DÉPART. SEINE 7 p. 100 1re	485	485
PARIS 1905	485	485
— 1913	779	434
— 1918	779	434
COMMUNALES 1879	472	468
— 1920	472	468

TERME		
BANQUE DE FRANCE	15400	15400
— NATION. DE CRÉDIT	627	624
— PARIS & PAYS-BAS	1180	1180
— UNION PARISIENNE	1180	1180
COMPAGNIE ALGÉRIENNE	1180	1170
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1180	1170
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	1180	1170
CRÉDIT LYONNAIS	1180	1170
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1180	1170
SOCIÉTÉ GÉNÉR. FONCIÈRE	1180	1170
SUEZ CAPITAL	1180	1170
SUEZ PARTS	—	12700
SUEZ CIVILES	1180	1170
EST capital	1180	1170
LYON capital	1180	1170
MIDI capital	1180	1170
NORD capital	1180	1170
ORLÉANS capital	1180	1170
NAVIGAT. DU RH. (1re)	1180	1170
DIST. ÉLECTRICITÉ	1180	1170
COMP. GÉN. ÉLECTRICITÉ	1180	1170
THOMSON	1180	1170
TRÉFILERIES DU HAVRE	1180	1170
MINES DE COURRIÈRES	1180	1170
MINES DE LENS	1180	1170
KUHLMANN	1180	1170

PHOSPHATES DE GAFSA	1210	1215
PÉCHINEY	1171	1164
CHARGEURS RÉUNIS	1220	1220
TRANSATLANTIQUE ORD.	1220	1220
VOITURES PARIS	1240	1220
CULTURES TROPICALES	360	350
PATHÉ CINÉMA (DOUBS)	640	670
RICHERIE SAY	1160	1140
RUSSIE 4 p. 100	23	23,85
RUSSIE 5 p. 100 1906	15,50	15,50
SERBE 1895	142,50	140
TUNC 4 p. 100	113	110,50
TUNC 5 p. 100 1904	45,40	45,40
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	690	690
— OTTOMANE	1242	1247
CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN	3650	3653
WAGONS LITS ORD.	1180	1180
CENTRAL MINING	1180	1180
RIO TINTO	4710	4710
ORIENTAL CARPET	1180	1180
PETROFINA	1270	1270
BUCHERIES D'ÉGYPTE	1180	1180
BONS MEXICAINS 1913	1180	1180
BRASPA	1180	1180
CAMBODGE	1180	1180
FINANCIÈRES CAOUTCHOUC	1180	1180
CHARTERED	1180	1180
CONCORDIA	1180	1180
DE BEERS ORD.	1180	1180
ESTRELLAS	1180	1180
FRANCO WYOMING	1180	1180
HUANCHACA	1180	1180
MARSEILLAISE	1180	1180
MALACCA ORD.	1180	1180
MEXICAN EAGLE ORD.	1180	1180
MOKOLOP ESTEN	1180	1180
MONTECATINI	1180	1180
RIZATA	1180	1180
FADANG	1180	1180
RIO MINES	1180	1180
SOUMANO-BELGES	1180	1180
PANGKATINA	1180	1180

COMPTANT	Cours précéd.	Cours du jour
CH. DE FER ÉTAT ALGÉRIE	1180	1180
CH. DE FER DÉPARTEMENT	1180	1180
DOCKS MARSEILLE	1180	1180
L'ONNAISIE DES EAUX CAP.	1180	1180
ELECTRICITÉ PARIS	1180	1180
UNION ÉLECTRICITÉ	1180	1180
PÉNICHINES	1180	1180
LEBON	1180	1180
RAZ DE FAISS	1180	1180
SOMMIÈRES	1180	1180
VIVES LILLE	1180	1180
SAINT-GOBAIN	1180	1180
VERRERIE CARMAUX	1180	1180
SALINS MIDI capital	1180	1180
MÉTAILLERIES MARNY, ORD.	1180	1180
DISTILLERIE INDO-CHINE	1180	1180
POLIET CHAUSSON	1180	1180
GALERIES LAFAYETTE	1180	1180
PARIS FRANCE	1180	1180
PRINTEMPS	1180	1180
BANQUE FRANÇAISE RIO PLATA	1180	1180
LAND BANK OF EGYPT	1180	1180
CRÉDIT FONCIER AUTRICHE	1180	1180
— MEXICAIN	1180	1180
— CUBA	1180	1180
TABACS PHILIPPINES ordinaire	1180	1180
BANQUE PENINS. MEXICAIN	1180	1180
— INDUSTRIELLE JAPON	1180	1180
CRÉDIT FONC. FRANCO-CANAD.	1180	1180
RI-METAL	1180	1180
PRIMAGAZ	1180	1180
MEYER CHARLTON	1180	1180
CHARTERED	1180	1180
ROAL DUTCH	1180	1180
SHELL	1180	1180

Fonds d'Etat Etrangers		
ANGLAIS 2 1/2	1180	1180
ARGENTIN 4 p. 100, 1909	1180	1180
BELGES 3 p. 100 1855	1180	1180
BRÉSIL 5 p. 100 1913	1180	1180
BULGARE 5 p. 100 1902	1180	1180
CHINE 4 p. 100 1895	1180	1180
ESPAGNOL 4 p. 100	1180	1180
ESPAGNOL 5 p. 100 1904	1180	1180
ITALIE 3 1/2	1180	1180
JAPON 4 p. 100 1899	1180	1180
JAPON 4 p. 100 1905	1180	1180
ROUMANIE 4 p. 100 1890	1180	1180
RUSSIE 3 p. 100 RI-M	1180	1180
SERBE 1895	1180	1180
TURC 4 p. 100	1180	1180

CHANGES	Acheteurs	Cours du jour
Londres	124,32	124,32
New-York	25,1525	25,1525
Allemagne (100 reichsmark)	604,75	604,50
Belgique	350,50	350,50
Espagne	432,50	434
Hollande	1033,25	1035,75
Italie	145,50	147,50
Prague	74,90	74,90
Suisse	481,75	483

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DÉPARTS du CONTINENT pour la CORSE

Lundi 27 de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 28 de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DÉPARTS de CORSE pour le CONTINENT

Lundi 27 de Bastia p. Marseille à 11 h.
Mardi 28 d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Mardi 28 de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mercredi 29 de Calvi p. Nice-Marseille à 19 h.
Mercredi 29 d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

Fournitures Générales pour Installations Electriques - Gaz

DÉPOSITAIRE

des moteurs électriques de la société Alsacienne de Constructions mécaniques, des lampes « MAZDA » de la Compagnie THOMSON - HOUSTON.

GRAND ASSORTIMENT

de Baignoires - Chauffe-bains - Bidets - Lavabos - Chasses - Lustrerie électrique - Cuisinières à gaz et à l'essence - Lampes électriques, à pile, à essence et à l'acétylène - Lampes de poche - Piles électriques sur T. S. F.

LE COURRIER DE LA PRESSE

"LIT TOUT"

« RENSEIGNE TOUT »

CE QUI EST PUBLIÉ DANS LES

Journaux, Revues & Publications

de toute nature

paraissant en France et à l'Etranger et en fournit les extraits sur tous sujets et Personnalités

FONDÉ EN 1880

Ch. DESBOZOST, Directeur
21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

Sanitaires

Louis Rogliano

23, Boulevard Paoli - Bastia — Tél. 1-43

Par son travail soigné et irréprochable, exécuté par des ouvriers spécialistes, la Maison Louis ROGLIANO s'impose pour toutes installations. Les mettre à l'épreuve, c'est les adopter définitivement.

L'ECHO TOURISTIQUE

DE LA CORSE

littéraire, anecdotique, descriptif et bibliographique

Deuxième année, SIX FRANCS par an, bimestriel.

Directeur : *A. Clavel*, 4, rue St-Lazare à Paris.

Versement au compte postal N° 211-44

Itinéraires Descriptifs des routes de la Corse

nationales, forestières et départementales

publication officielle des Ponts et Chaussées ouvrage unique par son exceptionnelle documentation avec 40 gravures et la carte routière HONORÉ DE SUBVENTIONS par le Conseil Général, la Chambre de Commerce d'Ajaccio, la Chambre de Commerce de Bastia, l'Office National du Tourisme, le Touring-Club français, etc...

Un volume in-16, 272 pages compactes avec 2 cartes : 12 fr. franco ; 10 fr. recommandé à la Direction.

A. CLAVEL, éditeur, 43, rue St-Lazare
Compte postal, 211-44. PARIS

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

62me ANNÉE - N° 148

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

MERCREDI 29 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais &
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	40	22	12
Corse et Colonies	50	28	14
Etranger	70	40	20

Les abonnements se paient du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité n'est reçue exclusivement au Service Publicité du *Petit Bastiais*, 16, rue de la Grange-Batelière, et dans toutes les grandes Agences de publicité.

00315

BULLETIN

Pour le Passé vivant

On a remarqué que pour la décoration intérieure du nouveau paquebot de la Compagnie Transatlantique, « Ile de France », le chef-d'œuvre de l'ameublement français qui vient d'entrer en service, le style moderne avait été préféré aux styles des siècles passés. Car il faut noter que d'affirmé les styles nouveaux. C'est très justement raisonné. Et cela ne veut pas dire qu'on doive faire fi des styles anciens partout où on les rencontre et où ils représentent un effort, une vision d'art à maintenir, à sauvegarder, à respecter.

On doit pouvoir préférer le moderne à l'ancien ; c'est à dire détruire en masquer celui-ci là où il existe dans une forme artistique ou, simplement, évocatrice des vieux âges qui ont encore beaucoup à nous apprendre.

Les formes artistiques sont malheureusement assez rares en Corse, dont l'histoire, qui est celle d'une petite île détournée des grands courants, contient peu de périodes pacifiques. Qu'avons-nous à notre actif ? Quelques églises pisanes, quelques pièces d'art, peinture ou sculpture, quelques façades de maisons. Nous sommes des parents pauvres. Tout au moins, constatons-nous avec satisfaction que ce modeste patrimoine, on commence à s'occuper de le mettre à l'abri, comme le prouvent les dernières décisions de l'administration des Beaux-Arts et monuments historiques. Un effort a été également tenté par la presse, par ce journal notamment, pour donner un grand public la notion de la véritable valeur de ces émouvants vestiges.

Nous désirons continuer cette bonne œuvre, en relatant ici ce que nos amis nous écrit ces jours-ci sur les conséquences, que nous n'avons pas voulu exagérer, de l'intervention de l'ingénieur en chef de la région sur notre pays, sur ses aspects traditionnels extérieurs et intérieurs.

Or, si notre patrimoine artistique, à proprement parler, est désormais à l'abri, par les classements qui en ont été l'objet, et qui devrait l'être davantage par un inventaire complet de ce que nous avons

...tionnelle dans laquelle ... nos départements français ... la Corse.

... que pour tous les autres ... nations et les échanges internationaux ... tout nos deux réseaux ... Il faut donc, ne serait-ce que ... le témoigner pour la Corse ... ne peut songer à résister une fois ... à une nouvelle ... à chercher à améliorer et développer les ports de l'île.

L'Etat français a donné vis-à-vis de ce département des devoirs et des obligations qui n'existent pas avec cette activité pour les départements du continent, même ceux qui sont en bordure des mers.

Ces considérations sont suffisantes pour expliquer que des hommes qui, tout d'autres points du continent ne prévoient qu'un intérêt exclusivement local, s'inspirent quand il s'agit de la Corse, en plus de l'intérêt local, d'un intérêt beaucoup plus large et plus général. A ce titre ces hommes doivent être satisfaits avec des ressources nationales dans une mesure autrement importante.

C'est dans cet esprit que la commission de la marine, en prescrivant et approuvant les demandes des ports de la Corse, exigeait qu'elles soient présentées comme elles le méritent et recevraient des Pouvoirs publics les solutions satisfaisantes dont certains ports, notamment Bastia, ont encore bien besoin.

Mot. — *Et le tunnel ?*

Lui. — *Avec joie.*

Mot. — *Vous déchanterez vite. C'est une opinion assez répandue chez les profanes que le journaliste accomplit un labeur assez facile et que la production avec la plume et la pipe en bec. Vous avez écrit, dites-vous vingt romans en vingt ans ? Sans doute, mais pour y faire tenir tout ... pièces de monnaie et se faire mieux comprendre. Ainsi il est possible d'une pièce à entrait à la maison de ... matière, un meilleur de l'auberge de Walwarth, et la déposait dans la boîte destinée aux hôpitaux.*

Lui. — *Ah ! ... plaignait ce fils jusqu'au fond d'un baquet d'eau pour y recueillir un sou. Il suivait les clients de son père Grattoir, directeur d'une société privée de téléphone, à Prague, avant de prendre place à bord comme passager.*

Mot. — *Et le lendemain vous n'en fîtes chez pas une seconde... Comparons maintenant votre facilité de production avec celle d'un journaliste moyen qui produit ses trois cents lignes quotidiennes dont il est obligé de tirer le fond à droite et à gauche à toute heure du jour et de la nuit. Au bout de l'année, il a pondu cent dix mille lignes qui représentent la matière de cinq gros volumes bien tassés.*

Lui. — *Certains jours, j'en rédige deux.*

Mot. — *Il n'y a pas de mois. Partez en vacances, elles vous reposent... Cependant, avant de vous quitter, laissez-moi vous dire, comme Flaubert : « Et nous ? Nous ne le sommes pas, peut-être, fatigués ?... »*

Gabriel Bussé.

□□□

CALENDRIER

Aujourd'hui mercredi 29 juin 1927
1867 jour de l'année ; 185 à venir.
Aujourd'hui : Ste Pierre et Paul
Demain : Ste Aaron

□□□

EPHEMERIDES CORSES

29 juin 1814. — Ordonnance inti... un Corse *une cour de justice ex...* jugeant au nombre de six ... juges sans les pouvoirs de juger.

Cette Cour était présidée par un conseiller désigné par le Premier ministre.

La difficulté de trouver en Corse huit cents jurés, le défaut d'impartialité, les dangers que les jurés pouvaient courir par suite des désirs de vengeance que leurs déclarations étaient susceptibles de faire naître, tels sont les raisons qui avaient été invoquées pour motiver cette ordonnance.

□□□

NOS FRÈRES INFÉRIEURS

« Jack », un petit terrier de sept ans vient de mourir à Londres, victime d'un dévouement aux bonnes œuvres.

Durant sa courte existence il n'a pas recueilli moins de 8.500 francs en pièces d'or et de deux sous pour les hôpitaux.

Jack » n'était pas un mendiant, il gagnait chaque pièce qu'il recevait. Sa méthode habituelle était de s'asseoir et de simuler la tristesse. Parfois il accompagnait un mimique d'un cri plaintif. Si les passants faisaient la sourde oreille, il frottait son museau sur une poche pour y faire tomber les pièces de monnaie et se faire mieux comprendre. Ainsi en possession d'une pièce il rentrait à la maison de son maître, un ouvrier de l'auberge de Walworth, et la déposait dans la boîte destinée aux hôpitaux.

Jack » ... plaignait ce fils jusqu'au fond d'un baquet d'eau pour y recueillir un sou. Il suivait les clients de son père Grattoir, directeur d'une société privée de téléphone, à Prague, avant de prendre place à bord comme passager.

□□□

L'incendie d'une maison fait cinq victimes

Tunez, 28 juin. — La nuit dernière, vers trois heures, un cours d'un incendie dans la maison du Pont de la Mulle, près de Tunis, habitée par le capitaine Lebon, qui se rendait du train des équipages à ... complètement détruite.

Le capitaine, âgé d'une quarantaine d'années, sa femme et ses deux enfants, âgés de quatre et cinq ans, ont été brûlés vifs dans leur lit et leurs cadavres ont été retrouvés carbonisés.

□□□

MORT APRÈS LE MACHT

Paris, 27 juin. — Sur le terrain sportif communal de Villejuif, le jeune Robert Lefebvre, 21 ans, s'affaissa hier sur le pelouse d'un tournoi de football et décéda à l'hospice de Bicêtre.

□□□

NEIGE D'ÉTÉ

Zurich, 28 juin. — On signale une chute de neige dans les Alpes. La température a baissé subitement sur les sommets à un degré sous zéro.

ECHOS

Billet Parisien

Lui. — *Il me barde de partir en vacances.*

Mot. — *Ce ne va pas ?*

Lui. — *Tromblon infernal... Surmenage... Songez que j'ai écrit vingt romans en vingt ans !*

Mot. — *Vous ne faites que ça ?*

Lui. — *N'allez pas croire ? je suis bien fatigué !*

Mot. — *Vous ne l'avez vu qu'aperçu, semble-t-il, pas ?*

Lui. — *Trêve de rosseries. Je maintiens bien mon dire et ne m'en dédis pas.*

Mot. — *Croyez-vous que j'ai l'habitude de me tourner les pouces ?*

Lui. — *Oui, par la paresse, la besogne est toute faite.*

Mot. — *Pas qui ?*

Lui. — *Les événements... l'actualité... C'est un travail commode.*

Mot. — *Voulez-vous que nous parlions ?*

Lui. — *Avec joie.*

Mot. — *Vous déchanterez vite. C'est une opinion assez répandue chez les profanes que le journaliste accomplit un labeur assez facile et que la production avec la plume et la pipe en bec. Vous avez écrit, dites-vous vingt romans en vingt ans ? Sans doute, mais pour y faire tenir tout ... pièces de monnaie et se faire mieux comprendre. Ainsi il est possible d'une pièce à entrait à la maison de ... matière, un meilleur de l'auberge de Walworth, et la déposait dans la boîte destinée aux hôpitaux.*

Lui. — *Ah ! ... plaignait ce fils jusqu'au fond d'un baquet d'eau pour y recueillir un sou. Il suivait les clients de son père Grattoir, directeur d'une société privée de téléphone, à Prague, avant de prendre place à bord comme passager.*

Mot. — *Et le lendemain vous n'en fîtes chez pas une seconde... Comparons maintenant votre facilité de production avec celle d'un journaliste moyen qui produit ses trois cents lignes quotidiennes dont il est obligé de tirer le fond à droite et à gauche à toute heure du jour et de la nuit. Au bout de l'année, il a pondu cent dix mille lignes qui représentent la matière de cinq gros volumes bien tassés.*

Lui. — *Certains jours, j'en rédige deux.*

Mot. — *Il n'y a pas de mois. Partez en vacances, elles vous reposent... Cependant, avant de vous quitter, laissez-moi vous dire, comme Flaubert : « Et nous ? Nous ne le sommes pas, peut-être, fatigués ?... »*

Gabriel Bussé.

□□□

CALENDRIER

Aujourd'hui mercredi 29 juin 1927
1867 jour de l'année ; 185 à venir.
Aujourd'hui : Ste Pierre et Paul
Demain : Ste Aaron

□□□

EPHEMERIDES CORSES

29 juin 1814. — Ordonnance intimant en Corse *une cour de justice ex...* jugeant au nombre de six ... juges sans les pouvoirs de juger.

Cette Cour était présidée par un conseiller désigné par le Premier ministre.

La difficulté de trouver en Corse huit cents jurés, le défaut d'impartialité, les dangers que les jurés pouvaient courir par suite des désirs de vengeance que leurs déclarations étaient susceptibles de faire naître, tels sont les raisons qui avaient été invoquées pour motiver cette ordonnance.

□□□

NOS FRÈRES INFÉRIEURS

« Jack », un petit terrier de sept ans vient de mourir à Londres, victime d'un dévouement aux bonnes œuvres.

Durant sa courte existence il n'a pas recueilli moins de 8.500 francs en pièces d'or et de deux sous pour les hôpitaux.

Jack » n'était pas un mendiant, il gagnait chaque pièce qu'il recevait. Sa méthode habituelle était de s'asseoir et de simuler la tristesse. Parfois il accompagnait sa mimique d'un cri plaintif. Si les passants faisaient la sourde oreille, il frottait son museau sur une poche pour y faire tomber les pièces de monnaie et se faire mieux comprendre. Ainsi en possession d'une pièce il rentrait à la maison de son maître, un ouvrier de l'auberge de Walworth, et la déposait dans la boîte destinée aux hôpitaux.

Jack » ... plaignait ce fils jusqu'au fond d'un baquet d'eau pour y recueillir un sou. Il suivait les clients de son père Grattoir, directeur d'une société privée de téléphone, à Prague, avant de prendre place à bord comme passager.

□□□

L'incendie d'une maison fait cinq victimes

Tunez, 28 juin. — La nuit dernière, vers trois heures, un cours d'un incendie dans la maison du Pont de la Mulle, près de Tunis, habitée par le capitaine Lebon, qui se rendait du train des équipages à ... complètement détruite.

Le capitaine, âgé d'une quarantaine d'années, sa femme et ses deux enfants, âgés de quatre et cinq ans, ont été brûlés vifs dans leur lit et leurs cadavres ont été retrouvés carbonisés.

□□□

MORT APRÈS LE MACHT

Paris, 27 juin. — Sur le terrain sportif communal de Villejuif, le jeune Robert Lefebvre, 21 ans, s'affaissa hier sur le pelouse d'un tournoi de football et décéda à l'hospice de Bicêtre.

□□□

NEIGE D'ÉTÉ

Zurich, 28 juin. — On signale une chute de neige dans les Alpes. La température a baissé subitement sur les sommets à un degré sous zéro.

Vice-Rectorat de la Corse

Grandes vacances

Par arrêté préfectoral du 24 juin 1927, les grandes vacances, en 1927, sont fixées ainsi qu'il suit dans les écoles primaires publiques du département :

1 - *Ecoles ordinaires*

Du mercredi 13 juillet après la classe du soir au lundi 3 octobre à 8 heures du matin.

II - *Ecoles de plage*

Première catégorie : du mercredi 29 juin, après la classe du soir au lundi 17 octobre à 8 heures du matin pour les localités ci-après :

Circonscription d'Ajaccio : Arghjuna (Orana), Bustanico, Piastridella (Bastelicaccia), Carazzi (Peri), Lozzi (Bonifacio), Pontaghi (Cattoli-Cortichiato), Tiuccia (Campitello), Sagone (Vico), Scudo (Ajaccio), Afà, Suarichetto (Vero), Mezzavia (Ajaccio).

Circonscription de Bastia : Pruneto (Cervione), Biguglia, Ortale (Biguglia), Casanorza, Folelli, Padulella (San Nicolao).

Circonscription de Calvi : Barchetta.

Circonscription de Corte : Aleria et ses hameaux, Campo dell'Oro, Castiglioni, Casone (Aghione), Ghisoneccia et ses hameaux, Migliacciari (Prunelli di Fiumorbo), Pietrapola, Isolaccio di Fiumorbo), Casabetta (Pancheraccia), Travo (Venticari), Linguizzetta (Moriani), Pastricciola (Ventiseri), Casamozza (Prunelli di Fiumorbo).

Circonscription de Sartène : Araggio et Gialla (San Gavino di Carbini), Barcajola (Sollacaro), Calzarello, Chiova d'Aisino (Bonifacio), Cognocoli (Palneca), Cupabia et Pietra-Rossa (Serra di Ferro), Monacaia d'Auilène, Poggiale (Figari), Travella (Figari), Vero (Petreto-Bicchisano) et ses hameaux, sauf l'Ospedale, Sainte Lucie de Porto-Vecchio, Sotta et ses hameaux, Portichetto (Grossetto-Prugnol), Pratavone (Cognocoli), Tarabucetta, Ogliastrello et Scopa (Arbellara), Acorsa (Arbellara), Serraggio (Sartène), Priscola (Propriano), Barge (Fozzano), Colli-Chiavari), Lecci, Serra di Ferro et les hameaux de Stifflecione et Purtopol-lo, Solenzara, Sari de Porto Vecchio).

Deuxième catégorie : du mercredi 13 juillet après la classe du soir au lundi 17 octobre à 8 heures du matin pour les écoles des localités ci-après :

Circonscription d'Ajaccio : Mandriola (la Sarrola), Ploria-Rosa (Afa), Vodpaia (Appietto), Trova (Alata).

Circonscription de Corte : Francardo (Omessa).

Examen d'aptitude aux fonctions de Juge de Paix

A la suite de l'examen qui a eu lieu lundi 27 courant et hier mardi, au Palais de Justice, M. de Mauti-Rossi Antoine, avocat à la Cour d'appel de Bastia, seul candidat, a été reçu et déclaré apte aux fonctions de juge de paix.

L'accident d'automobile de M. Chavagnes

Rioz, 28 juin. — Dans l'après-midi, le parquet de Rioz s'est rendu à Bourg-de-Sirères, en compagnie de M. Benoît-Chavagnes, député du Loir et Cher et de ses fils, MMes de Mons-Dufferi et Gallo, pour procéder à la reconstitution de l'accident d'automobile qui causa la mort de M. Habasseau.

A l'endroit où le premier accident se serait produit, la route est très étroite et M. Chavagnes a affirmé avoir été victime d'une collision à cet endroit. Les habitants des maisons en bordure de la route, questionnés, ont déclaré n'avoir rien vu ni rien entendu d'anormal.

Le parquet, poursuivant son enquête, s'est rendu à l'endroit où a eu lieu l'accident qui accusé la mort de M. Habasseau.

Interrogé à nouveau, M. Chavagnes a maintenu ses précédentes déclarations, affirmant qu'il ne s'était pas rendu compte de cet accident.

Condamnation du gérant des "Cahiers du Bolchevisme"

Paris, 27 juin. — M. René Bellanger, gérant des « Cahiers du bolchevisme » a comparu en correctionnelle pour provocation de militaires à la désobéissance, à la suite d'articles parus en ... bre 1925.

Le tribunal l'a condamné à huit mois de prison et mille francs d'amende. La peine de prison se confond avec celle de huit mois que le condamné purge actuellement à la prison de la Santé.

Le départ du Commandant Byrd est retardé par les orages

New-York, 27 juin. — Le commandant Byrd a déclaré à minuit qu'il maintiendrait encore son départ, une heure plus tôt, et de violents orages étaient signalés dans la région de Terre-Neuve.

Les élèves de l'école militaire du Maroc viendront en France

Paris, 28 juin. — M. Steeg, résidant militaire du Maroc a télégraphié au recteur à Dijon que les élèves officiers de l'école militaire du Maroc viendront en juillet en France. Ils visiteront la Bourgogne et séjourneront à Dijon.

SPORTS

La 3e Tour Cycliste de la Corse

L'organisation de la grande randonnée cycliste à travers la Corse est annoncé bel et bien pour cette année à l'activité de son promoteur, notre ami M. Pierre Bonfiglioli qui se ménage si son temps le permet pour arriver au but qu'il s'est assigné.

C'est chose faite aujourd'hui.

Comme précédemment, le Comité d'organisation s'efforcera d'obtenir la participation des « as » de la Côte d'Azur qui viendront rehausser l'éclat du Tour de Corse. Ceylade qui est appelé à contribuer puissamment à la propagande touristique en faveur de l'île de Beauté.

Nous sommes heureux d'enregistrer l'engagement du team de l'Union Cycliste Ajaccienne dont fait partie le fameux coureur Cecchi Joseph, qui compte lauer du grand rôle dans cette grande épreuve.

1 Zanini Antoine, U. C. A. (bleu ciel).
2 Pittalis Sauveur, U. C. A.
3 Bergomano Marino, U. C. A.
4 Cecchi Joseph, U. C. A.
5 Valeri le beau de l'Etoile Sportive Ajaccienne qui s'entraîne sous les ordres du grand coureur franco-belge : Rieule Lebeau, manager des bleu-roi, aux couleurs noir et rose.
6 Mondolini Jacques, (E. S. A.).
7 Pittalis Maurice, U. C. A.
8 Filloni Antoine.
9 Filloni Francois.
10 Accardi Filippo.
11 Casabianca Paul.
12 Padovani Antoine.
13 Rodolico Antoine.

Dès ce jour, les engagements sont reçus à la Librairie Pierre Bordignal, successeur des Trois Tours de Corse, officiels, 31, Rue Fesch, Ajaccio, contre la somme de 10 francs.

Voici les prix spéciaux offerts par de généreux donateurs que nous remercions vivement.

100 francs au dernier coureur du Tour de Corse au classement général définitif.

Une paire de boxaux « Dunlop » valeur 110 francs au dernier coureur arrivant à l'étape de Bastia, offert par MM. Arnould frères de Bastia.

Dix francs au dernier coureur arrivant à Bastia, offerts par la Maison Kohler-Spécial de Bastia.

Un fromage roquefort, valeur 50 frs, au premier coureur arrivant à Bastia, offert par Mme Vve Rinaldi, de Bastia.

Cinquante francs au premier coureur arrivant à Sartène offert par un anonyme de Sartène.

Vingt francs au dernier coureur arrivant à Sartène, offert par M. Jean Mary, P. T. T. de Sartène.

Deux bouteilles de champagne au tir à Sartène ; une bouteille de champagne au tir prime à Sartène et un grand apéritif d'honneur à tous les coureurs et dirigeants de l'Etoile Sportive Ajaccienne.

Voici le détail des étapes :

1re étape : Ajaccio à Sartène, 145 k. 500.
Prix : 1er Bebry, 65 k. 500 ; 2e Bebry, 115 m. 57 s. ; 3e Bebry, 65 k. 17 m. 57 s. ; 4e Bebry, 65 k. 17 m. 0 s. ; 5e Bebry, 65 k. 22 m. 10 s. ; 6e Gelduer, 65 k. 29 m. 50 s.

L'odieux crime d'un satyre

Draguignan, 28 juin. — On a découvert ce matin, sur le territoire de la commune des Adrets de Fréjus, dans les broussailles, le cadavre d'une fillette, la petite Lina Castagnère.

Le juge d'instruction Lora a ouvert une information.

L'enfant avait été violée.

Le nommé Louis Bouston, 64 ans, sur lequel pèse des présomptions, a été arrêté.

Au "Journal Officiel"

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Paris, 24 juin. — Par décret pris au *Journal Officiel* de ce matin, M. Mathet, docteur ès-lettres, officier de première classe à l'Administration centrale du Ministère du Travail, est nommé sous-chef de bureau de troisième classe.

NATURALISATIONS

Sont naturalisés français par application de l'article 8, paragraphe 3, N° 2, du Code Civil : M. Pittalis Sauveur, cordonnier, né le 9 mars 1906, à Sassari (Italie), demeurant à Ajaccio.

M. Mouterastelli Pellegrino, journalier, né le 18 juillet 1876, à Villeraro (Italie), demeurant à Piazzali (Corse).

M. Delicati Jean, jardinier, né le 24 février 1872, à Sassari (Italie), demeurant à Ajaccio.

M. Lunzini Léopold, cultivateur, né le 3 mars 1858, à Bologne (Italie), demeurant à Argentan (Orne).

Sont naturalisées françaises par application de l'article 12, paragraphe 2 du Code Civil : Mme Grassetti Barberine, femme Lunzini, née en mars 1871 à Oustre-Castello (Italie), demeurant à Argentan-Morieux (Orne).

Mme Piras Constantina, femme Delliperi, née le 10 novembre 1881, à Sarrazena (Italie), demeurant à Ajaccio.

Mme Felce Rose, femme Mouterastelli, née le 13 juin 1878 à Felice (Corse), demeurant à Argentan (Orne).

EMPLOIS RESERVES

Le Journal Officiel publie la quarante-troisième liste spéciale de classement du ministère des Pensions :

Ministère de l'Agriculture : Gardes domaniaux : N° 82. — Le Roy Pierre, ex-sergent au 21e régiment d'infanterie coloniale ; 2. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 3. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 4. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 5. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 6. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 7. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 8. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 9. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 10. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 11. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 12. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 13. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 14. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 15. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 16. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 17. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 18. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 19. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 20. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 21. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 22. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 23. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 24. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 25. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 26. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 27. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 28. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 29. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 30. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 31. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 32. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 33. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 34. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 35. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 36. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 37. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 38. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 39. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 40. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 41. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 42. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 43. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 44. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 45. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 46. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 47. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 48. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 49. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 50. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 51. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 52. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 53. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 54. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 55. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 56. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 57. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 58. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 59. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 60. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 61. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 62. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 63. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 64. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 65. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 66. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 67. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 68. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 69. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 70. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 71. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 72. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 73. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 74. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 75. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 76. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 77. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 78. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 79. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 80. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 81. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 82. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 83. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 84. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 85. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 86. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 87. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 88. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 89. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 90. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 91. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 92. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 93. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 94. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 95. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 96. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 97. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 98. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 99. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 100. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 101. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 102. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 103. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 104. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 105. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 106. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 107. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 108. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 109. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 110. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 111. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 112. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 113. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 114. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 115. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 116. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 117. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 118. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 119. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 120. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 121. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 122. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 123. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 124. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 125. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 126. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 127. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 128. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 129. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 130. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 131. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 132. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 133. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 134. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 135. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 136. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 137. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 138. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 139. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 140. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 141. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 142. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 143. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 144. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er régiment de tirailleurs sénégalais, à Dakar ; 145. *Le Bourdonnec* Jean, ex-caporal au 1er

Du 7 au 14 Juillet 1927

IIIme Tour de Corse Cycliste

Sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Corse, le Maire de la Ville d'Ajaccio et le Commissaire Général d'Ajaccio

6.000 Fr. de prix — 700 kilomètres

Organisé par l'Union Cycliste Ajaccienne

Avec le Concours de l'ETOILE SPORTIVE AJACCIENNE, sous les règlements officiels de la LIGUE VELOCIPEDIQUE CORSE et sous la direction de Jean-Jean Pierre SANTUCCI, journaliste des

« Trois Tours de Corse Cycliste »

Première étape :	7 Juillet.	Ajaccio-Sartène, par Plana.
2e	8	Sartène-Bonifacio, par Calvi.
3e	11	Bonifacio-Bastia, par le Cap et Luri.
4e	13	Bastia-Ghisonaccia, par Bonifacio.
5e	13	Ghisonaccia-Bonifacio.
6e	13	Bonifacio-Sartène.
7e	14	Sartène-Ajaccio.

Les dons et prix spéciaux sont reçus chez M. Pierre BORDIGONI, 31, Rue Fesch, Ajaccio.

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD
A LA MACHINE SPECIALE
QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE 92 CARACTERES — MACHINE PORTATIVE ROBUSTE — MACHINE COMPTABLE — MACHINE A PACTURER — MACHINE STANDARD EN 2 COULEURS — MACHINE STANDARD CONSTRUCTION SOIGNEUSE

E. CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse
8, Boulevard du Palais - BASTIA
UNE RÉFÉRENCE : Plus de 300 machines de tous modèles vendues en Corse
ARAT - ENANGE (toutes marques)
Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition exceptionnelle de Jardins et Maisons Cottages
Publiée par mois, de juillet à décembre inclus, sous la direction de M. Pierre Lafond
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 45.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (VIe)

Annonces Economiques

Publicité la plus Efficace, la Meilleure, la plus Economique

CONDITIONS. — Demandes d'emploi et Offres gratis : 5 fr. 50 le mot supplémentaire. — Ventes, Achats, Locations, Divers : 1 fr. le mot supplémentaire. — Les demandes d'emploi ne sont insérées que pour 3 fois consécutives. — Les annonces ne sont insérées que pour le nombre de fois indiqué et ne sont renouvelées que sur demande. — Les annonces sont payables d'avance aux Bureaux du journal ou par mandat-poste ou timbres-poste. — Les demandes de renseignements doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 0 fr. 50 à joindre à la demande de renseignements.

A VENDRE matériel de cantine consistant en tonneaux, pressoir, tables, bancs, chaises, vitrines, etc... S'adresser chez M. Rulli Joseph, 18, rue St-Joseph.

A VENDRE auto Citroën 10 CV., 4 places. Parfait état de marche. Occasion. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE propriété 80 ares à 500 mètres du cimetière, plantation de cédrats, arbres fruitiers, jardinage. S'adresser à M. Lota, garde-champêtre, 11, rue Costanella.

MAIRIE DE SAINT-FLORENT

Le 7 août 1927, à 14 heures, il sera procédé dans la salle de Mairie, à l'adjudication publique des pâturages communaux, divisés en quatre lots ; savoir :

1er lot « Mezzano », mise à prix 2.500
2e lot « Castello » mise à prix 500
3e lot « Fornali », mise à prix 1.000
4 lot « Cime de Monte Ravino » mise à prix 1.000

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie où est déposé le cahier des charges de l'adjudication.

St-Florent, le 25 juin 1927.
Le Maire : Paul FEYDEL.

REPRESENTANTS pour vendre produit nouveau fameux, très demandé, gros succès. Gampel, 39, Bd Jean Jaurès, Nice.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE JUIN 1927

DEPARTS DU CONTINENT pour la CORSE
Mercredi 29 de Marseille p. Bastia à midi
Jeudi 30 de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 30 de Livourne pour Bastia à midi.

DEPARTS DE CORSE pour le CONTINENT
Mardi 28 de Calvi p. Toul-Mars. à 19 h.
Mercredi 29 de Bastia p. Nice à 20 h.
Jeudi 30 de Bastia p. Nice à 21 heures.

Hésitez plus seule, la Cigarette **MARYLAND** *Vous donnera toute satisfaction*

ALBAN SUPÉRIEUR (paquet blanc)

BOURSE DE PARIS
du 27 Juin 1927

Fonds d'Etat Français	Dernier cours	Cours du jour
3 p. 100 PERPETUEL	57.10	57.10
4 p. 100 17	83.30	83.30
4 p. 100 18	82.25	82.45
4 p. 100 20	84.50	84
4 p. 100 24	84.50	84.50
BONS DU TRESOR 6 p. 100 1920	96.50	96.50
— 1924	100	100
— 1926	100	100
— 1927	100	100
CRÉDIL CAISSE AUTONOME	117	118
CRÉDIT NATIONAL 1919	500	501
— 1920	500	501
— 1921	500	501
— 1924	470	472
BONS 7 p. 100 1925 AISNE	497.50	497
— PAS DE CALAIS	501	501
DEPART. SEINE 7 p. 100 1916	501	501
— 1921	476	479
— 1923	476	479
COMMUNALES 1879	410	415
— 1892	410	

TERRE		
BANQUE DE FRANCE	19750	19700
— NATION. DE CRÉDIT	824	824
— PARIS & PAYS BAS	1060	1060
— UNION PARISIENNE	1400	1400
COMPAGNIE ALGERIENNE	1670	1670
COMPT. NATION. D'ESCOMPTE	1170	1170
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	1010	1010
CRÉDIT LYONNAIS	1260	1260
SOCIETE GÉNÉRALE	1054	1052
SOCIETE GÉNÉRALE FONCIERE	1000	1000
SUEZ CAPITAL	1370	1360
SUEZ PRIORITÉS	1260	1260
SUEZ CIVILES	1170	1170
EST ARGENTIN	1180	1180
LYON (Gaziers)	1190	1190
MIDI (Gaziers)	1190	1190
NORD CAPITAL	1105	1105
ORLEANS (Gaziers)	1105	1105
SANTA FE CH. DE FER	1101	1101
OUEST, ELECTRICITÉ	1100	1100
COMP. GEN. ELECTRICITÉ	2120	2114
THOMSON-HOUSTON	1110	1110
TREFILERIES DU HAVRE	630	630
MINES DE COURRIÈRES	610	611
FORGES DE LENS	310	310
KULHMANN	1040	1040
	1040	1040

	Dernier cours	Cours du jour
PHOSPHATES DE GAFSA	1052	1052
PECHINEY	1760	1760
CHARGEURS REUNIS	1760	1760
TRANSATLANTIQUE ORD.	201	204
VOITURES PARIS	201	204
CULTURES TROPICALES	1140	1140
PATHE CINEMA ORD.	354	354
SUCRERIE SAY	1145	1145
RUSSIE 5 p. 100 1906	1140	1140
RUSSIE 5 p. 100 1906	14.50	14.50
TURC 4 p. 100	242.50	242.50
TURC 5 p. 100 1903	242.50	242.50
BANQUE NATIONALE MEXIQUE	44.40	44.15
— CITOMANE	1317	1318
CRÉDIT FONCIER EGYPTIEN	1060	1060
WAGONS LITS ORD.	1094	1094
CENTRAL MINING	1070	1070
RIO TINTO	1170	1170
ORIENTAL CARPET	1110	1110
PETSCHENA	943	942
SUCRERIES D'EGYPTE	1077	1077
BONS MEXICAINS 1913	1077	1078
— 1899	1077	1078
CAMBODGE	621	619
FINANCIERE CAOUTCHOUC	621	621
CHARTERED	1170	1170
CONCORDIA	173	173
DE BEERS ORD.	1170	1170
ESTRELLAS	1054	1050
FRANCO WYOMING	220	220
HUANCHACCA	643	643
LAGOS CONTEN	1170	1170
MALACCA ORD.	1170	1170
MEXICAN EAGLE ORD.	448	448
MODDER EXPLOR.	97.50	96.50
MONTECATINI	1177	1177
NDAITE	1170	1170
PADANG	621	621
RAND MINES	1170	1170
ROUMANO-BELGES	448	447
TANGANYKA	34	34

CHANGES

	Dernier cours	Cours du jour
Londres	123.90	123.90
New-York	25.00	25.00
Allemagne (1.199 Reichsmark)	59.50	59.50
Belgique	354.75	354.75
Espagne	354	354
Hollande	434	434
Italie	1313.75	1313.75
Portugal	107.50	107.50
Suisse	15.30	15.30
Pologne	49.1	49.1

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
15, pl. St-Nicolas et 41 bis, St-Paul à BASTIA
Principales Opérations de la Banque
Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement des coupons — Garantie contre le risque du remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance des portefeuilles, etc., etc...
LOCATION DE COFFRE-FORTS
Compartiments depuis 20 fr. par an.

CAP CORSE GRAND PRIX Médaille d'Or
DAMIANI
Membre du Jury Hors Concours
Jugement et Arrêt de Bastia 1903 et 1904

LE COURRIER DE LA PRESSE
"LIT TOUT"
« RENSEIGNE TOUT »
CE QUI EST PUBLIE DANS LES
Journaux, Revues & Publications de toute nature
Fonctionne en France et à l'Etranger et en fournit les extraits sur tous sujets et Personnalités
FONDE EN 1880
Ch. DEMOGEOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre, Paris (2e)

L'ECHO TOURISTIQUE
DE LA CORSE
littéraire, anecdotique, descriptif et bibliographique
Deuxième année, *SIX FRANCS* par an, Simestriel.
Directeur : *A Clavel, 4, rue St-Lazare à Paris.*
Payement au compte postal N° 211-44 Paris.

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge
Depuis BASTIANI & Cie, 29, Boulevard Paul

SANTU CASANOVA
Primavera Corsa
Prix : 12 francs
En vente à la Librairie du « Petit Bastiais » et chez l'auteur, 9, rue de l'Opéra, Bastia (*franco-poste*, 12 fr. 65).

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

Imp. E. Cordier et Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

52e ANNÉE - N° 169 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 30 JUIN 1927

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à l. Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0-03

BUREAUX A PARIS
10, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-17

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Compte Chèques Postaux : Marseille 06317

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	60
Corse, et Colon.	17	33	64
Etranger	A) 30	60	120
	B) 44	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PUBLICITÉ
La publicité entre locale est reçue au Service Publicité, 10, rue de la Grange Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

BULLETIN

A propos de Henri Fabre

On va inaugurer à Ajaccio une plaque commémorant le passage dans cette ville, comme professeur au collège — il y a exactement de cela 77 ans — de Henri Fabre, le grand entomologiste, — mot affreux, du reste et que Fabre lui-même, déjà, répudiait : il était, était-il, et avec raison, naturaliste. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Ce qui nous touche, c'est le souvenir ému que le savant a gardé de la Corse, et dont les échos se trouvent dans sa correspondance, du moins dans les morceaux de correspondance qu'il a bien voulu livrer au public. Ce pays, le nôtre, car il parlait de la Corse *en général*, ayant fait des incursions à l'intérieur, était, écrivait Fabre à ses parents, admirable, riche dans ses tableaux et dans sa flore, qui l'intéressait avant qu'il s'intéressât au monde des insectes.

Il faut faire entre les élans chaleureux de ce sentiment et ceux des aventures qu'il y subit, une traversée abominable et une crise de fièvre paludéenne qui l'obligea d'ailleurs à quitter le pays, au contraste qu'est tout à l'honneur du grand homme. Il ne se souvint de la Corse que pour évoquer les heures d'étude propice qu'il lui dut, à la faveur des trésors qu'elle contenait. Il avait donc vu la Corse sous l'aspect séduisant qui efface tous les autres, parce qu'il leur est infiniment supérieur.

Faut-il ajouter que c'est le cas de tous les autres vraiment brillants esprits qui ont fréquenté notre pays : Flaubert, Méry, Alexandre Dumas, Maupassant, etc, et, notamment, des savant de renommée moins étendue mais tout aussi plus sérieuse, qui ont été également frappés par ce qu'ils avaient coutume d'appeler *dans* le sens sinon dans le terme, la richesse merveilleuse de la Corse dans tous les domaines qui ressortissent à l'esprit ?

Il ne convient pas sans doute de placer sur le même plan tous nos visiteurs. Dans la masse, les observateurs sont une infime minorité. Pour un visiteur pousser par la curiosité pure, par le désir de s'instruire, par la soif de savoir, ceux mous hantent en manière de banale distraction, et beaucoup d'entre eux arrivent en Corse parce qu'ils ont déjà parcouru, en vacances, les autres contrées à portée de leur bourse. Ou que leur vent point de mal, au contraire, puisque nous insistons pour qu'on leur ménage l'accueil qu'ils souhaitent et qu'ils méritent : les meilleurs hôtels, la meilleure chambre, les meilleurs repas, les meilleurs parcours aux meilleurs prix. On vit aussi seulement avant de vivre par l'esprit. Il faut admettre qu'on puisse venir se reposer, regarder pousser les arbres au cours de longues périodes d'absence mentale, car même les poètes se fatiguent de chanter la forêt après en avoir étudié le mystère. Mais enfin, leur subventionnaires istillons, constamment préoccupés que nous importe plus que celui des cupés de deux ou trois semaines, aux quelles ils sacrifient tout.

Malheureusement, il faut comprendre dans cette catégorie des gens de plume, peu répétés d'ailleurs, qui se croient obligés de se mettre à la place de ceux de leurs lecteurs qu'ils supposent les moins cultivés. Ils le font par insuffisance, parfois, ce qui est plus mauvais, par calcul. Nous avons éprouvé un sentiment pénible le jour où un homme qui a un nom dans le journalisme et les lettres s'est mis à raconter, comme résultat de sa première visite dans l'île, des histoires de bandits, sur le mode le plus plat. Ce n'est pas que le sujet soit défendu, ni que le respect le soit ou genre bas, au contraire. Mais à la condition que le sujet soit compris, le genre se relève et plaît à tous les lecteurs. Il y faut seulement des dons d'observations, et à la base de ces dons, le sens de la curiosité.

Cela ne saurait être donné à tout le monde, soit. On s'y résigne. Qu'il nous soit du moins permis de mettre en évidence, toutes les fois que l'occasion nous en est offerte, le témoignage entièrement et invariablement favorable des grands écrivains et des grands savants que les circonstances ont conduit dans notre pays. Aucun, absolument aucun d'eux ne nous a manqué. Même pas ceux qui sont venus donner des conférences payantes à Bastia et à Ajaccio. Toutefois, il faut prendre garde. Pas de sincérité, ni de grandeur, sans désintéressement. Et il y a là la question de la recherche.

Ce que disent les Journaux de Paris

De l'*Ere nouvelle* : « M. Barthou a marqué le souci de nos dirigeants de ne pas permettre qu'on confonde un coup d'Etat avec un coup de main. Il n'y a jamais avantage pour un Gouvernement, surtout pour un Gouvernement démocratique à courir de ce qu'on tente pour le détruire. Les nobles qui à la fin du 18e siècle applaudissaient Beaumarchais et commentaient avec ironie les malheurs de la cour à propos de l'affaire du collier, consacraient déjà leur propre déchéance et préparaient la dictature qui devait détruire dans ces choses auquel ils devaient et leur prestige et leur puissance. »

Du *Populaire* (M. Delephin) : « Ce que nous voulons, c'est faire le scrutin actif, pour que rien ne puisse empêcher nos adversaires d'en faire l'usage qu'ils prévoient et pour les faire si c'est possible. Les élections c'est la guerre et pour ne sacrifions point à un vain sentimentalisme qui nous pousserait à ménager de braves gens qui ne rêvent que d'nous tordre le cou. En conséquence, notre conseil national a pris la sage mesure que nos files repousseront tous les commissionnés, qui, sous couleur de gouvernement, de Justice et de probité, risqueraient de compromettre la réforme parce qu'en fait de probité, je n'en connais point de plus efficace que celle qui consiste à ne pas confier les clefs de la caisse à une bande de cambrioleurs. »

Du *Gaulois* : (Certes) : « L'attitude du parti socialiste dans le vote de la loi sur l'organisation générale de l'armée est bien significative. Les amis de M. Paul Boncour voteront la loi de mobilisation générale qui en réalité instaure le régime socialiste en France à la moindre menace de guerre, mais ils voteront contre la loi de recrutement et d'organisation qui semblait être au point de vue pouvoir militaire la conséquence logique de la loi Boncour.

« Sous couvert de défense nationale, les socialistes ont fait passer dans notre législation des dispositions favorables à l'établissement du collectivisme, mais de la défense nationale proprement dite ils se soucient peu malgré toute la phraséologie de Renaudel. »

Des *Débats* (M. Albert Petit) : « On ne saurait trop le répéter, le redressement financier consentait au redressement matériel réussira comme lui à la même condition : la confiance supposé le tester. Cette confiance suppose un esprit de suite de la part du Gouvernement. Cette politique ne peut se concevoir et se maintenir que sur une semblable durable. C'est l'opinion nationale. Le pays le sait et il sent que rien d'autre ne peut la remplacer. C'est le seul terrain où pourrait se rencontrer et travailler de concert, sans duperie ni palinodie pour personne tous ceux qui placent au premier rang le souci de la paix, de la paix sociale comme de la paix extérieure ».

Les Services Maritimes de la Corse

L'AVIS DE LA COMMISSION DES FINANCES

Paris, 29 juin. — M. Gratien Candace, député, a remis au Président de la Chambre, au nom de la Commission des Finances son avis sur le projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes postaux et d'intérêt général entre la France continentale et la Corse.

Cet avis conclut à l'approbation des stipulations financières de la convention conclue le 10 mai 1927 entre l'Etat et la Compagnie Fraissinet.

Le champion de tennis Lacoste qui, au tournoi de Wimbledon, défend les couleurs françaises.

LA FUGUE DE M. DAUDET

Arrestation de M. Maurice Pujo

Une nouvelle conférence a eu lieu hier après-midi au Palais de Justice entre le procureur général, le procureur de la République, le préfet de police, le directeur de la sûreté générale, le juge d'instruction, le chef du cabinet du garde des Sceaux, le directeur des affaires criminelles au ministère de la Justice et le directeur de la police judiciaire.

Le secret le plus absolu est gardé sur la conférence. Les magistrats qui participaient à cette réunion se sont par des portes dérobées, évitant de rencontrer les journalistes.

La perquisition à "l'Action Française"

L'opération de police décidée hier matin a eu lieu à midi trente, dans l'immeuble de l'*Action française*.

Ce n'est pas une perquisition qui a été faite, mais une constatation d'ordre technique et téléphonique par M. Villette, juge d'instruction (1), accompagné de MM. Lamarque, directeur de la police judiciaire, Barthélemy, commissaire divisionnaire, Reynaud-Bonin, directeur de l'exploitation téléphonique et Aubert, ingénieur des P. T. T.

Les magistrats et les experts ont visité tous les locaux et ont examiné les postes téléphoniques.

M. Villette a remarqué au 5e étage l'appareil standard qui, examiné par MM. Reynaud-Bonin et Aubert, a semblé altérer l'attention par certaines particularités. Aussi, M. Villette a chargé M. Berthelemy de placer le standard sous scellés. Les experts examineront entièrement l'immeuble demain.

Les magistrats ont été guidés par M. Lecœur, secrétaire de la ligue d'*Action française*.

M. Villette, juge a convoqué également Mme Maillard, téléphoniste bénévole à qui il a passé diverses questions. Mme Maillard s'est bornée à répondre qu'elle ne connaissait que la manipulation des fiches du standard, mais elle n'a pu fournir aucun renseignement au sujet des lignes téléphoniques.

Les recherches des techniciens des P.T.T.

M. Barthelemy, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, s'est rendu ce matin dans les bureaux de l'*Action française*, rue de Rome, où, hier, avaient été apposés les scellés sur les standards.

Les scellés ont été enlevés afin de permettre aux techniciens des P. T. T. de poursuivre toutes les recherches utiles au profit de l'enquête.

M. Maurice Pujo, rédacteur en chef de l'*Action française* a été arrêté à une heure à son domicile. Il a été mis, deux heures, à la disposition de M. Villette, juge d'instruction.

(*Lire la suite en 3e page.*)

Au "Journal Officiel"

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

M. Daudet, commis principal à Bastia, est affecté comme surveillant à Saint-Raphaël.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

M. Agostini, commis principal à Bastia, est affecté comme principal sédentaire de la Méditerranée.

M. Chaspert, ingénieur-chef du Hâvre-Central est affecté en la même qualité à Bonifacio, T. S. F.

M. Mignole, commis à Ajaccio (T. S. F.) est affecté en la même qualité à Banasta (T. S. F.)

M. Pelletier, remonis principal à Bastia, est affecté comme contrôleur à Saint-Raphaël.

Jalousie d'un ami un sous-officier lui tranche la gorge

Rabat, 29 juin. — A Marrakech, le maréchal des logis Urbain, du service de la remonte, se trouvait à la terrasse d'un café pendant l'entr'acte d'une représentation cinématographique à laquelle il assistait avec sa femme et l'ancien adjudant Massini, actuellement employé à la Compagnie Vacuna. Soudain le sous-officier tranche la gorge de celui-ci avec un couteau à cran d'arrêt.

La jalousie serait le mobile du crime, Urbain prétendant que M. Massini entretenait des relations intimes avec sa femme.

Le meurtrier qui a tenté de s'enfuir a été poursuivi et presque immédiatement appréhendé. On a dû le soustraire à la rue de la foule qui voulait le lyncher.

Le commandant Byrd est parti pour Paris

New York, 29 juin. — Le commandant Byrd a quitté New York ce matin à 10 h. 26, heure française, à bord de son avion *Miss America*, pour la traversée de l'Atlantique.

LA CHAMBRE

Vote et annulation de crédits

Les troupes d'occupation

La séance est ouverte à 15 h. 40, sous la présidence de M. Bouisson.

MM. Poinsard et Painlevé sont au banc du Gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1927 au titre du budget général et du compte spécial d'entretien des troupes d'occupation en pays étrangers et pour l'indemnisation du personnel des militaires de carrière.

Après un court exposé de M. Bouilloux-Lafont, le projet est adopté.

La Chambre aborde ensuite l'examen du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice de 1926 au titre du budget général et des budgets annexes.

Après une intervention de M. André Berthon qui, au nom du groupe communiste, réclame l'évacuation immédiate de la Syrie, la discussion est close.

Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés sans modification.

Report de crédits

La Chambre examine ensuite le projet de loi relatif au report des crédits de l'exercice de 1926 à l'exercice 1927.

Diverses observations sont présentées par M. Piquemal, au sujet de la situation des instituteurs suppléants et, enfin, par M. Dreyfus qui signale les difficultés que rencontrent certaines communes.

Après quoi, les articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

La séance est levée à 19 h. 30.

La prochaine séance aura lieu à 15 heures.

Comment ont voté nos députés

Paris, 29 juin. — A la Chambre, dans le scrutin sur le renvoi à la commission de l'article 49 du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée que la Chambre a adopté par 293 voix contre 235, ont voté pour : MM. de Moro-Giafferri et Cathucci ; ont voté contre : MM. Landry et Pietri.

Dans le scrutin sur la suppression de l'article 49, demandée par M. Renaudel, du projet sur l'organisation générale de l'armée que la Chambre n'a pas adoptée par 308 voix contre 226, a voté pour : M. de Moro-Giafferri. Ont voté contre : M. Landry, Cathucci et Pietri.

Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée que la Chambre a adopté par 374 voix contre 155, ont voté pour MM. Landry, Cathucci et Pietri ; a voté contre : M. de Moro-Giafferri.

Dans le scrutin sur l'ajournement de la fixation de la date des interpellations de MM. Ybey et Ernest Lafont sur les incidents de la prison de la Santé que la Chambre a adopté par 323 voix contre 167, ont voté pour MM. Landry, Cathucci et Pietri ; a voté contre : M. de Moro-Giafferri.

AU SÉNAT

Les Assurances Sociales

Discours de M. Emile Sari

Au cours de la séance du 23 juin, une discussion des plus serrées s'est déroulée autour du texte de l'article 4, point fondamental du projet.

M. Emile Sari, parlant au nom de la Commission d'Administration a combattu certaines dispositions du projet Chauveau.

Son discours qui a produit la plus grande impression sur le Sénat constitue un exposé de tous les chapitres qui prêteront plus tard à discussion.

Nous le reproduisons à titre de documentation.

M. Emile Sari. — Je demande la parole.

M. le président. — La parole est à M. Sari.

M. Emile Sari. — Messieurs, ce qui domine le débat autour de l'article 4 c'est la difficulté que nous avons rencontrée pour nous entendre au sujet d'un texte qui mette d'accord d'un côté les médecins, de l'autre les auteurs des divers amendement et des dispositions du projet de loi.

LES DIVERS PROJETS
DE LA CHAMBRE ET DU SENAT

Depuis que le gouvernement a fait connaître un projet admettant le principe du forfait pur et simple, depuis que la Chambre des députés a adopté un autre texte, auquel M. Grinda a donné son empreinte médicale, qui assure le libre choix du médecin ainsi que la liberté absolue pour la caisse de passer les conventions avec les associations professionnelles, nous en sommes arrivés au Sénat au projet qui est actuellement en discussion.

On ne peut s'empêcher certainement d'être ému par la variété des rédactions qui se sont succédé. Il faut bien le dire, les difficultés apparaissent d'autant plus évidentes et d'autant plus graves qu'on approche du but et que le sujet est mieux connu parce que mieux discuté et mieux examiné. Ces difficultés sont telles qu'elles ont motivé des modifications profondes non seulement au texte de la Chambre, mais au texte primitif présenté au Sénat par M. le rapporteur. J'y vois la preuve, si le pays m'exprimer ainsi d'un flottement dans l'opinion des membres de la commission, du rapporteur lui-même, flottement qui s'est traduit par des hésitations très grandes dans nos esprits.

Comment peut-il en être autrement quand on fait une œuvre nouvelle ? Dans le troisième rapport supplémentaire de M. Chauveau, à propos des tarifs, si nous lisons les textes proposés — page 362 — nous avons une première formule : « Les prestations en nature sont réglementées d'après des conventions et évaluées suivant des tarifs locaux résultant, soit de tels ou tels de contrats collectifs intervenus entre les caisses et les syndicats professionnels ».

Plus loin, nous trouvons une deuxième formule. La modification est courte, mais importante. Il y est dit : « d'après des conventions et évaluées, comptes tenu des tarifs syndicaux ordinaires, sauf entente entre les parties ».

Pour la participation des intéressés aux frais médicaux, une première disposition de la commission disait : « La participation de l'assuré... est fixée par la caisse entre 10 et 15 p. 100 ; cette disposition a été plus tard modifiée et une seconde disposition fixe la participation de l'assuré entre 15 et 20 p. 100 ».

Pour la partie financière, mêmes modifications. Dans un premier texte un article 73 bis nouveau disposé que « le taux de chacune des contributions ouvrière et patronale pourra être relevé, par les lois de finances à 1 p. 100 du montant du salaire, par décret... »

Dans le deuxième texte, cette même disposition est devenue l'article 73, alinéas 8 et 9, mais avec l'adjonction d'une autre disposition qui consiste, en cas de déficit, à réduire dans la limite d'un maximum de 10 p. 100 pour une ou plusieurs caisses un pour l'ensemble des caisses, le taux des prestations et à rendre plus rigoureuses les conditions d'admission d'un ou plusieurs risques.

Enfin, un autre alinéa détruit absolument tout ce qui a été écrit dans la loi, tout ce qui a été discuté avec tant de soins antérieurement. C'est cette phrase introduite de l'alinéa 8 de l'article 33 : « Les prestations comprises à la présente loi sont déterminées seulement dans la limite de ses ressources ».

Je m'arrête, messieurs, à dire entré dans le détail...

M. Victor Bérard. — Mais non, vous avez raison.

M. Emile Sari. — ...mais j'ai emprunté au dernier alinéa, était bien sur la bonne direction et je me suis permis de disséquer l'œuvre de la commission.

CRITIQUE DU PROJET
DE LA COMMISSION D'HYGIENE

Malgré le talent dont M. Chauveau a fait preuve, malgré toutes les connaissances qu'il a pu acquérir et malgré les efforts faits par lui pendant plusieurs années, la commission n'a pu s'entendre sur un texte, et bien qu'à la dernière séance, dans un esprit de conciliation admirable, il ait fait remettre sur le métier, tout reprendre et tout retoucher.

Nous avons parcouru toute la gamme depuis le forfait absolu, la liberté des conventions avec participation des assurés calculée d'après le salaire, la liberté des conventions avec participation des assurés calculée d'après le montant des frais médicaux pour aboutir au nouveau texte qui nous a été présenté par M. Goetz avant-hier, texte qui avait paru recueillir la majorité de l'Assemblée. Et lorsque nous pensons arriver à une entente, voici que surgit encore une nouvelle rédaction présentée par la commission.

Quelle conclusion, messieurs, pouvons-nous tirer de cette situation ?

M. le rapporteur. — Voulez-vous me permettre une observation ?

M. Emile Sari. — Volontiers, mon cher collègue.

M. le rapporteur. — L'article 4, en particulier, n'a pour ainsi dire jamais été modifié depuis le début de la discussion. C'est seulement à la fin de la séance hier par la commission que des changements y ont été apportés. Contrairement à ce que vous semblez dire, il n'a jamais été question tel de forfait.

M. Emile Sari. — Permettez-moi, monsieur le rapporteur, de vous répondre que je n'ai jamais parlé du forfait à propos du texte présenté par la commission ; je n'y ai fait allusion qu'en prenant un projet initial du gouvernement dont je sais parti pour arriver à votre propre texte qui écarte, au contraire, le forfait.

M. le rapporteur. — Alors, nous sommes d'accord.

M. Emile Sari. — Quelle est, messieurs, la conclusion à laquelle il me semble que nous puissions arriver ?

Nous ne sommes pas, je crois, en mesure d'apporter aux textes qui nous sont soumis aujourd'hui aucune des précisions que nous jugeons désirables.

LES CONVENTIONS
AVEC LES MÉDECINS

Voyez ce qui se passe pour les médecins : ceux de la région lyonnaise ne sont partisans que du ticket modérateur pure que, dans cette région, il a parfaitement réussi. Son application, disent-ils, a été encourageante, et ils en sont satisfaits au point de s'étonner que l'on veuille le supprimer.

Mais, à côté d'eux, les médecins d'autres régions sont tout aussi hostiles au ticket modérateur ; enfin, en grande majorité les praticiens sont partisans de la liberté complète de l'exercice de la profession médicale. Ceci explique comment ceux qui ont travaillé et qui travaillent encore à l'élaboration du projet de loi que nous discutons ont pu varier dans leurs opinions autant que ni ont consulté tel ou tel syndicat, écouté telle ou telle suggestion.

En effet, on peut faire à ce texte le reproche d'être trop riche de précisions et trop complet, d'avoir la prétention de trop prévoir et de trop bien. Et question de listes de médecins, de tarifs locaux, de tarifs syndicaux ordinaires, mais chacune de ses phrases, chacun de ses mots fourairs plus tard matière à de plus vives discussions encore que celles qui se produisent ici.

Pour la participation des intéressés aux frais médicaux, une première disposition de la commission disait : « La participation de l'assuré... est fixée par la caisse entre 10 et 15 p. 100 ; cette disposition a été plus tard modifiée et une seconde disposition fixe la participation de l'assuré entre 15 et 20 p. 100 ».

Pour la partie financière, mêmes modifications. Dans un premier texte un article 73 bis nouveau disposé que « le taux de chacune des contributions ouvrière et patronale pourra être relevé, par les lois de finances à 1 p. 100 du montant du salaire, par décret... »

Dans le deuxième texte, cette même disposition est devenue l'article 73, alinéas 8 et 9, mais avec l'adjonction d'une autre disposition qui consiste, en cas de déficit, à réduire dans la limite d'un maximum de 10 p. 100 pour une ou plusieurs caisses un pour l'ensemble des caisses, le taux des prestations et à rendre plus rigoureuses les conditions d'admission d'un ou plusieurs risques.

Enfin, un autre alinéa détruit absolument tout ce qui a été écrit dans la loi, tout ce qui a été discuté avec tant de soins antérieurement. C'est cette phrase introduite de l'alinéa 8 de l'article 33 : « Les prestations comprises à la présente loi sont déterminées seulement dans la limite de ses ressources ».

Je m'arrête, messieurs, à dire entré dans le détail...

M. Victor Bérard. — Mais non, vous avez raison.

M. Emile Sari. — ...mais j'ai emprunté au dernier alinéa, était bien sur la bonne direction et je me suis permis de disséquer l'œuvre de la commission.

CRITIQUE DU PROJET
DE LA COMMISSION D'HYGIENE

Malgré le talent dont M. Chauveau a fait preuve, malgré toutes les connaissances qu'il a pu acquérir et malgré les efforts faits par lui pendant plusieurs années, la commission n'a pu s'entendre sur un texte, et bien qu'à la dernière séance, dans un esprit de conciliation admirable, il ait fait remettre sur le métier, tout reprendre et tout retoucher.

Nous avons parcouru toute la gamme depuis le forfait absolu, la liberté des conventions avec participation des assurés calculée d'après le salaire, la liberté des conventions avec participation des assur

comment, après plusieurs années de discussions, on ne peut encore s'entendre difficilement.

L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU PROJET LIBÉRATEUR EST INSTABLE

« On pourrait se opposer que le taux prévu par le Gouvernement est trop élevé, mais ces calculs sont basés sur les chiffres de l'année dernière. Ils ont été établis avant le vote du budget. Mais ce budget, qui n'est pas encore définitif, comporte déjà des augmentations importantes. Il est certain que ces augmentations seront encore majorées par les amendements parlementaires. Ce budget sera voté après le vote de la loi Loucheur. Il est donc certain que le taux prévu sera dépassé. Il est à craindre que le taux de la participation de l'Etat, donnant droit à la prime, ne soit abaissé de 30 à 25 %. Il est certain que le taux de la subvention de l'Etat, donnant droit à la prime, ne soit abaissé de 30 à 25 %. Il est certain que le taux de la subvention de l'Etat, donnant droit à la prime, ne soit abaissé de 30 à 25 %.

Et si